

**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
UMR 6173 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES**

THÈSE présentée par :

Bastien LEFEBVRE

soutenue le : 2 décembre 2008

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline : Histoire, mention archéologie

**La formation d'un tissu urbain
dans la Cité de Tours :
du site de l'amphithéâtre antique
au quartier canonial
(5^e-18^e s.)**

Annexes : volume 1

THÈSE dirigée par :

Mademoiselle Élisabeth LORANS

Professeur, université de Rouen
Responsable du Laboratoire Archéologie et Territoires

Et co-dirigée par :

Monsieur Henri GALINIÉ

Directeur de recherches au CNRS

RAPPORTEURS :

Monsieur Jean-Loup ABBÉ

Professeur, université de Toulouse II - Le Mirail

Monsieur Christian GRATALOUP

Professeur, université de Paris VII - Denis-Diderot

JURY :

Monsieur Jean-Loup ABBÉ

Professeur, université de Toulouse II - Le Mirail

Madame Brigitte BOISSAVIT-CAMUS

Maître de Conférences, université de Paris X - Nanterre

Monsieur François DJINDJIAN

Professeur associé, université de Paris I - Panthéon-Sorbonne

Monsieur Henri GALINIÉ

Directeur de recherches au CNRS

Monsieur Christian GRATALOUP

Professeur, université de Paris VII - Denis-Diderot

Mademoiselle Élisabeth LORANS

Professeur, université de Rouen

ANNEXES : VOLUME 1

ANNEXE 1 : LES SOURCES

ANNEXE 1.1 - LES ÉCRITS.....	464
<i>Annexe 1.1.1 - Liber compositionum Ecclesiae Turonensis, Cartulaire de l'Église de Tours (BNF, Nouv. Acq. Lat., Ms 1183)</i>	464
Annexe 1.1.1.1 - Pièce 322.....	464
Annexe 1.1.1.2 - Pièce 74.....	464
Annexe 1.1.1.3 - Pièce 57.....	464
Annexe 1.1.1.4 - Pièce 188.....	464
Annexe 1.1.1.5 - Pièce 278.....	465
Annexe 1.1.1.6 - Pièce 277.....	465
Annexe 1.1.1.7 - Pièce 301-303.....	465
<i>Annexe 1.1.2 - Fonds médiéval du chapitre métropolitain (ADIL G44)</i>	466
Annexe 1.1.2.1 - Charte de Josbert de Saint-Maure (extrait).....	466
Annexe 1.1.2.2 - Charte de Pierre de Lamballe, archevêque de Tours.....	466
<i>Annexe 1.1.3 - Réparations des maisons canoniales (ADIL G 158)</i>	467
Annexe 1.1.3.1 - Devis de réparation de la maison de l'abbé Ferrand, située devant la Porte Rouline.....	467
<i>Annexe 1.1.4 - Le premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours (ADIL IQ282)</i>	469
Annexe 1.1.4.1 - Article dix huit.....	469
Annexe 1.1.4.2 - Article dix neuf.....	469
Annexe 1.1.4.3 - Article vingt.....	470
Annexe 1.1.4.4 - Article vingt un.....	470
Annexe 1.1.4.5 - Article vingt deux.....	471
Annexe 1.1.4.6 - Article vingt trois.....	471
Annexe 1.1.4.7 - Article vingt quatre.....	472
Annexe 1.1.4.8 - Article vingt cinq.....	473
Annexe 1.1.4.9 - Article vingt six.....	473
Annexe 1.1.4.10 - Article vingt sept.....	474
Annexe 1.1.4.11 - Article vingt huit.....	475
Annexe 1.1.4.12 - Article vingt neuf.....	475

Annexe 1.1.4.13 - Article trente	476
Annexe 1.1.4.14 - Article trente un	477
Annexe 1.1.4.15 - Article trente deux.....	477
Annexe 1.1.4.16 - Article trente trois	478
Annexe 1.1.4.17 - Article trente quatre	478
Annexe 1.1.4.18 - Article trente cinq	479
Annexe 1.1.4.19 - Article trente six.....	480
Annexe 1.1.4.20 - Article trente sept.....	481
Annexe 1.1.4.21 - Article trente huit	481
<i>Annexe 1.1.5 - Procès verbal d'estimation de l'An IV (ADIL 1Q403)</i>	<i>482</i>
Annexe 1.1.5.1 - Pièce n° 14	482
Annexe 1.1.5.2 - Pièce n° 15	484
ANNEXE 1.2 - LES PLANS	486
<i>Annexe 1.2.1 - Tours et ses environs (c. 1670)</i>	<i>486</i>
<i>Annexe 1.2.2 - Plan minute de la justice des Bains et fief des Bains en la ville de Tours (entre 1765 et 1788).....</i>	<i>487</i>
<i>Annexe 1.2.3 - Sans titre (seconde moitié du 18^e s.)</i>	<i>488</i>
<i>Annexe 1.2.4 - Cadastre. Section B (1836)</i>	<i>489</i>
<i>Annexe 1.2.5 - Plan cadastrale rénové. Section CH (1970)</i>	<i>490</i>
<i>Annexe 1.2.6 - Cadastre actuel</i>	<i>490</i>
ANNEXE 1.3 - LES VUES	491
<i>Annexe 1.3.1 - Turo, Tours (milieu du 16^e s.)</i>	<i>491</i>
<i>Annexe 1.3.2 - Vue de Tours en ballon (c. 1855).....</i>	<i>492</i>
ANNEXE 1.4 - LES DESSINS.....	493
ANNEXE 1.5 - LES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	495
<i>Annexe 1.5.1 - [Détail du cliché] ADIL 5fi (fonds Arsicaud) 5619-33 (1948)</i>	<i>495</i>
<i>Annexe 1.5.2 - [Détail du cliché] ADIL 5fi (fonds Arsicaud) 6102-8 (1949)</i>	<i>495</i>
<i>Annexe 1.5.3 - [Sans titre] (c. 1985).....</i>	<i>496</i>
<i>Annexe 1.5.4 - [Détail du cliché] 37-2002-0476-2</i>	<i>496</i>

ANNEXE 2 : SCHEMAS DES TRANSFORMATIONS MEDIÉVALES ET MODERNES DES AMPHITHÉÂTRES ANTIQUES

ANNEXE 2.1 - AMIENS.....	498
ANNEXE 2.2 - AREZZO	498
ANNEXE 2.3 - ARLES.....	499
ANNEXE 2.4 - BESANÇON.....	499
ANNEXE 2.5 - BÉZIER.....	500
ANNEXE 2.6 - BOURGES	500
ANNEXE 2.7 - CHALON-SUR-SAÔNE.....	501
ANNEXE 2.8 - CHARTRES	501
ANNEXE 2.9 - FLORENCE.....	502
ANNEXE 2.10 - LUCQUES	502
ANNEXE 2.11 - NÎMES	503
ANNEXE 2.12 - PADOUE	503
ANNEXE 2.13 - PARIS.....	504
ANNEXE 2.14 - PARME	504
ANNEXE 2.15 - PÉRIGUEUX.....	504
ANNEXE 2.16 - POITIERS	505
ANNEXE 2.17 - RIMINI.....	505
ANNEXE 2.18 - ROME – LE COLISÉE.....	505
ANNEXE 2.19 - ROUEN	506
ANNEXE 2.20 - TOURS.....	506
ANNEXE 2.21 - VÉRONE	506

ANNEXE 3 : ÉTUDES DU BÂTI

ANNEXE 3.1 - ÉTUDE DU 5 RUE DE LA BAZOCHE	509
<i>Étude du bâti</i>	510
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1).....	510
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	510
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3).....	510
Un bâtiment antérieur à la fin du 13 ^e s. (EC 616).....	511

Le logis à pignon sur rue (sous le bâtiment 1) entre la fin du 13 ^e et le début du 14 ^e s. (EC 528)	511
L'agrandissement et les transformations du logis sur rue (sous le bâtiment 1) au 15 ^e s. (EC 529)	512
La construction d'un logis le long de la rue (sous le bâtiment 2) à la fin du 15 ^e s. ? (EC 530).....	513
La cave de la fin du Moyen Âge (sous le bâtiment 3), à l'est de l'actuelle parcelle (EC 531).....	514
Les transformations du « grand corps de logis » au 18 ^e s. (bâtiment 1) (EC 533).....	514
Le grand portail (EC 534).....	515
Les transformations du logis longeant la rue (bâtiment 2) (EC 536).....	515
<i>La configuration de la parcelle 255 à la fin du 18^e s.</i>	515
Les latrines associées au bâtiment 2 (EC 537)	515
Le petit logis sous le bâtiment 4 (EC 538).....	515
La cour d'entrée (EC 535) et la cour en terrasse (EC 539).....	515
Les latrines du sud-est (EC 540).....	515
<i>La configuration de la parcelle 254 à la fin du 18^e s.</i>	516
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	516
L'installation du couvent des Dames-de-l'Espérance en 1841.....	516
<i>Illustrations</i>	517
Relevés :	519
Photos :	526
Documents :	532
Synthèse :	533
ANNEXE 3.2 - ÉTUDE DU 7 RUE DE LA BAZOCHE	534
<i>Étude du bâti</i>	535
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	535
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	535
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3).....	536
Au nord, un logis médiéval construit vers 1300 (EC 60)	536
Un second logis médiéval au sud (EC 259).....	537
Le logis de la fin du Moyen Âge (EC 227).....	538
Sous le bâtiment 2, la construction d'un oratoire de la fin du Moyen Âge (EC 228).....	539
La modernisation du bâtiment 1 au 18 ^e s. (EC 63).....	540

<i>La configuration de la parcelle 253 à la fin du 18^e s.</i>	540
La cuisine (EC 15).....	540
La clôture avec la parcelle 259 (EC 16)	540
La clôture avec la parcelle 255 (EC 18)	540
À l'ouest, la petite cour enclavée (EC 108).....	541
Le grand jardin (EC 101) et la cour (EC 104), dans la partie orientale de la parcelle.....	541
La clôture avec la parcelle 260 (EC 18)	541
Les écuries (EC 204)	541
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	541
La chapelle de la congrégation religieuse au 19 ^e s.	541
<i>Les unités d'enregistrement</i>	543
<i>Diagrammes</i>	551
<i>Illustrations</i>	552
Relevés :	554
Photos :	567
Synthèse :	571
ANNEXE 3.3 - ÉTUDE DU 2 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	573
<i>La configuration de la parcelle 269 à la fin du 18^e s.</i>	574
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	574
<i>Illustrations</i>	575
Photos et documents	576
Synthèse.....	577
ANNEXE 3.4 - ÉTUDE DU 4 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	578
<i>Étude du bâti</i>	579
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	579
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	579
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)	579
Un ou plusieurs états de logis médiévaux entre cour et jardin ? (EC 423).....	580
La transformation du logis au 17 ^e s. (EC 425).....	582
Dans un même temps, la construction d'une cuisine (EC 429)	583
La cour d'entrée (EC 427)	583
La clôture sur rue (EC 428)	583
Le jardin (EC 424).....	583

Le puits	584
<i>La configuration de la parcelle 269 à la fin du 18^e s.</i>	584
<i>Illustrations</i>	585
Relevés :	586
Photos :	591
Synthèse :	594
ANNEXE 3.5 - ÉTUDE DU 6 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	595
<i>Étude du bâti</i>	596
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	596
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	596
Une maçonnerie du haut Moyen Âge ? (EC 420).....	597
Le pignon d'un ancien logis médiéval (EC 419)	597
La construction d'un petit logis en fond de cour dans la seconde moitié du 15 ^e s. (EC 76).....	598
L'agrandissement du logis au 18 ^e s. (EC 75).....	599
La cour d'entrée au 18 ^e s. (EC 74).....	600
La clôture sur rue (EC 421)	600
La clôture avec la propriété 271 (EC 418).....	600
Le puits (EC 28)	601
<i>La configuration de la parcelle 270 à la fin du 18^e s.</i>	601
<i>Illustrations</i>	602
Relevés :	603
Photos :	610
Synthèse :	613
ANNEXE 3.6 - ÉTUDE DU 8 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	614
<i>Étude du bâti</i>	615
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	615
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	615
Les caves médiévales.....	616
Les maçonneries antérieures au 18 ^e s.	617
Les murs d'un bâtiment du 17 ^e s. ? (EC 439)	617
La reconstruction du logis au 18 ^e s. (EC 433)	618
L'écurie (EC 436).....	619

La clôture sur rue (EC 437)	620
La clôture avec la propriété 270 (EC 418).....	620
La cour d'entrée (EC 438)	620
Les murs de clôture du jardin (EC 303, 92 et 434).....	620
Le jardin (EC 440).....	620
<i>La configuration de la parcelle 270 à la fin du 18^e s.</i>	620
<i>Illustrations</i>	621
Relevés :	623
Photos :	630
Synthèse :	634
ANNEXE 3.7 - ÉTUDE DU 10 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	635
<i>Étude du bâti</i>	636
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	636
Un espace non bâti au 14 ^e s.	636
Un logis de la fin du 15 ^e s. (EC 5).....	637
La reconstruction de l'aile septentrionale dans sa seconde moitié du 16 ^e s. (EC 6) .	637
L'édification du grand portail en 1673 (EC 461)	639
Les agrandissements de la seconde moitié du 18 ^e s. (EC 444).....	639
La cour d'entrée (EC 462)	640
La clôture avec la propriété 264 (EC 260).....	640
<i>La configuration de la parcelle 272 à la fin du 18^e s.</i>	640
La clôture avec la propriété 271 (EC 446).....	641
Le jardin (EC 463).....	641
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	641
Fusion et fission des propriétés du 10 et 12, rue du Général Meusnier	641
<i>Illustrations</i>	642
Relevés :	643
Photos :	648
Documents :	651
Synthèse :	652
ANNEXE 3.8 - ÉTUDE DU 12 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	653
<i>Étude du bâti</i>	654
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	654

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	655
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)	655
Une limite parcellaire durant le Moyen Âge ? (EC 544).....	655
Un logis du 14 ^e s. sous le bâtiment 1 (EC 4)	655
Des vestiges médiévaux dans les caves des bâtiments 2-3 (EC 457)	656
Un logis de la fin du 15 ^e s., sous le bâtiment 1 (EC 5)	656
Le grand logis à la charnière des 15 ^e - 16 ^e s., sous les bâtiments 2-3 (EC 458)	656
Le bâtiment sur la rue (bâtiment 5) (EC 459).....	657
Les transformations modernes du logis sous le bâtiment 1 (EC 6 et 444).....	657
La chapelle (EC 460).....	657
Sur la rue, le mur de clôture fermant la petite cour située devant le bâtiment 1 (EC 448).....	658
La nouvelle façade de la cuisine en 1778 (EC 449)	658
Le réaménagement du pignon méridional du bâtiment 2 à la fin du 18 ^e s. (EC 456)	658
<i>La configuration de la parcelle 272 à la fin du 18^e s.</i>	659
<i>La configuration de la parcelle 273 à la fin du 18^e s.</i>	659
Le jardin septentrional (EC 451)	659
La clôture sur rue (EC 450)	659
La cour (EC 453), le jardin (EC 454) et l'écurie (EC 451) de la partie orientale de la parcelle.....	659
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	660
La construction de l'église des Lazaristes en 1858.....	660
Fusion et fission des propriétés du 10 et 12, rue du Général Meusnier	660
<i>Illustrations</i>	661
Relevés :	663
Photos :	670
Documents :	674
Synthèse :	676
ANNEXE 3.9 - ÉTUDE DU 14 RUE DU GÉNÉRAL MEUSNIER	677
<i>Étude du bâti</i>	678
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	678
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)	678
Les maçonneries médiévales ou modernes découvertes lors des fouilles.....	679
<i>La configuration de la parcelle 274 à la fin du 18^e s.</i>	679

Le logis enjambant la rue (EC 471).....	679
La cour et le jardin occidental (EC 467 et 468).....	680
La cour et l'écurie orientale (EC 464 et 470).....	680
Les murs de clôture sur la rue (EC 465 et 466).....	680
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	680
<i>Illustrations</i>	681
Photo et documents :.....	682
Synthèse :.....	684
ANNEXE 3.10 - ÉTUDE DU 1 PLACE GRÉGOIRE DE TOURS	685
<i>Étude du bâti</i>	686
Un logis de la fin du 15 ^e s. (EC 472).....	686
Le logis agrandi du 17 ^e s. (EC 473).....	687
<i>La configuration de la parcelle 267 à la fin du 18^e s.</i>	688
Le mur de clôture (EC 476).....	688
Les latrines (EC 475).....	688
La cour (EC 474).....	688
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	688
<i>Illustrations</i>	689
Photos :.....	690
Synthèse :.....	692

ANNEXES : VOLUME 2

ANNEXE 3.11 - ÉTUDE DU 1 RUE MANCEAU	693
<i>Étude du bâti</i>	694
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1).....	694
Un logis de la fin du 15 ^e s. (EC 477).....	694
La clôture sur rue du 15 ^e s. (EC 478).....	695
Le logis agrandi du 17 ^e s. (EC 479).....	695
La cour (EC 469).....	696
<i>La configuration de la parcelle 267 à la fin du 18^e s.</i>	696
<i>Illustrations</i>	697

Photos et documents :	698
Synthèse :	700
ANNEXE 3.12 - ÉTUDE DU 3 RUE MANCEAU	701
<i>Étude du bâti</i>	702
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	702
La construction d'un logis dans le dernier tiers du 13 ^e s. (EC 295).....	703
Un premier jardin oriental (EC 301).....	705
Le mur de clôture sur rue (EC 302).....	706
La cour entre le rue et le logis (EC 300).....	706
L'ajout d'une tourelle d'escalier contre le logis dans la seconde moitié du 15 ^e s. (EC 296).....	706
La clôture méridionale de la parcelle (EC 303).....	707
La formation de l'actuel jardin (EC 299).....	708
La transformation du corps de logis au milieu du 18 ^e s. (EC 297)	708
La cour d'entrée (EC 298)	709
<i>La configuration de la parcelle 265 à la fin du 18^e s.</i>	709
Le puits commun à la propriété 264 (EC 27).....	710
<i>Illustrations</i>	711
Relevés :	712
Photos et document :	719
Synthèse :	723
ANNEXE 3.13 - ÉTUDE DU 4 RUE MANCEAU	724
<i>Étude du bâti</i>	725
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	725
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	725
Un logis du 12 ^e s. en retrait de la rue (EC 510)	726
Les transformations du bas Moyen Âge (EC 511)	726
L'ajout d'une aile en retour sur la rue à la fin du 17 ^e s. (EC 504)	727
Le mur de clôture sur la rue (EC 502)	728
La cour d'entrée (EC 503)	728
<i>La configuration de la parcelle 258 à la fin du 18^e s.</i>	728
L'écurie (EC 501).....	728
Les jardins (EC 506 et 509).....	729

Les latrines (EC 508).....	729
Les principales transformations des 19^e et 20^e s.	729
Illustrations	730
Relevés :	731
Photos et document :	736
Synthèse :	739
 ANNEXE 3.14 - ÉTUDE DU 4 BIS RUE MANCEAU	740
Étude du bâti	741
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	741
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	741
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)	742
Un logis du début du 13 ^e s. en retrait de la rue (EC 512)	742
L'agrandissement du logis à la fin du 14 ^e s. ou au début du 15 ^e s. (EC 513)	744
La nouvelle extension et la construction de la tourelle d'escalier en 1543 (EC 514)	745
L'ajout d'un porche au logis au 17 ^e s ? (EC 515)	746
Le logis de la fin de l'Époque moderne (EC 516)	746
La clôture sur rue (EC 518)	746
La configuration de la parcelle 259 à la fin du 18^e s.	746
La cour d'entrée (EC 522)	747
Le bâtiment de l'écurie (EC 517)	747
Le jardin septentrional et sa serre (EC 523 et 520).....	747
La cour et la cuisine au nord-est de la parcelle (EC 527 et 521)	747
Le jardin méridional et la fruiterie (EC 524 et 519)	747
Les principales transformations des 19^e et 20^e s.	748
L'installation du couvent des Purificandines en 1836	748
En 1981, la destruction du chœur des religieuses et la séparation des propriétés.....	748
Illustrations	749
Relevés :	751
Photos :	760
Documents :	764
Synthèse :	765
 ANNEXE 3.15 - ÉTUDE DU 5 RUE MANCEAU	767
Étude du bâti	768

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	768
Une première maison canoniale au 14 ^e s. ? (EC 83).....	769
Le logis et l'oratoire du début du 15 ^e s. (EC 84 et 85)	770
La modernisation du logis au début du 18 ^e s. (EC 86)	773
<i>La configuration de la parcelle 264 à la fin du 18^e s.</i>	774
Le jardin (EC 79).....	774
La cour (EC 99).....	774
La clôture sur rue (EC 185)	774
Le bâtiment classique au nord-ouest de la propriété du 11, rue Manceau (EC 261) .	774
Le mur de clôture entre les parcelles 262 et 264 (EC 286).....	775
La clôture avec la propriété au sud (EC 260)	775
La clôture avec la propriété au sud-ouest (EC 92).....	775
Le puits commun à la propriété 265 (EC 27).....	775
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	775
Les transformations de la période révolutionnaire.....	775
Démolition et reconstruction d'un corps de bâtiment au 20 ^e s.	775
<i>Illustrations</i>	776
Relevés :	778
Photos et documents :	788
Synthèse.....	792
ANNEXE 3.16 - ÉTUDE DU 6 RUE MANCEAU	794
<i>Étude du bâti</i>	795
L'agrandissement de l'amphithéâtre (EC 2).....	795
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3).....	796
Le petit logis occidental (EC 282).....	797
<i>La configuration de la parcelle 260 à la fin du 18^e s.</i>	798
La clôture occidentale (EC 284).....	798
Le jardin en terrasse (EC 224).....	798
L'ancienne cour (EC 281)	798
Un bâtiment pour les écuries et la cuisine (EC 283 et 285).....	799
Le puits (EC31)	799
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	799
L'installation du couvent des Purificandines en 1834.....	799
En 1981, la destruction du chœur des religieuses et la séparation des propriétés.....	799

Illustrations	801
Relevés :	802
Photos et documents :	805
Documents	807
Synthèse :	808
ANNEXE 3.17 - ÉTUDE DU 8 RUE MANCEAU	809
Étude du bâti	810
L'agrandissement de l'amphithéâtre (EC 2).....	810
La fortification antique de l'amphithéâtre (EC 3)	810
L'utilisation de la saillie de l'amphithéâtre dans la fortification médiévale (EC 280)	810
Un premier logis à la fin du Moyen Âge (EC 162)	810
La modification du tracé de l'enceinte à la fin du Moyen Âge (EC 164).....	811
La reconstruction du logis au 18 ^e s. (EC 163)	812
Le mur de clôture sur rue (EC 191).....	812
La configuration de la parcelle 260 à la fin du 18^e s.	812
L'ancienne cour (EC 281)	812
Le puits (EC31)	813
Le jardin en terrasse (EC 224).....	813
Un bâtiment pour les écuries et la cuisine (EC 283 et 285).....	813
Le petit logis occidental (EC 282).....	813
La clôture occidentale (EC 284).....	813
Les principales transformations des 19^e et 20^e s.	813
L'installation du couvent des Purificandines en 1834.....	813
Les transformations récentes	814
Illustrations	815
Relevés :	816
Photos :	819
Synthèse :	820
ANNEXE 3.18 - ÉTUDE DU 11 RUE MANCEAU	821
Étude du bâti	822
Le premier état de l'amphithéâtre (EC1)	822
Le premier état médiéval du bâtiment 2 (EC 264).....	823

Une construction médiévale sous le bâtiment 4 (EC 266).....	825
Des latrines en marges ? (EC 276)	826
À l'ouest, l'utilisation d'un mur antique comme limite de parcelle (EC 263).....	826
À la fin du 15 ^e s., la transformation en logis à deux corps de bâtiment (EC 267).....	827
Sous l'actuel bâtiment 1, une ancienne construction donnant sur la rue (EC 262)....	828
Les transformations du bâtiment 4 au 17 ^e s. (EC 265)	829
Le mur de clôture fermant le sud de la parcelle (EC 265).....	829
La configuration de la parcelle 264 à la fin du 18^e s.	829
Le bâtiment classique au nord-ouest de l'actuelle parcelle (bâtiment 1) (EC 261) ...	830
Le mur de clôture entre les parcelles 262 et 264 (EC 286).....	830
La configuration de la parcelle 262 à la fin du 18^e s.	830
Le bâtiment 6 : des écuries surmontées de chambres au 18 ^e s. (EC 270).....	831
L'allée (EC 275)	831
Le puits, la cour, les jardins et le clôture de la parcelle 262 au 18 ^e s. (EC 30, 271, 272, 273).....	831
La configuration de la parcelle 263 à la fin du 18^e s.	831
Des latrines (EC 269).....	831
Une écurie (EC 268)	832
Le puits, la cour et la clôture de la parcelle 263 au 18 ^e s. (EC 29, 274 et 278)	832
Les principales transformations des 19^e et 20^e s.	832
Illustrations	833
Relevés :	835
Photos :	851
Synthèse :	855
ANNEXE 3.19 - ÉTUDE DU 13 RUE MANCEAU	856
Étude du bâti	857
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	857
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)	857
Une occupation attestée par les caves avant l'Époque moderne (EC 315).....	858
La (re)construction du logis au 17 ^e s. (EC 306).....	859
La configuration de la parcelle 261 à la fin du 18^e siècle	860
La cuisine dans les « deux petits corps » au nord-ouest (EC 309)	860
La petite cour septentrionale (EC 310).....	861
La tour et le logis enjambant la rue (EC 308).....	861

La clôture avec la parcelle 262 (EC 314)	861
L'ancienne clôture sur la rue Manceau (EC 312)	862
La cour d'entrée (EC 311)	862
Le jardin (EC 307)	862
Les écuries (EC 305)	862
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	862
Les destructions à la charnière des 18 ^e et 19 ^e s.	862
La restructuration de la parcelle dans la seconde moitié du 20 ^e s.	863
<i>Illustrations</i>	864
Relevés :	866
Photos :	876
Synthèse :	880
ANNEXE 3.20 - ÉTUDE DU 1 RUE RACINE	881
<i>Étude du bâti</i>	882
La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)	882
La cave voûtée de la fin du Moyen Âge (EC 455)	882
Un logis du 17 ^e s. (EC 492)	882
<i>La configuration de la parcelle 257 à la fin du 18^e siècle</i>	883
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	883
<i>Illustrations</i>	885
Relevés :	886
Photos et documents :	888
Synthèse :	889
ANNEXE 3.21 - ÉTUDE DU 3 RUE RACINE	890
<i>Étude du bâti</i>	891
L'amphithéâtre	891
Un logis du 13 ^e s. en retrait de la rue (EC 500)	891
L'agrandissement du logis : la construction d'une aile en retour à la fin du 15 ^e s. (EC 495)	891
<i>La configuration de la parcelle 257 à la fin du 18^e s.</i>	892
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	892
<i>Illustrations</i>	893
Photos :	894

Synthèse :	895
ANNEXE 3.22 - ÉTUDE DU 5 RUE RACINE	896
<i>Étude du bâti</i>	897
Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)	897
Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)	897
<i>La configuration de la parcelle 256 à la fin du 18^e s.</i>	897
<i>La configuration de la parcelle 255 à la fin du 18^e s.</i>	898
<i>Les principales transformations des 19^e et 20^e s.</i>	898
<i>Illustrations</i>	899
Photos :	900
Document :	902
Synthèse :	903

Annexe 1 : Les sources

Annexe 1.1 - Les écrits

Annexe 1.1.1 - *Liber compositionum Ecclesiae Turonensis*, Cartulaire de l'Église de Tours (BNF, Nouv. Acq. Lat., Ms 1183)

Annexe 1.1.1.1 - Pièce 322

Texte non daté, il pourrait être antérieur à 1205 (MABIRE LA CAILLE 1988 : 54)

Universis sanctae Matris ecclesiae filiis ad quos presens carta pervenerit Girardus de Atheis, salutem. Noverit universitas vestra me divinae pietatis intuitu et consensu et assensu Lupae uxoris meae et Johannis filii et heredis mei, dedisse et concessisse et presenti carta confirmavisse Deo et ecclesiae beati Mauricii Turonensis domum et plateam qui jacet inter ipsam ecclesiam et turrim Regis, liberam et puram et perpetuam elemosinam pro salute animae meae et uxoris meae et antecessorum et heredum meorum et ut haec mea donatio rata et inconcussa in perpetuum perseveret presentem cartam sigilli mei appositione raboravi [...]

Annexe 1.1.1.2 - Pièce 74

Texte daté de juin 1208

Ego, Hugo Ridelli, [...] notum facio quod cum Gaufridus, frater meus, cruce signatus iter peregrinationis sue arripere vellet dedit Deo et ecclesie Beati Mauricii Turonensis in perpetuum elemosinam pro redemtionem anime sue et parentum suorum me presente, domum quandam cum toto herbergiagio sitam in claustro Beati Mauricii Turonensis juxta capellam Beate Marie quam ipse habuerat in portione hereditaria cum aliis rebus [...]

Annexe 1.1.1.3 - Pièce 57

Texte daté de 1213

Johannes Dei gratia Turonensis archiepiscopus, universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino. Universitati vestre notum facimus quod cum domus que fuerunt quondam Mathaei archidiaconi prope aulam nostram site in statum miserabilem ex querrarum incendio devenissent nos volentes ut ad utilitatem ecclesie nostre reedificari possent et in statum meliorem reduci eas cum omni integritate capitulo nostros salvo censu nostro concessimus sine contradictione in perpetuum possidendas presentes litteras sigillo nostro signatas ei in testimonium indulgentes. Actum Anno gratie MCCXIII.

Annexe 1.1.1.4 - Pièce 188

Texte daté de novembre 1232

Ludovicus Dei gratia Francorum rex [...] significavit nobis Matheus Auberti, serviens noster, quod cum inter ipsum et capitulum Beati Mauricii Turonensis super multis et variis querelis in diversis

locis fuisset diutius placitatum tandem inter ipsos omnes querele sospite sunt tali modo quod idem Matheus dicto capitulo concedit de assensu nostro et voluntate quandam plateam cum domo et propriisio que quondam plateam fuit Johannis Lemozine, quam dictus Matheus tenebat a nobis in feodo que etiam sita est prope claustum Sancti Mauricii, intra muros civitatis. Nos autem dictam plateam cum domo et propriisio concessimus pro bono pacis ex compositione supradicta nichil aliud possit dictum capitulum vindicare quod de feodo nostro moveret [...]

Annexe 1.1.1.5 - Pièce 278

Texte daté de janvier 1252 ou 1253

Fulco Fetmau miles tradidit et concessit in perpetuum capitulo Turonensi ad duos denarios censuales eidem Fulconi et suis heredibus in festo Beati Bricii annis singulis persolvendum quandam plateam sitam retro stabulum domus ipsius Fulconis Turonensis juxta murum domini regis sitam que protenditur in longum a dicto muro usque ad vineas dicte domus et protendit in latum ab angulo muri domus domini Aymari canonici Turonensis qui angulus est juxta vineas ipsius Fulconis usque ad murum domini regis. Pro que traditione et concessione eidem capitulo factis dedit idem capitulum eidem Fulconi decem libras currentis monete quas recognovit se ab eodem capitulo recipisse in pecunia numerata [...]

Annexe 1.1.1.6 - Pièce 277

Texte daté d'avril 1252 ou 1253

Fulco Fetmau miles vendidit venerabilibus decano et capitulo Turonensis tres solidos et sex denarios censuales quos habebat scilicet duos solidos super domo que vocatur Le Tou que fuit defuncti Jouberti Licant sita inter scalam domus sue site in claustro Turonensi et domum ubi manet Gaufridus thesaurarius Turonensis et duodecim denarios super domo que fuit quondam cujusdam mulieris que vocatur Neptis sita in judearia Turonensi contigua domui Guillelmi de Lochis capellani in ecclesia Turonensi et sex denarios super domo in qua manet Guillelmus Chesnuau capellanus in ecclesie Turonensi ad anniversarium ecclesie predicte deputata sita in dicta judearia in magna rua contigua domui defuncte Laurencie de Sancto Laurencio cum omni justitia alta et bassa et omni dominio quod habebat in rebus predictis precio viginti duarum librarum Turonensium [...]

Annexe 1.1.1.7 - Pièce 301-303

Texte daté du 25 juin 1266

[...] Pretera cum dicatur statutum esse in ecclesia Turonensi pro aliquis canonicus Turonensis non possit residentiam facere personalem nisi domum habeat conductam vel commodantam in claustro Turonensi vel in quarterio Sancti Laurentii vel aliquam aliam domum capituli Turonensi vel nisi maneat in aliqua de domibus que fuerunt defuncti Milonis Boceau juxta Basilicam illud idem statutum confirmamus ac etiam inoovamus et si alias statutum non fuit id ipsum in predicto capitulo statuimus declerantes hoc non tamen ad primam residentiam pertinere sed ad quam libet aliam personalem dum tamen canonicus qui residere personeliter voluerit aliquam domum de predictis vel in predictis locis pro competenti pensione valeat invenire [...]

Annexe 1.1.2 - Fonds médiéval du chapitre métropolitain (ADIL G44)

Annexe 1.1.2.1 - Charte de Josbert de Saint-Maure (extrait)

Texte de 1216

Johannes, Dei gratia Turonen, archiepiscopus, [...]. Notum facimus universis quod cum dilectus [...] Josberis de Sancta Maura, decanus ecclesie Turonen, domos suas de claustro nostro [...] bone memorie Hugonis de Sancta Maura patris sue et donatere eius ex testamento ipsius pacifice et quiete [...] possessas in manu sua teneret pro remedio anime sue et patris et parentum suorum in pleno capitulo coram nobis dedit in puram et perpetuam elemosinam esadem domos cum grangia et appenditiis salvo usu suo in vita sua [...]

Annexe 1.1.2.2 - Charte de Pierre de Lamballe, archevêque de Tours

Texte d'aout 1252

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis. Pertus Dei gratia Turonen, archiepiscopus salutem in Domino. Cum [...] nostri viri venerabili et discreti decanus et capitulum Turonen, quandam domum noventem de feodo nostro que fuit Martini Furnerii cum duabus plateis que claustro ecclesie Toron. adiacent adquisierint nos cupientes ipsius claustrum augmentum pariter et decorem nostrum dicte acquisitioni benignum impertimur assensum volentes et concedentes quod dicti decanus et capitulum dictam domum cum plateis predictis possideant et imperpetuum habeant cum omni immunitate et libertate qua vel quibus habent et possident suas alias proprias domos claustrum ecclesie Toronen. In cujus rei testimonium et munimen presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum. Datum anno Domini MCCL secundo mense augusto.

Annexe 1.1.3 - Réparations des maisons canoniales (ADIL G 158)

Annexe 1.1.3.1 - Devis de réparation de la maison de l'abbé Ferrand, située devant la Porte Roulline

Le 11 septembre 1778.

Devis estimatif des reconstructions et réparations qui sont à faire à la maison canoniale de Monsieur l'abbé Ferrand cy-devant chanoine de l'église de Tours situé cloître Saint-Gatien devant la porte Roulline.

Le pignon du bâtiment de la cuisine du côté de la rue étant déjà lézardé et faisant retraite et saillie de trois pieds de laditte rue au delà du nouveau mur de clôture de l'écurie de la maison de Monsieur l'abbé Sorbrière sera entièrement demoly sur la largeur de vingt pieds et trente-sept pieds de hauteur après avoir fait l'etayement de la lurne et du faitage de la charpente de comble et demoly deux chevrons de chaque côté ainsi que la couverture.

Le mur de cloture de la cour sera aussi demoli sur six toises de longueur et douze pieds six pouces de hauteur fondation comprise. Depuis ledit pignon jusqu'à [...] de la tour creuse du portail d'entrée. [...]

La fondation du nouveau pignon sera encastrée sur trois pieds de profondeur réduite au dessous du pavé de la rue vingt pieds de longueur et vingt-sept pour l'épaisseur produisant $\frac{2}{3}$ de toise [...] à remplir en maçonnerie de moillons à mortier de chaux et sable estimé y compris la fouille [...] et la fondation des jambages de la cheminée de la cuisine.

Les deux premières assises au dessus de la fondation seront en pierre de Sainte-Maure sur vingt pieds de longueur ensemble deux pieds de hauteurs et quinze pouces de lit réduit à fausse des Boutiner avec maçonnerie au derrière de laditte pierre en moillons et mortier de chaux et sable ensorte que cette partie ait deux pieds d'épaisseur. Le tout estimé la somme de [...]

Le mur du rez de chaussée depuis le dessus de laditte pierre dure jusqu'au dessus du plancher de la cuisine aura vingt pieds de longueur sur neuf pieds de hauteur jusqu'au dessus du plancher inférieur. Le premier étage sera construit en maçonnerie de moillons à mortier de chaux et sable sur vingt-deux pouces d'épaisseur formant retraite de dix-huit sur la dernière assise en pierre dure observant trois chaînettes en pierre de Bourré dans la largeur dudit pignon.

Le pignon au premier étage aura quatre toises de pourtour y compris la liaison dans le mur de face et la bouchière de la porte du cabinet qui doit être supprimée sur deux toises de hauteur de corps canné cette partie sera construite en pierre de gros Bourré employé sur son plats observant une ouverture de demi-croisé du côté du couchant de deux pieds six pouces de largeur sur sept pieds neuf pouces de hauteur y compris la feuillure cette partie de pignon estimé la somme de [...] cent trente six livres.

La partie dudit pignon sur dix-huit pieds six pouces de largeur et douze pieds six pouces de hauteur sera construite en pierre de menu Bourré et formera des rampes qui excéderont la couverture la couverture d'ardoise on observera dans cette pointe de pignon une ouverture de fenêtre pour la chambre en galetas de deux pieds six pouces de largeur sur quatre pieds six pouces de hauteur à laquelle la croisée de la chambre au dessous resservira en réformant la hauteur cette partie de pignon estimé à la somme de [...]

En construisant le dit pignon il sera construit au rez de chaussée une cheminée de cuisine de cinq pieds de largeur entre ses jambages dont les deux premières assises et les congères seront en pierre dure en la réservant de 10 à 12 pouces dans l'épaisseur du pignon [...] sera [...] Le tuyau en sera dévoyé du côté du levant afin que la cheminée du premier étage se trouve le plus éloigné du mur de côté du couchant qui sera possible cette cheminée aura trois pieds six pouces de largeurs entre ses jambages. L'ancienne barre de trémie y resservira. La souche commune de ces deux cheminées sera élevée à deux pieds six pouces du faitage dudit bâtiment, le tout estimé en se servant des meilleurs matériaux qui proviendront de la démolition et y compris des ouvrages de carrelages, bousillages, charpentes et couverture [...]

La croisée de la chambre au premier étage [...] sera en bois de chêne et composée de chassis dormant chassis à verres et à petits bois sans volets ferrés de patte en pierre [...] loqueteau à ressort et targette vitrée en grands carreaux et peinte à neuf enhaillé et blanc de ceruze à trois couches estimé y compris [...] réparation et peinture de l'ancienne demi croisée qui servira à la chambre en galetas [...]

Le dit pignon et mur de cloture ainsi construit se trouvera d'un seul et parfait alignement qui joindra sans ressaut ni retraite le nouveau mur de cloture de la maison de Monsieur l'abbé Sorbière ce qui rendra la rue plus large et même commode pour les voitures.

La cloison en plancher et collombage qui distribuent le premier étage du côté du couchant et du jardin en un [...] ou passage une chambre à cheminée et un cabinet seront entièrement demoli et supprimé. Et en leur lieu et place y sera construit treize toises et demi [...] de cloison neuve en brique et plâtre dans laquelle sera observé la porte d'entrée de la chambre de deux pieds neuf pouces de largeur sur sept pieds de hauteur qui sera placée de façon que le corridor soit réduit à cinq pieds de largeur et quinze pieds trois pouces de longueur [...]

Annexe 1.1.4 - Le premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours (ADIL 1Q282)

¹Par Gauthier et fils, daté du 12 novembre 1790.

Annexe 1.1.4.1 - Article dix huit

En vente n° 184 arr. 9

Autre maison canoniale a Monsieur l'abbé Barbet numero 2995 porte cochere d'entrée sur la place du terreau cour d'entrée de trente pieds de profondeur sur trente six pieds, au levant de laquelle est un apentit monté sur poteaux couvert d'ardoise trois cabinet d'aisance aussy couvert d'ardoise l'un sur l'autre.

Le principal corps de logis face au nord ayant sept toises et demi de face sur vingt trois pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'un vestibule dans lequel est un escalier a balustre un petite potager [...], ensuite une chambre a cheminée boisée d'hauteur et un office. Le premier étage composé deux cabinet, une antichambre leur entrée sur le dit escalier a une chambre a cheminée alcove boisée d'hauteur trois placards tableau peint sur la cheminée et garde-robe. Le second étage composée deux petite chambre a cheminée et cabinet en suite un autre chambre aussy a cheminée et deux cabinets, au dessus un grand grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise. Sous le dit batiment est un caveau servant d'entrée a deux caves voustées l'une sur l'autre.

Autre corps de batiment en retour de celui cy dessus de trente neuf pieds de face sur quinze pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'une cuisine potager evier une écurie avec mangeoire et ratelier au premier étage une chambre a cheminée boisée alcove passage a un petit cabinet, autre cabinet dans un petit avant corps sur la place du terreau au second une chambre a cheminée et un cabinet, grenier au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise.

La ditte maison estimée déduction faite des reparations et impositions la somme de cinq mil livres

Cy 5000

Annexe 1.1.4.2 - Article dix neuf

Ne vendre qu'avec la maison canoniale de M Mine n° 2993 à cause de différentes communications et servitudes entre les deux bâtiments.

Maison de la mansse capitulaire du cy devant chapitre rüe de la porte rouline numéro 2994 occupé par Monsieur l'abbé Dolbeau, entrée par un porte batarde sous un corps de batiment face au levant de trente quatre pieds sur dix sept pieds d'épaisseurs hors œuvre composé au rez de chaussé d'un passage d'entrée deux cuisine avec potager et evier, un salon, un escalier en avant corps en pierre costé du levant, décharge sous ledit escalier. Au premier étage une chambre à cheminée boisée ensuite une autre chambre a cheminée bosée avec tableau au dessus un grenier divisé en deux parties par un cloison de planche a deux égouts couvert d'ardoise, au midy du premier batiment numero 2993 cy apres est un siège d'aisance.

¹La transcription se limite aux articles de 18 à 37 qui concernent les maisons canoniales inscrites sur l'emprise de l'amphithéâtre gallo-romain

Au levant du dit bâtiment est une cour d'entrée de trente six pieds réduit, au levant de laquelle est un réduit en apentit et comble montée sur poteau couvert d'ardoise sous lequel est un puy commun avec le numero 2993, au midy de laquelle cour est l'entrée d'une cave voustée sou le bâtiment du dit numéro.

La ditte maison estimée déduction faite comme dessus la somme de quinze cent livres

Cy 1500

Annexe 1.1.4.3 - Article vingt

La vente n° 209 arr. 8 avec [...] 19 cy dessus

Maison canoniale a Monsieur l'abbé Miné rüe de la porte rouline numéro 2993 son entrée par une porte batarde et cour de dix huit sur vingt pieds au nord de laquelle est un petit bucher sous le numero cy dessus

Principal corps de logis face au levant de sept toise de face sur vingt neuf pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'un escalier en pierre avec pt. grille d'entrée sur la cour ensuite un vestibule salle boisé lambris d'appui et corniche, salon avec niche de poêle dans l'emplacement d'une cheminée une glace boisée d'hauteur avec deux placards lambris d'apuis, une chambre de domestique y ayant son entrée, antichambre a une chambre a cheminée au premier étage et antichambre a une chambre et cheminée boisée bibliothèque et lambris d'apuis, au dessus un grand grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise sous le dit bâtiment est une cave voustée son entrée sur une bucher servant aussy d'entrée à la maison cy dessus.

Au couchant du dit bâtiment est un autre corps face sur la cour de dix huit pieds sur quinze pieds hors œuvre composé d'une cuisine, four a patisserie, potager, evier, office et lavoir entrée sur l'escalier comble grenier a deux égouts couvert d'ardoise, au levant du dit bâtiment est un jardin de sept toise de profondeur sur sept toises et demi de largeur dans lequel est un cabinet d'aisance couvert d'ardoise. Ledit jardin garny de trailage sur le mur puy commun avec la maison numero 2994

La ditte maison estimée deduction faite comme dessus la somme de trois mil cinq cent livres

Cy 3500

Annexe 1.1.4.4 - Article vingt un

La vente n° 185 arr. 9

Maison canoniale de Monsieur l'abbé Normand numero 2992 rue de la porte Rouline son entrée par une porte batarde cour d'entrée de vingt quatre pieds sur vingt deux pieds de largeur, au midy de laquelle est un puy commun avec la maison numero 2991. Charpent a deux égouts couvert d'ardoise, au nord de laditte cour est un de logis de trente trois sur quize pieds d'épaisseur hors œuvre composé d'un bucher cabinet d'aisance, cuisine avec potager et évier, salon a cheminée boisée, au premier étage une chambre a cheminée boisée son entrée sur le palier cy après, autre chambre a cheminée boisée lambris d'apuis, un cabinet, grenier au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise, autre bâtiment en retour costé du midy de vingt sept sur dix huit pieds d'épaisseur composé au rez de chaussée d'un escalier a balustre, une chambre a cheminée boisée avec lambris d'apui , au

premier étage une chambre a cheminée boisée avec alcove et un² cabinet, au dessus un grenier et chambre de domestique une mansarde charpente a deux égouts couvert d'ardoise au levant dudit bâtiment est une entrée en décharge servant d'entrée a un cellier solivé, pour lequel sont deux caves voustées pour la maison numero 2991

La ditte maison estimée déduction faite des réparations et imposition la somme de deux mil livres

Cy 2000

Annexe 1.1.4.5 - Article vingt deux

La vente n° 174 arr. 9

³Maison canoniale a Monsieur Barat numéro 2991, rue de la Porte Rouline entrée a porte cochère cour d'entrée de trente deux pieds sur vingt deux pieds de profondeur, au nord de laditte cour un puy commun avec la maison numéro 2992 du même côté est une décente deux caves voustée sous la maison du sus dit numéro, au midy de ladite cour est un corps de vingt deux pieds sur douze pieds hors œuvre composé deux cabinets d'aisance avec remise écurie avec mangeoire et ratelier grenier perdu au dessus comble a deux égouts couvert d'ardoise.

Le grand corps de logis face au levant et couchant de huit toises de face sur trente neuf pieds d'épaisseur et vingt sept pieds aussy d'épaisseur vis-à-vis la maison numéro 2992. Composé au rez de chaussée d'un vestibule une cuisine avec four a pâtisserie potager evier, chambre de domestique, escalier en bois a balustre, salon⁴, salle de compagnie a cheminée boisé et office. Le premier étage composé d'un passage à côté de l'escalier en bois montant au grenier ensuite un cabinet chambre à cheminée, au autre⁵ cabinet a côté l'entrée condamné sur le sus dit escalier loué à Monsieur l'abbé Normand, qui a percé une porte par chez lui et condamnée sur le sus dit escalier côté du midy un passage a cheminée et a deux chambre a cheminée dont une boisée et un cabinet, au dessus un grenier et une chambre de domestique charpente a deux égouts croupe couvert d'ardoise, au levant desdit bâtiments est un jardin de neuf toises réduite de longueur sur sept toises aussi réduite les murs garni de treillage du côté du midy et une charmille

La ditte maison estimée déduction faite comme dessus la somme de six mil livres

Cy 6000

Annexe 1.1.4.6 - Article vingt trois

En vente 9 [...] 154 arr. 5

Maison canoniale sans numéro de la porte Rouline a Monsieur l'abbé Dupuis entrée a porte cochère cour d'entrée de douze toises de profondeur sur cinq toises de largeur réduite, au midy d'y celle est une petite cour et jardin renfermé de treillage de huit toises sur sept toises dans lequel est un petit bâtiment couvert d'ardoise servant de magasin, au couchant dudit jardin est un autre corps face sur la sus ditte cour de trente pieds dur vingt pieds de profondeur composé d'une remise cabinet

² Correction interlinéaire supérieure qui remplace un « deux » rayé.

³ Mention marginale « avec chambre à cheminée boisée, [...] de [...] cabinet de toilette [...] ».

⁴ Suivi de l'expression raturée « avec lambris d'appui ».

⁵ Suivi de l'adjectif raturé « grand ».

d'aisance une écurie avec mangeoire et ratelier dans laquelle est une décharge cabinet d'aisance sur la cour au dessus du dit bâtiment un grand grenier en mansarde charpente a deux égouts deux croupes couvert d'ardoise, au levant de la cour d'entrée et grand corps de logis est un partere de huit toises sur sept toises réduite dans lequel est un petit corps de bâtiment servant de chapelle voustée son entrée par le grand corps de logis, orné d'un autel à tombeau de bois peint en marbre, ainsy que le pourtour des murs, six chandeliers et un crusifix de cuivre argenté, parquetée, trois tableaux et deux prie dieu, deux cabinet au dessus, grenier perdu couvert d'ardoise.

Le grand corps face au midy de huit toises d'épaisseur composé au rez de chaussée d'un vestibule, cabinet a cheminée boisée et lambris d'apuis derrière lequel est un office salle de compagnie a cheminée boisée avec chambranle de marbre plafonnée parquetée lambris d'apui office a costé un escalier rampan en bois avce rampe en fer au dessous décharge autre décharge et passage a un autre escalier de pierre sous lequel est une descente à deux caves sous ledit bâtiment, une petite cour autour de laquelle est une petite gallerie sur lequel est une passage tournant dans lequel est un évier charpente en apentit couvert d'ardoise le premier étage composé d'un pallier d'entrée régnant qui conduit à l'escalier de pierre ci-dessus un cabinet passage et a une cheminée boisée plafonnée alcove deux garderobes, et lambris d'apui un cabinet ensuite une antichambre servante d'entrée à une autre chambre a cheminée plafonnée boisée lambris d'apuis avec alcove, deux garderobes, autre chambre à cheminée boisée lambris d'apui alcoves au dessus deux chambres plafonnée dont une à cheminée en mansarde, un grand grenier aussy en mansarde ayant leur entrée sur une antichambre sur l'escalier de pierre deux combles à deux égouts au dessous couvert d'ardoise sous ledit bâtiment sont deux caves et trois caveaux.

Au couchant dudit grand corps de logis est un autre corps de batiment de dix huit pieds sur quinze pieds hors œuvre composé au rez de chaussée d'une cuisine a cheminée fourg potager évier pavée en dalle de pierre dure son entrée sur le sus dit escalier de pierre au dessus une chambre a cheminée boisée alcove deux garderobes une entrée sur l'escalier, au dessus un grenier charpente à deux égouts couvert d'ardoise au midy dudit batiment est une cour pavée dans laqu'elle est un puy et trappe de cave cy-dessus.

Le dit batiment estimé déduction faite des réparations et imposition la somme de dix mil livres

Cy 10000

Annexe 1.1.4.7 - Article vingt quatre

Barat Devilliers

Maison canoniale a monsieur l'abbé Barat Devilliers rüe de la porte Rouline numéro 2990 y ayant son entrée par une porte cocherre de forme circulaire. Cour d'entrée de dix toises de profondeur sur six toises d'épaisseur, a costé de la porte d'entrée est un cabinet d'aisance au levant d'y celle une remise en apentit couvert d'ardoise, un passage qui sert d'entrée au jardin puy dessous avec son tours, un cabinet au dessus à cheminé boisé, et placard en bibliothèque, petit grenier au dessus Charpente à deux égouts couvert d'ardoise, au levant d'y celle cours est un jardin de huit toises sur sept toises reduite de largeur dans lequel est un cabinet son entrée par le grand corps de logis charpente en appentis, couvert d'ardoises,

Grand corps de logis face sur la cour d'entrée de vingt six pieds d'épaisseur sur dix toises de face, composé au rez de chaussée d'un vestibule dans lequel est un escalier en pierre et bois, antichambre a une chambre a cheminée boisée lambris d'appuis et deux cabinets, une cuisine avec potager et evier dans un lavoir et passage d'entrée sur la petite cour, dans laquelle est une descente a une cave caveau voutté et cellier solivé sous ledit batiment, Le premier étage composé d'une antichambre a une chambre a cheminée boisée, glace et tableau oval peinte au dessus, alcove garderobe, au couchant dudit escalier est une chambre à cheminée boisée, glace et imposte peint au

dessus, alcove, garde-robe et deux cabinets, grenier regnant au dessus divisé en deux parties charpente à deux égouts couvert d'ardoise.

Au midi est un autre corps de bâtiment adossé à celui-ci de plus de trente-neuf pieds de face sur dix-sept pieds, composé au rez-de-chaussée d'un salon à cheminée boisée, office, cabinet, passage à une chambre à cheminée aussi boisée. Le premier étage composé d'une chambre à cheminée, passage d'entrée par un petit escalier de dégagement en bois, autre chambre au dessus au dessus un grenier charpente à deux égouts couvert d'ardoise au midi et couchant est une cour pavée de dix-huit sur douze pieds de largeur, son entrée sur la rue au midi d'y celle est une écurie avec mangeoire et râtelier, grenier dessus charpente en apentit couvert d'ardoise au levant d'y celle deux cabinets d'aisance l'un sur l'autre, charpente en apentit couvert d'ardoise

La dite maison estimée déduction faite comme dessus la somme de huit mil livres

Cy 8000

Annexe 1.1.4.8 - Article vingt cinq

En vente n°15°4 arr. 9

Maison canoniale à Monsieur l'abbé Christiaen à la porte Rouline numéro 2988 jardin cour divisée en deux parties par un mur d'apuis ayant ensemble huit toises et demi, sur six toises au nord du dit jardin est une serre deux cabinets d'aisance l'un sur l'autre charpente en apentit couvert d'ardoise, au nord de la partie de la cour sont deux cabinets l'un sur l'autre entrée par un grand corps de logis couvert d'ardoise.

Grand corps de logis face au couchant de sept toises cinq pieds sur dix-huit pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez-de-chaussée d'une antichambre dans lequel est un escalier en bois par lequel est une décharge servant d'entrée à un salon à cheminée boisée avec lambris d'apuis et office, au nord du dit escalier un passage à une grande cour cy après dans lequel est une décente à une cave et caveau vousté et à une cuisine, four, potager et évier, le premier étage composé d'une entrée sur le palier de l'escalier à côté duquel est un autre petit escalier dérobé pour monter au grenier ensuite une chambre à cheminée boisée avec placard, garde-robe sous la cage du petit escalier au levant du dit escalier une antichambre à une salle à cheminée boisée lambris d'apuis. La dite deux pièces sur l'arcade de la porte Rouline autre entrée servant de chambre de domestique et à une chambre à cheminée boisée et cabinet d'aisance au dessus d'une remise la dite cour, au dessus deux chambres en mansarde deux greniers charpente à deux égouts couvert d'ardoise

Au nord du dit bâtiment est une cour son entrée sur la rue Creuse de huit toises et demi sur sept toises de largeur dans laquelle est un puy avec pompe et une citerne, au couchant d'y celle est une décharge en apentit couvert d'ardoise à côté de laquelle est la décente [...], au nord d'y celle est une remise, une petite écurie avec mangeoire et râtelier dans laquelle est une porte de communication à la maison de Monsieur l'abbé Gosmé au dessus un grenier en apentit couvert d'ardoise

La dite maison estimée déduction faite des réparations et imposition la somme de deux mil cinq cent livres

Cy 2500

Annexe 1.1.4.9 - Article vingt six

En vente N° 204 arr. 9

Maison canoniale de Monsieur l'abbé Gosmé numéro 2985 entrée sur la rue Creuse par une grande et petite porte cochère et jardin d'entrée en deux parties séparés par un mur d'apuis ayant ensemble dix toises et demi sur six toises et demi a costé de la petite porte un puy dans lequel est une pompe de bois

Le principal corps de logis face sur laditte cour de trente pieds sur dix huit toises hors œuvre compé au rez de chaussée d'un vestibule dans le fond duquel est un escalier en bois sous lequel est une descente a un cellier solivé servant aussy d'entrée a deux caveaux voustés et un caveau, ensuite au dit rez de chaussée une autre chambre a cheminée boisée précédée d'une antichambre sur le sus dit escalier, a costé duquel est un petit escalier dérobée en bois qui descend a une écurie avec mangeoire et ratelier son entrée sur la rue Creuse grenier a [...] en apentit couvert d'ardoise. Le premier étage du sus dit bâtiment composé sur l'arceau de la rue Creuse d'une entrée une chambre a cheminée boisée alcove garderobe et cabinet, autre chambre a cheminée boisée dans la tours duveau le dessous faisant partie de la ferme de Botelet jardinier. Le premier étage du principal corps de batiment est une chambre a cheminée alcove boisée d'hauteur et placard un cabinet dans lequel est une petite bibliothèque. Le second au dessus de la ditte arcade et tours est une chambre a cheminée et grenier le tout couvert d'ardoise. Le second étage du principal corps de un grand grenier a deux égouts couverts d'ardoise, au troisième sur l'arceau une chambre son entrée par le grenier cy dessus, grenier perdu au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise

Au levant du dit corps de logis, sont deux petits corps de sept toises cinq pieds sur dix huit pieds hors œuvre composé d'une chambre a cheminée boisée cabinet ascalier derobé sous lequel est un gardemanger, ensuite une cuisine avec fours potager evier sous la sus ditte chambre et passage un cellier solivé, au dessus dudit rez de chaussée un grenier charpente a deux egouts couvert d'ardoise

Au levant dudit batiment est une petite cour de vingt huit sur quinze pied d'épaisseur hors œuvre dans laquelle sont deux petits corps de batiment l'un servant de décharge et l'autre de cabinet d'aisance en apentit couvert de thuille

La ditte maison estimée déduction faite des réparations et impositions la somme de trois mil livres

Cy 3000

Annexe 1.1.4.10 - Article vingt sept

En vente n°180 arr. 9

Maison canoniale a Monsieur l'abbé Diot numéro 2981 rue Creuse, entrée a porte cocherre cour d'entrée de six toises et demi quarrée au midy de laquelle est un cabinet d'aisance en apentit couvert d'ardoise, du même cotté est un batiment de vingt cinq pied réduit d'épaisseur sur trente pieds de face, composé d'une remise cabinet d'aisance serrebois dans lequel est un petit escalier en bois. Ecurie avec mangeoire et ratelier, une serre derrière, grenier et deux chambre au dessus mansarde lambrissée en blanc de Bourre charpente a deux égouts couvert d'ardoise.

Au nord de la ditte cour est un perron en pierre dure rampe en fer servant d'entrée au principal corps de logis face au midy de sept toises et demi sur vingt pied d'épaisseur hors œuvre composée au rez de chaussée d'une cuisine four, potager et evier un office, passage a un escalier, contre lequel est un puy commun avec la maison de Monsieur l'abbé Soular et un cabinet au dessus vestibule qui communique a une entrée a une petite cuisine et office, et un cellier sous le batiment longeant sur la rue [...] Le premier étage composé d'un salon avec placard niche de poêle lambris d'hauteur et d'apuis, chambre a cheminée boisée avec tableau au dessus alcove et placard boisé d'hauteur et d'apuis un cabinet et escalier en bois montant aux mansarde a une chambre de domestique lambrissée en blanc de Bourre charpente à deux égouts couverte d'ardoise, ensuite au dit premier étage un

passage a deux chambre de domestiques et grenier sur le batiment longeans sur la rüe y dessus énoncé, charpente a deux égouts couvert d'ardoise, le sus dit cops en retour sur la rue Creuse de trente trois pieds sur trente pieds d'épaisseur, composé au premier étage d'une salle a cheminée boisée alcove lambris d'hauteur d'appui précédée d'une entrée sur l'escalier au dessus sous le cellier office et deux caves voustées ayant leur entré par le batiment cy dessus, au dessus est le grand grenier aussi cy dessus.

Au couchant du principal corps de logis est un autre corps de quinze sur neuf pieds hors œuvre avec premier étage est un cabinet a cheminée boisée charpente en apentit et croupe couvert d'ardoise, au midy et couchant du dit cabinet de neuf sur douze toizes reduitte des murs garni de treillage et arbres fruitiers.

La ditte maison estimée déduction faite comme dessus la somme de six mil livres

Cy 6000

Annexe 1.1.4.11 - Article vingt huit

Mise en vente n° 32 arr. 1

Maison de la mense capitulaire du cy devant chapitre rue Creuse numero 2979 occupée par Monsieur l'abbé Potoussier entrée par une porte batarde cour d'entrée de vingt sept pieds sur dix huit pieds de longueur, au couchant et midy delaqu'elle est un avant corps en apentit, au rez de chaussée un office, au dessus un autre cabinet a cheminée, grenier perdu, au dessus un autre cabinet a cheminée, grenier perdu au dessus couvert d'ardoise au midy de la ditte cour est une cave voustée régante sous la batiment de Monsieur l'abbé Diot

Le principal corps de batiment face au midy de sept toises deux pieds sur dix huit pieds d'épaisseur hors d'œuvre composée au rez de chaussée d'une chambre a cheminée boisée, lambris d'hauteur et d'apuis une cuisine avec four potager et evier [bucher] dans lequel est un escalier de bois sous lequel est un siège d'aisance le premier etage ayant son entrée par un escalier de pierre [avec grille] pratiquée dans une partie circulaire et [...] , composée d'une chambre a cheminée boisée autre chambre a cheminée au bout de laqu'elle est un escalier et pallier avec siège d'aisance au dessus un grand grenier au dessus charpente a deux egouts couvert d'ardoise au au midy du dit batiment un petit jardin puy commun avec Monsieur l'abbé Diot

La ditte maison estimée déduction faite comme aux articles cy dessus la somme de quinze cent livres

Cy 1500

Annexe 1.1.4.12 - Article vingt neuf

Maison canoniale a Monsieur l'abbé Raboteau rue Creuse numero 2978 entrée porte cocherre cour d'entrée de trente trois pieds sur vingt neuf pieds de largeur dans la qu'elle est un puy avec son toit couvert d'ardoise sous lequel est la décente a une cave sous le batiment de Monsieur l'abbé Barbet

Principal corps de batiment face au midy ayant son trente neuf pied reduit sur vingt un pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée son entrée par le batiment en retour cy après d'un salon avec niche de poële, chambre a cheminée boisée. Le premier étage une antichambre et cabinet tout deux divisé par une cloison formant lambris d'hauteur et vitrage a petit bois ensuite une chambre a cheminée une grarderobe autre achambre acheminée boisée avec bibliothèque placard, lambris d'hauteur et d'appui, au dessus un grand grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise autre corps

de bâtiment en retour costé du couchant de vingt un pied d'épaisseur sur quinze pieds composé au rez de chaussée d'un passage office serrebois au premier étage, passage a une chambre a cheminée cabinet d'aisance précédé d'une entrée sur un petit escalier dérobé montant a un grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise, autre bâtiment aussy en retour du principal corps de vingt sept pieds de face sur la cour sur quinze pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'une entrée dans lequel est un escalier une cuisine avec potager evier et décharge sous l'escalier, et une remise au premier étage une chambre à cheminée charpente en apentit couvert d'ardoise.

La ditte maison estimée déduction faite des réparations et impositions comme dessus la somme de deux mil livres

Cy 2000

Annexe 1.1.4.13 - Article trente

Vendue

Maison canoniale a Monsieur l'abbé Girolet rüe de la Bezoche numéro 2956 a porte cocherre et cour d'entrée de huit toises et demi de profondeur sur seize de longueur au midy de laqu'elle un petit bâtiment composé d'une remise une décharge dans laquelle est un poulain montant à deux chambres grenier perdu au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise dans laditte cour un puy avec son tour, un cabinet d'aisance un autre corps longeant sur la ditte rüe face au midy et couchant ce compris dans les dimensions de la cour composé au rez de chaussée d'une entrée dans lequel est un escalier un salon a cheminée a deux cabinets et un serre bois, au premier étage entrée a une chambre cabinet autre chambre a cheminée boisée, autre chambre aussy a cheminée boisée et deux cabinets au dessus au nord dudit escalier une grande chambre en mansarde a cheminée, au midy dudit escalier entrée a une chambre de domestique en mansarde et un grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise a costé de la porte d'entrée est un angard monté sur poteaux couvert d'ardoise au nord de laditte porte d'entrée est une netrée à un cellier solivé servant d'entrée a une cave vousté divisé en deux parties par un mur sous le grand bâtiment sur laquelle décente est un perron qui sert d'entrée au premier étage du grand corps de logis, autre perron servant aussy d'entrée ausus dit premier étage et a une terrasse en charmille de douze toises et demi sur dix huit pieds de largeur au bout de laqu'elle est un cabinet d'aisance

Le corps principal face sur la cour d'entrée de dix toises et demi sur vingt cinq pieds d'épaisseur composé au rez de chaussée d'une cuisine four potager et evier un passage a une décharge a un grand bucher avec entrée sur la dite cour, au premier etage est un vestibule entrée sur la ditte terrasse autour duquel est un escalier en bois rampe en fer ensuite un salon a cheminée boisée niche de poële et lambris d'appui une salle a cheminée parquetée et plafonnée avec lambris d'ateur et d'appui avec chambranle de marbre autre chambre a cheminée boisée, un petit cabinet précédé d'une antichambre son entrée sur la perron au dessus de la décente des caves servant aussy d'entrée a une chambre a cheminée boisée et passage a un cabinet au dessus de l'écurie, l'etage de mansardes entrée par desus dit escalier par une antichambre a un corridor servant d'entrée a deux chambres en mansarde lambrissée en blanc de bourre dont une a cheminée et a un grand grenier dans lequel est pratiqué une décharge, charpente a deux égouts couvert d'ardoise, au couchant dudit grand corps de logis est un pavillon au rez de chaussée une chambre a cheminée boisée chambranle en pierre de liaire et tablette en marbre deux cabinets au dessus une chambre a cheminée boisée alcove plafonnée en blanc de bourre entrée cabinet est un fruitier construit en mansarde grenier perdu charpente a deux égouts couvert d'ardoise

Au nord du dit grand corps de logis regnant dans la longueur du dit bâtiment composé deux offices une décharge et cabinet au nord et couchant des dit bâtiment est une petite cour de vingt quatre sur vingt huit pieds.

Au nord dudit bâtiment sur l'angle de la crüe de la Bezoche est une écurie de quinze sur dix pieds hors œuvre avec mangeoire et ratelier cabinet au dessus charpente à deux égouts couvert d'ardoise

La ditte maison estimée déduction faite des réparations et impositions la somme de dix huit mil livres

Cy 18000

Annexe 1.1.4.14 - Article trente un

En vente n° 180 arr. 8

Maison canoniale de Monsieur l'abbé Quinquet numéro rue creuse entrée par une porte cocherre cour d'entrée de six toises sur cinq toises reduitte dans laqu'elle est un puy, une décente sous un avant corps a une cave vousté costé du nord est une petite cour a fumier dans laqu'elle est un cabinet d'aisance et une écurie avec mangeoire et ratelier

Principal corps de logis sur la cour d'entrée de neuf toises et demi sur vingt deux pieds d'épaisseur hors œuvre, avec étage souterein composé d'une cuisine avec potager évier, passage a une décharge et a un bucher dans lequel est l'entrée de la cave cy dessus. Le premier étage, composé d'un vestibule avec placard et lambris d'apuis, L'entrée précédée d'un perron extérieur sur laditte cour avec rampe en fer, ensuite une salle a cheminée boisée avec lambris d'hauteur et d'apuis corniche, chambre acheminée boisée avec alcove lambris d'hauteur et d'apuis, deux garderobe au dessus dudit étage une netrée sur l'escalier cy après a une chambre de domestique en mansarde lambrissée en blanc de bourre et un grenier dans lequel est une autre chambre de domestique lambrissée en blanc de bourrecharpente a deux égouts couvert d'ardoise, Au couchant du dit bâtiment est un coridor de six piedsde largeur réduitte sur vingt trois pieds attenant le bâtiment cy dessus est celui cy après lequel a la place sur un petit jardin ayant trente pieds de face sur quatorze pieds d'épaisseur sous lequel est une cave voustée. Le premier étage ou rez de chaussée composé d'un escalier montant au grenier servant d'entrée au grand corps cy dessus une chambre a cheminée boisée avec placard un cabinet, grenier au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise

Au levant dudit bâtiment est un petit jardin de sept sur six toises et demi dans lequel est un cabinet d'aisance couvert d'ardoise

Laditte maison estimée déduction faite comme aux articles cy dessus la somme de six mil livres

Cy 6000

Annexe 1.1.4.15 - Article trente deux

En vente n° 160 arr. 1

Maison canoniale a monsieur l'abbé Carré rue creuse numéro entrée a porte cocherre cour d'entrée de figure irrégulière de vingt trois toises et demi de profondeur sur seize pieds réduit de largeur

Vers midy d'y celle est une fosse/cour à fumier un puy est son tour du meme costé est un jardin en terrasse précédé d'un perron sur ladite cour et un mur de terrasse d'apui, décoré de charmille contenant six chainées

Le grand corps de logis de neuf toises de face au midy sur dix huit pieds d'épaisseur réduite formant deux corps de bâtiment, composé au rez de chaussée d'une cuisine avec potager et évier, une décharge, une entrée a une cave vousté et un caveau, un escalier en pierre a vis petit grille servant d'entrée a un salon avec niche a poêle avec lambris d'apuis en partie, une salle a cheminée chambranle de marbre le surplus boisé d'hauteur et d'apuis imposte sur la porte parquetée et un cabinet dans un avant corps autre cabinet au dessus son entrée par le premier étage charpente en apentit couvert d'ardoise

Le premier étage composé d'une entrée a une chambre a cheminée boisée, autre chambre aussy a cheminée boisée d'hauteur, derrière la porte de l'entrée une armoire a deux vantaux scellé a patte en pierre avec dressoire, plus une autre chambre a cheminée son entrée sur le sus dit escalier, au dessus deux grenier charpente a deux égouts couvert de thuille et d'ardoise

En retour face au levant est un autre corps de bâtiment de neuf toises et demi sur vingt six pieds hors œuvre composé au rez de chaussée d'une entrée dans lequel est un escalier rampan en bois a balustré écurie avec mangeoire et ratelier une remise dans laquelle est un cabinet d'aisance. Le premier étage son entrée sur le dit escalier composé d'une chambre a cheminée autre chambre a cheminée boisée en partie de lambris d'hauteur cabinet garde-robe grand grenier au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise sur le jardin est un escalier derobé a vis [petite grille] rue décharge au dessus une chambre couvert d'ardoise

La ditte maison estimée déduction faite comme cy dessus la somme de six mil livres

Cy 6000

Annexe 1.1.4.16 - Article trente trois

En vente n° 167 arr. 9

Maison canoniale a Monsieur l'abbé Soular rue creuse numéro 2984, porte batarde et cour d'entrée de sept toises et demi de profondeur sur six toises et demi dans laqu'elle cour est un puy avec son tour et poulie, au midy de laditte cour un angard en apentit monté sur poteau couvert d'ardoise et une fosse a fumier. Vers couchant est un corps de bâtiment servant d'écurie et de décharge un grenier dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise, du meme costé est un cabinet d'aisance et un lavoir grenier dessus charpente en apentit couvert d'ardoise

Grand corps de bâtiment face sur la cour de sept toises de face sur vingt deux pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'un salon a cheminée boisée lambris d'hauteur et d'apuis, un office, un petit escalier rampan rampe en bois sous lequel est une décente a une cave sous le dit bâtiment, ensuite une salle a cheminée chambranle de marbre le surplus boisé d'hauteur et d'apuis avec quatre coins, corniche et encadrement de tapisserie et un cabinet sur la palier

L'arrivé, deux chambres a cheminée dont une boisé placard lambris d'hauteur et d'apuis et un cabinet au dessus un grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise.

La ditte maison estimée déduction faite comme dessus la somme de deux mil livres

Cy 2000

Annexe 1.1.4.17 - Article trente quatre

Vendue

Maison canoniale de Monsieur l'abbé Leuzière numéro 2987 porte cochère sur la rue creuse cour d'entrée de six toises sur sept toises dans laquelle est un angrad monté sur poteau en apentit couvert d'ardoise dans le fond duquel sont deux cabinets d'aisance.

Le grand corps de logis face au midy et nord de six toises de face sur vingt huit pieds d'épaisseur composé au rez de chaussée d'un vestibule dans lequel est un escalier en bois sous lequel est une décente a une cave deux caveaux voustées derrière le dit escalier un salon a cheminée deux placards letout boisé d'hauteur une salle a cheminée boisée, lambris d'hauteur et d'apui et deux cabinets entrée sur le dit vestibule est un office a cheminée potager et placard au premier étage un passage servant d'entrée a deux cabinets et a une chambre a cheminée boisée sur trois faces deux placards et lambris d'apuis et corniche au levant dudit escalier une antichambre a une cheminée alcove le tout boisée d'hauteur, cabinet garde-robe avec placards et autre cabinet, au dessus un passage servant d'entrée a quatre chambres et une a cheminée toutes en mansarde lambrissé en blanc de bourre charpente à deux égouts couvert d'ardoise

Au couchant de la dite cour et terrasse est un apentit de dix toises et demie sur treize pieds réduit hors œuvre composé d'une écurie avec mangeoire et ratelier, une cuisine avec potager et evier avec décharge un bucher au dessus un cabinet grenier couvert d'ardoise.

Autre corps de logis en retour sur la terrasse de vingt sept pieds de face sur dix sept pieds hors œuvre composé au rez de chaussée d'une chambre entrée a une chambre a cheminée boisée avec emplacement de glace, grenier dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise sous le dit bâtiment est une cave voustée son entrée sur la terrasse

Au nord et levant des dits bâtiments et cours est une terrasse plantée de tilleuls et charmille d'apuis de dix neuf toises sur treize toises réduite la sus dite cour et terrasse divisée d'un mur d'apui dans lequel est un puy porte de sortie sur la rue de la Bezoche

La dite maison estimée déduction faite comme dessus la somme de six mil cinq cent livres

Cy 6500

Annexe 1.1.4.18 - Article trente cinq

En vente 93°15 [...] 4 arr. 6

Maison canoniale de Monsieur l'abbé Roger rue creuse numéro 2986 son entrée a porte cochère cour d'entrée de six toises sur neuf toises réduite.

Principal corps de bâtiment face sur la dite cour de neuf toises sur vingt quatre pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée au rez de chaussée d'une cuisine potager lavoir une décharge entrée dans laquelle est un escalier en bois sous lequel est l'entrée d'une cave et un caveau vousté un premier étage une arrivée servant d'entrée a une décharge a une antichambre avec deux placards a un passage a une chambre a cheminée boisée plafonnée parquetée avec lambris d'hauteur, une garde-robe et un cabinet d'aisance, sur la dite arrivée un office a un salon a cheminée boisée deux placards plafond et lambris d'apuis corniche, dans le dit escalier une petite décharge sur le dit étage une chambre ou mansarde lambrissée en blanc de bourre et un grenier charpente a deux égouts et croupe couvert d'ardoise

Autre corps au levant de ladite cour de neuf toises de face sur dix huit pieds d'épaisseur hors œuvre composé d'une écurie avec mangeoire et ratelier une remise dans laquelle est une entrée a un petit escalier un bucher au dessus une charbonnière précédée d'une entrée a une chambre de domestique et un fruitier au dessus du tout un grand grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise

Attenant la ditte salle cour est un jardin enterrassé dans lequel est une serre a cheminée voustée en apentit couvert d'ardoise le tout ayant douze toises sur dix toises réduit

Au nord du grand corps de logis est un pavillon entrée sur le jardin et passage de la cour d'entrée a une autre petite cour dans laquelle est un puy sous le dit passage un cabinet d'aisance au dessus duquel est un cabinet parqueté cy dessus charpente en pavillon croupe a deux égouts couvert d'ardoise, au midy de la ditte cour est une fruiterie de dix pieds carré réduit grenier au dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoise, au couchant dudit corps est un jardin de dix toises sur sept toises réduit deux entrées sur la rue creuse.

Au couchant du grand corps de logis est un bâtiment face au midy de vingt un pieds sur vingt pieds composé d'une chambre a cheminée boisée avec tableau au dessus et lambris d'apuis au dessus une chambre à cheminée boisée garde-robe dans l'alcove charpente a deux égouts couvert d'ardoise au couchant dudit corps est un apentit de dix sept pieds de face sur dix pieds composé d'un passage à la cour cy après et un cabinet apentit couvert d'ardoise a costé et une décente aune cave vousté sous la bâtiment de Mr l'abbé de Leuzière

Au nord du dit bâtiment est un corps de vingt sept pieds sur vingt un pied composé au rez de chaussé d'une chambre a cheminée boisée et lambris d'hauteur une garde-robe autre petite chambre a cheminée passage a un escalier en pierre a vis petite grille en sailly costé du nord sous lequel et un office, au dessus un corridor servant d'entrée a deux petite chambres lambrissée en blanc de bourre et un grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise au nord de laqu'elle est un petit bâtiment aussy en apentit couvert d'ardoise servant de cuisine avec potager dans laqu'elle est une trappe qui descend a un cellier solivé et cabinet d'aisance

La ditte maison estimé déduction faite comme aux articles cy dessus la somme de sept mil livres

Cy 7000

Annexe 1.1.4.19 - Article trente six

Maison canoniale a Monsieur l'abbé Soisy numéro 2977 sur la place du terreau entrée a porte cocherre cour d'entrée pavé de six toises et demi sur vingt huit pieds réduit de longueur dans laquelle est un apentit couvert d'ardoise, autre corps de vingt quatre pieds sur treize pieds hors œuvre servant de remise et écurie avec mangeoire et ratelier décente a une cave et deux caveaux vousté régante sous le grand corps de logis grenier dessus charpente an mansarde a deux égouts couvert d'ardoise

Le grand corps de logis face sur la ditte cour de huit toises et demi sur vingt pieds d'épaisseur hors œuvre sur la face un perron avec rampe de fer servant d'entrée au rez de chaussée composée d'un passage dans lequel est un escalier en bois une cuisine avec potager évier au couchant dudit passage et un salon a cheminée boisée placard avec lambris d'hauteur et d'apuis une salle a cheminée boisé lambris d'hauteur et d'apuis corniche et un office dans un avant corps costé du midy au premier étage une chambre a cheminée boisée avec placard alcove boisée d'hauteur plafonnée une garde-robe et cabinet dans la dit avant corps un corridor servant d'entrée a une chambre a cheminée antichambre a une autre chambre à cheminée boisée avec placard alcove garde-robe et cabinet de toilette, au dessus un grand grenier et chambre de domestique lambrissée en blanc de bourre, grenier perdu, sur le pavillon charpente en croupe a deux égouts couvert d'ardoise sur le perron d'entrée attenant ledit bâtiment et al remise un petit corps renfoncé de cinq pieds de face sur six pieds de profondeur servant d'office grenier en mansarde au dessus un apentit couvert d'ardoise au midy du grand corps de logis est un petit petit jardin de huit toises sur six toises dans lequel est un puy et son tour couvert dans le mur costé du midy est un cabinet d'aisance

La ditte maison estimée déduction faite comme dessus la somme de cinq mil deux cent livres

Cy 5200

Annexe 1.1.4.20 - Article trente sept

La vente n° 163 arr. 9

Maison canoniale de Monsieur l'abbé de Brassac numéro 2964 Grand Rue du cloître porte cochère et cour d'entrée pavée de six toises sur cinq toises et demi dans laquelle est un anard et un puy tout couvert d'ardoise un perron avec rampe de fer servant d'entrée au rez de chaussée du grand corps de logis de huit toises de face sur la cour sur vingt cinq pieds d'épaisseur composé au rez de chaussée d'un vestibule servant d'entrée à une salle à cheminée boisée lambris d'appui, frise et corniche un salon à cheminée boisée office et cabinet au premier étage une entrée à une antichambre servant d'entrée à une chambre à cheminée garde-robe, autre chambre aussi à cheminée boisée avec placard et cabinet au dessus un grand grenier charpente à deux égouts couvert d'ardoise.

Autre bâtiment en retour du dit grand corps de logis de vingt huit pied de face sur la cour d'entrée sur dix-huit pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'une entrée ou est un escalier en bois sous lequel est une décharge une cuisine avec four potager évier au premier étage une entrée à une chambre à cheminée au dessus une chambre de domestique lambrissée en blanc de bourre charpente à deux égouts couvert d'ardoise, autre corps au levant du dit bâtiment de vingt sept pieds sur dix huit pieds d'épaisseur composé au rez de chaussée d'une entrée sur le sus dit escalier servant d'entrée à un cabinet et à une chambre à cheminée boisée un cabinet dans un corps saillant costé du levant au dessus un grenier charpente à deux égouts couvert d'ardoise sous le dit bâtiment une cave et un caveau vousté son entrée sur une petite cour pavée costé du nord dudit bâtiment de vingt quatre pieds sur quinze pieds au levant d'y celle cour est un bâtiment en apentit de dix huit pieds sur quatorze pieds d'épaisseur hors œuvre composé d'un cabinet d'aisance une écurie avec mangeoire et râtelier au levant d'y celui est une autre cour dans laquelle est un petit apentit couvert d'ardoise porte d'entrée sur la dite rue du cloître

La dite maison estimée déduction faite des réparations et impositions la somme de quatre mil livres

Cy 4000

Annexe 1.1.4.21 - Article trente huit

Mis en vente n° 35 arr. 5

Maison de la Manse Capitulaire du chapitre rue de la Bezoche, Numéro 2960 occupée par Monsieur Marchand, entrée à porte cochère et cour jardin divisé en deux parties par un mur d'appui de douze toises et demie sur onze toise le tout réduit, dans laquelle cour est un puy et contour, une écurie avec mangeoire et râtelier à remise grenier au dessus charpente à deux égouts couvert d'ardoise, autre bâtiment servant de remise, grenier au dessus, charpente à deux égouts couvert d'ardoise, un poulaillé, une fosse à fumier, au dessus de la porte d'entrée, un cabinet charpente en croupe à deux égouts couvert d'ardoise.

Grand corps de bâtiment face sur la cour de six toises sur vingt pieds d'épaisseur hors œuvre composé au rez de chaussée d'une salle à cheminée boisée, un salon boisé en plein et une fruiterie, au premier étage une grande chambre à cheminée, autre chambre boisée son entrée sur un petit escalier, au dessus un grand grenier charpente à deux égouts couvert d'ardoise.

Autre corps de bâtiment au midy de cinquante sept pieds sur trente trois pieds réduit d'épaisseur composé au rez-de-chaussée d'une entrée pavée dans laquelle est un escalier en bois sous

lequel est l'entrée d'une grande cave et d'un caveau vousté, un office a cheminée chambre au dessus le premier étage sur cave composée d'une chambre a cheminée et placard lambris d'hauteur sur faces. Cabinet garde-robe, autre chambre à cheminée boisée et deux cabinets dont un sert d'entrée sur le perron costé du jardin, grenier au dessus charpente a deux égouts croupe et apentit formant plusieurs corps le tout couvert d'ardoise, au midy desdit batiments est un cabinet d'aisance, au midy et levant desdit bâtiments est une petite cour grand couloir ayant une sortie sur la porte d'entrée, sous le petit escalier un charbonnier, au nord de la ditte cour sont deux corps de bâtiments charpente en apentit couvert d'ardoise, composé d'une cuisine, fourg, potager et grand lavoir, grenier au dessus.

La ditte maison estimé déduction faite des réparations et imposition à la somme de six mil livres

Cy 6000

Annexe 1.1.5 - Procès verbal d'estimation de l'An IV (ADIL 1Q403)

[Dans les deux archives suivantes, la partie du texte en écriture Arial correspond à l'imprimé du formulaire, la partie en Times New Roman correspond à la partie manuscrite.]

Annexe 1.1.5.1 - Pièce n° 14

L'AN quatrième de la République Française, une et indivisible, le dixième jour de Prairial nous Jacques Louis Marie Gaultier Martin architecte Expert nommé par délibération de l'Administration du Département d'indre et loire en date du sept du même mois.

Et André Thomas Géomètre arpenteur Expert nommé par le Citoyen Claude Symphorien Tersier [...] par sa soumission d'acquérir le bien national ci-après désigné, en date du vingt un floréal à l'effet de procéder à l'estimation en revenu et en capital, sur le pied de 1790 du domaine national ci-après désigné,

Nous sommes, en conséquence de la commission à nous donnée par l'Administration du Département, en date du sept prairial transportés en la Commune de tours canton de l'est à huit heures du matin chez le Citoyen Chalmel faire du Directoire exécutif (a) près l'Administration Municipale de la du dit Tours qui nous a accompagnés sur les lieux et héritages ci-après désignés (b).

Une portion de la maison canoniale de l'abbé Liger dépendante du cy devant chapitre Gatien située rue de Loches sous le n°2945.

Consistant en un principal corps de batiment face au midy ayant dix huit pieds sur trente trois pieds d'épaisseur hors œuvre composée au rez de chaussée d'une cuisine a cheminée lourge et clavaux carrelée en carreaux blanc de six pouces, éclairée d'une croisée a petit bois avec volets intérieurs, et d'un croisillon aussy a petit bois armé de deux barreaux de fer, un fourneau potager, porte d'entrée sur l'escalier cy après autre porte a un lavoir avec évier carrelé en carreaux rouge de six pouces éclairé sur la grande rüe d'un croisillon à la française armé de deux barreaux et une traverse en fer et treillis extérieur dans lequel lavoir est une pompe en plomb, porte de la dite cuisine à un passage carrelée comme dessus porte de sortie sur la grande issue avec imposte vitrée a petit bois au dessus porte dudit passage a un cellier vouté. Rez de chaussée un puit dedans avec poulie en bois éclairée d'une ouverture sur la grande rüe armé de trois barreaux de fer dans lequel cellier est une descente à une cave solivée sous le dit escalier rampant en bois avec appuy de rampe en fer, sous le dit escalier une décharge. Porte sur la dite cage carrellé en carreaux blancs d'un pied et de six pouces rouges, porte d'entrée éclairée d'une croisée à la française.

Le premier étage est composé d'une entrée porte sur l'escalier éclairé d'une croizée a petit bois, autre porte la dite entrée a un office éclairée d'un demi croizée a petit bois avec persienne extérieure autre porte de la dite entrée a une chambre à cheminée éclairée sur la grande rüe d'une croizée à petit bois avec volets intérieurs, et barre d'appuy, porte a un cabinet éclairé d'une demie croizée a petit bois avec persienne extérieure et barre d'appy, le tout carrellé en carreaux blancs de six pouces.

Ensuite un première étage au dessus du rez de chaussée de la grande portion de la dite maison canoniale cy dessus adjudgé au citoyen [] composé d'un vestibule, porte à entrée sur le dit escalier boizé d'hauteur et d'appuy éclairé d'une croizée a petit bois, volets intérieurs et persiennes extérieurs, porte dudit vestibule a une chambre à cheminé dont les côtés et face sont boizés d'hauteur éclairée d'une croizée à petit bois avec volets intérieurs et persiennes extérieurs, un placard garny de fer tablettes, porte de la dite chambre a un cabinet noir porte _a un autre cabinet avec imposte a petit bois au dessus éclairée sur le grande rüe d'une demi croizée a petit bois avec persienne extérieure, porte a deux venteaux du susdit vestibule a une salle à cheminée a manteau ; jambages et tablettes de marbre, plafonné en plâtre, boizée d'hauteur et d'appuy éclairée sur la grande rüe de deux croisées à petits bois avec volets intérieurs et persiennes extérieurs, porte d'[...] a petit coin au bois, ledit etage carrellé en carreaux blancs de six et huit pouces.

Sur le dernier paslier de l'escalier un petit grenier éclairé d'un croizillon à la française, avec volets intérieurs, porte sur l'escalier, ensuite un grand grenier éclairé de quatre ouvertures dont deux fermées de contrevents, porte entrée sur ledit escalier, autre porte dudit grenier a une chambre lambrissée et plafonné en blanc en bourre éclairée d'un croizillon à le française.

Et aussi en présence (ou absence)⁶ du citoyen Claude Symphorien Texier de [...] Cormery soumissionnaire, ou après avoir examiné l'état des bâtiments, les matières de leur construction, la longueur, largeur et auteur desdits bâtiments, leur emplacement distribution, leur clôture et leur accès, et mesuré les terrains qui en dépendent sommes d'avis qu'elle valait en 1790, en revenu annuel, la somme de deux cent trente livres ci 235.

Lequel revenu multiplié par dix huit fois d'après la loi donne en capital la somme de quatre mille cent quarante livres ci 4140.

Total en revenu ci

Et en capital ci

Dans le cours de nos opération il nous à été observé par le Citoyen Commissaire du Pouvoir exécutif que

Le tout carrellé en carreaux rouges de six pouces, charpente en comble et appenty sur le tout couvert d'ardoises.

Au midy du bâtiment sont deux cours et partie de bâtiment [...] dont partie depend de l'autre portion de la dite maison sus enoncé, ayant en tout douze toises de longueur, sur dix huit pieds de largeur réduite, la grande cour d'entrée, porte chartière a deux venteaux portant [...] sur la rüe de Loches, au levant de laquelle cour est une écurie pavée avec [...] et ratellier porte sur la dite cour, ensuite une remise en partie pavée, deux cabinets d'aisance, leur porte sur la dite cour, derriere les dites aisances un four, partie de l'écurie et remise sous la même couverture dependante et la grande portion sus enoncé, charpente en comble, et pavillon sur le tout couvert d'ardoises, au nord des dits batiments une petite basse cour pavé, sa porte sur la susdite cour d'entrée.

⁶ Correction : le terme imprimé « absence » est rayé.

Lesquels dits batiments et cour en un tenant joignant du levant la grande portion qui faisait autrefois partie de ladite maison, du couchant au citoyen soumissionnaire au midy est la rüe de Loches, et du couchant à la grande rüe.

Qui sont tout les batiments et cou formant la plus petite portion de la amison cy devant cannoniale de l'abbé Léger que nous dit expert avons vuë, visitée et scrupuleusement examiné en présence du commissaire du Directoire exécutif pour l'administration municipale de Tours.

Il nous a pareillement été observé par le Citoyen soumissionnaire, que

Et de tout ce que dessus nous avons fait et rédigé notre présent procès-verbal que nous affirmons sincère et véritable en notre ame et conscience, après avoir opéré pendant un jours, et a le Commissaire du Directoire exécutif et le Citoyen Claude Symphorien Texier de [...] Cormery soumissionnaire, signé avec nous après lecture faite (g) [...] et arrêté a Tours le jour, moi et an que dessus.

[signatures de Gaultier Martin, Tessié de [...] Cormery, et Chalnet commissaire]

Annexe 1.1.5.2 - Pièce n° 15

L'AN quatrième de la République Française, une et indivisible, le onzième jour de Prairial nous François Villiers Expert nommé par délibération de l'Administration du Département d'indre et loire en date du neuf prairial dernier.

Et Louis Jardeau fils Expert nommé par le Citoyen Jean Etienne Barat Devilliers par sa soumission d'acquérir le bien national ci-après désigné, en date du premier prairial à l'effet de procéder à l'estimation en revenu et en capital, sur le pied de 1790 du domaine national ci-après désigné,

Nous sommes, en conséquence de la commission à nous donnée par l'Administration du Département, en date du neuf transportés en la Commune de tours à trois heures du soir⁷ chez le Citoyen Jean Louis Chalmel faire du Directoire exécutif (a) près l'Administration Municipale de la commune de tours qui nous a accompagnés sur les lieux et héritages ci-après désignés (b).

Une maison sous le n° 2990, sise rüe de Langeais dépendante de cy devant chapitre de St Gatien de tours soumissionnée par le Citoyen Jean Etienne Barat Devilliers et par luy occupée.

Cette maison a son entrée au couchant et sur la rüe de Langeais par une porte cochère une cour pavée de huit toises de longueur sur six toises de largeur au levant de laquelle sont deux remises, sous l'une desquelles est un puit et une porte qui conduit au jardin cy après.

Au dela cour sont deux batiments de six toises de longueur sur six toises trois pieds de largeur composées au rez de chaussée d'un vestibule dans lequel est la cage d'un escalier en pierre pour monter aux étages supérieurs, à gauche dudit vestibule est une antichambre qui conduit à la salle de compagnie a cheminée en pierre de lierre partie de la ditte salle est en lambry d'appuy et de hauteur de poutre [feu] de voute et la glace qui est au dessus de la cheminée appartiennent au soumissionnaire.

Au couchant de la ditte salle et levant de l'antichambre sont deux petits cabinets séparé par une cloison de plâtre.

⁷ Correction interlinéaire supérieure le mot imprimé « matin » est rayé.

A droit du dit vestibule est une cuisine dans laquelle est un fourneau en pierre composé de six réchaux garnis de briques et un lavoir à côté.

Au levant de la ditte cuisine est un passage qui conduit aux caves et selliers sous les dits bâtiments, ensuite de la cuisine est une petite cour dans laquelle est une écurie et un siège d'aisance avec une entrée sur le rüe de Langeais.

Au levant de la salle de compagnie est une salle à manger cheminée boisée avec lambry d'appuy, cabinet d'office, passage de communication à la cuisine avec chambre à côté, au nord de laditte salle un petit cabinet sur le jardin servant de fruiterie.

Le premier étage est composé d'un vestibule sur pallier de l'escalier en pierre qui communique a gauche dans une chambre a cheminée avec alcove et deux garde robes et un cabinet la plaque de fonte de la cheminée et le [trumeau] qui est au dessus appartiennent au soumissionnaire.

A droite est une antichambre qui conduit a une chambre à cheminée avec alcove garde robe et cabinet la glace au dessus appartient au soumissionnaire.

Au dessus d'une des remises est une petite chambre à cheminée avec glace au dessus appartenant au soumissionnaire.

Au dessus dudit bâtiment est un grenier auquel on parvient par un degré en bois.

Au levant du bâtiment par le meme escalier en pierre et par un petit dégagement en escalier on arrive au dessus du sallon à manger dont est cy-dessus parlé est un passage qui communique à deux chambres a cheminées séparées par deux cloisons en planches, au dessus des dittes chambres est un grenier auquel on parvient par un escalier en bois au nord des batiments de la cour est un jardin de huit toises trois pieds de longueur sur sept toises de largeur renfermé de murs mitoyens.

Joignant le tout du couchant au pavé de la rue de langeais du levant aux C^{en} Jolly, du nord à la citoyenne veuve Normand, et du midy au C^{en} Lavallotte.

Et aussi en présence (ou absence) du citoyen Barat Devillier soumissionnaire, ou après avoir examiné l'état des batiments, les matières de leur construction, la longueur, largeur et auteur desdits batiments, leur emplacement distribution, leur cloture et leur accès, et mesuré les terrains qui en dépendent sommes d'avis que le prix du loyer valait en 1790, en revenu annuel, la somme de cinq cent cinquante cinq livres ci 555.

Lequel revenu multiplié par dix huit fois d'après la loi donne en capital la somme de dix mille livres ci 10000.

Total en revenu ci 555

Et en capital ci 10000

Dans le cours de nos opération il nous à été observé par le Citoyen Commissaire du Pouvoir exécutif que

Il nous a pareillement été observé par le Citoyen soumissionnaire, que

Et de tout ce que dessus nous avons fait et rédigé notre présent procès-verbal que nous affirmons sincère et véritable en notre ame et conscience, après avoir opéré pendant jours, et a le Commissaire du Directoire exécutif et le Citoyen soumissionnaire, signé avec nous après lecture faite (g)

Annexe 1.2 - Les plans

Annexe 1.2.1 - Tours et ses environs (c. 1670)

Premier levé géométral de la ville. Plume et lavis (0,545 x 0,755 m). Attribué à Tonon de Rochefou d'après un texte manuscrit au verso, (BmT, Ms 1200).



Annexe 1.2.2 - Plan minute de la justice des Bains et fief des Bains en la ville de Tours (entre 1765 et 1788)

Plan du fief du chapitre métropolitain. Attribué à Philippe Lesourd ?, (ADIL G197).

- Photographie de détail, cliché B.L.

La mauvaise qualité de la reproduction s'explique par le recouvrement plastique du document.



- Numérisation du quartier canonial.

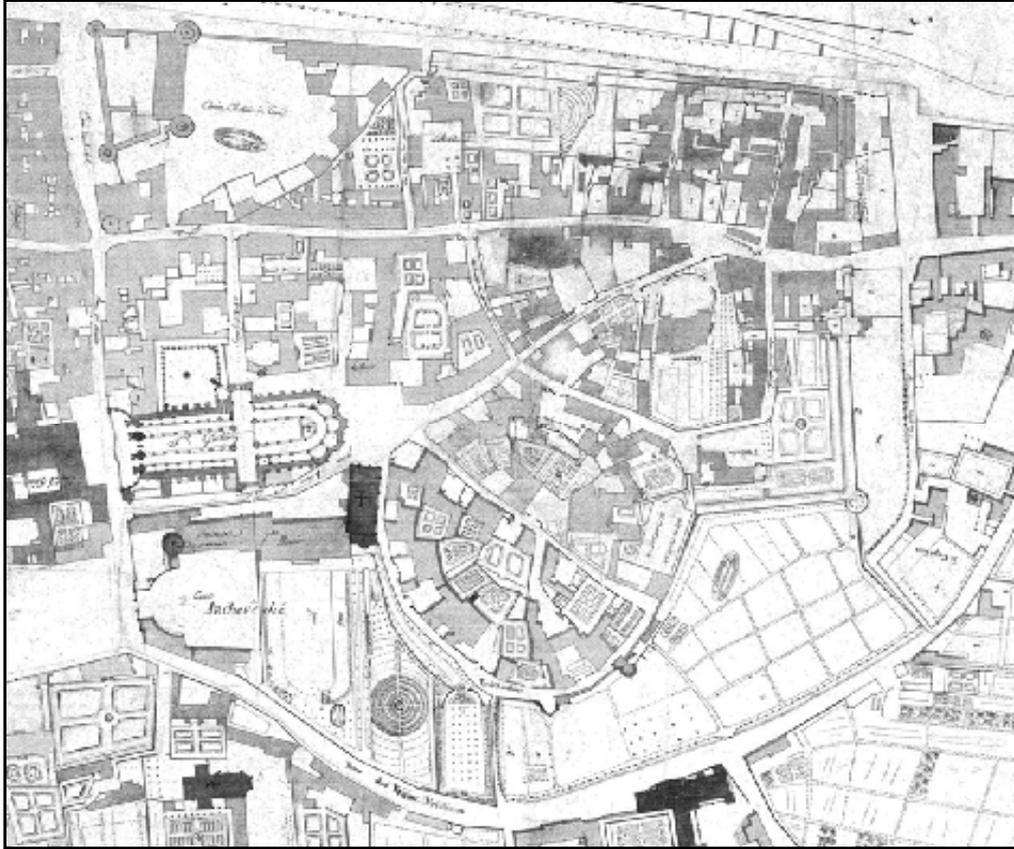


Fond de plan : cadastre de 1836 (ADIL 3P3/302) et plan du quartier canonial : Plan minute... vers 1765 (ADIL G197)

Annexe 1.2.3 - Sans titre (seconde moitié du 18^e s.)

(ADIL V/1.1.5)

- Reproduction de détail.



- Version numérisée (UMR 6173 CITERES – LAT – TOTOPi)



Annexe 1.2.4 - Cadastre. Section B (1836)

Cadastre ancien, dit cadastre napoléonien. Extrait numérisé de la section B de Saint-Gatien et de Saint-Pierre-des-Corps (ADIL 3P2/302).

- Reproduction de détail.

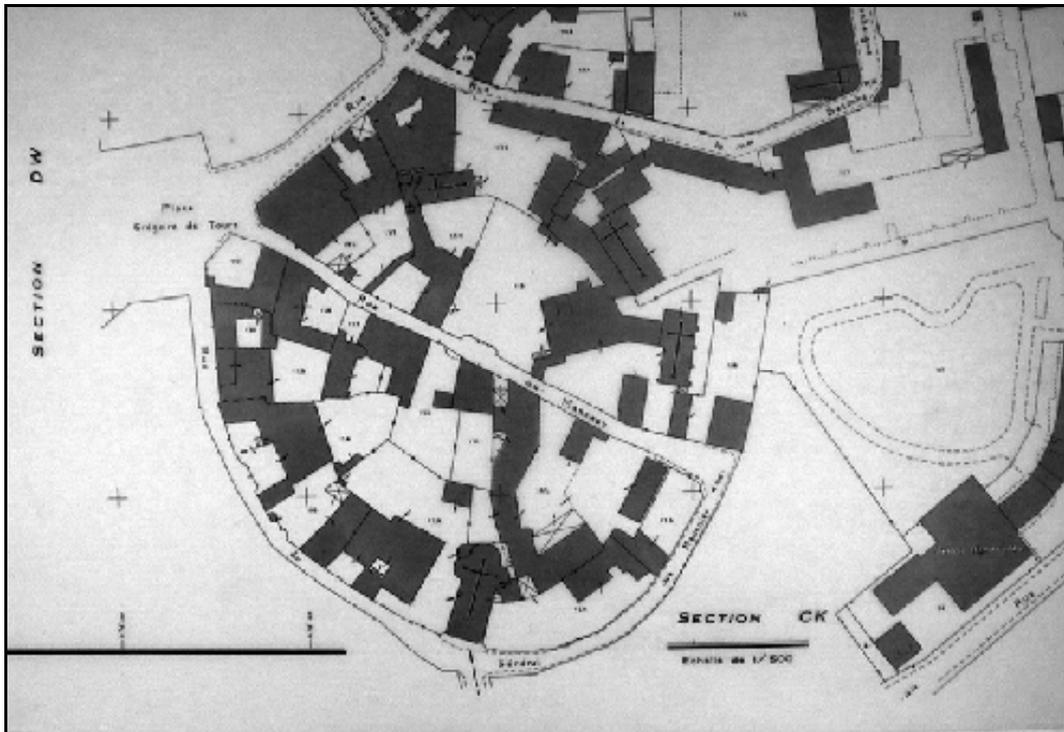


- Version numérisée (UMR 6173 CITERES – LAT – TOTOPi)



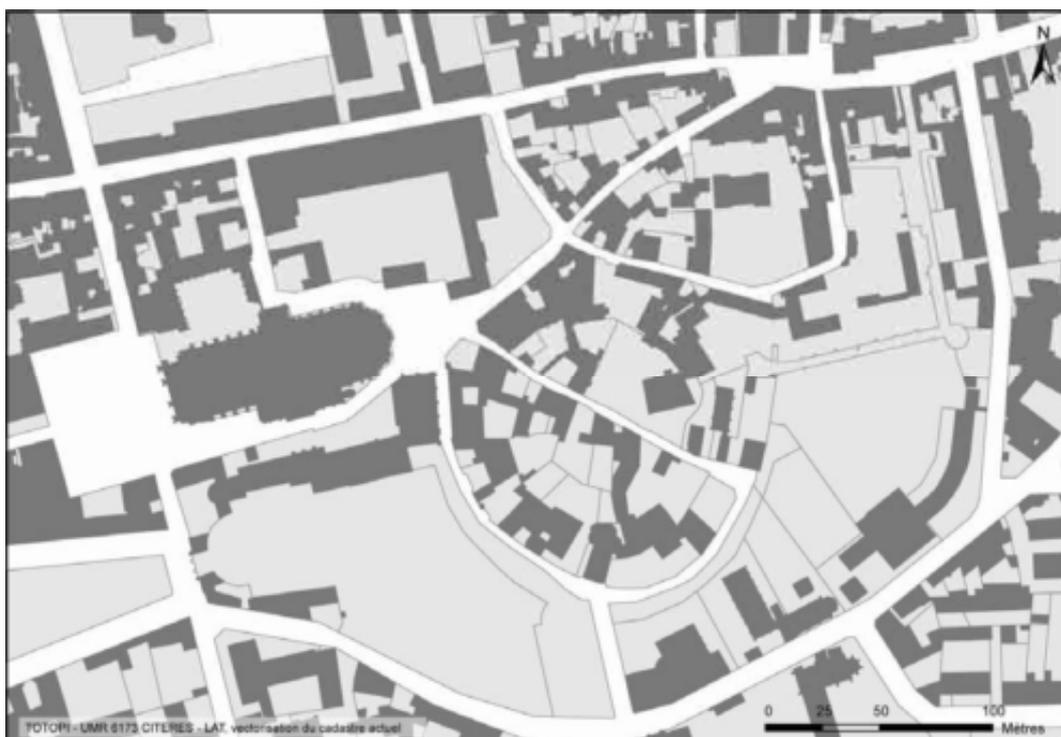
Annexe 1.2.5 - Plan cadastrale rénové. Section CH (1970)

Photographie d'une partie de la planche papier (ADIL 907 W 264).



Annexe 1.2.6 - Cadastre actuel

Cadastre actuel. Extrait numérisé (LAT).



Annexe 1.3 - Les vues

Annexe 1.3.1 - *Turo, Tours* (milieu du 16^e s.)

Vue cavalière extraite de *Civitates Orbis terrarum*, chez Braun à Cologne, (BmT).



Annexe 1.3.2 - *Vue de Tours en ballon (c. 1855)*

Lithographie rehaussé de blanc (0,285 x 0,442 m), dessiné d'après nature et lithographiée par Jules Arnout, extrait de *Excursions aériennes*, album édité à Orléans par A. Gatineau, (BmT, LC Tours, vue en ballon 3).

- Vue générale



- Détail



Annexe 1.4 - Les dessins

Titre	Auteur	Date	Référence	Renvoi	Vignette
<i>Chapelle de l'Archevêché</i>	Clarey-Martineau	1841 (lithographie)	dossier Inventaire IA00071561	GM02_3	
<i>Poterne de la porte Rouline à Tours</i>	Bergeron	18 septembre 1842	BNF : IFN- 7741517	Figure 54	
<i>Porte Rouline. Tours.</i>	Bergeron	18 septembre 1842	BNF : IFN- 7741518	GM14_2	
/	Flandrin	1868	BmT, LC 2336	Figure 52	
<i>Porte rue de la Basoche</i>	Guéritte	1908 (publication)	<i>Le vieux Tours</i>	BA05_32	

Titre	Auteur	Date	Référence	Renvoi	Vignette
<i>Porte rue du Général Meusnier</i>	Guéritte	1908 (publication)	<i>Le vieux Tours</i>	GM10_20	
<i>Portail de 1673</i>	Gatian de Clérambault	1912 (publication)	<i>Tours qui disparaît</i>	GM10_21	
<i>3, rue de la Bazoche</i>	Gatian de Clérambault	1912 (publication)	<i>Tours qui disparaît</i>	BA05_33	
<i>Carrefour de Saint-Nicolas-des-quatre-coins</i>	Gatian de Clérambault	1912 (publication)	<i>Tours qui disparaît</i>	/	
<i>Passage de la Port-Rouline</i>	Gatian de Clérambault	1912 (publication)	<i>Tours qui disparaît</i>	GM14_3	

Annexe 1.5 - Les photographies aériennes

Annexe 1.5.1 - [Détail du cliché] ADIL 5fi (fonds Arsicaud) 5619-33 (1948)



Annexe 1.5.2 - [Détail du cliché] ADIL 5fi (fonds Arsicaud) 6102-8 (1949)



Annexe 1.5.3 - [Sans titre] (c. 1985)

Cliché Solaire Photo pour la Maison d'enfants Verdier.



Annexe 1.5.4 - [Détail du cliché] 37-2002-0476-2

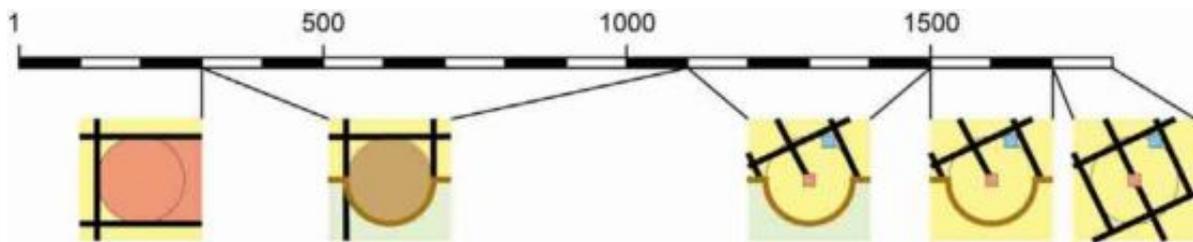
Orthophotographie, LAT.



Annexe 2 :
**Schémas des transformations médiévales
et modernes des amphithéâtres antiques**

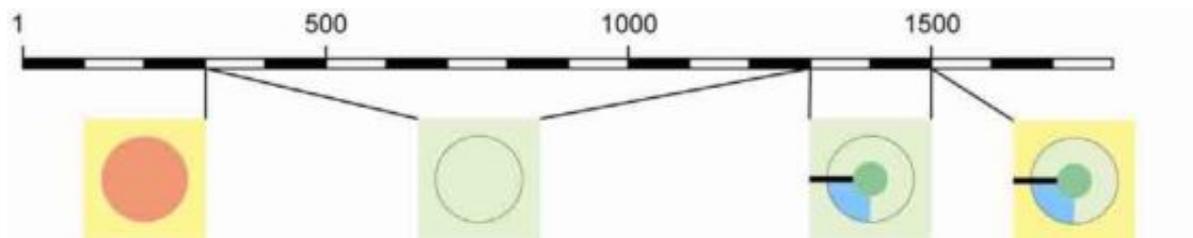
Annexe 2.1 - Amiens

Dès le 1^{er} siècle, l'amphithéâtre d'Amiens était inscrit dans la trame viaire, au centre de la ville antique ; son côté oriental était constitué d'un mur double qui le reliait directement au *forum*. Au Bas-Empire et au haut Moyen Âge, l'amphithéâtre fut intégré dans l'enceinte puis fortifié : il formait comme à Tours une saillie dans le rempart. Plus tard, l'édifice fut transformé en château, le « castillon », mais fut assiégé puis rasé au 12^e s. Le pouvoir communal y installa son hôtel de ville ; une église y fut également construite. La trame urbaine fut recomposée, mais l'enceinte de Philippe Auguste respecta la forme saillante de l'ancien amphithéâtre. Au 15^e s., la partie méridionale fut colonisée par des faubourgs : la couleur change et passe du gris au jaune. Au début du 18^e s., la vieille enceinte médiévale fut détruite et la zone des anciens faubourgs fut intégré dans l'espace urbain (BAYARD 1999 ; PINON 1979a).



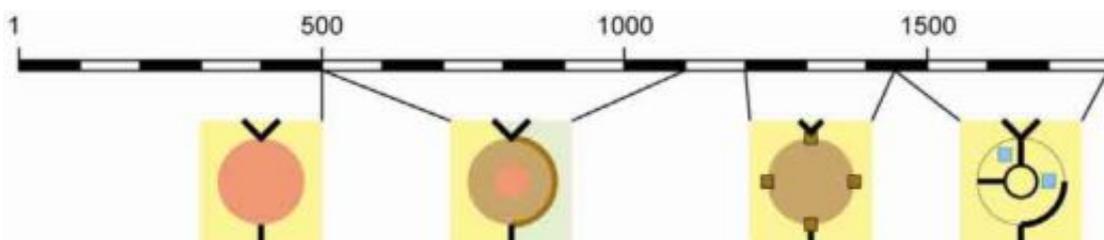
Annexe 2.2 - Arezzo

L'amphithéâtre fut abandonné jusqu'en 1333 où une abbaye s'installa sur les ruines de la *cavea*. Par la suite, l'amphithéâtre servit de carrière et de jardin pour le monastère, tandis que les alentours furent gagnés par le tissu urbain (PINON 1979a).



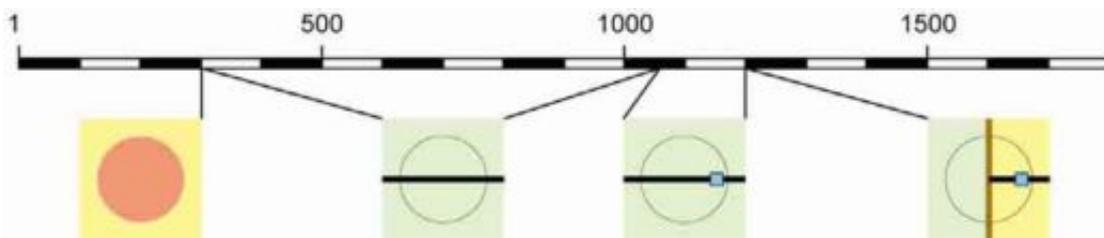
Annexe 2.3 - Arles

À la fin de l'Antiquité, l'enceinte urbaine venait s'appuyer contre l'amphithéâtre qui fut intégré au système de défense de la ville ; cependant, en 539, l'édifice servait encore de lieu de spectacle puisque les dalles furent réparées pour y donner des jeux. Au Moyen Âge, quatre tours furent construites au dessus des entrées. La nouvelle enceinte du 12^e s. engloba complètement l'amphithéâtre, mais celui-ci resta un élément fortifié, le « *castrum arenarum* » : il devint une maison forte des comtes de Marseille. Au 14^e s., l'ancien édifice était déjà occupé par des maisons et, au 15^e s., fut complètement intégré dans le tissu urbain dont faisaient partie deux chapelles. À partir de 1825, le quartier populaire des « *araines* » commença à être dégagé des maisons qui le recouvraient (PINON 1979a ; PINON 1979b).



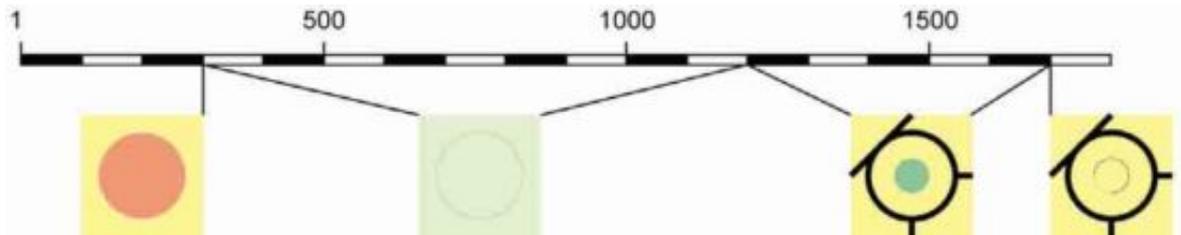
Annexe 2.4 - Besançon

À la fin de l'Antiquité, l'amphithéâtre fut abandonné. Sans doute dès le haut Moyen Âge, l'édifice était traversé par le chemin sur lequel s'installa, au 11^e ou au 12^e s., l'église Saint-Jacques-aux-arènes, implanté sur une partie de la *cavea*. L'enceinte du 13^e s. coupa l'amphithéâtre en deux selon un axe nord-sud et les matériaux issus de la démolition furent réutilisés dans la muraille : cependant une partie resta encore à l'état de ruine. En 1678, la partie occidentale disparue complètement lors du creusement de fossés, tandis que la partie *intra-muros* fut remblayée (PINON 1979a).



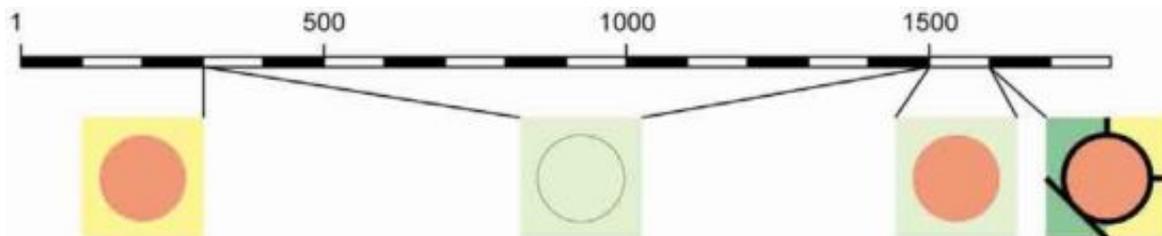
Annexe 2.5 - Béziers

L'amphithéâtre resta à l'écart de la ville du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. Il fut inclus dans l'enceinte médiévale et, dès cette époque, des maisons furent construites sur la *cavea*, tandis que l'arène devint un grand jardin. Au 17^e s. il était déjà complètement recouvert de maisons (PINON 1979a).



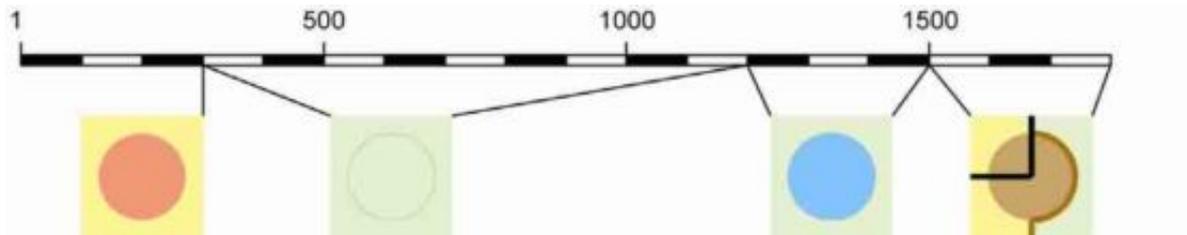
Annexe 2.6 - Bourges

L'amphithéâtre ne fut pas intégré à l'enceinte du Bas-Empire. Selon Pierre Pinon, il aurait dès cette époque servi de carrière et connu par la suite une destruction progressive mais partielle. Il était interdit au 15^e s. d'y jeter des ordures : l'édifice était manifestement entretenu. Au début du 16^e s., il servait épisodiquement de lieu de spectacle. En 1619, les ruines furent aplanies et l'emprise de l'ancien édifice fut transformée en place de marché, que rapidement des maisons entourèrent. (PINON 1979a).



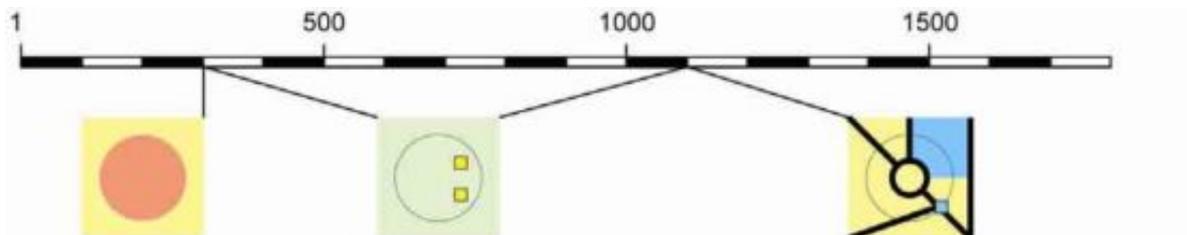
Annexe 2.7 - Chalon-sur-Saône

L'emplacement de l'amphithéâtre de Chalon-sur-Saône n'est pas certain. Au 16^e s. l'amphithéâtre était déjà transformé en motte : celle-ci fut alors intégrée dans l'enceinte, servant de bastion avancé (PINON 1979a).



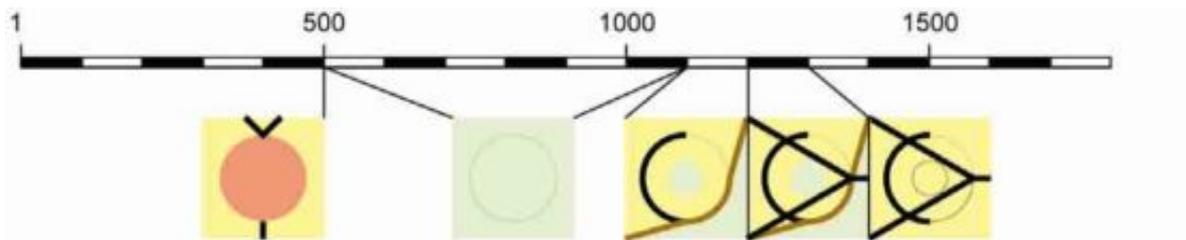
Annexe 2.8 - Chartres

Des traces d'occupation sont attestées dans l'emprise de l'amphithéâtre de Chartres qui fut laissé à l'extérieur de la ville du Bas-Empire. Au 11^e s. la collégiale Saint-André fut implantée sur une partie de l'ancien édifice tandis que le reste du site fut recouvert par le tissu urbain du faubourg (PINON 1979a).



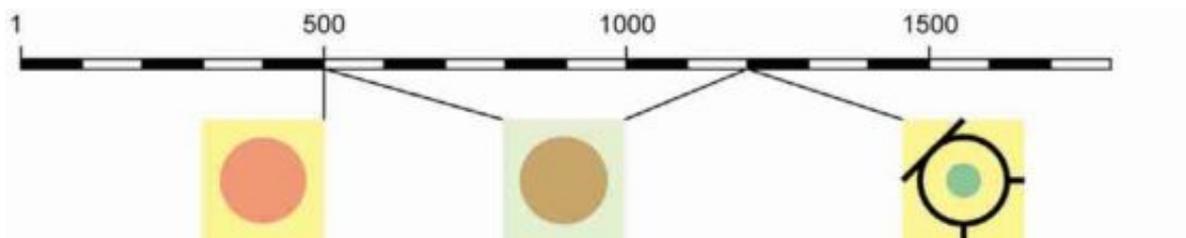
Annexe 2.9 - Florence

L'amphithéâtre ne fut pas inclus dans la ville du haut Moyen Âge ; il fut abandonné jusqu'au 11^e ou 12^e s., date de l'implantation des premiers bâtiments sur ses ruines. À la fin du 12^e s., la nouvelle enceinte engloba l'ancien édifice en s'appuyant contre son quart sud-est, tandis qu'une rue longeait son côté opposé. Le quartier se densifia, mais il est probable que seule la *cavea* fut occupée par des habitations. En 1260, une porte fut percée dans l'enceinte et deux rues convergentes vers cette nouvelle sortie furent aménagées au travers de l'amphithéâtre. Il semble que, dès le 14^e s., des habitations aient totalement recouvert l'ancien édifice (PINON 1979a).



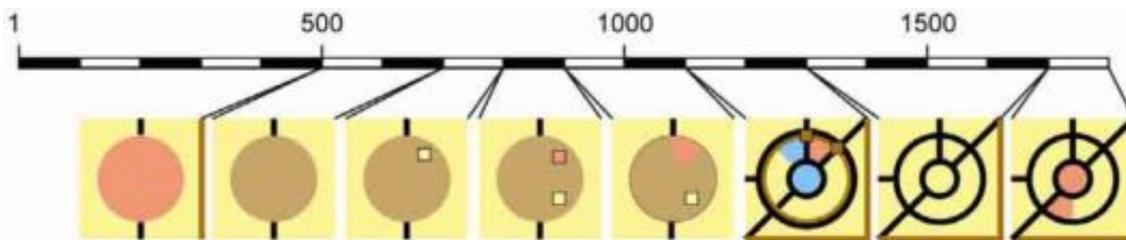
Annexe 2.10 - Lucques

L'amphithéâtre de Lucques était situé à proximité de l'enceinte de la ville. Une forteresse y fut construite dès le début du haut Moyen Âge et le resta jusqu'au 13^e s. lors de l'édification d'une nouvelle enceinte. Des maisons s'implantèrent sous les voûtes de la *cavea* et l'arène fut transformée en jardin. Une rue ceinture l'édifice (PINON 1979a).



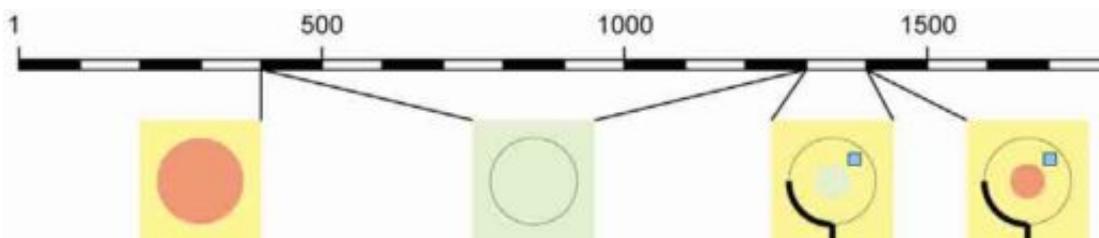
Annexe 2.11 - Nîmes

L'édifice aurait été fortifié dès le 6^e s., mais en 737 des habitations y sont mentionnées. Au 9^e s., l'amphithéâtre était le lieu de résidence du comte de la ville. Au 10^e s., le vicomte et les *milites* s'installèrent dans l'ancien amphithéâtre appelé « *castrum arenarum* » : ce fut le début d'une occupation militaire de quatre siècles. En effet, la forteresse était un château juxtaposé à la Cité où résidait une partie de l'élite urbaine, puisque les consuls étaient choisis parmi les chevaliers des Arènes. À partir du 12^e s., des habitations occupaient l'arène et les premiers gradins, tandis que les voûtes inférieures et les arcades servaient d'écuries et de magasins. Il y existait plusieurs places et une église dédiée à saint Pierre y fut également installée. Une autre, Saint-Martin-des-arènes, fut construite juxtaposée au palais. Au 13^e s., le château perdit sa fonction militaire et le quartier fut peu à peu occupé par une population plus modeste. Les premiers dégagements remontent au milieu du 16^e s., mais la démolition de l'ensemble des bâtiments médiévaux s'échelonna entre 1787 et 1809 (PINON 1979a).



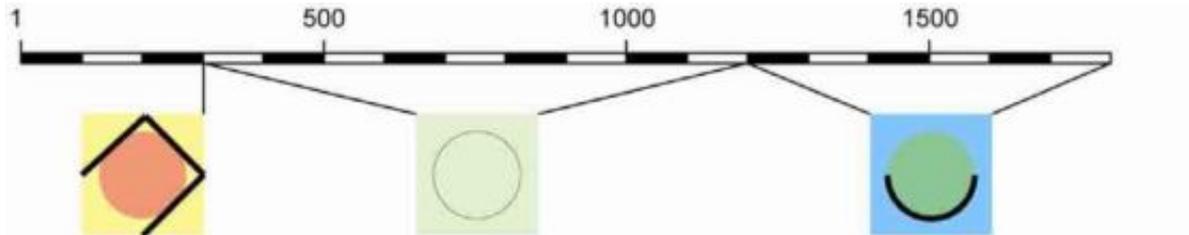
Annexe 2.12 - Padoue

L'histoire de l'amphithéâtre de Padoue n'est pas connue durant le haut Moyen Âge. En 1305, la célèbre chapelle des Scrovegni fut construite sur la *cavea*, tandis que l'arène fut laissée libre de construction. Au 15^e s., la place de l'arène servait à jouer des mystères (PINON 1979a).

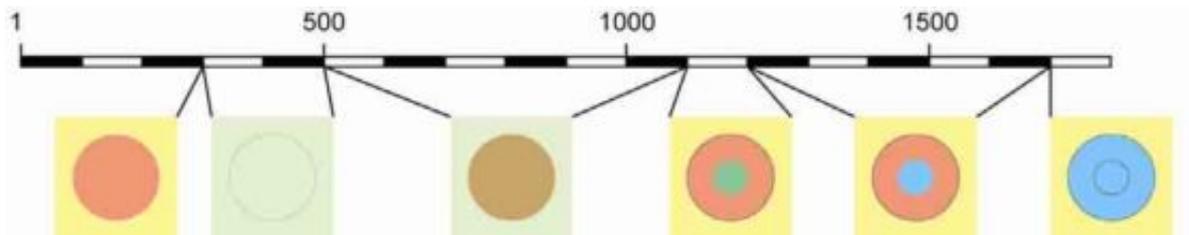


Annexe 2.13 - Paris

Loin des enceintes de la ville, les ruines de l'amphithéâtre étaient encore visibles au 12^e s. Au 13^e s., son emprise était en partie occupée par le jardin des Augustins. Il ne fut urbanisé que tardivement, au 19^e s. (PINON 1979a).



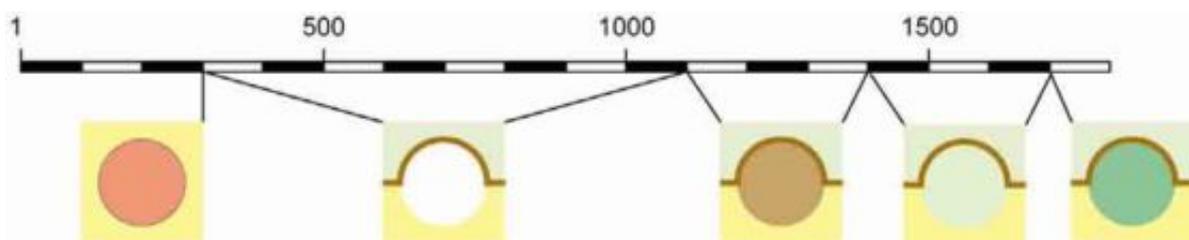
Annexe 2.14 - Parme



Bibliographie : PINON 1979a

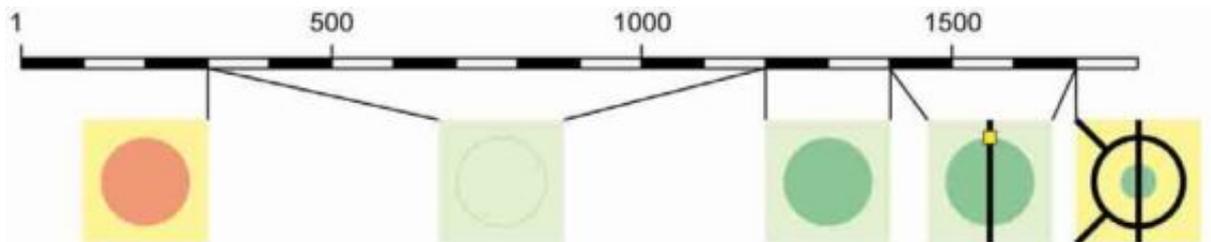
Annexe 2.15 - Périgueux

L'amphithéâtre fut intégré dans l'enceinte du Bas-Empire. Situé dans la Cité, la nature de l'occupation de l'édifice au haut Moyen Âge n'est pas documentée. Au 12^e s., la Rolphie, le château des comtes de Périgord, s'installa sur ses ruines. L'occupation militaire perdura jusqu'à la destruction du château en 1399. En 1426, les ruines du château furent vendues à la ville, mais l'amphithéâtre était encore visible. Un jardin y fut installé à partir du 18^e s. (PINON 1979a).



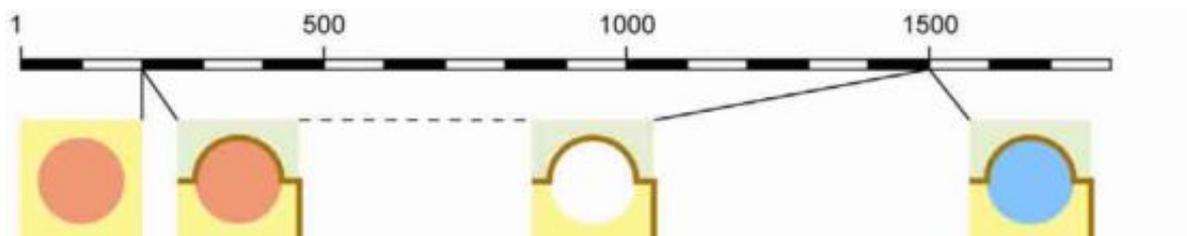
Annexe 2.16 - Poitiers

La plus ancienne mention date de 1281, indiquant que le site était occupé par un verger. En 1442, le mur du *podium* servait à séparer un grand jardin implanté dans l'arène de plusieurs petits autres situés sur les ruines de la *cavea*. L'ensemble appartenait à l'hôtel des Arènes lui-même implanté à l'extrémité septentrionale. Plusieurs gravures permettent de savoir que l'urbanisation ne fut pas antérieure au 18^e s. (PINON 1979a).



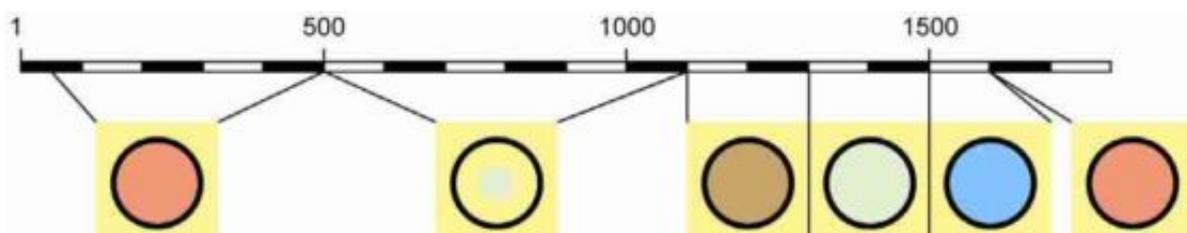
Annexe 2.17 - Rimini

L'amphithéâtre de Rimini fut construit en briques. Il fut intégré au 3^e s. à l'enceinte d'Aurélien où il formait une avancée dans l'angle ouest de la muraille : il fut constamment entretenu jusqu'à la fin du Moyen Âge. Au 16^e s., son emprise fut recouverte par un couvent de Capucins (PINON 1979a).



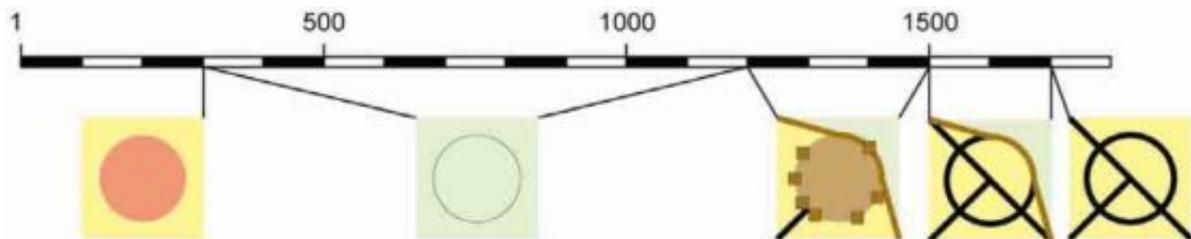
Annexe 2.18 - Rome – le Colisée

Des spectacles étaient encore donnés au Colisée à la fin du 5^e s. Des maisons furent ensuite implantées dans la *cavea* et l'occupation perdura durant tout le haut Moyen Âge. Au 12^e s. l'édifice fut fortifié par la famille des Frangipani. L'amphithéâtre Flavien fut ensuite abandonné avant d'être investi par une communauté religieuse au 16^e s., puis sanctifié par l'Église (PINON 1979a).



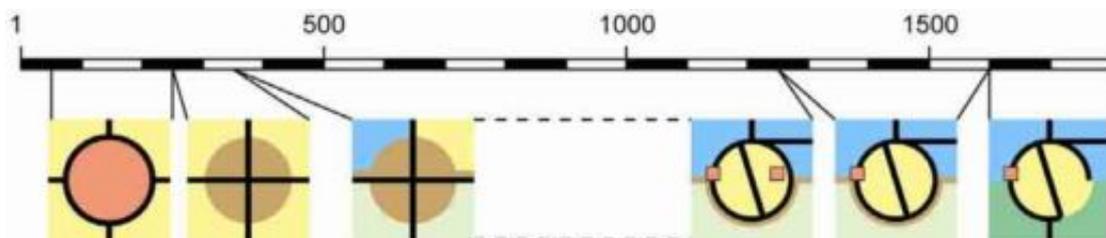
Annexe 2.19 - Rouen

L'amphithéâtre ne fut pas inclus dans l'enceinte du 4^e s. et la nature de sa réutilisation n'est pas connue jusqu'au 13^e s. L'enceinte fut construite longeant la partie nord-est de l'édifice alors que celui-ci fut intégralement recouvert et transformé par la construction d'un château décidée par Philippe Auguste. Le château fut détruit au 16^e s. et le site fut gagné par l'urbanisation de la ville : habitations et rues (PINON 1979a ; PITTE, GAUTHIEZ 1987).



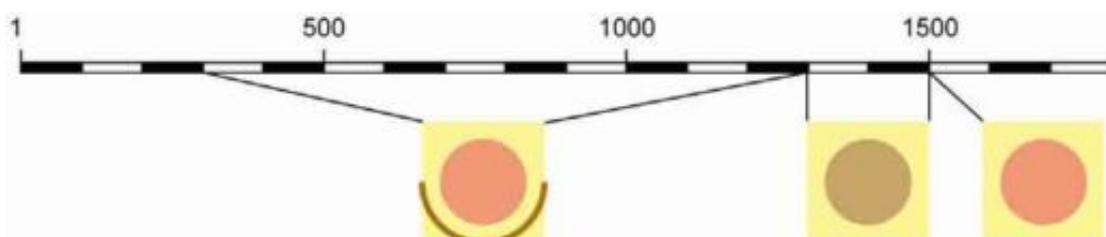
Annexe 2.20 - Tours

L'amphithéâtre fut transformé en forteresse au 3^e s. Il fut intégré au *castrum* du Bas-Empire au milieu du 4^e s., servant alors de porte monumentale à l'enceinte. Au 13^e s. les sources indiquent que l'emprise de l'amphithéâtre était déjà occupée par des constructions, notamment la résidence de l'évêque et une propriété royale. Durant le reste du Moyen Âge, son emprise fut occupée par les maisons du quartier canonial de la cathédrale. Ces maisons existent encore actuellement.



Annexe 2.21 - Vérone

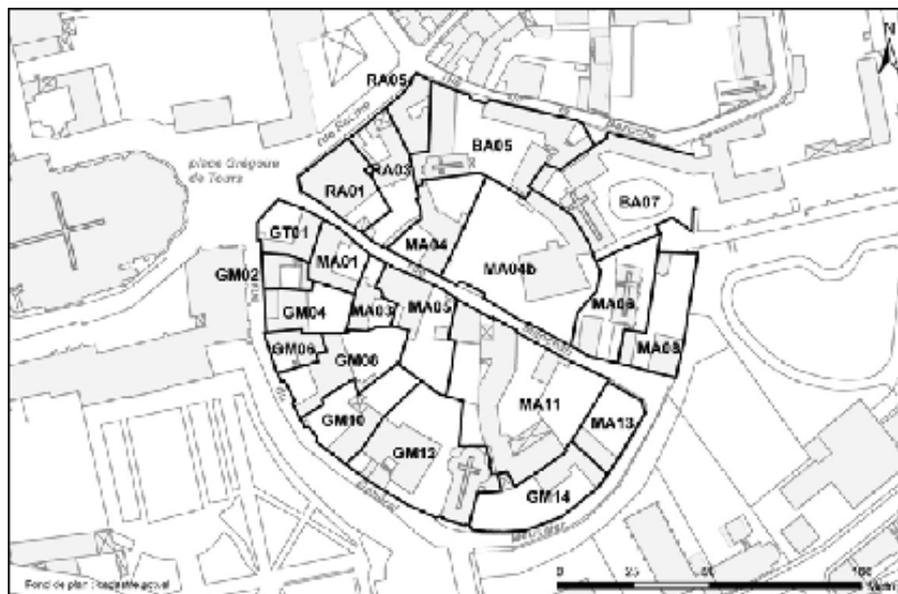
Au 3^e s., l'amphithéâtre fut inclus dans l'enceinte de Gallien : la muraille contournait la précincton et l'édifice continua à accueillir des spectacles. Après la construction d'une nouvelle enceinte au 14^e s., l'amphithéâtre servit un temps de fort. Mais au 16^e s. les maçonneries étaient protégées et l'édifice servit, comme aujourd'hui, de lieu de spectacle (PINON 1979a).



Annexe 3 : Études du bâti

Cette section présente le détail de l'étude des 22 propriétés implantées sur l'emprise de l'ancien amphithéâtre. Afin de faciliter la lecture, les noms des propriétés ont été codés : BA pour ceux de la rue de la Bazoche, GM pour ceux de la rue du Général Meusnier, GT pour celui de la place Grégoire de Tours, MA pour ceux de la rue Manceau et enfin RA pour ceux de la rue Racine. Ainsi, par exemple, MA11 correspond à la propriété du 11, rue Manceau.

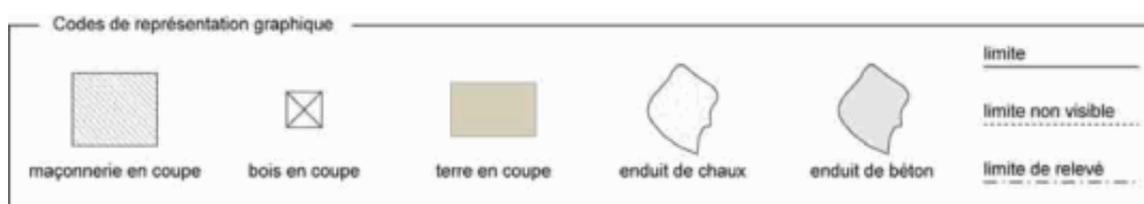
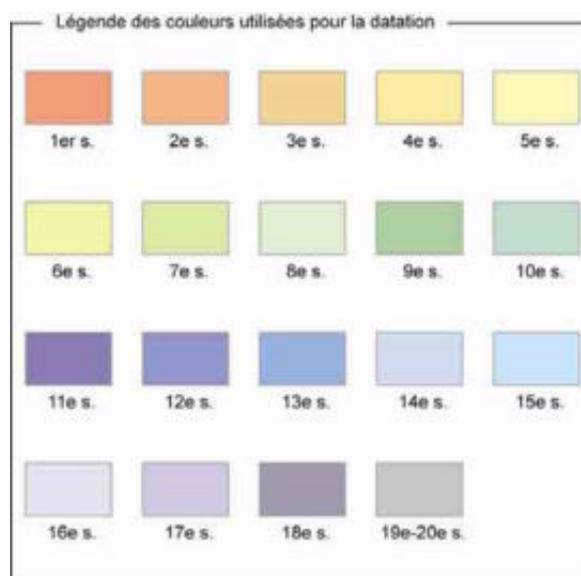
La carte ci-dessous représente la localisation de l'ensemble de ces propriétés et de leur code associé.



L'ensemble du dossier graphique, plans et élévations, a été réalisé à partir de dessins effectués au 1/50^e, à l'exception des relevés pierre à pierre qui ont été effectués au 1/20^e et des relevés de peintures ou des inscriptions qui ont été réalisés à l'échelle 1/1.

La majeure partie des dessins est présentée au 1/100^e, mais quelques adaptations ont parfois été nécessaires pour une présentation au format A3 ou A4. Une échelle graphique accompagne systématiquement les dessins.

Toutes les coupes utilisent les mêmes codes de représentation graphique (ci-dessous) ; les datations sont indiquées par une gamme de couleurs communes (ci-contre).



Annexe 3.1 - Étude du 5 rue de la Bazoche



Indicatif : **BA05**

N° de la parcelle sur le cadastre : **224**

Surface : **1306 m²**

Surface bâtie : **761 m²**

Date de l'étude : **janvier 2007**

Durée de l'étude de terrain : **8 jours**

Résumé :

L'étude du bâti a permis de reconnaître une partie du parement de la façade de l'amphithéâtre construit à la fin du 1^{er} s., mais aussi d'identifier la maçonnerie courbe appartenant à l'un des contreforts semi-circulaires construits lors de l'agrandissement de l'édifice au 2^e s.

Au 13^e s., les maçonneries antiques furent réutilisées lors de la construction d'un logis orienté nord-sud mais construit en front de rue. Le bâtiment d'un seul niveau formait un volume unique.

Au 15^e s., le logis a connu une importante campagne de travaux puisque, dans un même temps, il fut agrandi en direction du sud et toute la distribution verticale transformée. À l'est, c'est également au 15^e s. qu'un autre logis fut construit le long de la rue, mais il est difficile de savoir si les deux bâtiments fonctionnaient ensemble. D'autre part, l'identification d'une cave de la fin du Moyen Âge sur le côté oriental de la parcelle suppose la présence d'un autre corps de bâtiment, peut-être situé dans une autre parcelle.

À la fin du 18^e s., les deux logis occidentaux furent une nouvelle fois agrandis. Ils s'articulaient autour de deux cours et formaient avec un autre logis l'intégralité d'une parcelle qui disposait de deux latrines. À l'est, une seconde parcelle était formée par un logis de plan complexe articulé autour de deux cours. La construction de ce logis dans le courant du 18^e s. remplaça celui plus ancien déjà mentionné.

Étude du bâti

Cette vaste propriété est actuellement occupée par l'Église Réformée de Touraine⁸. Les bureaux, appartements et salles de réunion sont répartis dans les cinq bâtiments organisés autour d'une vaste cour centrale (fig. BA05_34). Trois édifices sont antérieurs au 19^e s. (bâtiments 1, 2 et 3), mais tous ont été fortement remaniés après la Révolution. L'étude s'est concentrée sur le bâtiment 1 ainsi que sur la cave du bâtiment 3. L'aménagement actuel du bâtiment 2 rend toute étude impossible en dehors d'un examen de la façade sur rue.

Plusieurs auteurs ont suggéré que cette propriété conservait les vestiges de la chapelle Saint-Nicolas-des-Quatre-Coins (GATIAN DE CLÉRAMBAULT 1912 ; BOILLE 1973 ; RÉAU 1986). Cependant ni les sources écrites, ni les vestiges architecturaux ne permettent d'identifier une chapelle dans cette propriété. Comme le souligne Claire Mabire La Caille, la confusion s'explique sans doute par la présence de la maison du chapelain de la chapelle Saint-Nicolas-des-Quatre-Coins, située à proximité (MABIRE LA CAILLE 1988 : note 24). Les auteurs ont sans doute trop rapidement interprété le grand oculus de la façade donnant sur le carrefour « des-Quatre-Coins » comme le vestige de l'édifice religieux reprenant ce toponyme.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Les maçonneries appartenant au premier état de l'amphithéâtre sont visibles dans la partie méridionale des deux niveaux de sous-sol du bâtiment 1 (fig. BA05_1 et BA05_2). Il s'agit de deux maçonneries perpendiculaires mais chaînée l'une à l'autre et toutes deux réalisées en moellons de calcaire lacustre disposés en appareil cubique. Le pan de mur orienté est-ouest (M3) appartient à la façade de l'édifice, tandis que le retour nord-sud (M1) correspond à l'épaisseur de la saillie formée à l'entrée du vomitoire septentrional (fig. BA05_8). Le chaînage harpé composé de moellons très allongés suggère d'ailleurs le retour de la façade d'entrée de ce vomitoire qui n'est pas visible à cause de l'agrandissement de l'édifice au 2^e s.

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

Réalisé en moellons de calcaire lacustre, le mur courbe (M2) qui s'appuie contre la maçonnerie du premier état de l'amphithéâtre (EC1), s'interprète aisément comme l'extérieur d'un contrefort semi-circulaire appartenant au second état de l'édifice de spectacle (fig. BA05_9 et BA05_10). Ce mur fut ajouté afin de protéger le prolongement du vomitoire septentrional lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre au 2^e s. Malgré les aménagements ultérieurs, cette maçonnerie est conservée sur la hauteur des deux niveaux de sous-sol du bâtiment 1, c'est-à-dire entre 49,63 et 54,26 m NGF (fig. BA05_6).

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Aucune maçonnerie n'a pu être attribuée à la phase de mise en défense de l'amphithéâtre au 3^e s. L'examen attentif du parement du contrefort semi-circulaire (M2) n'a fourni aucun indice permettant de proposer qu'un tel mur ait pu être totalement détruit. La proposition du tracé du mur de fortification telle que la propose Jacques Seigne est certainement à revoir : d'autres études de terrains conduisent au même constat (GM12 ; MA13).

⁸ Je remercie M. le pasteur David Mitrani de m'avoir permis d'étudier cette propriété.

Un bâtiment antérieur à la fin du 13^e s. (EC 616)

Un pan de mur antérieur aux maçonneries de l'EC 528 est visible dans le mur occidental du niveau semi-enterré du bâtiment 1 (fig. BA05_6). Ce seul vestige et l'ouverture qu'il contient ne sont pas suffisant pour restituer ou dater précisément le bâtiment auquel ils appartenaient. Quelques remarques peuvent néanmoins être formulées.

Un coup de sabre en besace marque la différence entre les deux parements : celui appartenant à l'état le plus ancien (EC 616) est composé de pierres de taille assez allongées mais de faible hauteur par rapport au parement de la maçonnerie appartenant à l'EC 528 qui se caractérise par des blocs assez trapus (fig. BA05_11). Dans ce parement, un arc clavé extradossé est visible au ras du sol actuel. Il n'est pas possible de savoir si cette ouverture qui n'a pas pu fonctionner avec le découpage horizontal actuel, correspond initialement à une porte ou à une fenêtre. La seule présence de cette baie ne permet pas de savoir si la face qui est visible correspondait à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment EC 616.

Au nord de cette baie on remarque une reprise du parement liée à l'aménagement d'une autre ouverture (donc postérieure) qui est elle-même bouchée et recoupée par le sol actuel de la salle du niveau -1 du bâtiment 1. L'ajout de cette baie montre que le bâtiment a fonctionné suffisamment longtemps pour que des modifications y soient apportées, avant sa transformation à la fin du 13^e s. ou au début du 14^e s.

Le logis à pignon sur rue (sous le bâtiment 1) entre la fin du 13^e et le début du 14^e s. (EC 528)

Le bâtiment 1 conserve de manière plus significative les vestiges d'un logis de plan trapèze, long de près de 17 m et large d'au moins 8,50 m hors œuvre. Les maçonneries sont visibles dans le niveau de sous-sol (-2), ainsi que dans le niveau semi-enterré (-1).

Malgré les transformations ultérieures et notamment l'ajout d'une voûte (*cf.* EC 529), il est possible de restituer le premier niveau de ce bâtiment construit perpendiculairement à l'actuelle rue de la Bazoche. Dans le niveau de sous-sol, les vestiges concernent les murs occidental et méridional. Ce dernier présente à 51,58 m NGF un ressaut qui correspond à la limite entre la fondation et l'élévation du mur originel : il permet de restituer le niveau de sol intérieur du bâtiment plus haut que l'actuel (fig. BA05_7 et BA05_9). Au sud, une porte aménagée lors de l'agrandissement du bâtiment à la fin du Moyen Âge (*cf.* EC 529) bouche une ouverture plus ancienne dont seuls les piédroits et les sommiers de l'arc ont été conservés. Manifestement cette ouverture, maintenant recoupée par la voûte, était à l'origine une porte percée dans le pignon méridional du bâtiment. Ceci oblige alors à restituer un niveau de circulation extérieur plus bas de 3,70 m par rapport à l'actuel, à moins d'envisager que la porte donnait sur un emmarchement, soit d'un escalier, soit parce que le niveau était semi-enterré. Quoiqu'il en soit, sur les sommiers de l'ouverture, ainsi que sur le parement du mur (M5) réalisé en pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé, plusieurs traces de peinture sont visibles. Bien que très ténues, elles permettent de restituer un décor de faux-appareil à joints rouges. Dans ce niveau de sous-sol (-2), les murs gouttereaux ont été considérablement repris lors de l'insertion de la voûte (*cf.* EC 529).

Bien qu'il n'y ait pas de relations physiques, l'examen du plan et des coupes suggère qu'au nord du niveau de sous-sol (-2), la maçonnerie du mur M10 appartenait à ce même état architectural. Ce mur (M10) qui est composé de pierres de taille disposées en appareil réglé, longe l'actuelle rue de la Bazoche. Il est chaîné au parement du mur gouttereau oriental visible dans la pièce D (M6). Ce dernier conserve la trace du couvrement d'une baie (porte ou fenêtre ?) antérieure à l'ouverture actuelle qui correspond au débouché de l'escalier d'accès à ce niveau de sous-sol (-2) (fig. BA05_12). Il est possible qu'il s'agissait d'un second accès au bâtiment.

Les vestiges de ce bâtiment sont visibles dans la pièce B du niveau supérieur (niveau -1) puisque les parements des murs ne sont pas enduits à la différence du prolongement septentrional du volume (pièce D). Au sud, on retrouve le prolongement du mur M5, mais aucune structure contemporaine du parement n'est visible : la porte percée dans le mur et la console de la cheminée appartiennent tous les deux à l'EC 529 (fig. BA05_7 et BA05_13). Alors qu'à cause de la voûte, les maçonneries des gouttereaux n'étaient quasiment pas visibles dans le niveau inférieur, les parements des murs occidental et oriental sont ici parfaitement accessibles. On remarque alors la forme assez trapue des pierres de tailles qui permet d'avancer une datation de la fin du 13^e s. ou du début du 14^e s. Les murs gouttereaux sont surmontés d'une corniche simple dont le profil est celui d'un simple quart de rond. Cette corniche matérialisait sans doute le faite du mur sur lequel étaient posées les sablières de la charpente. L'importante hauteur des murs gouttereaux (5,25 m) suggère deux niveaux d'élévation : il est très vraisemblable qu'un étage sous charpente était initialement séparé par un plancher d'un rez-de-chaussée (semi-enterré ?). La hauteur du niveau de plancher devait se situer autour de 52,30 m NGF, c'est-à-dire proche du niveau actuel. Cette remarque indique que les ouvertures de l'état précédent n'étaient déjà plus fonctionnelles et devaient être bouchées.

Si deux ouvertures, sont connues dans le niveau inférieur (*cf. supra*), les aménagements plus récents ne permettent d'en restituer aucune à l'étage (actuel niveau -1). Les trois ouvertures percées dans le mur oriental sont postérieures au parement, mais peut-être reprennent-elles l'emplacement de baies plus anciennes ? En revanche, il est certain que le mur occidental était comme maintenant aveugle, ce qui suggère que le bâtiment était appuyé contre une limite de parcelle.

La pièce D qui sert actuellement de cuisine formait originellement l'extrémité septentrionale du bâtiment. Ce dernier n'était effectivement pas séparé de la pièce C puisque le mur M7 est une construction de la fin du 15^e s. (*cf. EC 529*). Le revêtement complet de la pièce ne permet pas d'en examiner les maçonneries ou les ouvertures (fig. BA05_14).

L'agrandissement et les transformations du logis sur rue (sous le bâtiment 1) au 15^e s. (EC 529)

À la fin du 15^e s. le bâtiment médiéval (EC 528) a subi de très nombreuses transformations ainsi qu'un agrandissement vers le sud.

Les transformations du logis

Ces travaux ont concernés la construction d'un mur de refend destiné à diviser l'espace unique du volume initial en deux (fig. BA05_6). Le mur M7 qui fut construit sur la hauteur des deux niveaux du bâtiment (actuels niveaux -1 et -2) fut réalisé en moellons assisés : seuls les encadrements des ouvertures furent appareillés (fig. BA05_16). Au niveau de sous-sol (niveau -2), une porte couverte d'un arc en anse de panier extradossé fut aménagée dans la partie orientale du mur. Tout l'espace situé entre ce mur de refend et le pignon méridional de l'ancien logis (EC 528) fut couvert par une voûte en berceau plein cintre (fig. BA05_7) que la mise en œuvre permet d'associer à la fin du Moyen Âge. L'abaissement du niveau de plafond consécutif à ce voûtement a entraîné le décaissement du niveau de sol et la mise à nu des fondations des murs M5, M6 et M8.

La pièce septentrionale correspondant à l'espace situé entre le pignon sur rue M10 et le mur de refend (M7) ne fut pas voûtée, mais sans doute plafonnée : elle est actuellement couverte par un système d'entrevous sur poutres métalliques (fig. BA05_15).

Au niveau -1, le mur M7 fut construit avec une porte afin de permettre un accès de la pièce B à la pièce D ; un placard mural y fut également aménagé (fig. BA05_16). Sur les deux faces du mur se trouvent d'importantes consoles destinées à porter les cheminées du niveau supérieur (niveau 1) ; une autre console fut insérée dans le mur M5. Ainsi, lors de l'EC 529, le niveau 1 disposait d'au moins trois cheminées tandis qu'il n'en existait aucune dans les pièces B et D du niveau -1. Cette remarque

conduit à interpréter ce niveau comme un espace annexe : les pièces résidentielles se situaient au niveau supérieur. L'aménagement actuel de ce niveau (1), comme celui du comble, ne permet pas d'examiner les maçonneries et la charpente et de connaître la disposition originelle de pièces.

L'étude n'a pas permis d'identifier l'emplacement de l'escalier qui permettait originellement de communiquer entre les différents niveaux du bâtiment.

Les transformations de la plupart des baies à l'Époque moderne ne permettent plus d'appréhender les ouvertures ayant pu fonctionner avec cet état de la fin du Moyen Âge. Seule la partie supérieure d'une croisée est visible sur le pignon sur rue (M10). On remarque qu'avant sa transformation en simple fenêtre, la baie était couverte d'un linteau décoré d'un arc en accolade faisant larmier et retombant sur des culots sculptés en feuille de choux (fig. BA05_22). Si l'importante restauration fut fidèle à l'état ancien, l'usage des baguettes prismatiques oblige à envisager une datation assez basse dans le 15^e s., peut-être même du début du 16^e s.

L'agrandissement méridional

Dans un même temps, le bâtiment fut prolongé au sud par la construction d'une petite pièce de 4,5 m de long hors œuvre, située dans l'espace circonscrit par le pignon du bâtiment médiéval (M5) et les murs de l'amphithéâtre (M1, M2 et M3) (fig. BA05_1 et BA05_2). Au niveau de sous-sol, la petite pièce fut voûtée en berceau plein cintre et la porte du mur M5 fut transformée pour permettre d'accéder au niveau de sol plus bas d'1,50 m par rapport à celui de la partie septentrionale de la cave (fig. BA05_6). Cette petite pièce (A) qui servait manifestement de cave fut surmontée d'une autre (niveau -1) qui fut elle aussi couverte d'une voûte, à la différence du reste des pièces de ce niveau (fig. BA05_6 et BA05_17). Actuellement trois des quatre murs qui ferment ce volume sont percés d'une porte. Leur examen a permis de constater que seule l'ouverture qui fut percée dans l'ancien mur M5 appartient à cet état ; celle aménagée dans le mur occidental, comme celle ouvrant sur la cour sont des ajouts plus récents. Contre le mur méridional de cette pièce A, on note la présence d'une cheminée qui occupait presque toute la surface du mur : son manteau est détruit, mais les traces de bûchage permettent de la restituer d'une largeur supérieure à trois mètres. La faible surface de la pièce, sa position annexe, la présence de cette vaste cheminée et le voûtement indiquent que cet espace servait initialement de cuisine. Ceci confirme que ce niveau (-1) regroupa les fonctions domestiques du bâtiment.

La construction d'un logis le long de la rue (sous le bâtiment 2) à la fin du 15^e s. ? (EC 530)

Un examen général du bâtiment 2 pourrait conduire à proposer une datation du 19^e s. Pourtant, et malgré les transformations de l'Époque moderne et contemporaine, il s'agit d'une construction plus ancienne.

L'aménagement actuel du bâtiment 2 (fig. BA05_4) n'a pas permis d'en faire l'étude complète. Aucune maçonnerie n'est visible, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur puisque toutes les façades sont enduites. Contrairement à ce qui est noté dans la notice du PSMV, ce bâtiment ne possède pas de niveau de sous-sol. Le comble aménagé n'a pas permis d'étudier la charpente du bâtiment dont la forme de la toiture indique qu'elle n'est pas homogène (fig. BA05_21).

Seuls quelques indices sont visibles depuis la rue de la Bazoche. On distingue à l'étage plusieurs baies bouchées dont l'une d'elle dispose d'une traverse (fig. BA05_20). Ce maigre indice suggère, sous le bâtiment 2, l'existence d'un logis à étage construit le long de la rue et datant de la fin du Moyen Âge (EC 530). Rien ne permet actuellement de connaître l'emprise exacte de ce bâtiment.

La cave de la fin du Moyen Âge (sous le bâtiment 3), à l'est de l'actuelle parcelle (EC 531)

La cave du bâtiment 3 forme une pièce voûtée dont le plan définit un parallélogramme (fig. BA05_5). L'examen de cette pièce est très difficile puisqu'une énorme cuve à fioul occupe la majeure partie de l'espace (fig. BA05_19). Les modules des pierres utilisées pour la réalisation de la voûte permettent d'affirmer que celle-ci fut construite dans le courant du 15^e s. ; l'examen du mur septentrional permet de constater que l'aménagement de la cave succède à deux états architecturaux antérieurs.

Au nord le mur de moellons qui fonctionne avec la voûte est en mauvais état. Une partie effondrée du parement permet de constater que les moellons s'appuient contre un angle extérieur d'une construction plus ancienne, elle-même construite en moellons. Cette construction dont rien d'autre n'est connu devait se situer sous l'actuel garage (pièce E). Or il apparaît également que cet angle de maçonnerie repose sur l'arc extradossé d'une ancienne structure visible dans la partie basse de la partie orientale du mur (fig. BA05_19). Cet arc couvrait une structure assez étroite qui fonctionnait avec un niveau de sol bien plus bas que le niveau actuel. Il est impossible d'interpréter et de dater ces maigres indices. Ils montrent toutefois la présence d'une occupation antérieure au 15^e s.

Le mur oriental de la cave est appareillé en pierres de taille de moyen appareil disposées en appareil assisé : cette maçonnerie est contemporaine de la voûte. Une niche est visible dans la partie méridionale de ce mur. Son appui est situé au ras du sol actuel ce qui à nouveau indique un exhaussement important du sol après la construction de la cave (fig. BA05_18). Jacques Dubois et Jean-Paul Sazerat indiquent en effet avoir utilisé cette cave pour stoker les déblais de leurs fouilles.

Les deux autres murs ne sont pas visibles. Au sud la maçonnerie est totalement enduite de béton, tandis qu'à l'ouest la cuve à fioul est collée contre le mur de moellons sur lequel la voûte prend appui. Il est peu probable que le mur de moellons corresponde à un mur antique car les matériaux utilisés sont très hétérogènes : on reconnaît notamment des remplois de blocs de moyen appareil parmi les moellons.

Le bâtiment qui surmonte cette cave, comme celui qui surmonte le garage (pièce E) ne conserve aucune maçonnerie médiévale : l'ensemble a manifestement été largement repris dans le courant du 19^e s. (fig. BA05_25).

Les transformations du « grand corps de logis » au 18^e s. (bâtiment 1) (EC 533)

Au 18^e s., le « grand corps de logis » fut largement transformé. Une construction (bâtiment 5) couverte d'une toiture brisée en pavillon fut édifiée contre l'extrémité méridionale du bâtiment 1 (fig. BA05_3). Selon la description qui en est faite dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours*, celle-ci était composée de plusieurs chambres. Le décor architectural extérieur du pavillon est homogène avec celui de la façade sur cour du bâtiment 1. C'est en effet dans un même temps, que ce dernier fut transformé et modernisé. Le comble fut aménagé de plusieurs chambres et antichambres (ADIL 1Q282, art. 30 – annexe 1.1.4.13) : des lucarnes en pierre à fronton cintré furent construites afin d'éclairer ces nouvelles pièces (fig. BA05_23). Les baies et l'aspect général des façades sur cour et sur rue furent modernisés. L'ensemble du décor intérieur fut également remplacé : des boiseries furent plaquées contre les murs, les manteaux des cheminées furent reconstruits ; des décors stuqués furent appliqués (fig. BA05_30). La construction de nouveaux escaliers contribua également à la transformation du bâtiment.

Le grand portail (EC 534)

La forme et le décor architectural baroque du grand portail d'entrée plaident pour une datation de la première moitié du 18^e s. (fig. BA05_24 et BA05_32). Peut-être la construction de ce portail intervint-elle lors de la même phase de travaux que celle décrite précédemment pour le bâtiment 1 ?

Les transformations du logis longeant la rue (bâtiment 2) (EC 536)

Pour les raisons d'accessibilité déjà évoquées, il n'est pas possible de prendre la mesure des transformations qui affectèrent le bâtiment à l'Époque moderne comme le suggère portant les baies à plate-bande clavée visibles depuis la rue (fig. BA05_20) ou les lucarnes qui ajourent le niveau de comble (fig. BA05_21).

La configuration de la parcelle 255 à la fin du 18^e s.

La propriété est décrite dans l'article 30 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours*, (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.13). Le prix fixé à 18000 livres dépasse de loin celui de toutes les autres propriétés canonales implantées sur le site de l'ancien amphithéâtre. Cette description de la fin du 18^e s. documente des aménagements que l'étude du bâti n'a pas pu identifier ; elle permet aussi de préciser la fonction des bâtiments (SIMON 2006).

Les latrines associées au bâtiment 2 (EC 537)

En 1790, un « cabinet d'aysance » était associé au logis longeant la rue (EC 536) (ADIL 1Q282, art 30 – annexe 1.1.4.13). Ces latrines correspondent à la petite saillie visible à l'est du bâtiment sur les plans du 18^e s. (ADIL G197 – annexe 1.2.2).

Le petit logis sous le bâtiment 4 (EC 538)

D'après l'article 30 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours*, (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.13). Un petit logis se dressait à l'emplacement de l'actuel bâtiment 4. La description permet de savoir que cette construction n'était pas véritablement résidentielle puisqu'elle comprenait essentiellement des pièces de service. Aucun étage n'est mentionné.

La cour d'entrée (EC 535) et la cour en terrasse (EC 539)

À la fin du 18^e s., comme actuellement, le portail (EC 534) donnait accès à une cour (EC 535) encadrée par les logis. Seul le côté méridional de cette cour centrale n'était pas bordé par un bâtiment : une seconde cour en terrasse longeait les murs de clôture qui séparaient cette propriété de celles du 4 et 4 bis, rue Manceau (respectivement EC 532 et EC 526).

Les latrines du sud-est (EC 540)

D'autres latrines sont mentionnées comme étant situées dans l'angle sud-est de la cour en terrasse (EC 539) (ADIL 1Q282, art. 30 – annexe 1.1.4.13).

La configuration de la parcelle 254 à la fin du 18^e s.

À la fin du 18^e s., la parcelle 254 formait la propriété du chapelain de Saint-Cutbert (MABIRE LA CAILLE 1988 : planche XXVII). Cette parcelle n'est pas décrite dans les *cahiers d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours*, établis de 1790 (ADIL 1Q282).

La lecture du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197– annexe 1.2.2) permet néanmoins de savoir que la propriété était composée d'un bâtiment en « U » (EC 541) logé au fond de la parcelle pentagonale. Les deux ailes du bâtiment encadraient une courette (EC 542) séparée de la rue par un mur de clôture (EC 543).

L'aile orientale du logis qui figure sur les plans de la fin du 18^e s. n'existe plus : elle fut remplacée au 19^e s. par une nouvelle construction, dont le rez-de-chaussée a depuis été transformé en garage. Le mur de clôture sur rue a été reconstruit au 20^e s. (fig. BA05_26) ; un bloc sculpté représentant deux anges agenouillés portant un blason orné de trois fleurs de lys a été réemployé dans la construction moderne (fig. BA05_27). On ignore la provenance de ce bas-relief.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

L'installation du couvent des Dames-de-l'Espérance en 1841

Comme les anciennes propriétés canoniales du 7, rue de la Bazoche et du 4 bis et 6, rue Manceau, la parcelle fut occupée durant la seconde moitié du 19^e s. par une communauté religieuse. Le couvent des Dames-de-l'Espérance s'installa dans la propriété en 1841 (RÉAU 1986b) : elles engagèrent alors plusieurs travaux. Un chœur néo-gothique fut construit contre la façade occidentale du bâtiment en pavillon situé à l'extrémité méridionale du logis EC 533 (fig. BA05_3 et BA05_28). Cet agrandissement fut réalisé par l'architecte Gustave Guérin vers 1850 (RÉAU 1986b).

Peu après ce fut le logis 538 qui fut détruit et remplacé par l'actuel bâtiment 4. Il est difficile de savoir si le petit oratoire néo-gothique appuyé au sud de ce nouveau bâtiment fut construit simultanément (fig. BA05_31), en revanche il est certain que le dernier niveau (second étage) du bâtiment 4 est un ajout du début du 20^e s.

Illustrations

Relevés :

<i>BA05_1 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du second niveau de sous-sol.</i>	519
<i>BA05_2 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du premier niveau de sous-sol.</i>	520
<i>BA05_3 : Bâtiments 1 et 5 : plan de l'ensemble du rez-de-chaussée surélevé.</i>	521
<i>BA05_4 : Bâtiment 2 : plans des trois niveaux d'élévation.</i>	522
<i>BA05_5 : Bâtiment 3 : plan du rez-de-chaussée et du niveau de cave.</i>	523
<i>BA05_6 : Bâtiments 1 et 5 : coupe sud-nord, vue vers l'ouest et proposition de phasage.</i>	524
<i>BA05_7 : Bâtiment 1 : coupe transversale ouest-est et proposition de phasage.</i>	525

Photos :

<i>BA05_8 : Bâtiment 1, niveau -2 : la maçonnerie en appareil cubique de la façade du premier état de l'amphithéâtre (M1) (à gauche) et l'ajout du contrefort semi-circulaire (M2) (à droite).</i>	526
<i>BA05_9 : Bâtiment 1, niveau -2 : le contrefort semi-circulaire (M2) de l'agrandissement de l'amphithéâtre contre lequel le mur médiéval (M3) et la voûte viennent s'appuyer.</i>	526
<i>BA05_10 : Le prolongement du contrefort semi-circulaire au niveau -1 du bâtiment 1.</i>	526
<i>BA05_11 : Bâtiment 1, niveau -1 : vue de l'arc de l'ancienne ouverture du mur occidental (M8).</i>	526
<i>BA05_12 : Bâtiment 1, niveau -2 : vue de l'accès à la cave dans l'angle nord-est, entre les murs M6 et M10. .</i>	527
<i>BA05_13 : Bâtiment 1, niveau -1 : vue générale de la pièce B depuis le nord.</i>	527
<i>BA05_14 : Bâtiment 1, niveau -1, vue de l'aménagement actuel de la face méridionale du pignon sur rue (M10), dans la pièce D.</i>	527
<i>BA05_15 : Bâtiment 1, niveau -2 : vue de la face septentrionale du mur M7. À droite, la porte du 19e s. ; à gauche, celle de la fin du Moyen Âge.</i>	527
<i>BA05_16 : Bâtiment 1, niveau -1 : le mur M7 vue depuis la salle B. On note la construction en moellons et l'importante console supportant la cheminée de l'étage.</i>	528
<i>BA05_17 : Bâtiment 1, niveau -1 : vue de l'est de l'ancienne cuisine qui réutilise en partie la maçonnerie du contrefort semi-circulaire de l'ancien amphithéâtre.</i>	528
<i>BA05_18 : Bâtiment 3, niveau -1 : le placard mural situé dans l'angle méridional de la cave.</i>	528
<i>BA05_19 : Bâtiment 3, niveau -1 : vue de la cave depuis le sud. À droite, on remarque la présence d'un arc appartenant à un bâtiment antérieur.</i>	528
<i>BA05_20 : Plusieurs ouvertures bouchées sont visibles à l'étage de la façade sur rue du bâtiment 2. On remarque notamment une demi-croisée.</i>	529
<i>BA05_21 : Vue d'ensemble du bâtiment 2 depuis l'intérieur de la propriété. On note la différence de toiture qui suggère la réunion de deux bâtiments.</i>	529
<i>BA05_22 : La façade du bâtiment 1 donnant sur la rue de la Bazoche, en direction. La baie du second niveau (niveau 1) présente un linteau décoré d'une accolade. L'oculus date du 18e s.</i>	529
<i>BA05_23 : L'ordonnance et le décor architectural de la façade sur cour du bâtiment 1 a été entièrement repris dans la première moitié du 18e s. Cliché Inventaire Général (c. 1986).</i>	529
<i>BA05_24 : Le portail d'entrée de la propriété.</i>	530

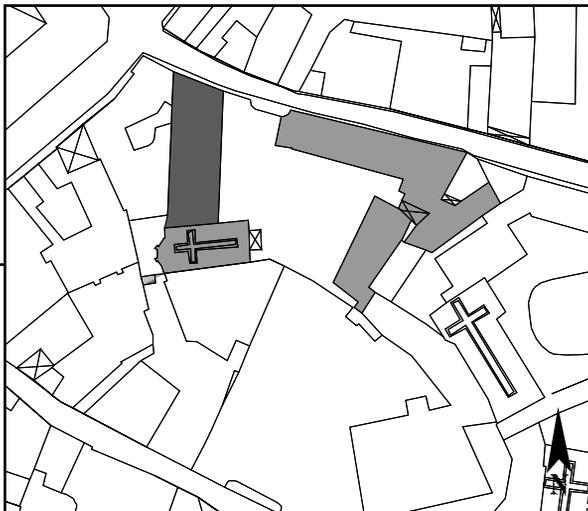
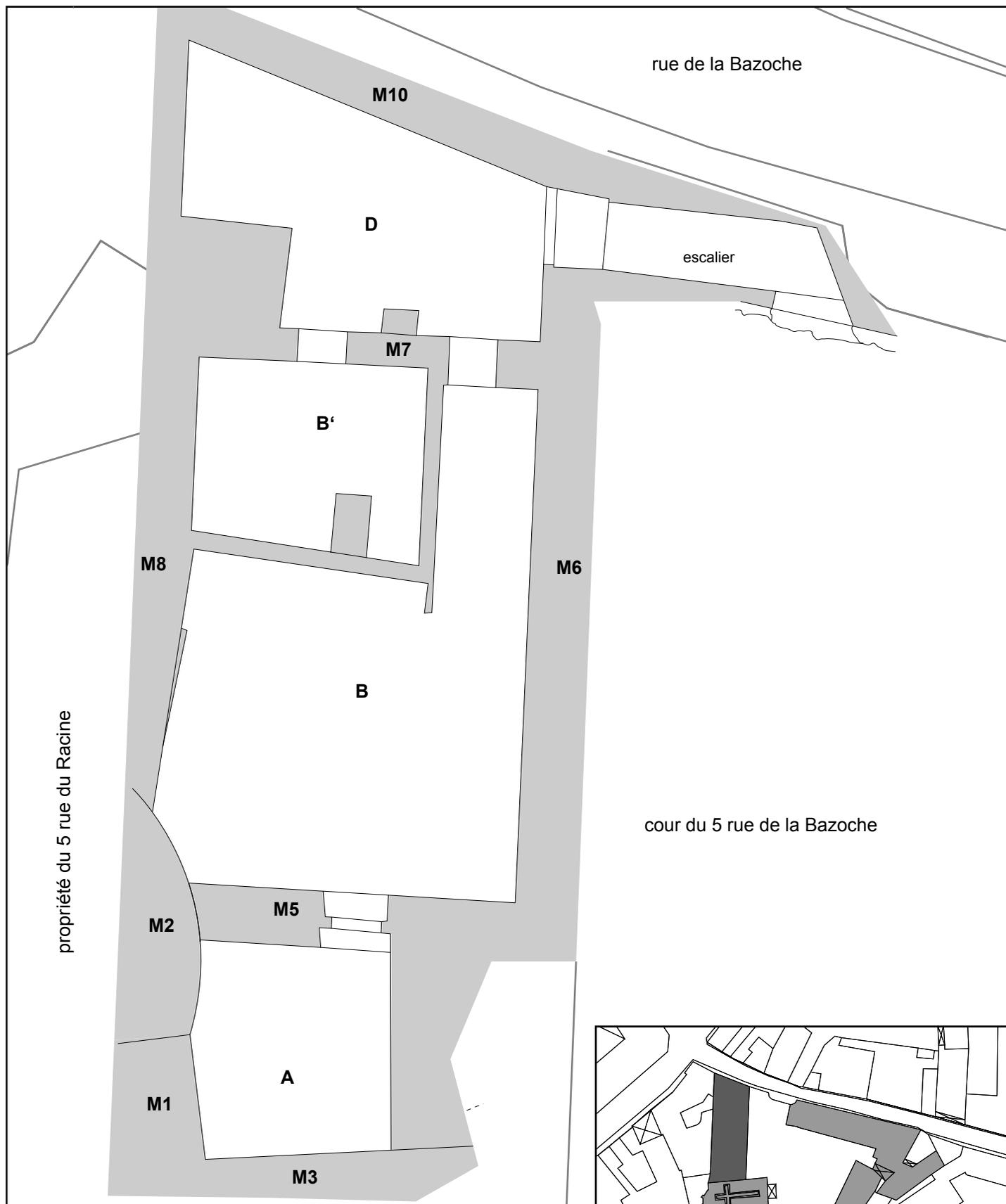
<i>BA05_25 : Vue depuis le nord de la courette formée au centre du bâtiment 3.</i>	530
<i>BA05_26 : Vue de l'aile occidentale du bâtiment 3. Le dernier niveau est un ajout postérieur.</i>	530
<i>BA05_27 : A l'extérieur du mur de clôture de la cour, la réutilisation d'un bas-relief représentant deux anges tenant un blason décoré de trois fleurs de lys.</i>	530
<i>BA05_28 : Le pavillon situé au sud du bâtiment 1 a été transformé en chapelle vers 1850. Le chevet date de cette époque.</i>	531
<i>BA05_29 : Vue du passage entre les bâtiment 2 et 4 (respectivement à gauche et à droite) en direction du bâtiment 3 (au fond).</i>	531
<i>BA05_30 : Détail du décor stucqué de l'aménagement intérieur du bâtiment 1.</i>	531
<i>BA05_31 : L'entrée de l'oratoire néo-gothique accolé au sud du bâtiment 4 construit au 19^e s.</i>	531

Documents :

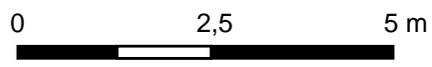
<i>BA05_32 : Porte rue de la Basoche. Dessin de Guéritte in : Guéritte A.-C. et Suzanne P.- Le Vieux Tours: architecture - archéologie, 1908 (publication).</i>	532
<i>BA05_33 : 3, rue de la Bazoche. Dessin de Gatian de Clérambault, in : Tours qui disparaît, MSAT, t. 5, 1912 (publication).</i>	532

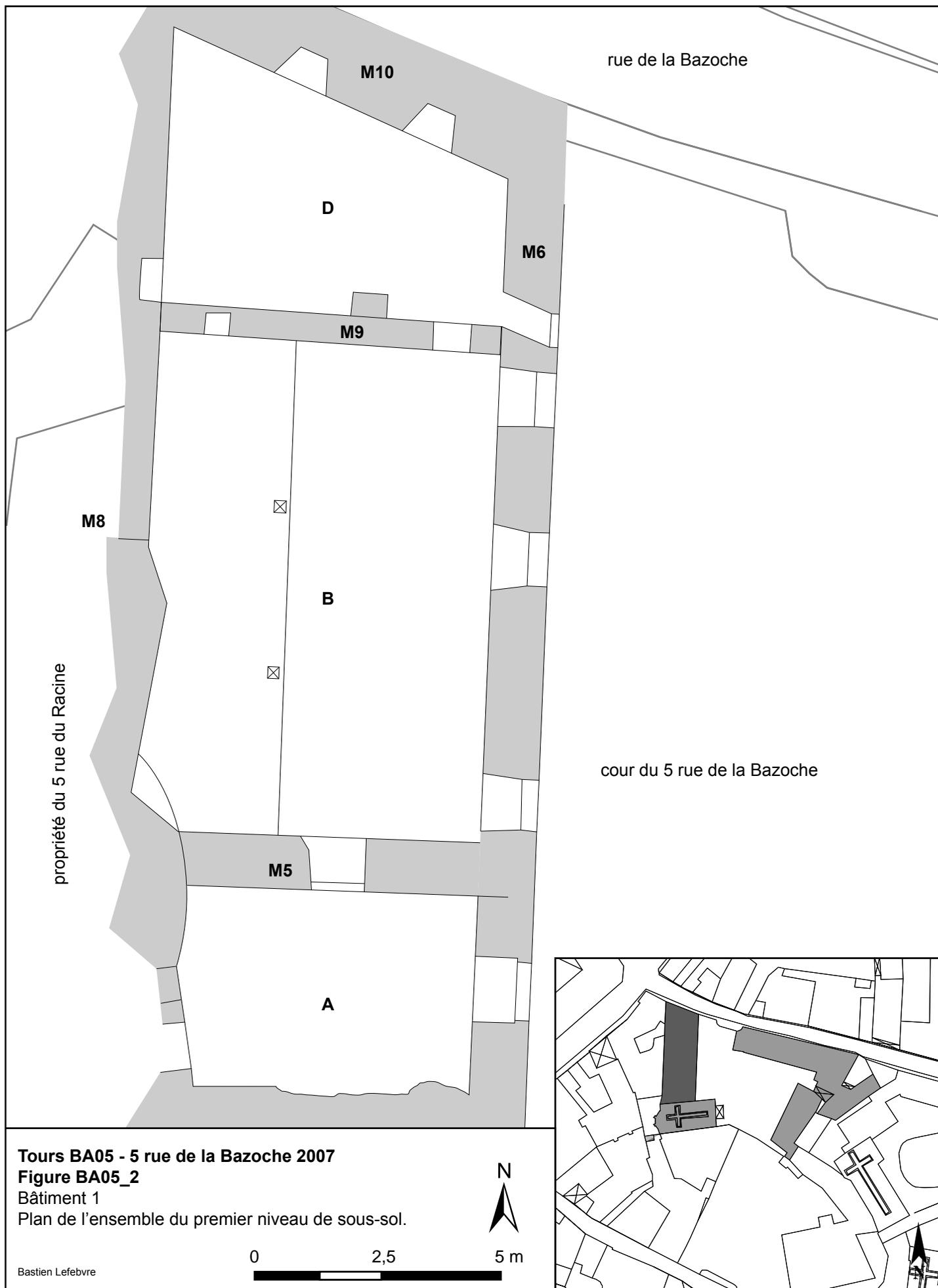
Synthèse :

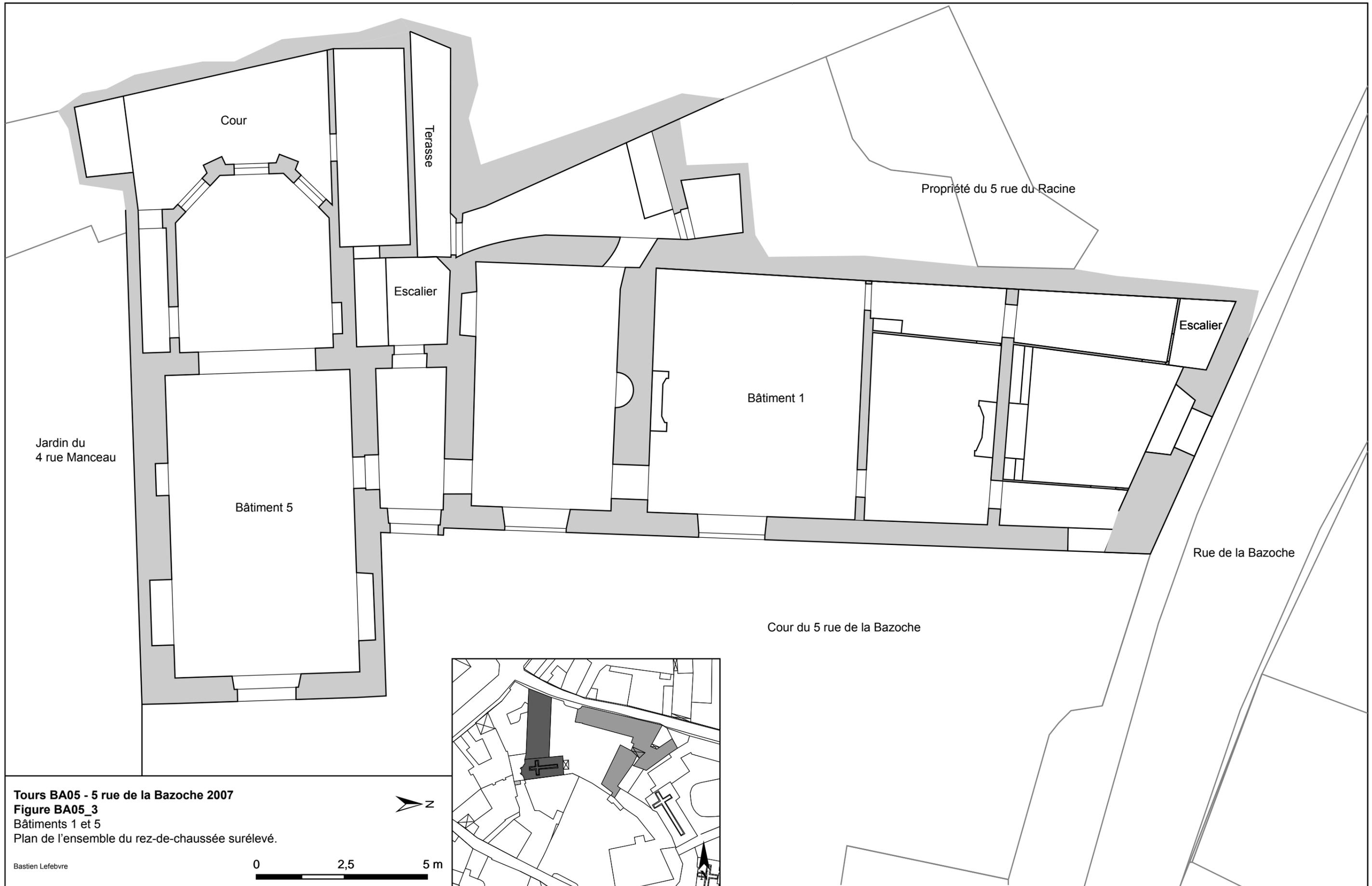
<i>BA05_34 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	533
--	-----

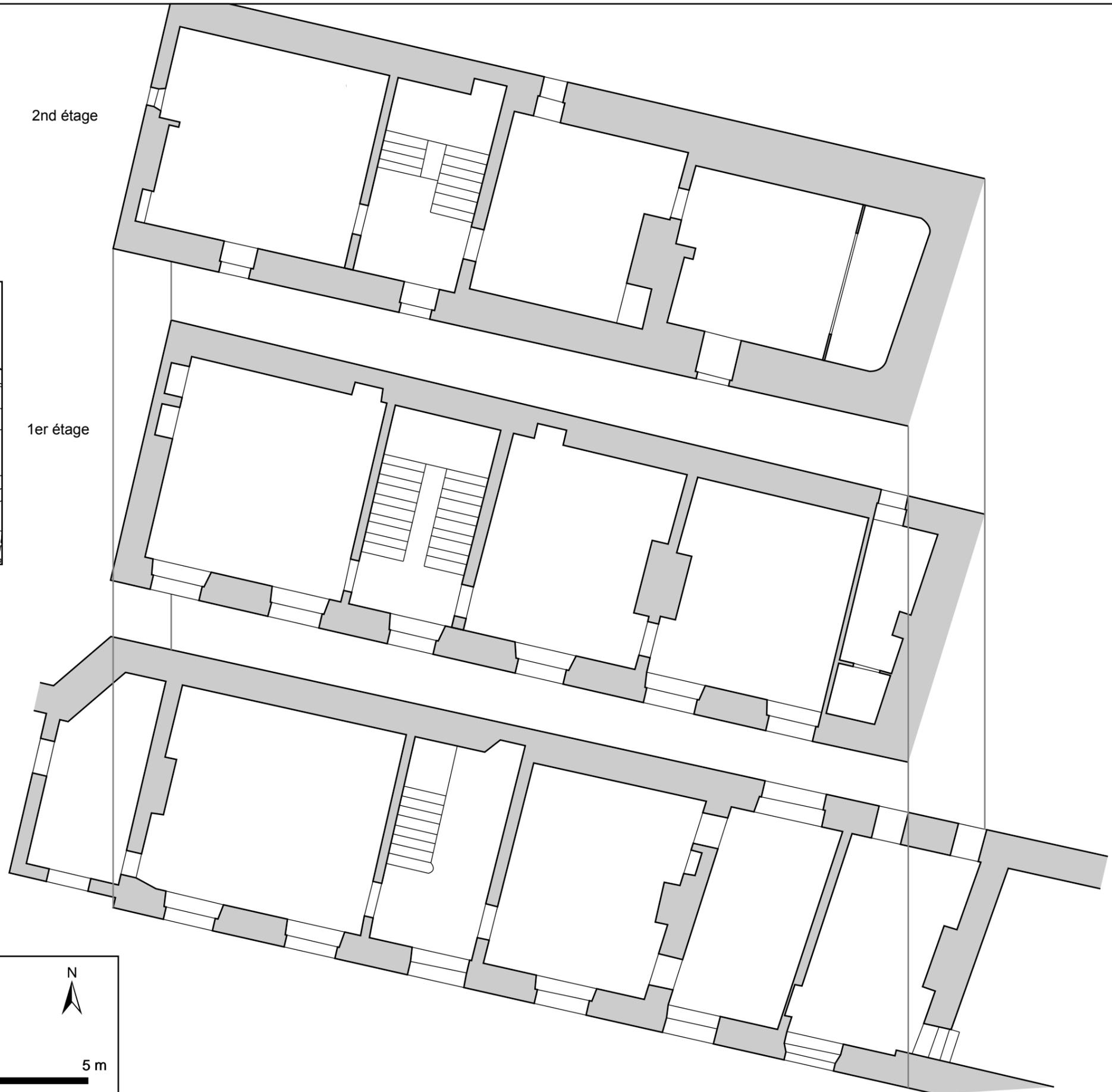
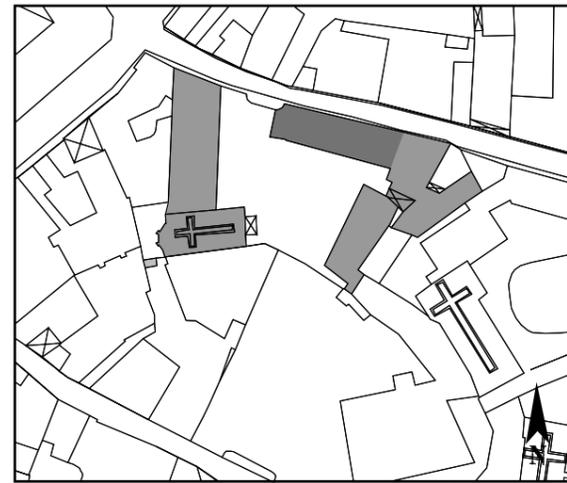


Tours BA05 - 5 rue de la Bazoche 2007
Figure BA05_1
Bâtiment 1
Plan de l'ensemble du second niveau de sous-sol.



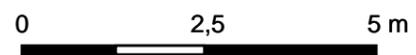


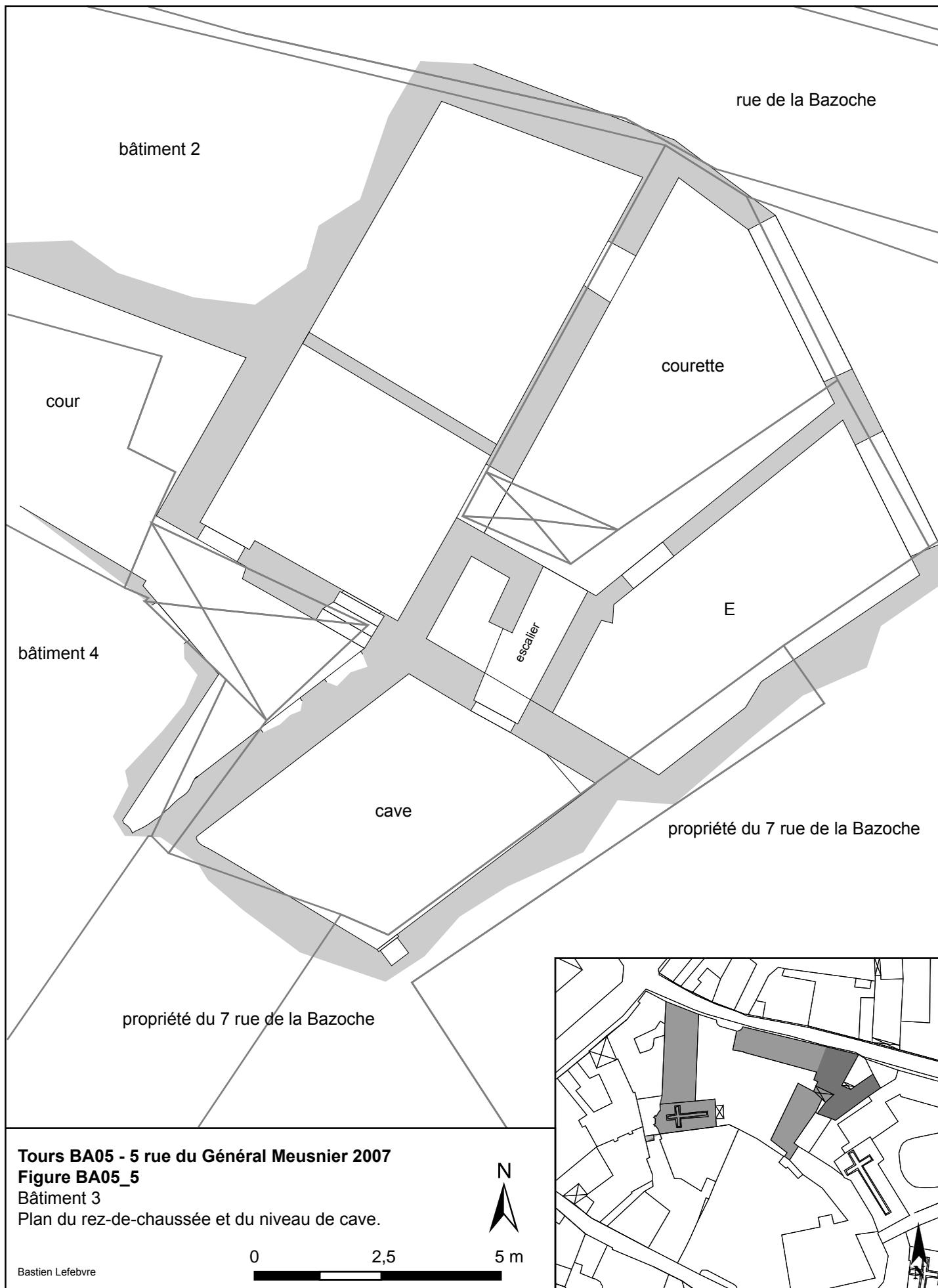


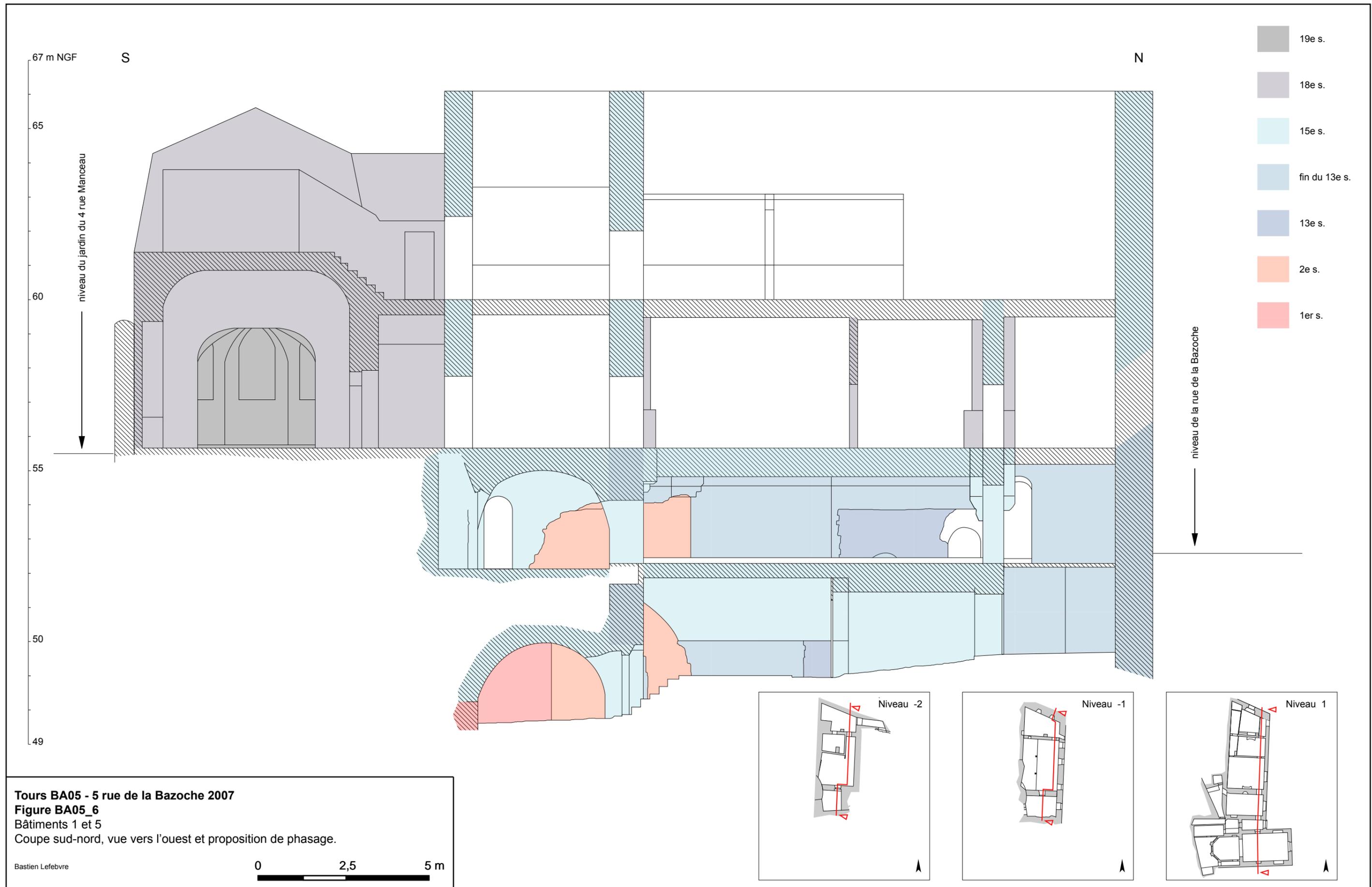


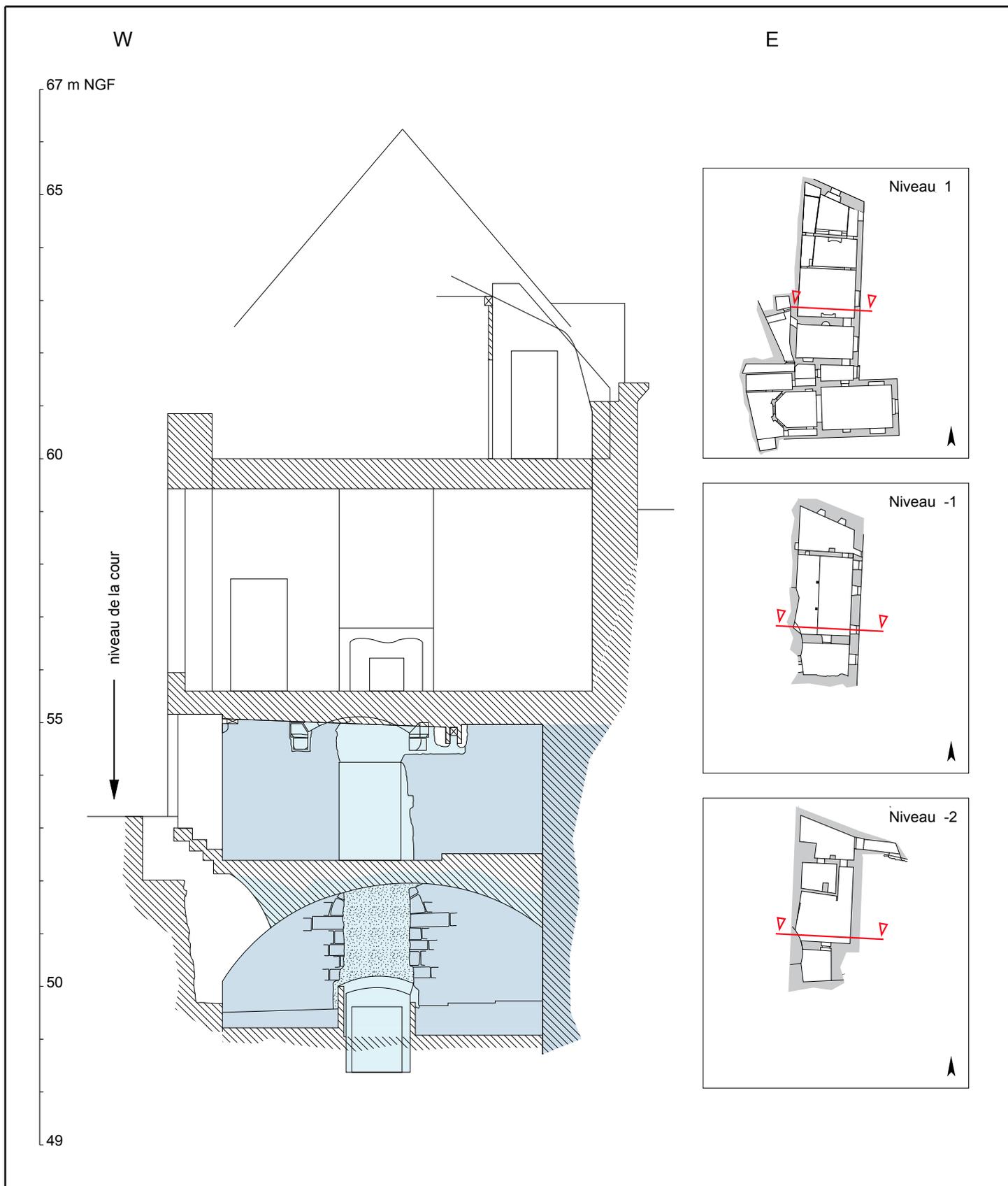
Tours BA05 - 5 rue de la Bazoche 2007
Figure BA05_4
Bâtiment 2
Plan des trois niveaux d'élévation.

Église Réformée de Touraine, sans date.









Tours BA05 - 5 rue de la Bazoche 2007
Figure BA05_7
Bâtiment 1
Coupe transversale ouest-est et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre

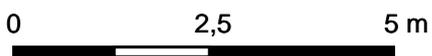




Photo BA05_8
Bâtiment 1, niveau -2 : la maçonnerie en appareil cubique de la façade du premier état de l'amphithéâtre (M1) (à gauche) et l'ajout du contrefort semi-circulaire (M2) (à droite).

Photo BA05_9
Bâtiment 1, niveau -2 : le contrefort semi-circulaire (M2) de l'agrandissement de l'amphithéâtre contre lequel le mur médiéval (M3) et la voûte viennent s'appuyer.



Photo BA05_10
Le prolongement du contrefort semi-circulaire au niveau -1 du bâtiment 1.

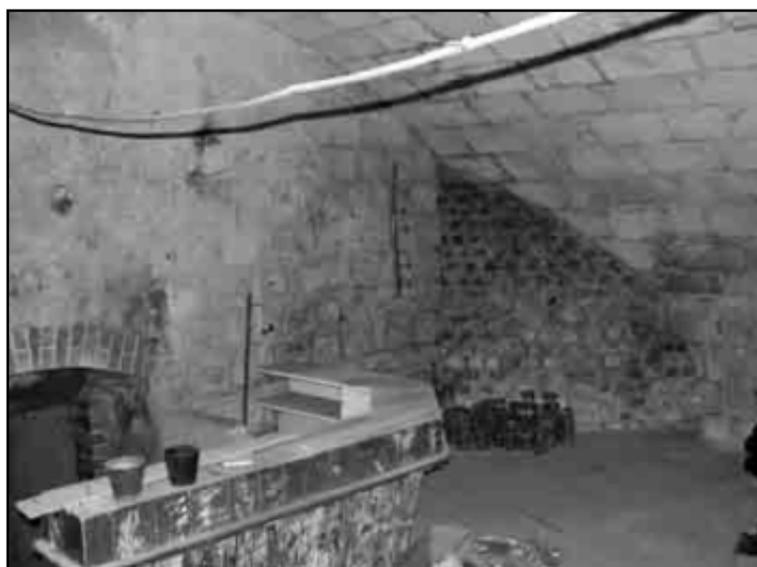


Photo BA05_11
Bâtiment 1, niveau -1 : vue de l'arc de l'ancienne ouverture du mur occidental (M8).



Photo BA05_12
Bâtiment 1, niveau -2 : vue de l'accès à la cave dans l'angle nord-est, entre les murs M6 et M10.

Photo BA05_13
Bâtiment 1, niveau -1 : vue générale de la pièce B depuis le nord.



Photo BA05_14
Bâtiment 1, niveau -1, vue de l'aménagement actuel de la face méridionale du pignon sur rue (M10), dans la pièce D.



Photo BA05_15
Bâtiment 1, niveau -2 : vue de la face septentrionale du mur M7. À droite, la porte du 19e s. ; à gauche, celle de la fin du Moyen Âge.





Photo BA05_16
Bâtiment 1, niveau -1 : le mur M7 vue depuis la salle B. On note la construction en moellons et l'importante console supportant la cheminée de l'étage.

Photo BA05_17
Bâtiment 1, niveau -1 : vue de l'est de l'ancienne cuisine qui réutilise en partie la maçonnerie du contrefort semi-circulaire de l'ancien amphithéâtre.



Photo BA05_18
Bâtiment 3, niveau -1 : le placard mural situé dans l'angle méridional de la cave.



Photo BA05_19
Bâtiment 3, niveau -1 : vue de la cave depuis le sud. A droite, on remarque la présence d'un arc appartenant à un bâtiment antérieur.





Photo BA05_20

Plusieurs ouvertures bouchées sont visibles à l'étage de la façade sur rue du bâtiment 2. On remarque notamment une demi-croisée.

Photo BA05_21

Vue d'ensemble du bâtiment 2 depuis l'intérieur de la propriété. On note la différence de toiture qui suggère la réunion de deux bâtiments.



Photo BA05_22

La façade du bâtiment 1 donnant sur la rue de la Bazoche, en direction. La baie du second niveau (niveau 1) présente un linteau décoré d'une accolade. L'oculus date du 18e s.

Photo BA05_23

L'ordonnance et le décor architectural de la façade sur cour du bâtiment 1 a été entièrement repris dans la première moitié du 18e s.





Photo BA05_24
Le portail d'entrée de la propriété.

Photo BA05_25
Vue depuis le nord de la courette formée au
centre du bâtiment 3.



Photo BA05_26
Vue de l'aile occidentale du bâtiment 3. Le
dernier niveau est un ajout postérieur.

Photo BA05_27
A l'extérieur du mur de clôture de la cour, la
réutilisation d'un bas-relief représentant
deux anges tenant un blason décoré de trois
fleurs de lys.





Photo BA05_28

Le pavillon situé au sud du bâtiment 1 a été transformé en chapelle vers 1850. Le chevet date de cette époque.

Photo BA05_29

Vue du passage entre les bâtiment 2 et 4 (respectivement à gauche et à droite) en direction du bâtiment 3 (au fond).



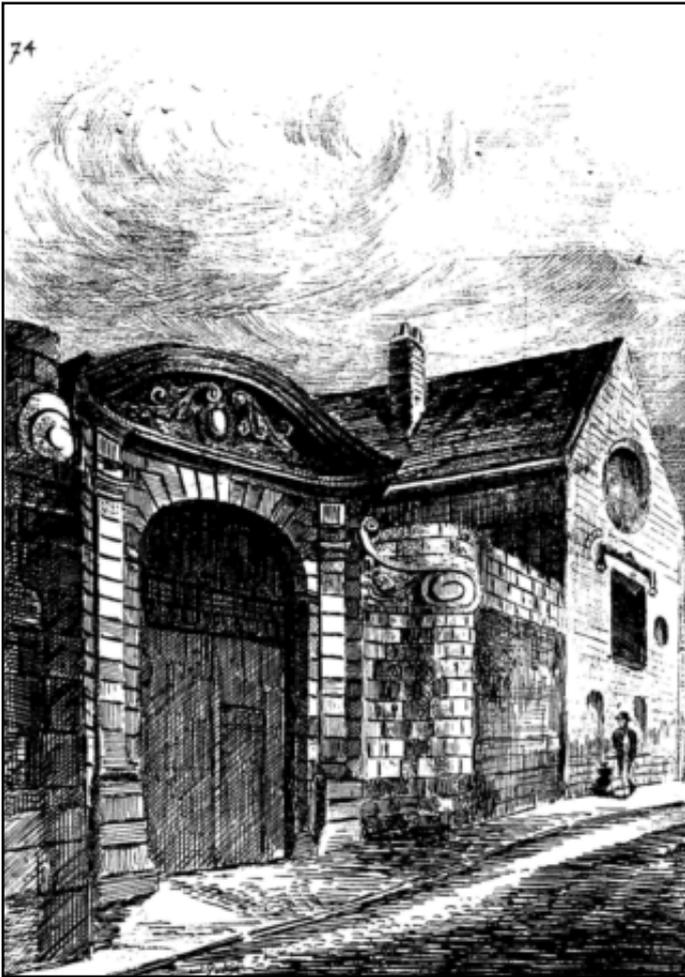
Photo BA05_30

Détail du décor stucqué de l'aménagement intérieur du bâtiment 1.



Photo BA05_31

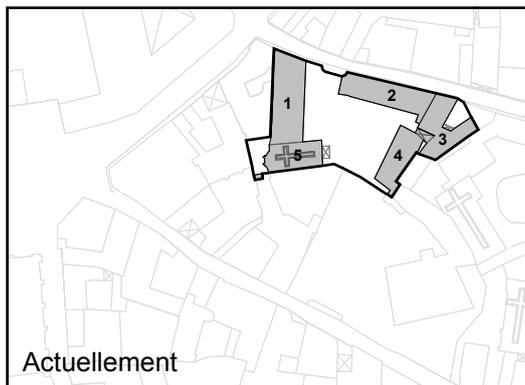
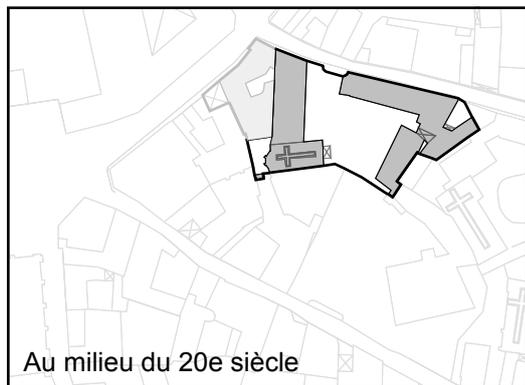
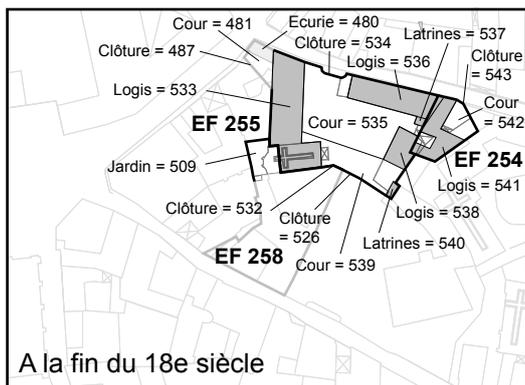
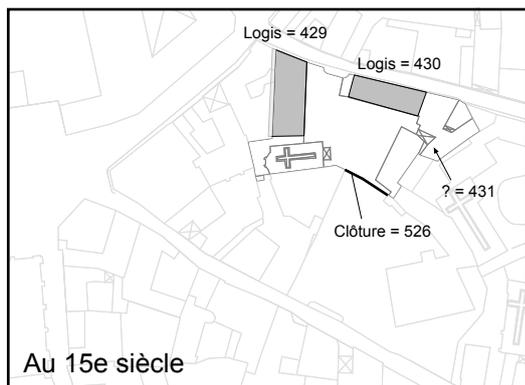
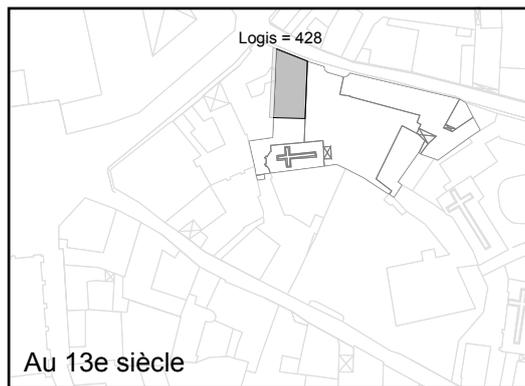
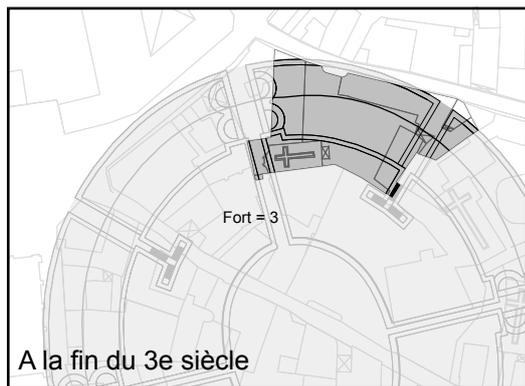
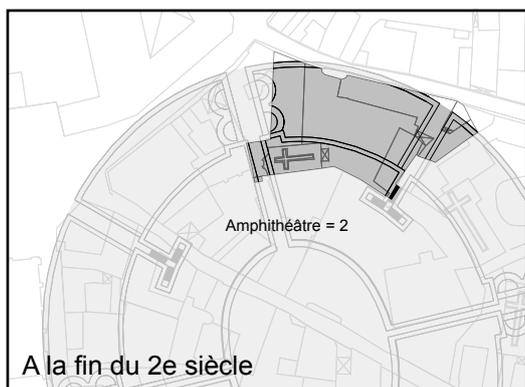
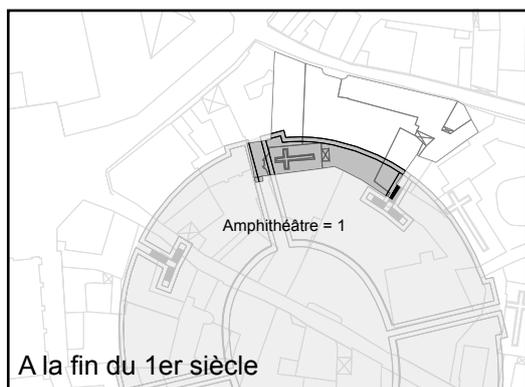
L'entrée de l'oratoire néo-gothique accolé au sud du bâtiment 4 construit au 19e s.



Document BA05_32
Porte rue de la Bazoche
Dessin de Guéritte
in : Guéritte A.-C. et Suzanne P.- *Le Vieux Tours: architecture - archéologie*, 1908 (publication)



Document BA05_33
3, rue de la Bazoche
Dessin de Gatian de Clérambault,
in : *Tours qui disparaît, MSAT*, t. 5,
1912 (publication)

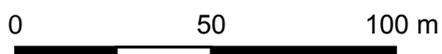


Tours BA05 - 5 rue de la Bazoche 2007

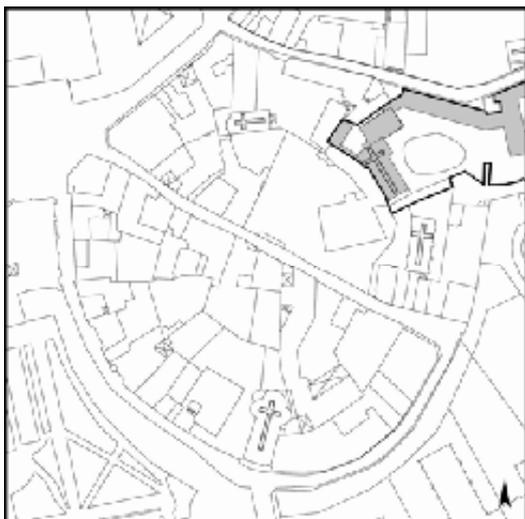
Figure BA05_34

Ensemble
Succession des principaux Eléments Constituants situés sur
l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



Annexe 3.2 - Étude du 7 rue de la Bazoche



Indicatif : **BA07**

N° de la parcelle sur le cadastre : **228**

Surface : **6426 m²**

Surface bâtie : **987 m²**

Date de l'étude : **janvier 2005**

Durée de l'étude de terrain : **20 jours**

Résumé :

L'étude a permis de découvrir les vestiges de la façade de l'amphithéâtre construit à la fin du 1^{er} s., mais aussi ceux d'une cage d'escalier condamnée dans le courant du 2^e s., lors de l'agrandissement de l'édifice de spectacle. Les fondations d'un mur construit à l'occasion de la fortification de l'amphithéâtre au 3^e s. sont conservées plus à l'est.

Au début du 14^e s., une maison canoniale fut construite sur deux niveaux d'élévation : un rez-de-chaussée réservé aux communs surmonté d'un étage sous charpente dont les murs étaient décorés de peintures figuratives. À partir du 15^e s. cette demeure fut réunie à une autre plus au sud et un oratoire fut construit à la jonction des deux. C'est au 18^e s. que l'ensemble fut fortement transformé, notamment lors de l'aménagement d'une nouvelle charpente et de la subdivision de l'étage en deux niveaux. À cette époque l'organisation des espaces non bâtis de la parcelle (cours, jardins...) ainsi que des bâtiments aujourd'hui totalement détruits (écuries) est parfaitement connue.

Au 19^e s., la propriété fut vendue à la Congrégation de la Sainte-Famille-de-Bordeaux pour devenir un orphelinat : de nombreuses transformations furent alors entreprises.

Une partie de cette étude a été publiée dans l'ouvrage *Tours antique et médiéval* (LEFEBVRE 2007).

Étude du bâti

En 2004 et 2005, d'importants travaux de réhabilitation dans l'ancien foyer de la Bazoche ont permis l'étude fine⁹ de l'une des maisons construite sur le site de l'ancien amphithéâtre (fig. BA07_16). Depuis le 19^e s., cette immense parcelle (6426 m²) associe l'ancienne propriété canoniale réservée au receveur du chapitre métropolitain (ADIL G197 – annexe 1.2.2) et les terrains correspondant à l'emprise de l'ancienne basilique Saint-Martin-de-la-Bazoche (détruite au 18^e s.). Seuls trois bâtiments conservent désormais sous une gangue architecturale du 19^e s., des vestiges architecturaux anciens. Au nord, les édifices 1 et 2 sont d'origine médiévale mais, à la différence du bâtiment 3 (qui correspond à une ancienne chapelle), ils ne réutilisent aucune maçonnerie antique. Si leur condition d'étude fut particulièrement favorable, celle-ci n'a pourtant pas bénéficiée d'une fouille du sous-sol : les travaux de réhabilitation ont toutefois permis de nombreux sondages dans les maçonneries et le décapage d'une importante surface du revêtement intérieur de plâtre : les relations chronologiques des maçonneries ont alors pu être examinées avec soin. Dans le bâtiment 1, le démontage d'un bouchage en brique d'une ancienne ouverture a même pu être réalisé : il a ainsi été permis d'y reconnaître une niche et de relever l'intrados de l'arc intégralement couvert de rinceaux peints (fig. BA07_17).

Au-delà, dans l'emprise de l'ancienne basilique, les grands bâtiments communautaires, leurs grandes cours et leurs vastes jardins ne laissent apercevoir aucune structure antérieure au 19^e s. : ils n'ont pas fait l'objet d'une attention identique.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

L'intégralité des vestiges antiques se localisent dans les deux pièces au sous-sol du bâtiment 3. Dans la grande cave, au sud (fig. BA07_1), la partie occidentale du mur est composée d'une maçonnerie homogène de petits moellons de calcaire lacustre disposés en appareil cubique (30013) (fig. BA07_34 et BA07_11). D'autres maçonneries semblables sont identifiables plus au nord ainsi qu'à l'intérieur de la petite cave (30011, 30017 et 30034) (fig. BA07_13) ; leur association permet de les interpréter comme des vestiges du premier état de l'amphithéâtre antique. Si cette identification est ancienne (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 60), les recherches récentes permettent toutefois de préciser leur interprétation : il semble en effet que la petite cave fut en fait une cage d'escalier accolée à la façade et permettant d'accéder aux parties supérieures de l'édifice (SEIGNE 2007c : 242) : l'ensemble 30011-30013-30017 aurait alors formé le mur d'échiffre de cet escalier.

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

D'après les nouvelles recherches effectuées par Jacques Seigne, il semble possible d'interpréter le couvrement de la petite cave comme antique. En effet, ce caveau de plan rectangulaire est couvert en partie par une maçonnerie composée de gros moellons de calcaire lacustre, de silex ou de tuffeau jetés pêle-mêle dans le mortier. Ce type de mise en œuvre ressemble fort à un blocage antique qui aurait été creusé (dans l'épaisseur) : c'est d'ailleurs ce que montrent les nombreuses traces de pics sous l'intrados de la « voûte ». Le couvrement de cette petite pièce (30033) s'appuie pourtant contre les parements du premier état de l'amphithéâtre (EC 1) : il lui est donc postérieur (fig. BA07_13). Sa position est incompatible avec l'usage de l'escalier extérieur (*cf. supra*), cette transformation antique de l'accès à la *cavea* ne peut vraisemblablement pas s'interpréter autrement que comme une conséquence de l'agrandissement de l'amphithéâtre dans la seconde moitié du 2^e s.

⁹ Je tiens à remercier chaleureusement M. Servant, le cabinet d'architectes de M. Penneron ainsi que l'entreprise Charvais de lui avoir pu réaliser librement cette étude.

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Le mur oriental (3007) (fig. 34) est constitué de moellons de nature et de taille très variable (tuffeau jaune, blanc, calcaire lacustre) jetés pêle-mêle dans le mortier (fig. BA07_12). Cette maçonnerie qui correspond de toute évidence à une fondation mise à nu, correspond sans doute au mur de la fortification antique de l'amphithéâtre intervenue dans le courant du 3^e s., avant la construction de l'enceinte de la Cité (SEIGNE 2007c : 245). La grande hauteur de cette fondation (sur plus de 4,10 m) et l'absence de limite de parement (contrairement au 12, rue du Général Meusnier) indiquent que ce mur fut construit à partir d'un niveau de sol supérieur à 54 m NGF (la limite est à 54,20 m NGF au 12, rue du Général Meusnier). Cette même remarque indique également que l'espace compris entre la première et la seconde façade de l'amphithéâtre était remblayé.

Au nord, un logis médiéval construit vers 1300 (EC 60)

Les vestiges médiévaux les plus anciens sont situés dans le bâtiment 1 (fig. BA07_1, BA07_2 et BA07_3). En plan, cette construction formait initialement un espace rectangle de 6 m par 10 m au moins de longueur, certainement proche de sa forme actuelle, puisque toute l'extrémité orientale de la maison a été remaniée lors d'importants travaux au 18^e s. (cf. EC 63). Ce bâtiment qui ne s'appuie sur aucune maçonnerie gallo-romaine s'organisait sur deux niveaux d'élévations, sans sous-sol : le rez-de-chaussée était surmonté d'un vaste volume sous charpente (fig. BA07_36).

L'organisation actuelle du premier niveau est assez différente de l'ancienne. Aujourd'hui il est composé de deux pièces de taille inégale séparées au nord d'un étroit couloir par une cloison de briques (fig. BA07_4). Cet étroit passage ainsi que toute la partie orientale du rez-de-chaussée n'étaient pas concernés par les travaux de réhabilitation : ils n'ont donc pas été étudiés. En revanche, à l'ouest, tous les murs ont pu être décapés de leur enduit de plâtre. Après examen des maçonneries, il apparaît que le refend actuel (MUR 1111) n'appartient pas à l'état primitif. Ainsi, à moins d'imaginer l'existence de cloisons légères, le rez-de-chaussée originel était sans doute occupé par un volume unique. Aucune trace n'en est visible sur les parements anciens qui, malgré plusieurs percements postérieurs, sont en grande partie conservés sur les murs ouest et sud : les pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune sont soigneusement disposées en appareil réglé et qui se prolonge au niveau supérieur, sans rupture. Parmi les nombreuses structures contenues dans les murs, seule la porte située dans l'extrémité occidentale du mur méridional est visiblement ancienne (fig. BA07_7). Malgré les menues transformations qui l'ont affectée, celle-ci conserve toujours intact son couverture ancien en arc surbaissé extradossé.

Comme au rez-de-chaussée, à l'étage la maçonnerie ancienne est composée d'un parement réalisé en pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé (h= 11 à 18 cm, L= 15 à 35 cm). En parement, plusieurs marques représentant des séries de traits incisés sont visibles sur les faces des blocs : elles ont été découvertes à l'occasion du piquetage du plâtre. La numérotation de I à IIII s'effectue assise par assise et correspond de toute évidence à un symbole renvoyant au calibre des pierres de taille (LITOUX, PRIGENT, HUNOT 2003 : 261). L'accès à l'ensemble des parements permet d'affirmer que ce second niveau n'était pas cloisonné, mais formait une salle vaste d'une soixantaine de m². Comme au rez-de-chaussée, les importantes transformations ultérieures (cf. EC 63), ne permettent pas de connaître le détail des aménagements de cet étage. Il est toutefois certain qu'une cheminée se trouvait dans la partie occidentale du mur nord (CHE 1223) (fig. BA07_5). Même si celle-ci fut détruite lors de l'aménagement d'une autre plus récente (cf. EC 63), son contrecœur en brique et des traces d'arrachement des piédroits ne laissent pas de doute. Une grande niche (large d'1,6 m, haute de 2 m) faisait face en parfait vis-à-vis, sur le mur sud (NCH 1221) (fig. BA07_7). Elle fut depuis transformée en porte, puis à nouveau en niche, mais elle conserve encore son couverture ancien qui, comme celui de la porte du rez-de-chaussée correspond à un arc surbaissé extradossé. Aucune fenêtre n'est connue : elles ont dû être détruites lors de l'aménagement des baies modernes au sud et à l'ouest, tandis que la reconstruction intégrale de l'extrémité orientale du bâtiment ne permet plus de savoir si ce pignon était à l'origine ajouré. En revanche, il est à peu près

certain que le mur nord était aveugle, à moins d'imaginer qu'il fut percé d'une porte donnant accès à l'escalier originel de l'édifice. Cette communication verticale, aujourd'hui disparue se situait très probablement dans la partie orientale de la maison, sans doute à l'emplacement de l'actuel escalier.

Sous le plâtre de l'étage, mais aussi dans l'actuel niveau de comble, plusieurs fragments d'enduit peint ont été repérés. Leur position, à cheval sur deux niveaux, indique clairement que cette séparation verticale est postérieure à son exécution (fig. BA07_6). De surcroît, un examen attentif accompagné d'un relevé à l'échelle 1/1 a permis d'identifier deux états successifs de décor peint. La composition du second, en frise, montre que ces peintures ornaient à l'origine une grande salle sous charpente (fig. BA07_8).

- Les traces du plus ancien état sont visibles sur le pignon de l'actuel niveau de comble : les traces sont lacunaires mais semblent indiquer la présence d'un motif couvrant composé d'une alternance de bandeaux horizontaux séparés par d'épais traits rouges (13002). Ces bandeaux étaient sans doute décorés de manière géométrique par une succession de losanges jaunes peints sur un fond de rayures bleues (fig. BA07_8).
- Bien mieux conservé, le second état de décor recouvre celui précédemment décrit (12021, 12035, 12037, 12038 et 13003). D'après l'observation des vestiges actuellement conservés, il semble que ce décor peint jouait un rôle important puisqu'il ornait la totalité de la salle : sur le pignon il se composait d'une frise suivant le tracé intérieur des fermes de la charpente (fig. BA07_24). Au centre un motif couvrant composé de rinceaux rouges sur fond bleu recouvrait toute la surface du mur (fig. BA07_27 et BA07_28), à moins qu'il ait encadré une scène centrale disparue lors du percement de la baie du comble. Sur les murs gouttereaux, la frise se poursuivait en partie haute ; en bas, elle laissait place à des rinceaux où devaient prendre place des petites scènes, personnages ou animaux. La conservation de la frise, bien que lacunaire, permet de savoir qu'elle était découpée en plusieurs tableaux figuratifs séparés par des motifs géométriques de grecques (fig. BA07_24). Par exemple sur le mur pignon, les tableaux représentent les animaux classiques du bestiaire médiéval : un lion dressé, un oiseau, un chien ou un loup ont été reconnus (fig. BA07_24). Ces représentations alternent avec des personnages (fig. BA07_25) dans des scènes très endommagées et difficilement identifiables (fig. BA07_26). Les peintures des murs gouttereaux sont encore moins bien conservées ; il semble toutefois que là aussi des panneaux géométriques et historiés organisaient horizontalement la pièce (fig. BA07_29). Il n'est malheureusement pas possible de savoir comment était traité l'encadrement des différentes structures, fenêtres, portes, cheminées qui concentrent habituellement le décor. Seule, sur le mur sud, la niche conserve encore son intrados peint d'entrelacs de rinceaux rouges sur fond blanc (fig. BA07_28). La composition et le style de ce décor permettent de le dater de la seconde moitié du 14^e s.¹⁰

Un second logis médiéval au sud (EC 259)

Au 19^e s., la transformation du bâtiment 3 en chapelle, rend aujourd'hui difficile sa lecture archéologique. L'étude n'a réellement été menée que dans la cave ; elle a toutefois permis de reconnaître les vestiges d'un bâtiment médiéval dont les vestiges se localisent dans les murs sud et nord de la grande cave, tandis qu'à l'est et à l'ouest, le bâtiment réutilise en grande partie les maçonneries antiques. Le mur septentrional (fig. BA07_10) est aujourd'hui percé de l'unique accès à cette cave (OUV 3005), mais il s'agit en fait d'un percement récent qui recoupe un parement composé d'un appareil réglé de moyen appareil de tuffeau (30007). En revanche, en partie haute, les deux ouvertures (OUV 3018 et 3019) sont contemporaines du mur. Elles sont désormais bouchées et la voûte de la cave (3010) qui vient s'appuyer contre est postérieure. L'escalier et la plateforme en béton

¹⁰ D'après une expertise amicale de Véronique Legoux, restauratrice indépendante à Tours.

qui viennent s'appuyer contre sont récents : ils permettent de descendre au niveau le plus bas de la cave. Cet ensemble (STR 3002) est évidemment postérieur au mur ; il marque la délimitation pour ce mur entre la partie haute parementée (30007) et celle, plus basse, composée de moellons et de pierres de taille jetées pêle-mêle dans du mortier (30008). Cette différence de traitement permet d'envisager la limite entre l'élévation et la fondation du mur nord qui aurait été mise à nu ultérieurement. Un phénomène identique se retrouve d'ailleurs au sud où le mur se décompose horizontalement en deux parties qui semblent pourtant contemporaines (fig. BA07_34) : la facture de celle située en partie basse s'apparente à une maçonnerie destinée à être visible, tandis qu'en partie haute, on retrouve une maçonnerie en moyen appareil de tuffeau. Le mur est percé d'une importante ouverture couverte d'un arc plein cintre extradossé qui est actuellement bouchée par une maçonnerie composée essentiellement de moellons jetés pêle-mêle dans du mortier de chaux. Cette ouverture, contemporaine du mur permettait un accès à un espace plus au sud, bien qu'actuellement aucune cave n'y soit recensée : peut-être à l'origine s'agissait-il d'un extérieur.

Ces deux murs étaient reliés à l'est et l'ouest par le mur de l'amphithéâtre (EC 1) d'une part et par la fondation du mur de fortification (EC 3) d'autre part. Le bâtiment médiéval occupait donc une surface identique à l'actuelle, en revanche il est certain que le niveau de sol était plus haut qu'aujourd'hui puisque la partie basse des murs nord et sud correspond à une maçonnerie de fondation décaissée (30006) (fig. BA07_10). Ainsi, il faut restituer un sol à environ 51,25 m NGF (au lieu de 49,36 m NGF comme c'est le cas actuellement), c'est-à-dire identique à la plateforme de béton. Peu d'ouvertures ont été reconnues comme appartenant à ce bâtiment, seule la grande ouverture en plein cintre sur le mur sud aurait pu servir d'accès à cette pièce. Les baies OUV 3018 et 3019 contemporaines à 30007 étaient sans doute des fenêtres hautes.

La datation de cet ensemble reste difficile faute d'indices suffisants. Le type assez allongé des blocs de moyen appareil exclu une datation haute de cet ensemble, le fait que l'ensemble soit réaménagé au 15^e ou au 16^e s. (*cf. infra*), permet avec une grande réserve de dater ce bâtiment médiéval au plus tôt du 14^e s. La fonction de cette pièce fut sans doute celle d'espace de stockage puisqu'aucun élément de confort (comme une cheminée) n'a pu être observé. Il est même sans doute probable que cette pièce fut une cave : pour la même période, les niveaux de sols restitués par l'étude du bâtiment 1 sont plus hauts et vont dans ce sens.

Le logis de la fin du Moyen Âge (EC 227)

Reprenant un plan identique, c'est dans un deuxième temps que l'espace précédemment décrit fut réaménagé. La cave fut voûtée (VOU 3010) ce qui nécessita, à l'est et à l'ouest, la reprise des parties hautes des murs antiques, ainsi que le bouchage des ouvertures 3018 et 3019. C'est sans doute dans un même temps que quatre soupiraux aménagés dans la voûte (OUV 3006, 3012, 3013 et 3014) (fig. BA07_12) et que l'accès fut transféré du sud au nord : en effet la grande ouverture en plein cintre du mur sud fut bouchée, tandis qu'une autre était aménagée dans le mur nord (OUV 3005). C'est sans doute également dans cette même phase que la cage de l'escalier gallo-romain fut rendue à nouveau accessible par l'ouverture 3016 puisque cette ouverture est contemporaine de la maçonnerie 30018 elle-même contemporaine du voûtement.

Cet espace de cave était surmonté d'un niveau sans doute légèrement surhaussé par rapport au niveau de sol extérieur. Le parement de cette construction est encore conservé dans la façade est du bâtiment 3 (fig. BA07_9). Les embrasures extérieures de deux des quatre soupiraux percés dans la voûte sont visibles dans ce parement et s'y intègrent sans éléments de calage : le voûtement est donc contemporain de cette élévation (fig. BA07_33 et BA07_9). L'examen des trois baies de l'étage a permis de reconnaître qu'hormis celle au centre, les deux autres sont d'anciennes fenêtres à meneau et traverse contemporaines du parement (fig. BA07_30 et BA07_32). Ces ouvertures ont été modifiées au 19^e s., lorsque leurs angles supérieurs ont été bouchés par du stuc afin de leur donner l'aspect de baie en plein cintre. L'identification de telles ouvertures, indique que la cave voûtée était surmontée d'au moins un niveau destiné à un usage résidentiel.

D'autres indices sur l'élévation de ce bâtiment sont contenus dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* datant de 1790 (ADIL 1Q282, art. 38 – annexe 1.1.4.21). Ce texte décrit le niveau de rez-de-chaussée comme étant occupé par une chambre, tandis qu'un étage, lui aussi composé de chambres, le surmontait. Un étage aurait alors pu exister, aucune trace n'est actuellement visible, celle-ci ayant été masquée ou détruite par l'aménagement de la chapelle au 19^e s. (fig. BA07_31). Peu d'indices permettent la datation de ce bâtiment : il semble toutefois qu'il s'agisse d'une construction de la fin du Moyen Âge, sans doute du 15^e s. ou du 16^e s.

Le décaissement du niveau de sol

Il est difficile de savoir à quel moment le niveau du sol de cette cave fut décaissé d'1,90 m environ pour devenir identique à l'actuel (vers le 17^e s. ?). C'est pourtant dans ce même temps qu'un escalier fut créé contre le mur oriental et qu'une plateforme en bois supportée par deux corbeaux encore visibles dans le mur nord (30009 et 30010) fut aménagée (fig. BA07_11 et BA07_12). L'accès à la petite cave par l'ouverture 3015 n'étant plus possible, elle fut bouchée.

Sous le bâtiment 2, la construction d'un oratoire de la fin du Moyen Âge (EC 228)

Malgré de nombreux percements postérieurs, la réfection de la charpente ou l'ajout d'un plancher, il est encore possible de lire les vestiges de cette construction sur le côté intérieur du pignon oriental du bâtiment 2 (fig. BA07_12). En fait, ces vestiges se résument à la maçonnerie de moellons non appareillés et la baie centrale dont le couverture est maintenant séparé de la partie basse par le plancher du niveau de comble. Cette séparation horizontale est récente, comme pour le bâtiment 1, on restitue ici à l'origine un rez-de-chaussée surmonté d'un étage sous charpente (*cf.* EC 60). Cette ancienne baie devait être très haute puisqu'elle occupait les deux derniers niveaux du bâtiment 2 (fig. BA07_22) et qu'elle était couverte d'un arc brisé composé d'une série de claveaux extradossés (fig. BA07_23). La taille importante de la baie, sa disposition au sein de la maçonnerie, et le fait qu'elle perce un pignon orienté vers l'est permettent de rapprocher cette baie de celle de l'ancien oratoire situé au 5, rue Manceau (*cf.* MA05 : EC 85). Sans doute doit-on par analogie restituer ici aussi un réseau dans la partie supérieure de cette baie. L'absence de trace pourrait s'expliquer par les nombreuses transformations de cette baie. Le rapprochement avec le 5, rue Manceau s'arrête là. Ici le couverture de la baie est surmonté d'une maçonnerie de forme triangulaire réalisée en pierres de taille qui contraste fortement avec l'absence de mise en œuvre appareillée du parement intérieur du pignon (fig. BA07_12). Pourtant l'ensemble est contemporain. L'interprétation la plus probable est que cette maçonnerie appareillée en forme de triangle correspond à un gâble qui surmontait une grande baie située au centre de cet étroit pignon. La différence de traitement de la maçonnerie aurait permis d'accueillir plus favorablement un décor sculpté sur le gâble. La présence de gâble est assez rare dans l'architecture domestique : l'exemple d'une maison canoniale (détruite) datant du 14^e s. à Laon est toutefois à citer (GARRIGOU GRANDCHAMP 1994 : 39).

Ces remarques effectuées sur le pignon est de ce bâtiment ne permettent pas d'arriver à une interprétation certaine du bâtiment. Si un gâble soulignait bien une grande ouverture de tracé brisée et percée dans le pignon il s'agissait donc d'un espace au décor sculpté important. Celui-ci surmontait à la fin du 18^e s., un espace servant d'entrée aux bâtiments depuis la cour (ADIL 1Q282, art. 38 – annexe 1.1.4.21). Or, un tel dispositif est connu au 5, rue Manceau : l'entrée du logis se fait par un petit corps de logis surmonté d'un oratoire éclairé en façade par une importante baie (*cf.* MA05 : EC 85). La comparaison serait alors possible, si nous avions bel et bien ici à faire à une grande baie surmontée d'un gâble, elle pourrait bien avoir appartenu à un oratoire privé, forcément postérieur au début du 14^e s., date vraisemblable de la construction de l'EC 60 (*cf. supra*). Peut-être faut-il même rattacher cette construction à celle du logis du bâtiment 3 (*cf. infra*) ? Le plan de cet hypothétique oratoire reste difficile à établir, aucune trace d'arrachement d'un mur ouest n'a pu être observée, on notera alors que c'est également le cas au 5, rue Manceau où il est probable que la façade arrière de

l'oratoire fut construite en pans de bois et accueillit un escalier permettant un accès aux étages (ce qui n'est pas à exclure pour ici).

La modernisation du bâtiment 1 au 18^e s. (EC 63)

C'est certainement au début du 18^e s. que le bâtiment 1 fut largement transformé et pris l'aspect et l'organisation qu'il conserve encore actuellement (avant les travaux de 2004). À l'est, le pignon fut abattu, comme l'extrémité des deux murs gouttereaux sur toute sa hauteur. Un nouveau mur fut alors construit en pierres de taille disposées en appareil régulier à l'extérieur et en moellons (1217) à l'intérieur. Cette reconstruction s'accompagna de l'élargissement des fenêtres dont témoigne l'aménagement des nouveaux piédroits (1208 et 1209) (fig. BA07_7). La charpente fut démontée et la grande salle fut séparée horizontalement en deux étages (PLF 1207) tandis qu'une baie (1302) était percée dans le pignon. La charpente actuelle fut également construite avec dans la partie est l'aménagement d'une croupe (fig. BA07_7). Le rez-de-chaussée fut séparé en deux espaces avec la construction du mur 1111 et un escalier hors œuvre en bois (fig. BA07_21) fut construit contre la réfection en pan de bois à hourdis de briques de l'extrémité est du mur nord (STR 1215) (fig. BA07_5). C'est sans doute également à cette occasion que des portes furent percées à l'étage permettant une communication directe avec d'autres bâtiments plus au sud. Les espaces furent alors radicalement transformés, l'importance si marquée de la grande salle fortement diminuée (réduction de l'espace et suppression du décor peint), pour la transformer en une pièce parmi d'autres.

Peut-être est-ce lors de cette même campagne de travaux que l'étage sous charpente du bâtiment 3 (EC 228) fut lui aussi séparé en deux niveaux ?

La configuration de la parcelle 253 à la fin du 18^e s.

Dans la parcelle actuelle, seuls les bâtiments 1, 2 et 3 ont été étudiés, les autres sont des constructions plus récentes qui datent du 19^e s. D'ailleurs, une surveillance des travaux a permis de constater que ces bâtiments ne contiennent pas de maçonneries plus anciennes : il s'agit de reconstructions intégrales. Malgré cela, à partir des plans anciens (ADIL G197 – annexe 1.2.2 et V/1.1.5 – annexe 1.2.3) et du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.21) il est possible de restituer la composition de la parcelle à la Révolution (fig. BA07_37).

La cuisine (EC 15)

Le petit bâtiment, situé dans la partie la plus à l'ouest de la parcelle, est utilisé comme une cuisine à la fin du 18^e s. Ce bâtiment existe toujours, mais aucun vestige ancien n'a pu être appréhendé.

La clôture avec la parcelle 259 (EC 16)

À la fin du 18^e s., une clôture existait déjà entre cette propriété et celle située plus au sud-ouest (*cf.* MA04 bis : EF 259). Au milieu du 19^e s. un petit corps de bâtiment est venu s'y accoler.

La clôture avec la parcelle 255 (EC 18)

De la même manière, cette propriété était séparée de celle plus au nord-ouest (*cf.* BA05 : EF 255) par un mur de clôture qui existe encore actuellement.

À l'ouest, la petite cour enclavée (EC 108)

Ces deux murs de clôture délimitaient la partie occidentale d'une petite cour qui était de surcroît bordée par le logis (EC 63) (fig. BA07_15) et la cuisine (EC 15) déjà mentionnés. Cette cour enclavée était accessible par un étroit passage entre la limite de propriété et le mur gouttereau septentrional du bâtiment 1. Au 19^e s., la construction d'une nouvelle aile contre la clôture (EC 16) engendra une réduction de sa surface, malgré cela cette cour existe encore actuellement, même si un jardinet y fut aménagé au centre.

Le grand jardin (EC 101) et la cour (EC 104), dans la partie orientale de la parcelle

Les plans de la fin du 18^e s. montrent un jardin de forme rectangulaire devancé au nord par une cour. Pourtant la forme de ces deux espaces avait déjà été transformée en 1836, puisque le plan cadastral les représente selon une emprise différente (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4).

La clôture avec la parcelle 260 (EC 18)

Le sud de ce jardin était fermé par un mur de clôture qui marquait également la limite de propriété avec la parcelle EF 260 (*cf.* MA08 : EC 16).

Les écuries (EC 204)

Une grande écurie et des remises existaient dans un important bâtiment en L, situé en front de rue, au nord de la parcelle. Entre la réalisation du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2) et celle du cadastre « napoléonien » en 1836 (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4), le bâtiment fut prolongé à l'est (à moins qu'il ne fut intégralement reconstruit) sur l'emprise d'une petite place récemment réunie à la parcelle (EF 253) qui marquait au 18^e s. la limite occidentale de l'ancienne propriété de la basilique Saint-Martin-de-la-Bazoche.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

La chapelle de la congrégation religieuse au 19^e s.

En 1838, les bâtiments de cette parcelle furent achetés par la Congrégation de la Sainte-Famille-de-Bordeaux pour devenir un orphelinat. Le bâtiment 3 fut transformé dans le courant de ce même siècle en chapelle pour la congrégation (fig. BA07_31). Toute la partie supérieure, les combles et la charpente datent de cette époque. Au sud, la charpente protège la voûte en berceau plein cintre qui couvre la nef de cette ancienne chapelle, tandis que plus au nord le chœur est couvert d'une voûte d'ogive (en fait réalisée par un lattis de bois recouvert de plâtre) (fig. BA07_11). Cette distinction entre le chœur et la nef est lisible depuis l'extérieur : en effet, la partie sud est couverte d'une charpente qui se développe le long du berceau nord-sud, tandis que la partie chœur est couverte d'une charpente orientée est-ouest : un pignon fut alors créé pour l'occasion sur la façade orientale du bâtiment (fig. BA07_30). L'examen du pignon sud ainsi que celui du plan de ce niveau indique que toute la partie sud est elle aussi, une construction liée à la transformation en chapelle au 19^e s. Cette chapelle était encore quasi intacte en 2004, avec son décor néo-roman, en stuc et bois peint (fig. BA07_31).

C'est sans doute dans ce même temps que le bâtiment 2 fut lui réaménagé. Comme dans la chapelle, l'espace fut couvert d'une fausse voûte constituée d'un lattis recouvert de plâtre. Sur un plan du milieu du 20^e s. le bâtiment est mentionné comme la bibliothèque de l'orphelinat.

Les unités d'enregistrement

Les unités stratigraphiques (US)

11001

Maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil (module : h= 11 à 20 cm, L= 18 à 30 cm) disposées en appareil assisé et liées par des joints gras réalisés à la chaux.

- identique à : 11004
- contemporain de : 11020
- antérieur à : 11027, 11028, 11003

11002

Maçonnerie appartenant à BAI 1105 composée de moellons et pierres de taille en appareil assisé et liées par des joints gras réalisés à la chaux

- postérieur à : 11028, 11003

11003

Encadrement de la baie, présente une discontinuité d'assise avec 11001. Il est composé de pierres de taille de moyen appareil.

- antérieur à : 11028, 11002
- postérieur à : 11001

11004

cf. 11001

- identique à : 11001
- antérieur à : 11027, BAI 1106, 11028

11005

Plate bande clavée en pierres de taille, elle présente de très fortes traces de rubéfaction ainsi qu'une importante fissure

- antérieur à : 11028, 11006
- postérieur à : 11004, 11007

11006

Maçonnerie moellons et pierres de taille de dimension parfois très importante et disposée en appareil réglé. Certaines sont rubéfiées.

- antérieur à : 11028, 11008
- postérieur à : 11005, 11007

11007

cf. 12010

- antérieur à : 11006, 11008

11008

Maçonnerie de moellons et pierres de taille disposés en appareil réglé et appartenant au MUR 1107 (reprise en sous-œuvre).

- postérieur à : 11006, 11007

11009

Aire de pavement en céramique du SOL 1109 qui repose sur une couche de béton

- contemporain de : plâtre recouvrant la pièce
- postérieur à : 11010

11010

Aire de pavement en céramique (section carré de 21 de coté) appartenant au SOL 1109

- antérieur à : 11009

11011

Dalles de tuffeau, très rubéfiées appartenant au foyer de la cheminée CHE 1110 et du SOL 1109.

- contemporain de CHE 1110

11012

Plate bande clavée en pierres de taille.

- antérieur à : 11013

11013

Pierre de taille appartenant à : SOL 1109, CHE 1110.

- postérieur à : 11024, 11012

11014

Maçonnerie en pierres de taille de tuffeau jaune disposées en assises régulières et appartenant à OUV 1112.

- postérieur à : 11021

11015

Maçonnerie de moellons, pierres de taille et briques appartenant à OUV 1114 et jetés pêle-mêle dans le mortier.

- postérieur à : 11020, 11022

11016

Maçonnerie de moellons et briques, jetés pêle-mêle dans le mortier.

- contemporain de 11024
- postérieur à : 11020

11017

Maçonnerie en pierres de taille et briques appartenant à OUV 1115 disposées en appareil assisé, les briques sont réservées à la dernière assise.

- postérieur à : 11025

11018

Creusement d'une partie de 11020 pour un agrandissement de POR 1116.

- postérieur à : 11020, 11026

11019

Linteau extérieur en bois de POR 1116

- postérieur à : 11020, 11026

11020

Maçonnerie en pierres de taille appartenant à MUR 1102 disposées en appareil assisé

- contemporain de : 11001, 11026
- antérieur à : 11015, 11016, 11018, 11019, 11024, 11025, 12036

11021

Encadrement en pierres de taille de OUV 1112

- contemporain de : 11024
- antérieur à : 11014

11022

Encadrement en pierres de taille de OUV 1114

- contemporain de : 11024
- antérieur à : 11015
- postérieur à : 11020

11023 : libre

11024

Maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil, tuffeau (h : 25, L +/- 60) disposées en assises régulières.

- contemporain de : 11016, 11021, 11022
- antérieur à : 11029, 11014
- postérieur à : 11020

11025

Creusement de OUV 1115 dans la maçonnerie de 11120.

- antérieur à : 11017
- postérieur à : 11020

11026

Encadrement de POR 1116.

- contemporain de : 11020
- antérieur à : 11018, 11019

11027

Actuelle porte percée dans MUR 1101. Le couvrement de l'embrasure intérieure se fait par linteau de bois, le couvrement de l'ouverture se fait par un linteau de pierre (non observé). Il n'existe pas a proprement parlé de piédroits façonnés : ce sont directement 11.001 et 11.004 qui lui en font office.

- postérieur à : 11001, 11004

11028

Séparation horizontale entre les Niveaux 1 et 2 de l'Espace 1, en bois (poutre de section carrée de 15 cm de côté) et torchis. Cette structure de plafond/plancher est composé de dix solives disposées dans le sens est-ouest. Deux trémies ont été observées, l'une pour soulager le couvrement de BAI 1105, l'autre pour POR 1104.

- antérieur à : 11002
- postérieur à : 11027, 11001, 11003, 11005, 11006, 11024

11029

Grande ouverture médiane percée dans MUR 1111, sans mise en œuvre particulière pour les piédroits : il s'agit d'un simple trou pratiqué dans MUR 1111. L'ouverture est couverte d'un linteau en bois.

- postérieur de : 11024

12001

Maçonnerie de moellons jetés pêle-mêle dans le mortier

- contemporain de : 12036
- antérieur à : transformation en placard
- postérieur à : 12025, 12021

12002

Maçonnerie de pierres de taille de moyen appareil (h= 11 à 18 cm, L= 20 à 40 cm), moellons disposés en appareil assisé, sauf en partie haute (moellons sans mise en œuvre)

- antérieur à : OUV 1.1222
- postérieur à : 12025, 12034

12003

Maçonnerie de moellons et pierres de taille (emploi) disposés en appareil assisé et régulier, où une assise épaisse (15 cm) alterne avec une plus fine (6 cm)

- contemporain de : 12027
- postérieur à : 12004, 12025, 12035

12004

Ensemble de pierres de taille qui posées de champ, forment une réduction de OUV 1210.

- antérieur à : 12003
- postérieur à : 12025, 12032

12005

Encadrement de OUV 1209 réalisé en pierres de taille de gros module. Elle présente une disposition harpée avec 12025.

- postérieur à : 12025

12006

Encadrement de OUV 1208 composé de pierres de taille de gros modules.

- Mise en œuvre : disposition harpée avec 12025
- postérieur à : 12025

12007 : libre

12008 : libre

12009

Une pierre de taille en perron ?, avec ciselure périmétrique, elle soutient une lierne du PLF 1207.

- contemporain de : 12017
- postérieur à : 12025

12010

Maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil disposées en appareil assisé.

- identique à : 11007
- contemporain de : 12024, 12037
- antérieur à : CHE 1211

12011

Maçonnerie de pierres de taille de moyen appareil fortement rubéfiées (h= 13 à 18 cm, L= 13 à 34 cm), leurs faces ont été largement retaillées au pic. La maçonnerie est disposée en appareil assisé. Les assises se prolongent en 12010 et 12015.

- contemporain de : 12012, 12013
- antérieur à : 12014, 12016, 12023

12012

Maçonnerie (ép= 3) assisée de briques posées à plat.

- contemporain de : 12011, 12013, 12014

12013

Maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil partiellement rubéfiées et appartenant à CHE 1223 elle est disposée en appareil assisé. La partie du dispositif ainsi formée est fortement rubéfiée tandis que la partie extérieure ne l'est pas mais est bûchée afin d'être au même nu que le reste du mur, ce n'était donc pas le cas dans un premier temps.

- contemporain de : 12011, 12012
- antérieur à : 11028, 12014, 12023

12014

Maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil (dont certaines présentent une face rubéfiée) et briques disposées en appareil plus ou moins bien assisé. Elle correspond à l'arrachement du piédroit droit de CHE 1223.

- contemporain de 12016
- postérieur à : 12011, 12012, 12013, 12015

12015

Maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil (h= 11 à 18 cm, L= 15 à 35 cm) disposées en appareil assisé, liées par des joints gras et beurrés. Les assises se prolongent en 12010 et 12011.

- contemporain de : 12038
- antérieur à : STR 1220, 12014, 12017, 12018

12016

Bouchage en briques assisées du conduit de CHE 1223.

- postérieur à : 12011

12017

Calage en moellons autour d'une des liernes du plafond.

- postérieur à : 12015

12018

Maçonnerie de moellons et briques mélangés pêle-mêle au mortier.

- antérieur à 12019
- postérieur à : 12015, STR 1216

12019

Encadrement de FEN 1212 en moellons et pierres de taille.

- antérieur à 12020
- postérieur à : 12015, 12018

12020

Tête du MUR 1203 appareillé (plein-sur-joint) en pierres de taille.

- contemporain de STR 1215
- postérieur à : 12015, 12019

12021

Enduit de chaux qui présente un programme décoratif peint : frise soulignant l'intérieur d'une ferme. Divisée en tableau aux motifs géométriques ou figurés.

- identique à : 13003
- contemporain de : 12024
- antérieur à : 12040, PLF 1207, 12001

12022 : libre

12023

Pierres de taille de moyen appareil dont certaines présentent une face rubéfiée (pas forcément celles du parement) et briques, disposées en appareil plus ou moins bien assisé. L'ensemble correspond à l'arrachement du piédroit droit de CHE 1223.

- antérieur à : CHE 1211
- postérieur à : 12011, 12013

12024

Maçonnerie appartenant à MUR 1202 composée de pierres de moyen appareil de tuffeau (modules : h = 13 à 19 cm, L = 20 à 38 cm) disposées en maçonnerie assisée à joints gras et beurrés et présentant différents signes lapidaires.

- identique à : 11001, 11004, 13004
- contemporain de : 12021
- antérieur à : 12040, PLF 1207, 12023

12025

Maçonnerie appartenant à MUR 1204 réalisée en pierres de moyen appareil de tuffeau (modules : h = 15cm, L = 17 à 32 cm) disposées en maçonnerie assisée, à joints gras (ép.= 2,5 cm) et beurrés. La maçonnerie présente différents signes lapidaires.

- identique à : 11020
- contemporain de : 12024, 12032, 12033, 12034, 12035
- antérieur à : 12001, 12002, 12003, 12004, 12005, 12006, 12009, 12036

12026 : réparation du plafond

Structure en bois de PLF 1207.

- contemporain de : 12016

12027

• contemporain de : STR 1215, POR 1224, 12003, 12031, 12028

12028

Maçonnerie en pierres de grand appareil de tuffeau (modules identiques : h = 30 cm, L = 62 cm) disposées en appareil régulier.

- contemporain de : 12027
- antérieur à : 12029

12029

Maçonnerie appartenant à NCH 1225 composée de pierres de grand appareil disposées en appareil régulier (les blocs occupent toute la largeur de l'ouverture)

- postérieur à : 12028, 12031

12030 : libre

12031

Encadrement de NCH 1225

- contemporain de : 12027
- antérieur à : 12029

12032

Une partie de l'encadrement de OUV 1210 réalisée en pierres de moyen appareil de tuffeau

- contemporain de : 12025
- antérieur à : 12003, 12004

12033

Encadrement de NCH 1221 réalisé en pierres de moyen appareil de tuffeau.

- contemporain de : 12025, 12034
- antérieur à : OUV 1222, 12002

12034

Peinture sur pierre recouvrant MUR 1202 et NCH 1221 ; peinture sur enduit de chaux dessinant des rinceaux rouges sur fond blanc. Les peintures sont les mieux conservées sur l'intrados de l'arc de NCH 1221.

- contemporain de : 12025, 12033
- antérieur à : 12002

12035

Enduit de chaux, traces de peintures aux motifs géométriques sur le MUR 1204.

- contemporain de : 12025

12036

Creusement d'une partie de OUV 1201 dans 11020 et 12025.

- contemporain de : 12001
- postérieur à : 11020, 12025, 12002

12037

Enduit de chaux, traces de peintures aux motifs géométriques.

- identique à : 12021, 12038
- contemporain de : 12010
- antérieur à : CHE 1211

12038

Enduit de chaux, traces de peintures présentant des motifs géométriques et figuratifs

- identique à : 12037
- contemporain de : 12015
- antérieur à : STR 1220, 12014, 12019

12039

Partie de POR 1205.

- postérieur à : 12024

12040

Grande fenêtre centrale du MUR 1202

Trou pratiqué dans 12024 pour l'aménagement de 12040.

Relations :

- postérieur à : 12021, 12024

12041

Partie ouest de la séparation horizontale entre les Niveaux 2 et 3 de l'Espace 1, en bois et torchis.

Le système du plafond est composé de dix solives d'orientation nord-sud reposant sur une lierne plaquée contre le MUR 1202, sur une lierne médiane (encastrée par 12009 et 12017) puis soutenue par une IPN. Le plafond soutient le SOL 1.303.

- contemporain de : STR 1219, 12009, 12017
- antérieur à : 12026
- postérieur à : 12024, 12021

12042

Conduit de forme trapézoïdale légèrement engagé dans MUR 1203.

- postérieur à : 12013, 12011, 12010, PLF 1207

12043

UC de OUV 1213

- contemporain de : 12045

12044

UC de OUV 1214

- contemporain de : 12045

12045

UC de STR 1215. Pan de bois à hourdis de briques.

- contemporain de : 12043, 12044, 12020

12046

Creusement de OUV 1216

- contemporaine de : 12015 ?
- antérieur à : 12018

12047

UC de STR 1219

- contemporaine de : 12048

12048

Creusement de deux trous et une gorge

- contemporain de : 12047
- postérieur à : 12015

12049

Correspond à POR 1224

- contemporain de : 12027

30001

Maçonnerie en moellons de tailles et faciès très variables (tuffeau jaune, blanc, calcaire lacustre), jetés pêle-mêle dans le mortier. La maçonnerie ne présente pas de nu. S'agit-il du mur du fort antique ?

- antérieur à : SOL 3008, OUV 3012, OUV 3006, OUV 3013, OUV 3014, STR 3002, ARC 3004, VOU 3010

30002

Maçonnerie de moellons de taille très variable (tuffeau jaune, blanc, calcaire lacustre) jetés pêle-mêle dans le mortier. Cette maçonnerie est-elle identique à 30001 ?

- antérieur à : 30007, 30004, STR 3002, VOU 3010

30003

Maçonnerie de pierres de taille de tuffeau jaune, module (L= 30 cm, h = 20 cm) disposées en appareil assisé à joints gras et beurrés. Elle fait office de piédroit à OUV 3006.

- contemporain de : VOU 3010
- postérieur à : 30002, STR 3002

30004

Maçonnerie de pierres de taille de tuffeau jaune, module (L= 30 cm, h = 20 cm) disposées en appareil assisé à joint gras et beurrés. Elle fait office de piédroit à OUV 3006.

- contemporain de : VOU 3010
- postérieur à : 30001

30005

- contemporain de : OUV 3014
- postérieur à : 30001

30006

Maçonnerie de moellons et pierres de taille jetées pêle-mêle.

- antérieur à : 30008, 30009, 30010, SOL 3008
- postérieur à : 30001, 30011

30007

Maçonnerie de pierres de taille de tuffeau jaune, disposées en appareil assisé à joint gras et beurrés.

- contemporain de : OUV 3018, 3019
- antérieur à : OUV 3005, VOU 3010

30008

Enduit de ciment lié à la mise en place de STR 3002

- contemporain de : 3002, 30012
- postérieur à : 30006

30009

Corbeau de tuffeau inséré dans 30006, ainsi que quelques éléments de calage, notamment de la briques.

- contemporain de : 30010
- postérieur à : 30006

30010

Corbeau de tuffeau inséré dans 30006, ainsi que quelques éléments de calage, notamment de la brique.

- contemporain de : 30010
- postérieur à : 30006

30011

Maçonnerie de petit moellon de calcaire lacustre disposés en appareil cubique (h = 10 cm).

- Correspond sans doute à une maçonnerie gallo-romaine.
- postérieur à : 30006, 30012

30012

Enduit de béton lié à la construction de ESC 3001 et STR 3002

- contemporain de : 3001, 3002
- postérieur à : 30011

30013

Maçonnerie de petit moellon de calcaire lacustre disposés en appareil cubique (h = 10 cm). Les joints beurrés sont tirés au fer

- Correspond sans doute à une maçonnerie gallo-romaine.
- antérieur à : 30014, 30021, 30023

30014 = ESC 3017

30015

Enduit de béton lié à la construction de ESC 3001

- contemporain de : ESC 3001
- postérieur à : ESC 3017, 30016, 30017

30016

Maçonnerie de petit moellon de calcaire lacustre disposés en appareil cubique (h = 10 cm). Les joints beurrés sont tirés au fer. Correspond sans doute à une maçonnerie gallo-romaine déplacée lors de l'installation de ESC 3017

- contemporain de : ESC 3017
- antérieur à : 30015
- postérieur à : 30013

30017

Maçonnerie de petit moellon de calcaire lacustre disposés en appareil cubique (h = 10 cm). Les joints beurrés sont tirés au fer. Correspond sans doute à une maçonnerie gallo-romaine.

- équivalent : 30013
- antérieur à : 30018, 30021

30018

Maçonnerie en moyen appareil à joints gras de pierres de taille de tuffeau jaune (L= 20 à 40 cm, h= 17 à 24 cm).

- contemporain de : VOU 3010
- antérieur à : 30019
- postérieur à : 30007

30019

Bouchage en moellons de OUV 3016

- postérieur à : OUV 3016

30020

Bouchage et enduit de OUV 3015

- égal à : 30028
- postérieur à : OUV 3016, 30021

30021

Seuil ou appui de OUV 3015 réalisé en pierres de taille de tuffeau jaune. La partie de l'appui est en saillie du mur.

- contemporain de : OUV 3015
- postérieur à : 30013
- antérieur à : 30020

30022

Partie de la VOU 3012 jusqu'à ARC 3004.

30023

Partie de la VOU 3012 à partir de ARC 3004 jusqu'au coup de sabre.

30024

Partie de la VOU 3012 à partir du coup de sabre

30025

Bouchage d'une partie de OUV 3012 réalisée en moellons ou en petit appareil plus ou moins assisé.

30026

Glacis en saillie de OUV 3013

30027

Parement du MUR 3.021 en pierres de taille de moyenne appareil de tuffeau jaune (L= 35 à 40 cm, h= 16 à 22 cm) disposées en appareil assisé à joint gras.

- contemporain de : 30029
- antérieur à : VOU 3024, 30030, OUV 3022

30028

Voir 30020

- équivalent à : 30020

30029

Maçonnerie en moellons de tuffeau jaune et calcaire lacustre jetés pêle-mêle. Elle présente un lit de pose horizontal pour l'assise de 30027. Il s'agit peut-être d'une reprise d'une maçonnerie gallo-romaine.

- équivalent à : 30017

30030

Maçonnerie en pierre de taille de tuffeau plus ou moins bien assisée. Elle correspond au bouchage d'un ancien soupirail (OUV 3016) pratiqué dans le MUR 3021 et dans VOU 3024.

- postérieur à : OUV 3016

30031

Maçonnerie de moellons jetés pêle-mêle (toutes sortes de matériaux).

- antérieur à : 30019
- postérieur à : 30033

30032

Maçonnerie de moellons plus ou moins assisées : il s'agit du bouchage de POR 3026

- postérieur à : POR 3026

30033

Maçonnerie composée de gros moellons de calcaire lacustre, de silex ou de tuffeau jetés pêle-mêle dans le mortier. Cette maçonnerie ressemble à un blocage qui aurait été creusé (dans l'épaisseur) comme en témoigne les nombreuses traces de pics sous l'intrados de la « voûte ». Cette maçonnerie correspond actuellement au couvrement d'une partie de l'espace 3b, niveau 0. Peut-être s'agit-il du blocage d'une maçonnerie gallo-romaine ?

- postérieur à : 30034
- antérieur à : 30031, 30019, 30027, VOU 3024, 30035

Les Faits et les Murs

MUR 1101

Mur est de l'Espace 1 (à l'intérieur l'ensemble était recouvert de plâtre, à l'extérieur de chaux)
Mur composé par : BAI 1105, BAI 1106, POR 1104, 11001, 11004

MUR 1102

Mur composé par : OUV 1115, POR 1116, OUV 1201, 11016, 11020

1103 : libre

1104 : libre

BAI 1105

Ancienne baie percée dans MUR 1101
Fait composée par : 11002, 11003
Mise en œuvre : le couvrement du côté intérieur se fait par une plate bande clavée, à l'extérieur le dispositif n'a pas pu être observé.

BAI 1106

Ancienne baie percée dans MUR 1101
Fait composée par : 11005, 11006
Mise en œuvre : le couvrement du côté intérieur se fait par une plate bande clavée, à l'extérieur le dispositif n'a pas pu être observé. Il n'existe pas a proprement parlé de piédroits façonnés : ce sont directement 11004 et 11008 qui lui en font office.

MUR 1107

Mur nord du Niveau 1 de l'Espace 1
Mur composé par : CHE 1110, 11007, 11008, 11012, 11013

1108 : libre

SOL 1109

Sol du Niveau 1 de l'Espace 1
Fait composée par : 11009, 11010

CHE 1110

Cheminée hors d'usage du MUR 1107, détruite lors des travaux. Réalisée en moellons et pierres de taille de tuffeau. La partie du contrecœur à été arrachée, si bien qu'on ne sait pas si celui-ci était en briques. La mise en œuvre du contrecœur est identique au dispositif visible entre 12012 et 12013 (*cf.* leurs descriptions). La modénature des piédroits a été détruite durant les travaux : elle n'a pas pu être observée.

MUR 1111

Mur séparant les Espace 1a, et 1b au Niveau 1
Mur composé par : OUV 1112, OUV 1113, OUV 1114, 11024

OUV 1112

Ouverture septentrionale du MUR 1111
Fait composée par : 11014, 11021
Son couvrement se fait par une plate bande clavée côté nord et un arc surbaissé côté sud, dans sa mise en œuvre ressemble à OUV 1114.

1113 : libre

OUV 1114

Ouverture méridionale (bouchée) du MUR 1111
Fait composée par : 11015, 11022
Mise en œuvre : du côté de l'Espace 1a : couvert d'une plate bande clavée, de l'autre côté : non observé. Le piédroit gauche présente une arête rabattue

OUV 1115

Ouverture bouchée du MUR 1102
Fait composée par : 11017, 11025
Mise en œuvre : aucune particulière pour les piédroits et le linteau : cette ouverture n'est qu'un simple trou pratiqué dans 11020.

POR 1116

Porte percée dans le MUR 1102. Cette ouverture a été légèrement élargie (traces de bûchage) à la suite de quoi une feuillure à été aménagée pour mettre un vantail s'ouvrant côté intérieur.
Fait composée par : 11018, 11019, 11026
Mise en œuvre : le couvrement se fait par un arc surbaissé du côté intérieur et par un linteau de bois côté extérieur (il s'agit d'un réaménagement 11019).

MUR 1117

Mur nord de l'Espace 1a au Niveau 1
Mur composé par : CHE 1110, 11007, 11008, 11012, 11013

OUV 1201

Ouverture du MUR 1204 permettant de communiquer entre les Espaces 1 et 2 (non praticable) avant les travaux il s'agissait d'un placard côté Espace 2
Fait composée par : 12001, 12036
Mise en œuvre : aucune particulière pour les piédroits : cette ouverture n'est qu'un simple trou pratiqué dans MUR 1204 son couvrement s'effectue toutefois par un linteau en bois.

MUR 1202

Mur ouest de l'Espace 1 au Niveau 2, dans la continuité de MUR 1101
Mur composé par : 11030, BAI 1206, 12021

1203 : libre

MUR 1204

Mur nord de l'Espace 1 au Niveau 2, dans la continuité de MUR 1102
Mur composé par : OUV 1201, OUV 1208, OUV 1209, OUV 1210, NCH 1221, OUV 1222, 12001, 12002, 12003, 12004, 12005, 12006, 12009, 12025

POR 1205

Porte percée dans le MUR 1202 desservant un escalier
Fait composée par : 12039
Mise en œuvre : (h = 196 cm, L = 88 cm) il n'existe pas de piédroit droit (partie de 12024), le reste : 12039. Le couvrement se fait par un linteau de bois.

FEN 1206

Grande fenêtre centrale du MUR 1202
Fait composée par : 12040
Mise en œuvre : il n'existe pas mise en œuvre pour les piédroits (il s'agit plutôt d'un trou pratiqué dans 12024). Le système de couvrement n'a pas pu être observé.

PLF 1207

Partie ouest de la séparation horizontale entre les Niveaux 2 et 3 de l'Espace 1

Fait composée par : 12009, 12017, 12026, 12041

Mise en œuvre : système composé de dix solives d'orientation nord-sud reposant sur une lierne plaquée contre le MUR 1202, sur une lierne médiane (encastrée par 12009 et 12017) puis soutenu par une IPN. Il soutient le SOL 1.303

FEN 1208

Grande fenêtre occidentale du MUR 1204

Fait composée par : 12006

Mise en œuvre : les piédroits sont harpés avec la maçonnerie 12025. Le couvrement intérieur s'effectue par un linteau de bois, l'extérieur est non visible. Elle est de facture et de dimension quasi identiques à FEN 1209.

FEN 1209

Grande fenêtre orientale du MUR 1204

Fait composée par : 12005

Mise en œuvre : les piédroits sont harpés avec la maçonnerie 12025. Le couvrement intérieur s'effectue par un linteau de bois, l'extérieur est non visible. Elle est de facture et de dimension quasi identiques à FEN 1208

OUV 1210

Vestiges d'une ancienne ouverture du MUR 1204

Fait composée par : 12004, 12032

Mise en œuvre : seul le piédroit droit est conservé sur 96 cm.

CHE 1211

Conduit de cheminée dans le prolongement de CHE 1110

Fait composée par : 12042

Mise en œuvre : le conduit de forme trapézoïdale est légèrement engagé dans MUR 1203. Il n'est pas certain qu'il y ait eu un manteau à ce niveau.

FEN 1212

Seule fenêtre du MUR 1203

Fait composée par : 12019

Mise en œuvre : les piédroits sont en pierres de taille d'un module plus important que 12015. Le couvrement intérieur se fait par une plate bande clavée. L'ensemble = 12019

Dimensions intérieures : h = 163 cm, L = 84 cm ; extérieures : h = 160 cm, L = 64 cm.

OUV 1213

Ouverture orientale dans la partie en pan de bois (STR 1215) de MUR 1203

Fait composée par : 12043

Mise en œuvre : h = 186 cm, L = 60 cm.

OUV 1214

Ouverture occidentale dans la partie en pan de bois (STR 1215) de MUR 1203. Elle sert d'accès à l'escalier.

Fait composée par : 12044

STR 1215

Pan de bois : partie ouest du MUR 1203

Fait composée par : OUV 1213, OUV 1214, 12045

Mise en œuvre : Structure à pan de bois (bois de récupération), hourdis de briques. Pas d'assemblage visible.

STR 1216

Vestiges d'une ancienne ouverture du MUR 1203

Mise en œuvre : seule une partie du piédroit gauche est conservée sur 30 cm de haut.

MUR 1217

Mur est de l'Espace 1 au Niveau 2

Mur composé par : POR 1224, NCH 1225, 12027 (parement intérieur), 12028 (parement extérieur), 12029

PLF 1218**STR 1219**

Structure en pan de bois séparant en deux l'Espace 1, au Niveau 2

Fait composée par : 12047

STR 1220

Système d'accroche dans MUR 1203

Fait composée par : 12048

NCH 1221

Ancienne niche (ou placard) percée dans MUR 1204

Fait composée par : OUV 1222, 12002, 12033, 12034

Mise en œuvre : les piédroits s'insèrent par assises continues avec la maçonnerie 12025. Le couvrement s'effectue par un arc surbaissé, qui s'insère par assises continues avec la maçonnerie 12025. Le fond de la niche est composé de moellons sans mise en œuvre apparente (jetés pêle-mêle dans le mortier). Cette niche est en partie bouchée (12002), en partie percée (OUV 1222). La partie ouest a été retaillée dans 12025.

Dimensions : h = 220 cm, L = 160 cm.

OUV 1222

Ouverture permettant de communiquer par quelques marches de l'Espace 1 à 2. Avant les travaux, il s'agissait d'un placard vers l'Espace 2. Il s'agit d'une ouverture pratiquée dans le bouchage 12002 qui a demandé à ce que soit aussi retaillé une partie du MUR 1204. Le couvrement s'effectue par un linteau de bois (planche).

CHE 1223

Cheminée désormais détruite donnant sur le MUR 1203

Fait composée par : 12011, 12012, 12013, 12014, 12016, 12023

Mise en œuvre : La cheminée n'était pas engagée dans le mur, les piédroits ont été arrachés (traces visibles en 12014 et 12023). Le contrecœur est en briques (12012)

POR 1224

Porte permettant d'accéder à l'Espace 4

Dimensions : h = 202 cm, L = 102 cm

Fait composée par : 12049

NCH 1225

Niche percée dans le MUR 1217, dimensions : h = 202 cm, L = 102 cm

Fait composée par : 12029, 1203

ESC 3001

Matériaux : béton

Mise en œuvre : escalier en béton composé de 10 marches

Relations :

- contemporain de : 3002

STR 3002

Dispositif (palier/plancher et mur) situé à l'entrée de la cave

Matériaux : parpaings de béton, ciment

Relations :

- postérieur à : 3007, 3003
- contemporain de : ESC 3001

MUR 3003

Mur composé par : OUV 3005

ARC 3004

Arc doubleau de VOU 3010 et marquant une première rupture d'orientation de celle-ci.

Matériaux : pierre de taille

Relations :

- contemporain de : VOU 3010

OUV 3005

Ouverture de plain-pied percée dans MUR 3003

Fait composée par : OUV 1222, 12002, 12033, 12034

Matériaux : pierre de taille (tuffeau jaune)

Mise en œuvre : Il n'existe pas de discontinuité d'appareil entre 3005 et 3003. Le couvrement s'effectue par un arc surbaissé.

Côté sud les piédroits présentent des arêtes rabattues.

Dimensions : h= 180 cm, L= 84 cm

Relations :

- postérieur à : MUR 3003
- antérieur à : STR 3003

Remarque : la présence de traces de pic dans l'intrados de l'ouverture à la différence du reste du mur laisse penser que cette ouverture a été taillée dans le mur postérieurement. L'absence de pierres de taille dans l'embranchement, ainsi que celle d'un système de couvrement vont dans ce sens. L'ouverture aurait certainement été taillée dans MUR 3003 lors de l'installation de STR 3003.

BAI 3006

Remarque : lucarne la plus grande au nord de la salle (espace 3, niveau 0)

MUR 3007

Mur composé par : 30001, 30002, 30003, 30004, 30005, OUV 3006, OUV 3012, 30013, 30014

Remarque : mur complexe, voir la description de chaque UC

SOL 3008

Matériaux : béton

Mise en œuvre : dalle de béton recouvrant toute la surface du sol

Remarque : Peut-être lié à la mise en place de ESC 3001

MUR 3009

Mur composé par : 30011, 30012, 30013, 30014, 30015, 30016, 30017, 30018, 30019, 3.020, 30021, OUV 3015, OUV 3016

VOU 3010

Voûte composée de trois parties distinctes dont deux sont séparés par un arc doubleau.

Fait composée par : 30022, 30023, 30024, ARC 3004

3011 : libre

BAI 3012

Remarque : seconde lucarne en partant du nord de la salle (espace 3, niveau 0). La partie basse a été réduite (30025)

3013 : libre

3014 : libre

3015

Relations :

- antérieur à : 30020

OUV 3016

Ouverture permettant de communiquer entre la grande cave (espace 3, niveau 0) et la petite cave (espace 3 a, niveau 0)

Matériaux : pierres de tailles en tuffeau jaune

Mise en œuvre : l'ouverture présente une feuillure. Le couvrement se fait par une plate-bande clavée dont les joints montants entre les pierres sont parallèles entre eux. L'ouverture est semi ébrasée.

Relations :

- antérieur à : 30019

ESC 3017

Trace d'un escalier à l'emplacement de ESC 3001

Relations :

- antérieur à : 30015, ESC 3001, SOL 3008
- contemporain de : 30016

OUV 3018

Ouverture percée dans MUR 3003 et qui présente coté sud un glacis réalisé en pierre de taille. Elle est jumelle à OUV 3019

Dimensions : L = 60 cm

Relations :

- antérieur à : VOU 3010

OUV 3019

Identique à la précédente

NCH 3020

Niche percée dans le MUR 3021.

Matériaux : pierre de taille de tuffeau jaune

Mise en œuvre : Elle présente une feuillure et des trous de crapaudine côté droit ; côté gauche les pierres sont épaufrées. Le couvrement de la niche se fait par une plate bande composée de trois blocs.

Dimensions : L = 66 cm, h = 95 cm, prof. = 30 cm

Relations :

- antérieur à : 30022
- contemporain de : 30027

MUR 3021

Mur est de la petite cave (espace 3a, niveau 0)

Mur composé par : 30031, OUV 3016, 30027, 30030, 30029, NCH 3020, OUV 3022

OUV 3022

Ancienne ouverture bouchée permettant autrefois de communiquer entre la petite et la grande cave (espace 3a, niveau 1 et espace 3, niveau 1)

Mise en œuvre : Couvrement intérieur et extérieur se fait par une plate bande clavée.

Dimensions : L = 110 cm, h = 200 cm

Relations :

- postérieur à : 30027, 30018
- antérieur à : 30028

NCH 3023**VOU 3024**

Matériaux : pierres de taille de tuffeau blanc ?

Mise en œuvre : Joint gras. Moyen appareil sans mise en œuvre

Relations :

- postérieur à : 30027, 30033, 30036

Remarque : Quelle relation avec OUV 3026 et 3027

MUR 3025

Matériaux : pierres de taille de tuffeau

Mise en œuvre : Joint gras. Moyen appareil

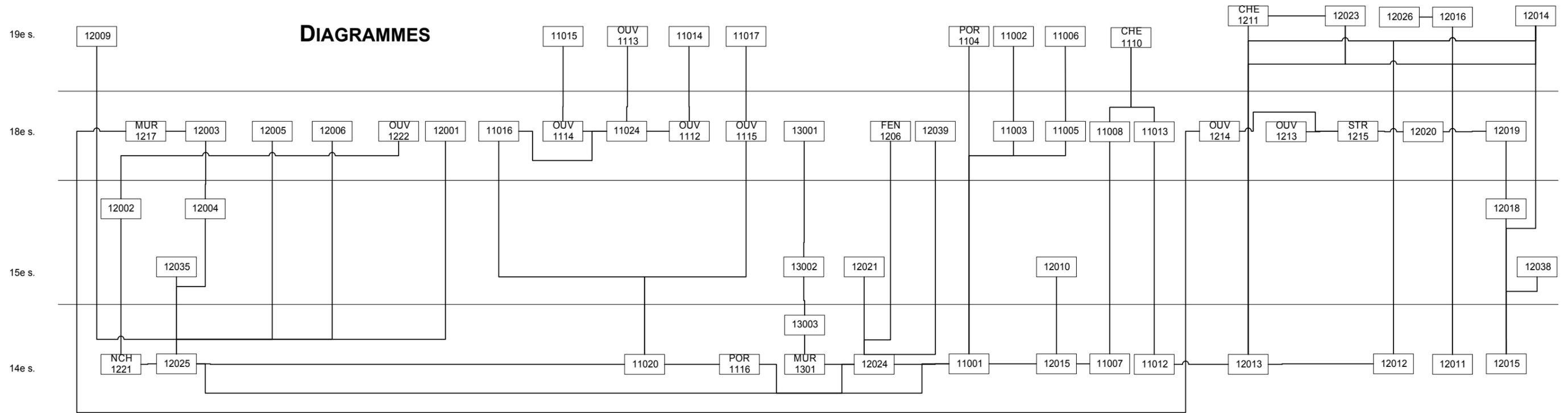
Relations :

- postérieur à : 30001, 30013
- antérieur à : VOU 3024
- contemporain de : POR 3026

POR 3026

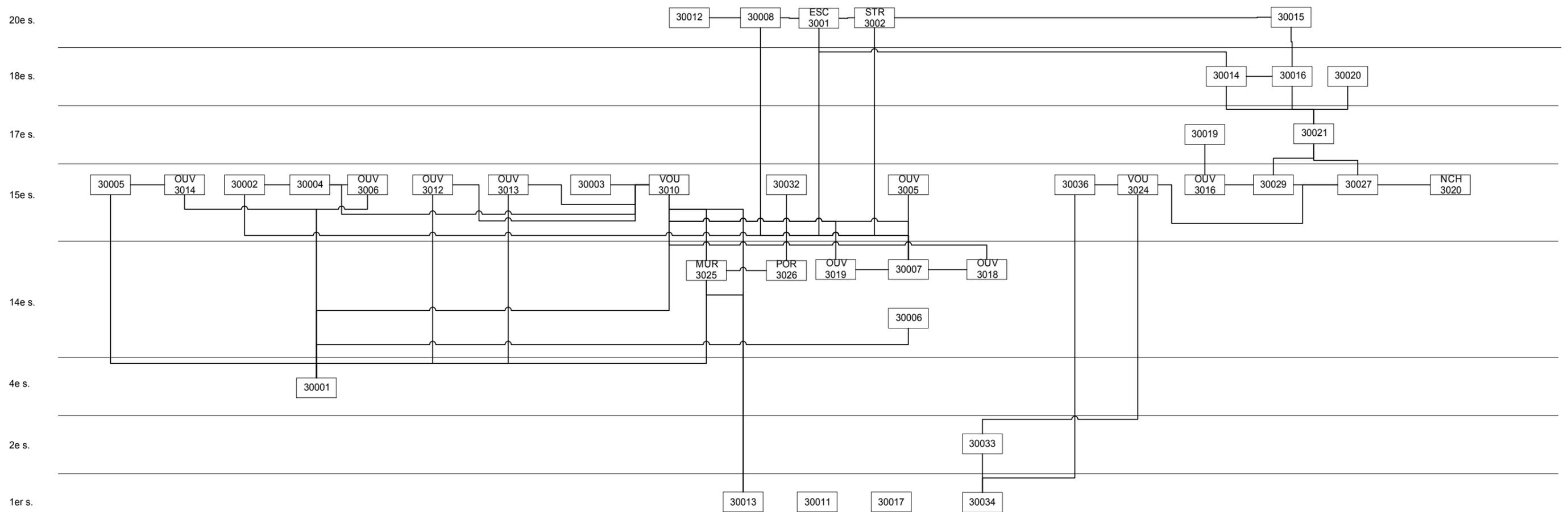
Matériaux : pierres de taille de tuffeau

Mise en œuvre : Le couvrement intérieur se fait par un arc plein cintre extradossé.



Ci-dessus : diagramme du bâtiment 1

Ci-dessous : diagramme du niveau 0 du bâtiment 3



Illustrations

Relevés :

<i>BA07_1 : Bâtiments 1, 2 et 3 : plan de l'ensemble du premier niveau.</i>	554
<i>BA07_2 : Bâtiments 1, 2 et 3 : plan de l'ensemble du deuxième niveau.</i>	555
<i>BA07_3 : Bâtiments 1 et 2 : plan du niveau de comble.</i>	556
<i>BA07_4 : Bâtiment 1 : plan du rez-de-chaussée et de l'étage et proposition de phasage.</i>	557
<i>BA07_5 : Bâtiment 1 : coupe longitudinale ouest-est et proposition de phasage.</i>	558
<i>BA07_6 : Bâtiment 1 : coupe transversale nord-sud et proposition de phasage.</i>	559
<i>BA07_7 : Bâtiment 1 : coupe longitudinale est-ouest et proposition de phasage.</i>	560
<i>BA07_8 : Bâtiment 1 : relevé des décors peints sur le pignon occidental.</i>	561
<i>BA07_9 : Bâtiments 1, 2 et 3 : relevé des façades orientales (sur cour).</i>	562
<i>BA07_10 : Bâtiment 3 : coupe transversale ouest-est et proposition de phasage.</i>	563
<i>BA07_11 : Bâtiments 1, 2 et 3 : coupe sud-nord, vue vers l'ouest et proposition de phasage.</i>	564
<i>BA07_12 : Bâtiments 2 et 3 : coupe nord-sud, vue vers l'est et proposition de phasage.</i>	565
<i>BA07_13 : Bâtiment 3 : coupe longitudinale nord-sud et proposition de phasage de la petite cave.</i>	566
<i>BA07_14 : Bâtiment 3 : coupe longitudinale sud-nord et proposition de phasage de la petite cave.</i>	566

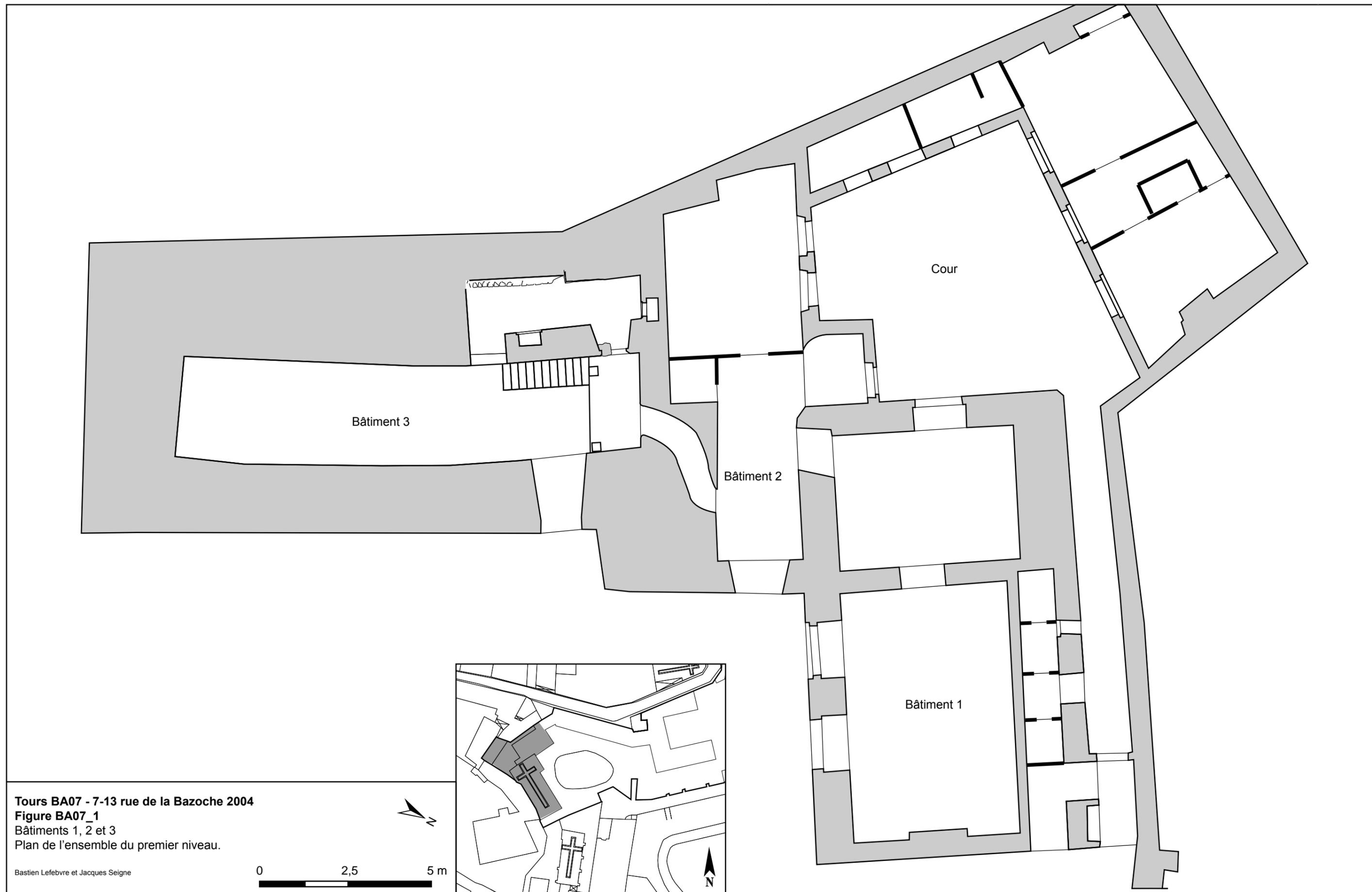
Photos :

<i>BA07_15 : Vue de la façade ouest du bâtiment 1.</i>	567
<i>BA07_16 : Bâtiment 1, niveau 1 : vue du mur 1107 (nord) avant les travaux.</i>	567
<i>BA07_17 : Vue du dégagement de la grande niche 1221 aménagée dans le mur 1102 (sud) au niveau 2 du bâtiment 1.</i>	567
<i>BA07_18 : Vue des cheminées 1211 et 1223 contre le mur 1107 (nord), au niveau 2 du bâtiment 1.</i>	567
<i>BA07_19 : Vue de l'importante reprise à l'extrémité orientale du mur 1107 (nord) au niveau 2 du bâtiment 1.</i>	567
<i>BA07_20 : Vue vers l'est de la charpente couvrant le bâtiment 1.</i>	568
<i>BA07_21 : Vue de l'escalier nord-est permettant un accès au niveau 2 du bâtiment 1.</i>	568
<i>BA07_22 : Vue intérieure du mur est du bâtiment 2.</i>	568
<i>BA07_23 : Vue de la baie centrale au niveau 3 du bâtiment 2. Cette baie recoupe un arc extradossé, ainsi qu'un ancien pignon, plus vraisemblablement un gâble.</i>	568
<i>BA07_24 : Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Frise, grecque et animal (chien ou loup ?).</i>	569
<i>BA07_25 : Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Frise, tête et main droite d'un personnage.</i>	569
<i>BA07_26 : Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Frise, motif indéterminé.</i>	569
<i>BA07_27 : Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Rinceaux au centre de la frise.</i>	569
<i>BA07_28 : Détail du décor peint localisé sous l'intrados de l'arc de la niche NCH 1221. Motif couvrant de rinceaux.</i>	569
<i>BA07_29 : Détail du décor peint (12035) préservé par une cloison contre le mur gouttereau sud.</i>	569

<i>BA07_30 : Vue des façades orientales des bâtiments 2 et 3.</i>	<i>570</i>
<i>BA07_31 : Vue intérieure vers le sud, du niveau 2 du bâtiment 3, transformé en chapelle à partir de 1838.</i>	<i>570</i>
<i>BA07_32 : Vue intérieure vers l'est, du niveau 2 du bâtiment 3, la baie de gauche est une ancienne baie à meneau et traverse.</i>	<i>570</i>
<i>BA07_33 : Détail du soupirail méridional au niveau 1 du bâtiment 3.</i>	<i>570</i>
<i>BA07_34 : Vue générale de la grande cave.</i>	<i>570</i>
<i>BA07_35 : Vue générale de la petite cave, dans la partie ouest au niveau 1 du bâtiment 3.</i>	<i>570</i>

Synthèses :

<i>BA07_36 : Bâtiment 1 : restitution du volume primitif et localisation de la frise peinte, selon une coupe transversale, in : LEFEBVRE 2007 : 278.</i>	<i>571</i>
<i>BA07_37 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	<i>572</i>



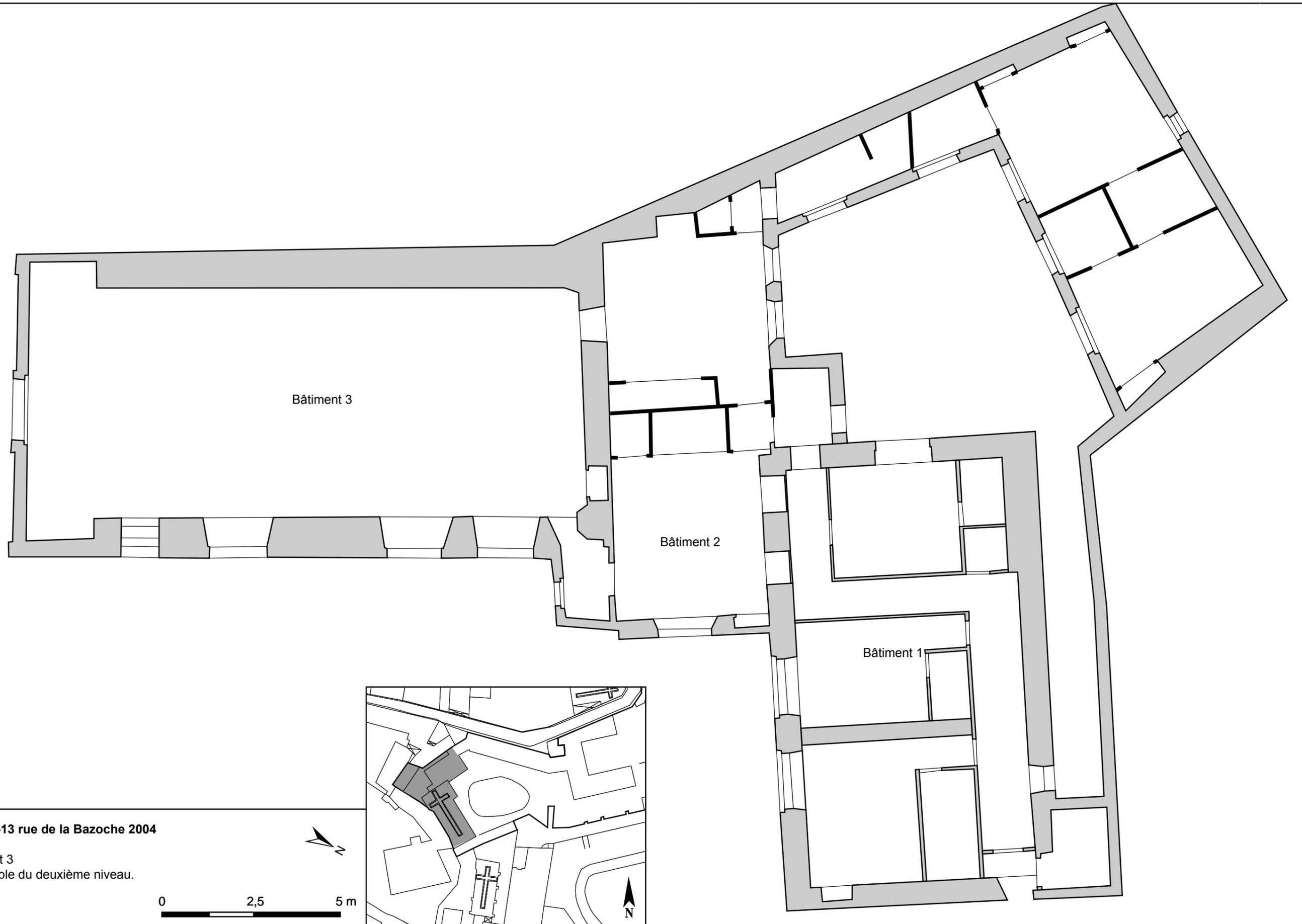
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004

Figure BA07_1

Bâtiments 1, 2 et 3

Plan de l'ensemble du premier niveau.

Bastien Lefebvre et Jacques Seigne



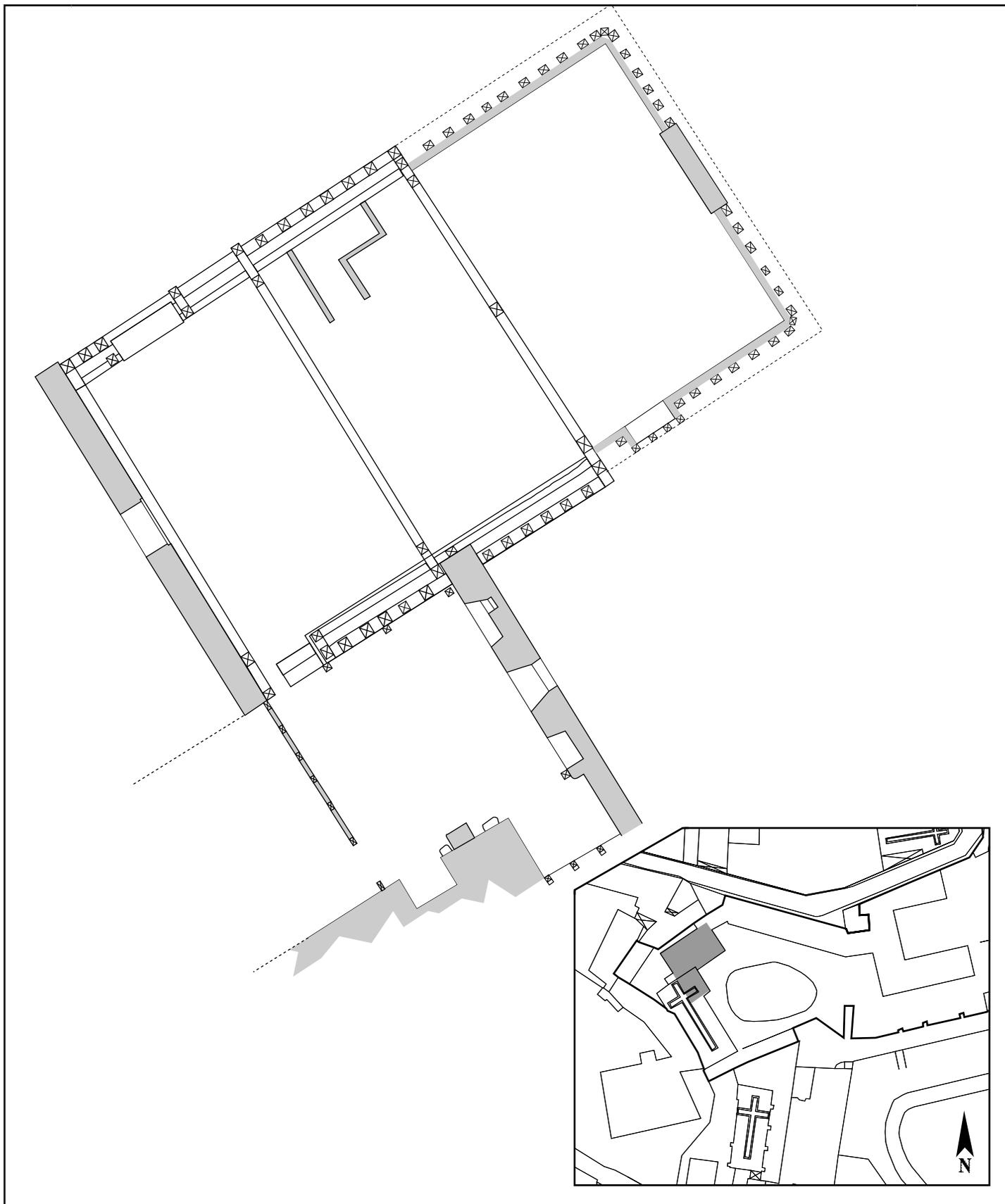
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004

Figure BA07_2

Bâtiments 1, 2 et 3

Plan de l'ensemble du deuxième niveau.

Bastien Lefebvre



Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004

Figure BA07_3

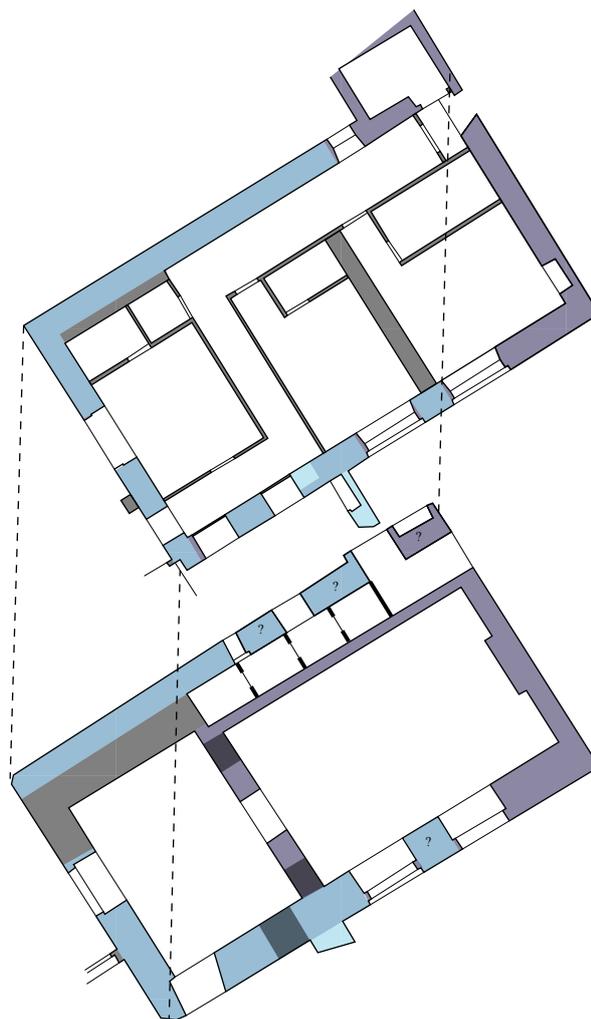
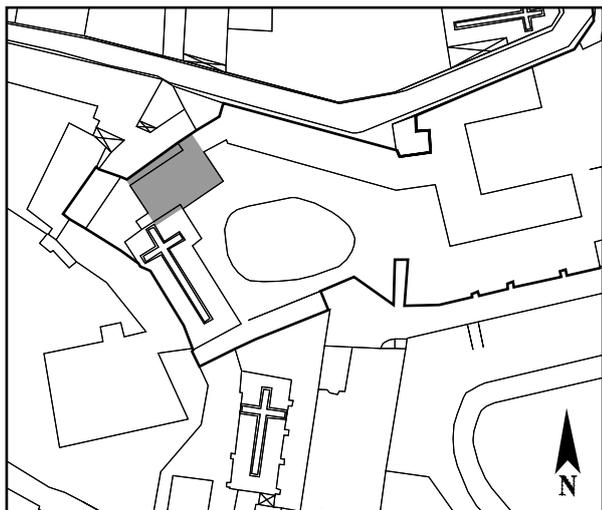
Bâtiments 1 et 2

Plan du niveau de comble.

Bastien Lefebvre

0 2,5 5 m





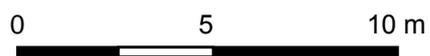
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004

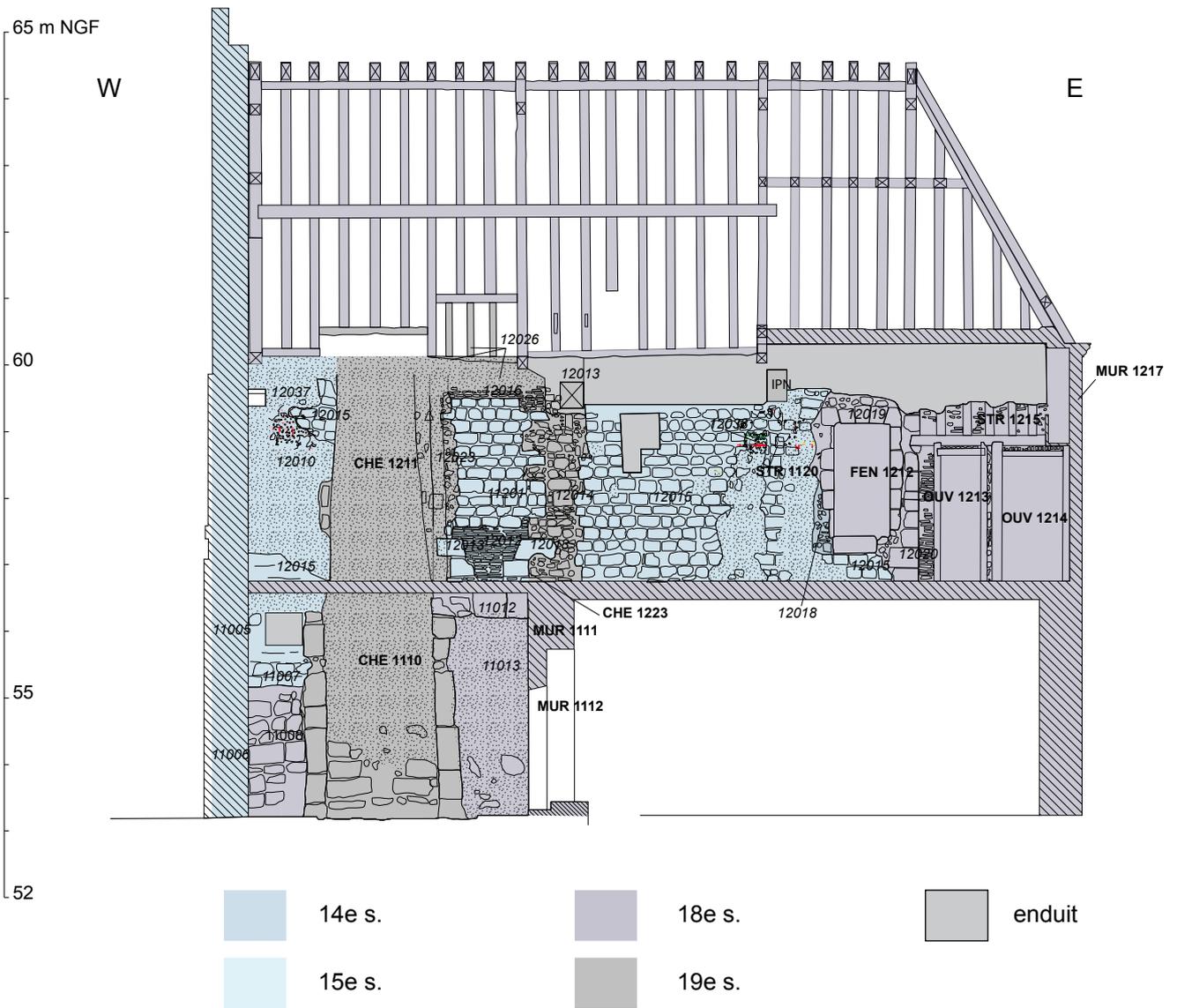
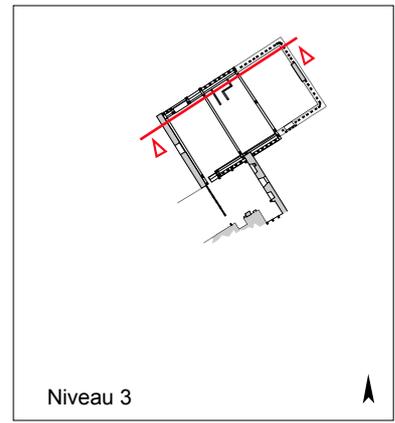
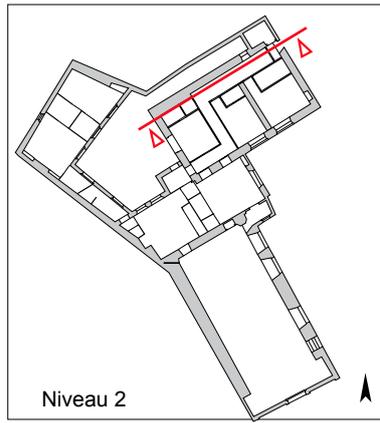
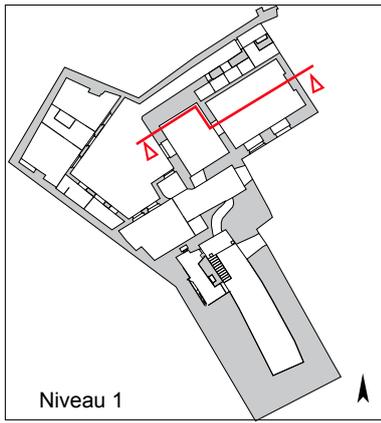
Figure BA07_4

Bâtiment 1

Plan du rez-de-chaussée et de l'étage et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre

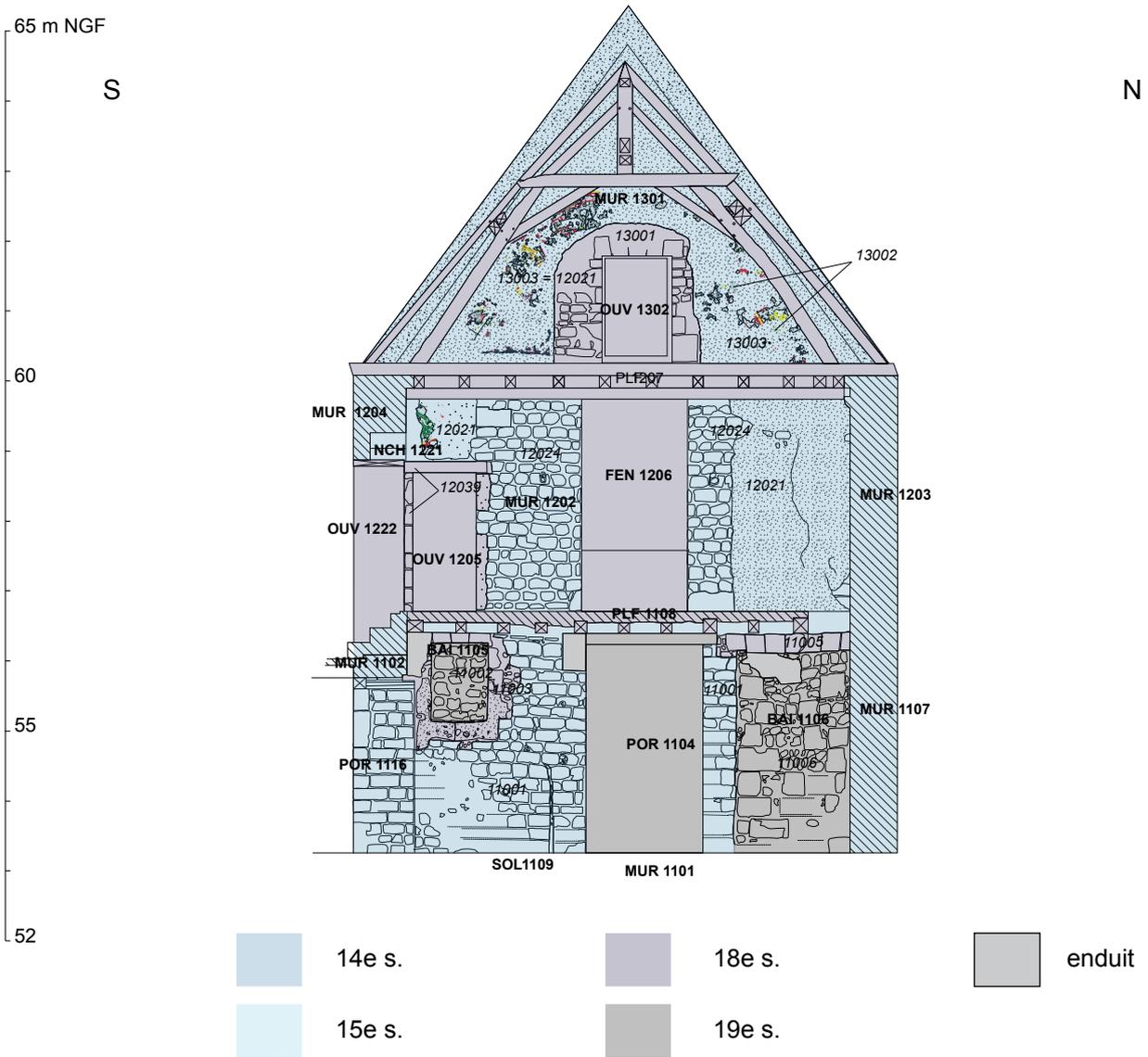
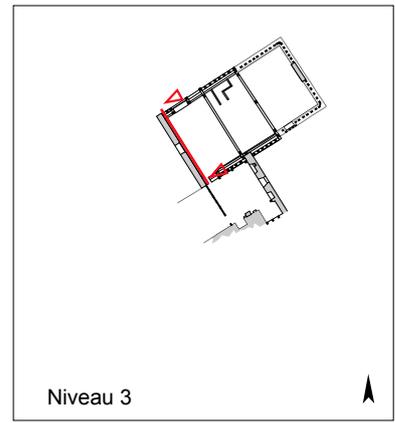
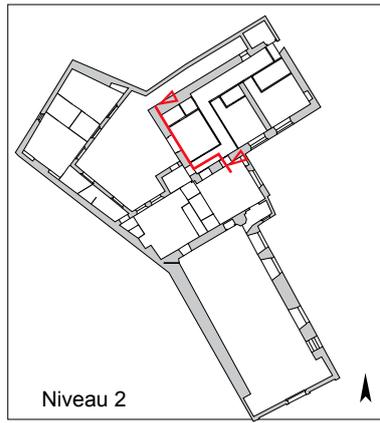
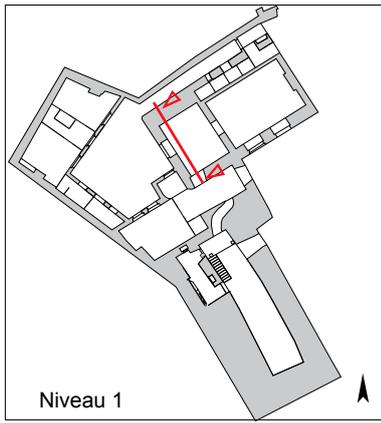




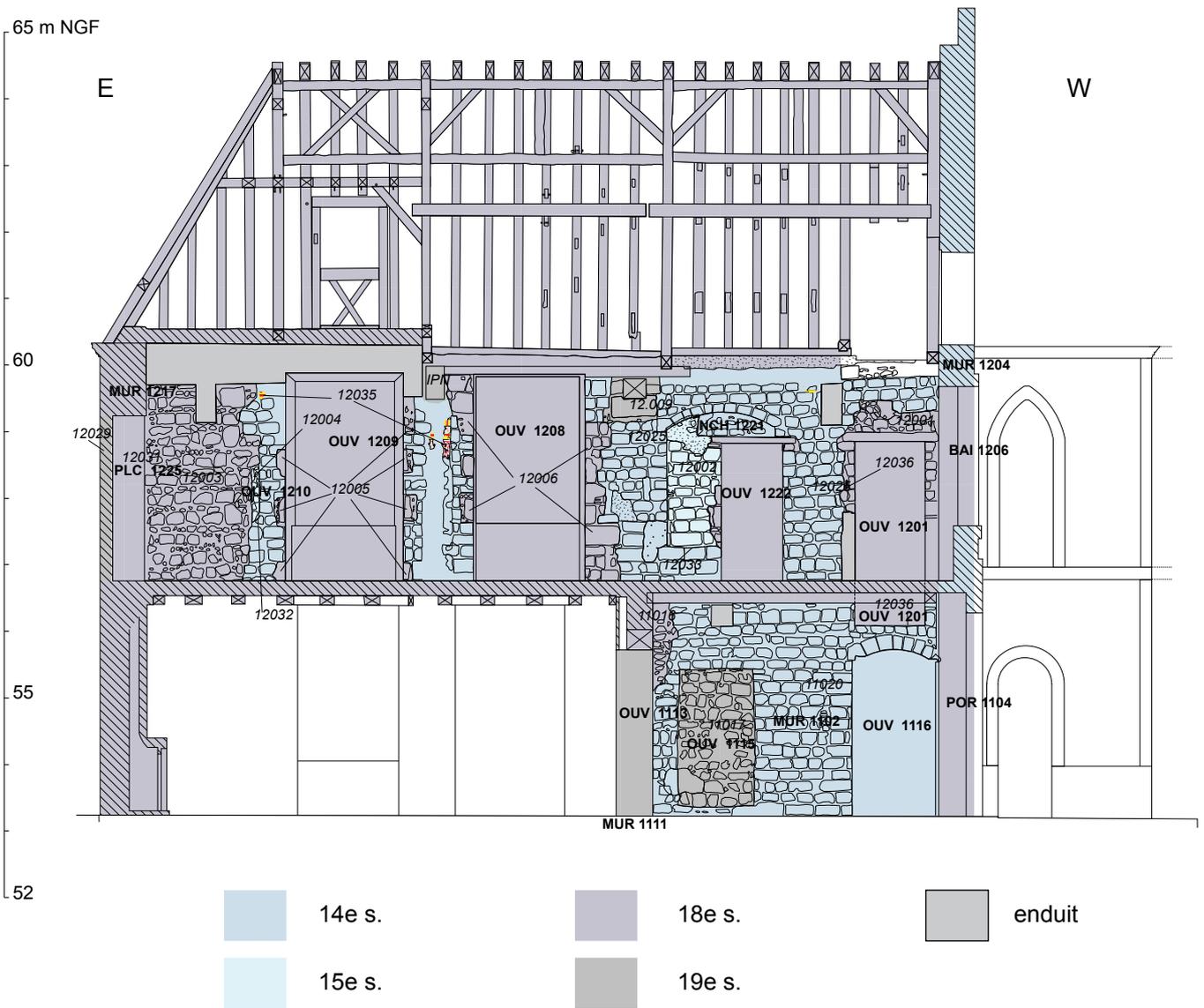
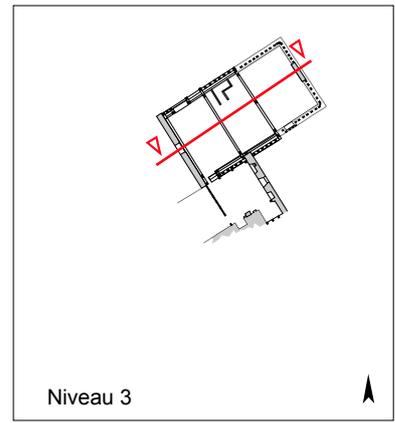
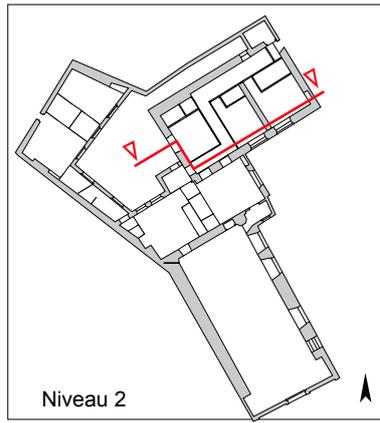
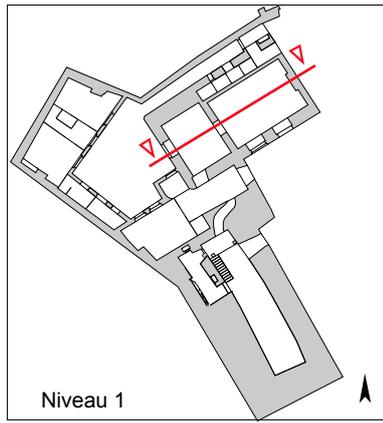
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004
Figure BA07_5
 Bâtiment 1
 Coupe longitudinale ouest-est et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre

0 2,5 5 m



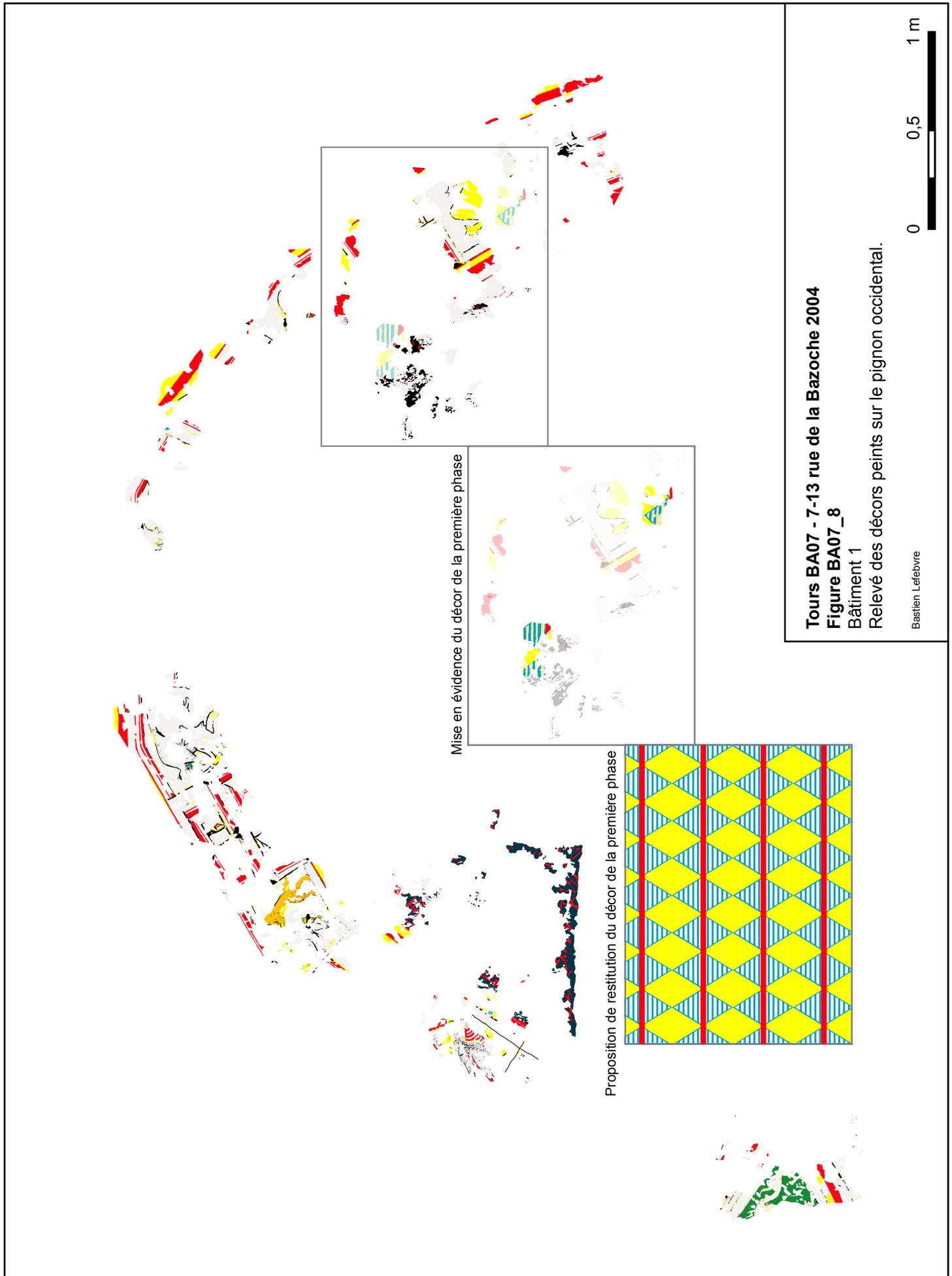
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004
 Figure BA07_6
 Bâtiment 1
 Coupe transversale nord-sud et proposition de phasage.

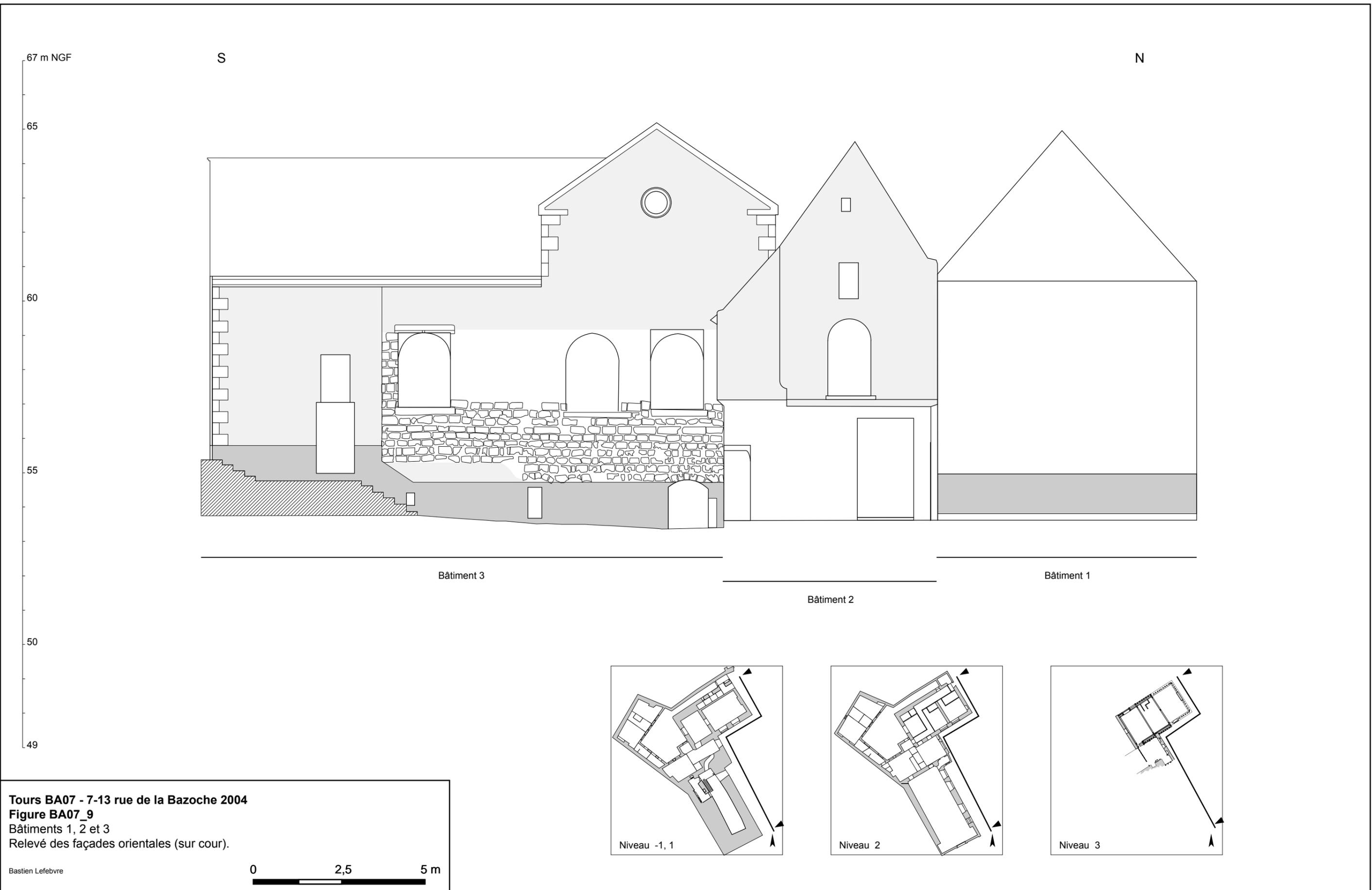


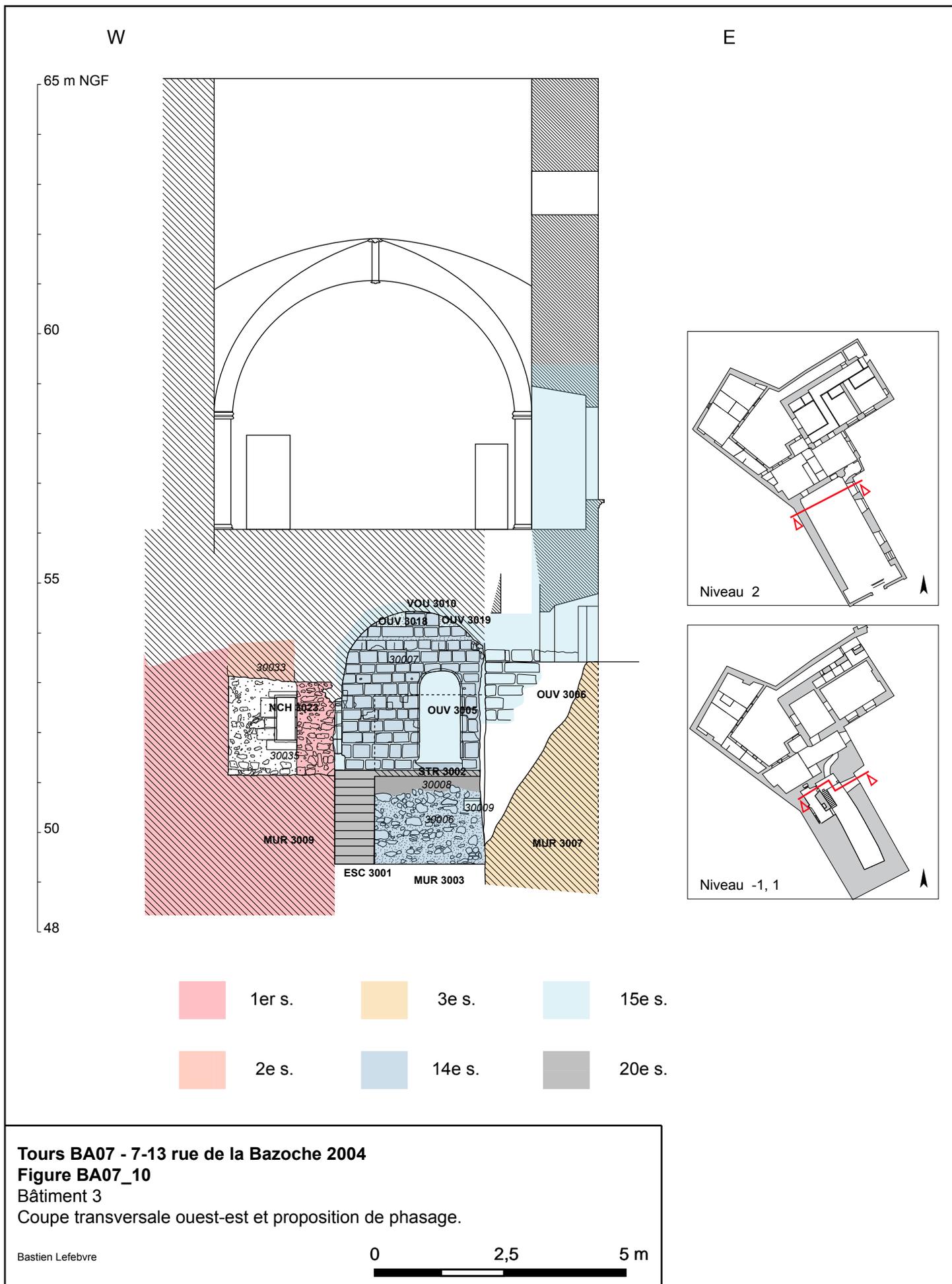
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004
Figure BA07_7
 Bâtiment 1
 Coupe longitudinale est-ouest et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre

0 2,5 5 m









67 m NGF N

S

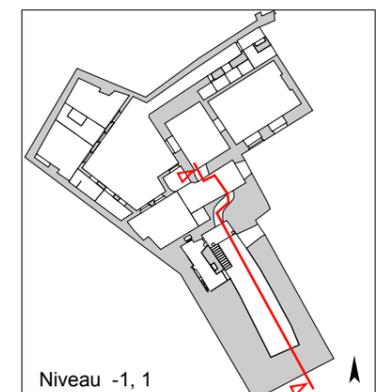
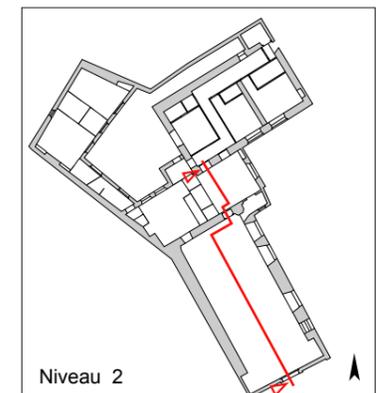
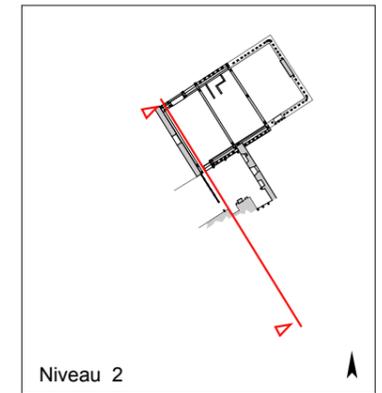
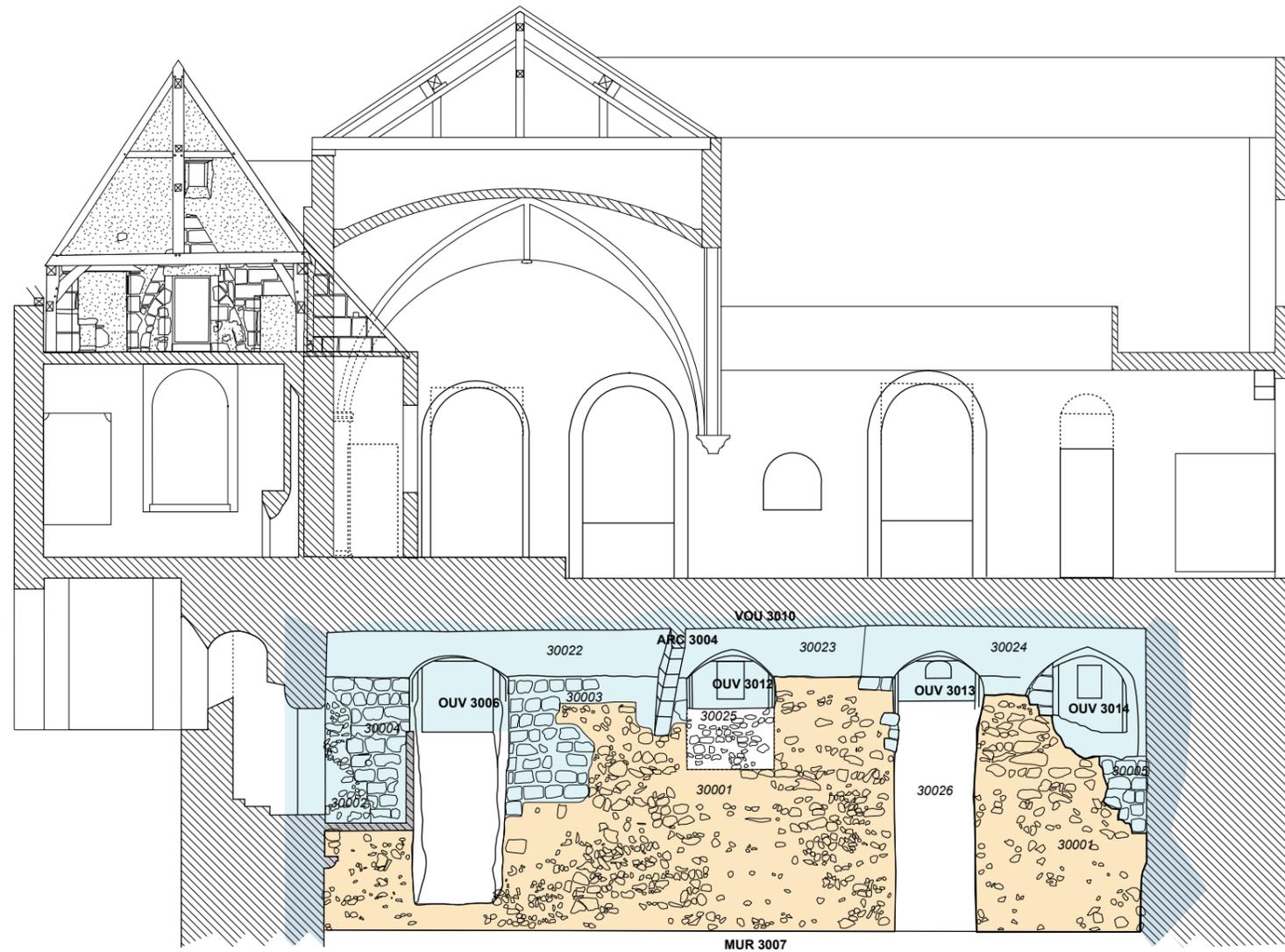
65

60

55

50

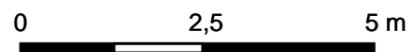
49



Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004
 Figure BA07_12
 Bâtiments 2 et 3
 Coupe nord-sud, vue vers l'est et proposition de phasage.

3e s. 14e s. 15e s. 20e s.

Bastien Lefebvre



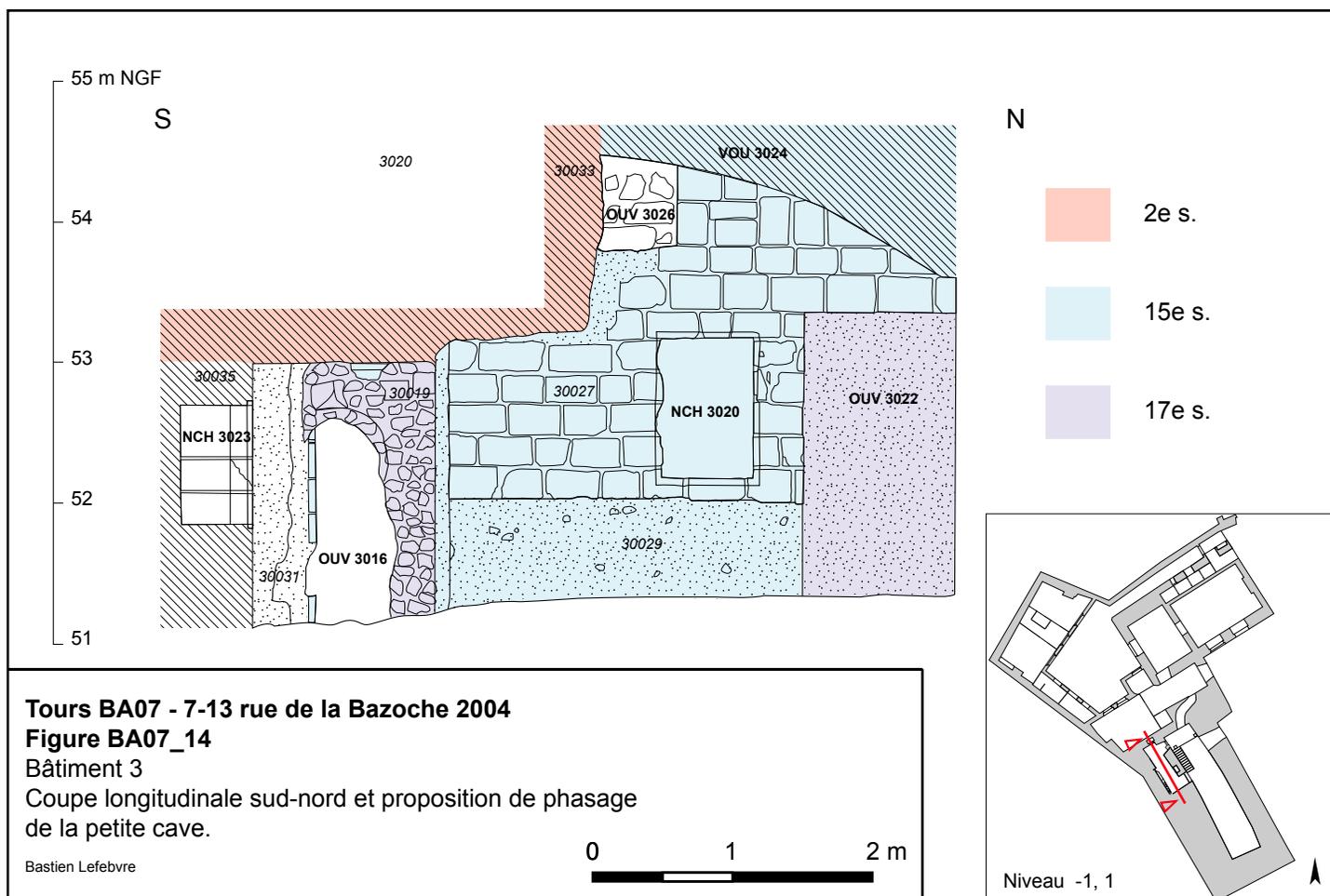
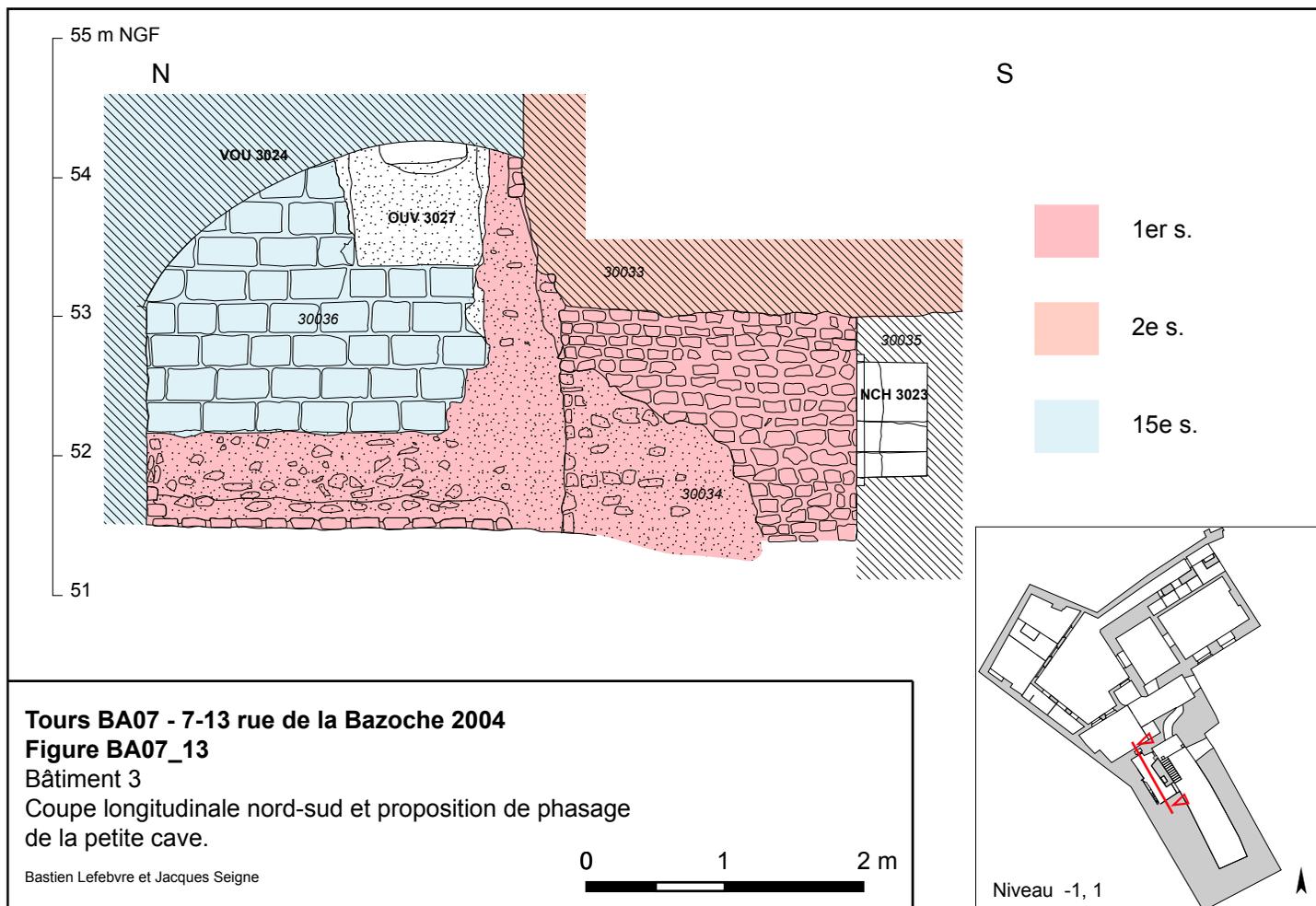




Photo BA07_15
Vue de la façade ouest du bâtiment 1.



Photo BA07_16
Bâtiment 1, niveau 1 : vue du mur 1107 (nord) avant les travaux.



Photo BA07_18
Vue des cheminées 1211 et 1223 contre le mur 1107 (nord), au niveau 2 du bâtiment 1.



Photo BA07_17
Vue du dégagement de la grande niche 1221 aménagée dans le mur 1102 (sud) au niveau 2 du bâtiment 1.



Photo BA07_19
Vue de l'importante reprise à l'extrémité orientale du mur 1107 (nord) au niveau 2 du bâtiment 1.



Photo BA07_20
Vue vers l'est de la charpente couvrant le bâtiment 1.



Photo BA07_21
Vue de l'escalier nord-est permettant un accès au niveau 2 du bâtiment 1.



Photo BA07_22
Vue intérieure du mur est du bâtiment 2.



Photo BA07_23
Vue de la baie centrale au niveau 3 du bâtiment 2. Cette baie recoupe un arc extradossé, ainsi qu'un ancien pignon, plus vraisemblablement un gâble.



Photo BA07_24
 Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Frise, grecque et animal (chien ou loup ?).

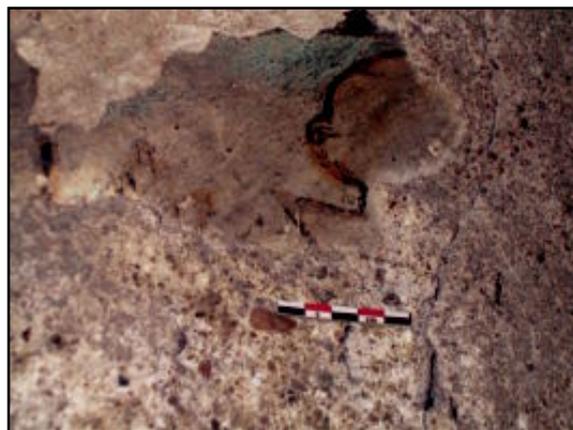


Photo BA07_25
 Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Frise, tête et main droite d'un personnage.



Photo BA07_26
 Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Frise, motif indéterminé.



Photo BA07_27
 Détail du décor peint (13003) localisé sur le pignon du bâtiment 1. Rinceaux au centre de la frise.



Photo BA07_28
 Détail du décor peint localisé sous l'intrados de l'arc de la niche NCH 1221. Motif couvrant de rinceaux.



Photo BA07_29
 Détail du décor peint (12035) préservé par une cloison contre le mur gouttereau sud.



Photo BA07_30
Vue des façades orientales des bâtiments 2 et 3.



Photo BA07_31
Vue intérieure vers le sud, du niveau 2 du bâtiment 3, transformé en chapelle à partir de 1838.



Photo BA07_32
Vue intérieure vers l'est, du niveau 2 du bâtiment 3, la baie de gauche est une ancienne baie à meneau et traverse.

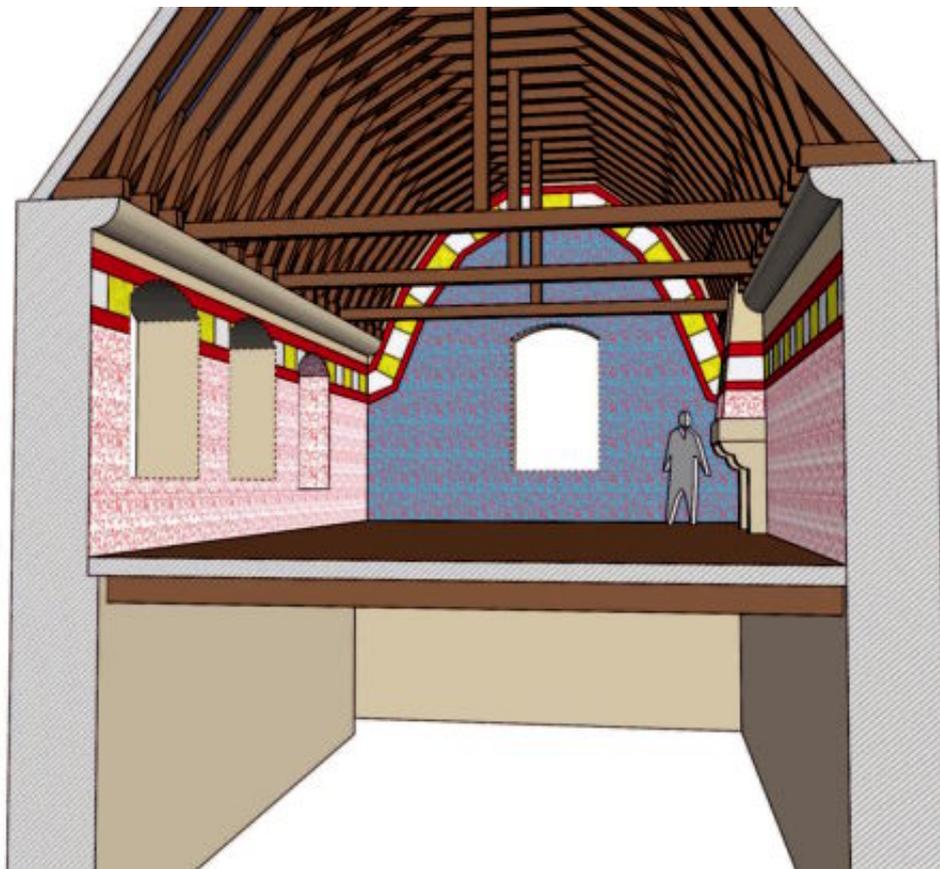
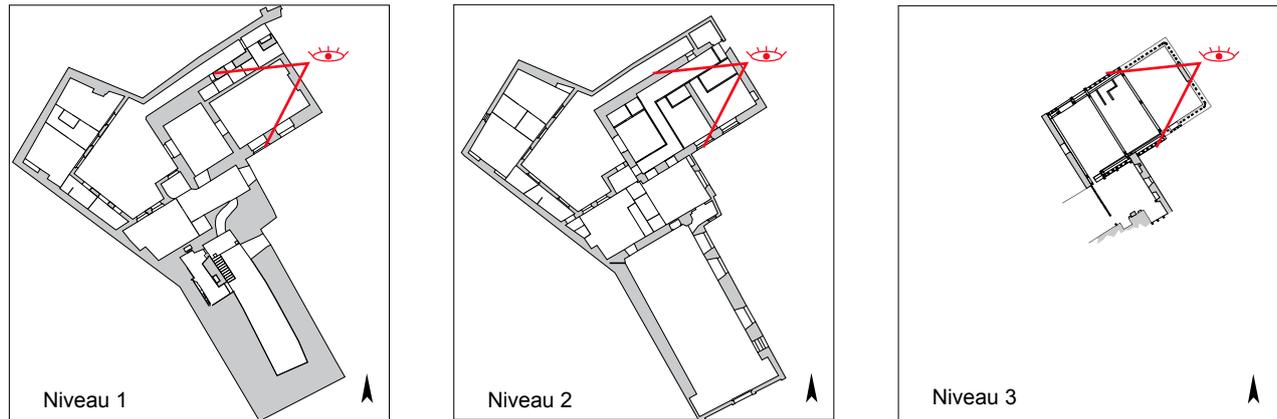


Photo BA07_33
Détail du sopirail méridional au niveau 1 du bâtiment 3.



Photo BA07_35
Vue générale de la petite cave, dans la partie ouest au niveau 1 du bâtiment 3.

Photo BA07_34
Vue générale de la grande cave, à droite (ouest) la salle est fermée par le mur de façade du premier état de l'amphithéâtre, à gauche (est) elle est fermée par les fondations de la fortification de l'amphithéâtre.



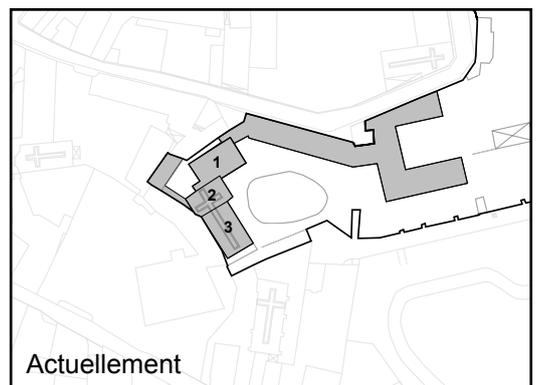
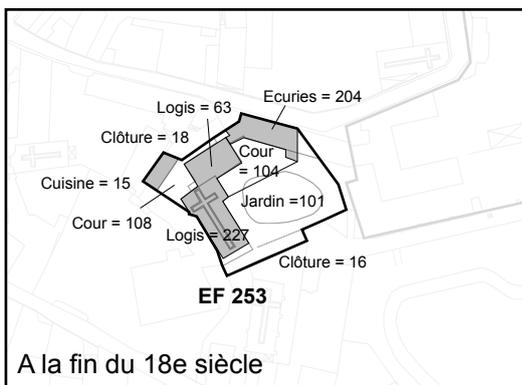
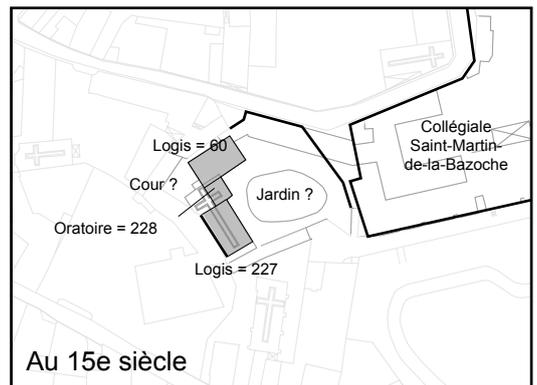
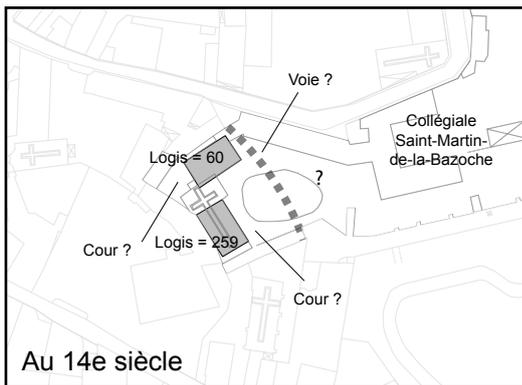
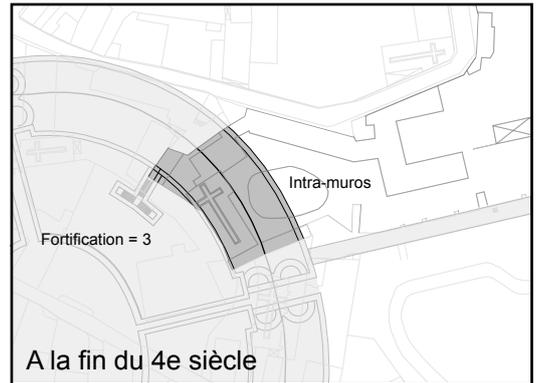
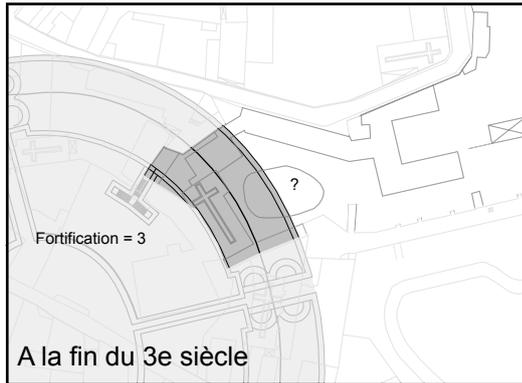
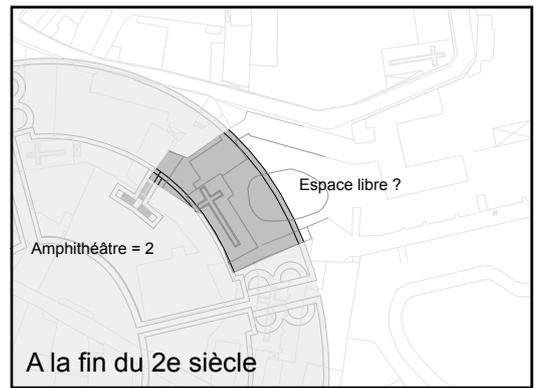
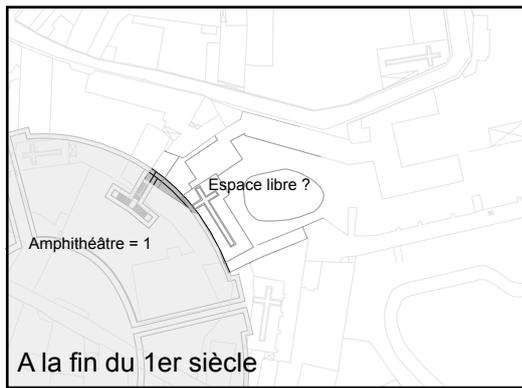
Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004

Figure BA07_36

Bâtiment 1

Restitution du volume primitif et localisation de la frise peinte,
selon une coupe transversale, *in* : LEFEBVRE 2007 : 278

LAT, Thierry Morin, Bastien Lefebvre



Tours BA07 - 7-13 rue de la Bazoche 2004

Figure BA07_37

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.3 - Étude du 2 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM02**

N° de la parcelle sur le cadastre : **130**

Surface : **174 m²**

Surface bâtie : **121 m²**

Date de l'étude : /

Durée de l'étude de terrain : /

Résumé :

Cette propriété ne conserve aucun vestige architectural ancien. Le principal bâtiment en élévation, sa cave et la petite construction en fond de parcelle sont des constructions intégrales du 19^e s.

Seul l'état de la propriété à la fin du 18^e s. est connu grâce aux sources écrites et planimétriques.

La configuration de la parcelle 269 à la fin du 18^e s.

La lecture de l'article 19 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.2) permet de connaître la configuration de la parcelle en 1790. Confronté au *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2), il est possible de savoir que la parcelle était occupée par un logis à étage situé en front de rue (EC 430) dont la porte principale était surmontée d'un fronton triangulaire attribuable à l'Époque moderne (fig. GM02_5). La façade orientale s'ouvrait sur une cour (EC 432) qui était bordée à l'est par un « apentit et comble montée sur poteau » (ADIL 1Q282, art. 19 – annexe 1.1.4.2) (EC 431).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

C'est encore cette configuration qui est représenté sur le plan du cadastre « napoléonien » de 1836 (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4). Selon toute vraisemblance, les bâtiments ont été détruits et remplacés par de nouveaux au début du 20^e s. (fig. GM02_1 et GM02_2), puisqu'une photographie ancienne, montre la façade de l'ancien logis peu vers 1912 (fig. GM02_4). La façade sur rue du principal corps de bâtiment (1) a été restaurée en 2007.

Illustrations

Photos et documents :

<i>GM02_1 : La façade sur rue, avant les restaurations de 2007.....</i>	<i>576</i>
<i>GM02_2 : Depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier, photographie de la façade arrière et, au premier plan, la toiture de la petite annexe en fond de cour.....</i>	<i>576</i>
<i>GM02_3 : Chapelle de l'Archevêché, [à gauche on remarque l'ancien bâtiment du 2, rue du Général Meusnier (EC 430) aujourd'hui détruit]. Lithographie de Clarey-Martineau, 1841, Tours. (dossier Inventaire IA00071561).....</i>	<i>576</i>
<i>GM02_4 : Façade à grand pignon, [à gauche on remarque l'ancien bâtiment du 2, rue du Général Meusnier (EC 430) aujourd'hui détruit]. Photo SAP 01, antérieure à 1912, MAP MH0016082.....</i>	<i>576</i>

Synthèse :

<i>GM02_5 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.....</i>	<i>577</i>
---	------------



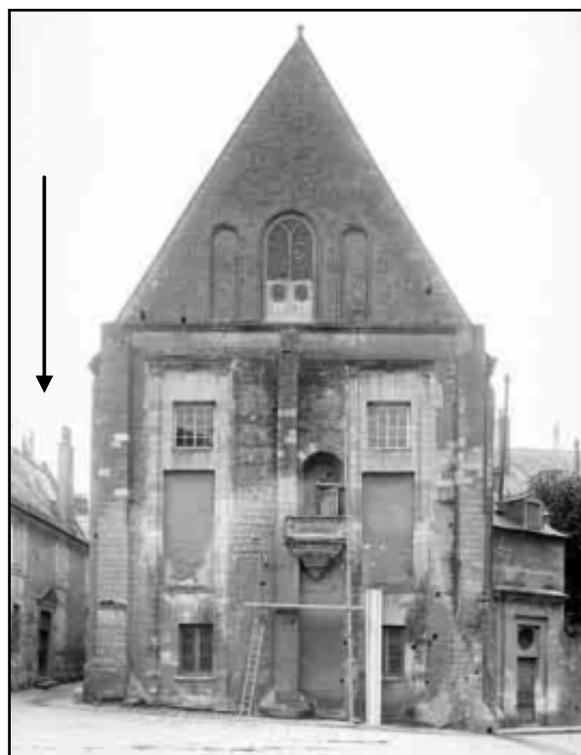
Photo GM02_1
La façade sur rue, avant les restaurations de 2007.



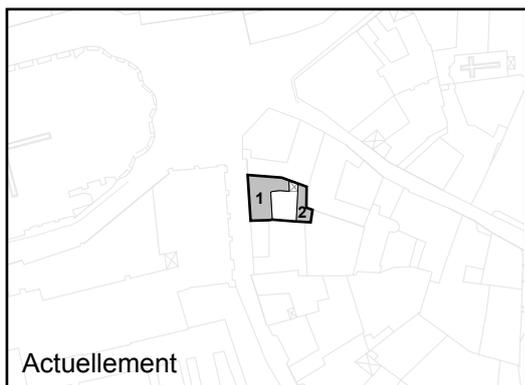
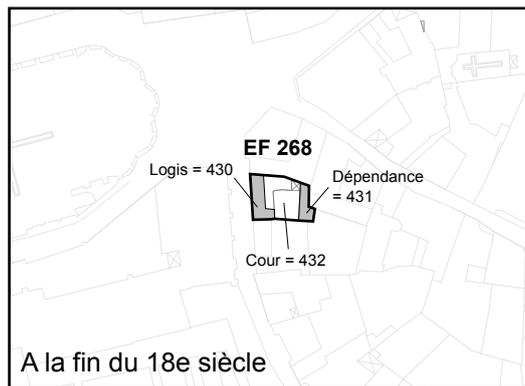
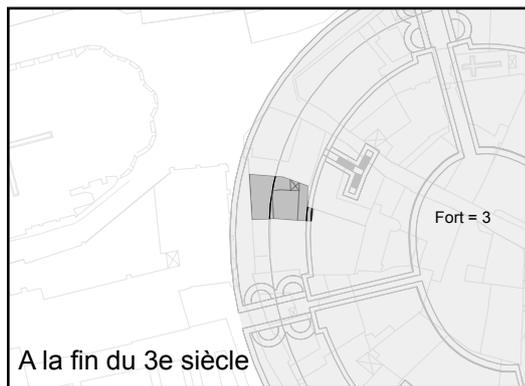
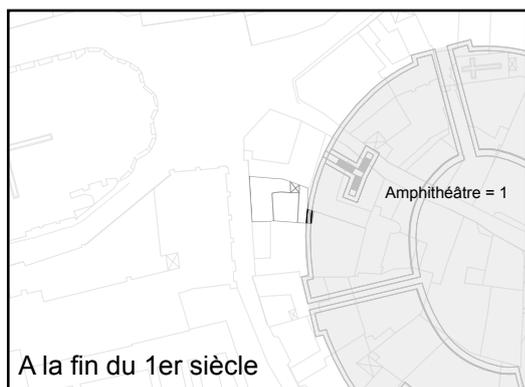
Photo GM02_2
Depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier, photographie de la façade arrière et, au premier plan, la toiture de la petite annexe en fond de cour.



Document GM02_3
Chapelle de l'Archevêché, [à gauche on remarque l'ancien bâtiment du 2, rue du Général Meusnier (EC 430) aujourd'hui détruit]. Lithographie de Clarey-Martineau, 1841, Tours.
(dossier Inventaire IA00071561)



Document GM02_4
Façade à grand pignon, [à gauche on remarque l'ancien bâtiment du 2, rue du Général Meusnier (EC 430) aujourd'hui détruit]. Photo SAP 01, antérieure à 1912, MAP MH0016082.



Tours GM02 - 2 rue du Général Meusnier 2008

Figure GM02_5

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.4 - Étude du 4 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM04**

N° de la parcelle sur le cadastre : **129**

Surface : **410 m²**

Surface bâtie : **197 m²**

Date de l'étude : **avril 2007**

Durée de l'étude de terrain : **4 jours**

Résumé :

Il est possible de reconnaître à travers les deux niveaux de caves, des maçonneries appartenant à la façade du premier état de l'amphithéâtre du 1^{er} s. et à son extension du 2^{ème} siècle. Les vestiges d'une épaisse maçonnerie certainement liée à la fortification de l'édifice de spectacle à la fin du 3^e siècle y sont également visibles.

Les premiers vestiges médiévaux sont concentrés dans le second niveau de sous-sol et réutilisent en grande partie les maçonneries antiques. Ils correspondent à l'aménagement d'une cave voûtée, sans doute durant le bas Moyen Âge. Peut-être cette cave est-elle à mettre en relation avec la façade orientale du bâtiment dont l'aspect est également médiéval ?

C'est véritablement au 17^e s. que la propriété pris sa forme actuelle : situé entre cour et jardin, le logis principal est toujours accompagné d'une petite aile en retour vers la rue où se trouve la cuisine. Depuis l'Époque moderne, les bâtiments et les espaces non bâtis n'ont connu que de menues transformations, alors que d'après les sources écrites la parcelle fut (au moins un temps) rattachée à celle voisine au nord.

Étude du bâti

La configuration actuelle de la propriété située au 4, rue du Général Meusnier respecte une disposition générale d'un logis entre cour et jardin (fig. GM04_19). Un unique bâtiment en « L » occupe toute la largeur de la parcelle orientée est-ouest. Le bâtiment s'organise verticalement sur trois niveaux d'élévation et deux niveaux de sous-sol. Seuls ces deux derniers ont véritablement été étudiés¹¹, tandis que les façades sur cour ou sur jardin ont simplement été examinées. L'étude des niveaux d'élévation n'a donc pas pu être réalisée et seules quelques remarques ont pu être formulées en l'absence d'une visite détaillée des étages, notamment celui du comble et l'examen de la charpente. Toutefois, l'étude des niveaux de sous-sol s'est avérée fructueuse, tant en ce qui concerne la compréhension des maçonneries antiques, que pour l'occupation médiévale et moderne des caves.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Sans doute construit à la fin du 1^{er} siècle, le mur de la façade du premier état de l'amphithéâtre ferme actuellement la partie orientale de la cave située au second niveau de sous-sol (fig. GM04_1). Il s'agit d'une maçonnerie courbe composée de moellons équarris de calcaire lacustre disposés en appareil cubique (fig. GM04_6). Le même mur se retrouve à l'aplomb au niveau supérieur (niveau -1) où il présente les mêmes caractéristiques (fig. GM04_4). Là, il est interrompu par la cloison est-ouest et ne se prolonge pas plus au nord de celle-ci (fig. GM04_2).

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

La paroi méridionale de ces deux niveaux de cave est également fermée par une maçonnerie d'origine antique (fig. GM04_1 et GM04_2). Ce mur qui est également construit en moellons de calcaire lacustre est encore plus courbe que celui précédemment mentionné (fig. GM04_7). L'examen du contact entre les deux maçonneries permet de savoir qu'il est postérieur à la façade du premier état de l'amphithéâtre. Il s'agit en fait du parement extérieur de l'un des contreforts semi-circulaires construits lors de l'allongement des vomitoires principaux de l'amphithéâtre à l'occasion de son agrandissement dans la seconde moitié du 2^e siècle.

Un examen de la partie basse de ce mur permet de remarquer la présence d'un léger ressaut qui s'estompe progressivement puis disparaît complètement en direction de l'ouest. Il ne semble pas correspondre à un ressaut de fondation, mais davantage à un repentir du tracé de la corde de la courbe de contrefort semi-circulaire durant sa construction.

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Une troisième maçonnerie antique est visible à travers ces deux niveaux de cave. Il est certain qu'elle est postérieure aux deux autres puisqu'elle s'appuie contre le parement de la maçonnerie du contrefort semi-circulaire (fig. GM04_8). Dans le second niveau de sous-sol, la maçonnerie est visible en coupe dans la partie occidentale de la paroi septentrionale de la cave ; c'est de surcroît cette même maçonnerie qui couvre la partie occidentale de la cave en formant un « ciel » à peu près horizontal (fig. GM04_4). Cette disposition particulière s'explique simplement par le fait que la maçonnerie fut bûchée dans toute son épaisseur lors de l'aménagement de cette partie de la cave. Ceci permet alors de savoir que le mur est épais de 2,60 m et que son blocage est constitué de moellons de toutes sortes jetés pêle-mêle dans du mortier. On remarque aussi que, là où l'extérieur de ce mur est visible (à la

¹¹ Je tiens à remercier Mme Vacher pour m'avoir permis d'étudier les sous-sols de sa maison.

jonction avec la voûte), celui-ci ne présente pas de véritable face dressée mais des moellons sans mise en œuvre. Cette absence de parement permet de supposer qu'il s'agit d'une maçonnerie de fondation construite en tranchée aveugle et maintenant partiellement mise à nu. D'ailleurs au-delà de ce mur, à l'ouest, la paroi de la cave n'est justement pas maçonnée mais en terre, même si deux niches y sont aménagées (fig. GM04_8). On remarque alors que les moellons extérieurs de l'épais mur s'appuient effectivement contre cette paroi de terre dont la stratification est homogène sur toute la hauteur observée (1,60 m). Il est alors possible de savoir que le niveau de creusement de la fondation du mur se situe plus haut, c'est-à-dire à plus de 50,75 m NGF. Il est même possible d'être plus précis et de dire que le niveau de creusement est supérieur à 53,50 m NGF, puisque ce même mur se prolonge dans le niveau supérieur et qu'il ne dispose pas non plus de parement (fig. GM04_3).

Les différentes caractéristiques qui viennent d'être évoquées conduisent à interpréter cette maçonnerie comme faisant partie du mur destiné à la fortification de l'amphithéâtre à la fin du 3^e siècle, c'est-à-dire avant la construction de la première enceinte urbaine du Bas-Empire (SEIGNE 2007d).

Un ou plusieurs états de logis médiévaux entre cour et jardin ? (EC 423)

Malgré des conditions d'intervention inégale, l'étude du bâti a permis d'identifier plusieurs maçonneries médiévales. Celles-ci se localisent à la fois dans le second niveau de sous-sol, mais aussi sur la façade orientale de l'actuel logis. Cependant la qualité de l'étude n'a pas permis de proposer une chronologie commune à ces deux ensembles et il n'est finalement pas possible de savoir si chacun correspond à un état distinct ou si les deux appartiennent à une unique phase architecturale.

La cave du bas Moyen Âge

L'étude archéologique du bâti a permis de reconnaître dans l'actuel second niveau de cave plusieurs maçonneries médiévales destinées à transformer en cave l'ancien espace circonscrit à l'est par la première façade de l'ancien amphithéâtre, au sud par la maçonnerie du contrefort semi-circulaire lié à l'agrandissement de l'édifice de spectacle et à l'ouest par la maçonnerie de la fortification de la fin du 3^e siècle. Logiquement les maçonneries médiévales se concentrent majoritairement dans la partie septentrionale de la cave. Il s'agit d'un mur rectiligne (le seul de toute la pièce) constitué de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé. Dans son extrémité occidentale, c'est-à-dire juste contre la maçonnerie du fort, le mur est percé d'une ouverture couverte d'un arc surbaissé qui débouche sur un escalier droit (fig. GM04_9). Il s'agit là de l'unique accès à la cave dont la contemporanéité avec le reste du mur ne fait aucun doute. Cette petite pièce d'environ 5 m par 3 m est couverte d'une voûte en berceau plein cintre dont la construction appartient à la même phase (fig. GM04_4). Au sud, il a également pu être établi que l'écoinçon formé entre la façade du premier état de l'amphithéâtre et le contrefort semi-circulaire fut aménagé en niche dans ce même temps (fig. GM04_1). Une maçonnerie de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé occupe une partie de cet espace qui fut transformée en une grande niche murale montant de fond. Celle-ci est couverte d'un arc surbaissé dont le sommier occidental s'inscrit dans la maçonnerie antique (fig. GM04_6). Après examen, il est certain qu'il n'existe aucune rupture de mortier entre cet arc, le reste de la maçonnerie et la voûte en berceau qui couvre cette petite cave. La présence et la configuration de la niche sont étonnantes, et l'hypothèse d'une porte bouchée semblerait plus probable. Cependant il n'est pas possible de retenir cette interprétation puisque la maçonnerie en pierres de taille qui occupe le fond de la niche est contemporaine des ébrasements : elle utilise sans rupture le même mortier.

L'extension occidentale de la cave n'est pas connue avec certitude. Deux hypothèses sont envisageables et il n'est pas possible de trancher en faveur de l'une plutôt que de l'autre. Soit la cave était fermée à l'ouest par le mur du fort et le bûchage de la maçonnerie fut effectué postérieurement ; soit l'ensemble est contemporain et le creusement de la maçonnerie date de l'aménagement de la cave. Que l'on retienne cette hypothèse plutôt qu'une autre, reste que l'aménagement de la cave a

obligatoirement entraîné d'importants travaux de terrassement. En effet, on a pu voir que la maçonnerie du fort correspond à une ancienne partie en fondation qui fut sans doute construite à partir d'un niveau de sol supérieur à 53,50 m NGF. À moins d'imaginer que ce niveau ait changé avant l'aménagement de la cave, cette transformation a entraîné un important décaissement, profond d'au moins 4,40 m. On ne peut pas envisager que cet important remploi des maçonneries antiques soit fortuit et il semble difficile de penser que de tels travaux aient été engagés à l'aveugle : sans doute les constructeurs de la cave connaissaient la présence de ces anciens murs, ils étaient même certainement visibles immédiatement car conservés hors du sol.

La datation de l'aménagement de la cave est fragile car elle repose sur bien peu d'indices. Les pierres de tailles de la voûte comme celles des murs sont assez hautes mais peu allongées ; elles sont séparées par de joints de lit et montant très gras. L'ensemble correspond alors à une mise en œuvre courante au bas Moyen Âge, avant l'apparition d'assises plus fines et de blocs plus allongés au 15^e s. (pour un exemple de comparaison locale voir LEFEBVRE 2004b). Le tracé de la voûte, celui des arcs de la grande niche ou de l'accès à l'escalier semblent tout à fait compatible avec cette proposition de datation : il semble donc possible d'envisager un aménagement de cette cave dans le courant du 14^e s.

La façade sur jardin

Contrairement aux niveaux de sous-sol, les parties en élévation n'ont pas pu être étudiées dans le détail si bien que présenter une chronologie de l'ensemble est difficile, voire risqué. Ces réserves énoncées, il semble néanmoins possible de proposer que le mur gouttereau oriental, visible depuis le jardin, est un mur médiéval (fig. GM04_14). Sans être péremptoire, plusieurs indices alimentent cette hypothèse. D'abord la présence d'un court contrefort au nord de ce mur tend à interpréter le mur dans lequel il est inscrit comme antérieur à l'Époque moderne. Ensuite, c'est l'aspect général du mur lui-même qui semble médiéval. En effet, bien que le parement ne soit pas immédiatement lisible, notamment à cause des joints largement beurrés, le module assez trapu des blocs de moyen appareil et la faible hauteur des assises montrent qu'il s'agit d'une maçonnerie médiévale, sans plus de précision. Aucune ouverture ne permet d'affiner cette datation puisque toutes sont des percements plus récents, datant pour la plupart du 17^e ou du 18^e siècle. Après examen, on remarque que ce mur repose directement sur la maçonnerie de la façade du premier état de l'amphithéâtre c'est-à-dire qu'il semble correspondre à la première réutilisation maçonnée de ce mur, en s'en servant comme substructure.

La parcelle au Moyen Âge

À partir de ces rapides descriptions il semble difficile d'envisager que le mur sur jardin et les maçonneries de la cave appartiennent à une même phase architecturale tant les différences dans le choix des techniques de construction sont importantes. Cette remarque est néanmoins à nuancer puisqu'il est évidemment logique d'adapter les techniques en fonction de la destination du bâti et qu'il est possible que la maçonnerie d'une cave soit différente de celle d'un mur gouttereau. Malheureusement en l'état actuel des choses, il n'est pas possible de trancher. Néanmoins, et même si ces deux ensembles ne sont pas contemporains, il est cependant possible d'affirmer qu'ils ont appartenu à un même bâtiment avant les transformations de l'Époque moderne (fig. EC 425). À en juger par les maçonneries contenues dans la cave, l'emprise de ce bâtiment était sans doute proche de l'actuelle : il occupait l'espace situé entre la façade du premier état de l'amphithéâtre et le mur du fort.

D'après sa situation, on constate qu'au bas Moyen Âge, ce bâtiment n'était pas situé en front de rue, mais en retrait (fig. GM04_19). D'autre part on sait qu'à l'est du bâtiment se trouvait le mur aveugle du logis EC 296 (cf. MA03) et au sud celui du logis EC 419 (cf. GM06 et GM08). L'espace ainsi circonscrit formait certainement un jardin (EC 424), dont seule la limite septentrionale est incertaine. Ce jardin était de toute évidence

La transformation du logis au 17^e s. (EC 425)

D'importantes transformations ont eu lieu à l'Époque moderne. Ce sont elles qui donnent aujourd'hui l'aspect général du bâtiment qui n'a pas fait l'objet de travaux de gros-œuvre depuis. Ces transformations touchent à la fois le premier niveau de cave et le bâtiment en élévation, mais comme dans le paragraphe précédent, la connexion entre les deux n'est pas possible et il n'est pas certain que l'ensemble corresponde à une même phase architecturale.

La transformation du premier niveau de cave

Au sous-sol, les transformations ont uniquement affectées le premier niveau de sous-sol. L'occupation actuelle de la cave a fortement limité l'accès aux maçonneries, si bien qu'il n'est pas possible de connaître la configuration des lieux au Moyen Âge. S'agit-il déjà d'un niveau de sous-sol ou bien d'un rez-de-chaussée ? Et était-il déjà voûté ? Aucun indice ne permet de trancher. Il est cependant certain que ce niveau, sur l'ensemble de l'emprise du bâtiment 1, fut aménagé en cave à l'Époque moderne, plus exactement en deux volumes voûtés séparés par une cloison (fig. GM04_2). La pièce méridionale prend appui au sud contre les maçonneries antiques (comme au niveau inférieur : *cf. supra*), tandis qu'elle est fermée au nord par une cloison maçonnée en pierres de taille de tuffeau disposées en carreaux et organisées en appareil réglé. Cette séparation est percée en son centre par une porte couverte d'une plate bande clavée qui permet de communiquer entre les deux pièces (fig. GM04_11). L'étude du bâti a permis de reconnaître que la construction de cette séparation fut contemporaine de celle du couvrement de la pièce. Celui-ci est assuré par une voûte en berceau plein cintre qui prend appui à l'est sur la maçonnerie du fort, à l'est sur la façade du premier état de l'amphithéâtre (fig. GM04_4). Au nord, la seconde pièce est couverte d'une voûte identique qui est également contemporaine de la cloison de pierres de taille en carreaux. Cependant à la différence de la voûte de la pièce méridionale, celle-ci est portée à l'est et à l'ouest par des murs bien plus hauts qui, étant donné que le niveau de sol est sensiblement identique, délimitent un volume plus important. C'est depuis l'angle sud-ouest de cette pièce qu'il est possible d'emprunter l'escalier droit qui mène à la cave médiévale au niveau inférieur. D'abord accessible par un simple trou, un petit édicule fut par la suite construit, sans doute pour protéger l'accès (fig. GM04_10). Mais quoiqu'il en soit, il était nécessaire de traverser la pièce septentrionale de ce premier niveau de cave afin d'accéder au second sous-sol. Aujourd'hui, ce premier niveau est lui-même accessible par un emmarchement donnant à l'extérieur, sur la cour d'entrée, à l'ouest du logis (fig. GM04_13 et GM04_5). L'étude du bâti a toutefois permis de remarquer dans la paroi septentrionale de la cave, un ancien accès désormais bouché situé à gauche de la niche centrale. La situation de cet accès montre qu'il permettait certainement de communiquer à la cave de la propriété voisine située sous l'actuel 2, rue du Général Meusnier (fig. GM04_12). La condamnation de cet accès date sans doute de la reconstruction au 19^e s. du bâtiment situé au 2, rue du Général Meusnier (fig. GM04_2).

La qualité architecturale de la voûte, mais surtout la mise en œuvre de la cloison médiane et le montage de la porte qui y est aménagée plaident pour une datation postérieure au 15^e s., mais antérieure au 18^e s., peut-être du 17^e s.

Le logis en élévation

L'élévation de ce logis est mal connue et, par exemple, la complexe façade sur cour aurait mérité un examen attentif que les conditions d'intervention n'ont pas permis de réaliser. De ce logis, seul l'entrée est appréhendable sans trop de difficultés. Celle-ci est accessible par une porte soulignée à l'extérieur par un chambranle composé d'un tore assez simple ; elle est surmontée d'une imposte ovale (ou œil-de-bœuf) (fig. GM04_15) qui permet d'ajouter le petit vestibule d'entrée depuis lequel il est possible d'accéder à l'escalier (fig. GM04_17) conduisant au niveau de rez-de-chaussée surélevé du logis et aux étages (EC 425) ou, en franchissant une porte, à la cuisine (EC 429) (fig. GM04_16). L'aspect général de cette entrée plaident également pour une datation du 17^e s., à en juger par la forme des ouvertures ou de l'escalier, voire de la porte surmontée de son oculus.

Il est donc manifeste que d'importants travaux eurent lieu dans le courant du 17^e s., même s'il n'est pas possible de savoir s'ils correspondent à une même phase architecturale ou à plusieurs. Ces travaux ont de toute évidence largement transformé l'ancien logis médiéval (EC 423) et motivent ce changement de numéro d'élément constitutif. Depuis ce logis ne semble pas avoir subi de transformations dans son volume ou sa distribution, ni aucun travaux d'ampleur. De menues modifications ultérieures sont toutefois visibles, comme par exemple l'aménagement d'une travée de fenêtres dans la partie méridionale de la façade sur jardin qui date sans doute de la fin du 18^e s., ou du 19^e s. (fig. GM04_14).

Dans un même temps, la construction d'une cuisine (EC 429)

Outre le logis, le vestibule d'entrée distribue un second corps de bâtiment (2) situé perpendiculairement au précédent (fig. GM04_19). Ce bâtiment rejoint l'actuelle rue du Général Meusnier où se dresse son mur pignon dont toute la partie supérieure est récente. En effet, un rapide examen de l'extérieur de cette aile en retour permet de constater que l'étage est un ajout, sans doute du 19^e s. (fig. GM04_18). D'ailleurs la description donnée en 1790 dans l'article 20 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.3) ne mentionne pas d'étage. Une grande cuisine pourvue d'une importante cheminée munie d'un four occupe actuellement le premier niveau de ce corps de bâtiment. Cette fonction était déjà celle de cet espace à la fin du 18^e s. (ADIL 1Q282, art. 20 – annexe 1.1.4.3), et il est même possible, vu la disposition générale de la pièce, de croire que ce fut le cas dès sa construction.

Bien que l'étude du bâti n'ait pas pu être réalisée dans le détail des maçonneries, il est toutefois possible d'affirmer que la construction de ce corps de bâtiment est contemporaine de celle de l'entrée, puisque la porte s'y intègre parfaitement (fig. GM04_16). Cette datation est confirmée par la modénature de la cheminée qui plaide également pour une datation du 17^e s.

La cour d'entrée (EC 427)

Si une cour d'entrée séparant le logis de la rue existait dès le Moyen Âge (*cf. supra*), la construction d'un second corps de bâtiment contenant la cuisine (EC 429) a inévitablement changé sa géométrie. La redéfinition de la cour d'entrée dans sa forme actuelle (EC 427) est donc liée à l'ajout de l'aile en retour sur rue, sans doute au 17^e s.

La clôture sur rue (EC 428)

C'est également sans doute dans ce même temps que fut construit le mur de clôture (EC 428) qui sépare cette cour de la rue, bien que son total revêtement ne permet pas d'exclure qu'il soit plus ancien ou à l'inverse qu'il fut depuis reconstruit. Ce mur et la porte qui le perce sont attestés par la description donnée en 1790 dans l'article 20 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.3).

Le jardin (EC 424)

On a déjà indiqué qu'il est fort probable qu'un jardin existait dès le Moyen Âge à l'emplacement de l'actuel (*cf. supra*) : ce n'est pourtant qu'à partir du 17^e s. que sa forme est assurée, lorsque fut construit le logis EC 479 (*cf. MA01*) qui le borde dans la propriété voisine au nord.

Le puits

D'après l'article 20 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.3) cette propriété disposait d'un puits commun avec la propriété voisine au nord (GM02), mais son emplacement n'a pas été identifié.

La configuration de la parcelle 269 à la fin du 18^e s.

La lecture de l'article 20 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.3) décrit fidèlement une parcelle composée d'un corps de logis principal (EC 427), accompagné d'un second où se situe une cuisine (EC 429), disposé entre cour (EC 427) et jardin (EC 424). L'étude du bâti, même si elle fut lacunaire, a permis de constater que la disposition décrite en 1790 pourrait remonter au 17^e s. Il est donc vraisemblable que la parcelle 269 telle qu'elle fut décrite sous la Révolution et dans la forme qu'elle occupe encore actuellement n'ait pas subi de transformations majeures depuis cette époque (fig. GM04_19). À l'exception de la partie mitoyenne avec la propriété du 2, rue du Général Meusnier, il est même très vraisemblable que la plupart des limites de la parcelle soient en place depuis le bas Moyen Âge. La partie nord-ouest de la parcelle est très mal documentée, voire inconnaisable puisque le bâtiment du 2, rue du Général Meusnier fut intégralement reconstruit au 19^e s. Mais si on se fie à la liste des maisons canoniales dressée en 1785-1786, il est précisé que la maison du M. Dolbeau (EF 268 (GM02)) et celle de M. Miné (EF 269 (GM04)) n'en formaient à l'origine qu'une seule (ADIL G172, fol.130) : d'ailleurs, face aux nombreuses communications qui existaient entre ces deux maisons, leur réunion fut justement souhaitée dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 19 et 20 – annexes 1.1.4.2 et 1.1.4.3). Architecturalement nous avons vu que cette liaison n'était peut-être pas aussi forte ; elle ne l'est pas non plus morphologiquement. Finalement, à plusieurs reprises on constate que les propriétés canoniales indépendantes mais contigües pouvaient être réunies ou divisées en fonction des besoins spécifiques des chanoines.

Illustrations

Relevés :

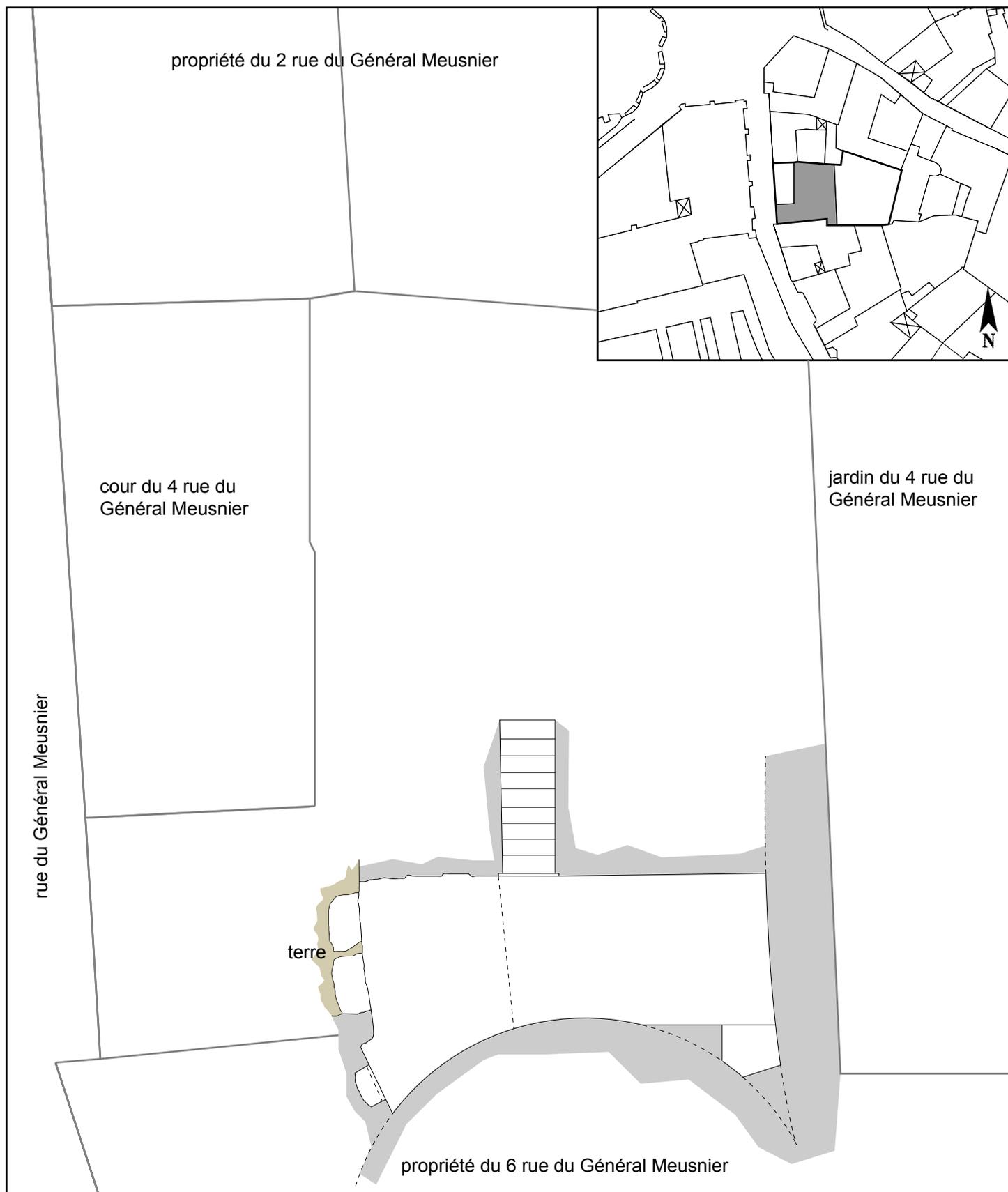
<i>GM04_1 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du second niveau de sous-sol.</i>	586
<i>GM04_2 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du premier niveau de sous-sol.</i>	587
<i>GM04_3 : Bâtiment 1 : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	588
<i>GM04_4 : Bâtiment 1 : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	589
<i>GM04_5 : Bâtiment 1 : coupe ouest-est et proposition de phasage.</i>	590

Photos :

<i>GM04_6 : Dans le second niveau de sous-sol, la niche médiévale vient s'appuyer contre la façade du premier état de l'amphithéâtre antique.</i>	591
<i>GM04_7 : La maçonnerie de moellons disposés en appareil réglé correspond à l'extérieur du contrefort semi-circulaire construit lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre à la fin du 2e s.</i>	591
<i>GM04_8 : La cave médiévale s'appuie contre la fondation à nu de la maçonnerie liée à la fortification de l'amphithéâtre à la fin du 3e s.</i>	591
<i>GM04_9 : La voûte qui couvre le second niveau de cave et la porte d'accès sont contemporains du mur : l'ensemble date sans doute du bas Moyen Âge.</i>	591
<i>GM04_10 : L'accès au second étage de cave depuis le premier niveau de sous-sol.</i>	592
<i>GM04_11 : Une cloison réalisée en pierres de taille en carreaux sépare le premier niveau de cave en deux volumes voutés. La porte, la cloison et les voutes sont contemporaines.</i>	592
<i>GM04_12 : La pièce septentrionale est fermée au nord par un épais mur qui à gauche conserve les vestiges d'un ancien accès à la cave voisine.</i>	592
<i>GM04_13 : Le premier niveau de cave est accessible par un emmarchement depuis la cour d'entrée de la propriété.</i>	592
<i>GM04_14 : La façade sur jardin.</i>	593
<i>GM04_15 : La porte d'entrée du logis depuis la cour.</i>	593
<i>GM04_16 : Le vestibule d'entrée donne accès à la cuisine, à une niche ou à l'escalier.</i>	593
<i>GM04_17 : L'escalier du vestibule d'entrée.</i>	593
<i>GM04_18 : L'aile en retour (bâtiment 2). L'étage est une surélévation du 19e s.</i>	593

Synthèse :

<i>GM04_19 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle</i>	594
---	-----

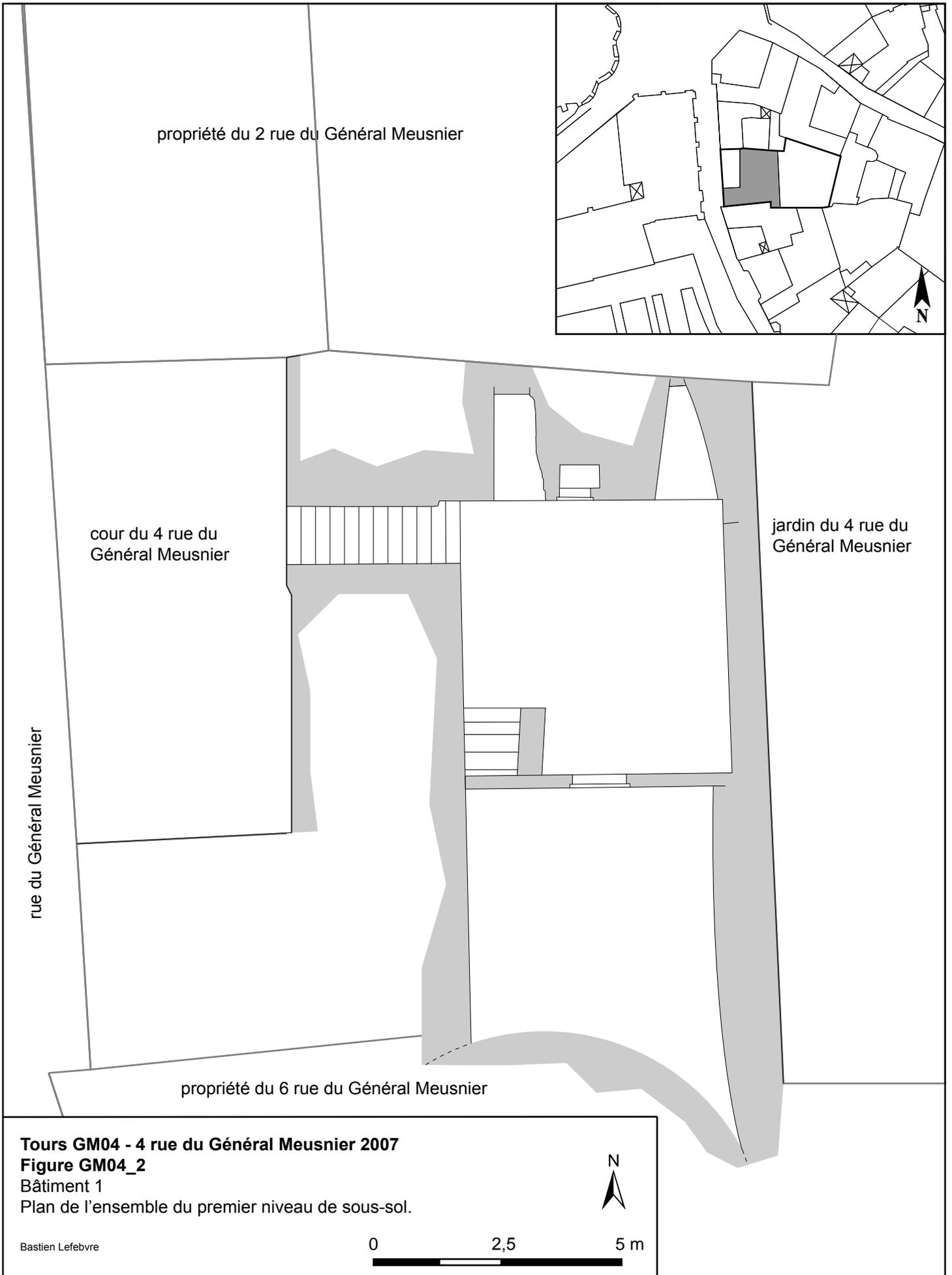


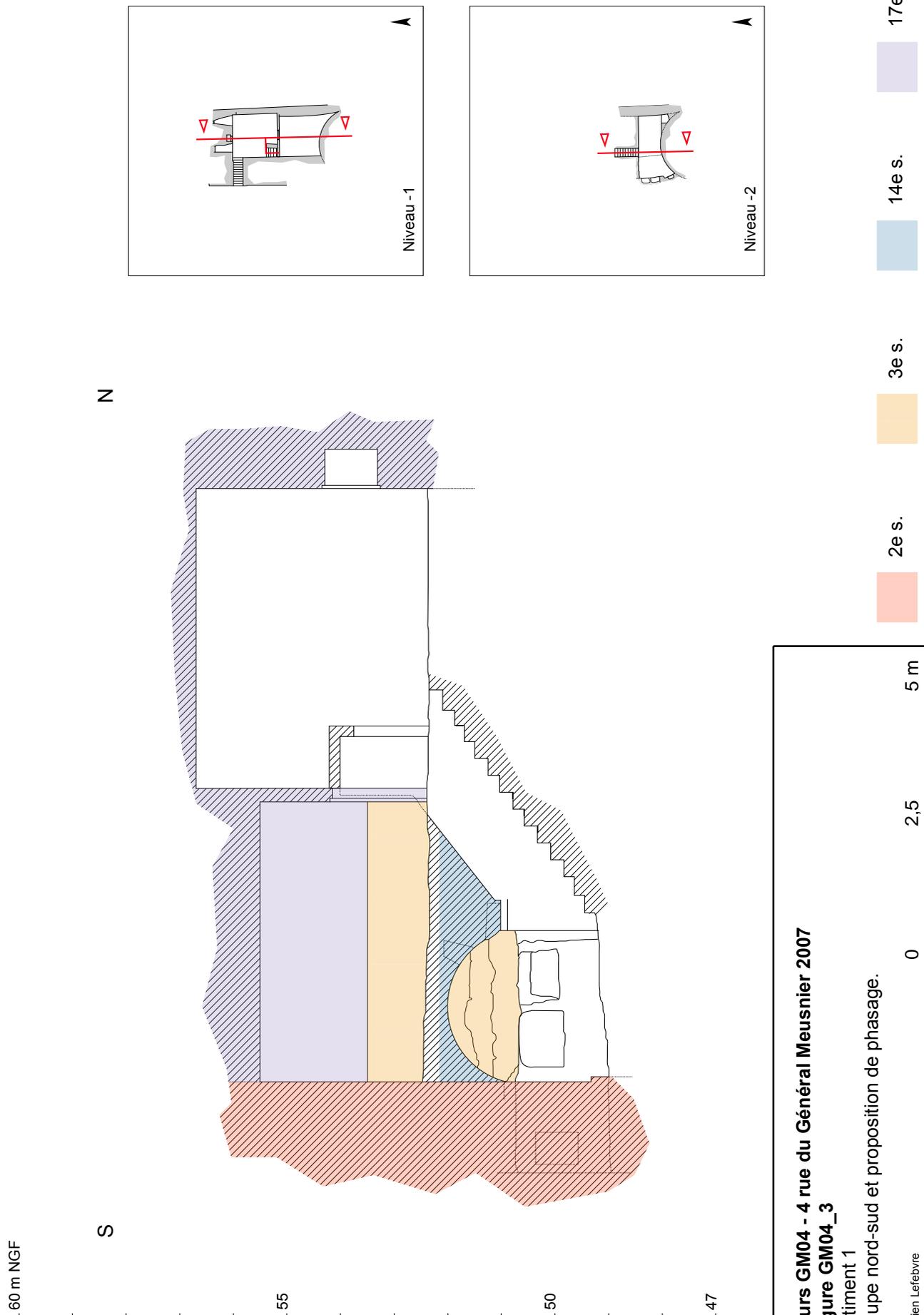
Tours GM04 - 4 rue du Général Meusnier 2007
Figure GM04_1
Bâtiment 1
Plan de l'ensemble du second niveau de sous-sol.

Bastien Lefebvre

0 2,5 5 m







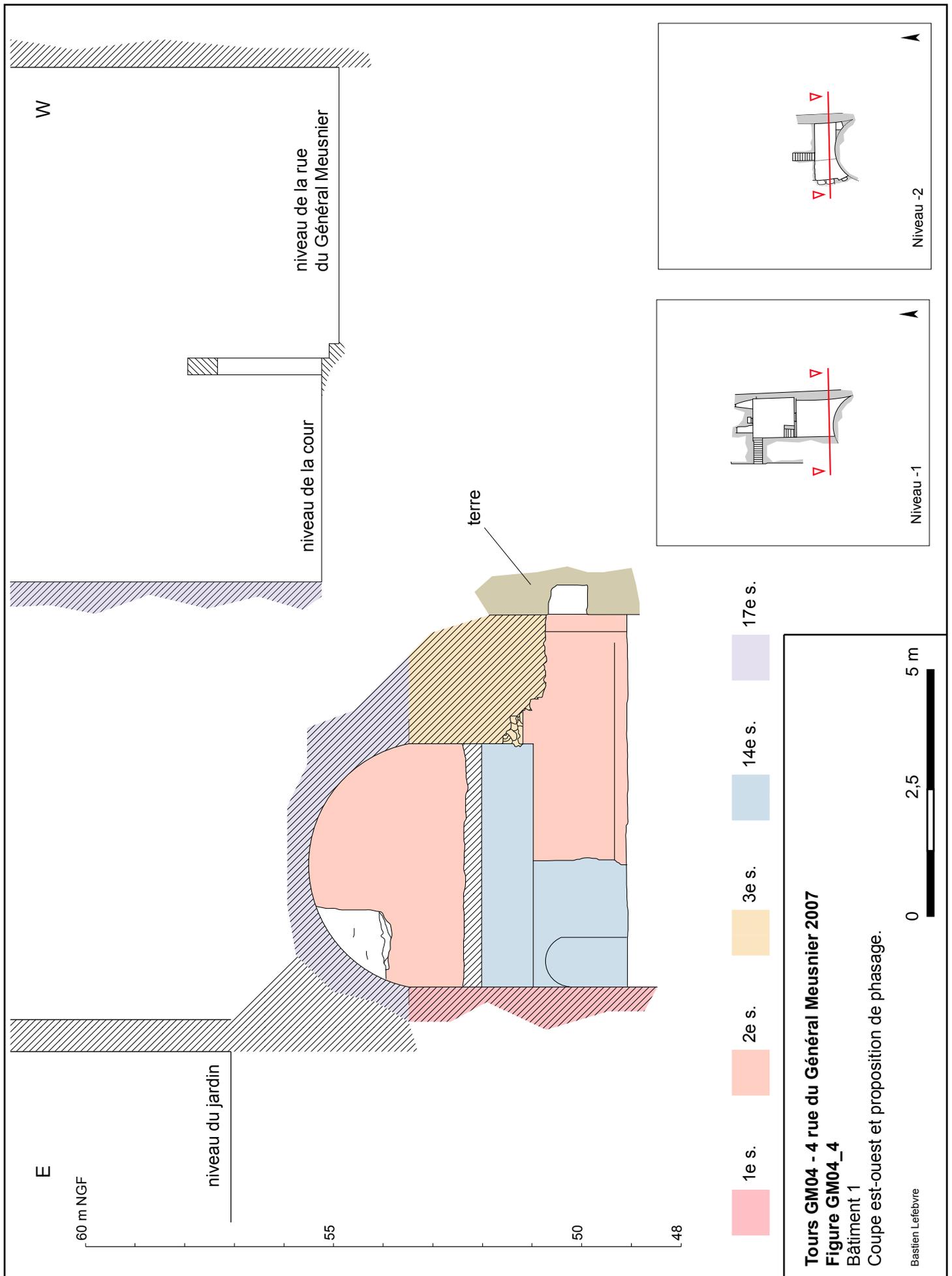
Tours GM04 - 4 rue du Général Meusnier 2007

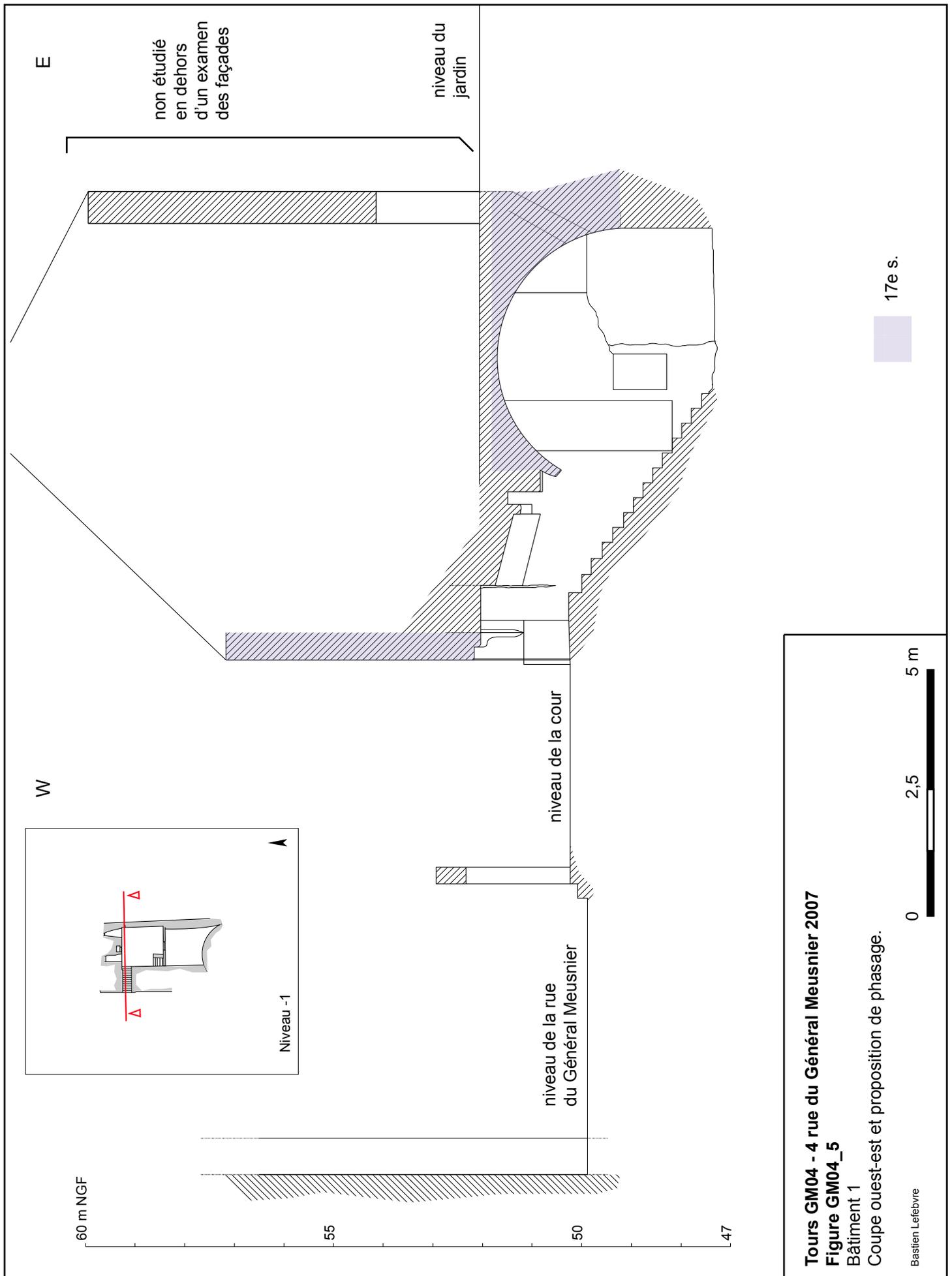
Figure GM04_3

Bâtiment 1

Coupe nord-sud et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre





Tours GM04 - 4 rue du Général Meusnier 2007

Figure GM04_5

Bâtiment 1

Coupe ouest-est et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



Photo GM04_6

Dans le second niveau de sous-sol, la niche médiévale vient s'appuyer contre la façade du premier état de l'amphithéâtre antique.



Photo GM04_7

La maçonnerie de moellons disposés en appareil réglé correspond à l'extérieur du contrefort semi-circulaire construit lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre à la fin du 2e s.



Photo GM04_8

La cave médiévale s'appuie contre la fondation à nu de la maçonnerie liée à la fortification de l'amphithéâtre à la fin du 3e s. Celle-ci fut creusée afin d'agrandir la surface de cave ; au fond on distingue les deux niches creusées dans la terre.



Photo GM04_9

La voûte qui couvre le second niveau de cave et la porte d'accès sont contemporains du mur ; l'ensemble date sans doute du bas Moyen Age.



Photo GM04_10
L'accès au second étage de cave depuis le premier niveau de sous-sol.



Photo GM04_11
Une cloison réalisée en pierres de taille en carreaux sépare le premier niveau de cave en deux volumes voutés. La porte, la cloison et les voutes sont contemporaines.



Photo GM04_12
La pièce septentrionale est fermée au nord par un épais mur qui à gauche conserve les vestiges d'un ancien accès à la cave voisine.



Photo GM04_13
Le premier niveau de cave est accessible par un emmarchement depuis la cour d'entrée de la propriété.



Photo GM04_14
La façade sur
jardin.



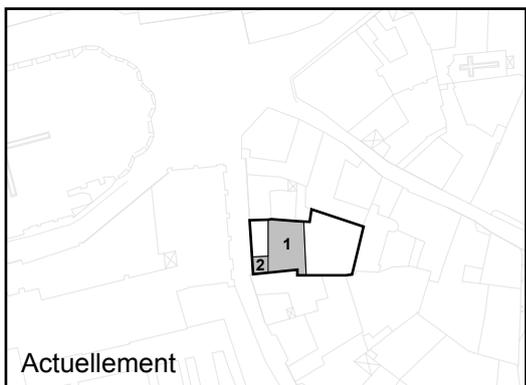
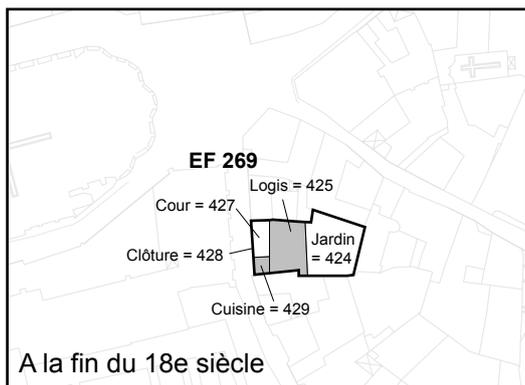
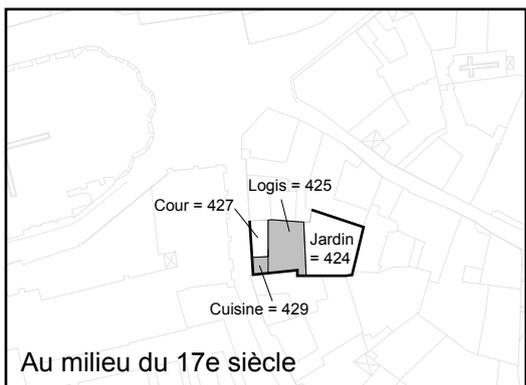
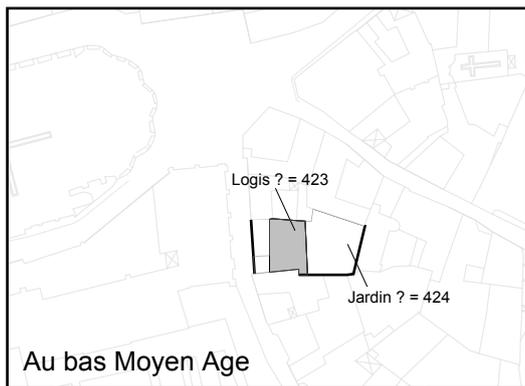
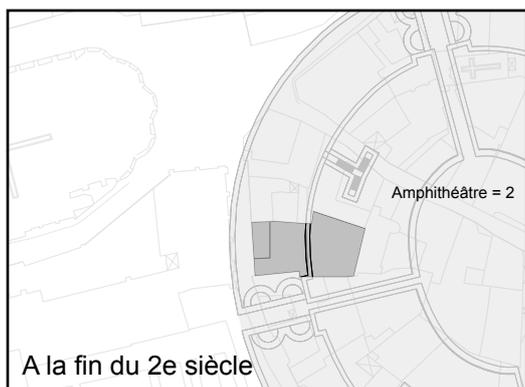
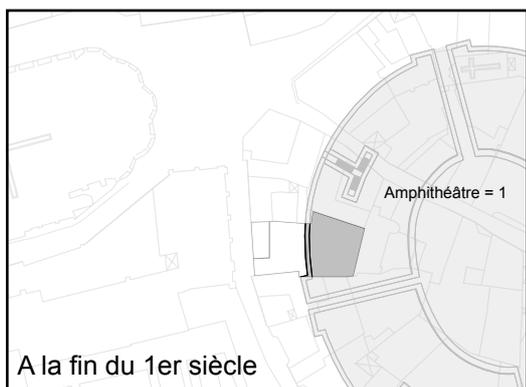
Photo GM04_15
La porte d'entrée du logis depuis la cour.

Photo GM04_16
Le vestibule
d'entrée donne
accès à la cuisine,
à une niche ou à
l'escalier.



Photo GM04_17
L'aile en retour (bâtiment 2).
L'étage est une surélévation du 19e s.

Photo GM04_18
L'escalier du vestibule d'entrée.



Tours GM04 - 4 rue du Général Meusnier 2007

Figure GM04_19

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.5 - Étude du 6 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM06**

N° de la parcelle sur le cadastre : **211**

Surface : **205 m²**

Surface bâtie : **107 m²**

Date de l'étude : **mars 2005**

Durée de l'étude de terrain : **4 jours**

Résumé :

L'étude a permis d'identifier une partie de vomitoire occidentale de l'amphithéâtre. Construit au 1^{er} s., des reprises attribuées au second état de l'édifice montrent que ce couloir d'accès à l'arène fut modifié lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre.

Indépendamment de ces maçonneries, un autre mur de tradition architecturale antique a été identifié. Peut-être s'agit-il d'un mur du haut Moyen Âge ?

Plus tard, mais avant la seconde moitié du 15^e s., le mur est réutilisé en tant que pignon dans une nouvelle construction qui s'étendait vers l'est.

C'est vraisemblablement au 15^e s. que le bâtiment 1 fut construit, adossé contre le mur pignon plus ancien. Ce bâtiment forme un petit logis organisé sur trois niveaux d'élévation. Dans les deux premiers niveaux, les manteaux sculptés des cheminées sont encore visibles, tandis que dans le comble la charpente ancienne est conservée intacte.

Les dernières transformations datent du 18^e s. et correspondent à la construction d'un nouveau corps de bâtiment (2). C'est à ce moment que se fixe l'organisation de la parcelle qui n'a pas changée depuis.

Étude du bâti

La propriété située au 6, rue du Général Meusnier est composée de deux corps de logis en L qui encadrent une petite cour fermée de la rue par un haut mur de clôture (fig. GM06_20). Au nord, le plus grand corps de logis (bâtiment 2) occupe toute la longueur de la parcelle et présente son pignon sur rue ; l'autre de plan quasi carré (bâtiment 1) est situé au fond de la cour où se trouve l'ancien puits. L'étude de cette propriété a été facilitée par les travaux qui y furent entrepris à la fin de l'année 2004¹². C'est à cette occasion que furent découverts, dans le bâtiment 1, derrière les boiseries et les cheminées en marbre du 19^e s., les manteaux originaux des cheminées dont la sculpture prismatique est caractéristique de la fin du Moyen Âge (fig. GM06_13). Après être descendu au premier sous-sol, le second niveau de cave forme un long couloir voûté qui s'inscrit d'abord sous le bâtiment puis sous le jardin du 8, rue du Général Meusnier (fig. GM06_1). Ce sous-sol correspond à la partie supérieure d'une grande partie du vomitoire occidental de l'ancien amphithéâtre, tandis que la partie inférieure, séparée par une voûte moderne, est accessible depuis la cave du 8, rue du Général Meusnier. Cette étroite liaison des sous-sols comme des élévations explique les nombreux renvois d'une étude à l'autre. À ce propos, Claire Mabire la Caille suggère à propos de la parcelle située au 6, rue du Général Meusnier que « *cette toute petite maison canoniale enclavée dans la vaste maison portant le n°271 [le 8, rue du Général Meusnier] était certainement un démembrement de cette dernière ainsi que le suggère leur limite nord commune* » (MABIRE LA CAILLE 1988 : 48).

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

La cave située dans le second niveau de sous-sol s'apparente à un long boyau d'environ 15,50 m qui correspond à une partie du vomitoire occidental du premier état de l'ancien amphithéâtre (fig. GM06_8 et GM06_6). L'ancien couloir d'accès est composé d'une maçonnerie cubique composée uniquement de moellons de calcaire lacustre dont une grande partie du parement manque. Distancés de 1,75 m, les deux murs supportent une voûte en berceau droite (fig. GM06_5) où les marques des planches de bois du cintre sont encore visibles. À environ 2,90 m de la maçonnerie qui ferme l'est du vomitoire, les murs présentent un léger ressaut vertical et le couloir est alors logiquement plus étroit (1,53 m). Cette limite marque également un changement dans la nature du couloir, puisque la voûte droite s'incline maintenant à 15,6° et devient rampante en direction de l'arène.

Cet étage de sous-sol est accessible par un simple trou percé dans la paroi septentrionale du vomitoire : ceci permet alors de savoir que le mur antique est épais d'environ un mètre (fig. GM06_5). Bien que la surface soit très réduite, on peut remarquer que le côté extérieur de ce mur est également parementé, même si à l'origine il n'était pas destiné à être visible. Dans ce premier niveau de sous-sol, et bien que l'on soit situé au dessus de la voûte antique, il semble que le mur méridional appartient lui aussi au premier état de l'amphithéâtre (fig. GM06_9). En plan, ce mur s'inscrit exactement au dessus du mur du vomitoire ; l'usage de techniques de construction renforce cette idée de contemporanéité. On ignore la fonction de ce mur qui pose toutefois la question de l'aménagement des parties hautes de l'amphithéâtre (cf. MA11). Par exemple comment expliquer la présence d'un ressaut horizontal d'une quinzaine de centimètres ?

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

Les deux niveaux de caves sont strictement inscrits dans l'emprise du premier état de l'amphithéâtre (cf. EC 1). Néanmoins, il semble que des vestiges architecturaux appartenant à

¹² Je tiens à remercier M. et Mme Mankikian pour m'avoir permis un libre accès à leur maison et m'avoir confiés les plans réalisés à l'occasion de ces travaux par l'architecte Philippe Montandon.

l'agrandissement de l'édifice de spectacle soient présents dans la partie orientale du second niveau de cave (fig. GM06_6). Ces vestiges sont symétriques : ils correspondent à une maçonnerie cubique où alternent trois rangs de briques ou *tegulae* et des moellons de calcaire lacustre. À l'est, le coup de sabre vertical est parfaitement lisible, tandis qu'à l'ouest la limite n'est pas aussi nette. La maçonnerie s'appuie contre des blocs très allongés qui appartiennent au premier état de l'amphithéâtre : il est fort probable que ceux-ci marquaient l'angle de deux anciennes ouvertures ou de deux anciens renforcements symétriques que les maçonneries de briques et pierres sont venues condamner lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre. Le bouchage d'une ancienne structure qui existait dans chacune des parois du vomitoire est également visible dans la partie inférieure du vomitoire, c'est-à-dire dans la cave la plus basse du 8, rue du Général Meusnier (cf. GM08). Sans doute ce bouchage s'apparente à celui observé dans le vomitoire secondaire en partie conservé dans les caves du 12, rue du Général Meusnier.

Une maçonnerie du haut Moyen Âge ? (EC 420)

La troisième phase architecturale reconnue dans la propriété du 6, rue du Général Meusnier se caractérise par une maçonnerie large de 60 cm constituée de moellons de calcaire lacustre disposés de manière réglée au-delà d'une limite située à 55,30 m NGF ; en dessous, la maçonnerie qui ne présente pas de parement dressé correspond sans alternative à une ancienne partie en fondation mise au jour. Ce mur qui ferme l'ouest du premier niveau de sous-sol s'appuie perpendiculairement à la maçonnerie du premier état de l'amphithéâtre visible dans ce niveau (fig. GM06_10). Il s'agit donc d'une paroi située perpendiculairement à l'axe du vomitoire, mais placée au dessus de la voûte. Ce mur laisse visible environ un mètre de fondation, puis la partie parementée destinée à l'élévation se dresse sur près de 3,75 m, soit jusqu'à 59,05 m NGF, c'est-à-dire presque toute la hauteur du rez-de-chaussée (fig. GM06_6). Les matériaux et les techniques de construction permettent de proposer sans réserve que ce mur est de tradition architecturale antique. Peut-être s'agit-il d'une partie liée à la fortification de l'amphithéâtre ? L'hypothèse est peu probable puisque d'une part la limite fondation / élévation est située un mètre plus haut que celle visible au 12, rue du Général Meusnier, et au 13, rue Manceau et que d'autre part, le mur est très peu épais par rapport à la maçonnerie du fort observée ailleurs. (60 cm par rapport au 3,50 m). On préfère alors interpréter cette maçonnerie comme celle d'une construction du haut-Moyen Âge, c'est-à-dire antérieure à l'usage du moyen appareil qui se répand en Touraine à partir du 11^e s. (PRIGENT 2000). L'absence d'ouverture ou de tout autre indice architectural, ne permet ni d'avancer une hypothèse sur la fonction du bâtiment, ni même de savoir s'il s'étendait à l'est ou à l'ouest de ce mur (fig. GM06_20).

Le pignon d'un ancien logis médiéval (EC 419)

À en juger par l'examen de sa charpente, la construction du bâtiment 1 (cf. EC 76) s'appuie contre le parement occidental d'un mur plus ancien composé d'une maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé. Ce mur correspond à une reprise ou à une surélévation de la maçonnerie de l'EC 420 que l'on propose de dater du haut Moyen Âge (cf. *infra*). Cette reprise est parfaitement visible au rez-de-chaussée et dans le niveau de comble (fig. GM06_11). Il ne fut malheureusement pas possible de l'observer au premier étage, et ce, malgré les travaux de réaménagement (fig. GM06_16). Ainsi, on ne peut trancher et dire si ce mur était aveugle ou s'il était percé d'une ou plusieurs ouvertures à l'étage. Dans les combles du bâtiment 1, cet ancien mur est également visible. L'absence partielle de revêtement permet de savoir qu'il n'existait pas d'ouverture à ce niveau, mais on retient surtout de l'examen du parement qu'à chaque extrémité du mur se trouve un rampant incliné à 54°. Ceci indique alors qu'il s'agissait d'un ancien mur pignon. On propose de penser qu'il fermait l'ouest d'une construction qui se situait sous l'emprise de l'actuel bâtiment du 8, rue du Général Meusnier et dont le parement est visible depuis le jardin de la propriété voisine, au 4, rue du Général Meusnier (fig. GM06_19) (cf. GM08 : EC 419).

Les maigres indices dont nous disposons ne permettent pas de connaître véritablement l'étendue de ce bâtiment, ni sa fonction (fig. GM06_20). Le fait qu'il s'appuie sur le mur de l'EC 420, oblige à imaginer sa construction postérieure 11^e s. ; en revanche on sait qu'il fut construit avant le bâtiment 1, c'est-à-dire avant la fin du 15^e s. Rien ne permet d'indiquer qu'il fut détruit avant la construction de l'EC 433 au milieu du 18^e s. (cf. GM08).

La construction d'un petit logis en fond de cour dans la seconde moitié du 15^e s. (EC 76)

C'est contre la face occidentale de ce bâtiment qu'un petit logis de 6,80 m par 6 m de côté fut construit : celui-ci n'est proprement constitué que de trois murs, deux gouttereaux et un pignon. À l'intérieur, la distribution s'organise sur trois niveaux d'élévation, un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de comble. Cette organisation horizontale est bien lisible dans le pignon (fig. GM06_12).

Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée (fig. GM06_2) était accessible par une porte aujourd'hui fortement altérée située dans la partie méridionale du pignon. Ce dernier qui correspond à la façade principale du bâtiment, se situe en retrait de la rue de laquelle il est séparé par une petite cour. Au nord de la façade, une grande fenêtre permet d'éclairer la pièce. Cette ouverture comme le reste du mur est fortement restaurée si bien qu'il n'est pas possible de savoir précisément si le décor sculpté est ancien. Ce qui semble toutefois sûr c'est que cette fenêtre était à l'origine une croisée : sans doute la restauration a-t-elle supprimé la traverse et le meneau. À l'intérieur, on sait que le mur oriental n'était pas ajouré (cf. *supra*), mais en revanche la présence d'un revêtement de plâtre ne permet pas de dire s'il des ouvertures existaient à l'origine au nord ou au sud. On suppose toutefois que la porte percée dans la partie occidentale du mur septentrional est ancienne et qu'elle permettait d'accéder à un escalier en bois qui devait se trouver sous l'actuel. À gauche de cette porte, une cheminée en marbre et des boiseries du 19^e s. masquent totalement le manteau de la cheminée originelle. Son linteau sculpté est porté par des colonnettes aux bases prismatiques dont le détail n'a malheureusement pas pu être observé. Bien que située au rez-de-chaussée, cette pièce de 30 m² était de toute évidence dévolue à un usage résidentiel.

L'étage

L'accès à l'étage se faisait sans doute par l'escalier déjà évoqué dont l'emplacement se situait probablement sous l'actuel (fig. GM06_2). La configuration de cet étage est très proche de celle du niveau inférieur. On retrouve au dessus de la cheminée qui vient d'être évoquée la présence d'une autre. Comme la précédente, son manteau est aujourd'hui masqué par les boiseries et un nouveau manteau de marbre. La suppression d'une partie des boiseries a permis d'observer la finesse et la complexité du décor sculpté qui orne la forme originelle de la cheminée (fig. GM06_13). L'accès restreint ne permet cependant pas de décrire le détail de la sculpture : il faut se contenter d'indiquer que les colonnettes en profil à bec des piédroits reposent sur des bases prismatiques très complexes. L'usage d'un tel vocabulaire dans l'architecture civile est courant à partir de la toute fin du 14^e s. dans les résidences royales (Loches, Chinon...) ; à Tours ce vocabulaire apparaît surtout en usage à partir de la seconde moitié du 15^e s. Ce niveau est éclairé à l'ouest par une fenêtre identique à celle du rez-de-chaussée : elle s'inscrit d'ailleurs dans un axe vertical tout à fait identique. Les mêmes remarques que celles faites pour le rez-de-chaussée, s'appliquent là aussi. Cet étage est également ajouré sur la cour par une seconde baie située dans la partie méridionale du pignon : la baie est plus petite, mais comme l'autre on peut légitimement douter de sa modénature, notamment de son couverture, et surtout l'échancrure de son linteau en accolade.

Deux portes bouchées sont visibles dans ce niveau. La première est située dans la partie occidentale du mur méridional : sa découverte fut possible grâce au piquetage de l'enduit réalisé à l'occasion des travaux dans la maison voisine au 8, rue Manceau (fig. GM06_15). Le linteau et

l'ensemble de l'encadrement de l'ouverture s'insèrent par assises continues avec le reste du parement en pierres de taille, ceci permet de conclure sans ambiguïté à leur contemporanéité. L'ensemble est de surcroît contemporain de la façade puisque les deux murs sont chaînés. En effet, depuis la cour du 8, rue Manceau, il est également possible de remarquer que les assises du mur méridional se prolongent dans le pignon, même si celui-ci est restauré. L'ouverture est actuellement bouchée par une maçonnerie de moellons équarris disposée sans mise en œuvre particulière qui est peut-être contemporaine de la reprise du bâtiment EC 433. La position de cette porte à l'étage oblige à l'associer à un escalier ou une galerie en bois. L'examen de la connexion avec la façade de l'EC 433 (cf. GM08), a permis d'identifier à la même hauteur le piédroit enduit d'une ancienne ouverture percée dans l'ancienne façade du bâtiment situé au 8, rue du Général Meusnier. Ainsi, il est très vraisemblable qu'un organe de distribution se trouvait précisément situé dans cet angle.

Contrairement à la précédente la seconde porte bouchée est uniquement visible depuis l'intérieur du bâtiment. Elle se localise dans l'angle sud-est de la pièce et est actuellement transformée en placard (fig. GM06_16). Sa position au revers d'un escalier de l'EC 433 (cf. GM08) permet de l'interpréter comme une ancienne communication entre les deux bâtiments : ce qui est d'ailleurs tout à fait possible puisque les niveaux de plancher de l'étage des deux logis sont quasiment identiques. Cette ancienne porte est le seul témoin d'un fonctionnement commun entre ces deux propriétés qui est d'ailleurs précisé dans l'article 22 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.5) (cf. GM08 : EC 433). Aucun indice ne permet de savoir s'il s'agit d'une ouverture originelle à la construction de l'EC 76, ou d'un percement plus récent. Cependant c'est cette idée qui semble l'emporter puisqu'il est peu fréquent de placer une ouverture dans l'angle d'une construction. D'ailleurs la présence de l'escalier de l'EC 433 (cf. GM08) au revers de cette porte tend à associer l'un à l'autre, c'est-à-dire à envisager le percement de cette ouverture comme consécutif à la construction de l'EC 433 (cf. GM08).

Le comble

Le troisième niveau d'élévation correspond à l'étage sous comble. Il est éclairé à l'ouest par une unique baie rectangulaire identique à celle du niveau inférieur. Pourtant cette ouverture est inscrite au dessus de la travée formée par les deux grandes fenêtres. Aucun aménagement lié au confort n'est visible dans ce niveau, si bien qu'il est possible de l'interpréter comme une pièce annexe du logis. Ce niveau est couvert par une charpente à chevrons formant fermes où alternent fermes principales et secondaires (fig. GM06_14 et GM06_7). La structure est contreventée jusqu'au faite et les fermes disposent de poinçon, de jambettes et d'aiseliers avec un seul étage de faux-entraits. Ce type de charpente est conforme à un bâtiment construit à la fin du 15^e s.

La taille réduite de ce bâtiment rend peu probable l'hypothèse qu'il ait pu fonctionner seul lors de sa construction dans la seconde moitié du 15^e s. (fig. GM06_20). Un ou plusieurs autres corps de bâtiment lui étaient sans doute accolés. Mais où se situaient-ils ? L'étude du bâti n'a pas permis de répondre à cette question et ceci malgré les travaux de restauration. La question de la datation de la transformation des vestiges antiques en caves reste également sans réponse.

L'agrandissement du logis au 18^e s. (EC 75)

C'est sans doute dans le courant du 18^e s. qu'un second logis fut construit contre le flanc septentrional du petit bâtiment médiéval. L'ensemble formait alors une nouvelle résidence canoniale (EC 75) composée de deux corps de bâtiment disposés en L autour d'une cour. Cet agrandissement ne semble pas avoir affecté l'ancien logis (EC 76) qui fut intégré tel quel. L'articulation entre les deux corps de logis est assurée par un escalier en bois situé à l'angle du L. Actuellement, c'est toute la moitié nord de la parcelle qui est occupée par le nouveau logis (bâtiment 2) dont l'orientation est parallèle au précédent (fig. GM06_2). Le plan rectangulaire du nouveau bâtiment est orienté sur un

axe est-ouest, mais, contrairement à l'autre, ce dernier présente un pignon sur rue. Pour autant aucun accès n'était possible depuis la rue : il faut encore emprunter la cour pour accéder au logis. La façade principale du nouveau logis est logiquement ouverte sur la cour (fig. GM06_17). L'aspect extérieur de cette construction, notamment la forme des ouvertures indiquent qu'il s'agit d'un bâtiment de l'époque Moderne. Comme le précédent, il s'organise sur trois niveaux d'élévation et ses niveaux de plancher sont identiques. L'examen rapide des maçonneries n'a pas permis de découvrir de reprises : on considère alors que l'intégralité de ce nouveau corps de bâtiment appartient à une seule phase de construction. Les chambranles des baies ainsi que la forme cintrée de leur couverture plaident pour une datation vers le 18^e s., ce que confirme l'examen de la charpente composée d'une structure à fermes et pannes montées sur portiques d'étage (fig. GM06_18 et GM06_5).

Par ailleurs, il est très probable que, dès cette époque, les caves aient eu leur configuration actuelle. En effet, l'article 21 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.4) précise : « au levant dudit bâtiment est une entrée en décharge servant d'entrée à un cellier solivé, sous lequel sont deux caves voustées pour la maison numéro 2991 [propriété 271] ».

Les critères de datation reposent sur peu d'éléments. Les formes architecturales des baies et la structure de la charpente, ne permet pas de préciser la datation au-delà du siècle. En revanche, depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier, il est possible de remarquer que l'angle nord-est de ce nouveau corps de bâtiment est chaîné à l'EC 433 (cf. GM08) : il s'agit là d'un important indice de chronologie relative qui permet de dire que la transformation du bâtiment médiéval (EC 76) en logis à deux corps de bâtiment (EC 75) est postérieure au logis EC 433 (cf. GM08) (fig. GM06_19).

La cour d'entrée au 18^e s. (EC 74)

La forme en L de ce nouvel ensemble architectural délimite une cour bordée à l'ouest par la rue du Général Meusnier et au sud par la clôture (EC 418) avec la parcelle située au 8 de la même rue. Cette cour trapézoïdale qui occupe une superficie d'environ 60 m², est surélevée de 80 cm par rapport au niveau de la chaussée. Sa forme et sa fonction de transition entre la rue et l'espace résidentiel sont bien connues à partir de la construction du second corps de logis (EC 75), c'est-à-dire à partir du 18^e s., même si on suppose que cette cour reprend l'emplacement d'une autre plus ancienne qui devait fonctionner avec le bâtiment EC 76 : on ignore cependant quelle pouvait être sa configuration (fig. GM06_20).

La clôture sur rue (EC 421)

La cour est séparée de la rue par une clôture maçonnée qui rejoint l'angle sud-ouest du bâtiment 2 à l'angle sud-ouest de la parcelle. Le mur est percé d'une porte qui permet d'accéder à la rue, mais l'enduit qui recouvre les deux faces du mur ne permet d'en connaître ni la nature, ni la chronologie. La configuration de la parcelle conduit à penser que ce mur existait au moins depuis la construction du bâtiment 2, peut-être reprend-t-il l'emplacement d'un mur plus ancien, à moins qu'il ne soit lui-même antérieur ? Ce mur attesté par le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2) est également mentionné dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (1790) (ADIL 1Q282, art. 21 – annexe 1.1.4.4) (fig. GM06_20).

La clôture avec la propriété 271 (EC 418)

Les mêmes remarques s'appliquent à la clôture qui sépare les propriétés du 6 et 8, rue du Général Meusnier. Il n'existe pas actuellement de porte pour franchir ce mur et passer de la cour d'une propriété à l'autre. Toutefois, le fait que l'article 21 du *Premier cahier d'estimation des biens*

nationaux de la ville de Tours (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.4) précise que le puits (EC 28) était commun aux deux propriétés permet d'envisager l'existence d'une telle ouverture (fig. GM06_12).

Le puits (EC 28)

Ce puits se localise dans la partie sud de la cour. Alors que le fond du puits atteint les 50,09 m NGF, celui-ci n'est plus en usage puisqu'il est à sec. La partie haute du puits forme un conduit maçonné circulaire de 95 cm de diamètre, mais on ignore la configuration de la partie basse. À la lecture de l'article 21 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.4) on apprend que ce puits appartenait également à la propriété voisine au sud (cf. GM08 : EF 271) (fig. GM06_2).

La configuration de la parcelle 270 à la fin du 18^e s.

Rien, ou presque, n'a changé dans la disposition de la parcelle telle qu'elle n'était à la Révolution (fig. GM06_20). À part l'usage différent des pièces du logis, on reconnaît parfaitement la propriété actuelle dans la description rédigée en 1790 dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 21 – annexe 1.1.4.4) : comme aujourd'hui un logis composé de deux bâtiments (EC 75) encadraient une petite cour (EC 74) où se trouvait un puits (EC 28). Comme aujourd'hui, cette cour d'entrée était accessible par une porte bâtarde percée dans un mur de clôture (EC 421).

Illustrations

Relevés :

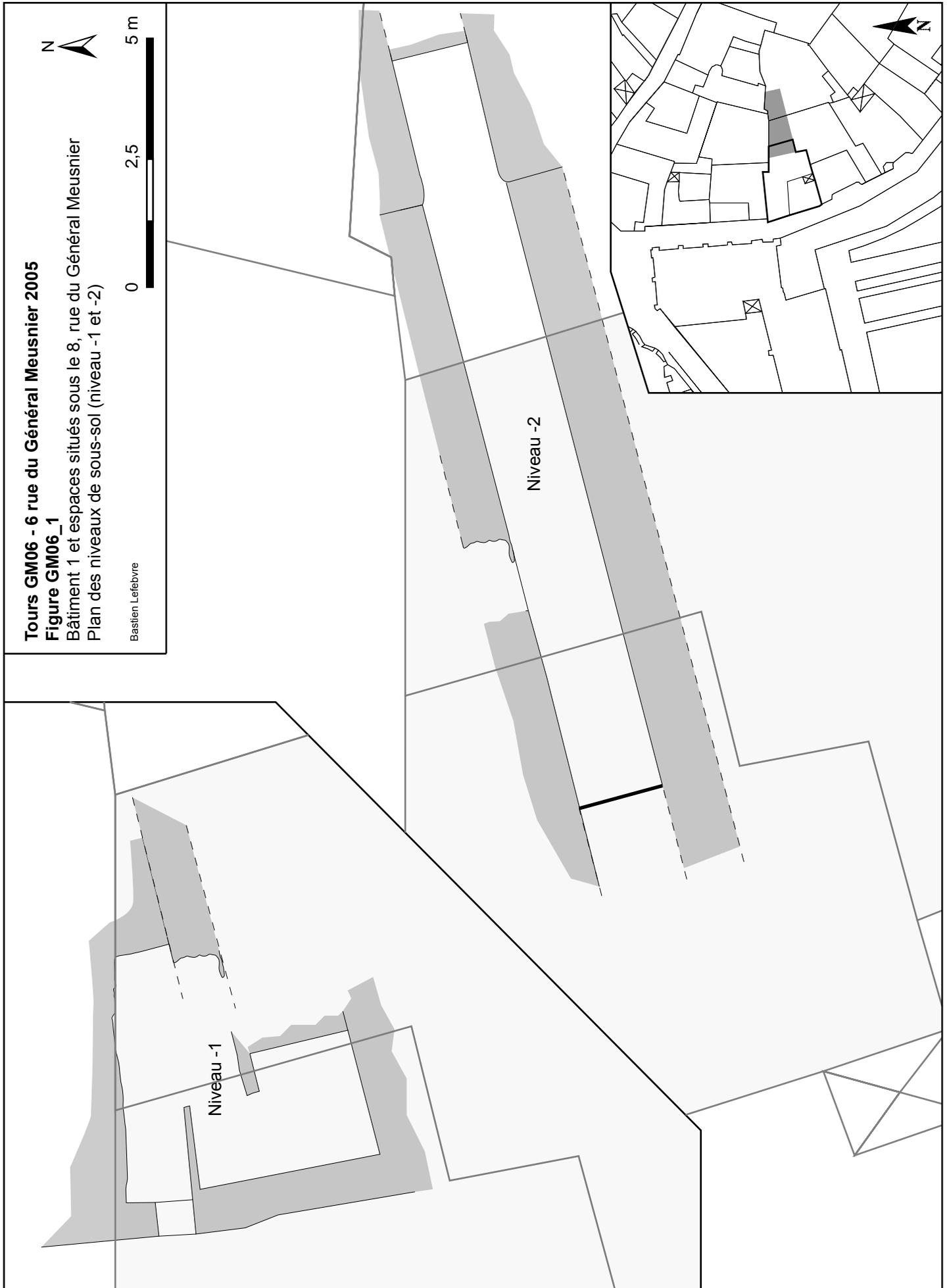
<i>GM06_1 : Bâtiment 1 et espaces situés sous le 8, rue du Général Meusnier : plan des niveaux de sous-sol (niveau -1 et -2).</i>	603
<i>GM06_2 : Bâtiments 1 et 2 : plan du rez-de-chaussée (niveau 1).</i>	604
<i>GM06_3 : Bâtiments 1 et 2 : plan de l'étage (niveau 2).</i>	605
<i>GM06_4 : Bâtiments 1 et 2 : plan du niveau de comble (niveau 3).</i>	606
<i>GM06_5 : Bâtiments 1 et 2 : coupe sud-nord et proposition de phasage.</i>	607
<i>GM06_6 : Bâtiment 1 et caves sous le 8, rue du Général Meusnier : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	608
<i>GM06_7 : Bâtiment 1 : ferme secondaire, ferme principale et contreventement.</i>	609

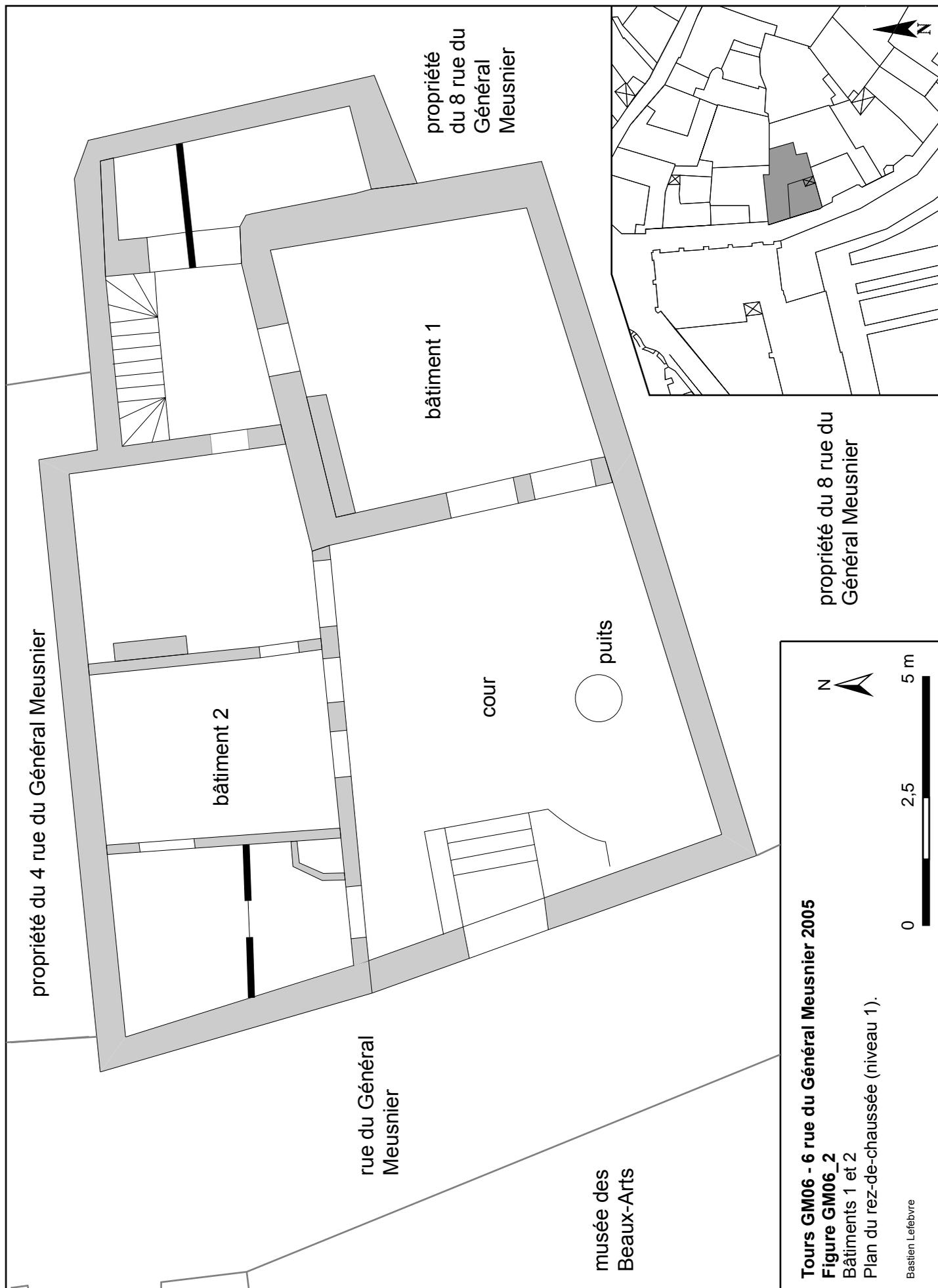
Photos :

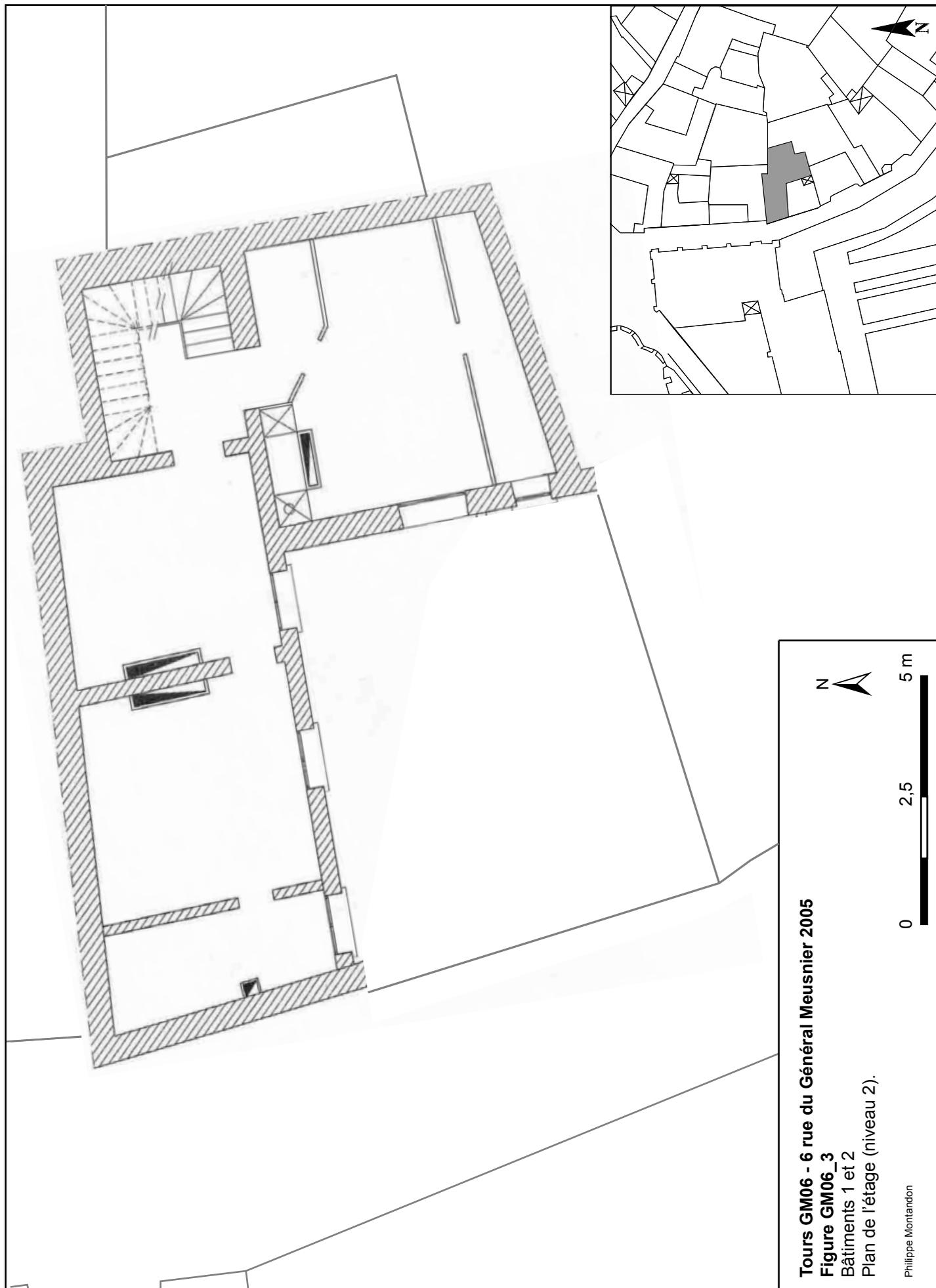
<i>GM06_8 : Vue vers l'arène (vers l'est) de la partie du vomitoire conservée dans le second niveau de sous-sol.</i>	610
<i>GM06_9 : Le prolongement du mur antique au dessus de la voûte du vomitoire. La mire est placée sur le ressaut.</i>	610
<i>GM06_10 : Un mur constitué de moellons équarris est appuyé contre le prolongement du mur du vomitoire au dessus de la voûte. Ce mur ne semble ni appartenir à l'amphithéâtre, ni au fort : peut-être s'agit-il d'une construction du haut Moyen Âge ?</i>	610
<i>GM06_11 : Le rampant méridional de cet ancien mur pignon est antérieur à la mise en place de la charpente et du pan de bois à la fin du Moyen Âge.</i>	610
<i>GM06_12 : La façade principale du bâtiment 1 pendant les travaux.</i>	611
<i>GM06_13 : Dans le bâtiment 1, le décor sculpté des anciens manteaux en pierre des cheminées est encore conservé derrière des boiseries plus récentes. Ici, le détail du piédroit de la cheminée de l'étage.</i>	611
<i>GM06_14 : Vue vers l'ouest de la charpente qui couvre le bâtiment 1.</i>	611
<i>GM06_15 : Une ancienne porte est visible dans le mur méridional du bâtiment 1, depuis la cour du 8, rue du Général Meusnier.</i>	611
<i>GM06_16 : Vue de l'étage du bâtiment 1, à droite, dans l'angle, l'ancienne communication avec la propriété du 8, rue du Général Meusnier.</i>	612
<i>GM06_17 : La façade sur cour du bâtiment 2.</i>	612
<i>GM06_18 : Vue de la charpente qui couvre le bâtiment 2.</i>	612
<i>GM06_19 : L'extrémité orientale du bâtiment 2 est visible depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier. ...</i>	612

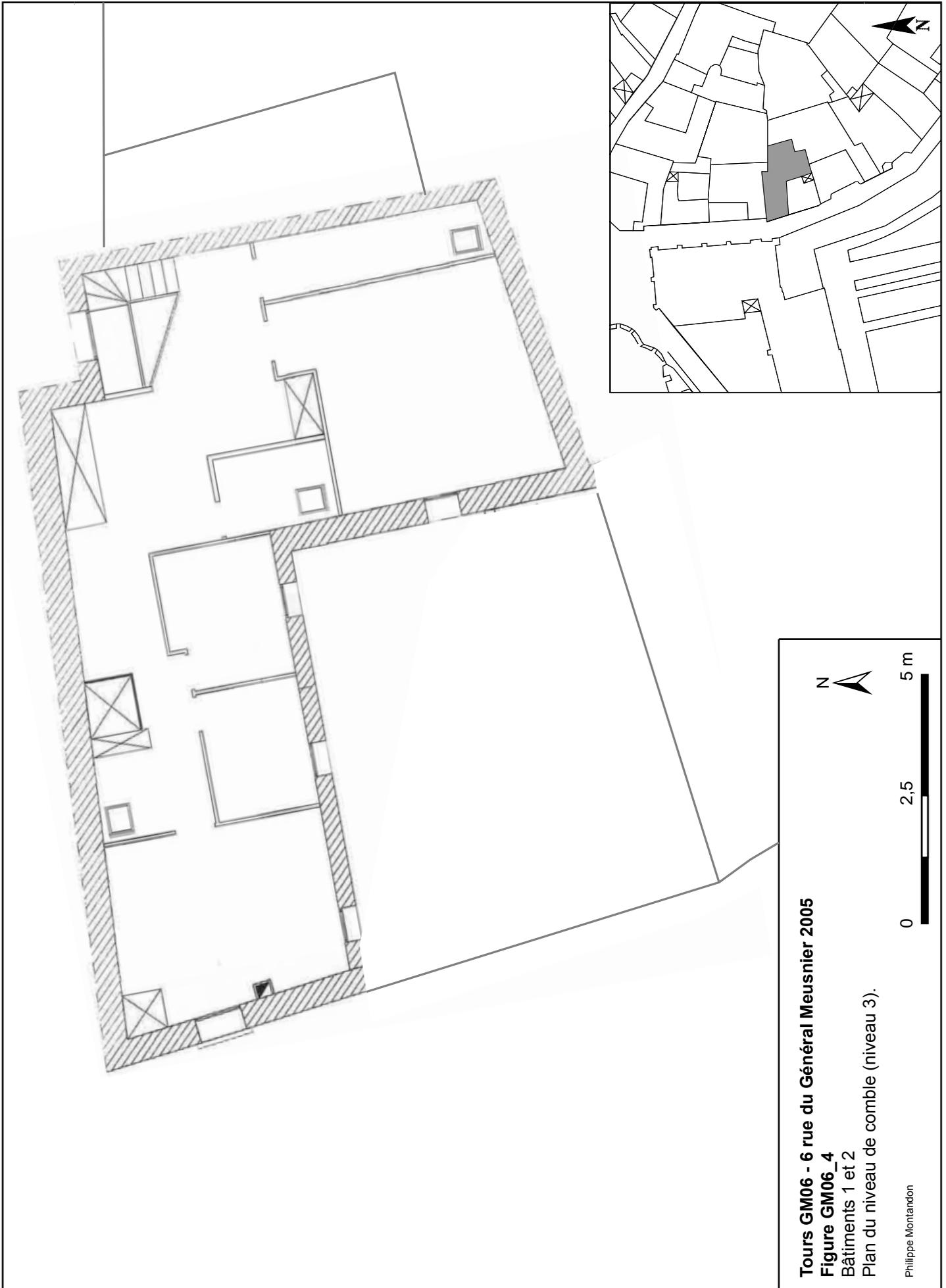
Synthèse :

<i>GM06_20 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	613
---	-----



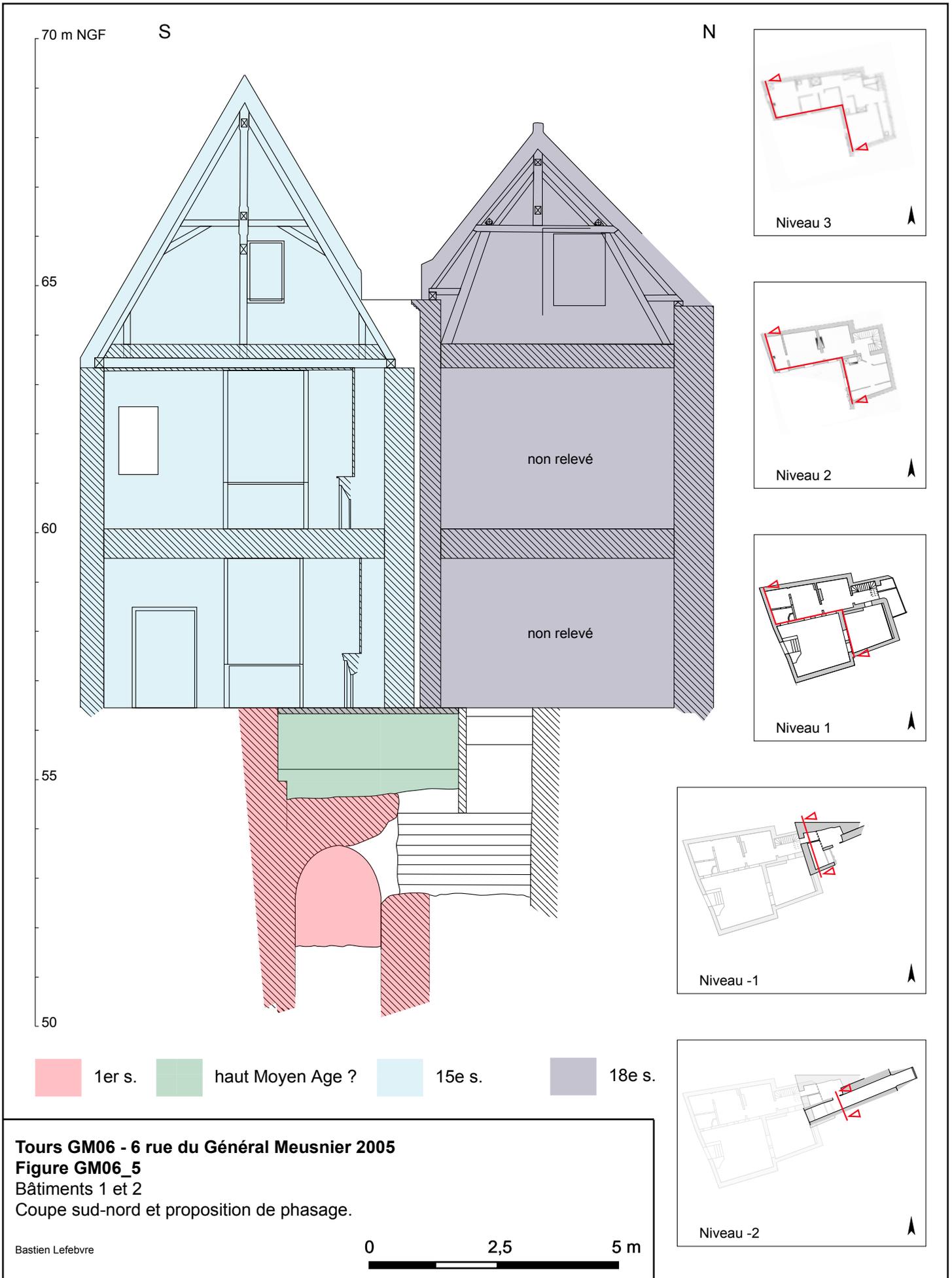






Tours GM06 - 6 rue du Général Meusnier 2005
Figure GM06_4
Bâtiments 1 et 2
Plan du niveau de comble (niveau 3).

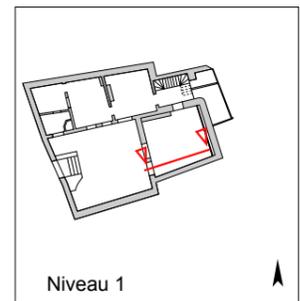
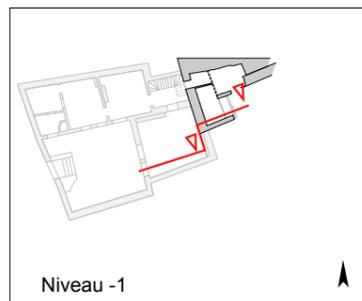
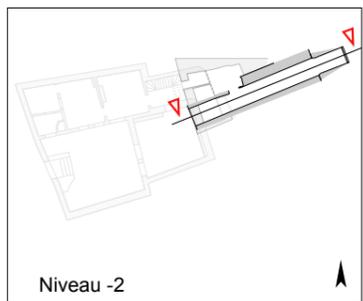
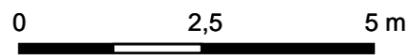
Philippe Montandon

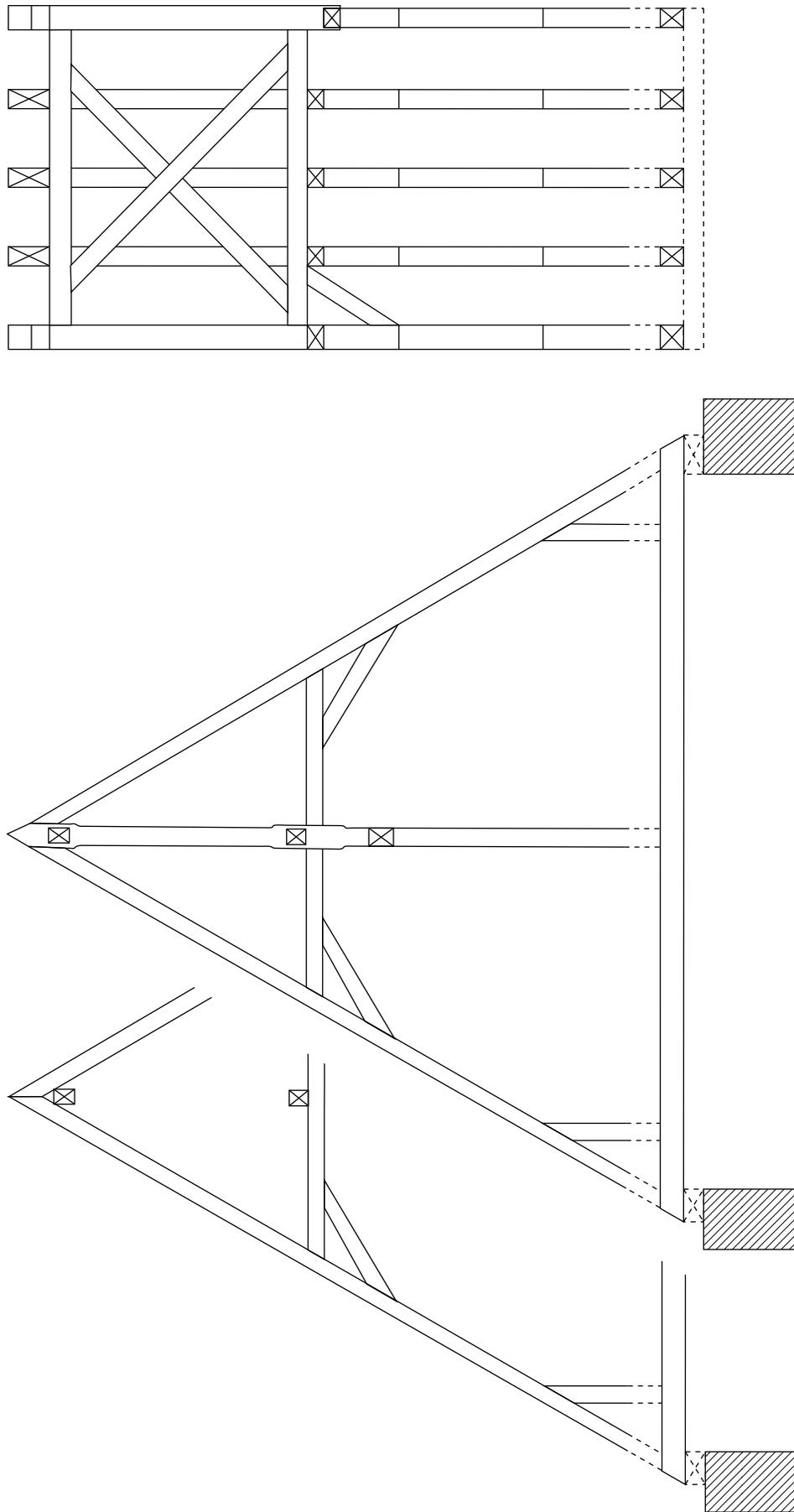




Tours GM06 - 6 rue du Général Meusnier 2005
 Figure GM06_6
 Bâtiment 1 et caves sous le 8, rue du Général Meusnier
 Coupe est-ouest et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre





Tours GM06 - 6 rue du Général Meusnier 2005

Figure GM06_7

Bâtiment 1

Ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente.

Bastien Lefebvre





Photo GM06_8
Vue vers l'arène (vers l'est) de la partie du vomitoire conservée dans le second niveau de sous-sol.



Photo GM06_9
Le prolongement du mur antique au dessus de la voûte du vomitoire. La mire est placée sur le ressaut.



Photo GM06_10
Un mur constitué de moellons équarris est appuyé contre le prolongement du mur du vomitoire au dessus de la voûte. Ce mur ne semble ni appartenir à l'amphithéâtre, ni au fort : peut-être s'agit-il d'une construction du haut Moyen Age ?



Photo GM06_11
Le rampant méridional de cet ancien mur pignon est antérieur à la mise en place de la charpente et du pan de bois à la fin du Moyen Age.



Photo GM06_12
La façade principale du bâtiment 1 pendant les travaux.



Photo GM06_13
Dans le bâtiment 1, le décor sculpté des anciens manteaux en pierre des cheminées est encore conservé derrière des boiseries plus récentes. Ici, le détail du piédroit de la cheminée de l'étage.



Photo GM06_14
Vue vers l'ouest de la charpente qui couvre le bâtiment 1.



Photo GM06_15
Une ancienne porte est visible dans le mur méridional du bâtiment 1, depuis la cour du 8, rue du Général Meusnier.



Photo GM06_16

Vue de l'étage du bâtiment 1, à droite, dans l'angle, l'ancienne communication avec la propriété du 8, rue du Général Meusnier.



Photo GM06_19

L'extrémité orientale du bâtiment 2 est visible depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier. Elle est chaînée aux maçonneries du 8, rue du Général Meusnier.



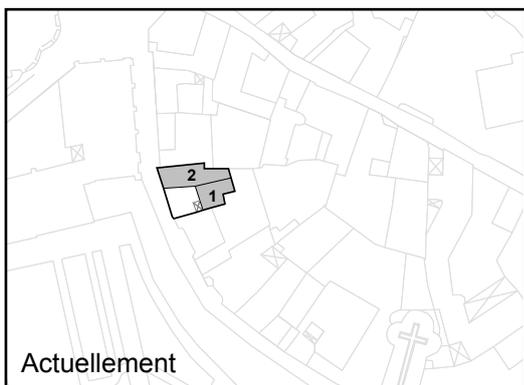
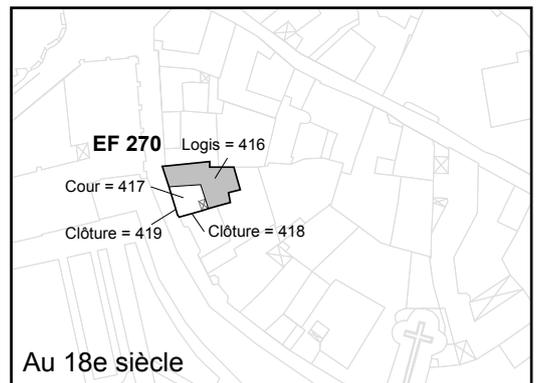
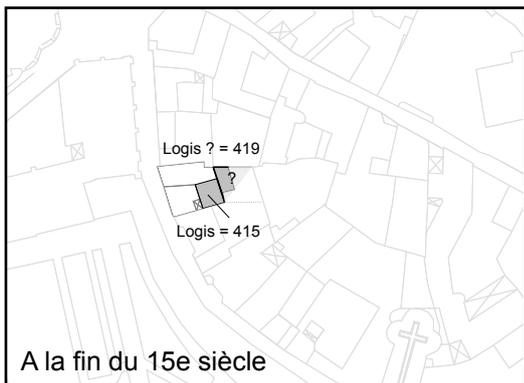
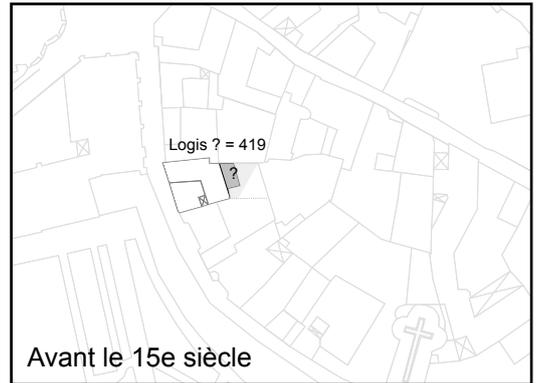
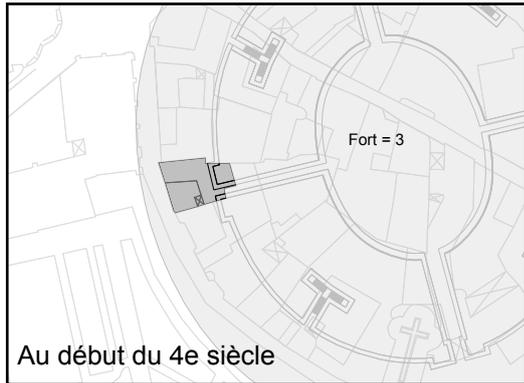
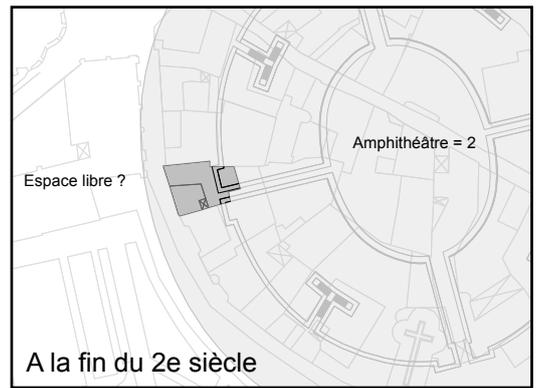
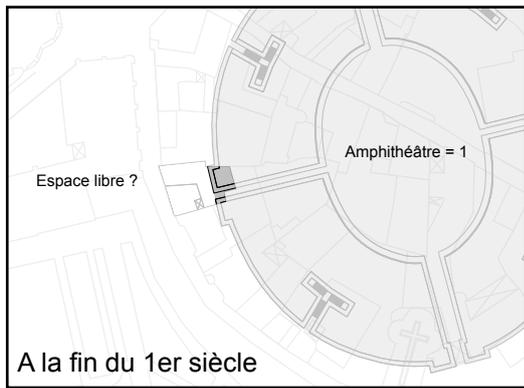
Photo GM06_17

La façade sur cour du bâtiment 2.

Photo GM06_18

Vue de la charpente qui couvre le bâtiment 2.





Tours GM06 - 6 rue du Général Meusnier 2004

Figure GM06_20

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

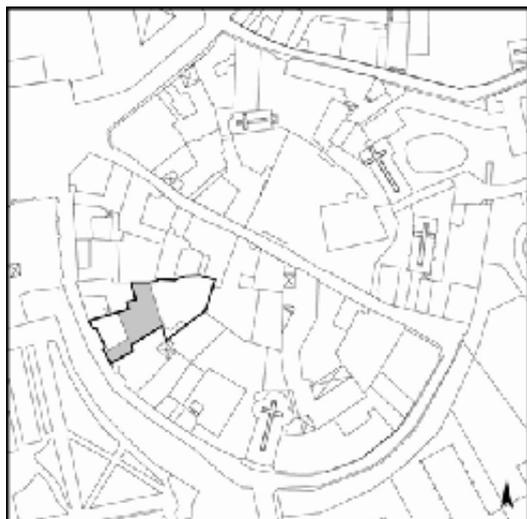
Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.6 - Étude du 8 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM08**

N° de la parcelle sur le cadastre : **210**

Surface : **638 m²**

Surface bâtie : **226 m²**

Date de l'étude : **octobre 2006**

Durée de l'étude de terrain : **3 jours**

Résumé :

L'étude a permis d'identifier une partie de vomitoire occidentale de l'amphithéâtre. Construit au 1^{er} s., des reprises attribuées au second état de l'édifice montrent que ce couloir d'accès à l'arène fut modifié lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre.

Plusieurs maçonneries ont été identifiées comme appartenant à un logis antérieur au 15^e s. S'il n'est pas possible d'en restituer l'emprise exacte, on sait néanmoins que celle-ci s'étendait en partie sous l'actuelle propriété du 6, rue du Général Meusnier.

Au sud, plusieurs maçonneries témoignent de la présence d'autres constructions. Cependant, les vestiges trop lacunaires ne permettent pas de restituer les différents états architecturaux. Il semble que soient conservés d'une part les éléments d'une façade, d'autre part, ceux d'un logis, peut-être construit au 17^e s.

Au milieu du 18^e s., les maçonneries des anciens bâtiments furent rasées ou réutilisées dans la construction d'un nouveau logis. Celui-ci occupait le centre de la parcelle et était situé comme aujourd'hui entre cour et jardin. Le côté méridional de la cour d'entrée était occupé par un bâtiment à pan de bois où se situait l'écurie. Cette disposition est toujours celle de la parcelle actuelle, malgré les importants travaux réalisés sur le logis entre 2006-2007.

Étude du bâti

L'étude de la propriété située au 8, rue du Général Meusnier a bénéficiée de conditions d'étude favorables puisqu'elle fut réalisée durant une importante phase de travaux de restauration entrepris durant l'année 2006¹³. Ceux-ci n'ont concerné que le logis et les sous-sols inscrits en partie sous le bâtiment voisin au nord (cf. GM06) n'ont pas fait l'objet de travaux. Dans le logis, ces derniers ont notamment exigés le piquetage de grandes surfaces d'enduit, ce qui a permis de mieux connaître la nature des maçonneries : leurs relations chronologiques ont alors pu être observées dans le détail avec, si nécessaire, la réalisation de sondages dans les murs. D'autre part, au rez-de-chaussée la suppression des planchers anciens a permis de découvrir une ancienne cave en partie remblayée. Toutefois, malgré ces conditions très propices à l'étude du bâti, l'analyse n'a pas permis d'identifier l'ensemble des états médiévaux et modernes trop altéré par la reconstruction du logis dans la seconde moitié du 18^e s.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Accessible depuis la cour, la cave la plus profonde de la propriété correspond à toute l'extrémité extérieure du vomitoire occidentale du premier état de l'amphithéâtre antique (fig. GM08_1). De celui-ci, visible sur plus de 23,50 m, seule la partie basse appartient à la cave du 8, rue Manceau ; la partie supérieure est utilisée comme cave dans la propriété voisine au 6 de la même rue (fig. GM08_6) (cf. GM06). L'ancien couloir d'accès est composé d'une maçonnerie cubique composée uniquement de moellons de calcaire lacustre dont une grande partie du parement manque. À l'ouest, le front des deux murs conserve les négatifs de blocs en grands appareil qui ont été récupérés et que l'on imagine identiques à ceux encore visibles au 1, rue Racine. Cette partie de la façade de l'amphithéâtre s'ouvrait sur une voûte en berceau droite longue de 13,15 m dont l'essentiel est visible dans la partie située au 6, rue du Général Meusnier. Après quoi la voûte s'incline vers l'arène en accusant un angle de 15,6° : cette partie rampante est longue de 7,88 ce qui permet d'abaisser la clé de 2,50 m (fig. GM08_6). Elle laisse alors place à la troisième partie du voûtement du vomitoire dont le tracé est à nouveau droit avec un décrochement significatif de la hauteur de la clé de l'arc. Ce changement de voûtement s'accompagne cette fois-ci d'un coup de sabre de part en part du couloir dont la nature est difficilement explicable. La longueur de ce voûtement (sans celui-ci même qui débouchait dans l'arène) n'est pas connue puisqu'il est bouché vers l'est par un mur médiéval.

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

Le second état de l'amphithéâtre est marqué dans cette cave par l'agrandissement du vomitoire en direction de l'ouest (fig. GM08_6). La nouvelle maçonnerie est constituée d'une maçonnerie de moellons de calcaire lacustre disposés en appareil cubique avec les joints beurrés et rubanés qui s'étend sur 9,13 m (fig. GM08_13). Elle est couverte d'une voûte en berceau plein cintre ou alternent des rangs de briques et des moellons de calcaire lacustre (fig. GM08_10). D'autres modifications imputables au second état de l'édifice sont visibles dans cette cave. Elles correspondent aux vraisemblables bouchages d'anciens aménagements (ouverture ou niche) situés face à face dans le couloir ouverture : il s'agit de maçonneries réglées où alternent des rangs de briques ou *tegulae* et des moellons de calcaire lacustre (fig. GM08_6). Le bouchage de ces anciennes structures est bien mieux lisible dans la partie supérieure du vomitoire, c'est-à-dire dans la cave la plus haute du 6, rue du Général Meusnier (cf. GM06), puisque que les reprises médiévales sont moins importantes.

¹³ Je tiens à remercier M. et Mme Refabert pour m'avoir permis un libre accès à leur maison, ainsi qu'à M. Arnaud de Saint Jouan pour m'avoir confié les plans et les coupes réalisés par ses soins. Je tiens enfin à remercier M. Gilles de Laage et l'entreprise Hory-Chauvelin pour m'avoir permis d'accéder au chantier durant les travaux.

Par ailleurs, au rez-de-chaussée, les travaux de restaurations ont permis de découvrir d'autres maçonneries antiques parallèles et perpendiculaire au vomitoire (fig. GM08_2). Ces structures sont difficiles à interpréter (fig. GM08_16) : elles pourraient correspondre aux superstructures de l'édifice encore très mal connues.

Les caves médiévales

Les transformations médiévales du vomitoire de l'amphithéâtre antique sont de deux ordres : la subdivision en horizontale destinée à créer deux étages de caves, et l'aménagement de toute la partie occidentale au bas Moyen Âge.

À l'est, la subdivision du couloir de l'ancien amphithéâtre en deux étages de cave est difficilement datable. La construction de la voûte en pierre de taille de moyen appareil de tuffeau qui suit un tracé en berceau surbaissé n'est pas suffisante pour proposer une datation (fig. GM08_7, GM08_9 et GM08_11) ; l'étude du niveau de cave qui est situé au dessus de cette voûte ne permet pas non plus de dater cet ensemble (cf. GM06). La mise en place de ce voûtement a d'autre part entraîné la reprise d'une bonne partie des parements antiques ainsi que l'aménagement de deux paires de niches situées en vis-à-vis. Celles les plus à l'est sont curieusement couvertes chacune d'un arc en quart de cercle, tandis que les deux autres sont plus traditionnellement composées d'un arc surbaissé (fig. GM08_6). Il n'est pas certain que l'aménagement de ces niches inégalement profondes corresponde au creusement d'une partie des murs antiques : peut-être s'agit-il d'anciennes niches ou d'anciens passages de l'amphithéâtre transformés (cf. *supra*) ? Au fond de la cave, à l'est, l'ancien vomitoire est bouché par une maçonnerie hétérogène composée en partie de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau. Ce mur dont on ignore la relation chronologique avec la voûte est situé peu après un puits d'aération ouvert 5,80 m plus haut dans le jardin.

À l'opposé, à l'ouest, le second niveau de cave est lui-même couvert d'une voûte médiévale, dont le tracé n'est plus surbaissé mais en plein cintre (fig. GM08_8). Comme dans la partie orientale, la construction de cette voûte s'est accompagnée d'une reprise du parement antique (mais cette fois-ci des maçonneries du second état de l'amphithéâtre). La configuration de la voûte et de la reprise en pierres de taille de moyen appareil de tuffeau plaident pour une datation de la fin du Moyen Âge, entre le 14^e et le 15^e s. (fig. GM08_12). Ceci est d'ailleurs confirmé par la mise en œuvre de la maçonnerie fermant l'ouest du couloir antique transformé en cave. Il faut également noter la présence de trois niches situées au ras du sol et chacune couverte par un arc plein cintre ; il faut surtout signaler que celle qui dispose dans son tableau droit d'un placard couvert d'un linteau et dont l'ensemble est encadrée par un chanfrein périmétrique, est en partie masquée par la volée de l'escalier descendant du premier niveau de cave (fig. GM08_1 et GM08_14). Ceci permet de noter d'une part que le niveau de sol médiéval devait être plus bas que l'actuel (sans quoi l'usage des niches aurait été peu commode) et, d'autre part, que la volée de l'escalier est postérieure à la transformation médiévale du vomitoire antique. D'ailleurs, un examen de cet escalier permet effectivement de constater qu'il remplace un premier emmarchement dont les traces du bûchage sont nettement lisibles sur la paroi septentrionale, légèrement au dessus des marches actuelles.

Il semble que la cave inscrite immédiatement au dessus de l'extrémité occidentale de ce second étage de cave lui soit contemporain (fig. GM08_2 et GM08_6). Cette cave de plan trapézoïdal est située sous le bâtiment 1 du 6, rue du Général Meusnier : elle est accessible en empruntant depuis la cour, une porte percée dans le mur méridional de ce bâtiment, puis en descendant quelques marches. Le couvrement de cette cave est assez singulier : la voûte accuse un tracé fortement brisé et véritablement irrégulier, alors que celle-ci est réalisée en pierres de taille de moyen appareil (fig. GM08_15). La mise en œuvre des parois est difficile à lire dans le détail, ce qui n'empêche toutefois pas de préciser que l'ensemble paraît être contemporain, y compris le mur qui ferme la cave à l'ouest et l'ouverture libre située à l'opposé. Cette dernière remarque permet alors de savoir que cette petite cave était alors directement ouverte sur l'escalier d'accès au niveau le plus bas. En revanche, plusieurs traces de bûchage indiquent que la configuration actuelle de l'accès n'est pas celle d'origine. Sans

doute l'entrée originelle s'effectuait par l'une des deux ouvertures situées contre la paroi méridionale de cette petite cave. Aujourd'hui bouchée d'une maçonnerie de moellons disposés sans mise en œuvre, on ignore ce que desservait ces ouvertures couvertes d'un linteau (fig. GM08_15).

Les maçonneries antérieures au 18^e s.

La construction du logis EC 433 réutilise en grande partie des maçonneries plus anciennes qui se localisent dans la façade sur cour (M3), dans le mur gouttereau méridional (M2), ainsi que dans le mur de refend (M4). L'absence de connexion entre ces maçonneries antérieures à l'EC 433 et leur différence de mise en œuvre ne permet ni de connaître l'organisation du bâtiment plus ancien, ni même de restituer son emprise.

La façade sur cour

L'examen des maçonneries de la façade sur cour (M3) montre que si une grande partie appartient à l'état de la fin du 18^e s., elle résulte de l'importante reprise d'une façade plus ancienne, dont deux ouvertures sont encore visibles (fig. GM08_8). Une troisième correspond au piédroit enduit d'une ancienne porte qui fonctionnait avec celle percée dans le mur méridional du bâtiment 1 du 6, rue du Général Meusnier (cf. EC 76). La première ouverture est située dans la partie nord, au dessus de la porte latérale (A) : seuls son linteau et le départ des piédroits distants de 80 cm sont conservés (B). La seconde baie (C) est située à l'étage au centre de la façade, sous l'actuelle fenêtre (D). Sa taille est bien plus importante et l'ouverture est mieux conservée (fig. GM08_17). Il s'agissait d'une baie large d'environ 2 m et conservée sur une hauteur de 4,20 m, mais elle était sans doute l'origine plus haute puisque qu'une partie de son couverture fut détruit par la corniche de la nouvelle façade. Vu l'organisation des claveaux conservés, il semble que la baie était couverte d'un arc brisé à double rouleau, dont l'arc intérieur fut intégralement récupéré à l'occasion de l'aménagement de la fenêtre (D). À droite de la baie, la maçonnerie de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau disposées en appareil réglé lui est assurément contemporaine : la jonction des deux s'opérant sans reprise visible, sans élément de calage. Comme pour la baie (C), plusieurs indices montrent que cette maçonnerie est antérieure à la reprise de la façade à la fin du 18^e s. (EC 433). Son extension en direction du sud (à droite de la baie) n'est pas connue puisqu'une partie de l'enduit ne fut pas piquetée lors de travaux ; de l'autre côté, cette maçonnerie ne fut que très faiblement conservée lors de la reprise liée au réaménagement de la façade.

À partir de ces observations, il n'est pas possible de savoir si les deux ouvertures mentionnées sont contemporaines. En revanche il est certain que la grande baie fonctionnait avec une façade plus haute que la faîte défini par la ligne de la corniche actuelle : sans doute s'agissait-il à l'origine d'un mur pignon. La présence d'une très haute baie en position axiale évoque celles identifiées au 5, rue Manceau (EC 85) et au 7, rue de la Bazoches (EC 228) qui éclairaient un oratoire. Peut-être était-ce également le cas ici ?

Les murs d'un bâtiment du 17^e s. ? (EC 439)

Outre cette façade, deux autres maçonneries ont été identifiées comme antérieures à la construction d'un nouveau bâtiment à la fin du 18^e s. La première correspond à la partie occidentale du rez-de-chaussée et de l'étage du mur méridional de l'actuel logis (M2) (fig. GM08_3), depuis la façade sur cour jusque peu avant¹⁴ la cheminée (F). Si la mise en œuvre de cette maçonnerie n'est pas connue, il est en revanche possible d'affirmer que le manteau de la cheminée (E) qui s'y dresse lui est

¹⁴ Lors de l'étude, la maçonnerie était encore partiellement enduite : sa mise en œuvre et ses limites n'ont pas pu être examinées dans le détail.

postérieur. Il s'agit d'un manteau dont le couvrement est effectué par une imposante plate bande clavée constituée de blocs posés de champs et décoré d'un corps de moulure en partie basse (fig. GM08_18). Le contrecœur de la cheminée est équipé de deux états de four, tous deux abandonnés. Si l'un de ces fours devait être contenu dans l'épaisseur de la maçonnerie, l'autre s'ouvrirait sur une construction en appendice hors œuvre dont les vestiges sont visibles depuis le jardin de la propriété du 10, rue du Général Meusnier. Deux indices indiquent que cette cheminée est antérieure à l'aménagement de l'EC 433, l'analyse stylistique d'une part et le fait qu'elle fut réaménagée lors de la construction du mur M1 qui lui-même appartient au logis reconstruit à la fin du 18^e s., d'autre part (*cf. infra*).

Au rez-de-chaussée, l'autre maçonnerie antérieure à la construction de l'EC 433 se localise dans la partie occidentale du mur M4. Elle est composée de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau assemblées par de très fins joints de mortier sur lesquelles est peint un décor de faux appareil à joints rouges appartenant à l'Époque moderne. Alors que la porte G est assurément contemporaine de cette maçonnerie, il est certain que la porte H est un percement plus récent lié à la construction du mur M1, c'est-à-dire à la fin du 18^e s. Sur la reprise, l'absence de faux-joints permet d'envisager que ce décor est contemporain de la maçonnerie qui s'interrompt peu avant la porte I. La mise en œuvre permet de conclure à une datation assez basse, sans doute là aussi du 17^e s.

À partir de ces seules remarques, il n'est pas possible de restituer la forme du bâtiment antérieur à l'EC 433 (fig. GM08_26). Il n'est pas possible de savoir si l'ensemble de ces maçonneries fut construit lors d'une même phase, où au contraire si elles appartiennent à plusieurs états architecturaux. L'étude permet uniquement de savoir que le bâtiment construit dans la seconde moitié 18^e s. s'appuie sur les vestiges d'un logis plus ancien qui réutilise même sa grande cheminée au rez-de-chaussée. L'association avec le mur identifié comme un ancien pignon donnant sur la cour n'est pas possible.

Par ailleurs, on sait que l'emprise du logis actuelle recouvre celle d'un bâtiment médiéval identifié lors de l'étude du 6, rue du Général Meusnier (*cf.* GM06 : EC 419) : malheureusement en dehors du mur septentrional, aucune maçonnerie appartenant à ce bâtiment n'a pu être identifiée.

La reconstruction du logis au 18^e s. (EC 433)

Du ou des bâtiments antérieurs à l'EC 433, seules les maçonneries qui viennent d'être décrites furent conservées ; les autres furent détruites par la construction de ce nouveau logis. Celui-ci s'organise sur trois niveaux d'élévation : un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de comble (fig. GM08_3, GM08_4 et GM08_5). En faisant abstraction des cloisons, le plan des deux premiers niveaux s'organise en quatre grands volumes : deux grandes pièces dans la partie méridionale du bâtiment sont séparées de l'espace septentrional situé derrière le bâtiment 1 du 6, rue du Général Meusnier par un volume contenant les escaliers. La construction de ce logis s'est accompagnée d'une très importante reprise de la façade sur cour, tandis qu'à l'est, la façade sur jardin fut une construction *ex nihilo* (fig. GM08_7, GM08_21 et GM08_22).

Le rez-de-chaussée

Ce premier niveau d'élévation est accessible par deux portes. La plus importante qui est percée au centre de la façade sur cour est accessible par un perron de quelques marches (fig. GM08_8). Elle donne accès à une vaste pièce équipée de la cheminée (E) réduite et d'un évier situé sous l'unique fenêtre (fig. GM08_19). La seconde porte est percée dans la partie septentrionale de la façade à proximité de l'angle formé avec le bâtiment 1 du 6, rue du Général Meusnier. Cette porte est surmontée d'une immense imposte dont le couvrement est situé sur une même ligne horizontale que celle des autres baies de ce niveau. Elle dessert un petit vestibule dont le niveau de sol est plus bas que celui du reste du niveau. Depuis cette entrée il est possible d'accéder à l'escalier en bois à moitié tournante qui distribue l'étage. Sans emprunter l'escalier, en se dirigeant vers l'est, le vestibule

distribue l'unique pièce ouverte sur le jardin. Au fond de cette pièce, la cloison de bois est percée d'une porte qui ouvre sur la petite pièce où fut découverte l'ancienne cave (*cf. supra*). Cette pièce est fermée à l'ouest par une grande arcade aveugle dont il n'est pas possible de savoir si elle fut dans un premier temps ouverte en direction du bâtiment 1 du 6, rue du Général Meusnier puis dans un second temps bouchée, ou si elle fut dès l'origine aveugle. À l'est, de part en part de la pièce médiane, se trouvent deux volumes d'inégale dimension qui sont tous deux équipés d'une cheminée et ajourés vers le jardin : d'après l'article 22 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* l'une servait de salle de compagnie (au sud), l'autre de salon (au nord) (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.5).

L'étage

La configuration de l'étage reprend rigoureusement celle du rez-de-chaussée. À la fin du 18^e s., toutes les pièces servent de chambres et de cabinets (ADIL 1Q282, art. 22 – annexe 1.1.4.5). Le niveau est accessible par l'escalier en bois déjà mentionné distant de quelques mètres d'un second escalier plus modeste qui permet d'accéder spécifiquement au niveau de comble. La lecture de l'article 22 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* mentionne qu'entre ces deux escaliers se trouve à côté « l'entrée condamné sur le sus dit escalier loué à Monsieur l'abbé Normand [occupant du 6, rue du Général Meusnier], qui a percé une porte par chez lui a condamné sur le sus dit escalier costé du midy un passage a un cabinet [...] » (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.5). Cette mention fait référence à la porte identifiée lors de l'étude concernant le 6, rue du Général Meusnier (*cf. GM06 : EC 76*). Elle confirme l'idée alors développée qui propose que ces deux propriétés aient pu fonctionner comme une seule entité malgré leur indépendance architecturale (*cf. supra*). Cet étage est ajouré par trois fenêtres de taille différente percées sur la cour ; les deux les plus au nord forment des travées avec celles du rez-de-chaussée, tandis que les deux fenêtres méridionales ne sont pas situées à l'aplomb l'une de l'autre. Ce cas particulier s'explique par le décalage de la baie du rez-de-chaussée qui fut sans doute motivé par la présence du bâtiment en bois contenant les écuries (*cf. EC 436*). Sur le jardin, la composition de la façade et la scansion des baies est tout à fait régulière : son organisation, la forme des baies et des lucarnes de pierre illustrent parfaitement de goût architectural du milieu du 18^e s.

Le comble

Le petit escalier en bois permet d'accéder à un niveau de comble sous charpente ajouré de plusieurs lucarnes : seule la partie septentrionale de ce niveau fut véritablement aménagée pour être habitée. En 1790, lors de l'estimation des biens nationaux, il est précisé « au dessus un grenier et une chambre de domestique charpente à deux égouts croupe couvert d'ardoise » (ADIL 1Q282, art. 22 – annexe 1.1.4.5). La forme du bâtiment a demandée la mise en place d'une toiture et d'une charpente très complexe dont l'étude n'a pas été réalisée. La mise en œuvre de la structure à fermes et pannes, son homogénéité et sa parfaite adéquation avec les maçonneries sous-jacentes indiquent qu'elle date également du milieu du 18^e s. Un rapide examen montre qu'elle utilise une forte proportion de pièces issues d'une ou plusieurs charpentes antérieures dont l'étude aurait peut-être permis de mieux connaître la configuration des états architecturaux antérieurs (fig. GM08_20).

L'écurie (EC 436)

Un bâtiment rectangulaire en bois s'appuie dans l'angle formé par la façade sur cour du logis (EC 433) et le mur de clôture séparant la propriété de celle immédiatement au sud (EF 272) (fig. GM08_26 et GM08_24). Malgré la différence de technique de construction face au bâtiment principal, cette modeste construction largement ouverte sur la cour lui est certainement contemporaine : un bâtiment de même emprise est représenté sur le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et il est fort probable que se soit le même. En effet, si ce bâtiment n'a pas bénéficié d'une étude détaillée, l'examen général de sa mise en œuvre permet d'attribuer ce bâtiment à la fin du 18^e s. Sa disposition et sa situation indiquent sans réserve qu'il s'agissait à l'origine d'une écurie.

Cette interprétation est étayée par la description faite lors de l'estimation des biens nationaux en 1790 puisqu'il y est indiqué « au midy de laquelle cour est un corps de vingt deux pieds sur douze pieds hors œuvre composé d'un cabinet d'aisance une remise écurie avec mangeoire et ratelier » (ADIL 1Q282, art. 22 – annexe 1.1.4.5).

La clôture sur rue (EC 437)

La parcelle est séparée de la rue par un mur de moellons disposés en assises qui suit un tracé en demi-lune. Au centre se dresse un portail dont la disposition est commune à de nombreux hôtels particuliers tourangeaux de l'Époque moderne : deux piliers en pierres de taille sont reliés par une importante poutre de bois qui sert de linteau. Afin de la protéger, celle-ci est surmontée d'une petite toiture en bâtière. Chaque pilier s'inscrit parfaitement dans la maçonnerie du mur qui lui est contemporain ; il est probable que l'ensemble date comme le logis de la seconde moitié du 18^e s.

La clôture avec la propriété 270 (EC 418)

L'enduit recouvrant ce mur ne permet pas d'en connaître la mise en œuvre. Comme signalé dans l'étude précédente (cf. GM06 : EC 418), il n'existe pas actuellement de porte pour franchir ce mur et passer de la cour d'une propriété à l'autre. Toutefois, le fait que l'article 21 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.4) précise que le puits (EC 28) était commun aux deux propriétés permet d'envisager l'existence d'une telle ouverture.

La cour d'entrée (EC 438)

Actuellement et depuis la seconde moitié du 18^e s., une cour sépare le logis principal de la rue (fig. GM08_23). Elle est délimitée au nord par le mur de clôture avec la propriété 270 (EC 418), à l'est par le logis (EC 433), au sud par le bâtiment en bois de l'écurie (EC 436) et à l'ouest par le mur de clôture donnant sur la rue (EC 437). Auparavant, il est certain qu'une autre cour, d'une forme différente, existait à l'emplacement de celle-ci. Son emprise exacte est inconnue, mais il est certain que dès le 17^e s., et peut-être même avant, elle séparait la rue du logis de la propriété.

Les murs de clôture du jardin (EC 303, 92 et 434)

Le jardin (EC 440)

Ces murs ainsi que le pignon du logis EC 297 (cf. MA03) délimitent au delà de la façade orientale du logis (EC 433) un vaste jardin de forme très irrégulière. Celui-ci en remplace un plus ancien dont la forme n'est malheureusement pas connue, faute de connaître l'emprise du logis antérieur.

La configuration de la parcelle 270 à la fin du 18^e s.

La disposition actuelle de la parcelle est exactement celle décrite par les sources de la fin du 18^e s. La propriété est fermée de la rue par de hauts murs : elle est composée d'un logis articulé entre cour et jardin. Si l'organisation des éléments au sein de la parcelle résulte pour l'essentiel des travaux réalisés dans la seconde moitié du 18^e s., elle reprend une disposition plus ancienne, au moins déjà en place au début du 17^e s.

Illustrations

Relevés :

<i>GM08_1 : Bâtiment 1 : plan du second niveau de sous-sol</i>	623
<i>GM08_2 : Bâtiment 1 : plan du premier niveau de sous-sol</i>	623
<i>GM08_3 : Bâtiment 1 : plan du rez-de-chaussée (niveau 1)</i>	624
<i>GM08_4 : Bâtiment 1 : plan de l'étage (niveau 2)</i>	625
<i>GM08_5 : Bâtiment 1 : plan de l'étage de comble (niveau 3)</i>	626
<i>GM08_6 : Bâtiment 1 et cave sous le 6 rue du Général Meusnier : coupe est-ouest et proposition de phasage</i>	627
<i>GM08_7 : Bâtiment 1 : façade ouest et coupe sud-nord des niveaux de sous-sols et proposition de phasage</i> ...	628
<i>GM08_8 : Bâtiment 1 et caves sous le 6 rue du Général Meusnier : façade ouest et coupe nord-sud des sous-sols et proposition de phasage</i>	629

Photos :

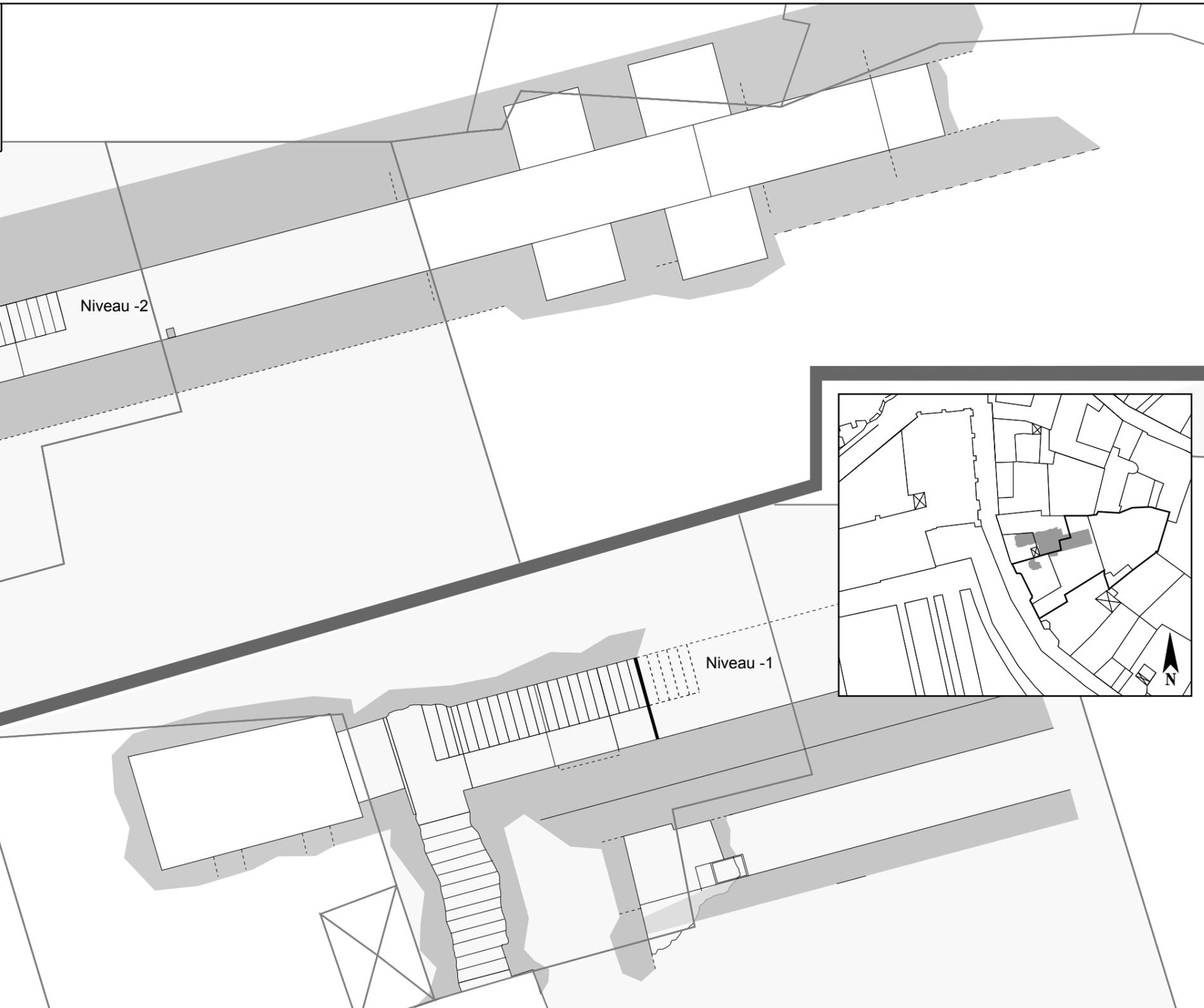
<i>GM08_9 : Vue depuis l'arène (depuis l'est) du vomitoire antique. La voûte médiévale de profil surbaissée porte la cave accessible depuis le 6, rue du Général Meusnier</i>	630
<i>GM08_10 : Vue en contre-plongée de la jonction des voûtements du vomitoire</i>	630
<i>GM08_11 : Vue depuis l'arène de la jonction entre les deux états du vomitoire. Au centre, l'escalier d'accès reprend le tracé d'un plus ancien</i>	630
<i>GM08_12 : Dans la partie occidentale du vomitoire, vue du flanc septentrional de la partie agrandie du couloir et la jonction avec la voûte médiévale en berceau</i>	630
<i>GM08_13 : Les joints décoratifs de l'appareil cubique du second état de l'amphithéâtre</i>	631
<i>GM08_14 : Dans le second niveau de sous-sol, vue du placard aménagé dans le tableau droit de l'une des niches médiévales</i>	631
<i>GM08_15 : Vue depuis l'est de la cave médiévale du premier niveau de sous-sol. À gauche, on remarque la présence des deux structures bouchées</i>	631
<i>GM08_16 : La maçonnerie antique (?) à assises de briques découverte dans la petite cave sous le bâtiment principal</i>	631
<i>GM08_17 : Vue de la façade sur cour. À l'étage on distingue sous la fenêtre les vestiges d'une baie plus ancienne</i>	632
<i>GM08_18 : Vue de la grande cheminée du 17e s. au rez-de-chaussée. Le bouchage des deux états de four est visible à travers la maçonnerie du contrecœur. Les deux piédroits sont des ajouts du 18e s.</i>	632
<i>GM08_19 : L'évier et le trou de l'ancienne canalisation situés sous la baie méridionale du rez-de-chaussée ouvrant sur la cour</i>	632
<i>GM08_20 : Vue générale de la structure de la charpente à fermes et pannes du milieu du 18e s.</i>	632
<i>GM08_21 : La façade sur jardin date du milieu du 18e s.</i>	633
<i>GM08_22 : La façade sur jardin durant les travaux en 2006</i>	633
<i>GM08_23 : La cour pavée entre le logis et la rue, au fond, l'ancienne écurie avant les travaux</i>	633
<i>GM08_24 : L'ancienne écurie durant les travaux en 2006</i>	633

*GM08_25 : Depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier, la paroi extérieure du mur septentrional du logis.
On remarque le coup de sabre lié à la construction de la façade sur jardin au milieu du 18e s. 633*

Synthèse :

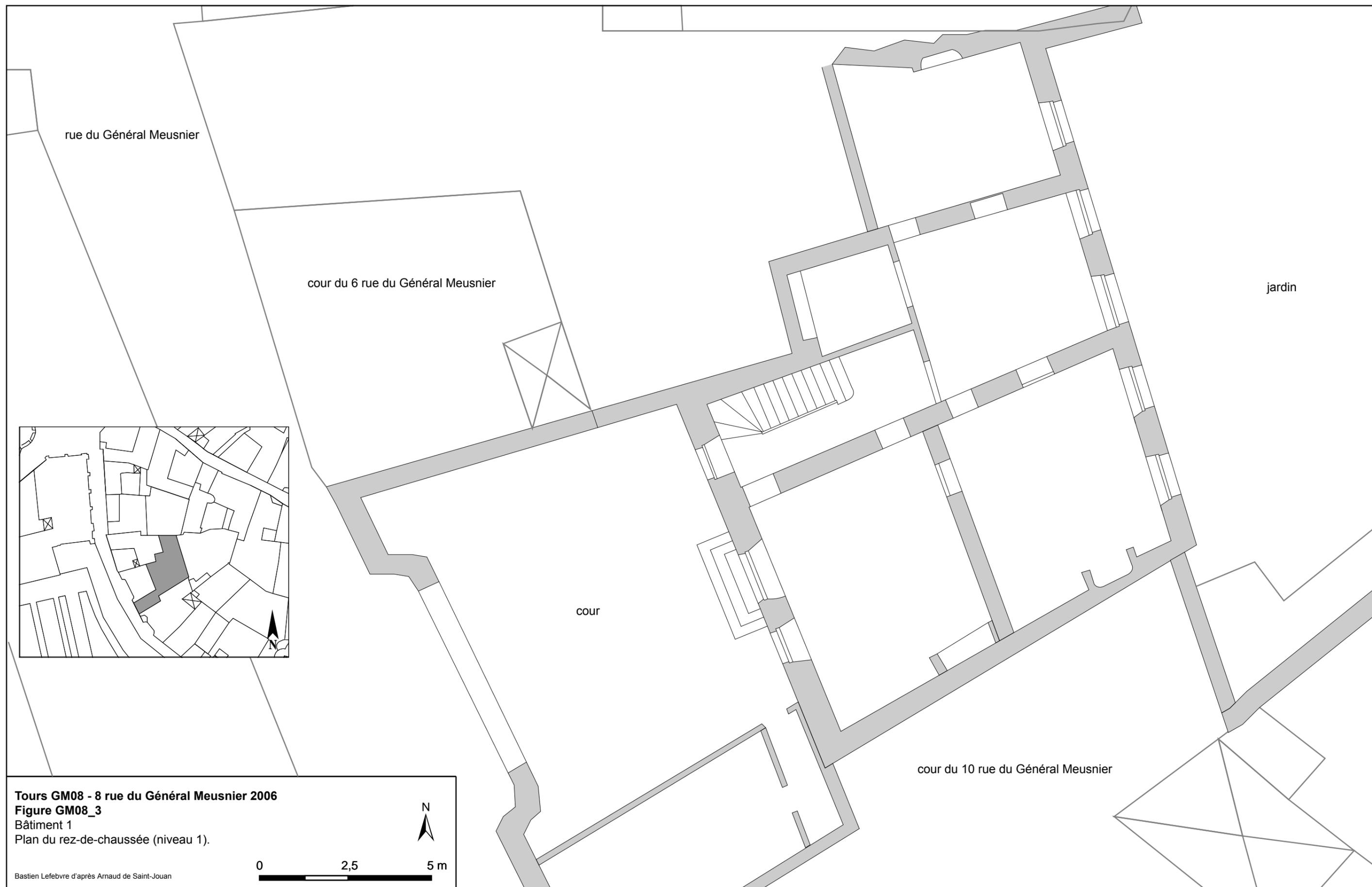
GM08_26 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle. 634

Tours GM08 - 8 rue du Général Meusnier 2006
Figure GM08_1
Bâtiment 1
Plan du second niveau de sous-sol.



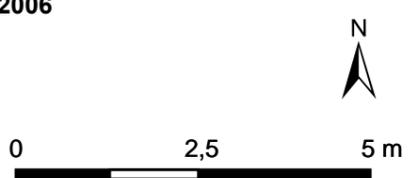
Tours GM08 - 8 rue du Général Meusnier 2006
Figure GM08_2
Bâtiment 1
Plan du premier niveau de sous-sol.

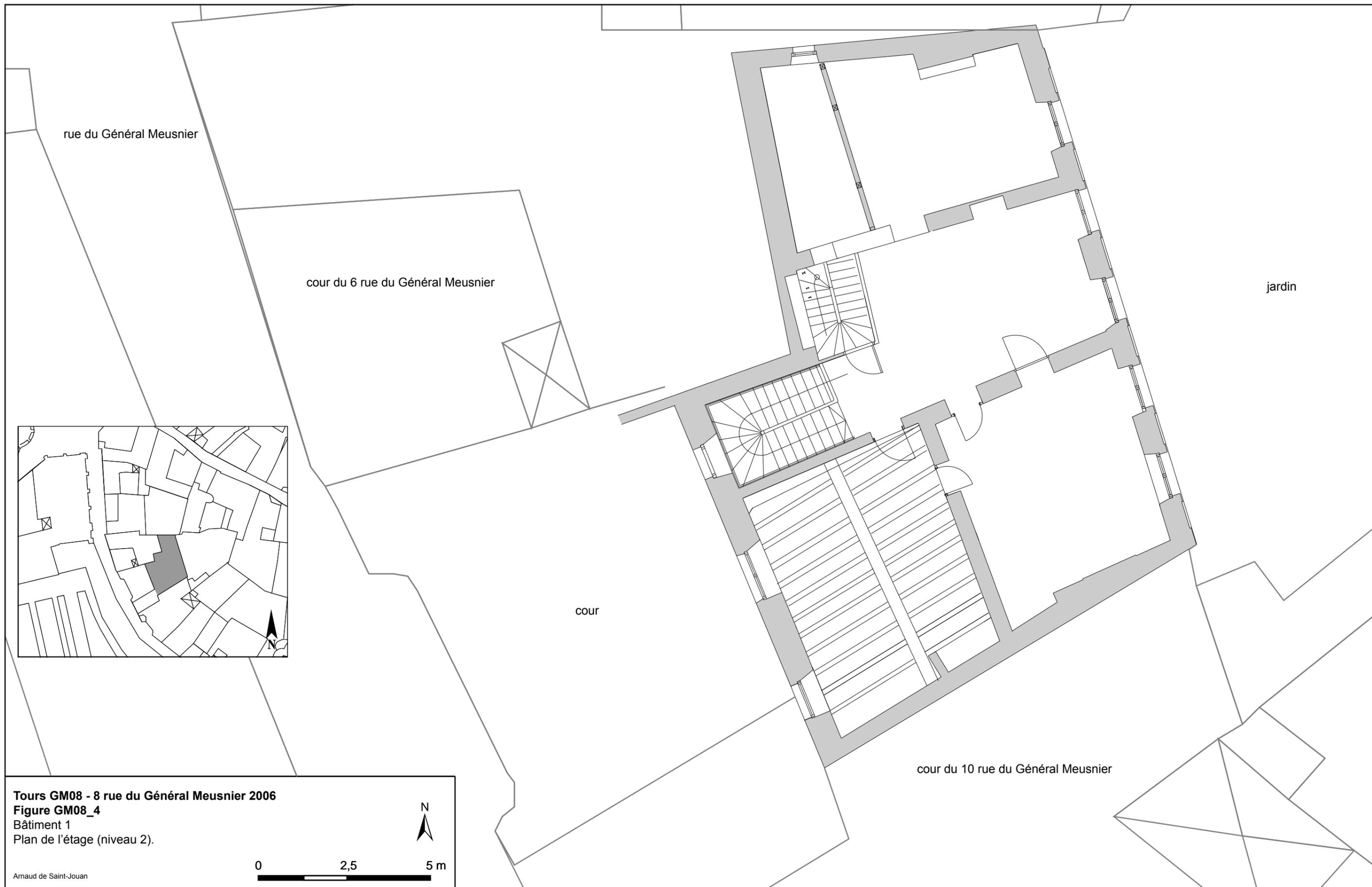




Tours GM08 - 8 rue du Général Meusnier 2006
Figure GM08_3
Bâtiment 1
Plan du rez-de-chaussée (niveau 1).

Bastien Lefebvre d'après Arnaud de Saint-Jouan





Tours GM08 - 8 rue du Général Meusnier 2006
Figure GM08_4
Bâtiment 1
Plan de l'étage (niveau 2).



rue du Général Meusnier

cour du 6 rue du Général Meusnier

jardin

cour

cour du 10 rue du Général Meusnier

Tours GM08 - 8 rue du Général Meusnier 2006
Figure GM08_5
Bâtiment 1
Plan de l'étage de comble (niveau 3).



0 2,5 5 m









Photo GM08_9

Vue depuis l'arène (depuis l'est) du vomitoire antique. La voûte médiévale de profil surbaissée porte la cave accessible depuis le 6, rue du Général Meusnier.

W

voûte du 2nd état
de l'amphithéâtre

reprise médiévale

voûte du 1er état
de l'amphithéâtre

E



Photo GM08_10

Vue en contre-plongée de la jonction des voûtements du vomitoire.



Photo GM08_11

Vue depuis l'arène de la jonction entre les deux états du vomitoire. Au centre, l'escalier d'accès reprend le tracé d'un plus ancien.



Photo GM08_12

Dans la partie occidentale du vomitoire, vue du flanc septentrional de la partie agrandie du couloir et la jonction avec la voûte médiévale en berceau.



Photo GM08_13
Les joints décoratifs de l'appareil cubique du second état de l'amphithéâtre.



Photo GM08_14
Dans le second niveau de sous-sol, vue du placard aménagé dans le tableau droit de l'une des niches médiévales.



Photo GM08_15
Vue depuis l'est de la cave médiévale du premier niveau de sous-sol. A gauche, on remarque la présence des deux structures bouchées.



Photo GM08_16
La maçonnerie antique (?) à assises de briques découverte dans la petite cave sous le bâtiment principal.



Photo GM08_17

Vue de la façade sur cour. A l'étage on distingue sous la fenêtre les vestiges d'une baie plus ancienne.



Photo GM08_18

Vue de la grande cheminée du 17^e s. au rez-de-chaussée. Le bouchage des deux états de four est visible à travers la maçonnerie du contrecœur. Les deux piédroits sont des ajouts du 18^e s.



Photo GM08_19

L'évier et le trou de l'ancienne canalisation situés sous la baie méridionale du rez-de-chaussée ouvrant sur la cour.



Photo GM08_20

Vue générale de la structure de la charpente à fermes et pannes du milieu du 18^e s.



Photo GM08_21

La façade sur jardin date du milieu du 18e s.



Photo GM08_22

La façade sur jardin durant les travaux en 2006.



Photo GM08_24

L'ancienne écurie durant les travaux en 2006.



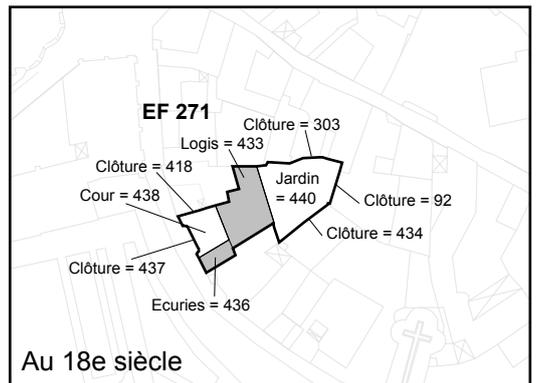
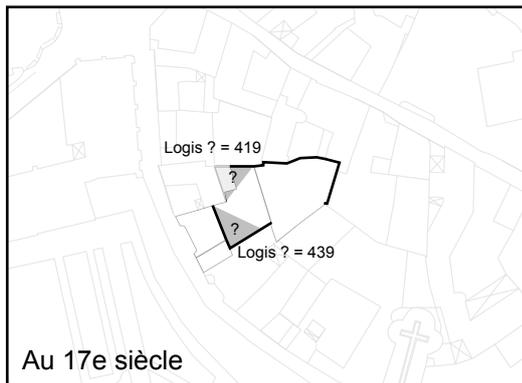
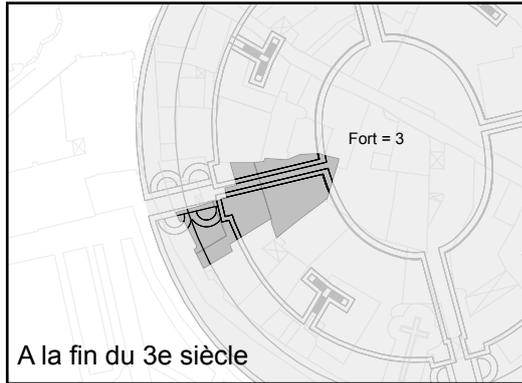
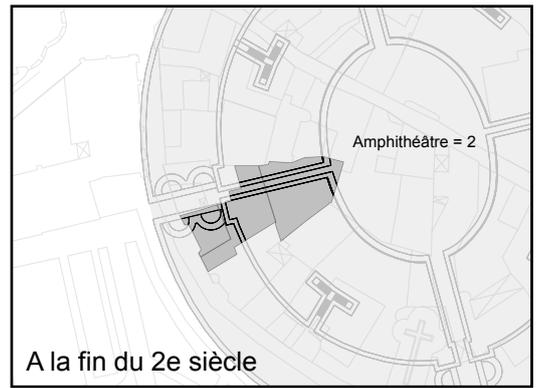
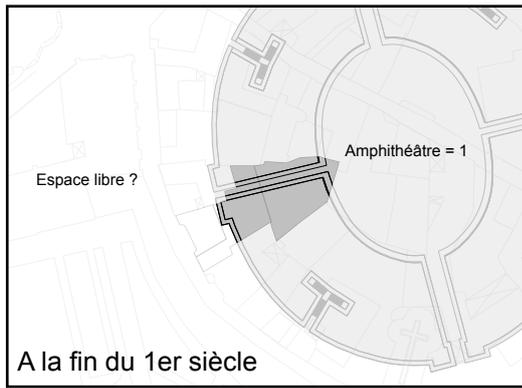
Photo GM08_23

La cour pavée entre le logis et la rue, au fond, l'ancienne écurie avant les travaux.



Photo GM08_25

Depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier, la paroi extérieure du mur septentrional du logis. On remarque le coup de sabre lié à la construction de la façade sur jardin au milieu du 18e s.

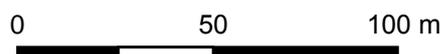


Tours GM08 - 8 rue du Général Meusnier 2004

Figure GM08_26

Ensemble
Succession des principaux Eléments Constituants situés sur
l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



Annexe 3.7 - Étude du 10 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM10**

N° de la parcelle sur le cadastre : **180, 221**

Surface : **577 m²**

Surface bâtie : **183 m²**

Date de l'étude : **juin 2007**

Durée de l'étude de terrain : **1,5 jours**

Résumé :

Il est possible de restituer au 14^e s. une parcelle située à cheval sur les propriétés actuelles du 10 et 12, rue du Général Meusnier. Celle-ci était composée d'un logis dont la façade principale disposait d'un coffre saillant de cheminée. Au-delà, au nord-ouest, le bâtiment en retrait de la rue s'ouvrait logiquement sur un espace non bâti, peut-être une cour.

C'est dans la seconde moitié du 15^e s. que la construction fut remplacée par une autre plus vaste, à deux corps de logis parallèles, sans doute accusant un plan en « L ». De ceux-ci, seul celui situé à l'est existe encore ; l'autre, inscrit dans l'emprise du 10, rue du Général Meusnier, a depuis été détruit, mais plusieurs indices témoignent cependant de son existence.

À en juger par la charpente ou la forme de l'escalier, c'est dans la seconde moitié du 16^e s. que le corps de logis occidental fut intégralement reconstruit, transformant le bâtiment en « L » en une construction de plan massé.

Étude du bâti

La propriété située au 10, rue du Général Meusnier est composée d'un grand corps de bâtiment perpendiculaire à la rue (bâtiment 1) et d'un petite aile en retour (bâtiment 2) qui fait face à l'entrée (fig. GM10_22). La propriété, disposée entre cour et jardin, est accessible par un grand portail construit en 1673 qui fut inscrit en 1945 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. L'aménagement intérieur du bâtiment n'a pas permis son étude exhaustive, toutefois les deux niveaux de cave et les charpentes ont pu être étudiées dans le détail¹⁵. Plusieurs remarques ont également pu être faites à partir de l'examen des façades et du décor sculpté de l'escalier.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Une maçonnerie appartenant au premier état de l'amphithéâtre antique forme la paroi sud-est des niveaux de sous-sol du bâtiment 1. Le mur est conservé sur une hauteur de 3,60 m entre 50,30 et 53,90 m NGF. La mise en œuvre du mur est différente selon que la maçonnerie est située au dessus de 51,89 m NGF ou en dessous : la partie supérieure est constituée de moellons de calcaire lacustre disposés en appareil cubique ; après un ressaut, elle repose sur une maçonnerie de gros moellons de calcaire lacustre et de silex disposés sans mise en œuvre particulière (fig. GM10_4 et GM10_6). De toute évidence, cette partie inférieure correspond à la fondation mise à nu d'un mur dont l'élévation correspond à la maçonnerie en appareil cubique. La limite de fondation soulignée par le ressaut indique peut-être le niveau du sol lors de la construction.

Cette maçonnerie correspond au parement extérieur de l'extrémité de la volée d'escalier nord-ouest du vomitoire secondaire identifié lors de l'étude de la propriété voisine au 12, rue du Général Meusnier (cf. GM12 : EC 1). Ce vomitoire appartient au premier état de l'amphithéâtre (SEIGNE 2007c).

Un espace non bâti au 14^e s.

L'étude des bâtiments aujourd'hui situés dans l'emprise du 12, rue du Général Meusnier a conduit à conclure que la limite orientale de la propriété 272 existe dès 14^e s., voire avant. En effet, il est probable que même avant le bas Moyen Âge, la parcelle s'appuyait déjà sur le mur antique (cf. GM12) (fig. GM10_22). Le logis EC 7 qui réutilise en partie ce mur, est aveugle de ce côté ce qui renforce l'hypothèse de la limite de propriété. La parcelle sur laquelle ce bâtiment fut construit s'étendait alors au sud, à l'ouest au nord, mais pas à l'est. Or il est certain qu'au premier niveau (actuellement le premier sous-sol), la porte principale du logis EC 7 (fig. GM10_2 et GM10_7) ouvrait vers l'est sur un espace non bâti comme le suggère la présence du coffre saillant de la cheminée (cf. GM12 : EC 7 et LEFEBVRE 2003 : 53) (fig. GM10_2 et GM10_8).

Ces indices permettent de restituer au 14^e s. une parcelle proche de celle de fin du 18^e s. : seule la limite nord-est est incertaine (cf. EF 272). L'étude du bâti a permis de mettre en évidence la présence d'un logis appuyé contre la limite sud-ouest de la parcelle et en retrait de quelques mètres de la rue. La disposition architecturale révèle aussi que le mur nord-ouest du logis (EC 4) en était la façade principale sans qu'aucun autre bâtiment ne s'appuie contre. Un espace libre existait alors devant le logis (au nord-ouest) (fig. GM10_22). Ni l'emprise de cet espace, ni la composition du reste de la parcelle ne sont connus.

¹⁵ Je remercie M. et Mme Hervé pour leur accueil.

Un logis de la fin du 15^e s. (EC 5)

À la fin du 15^e s., le logis (EC 4) fut intégré dans une nouvelle construction plus vaste (EC 5). Plusieurs indices permettent de penser que cette demeure disposait de deux corps de bâtiment : un premier reprenant pour l'essentiel l'EC 7 agrandi au nord-est ; un second, appuyé contre le mur nord-ouest, s'étendant jusqu'à la rue (*cf.* GM12 : EC 5). Contrairement au premier (bâtiment 1 du 12, rue du Général Meusnier), l'élévation de ce second corps de bâtiment a aujourd'hui disparu, remplacée par une construction du 16^e s. agrandie au 18^e s. (respectivement EC 6 et EC 444) (fig. GM10_22). La destruction complète du corps de bâtiment est bien difficile à expliquer, alors que dans la majorité des bâtiments étudiés, le remploi des maçonneries antérieures est très fréquent. Ici, seule une partie des murs du niveau -1 fut réutilisée lors de l'aménagement (réaménagement ?) du premier niveau de cave ; mais c'est surtout le niveau inférieur qui fut intégralement conservée (niveau -2). Il s'agit d'un petit espace voûté d'à peine 20 m² qui prend appui contre le mur antique (fig. GM10_9). La construction de la cave s'est manifestement faite en creusant, plutôt qu'en remblayant : c'est-à-dire à partir d'un niveau plus haut que le sol de circulation de la cave puisque l'identification du ressaut de fondation sur le mur antique indique que la surface fonctionnant avec l'amphithéâtre (EC 1 et 2) était plus haute. Un trou fut donc creusé le long du mur antique dégageant ainsi ses fondations, tandis que les trois autres parois furent, en quelque sorte, constituées par des murs de soutènement. La mise en œuvre de ces trois murs chaînés est identique, elle est composée des pierres de taille assez allongées de moyen appareil de tuffeau disposé en appareil réglé. La contemporanéité avec la voûte en berceau plein cintre ne fait aucun doute, ni même avec la baie d'aération couverte d'un linteau, lui-même déchargé d'une plate bande clavée, qui est aménagée dans sa partie nord-est (fig. GM10_9). L'actuelle porte d'accès couverte d'un arc plein cintre est également contemporaine de la voûte (fig. GM10_10) : cet unique accès correspond à l'accès originel. Seule singularité de cette cave, la construction en glacis de la partie supérieure du mur nord-ouest dont la motivation est difficile à comprendre. Enfin, il convient de préciser que la niche précisément percée dans ce mur est un ajout postérieur (fig. GM10_11). Cet aménagement qui dispose d'un encadrement saillant et qui est couvert d'un linteau en deux morceaux est impossible à dater. On remarque toutefois que comme la niche du niveau de cave du 13, rue Manceau, celle-ci ne dispose pas de fond propre, puisqu'il est en terre (fig. GM10_1).

Au niveau supérieur, les deux murs septentrionaux sont également des vestiges de l'ancien corps de bâtiment détruit. Leur mise en œuvre n'est pas franchement visible, mais le soupirail en partie masqué par le voutement du 16^e s. (EC 6), permet de savoir que le niveau du jardin était lors de sa construction (EC 5) plus bas d'un minimum d'1,20 m : il s'agissait alors certainement d'un niveau semi-enterré. C'est d'ailleurs à cette même conclusion que conduit le relevé du positionnement des soupiraux de l'autre corps de bâtiment (bâtiment 1 du 12, rue du Général Meusnier). C'est précisément l'étude de ce volume (*cf.* GM12 : EC 5), le seul des deux corps de bâtiments encore conservé de l'EC 5, qui permet d'étayer la chronologie et de proposer une interprétation et une datation à l'ensemble.

La reconstruction de l'aile septentrionale dans sa seconde moitié du 16^e s. (EC 6)

Alors que le corps de bâtiment méridional (bâtiment 1 au GM12) ne fut que faiblement modifié, l'autre aile (bâtiment 1 au GM10), fut complètement détruite, à l'exception de ses sous-sols (*cf. supra*) (fig. GM10_22). Les motivations de cette reconstruction ne sont pas connues d'autant que le nouveau corps de bâtiment reprend quasiment la même emprise que le précédent : plus court toutefois puisqu'il ne s'étend pas jusqu'à la rue. Plus haut que le précédent, le nouveau bâtiment s'organise encore aujourd'hui sur deux niveaux de sous-sol surmontés d'un rez-de-chaussée, d'un étage et un étage de comble (fig. GM10_3 et GM10_4). Le volume du bâtiment n'est pourtant plus directement appréhendable puisqu'il fut agrandi au 18^e s. (*cf.* EC 444) : l'ancien pignon sud-ouest fut alors transformé en mur de refend.

Les niveaux de caves

Le niveau de sous-sol le plus profond (niveau -2) correspond à la cave aménagée lors de l'état précédent (*cf.* EC 5) : elle ne fut pas modifiée. Au dessus, une autre cave voutée d'un berceau plein-cintre fut aménagée en réutilisant une partie des maçonneries de l'ancien niveau semi-enterré (c'est-à-dire des murs construits aux EC 1, 5 et 7) (fig. GM10_4). La voûte masque alors une grande partie du soupirail ouvert sur le jardin ce qui permet d'envisager que l'ouverture fut bouchée à ce moment, c'est-à-dire que le niveau du jardin fut rehaussé lors de cette transformation (fig. GM10_12). La cave est toujours desservie par un palier accessible par un escalier depuis le rez-de-chaussée. Depuis ce même palier, il est possible d'accéder à l'emmarchement conduisant au niveau inférieur ; il était également possible jusqu'en 1962 (LEFEBVRE 2003 : 82) d'accéder au sous-sol du bâtiment 1, du 12, rue de Général Meusnier en franchissant l'ancienne porte du logis EC 7 (*cf. supra*).

Les niveaux d'élévation

Les conditions d'intervention n'ont permis ni le relevé, ni l'étude des deux premiers niveaux d'élévation. Le rapide examen de la façade sur cour n'a pas permis d'identifier d'ouvertures anciennes puisqu'il semble que toutes furent modifiées lors de l'agrandissement du logis (*cf.* EC 444). D'une manière similaire, il apparaît que toutes les ouvertures du pignon reconstruit sur le jardin sont des percements plus récents, y compris les baies murées des étages (fig. GM10_15). Finalement, de ce corps de bâtiment, seuls sont appréhendables la charpente du comble et l'escalier en pierre. Celui-ci, rampe sur rampe à moitié tournante, permet de distribuer uniquement le premier étage, tandis qu'un escalier en bois plus récent dessert les combles aménagés. Au rez-de-chaussée, les arcs couvrants les volées de l'escalier de pierre ou son mur de cage retombent tous sur un même culot sculpté de feuilles (fig. GM10_13 et GM10_14). La modénature des moulures des arcs ou de la sculpture semble tout à fait caractéristique de la fin du 16^e s. C'est précisément à cette même datation que conduit l'examen de la charpente du comble.

La charpente du comble

Les poutres de chêne qui couvrent un simple comble dont les versants inclinés à 56° s'organisent selon une structure tramée à chevrons formant fermes. La charpente est composée de trois travées de cinq fermes secondaires au nord-est, cinq au centre puis quatre à sud-ouest qui toutes sont séparées d'un entraxe de 60 cm (fig. GM10_3). Chaque ferme est constituée de deux chevrons simplement reliés par un entrait retroussé composé en fait de deux poutres directement assemblées à la sous-faîtière (fig. GM10_5). Les fermes principales sont construites selon un même modèle avec en plus un poinçon (fig. GM10_16). Le contreventement est assuré par une panne faîtière reliée dans chaque travée par un poteau à la sous-faîtière. La cohésion de la structure est renforcée par l'utilisation de liens obliques reliant chaque poinçon à la panne faîtière d'une part, à la sous-faîtière d'autre part. L'examen de la charpente n'a pas permis d'identifier clairement la numérotation des pièces de bois, à l'exception des marques H et HH visibles sur les deux fermes principales et les liens obliques qui leur sont assemblés. À partir de cette observation il est possible d'extrapoler une numérotation indépendante des fermes principales face aux fermes secondaires, dans le sens du nord-est vers le sud-ouest. L'ensemble des assemblages est réalisé par tenon-mortaise chevillés. On regrette l'absence d'une étude approfondie, qui en relevant précisément les très nombreuses pièces en remploi, aurait peut-être permis de restituer la charpente antérieure, notamment parce que les poutres de la faîtière et de la sous-faîtière réutilisent de toute évidence des pièces de bois ayant eu une fonction identique dans une structure antérieure.

Cette charpente a connu quelques menues transformations notamment le percement des lucarnes sur le versant occidental et celui du passage vers la charpente en croupe de l'extension du 18^e s. (*cf.* EC 444). En revanche, le fait que la dernière travée n'est composée que de quatre fermes (au lieu de cinq) et que la ferme principale ne soit pas appuyée au mur s'explique par la présence d'un conduit de cheminée précisément à cet emplacement.

Patrick Hoffsummer précise à propos de ce type de charpente que « le mode de construction est simple et a fait ses preuves, si l'on en juge par le nombre d'exemples identifiés, souvent du XVII^e siècle et concentrés entre la Loire et la Seine » (HOFFSUMMER 2002 : 210). Sans être précise, cette datation est néanmoins conforme à celle proposée à partir de l'observation de l'escalier (*cf. supra*).

L'édification du grand portail en 1673 (EC 461)

On sait précisément qu'en 1673, un portail monumental d'entrée fut construit puisque cette date figure sur le tympan en fer forgé (fig. GM10_20 et GM10_21). Ce portail tout à fait exceptionnel fut restauré dans la seconde moitié du 20^e s., mais plusieurs photographies de l'Inventaire ont été réalisées avant ces travaux ; ce portail fut également le sujet de deux dessins effectués au début du 20^e s. (GUÉRITTE et SUZANNE 1908 et CLÉRAMBEAU (DE) 1912).

Ce portail, tout à fait complexe, forme une entrée en demi-lune encadrée par des colonnes engagées qui s'appuient sur des chasse-roues. En partie haute, les colonnes qui ne disposent pas de chapiteaux portent une corniche moulurée qui relie l'un à l'autre : elle forme alors un fronton cintré qui suit la courbe concave du portail. Le fronton de pierre est décoré de sculptures en haut-relief représentant des guirlandes de fruits et de lauriers qui encadrent un médaillon nu. Au centre du portail l'entrée est soulignée par un riche chambranle rectangulaire qui en reposant en partie basse, sur des chasse-roues encadre une ouverture couverte d'un arc plein cintre. La sculpture des écoinçons est simple, elle repose sur des jeux de retraits. L'huissierie rectangulaire du portail est simple puisqu'elle n'est composée que d'un linteau de bois ; les deux vantaux rectangulaires sont donc surmontés par un tympan en fer forgé qui dans sa structure rayonnante porte la date de 1673.

La configuration de portail en pierres de taille sculptées contraste avec la mise en œuvre du mur dans lequel il s'insère puisque celui-ci est constitué d'une maçonnerie moins haute et plus modeste de moellons enduits. Cette différence de mise en œuvre n'est pas un argument suffisant pour exclure la synchronie des deux maçonneries, surtout parce qu'aucun coup de sabre n'est visible entre les deux. Au contraire il est très vraisemblable que l'ensemble du mur de clôture sur rue soit contemporain : les pierres de tailles du portail sur chaînées et harpées une sur deux dans la maçonnerie de moellons.

Les agrandissements de la seconde moitié du 18^e s. (EC 444)

C'est sans doute à la fin du 18^e s. que le bâtiment fut agrandi lors de l'adjonction d'un pavillon au nord-ouest (bâtiment 2), et du prolongement du corps de logis (bâtiment 1, du GM10) jusqu'à la rue. Ces deux changements furent accompagnés d'une totale recomposition des façades sur cour dans un souci manifeste d'homogénéité.

L'agrandissement du logis vers la rue est néanmoins discernable par le coup de sabre de la façade sur cour, mais le changement est surtout visible dans l'organisation de la charpente, puisque toute la partie sud-ouest du logis est couverte d'une structure bien différente de celle à chevrons formant fermes (*cf. supra*). Dans l'extension, la toiture est couverte d'une charpente à fermes et pannes couvrant un comble aménagé (fig. GM10_17). Seule la partie inférieure (jusqu'au sous-faîtage) est visible, si bien que la description est délicate. Malgré cette structure différente, depuis l'extérieur l'examen de la forme de la toiture, ne laisse en rien deviner cet agrandissement : en effet, la ligne de faîte et l'inclinaison des versants sont parfaitement continues. Sur la cour, le modèle identique des trois lucarnes en pierres couvertes d'un fronton triangulaire renforce l'aspect d'homogénéité du bâtiment et tend à masquer l'agrandissement. Dans l'étude des charpentes, on constate que la lucarne méridionale s'articule parfaitement à la structure à fermes et pannes : la similitude de mise en œuvre des trois lucarnes permet de les associer et de savoir que toutes sont contemporaines de l'agrandissement du bâtiment.

Si le souci d'homogénéiser l'aspect extérieur du bâtiment fut particulièrement fort dans la configuration de la toiture, de la corniche au faîte, il fut également marqué dans l'ordonnance de la façade, dans le jeu des travées, des baies et des cordons. En revanche, une singularité plus forte fut recherchée dans la construction du bâtiment 2 situé contre l'extrémité septentrionale de cette même façade sur cour. L'indépendance du volume est essentiellement marquée par le choix d'une toiture en croupe, c'est-à-dire individualisée de celle du bâtiment 1 (fig. GM10_18). En revanche, d'un point de vue architectural, l'ordonnance de la façade sur cour manifeste une volonté de continuité, puisque les niveaux, le cordon, la corniche et la forme des baies à l'étage sont identiques ; cette ordonnance commune argumente également l'hypothèse de l'appartenance des deux extensions à une unique phase architecturale. À l'inverse ce souci de continuité est bien moins présent dans l'ordonnance des façades sur jardin : ici apparaît d'ailleurs clairement que le bâtiment 2 fut un ajout postérieur à l'EC 6 (fig. GM10_19).

La cour d'entrée (EC 462)

Délimitée au nord-ouest par le logis EC 433 et l'écurie EC 436 de la propriété EF 271 (cf. GM08), fermée de la rue par la clôture et le portail EC 461 et bordée par le logis EC 444, l'entrée de la propriété est occupée par une vaste cour. Cette cour d'entrée est particulièrement mise en valeur, à la fois par l'ampleur du portail d'entrée mais aussi par la position du bâtiment 2 faisant face à l'entrée. Manifestement la construction du bâtiment 2 (cf. EC 444) fut réalisée avec la volonté de fermer l'espace de la cour en créant un écran visuel architectural (fig. GM10_18). En effet, la disposition du logis le plus vaste contre le flanc de la parcelle n'était pas en faveur de la configuration classique d'un hôtel entre cour et jardin où le corps principal fait face à l'entrée et où les ailes en retour sont plus modestes. La construction du bâtiment 2 permet de pallier cette contrainte en jouant paradoxalement le rôle du principal logis dont le positionnement marque architecturalement l'articulation cour / jardin qui est évidemment accentuée par le rez-de-chaussée ouvert. Le déséquilibre des volumes entre les bâtiments 1 et 2, s'explique par les fortes contraintes de la parcelle et du bâti antérieur. La configuration de la parcelle place l'aile couverte d'une toiture en croupe (bâtiment 2) en position centrale, tandis que l'aile la plus importante (bâtiment 1) forme l'aile en retour et devient donc secondaire. Une telle organisation de la cour est pourtant faite en nuance puisque l'entrée se fait néanmoins par le bâtiment 1 et que la forte volonté de continuité architecturale dans la façade sur cour participe à la rotation de l'axe principal.

La clôture avec la propriété 264 (EC 260)

Ce mur sépare la propriété de celle voisine à l'est (au 5, rue Manceau). Il sert dans un même temps de mur de soutènement puisque le jardin de cette dernière est situé en contrebas de trois mètres. L'ancienneté de ce mur n'est pas connue (cf. MA05 : EC 260), mais l'importante différence de niveau de sol attestée dès le 14^e s. oblige à envisager la présence d'un mur à cet emplacement (voire de ce mur) dès ce siècle.

La configuration de la parcelle 272 à la fin du 18^e s.

Comme le reste du corpus, la parcelle de la fin du 18^e s. est bien documentée par le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 24 – annexe 1.1.4.7). Beaucoup d'éléments de cette ancienne propriété (EF 272) sont encore conservés, quasi intacts. Malgré sa restauration, le grand portail (EC 461) forme toujours l'entrée principale de la propriété, il donne accès à la cour principale dont la disposition est identique à celle du 18^e s. (EC 462), on connaît parfaitement la distribution et l'aménagement intérieur du logis (EC 444) mais celui-ci est divisé en deux propriétés puisque le corps de bâtiment oriental appartient maintenant au 12, rue du Général Meusnier. Il en est de même à propos de la petite cour située derrière un mur de clôture (EC 448) et devant son pignon (EC 447) ainsi que de

l'écurie (EC 445) désormais transformée en buanderie. Au nord-est, le jardin dans sa forme du 18^e s. n'existe plus depuis 1962, date de la construction de l'actuel mur de clôture entre les propriétés du 10 et 12, rue du Général Meusnier.

La clôture avec la propriété 271 (EC 446)

En 1945, la propriété 272 qui n'a connu aucune modification depuis la fin du 18^e s. fut achetée et réunie à la propriété du 12, rue du Général Meusnier par la Mission des Lazaristes. La réunion de ces deux propriétés entraîna la destruction du mur séparant jusqu'alors les deux jardins (EC 446). Le 30 octobre 1962, la séparation en deux propriétés obligea à construire un nouveau mur afin de séparer les deux jardins.

Le jardin (EC 463)

Ainsi le jardin actuel ne correspond qu'à la moitié nord-ouest du jardin EC 463 de la propriété du 18^e s. De celui-ci on apprend par la lecture du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 24 – annexe 1.1.4.7) qu'il faisait « huit toises sur sept toises réduite », ce qui est conforme à la représentation du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2). Comme la clôture EC 446, ce jardin disparu en 1945 lorsque les deux propriétés furent réunies : il fut remplacé par un plus vaste regroupant les deux (EC 463 et 10).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Depuis la Révolution les transformations n'ont pas affectés l'architecture des bâtiments mais leur organisation au sein des parcelles.

Fusion et fission des propriétés du 10 et 12, rue du Général Meusnier

En 1945, les deux propriétés furent réunies pour appartenir à la communauté de la Mission des Lazaristes. Le mur séparant les deux jardins fut abattu pour n'en former qu'un seul, en 1962 la séparation des propriétés entraîne la construction d'un nouveau mur plus à l'ouest et la définition de deux nouveaux jardins. La fission de l'immense propriété formée en 1945 entraîna celle du logis (EC 444) dont le corps de bâtiment le plus à l'est fut séparé pour être associé à la propriété du 12, rue du Général Meusnier. C'est précisément à ce moment que la porte séparant les deux caves du niveau -1 fut murée par une maçonnerie de parpaing de béton. Dans ce même temps, la cour située devant le bâtiment et l'ancienne écurie fut elles aussi attribuées à la propriété du 12, rue du Général Meusnier.

Illustrations

Relevés :

<i>GM10_1 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du second niveau de sous-sol.</i>	643
<i>GM10_2 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du premier niveau de sous-sol.</i>	644
<i>GM10_3 : Bâtiment 1 : coupe du sud-ouest au nord-est et proposition de phasage.</i>	645
<i>GM10_4 : Bâtiment 1 : coupe du nord-ouest au sud-est et proposition de phasage.</i>	646
<i>GM10_5 : Bâtiment 1 : ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée de la seconde moitié du 16e s.</i>	647

Photos :

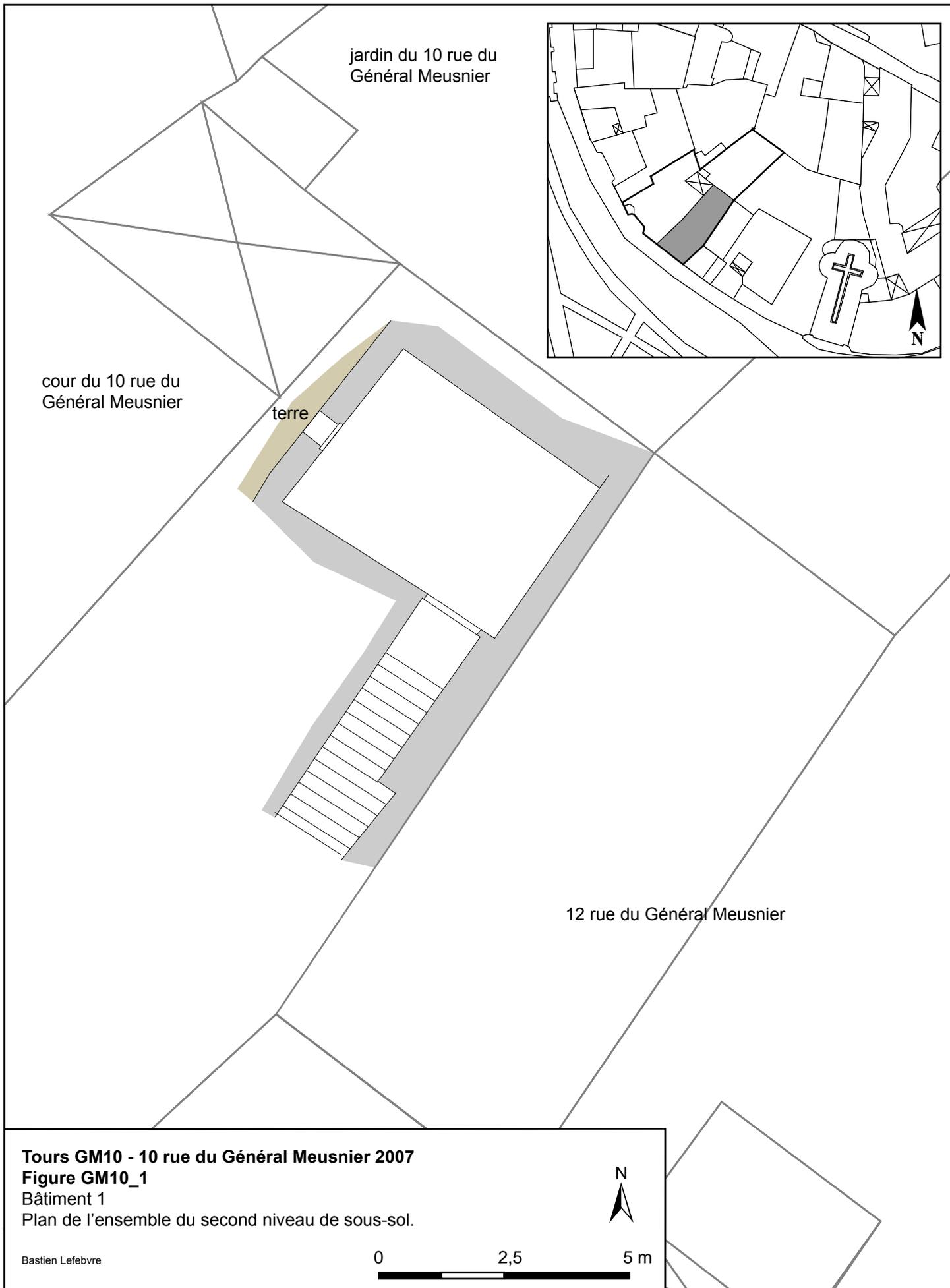
<i>GM10_6 : La fondation et l'élévation de la maçonnerie antique située dans le second niveau de cave (-2).</i>	648
<i>GM10_7 : Depuis l'ancien espace extérieur, vue de la porte d'accès au logis EC 4.</i>	648
<i>GM10_8 : Vue du coffre saillant de la cheminée du logis EC 4, à travers le voûtement plus récent du premier niveau de cave.</i>	648
<i>GM10_9 : Le voûtement et le soupirail du second niveau de cave.</i>	648
<i>GM10_10 : L'accès au second niveau de sous-sol (-2).</i>	649
<i>GM10_11 : La paroi septentrionale du second niveau de sous-sol. La niche au centre est un aménagement postérieur.</i>	649
<i>GM10_12 : Le soupirail muré du mur septentrional du premier niveau de sous-sol.</i>	649
<i>GM10_13 : L'escalier depuis le rez-de-chaussée du bâtiment 1.</i>	649
<i>GM10_14 : Détail du culot sculpté de l'escalier.</i>	649
<i>GM10_15 : La façade sur jardin du bâtiment 1.</i>	650
<i>GM10_16 : La partie septentrionale de la charpente du bâtiment 1, vue du sud.</i>	650
<i>GM10_17 : La partie méridionale de la charpente du bâtiment 1 correspond à un agrandissement de la seconde moitié du 18e s.</i>	650
<i>GM10_18 : La façade sur cour du bâtiment 2.</i>	650
<i>GM10_19 : La façade sur jardin du bâtiment 2.</i>	650

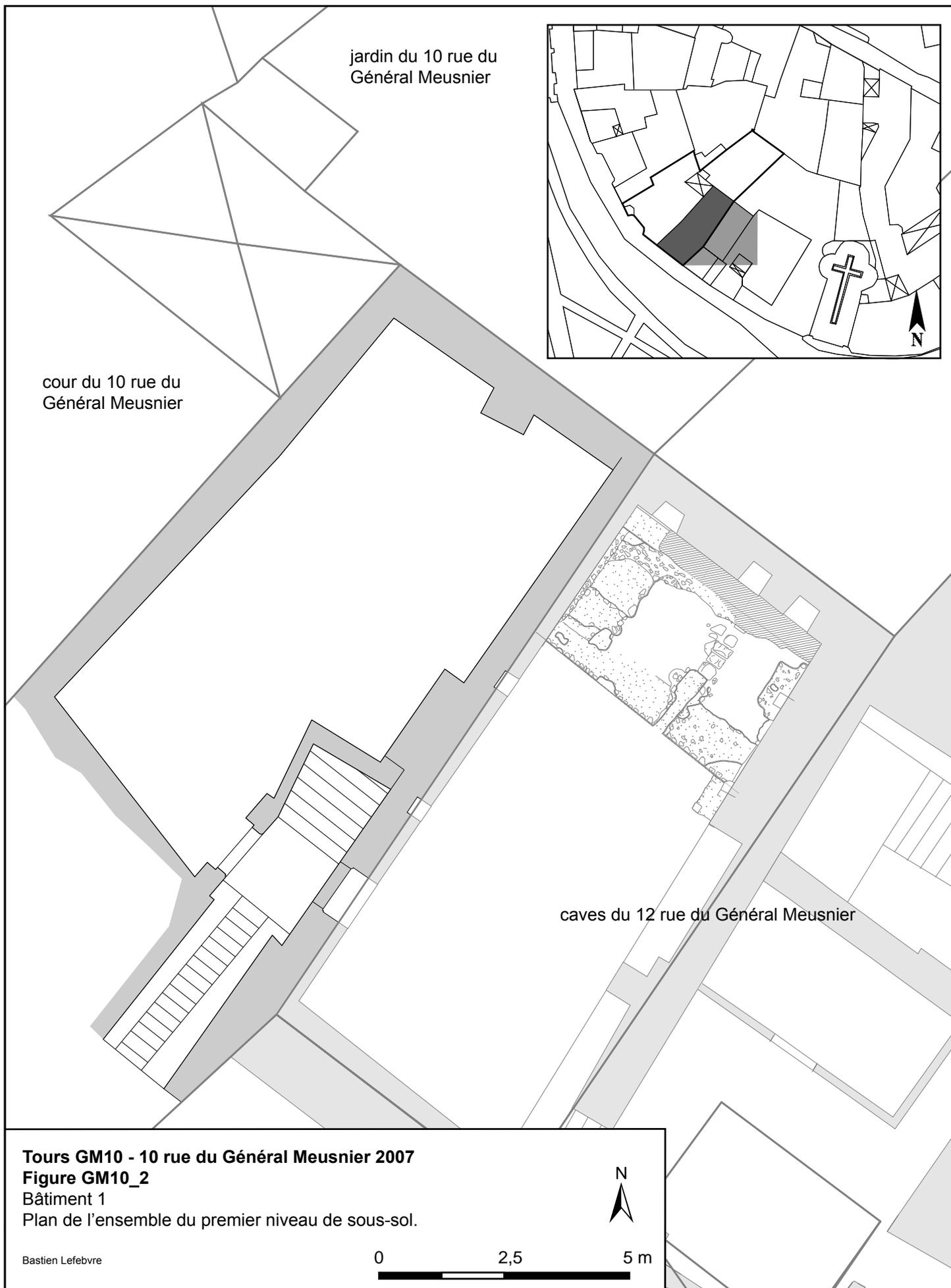
Documents :

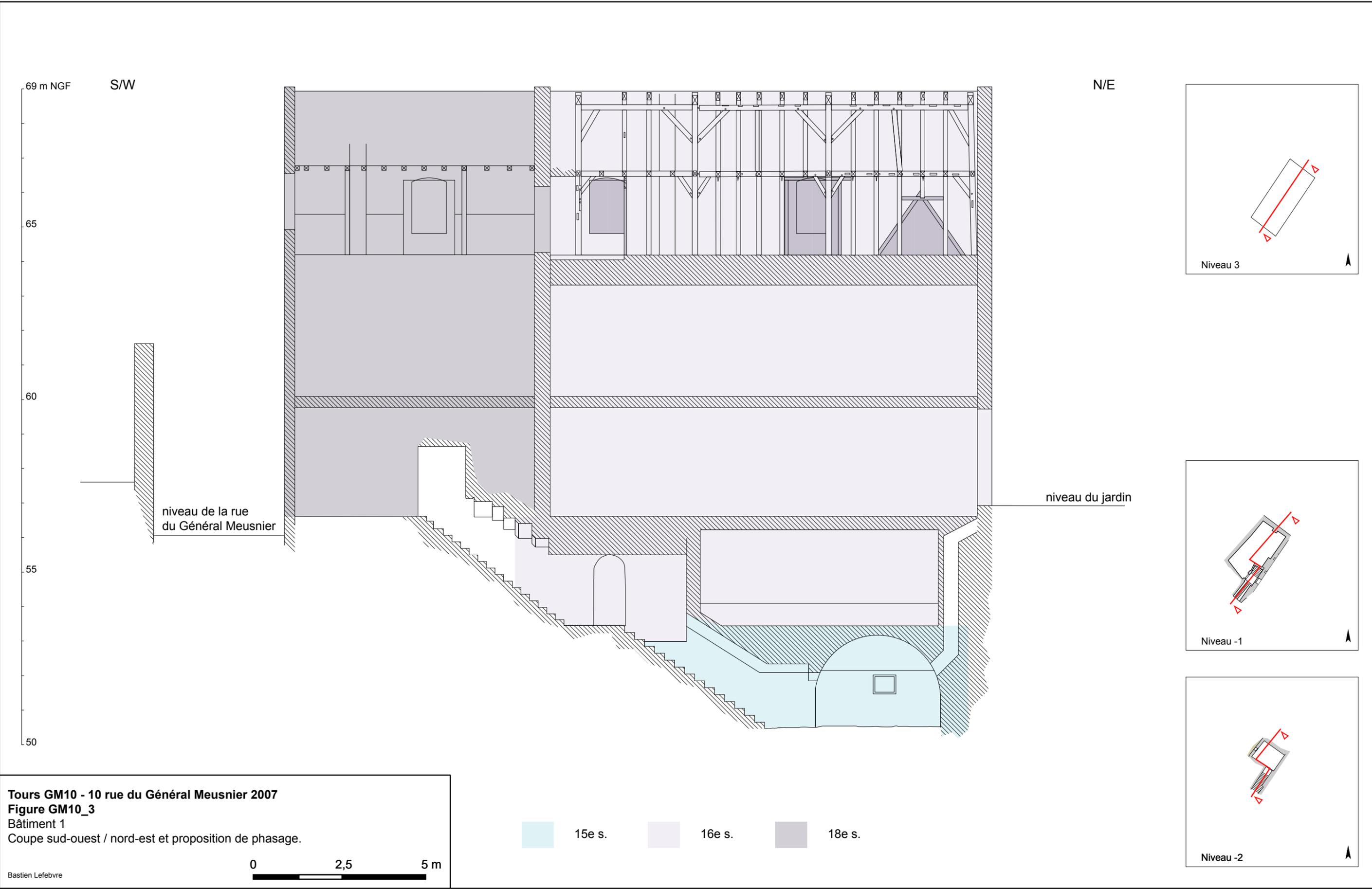
<i>GM10_20 : Porte Rue du Général Meusnier. Dessin de Guéritte, in : Guéritte A.-C. et Suzanne P. - Le Vieux Tours: architecture - archéologie, 1908 (publication).</i>	651
<i>GM10_21 : Portail de 1673. Dessin de Gatian de Clérambault, in : Tours qui disparaît, MSAT, t. 5, 1912 (publication).</i>	651

Synthèse :

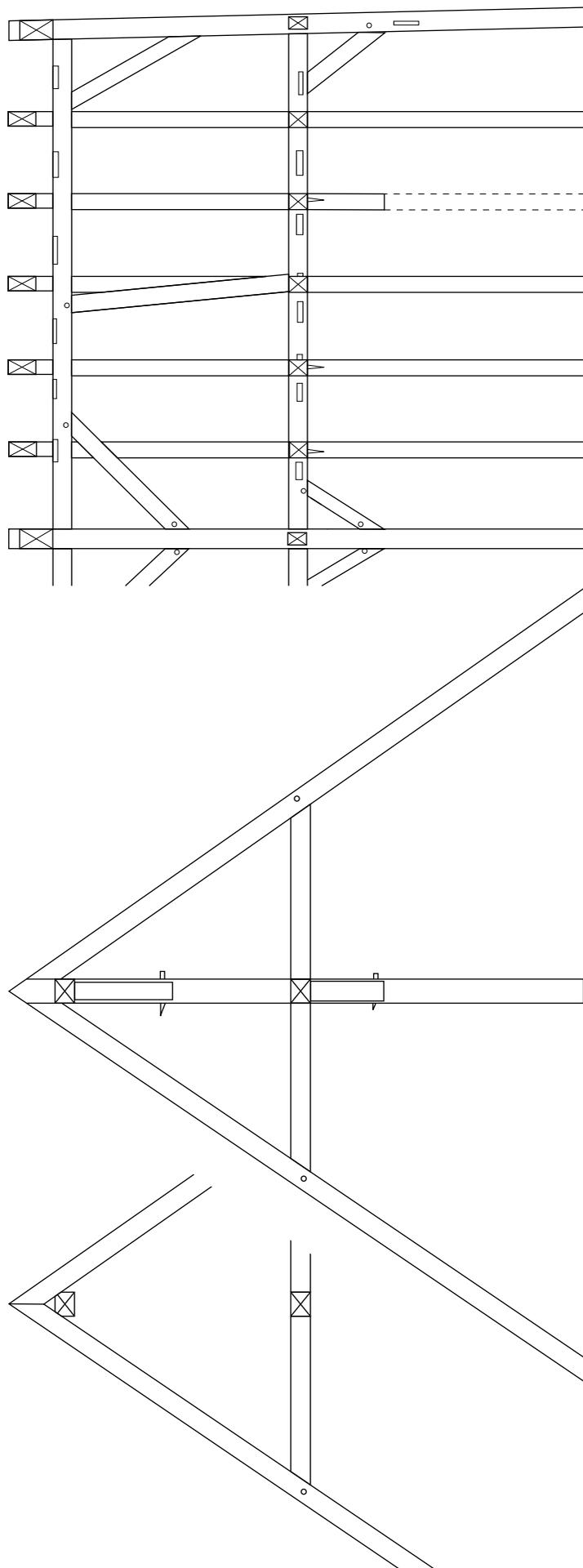
<i>GM10_22 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	652
--	-----











Tours GM10 - 10 rue du Général Mesunier 2007

Figure GM10_5

Bâtiment 1

Ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée de la seconde moitié du 16e s.

Bastien Lefebvre





Photo GM10_6
La fondation et l'élévation de la maçonnerie antique située dans le second niveau de cave (-2).



Photo GM10_7
Depuis l'ancien espace extérieur, vue de la porte d'accès au logis EC 4.



Photo GM10_8
Vue du coffre saillant de la cheminée du logis EC 4, à travers le voûtement plus récent du premier niveau de cave.



Photo GM10_9
Le voûtement et le sopirail du second niveau de cave.



Photo GM10_10
L'accès au second niveau de sous-sol (-2).



Photo GM10_11
La paroi septentrionale du second niveau de sous-sol. La niche au centre est un aménagement postérieur.



Photo MA11_13
L'escalier depuis le rez-de-chaussée du bâtiment 1.



Photo GM10_12
Le soupirail muré du mur septentrional du premier niveau de sous-sol.



Photo MA11_14
Détail du culot sculpté de l'escalier.



Photo GM10_15
La façade sur jardin du bâtiment 1.



Photo GM10_16
La partie septentrionale de la charpente du bâtiment 1, vue du sud.



Photo MA11_18
La façade sur cour du bâtiment 2.



Photo GM10_17
La partie méridionale de la charpente du bâtiment 1 correspond à un agrandissement de la seconde moitié du 18e s.



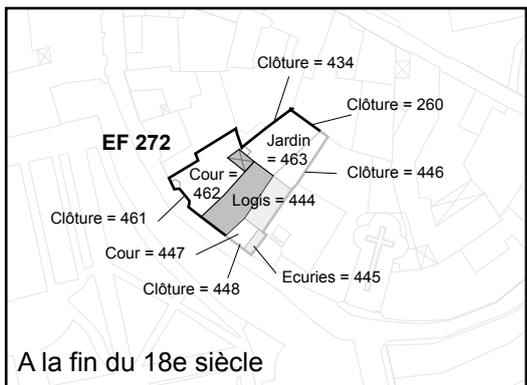
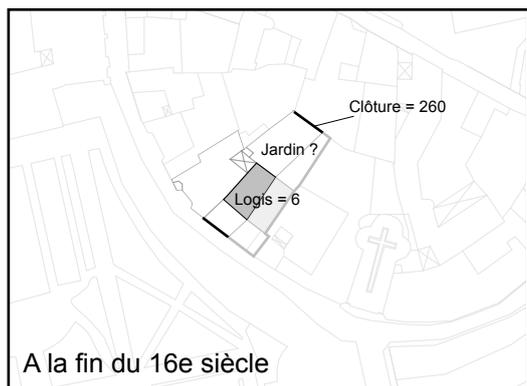
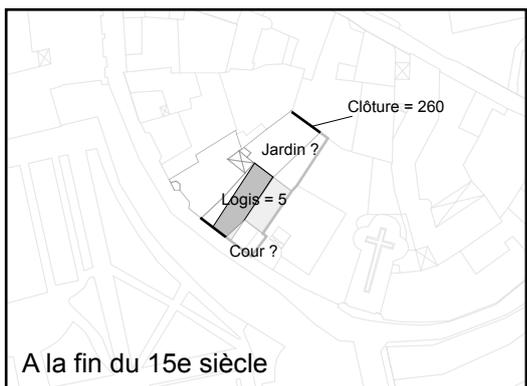
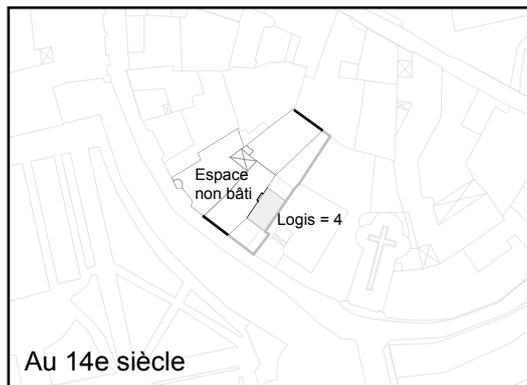
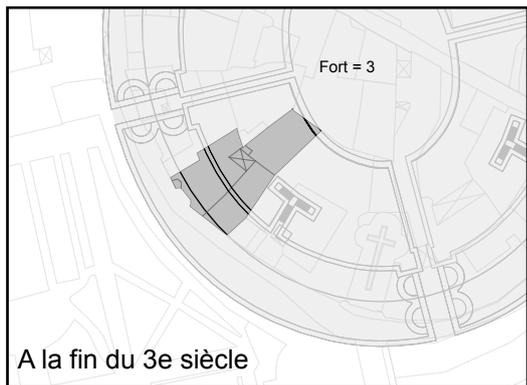
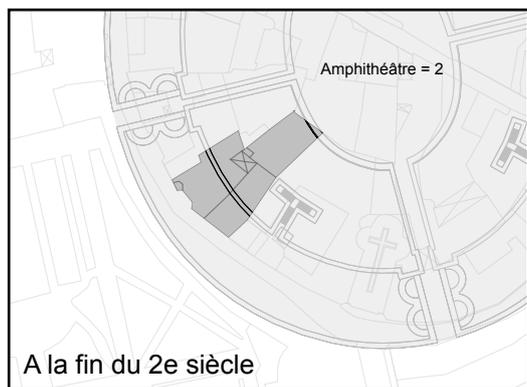
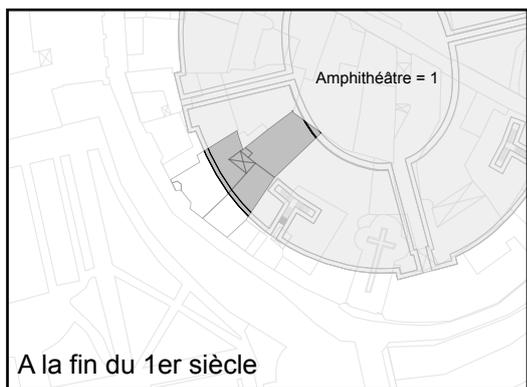
Photo MA11_19
La façade sur jardin du bâtiment 2.



Document GM10_20
Porte Rue du Général Meusnier
Dessin de Guéritte
in : Guéritte A.-C. et Suzanne P.- *Le Vieux Tours:*
architecture - archéologie, 1908 (publication)



Document GM10_21
Portail de 1673.
Dessin de Gatian de Clérambault,
in : *Tours qui disparaît*, MSAT, t. 5,
1912 (publication)



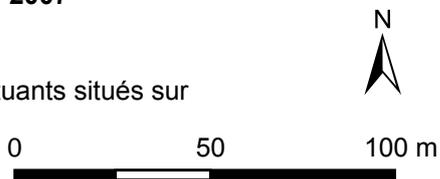
Tours GM10 - 10 rue du Général Meusnier 2007

Figure GM10_22

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



Annexe 3.8 - Étude du 12 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM12**

N° de la parcelle sur le cadastre : **262, 263**

Surface : **1429 m²**

Surface bâtie : **772 m²**

Date de l'étude : **2003-2004**

Durée de l'étude de terrain : /

Résumé :

Des fouilles anciennes avaient permis de dégager un escalier tournant à deux volées droites qui appartenaient au vomitoire secondaire sud-ouest du premier état de l'amphithéâtre construit au 1^{er} s. La reprise de l'étude du bâti a permis de reconnaître que lors de l'agrandissement de l'édifice de spectacle, ce couloir fut prolongé de deux maçonneries afin d'en conserver l'usage. Les autres murs antiques identifiés dans les caves appartiennent selon toute vraisemblance à la fortification de l'édifice à la fin du 3^e s.

Au haut Moyen Âge et jusqu'au 14^e s. certaines maçonneries antiques furent conservées en élévation à l'état de ruine : peut-être formaient-elles une limite parcellaire comme ce fut le cas jusqu'au 20^e s. ? C'est dans ce contexte que l'une des parcelles fut bâtie d'un premier logis résidentiel semi-enterré au 14^e s., qui moins d'un siècle plus tard fut substitué par un logis plus vaste à deux corps de bâtiment. Dans l'autre parcelle, les premières constructions du bas Moyen Âge furent remplacées à la fin du 15^e s. ou au début du 16^e s. par un hôtel à deux corps de bâtiment articulé par une tourelle d'escalier.

Sans changer radicalement, ces bâtiments furent modifiés à plusieurs reprises durant l'Époque moderne. La dernière grande transformation date de 1858 : elle correspond à la construction de la chapelle des lazaristes au sud-est de la parcelle.

L'étude du bâtiment nord-ouest de cette propriété a été publiée dans un article du 43^e tome de la *RACF* (LEFEBVRE 2004b).

Étude du bâti

La propriété du 12, rue du Général Meusnier est composée d'une cour d'entrée, d'un vaste logis dont les façades sont inscrites depuis 8 juillet 1946 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, et d'un jardin situé en arrière et, depuis 1858 l'église dite « des Lazaristes » se dresse dans l'extrémité sud-est de la parcelle (fig. GM12_31). Cette configuration résulte de la mobilité parcellaire du 20^e s. puisqu'originellement la propriété était moins vaste, au profit de celle située au 10, rue du Général Meusnier. Malgré l'absence de travaux, l'analyse des maçonneries des quatre corps de bâtiments composant le logis, a pu être réalisée dans des conditions particulièrement favorables¹⁶. L'étude correspond à la synthèse de deux mémoires de maîtrise réalisés en 2003 et 2004 (respectivement LEFEBVRE 2003 et SUBLET 2004) dont le premier concerne le corps de bâtiment situé au nord-ouest (bâtiment 1) ; l'autre, s'est penché sur la seule étude des caves des autres corps de bâtiment (2, 3 et 5). L'étude du bâti réalisée par ces deux travaux universitaires est complétée par les notes de quatre carnets de fouilles réalisées entre 1980 et 1983 par le *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier*. L'inaccessibilité du mobilier et l'absence d'un enregistrement systématique ne permettent pas d'exploiter véritablement ces fouilles dont l'objet principal fut la recherche des maçonneries antiques. Aujourd'hui, même si beaucoup de sondages ont été rebouchés, les volées de l'escalier du vomitoire de l'amphithéâtre sont encore visibles.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Dans l'actuelle propriété du 12, rue du Général Meusnier, le détail des vestiges appartenant au premier état de l'amphithéâtre antique a été étudié à l'occasion de deux maîtrises (LEFEBVRE 2003 et SUBLET 2004). Ces vestiges s'interprètent comme l'un des vomitoires secondaires de l'édifice qui permettait d'accéder à la partie haute de la *cavea*. De l'extérieur en direction de l'arène, le couloir se compose d'une partie voûtée en berceau plein cintre qui s'interrompait sur un arc de grand appareil de tuffeau dont seul un des piédroits subsiste ; puis d'un escalier tournant à deux volées droites qui semble n'avoir été protégé par aucun voûtement (fig. GM12_2, GM12_8, GM12_4 et GM12_5). Cet escalier fut sans doute abandonné au à la fin du 15^e s. à en juger par le mobilier¹⁷ découvert lorsque la structure fut dégagée lors des fouilles des années 1980 (fig. GM12_28). Jusqu'alors ignoré, il n'est logiquement pas mentionné dans les deux articles concernant l'étude de l'amphithéâtre (DUBOIS, SAZERAT 1974 et DUBOIS, SAZERAT 1977) puisque sa découverte est postérieure ; en revanche il est longuement fait mention dans les carnets de fouilles n° 4, 5, 6 et 7.

Plusieurs sondages réalisés dans le sol des caves ont permis de mettre au jour le mur de façade du premier état de l'amphithéâtre (fig. GM12_27). On constate que ce mur ne fut pas réutilisé dans les nombreux états de constructions médiévales et modernes : il fut au contraire arasé, sans doute lors de l'aménagement des premiers bâtiments médiévaux, à moins qu'il ne le fût antérieurement. Plus au sud-est, le prolongement de ce mur fut découvert à l'occasion de la construction de l'église des Lazaristes en 1858 : c'est ce que permet d'envisager le plan des vestiges levé par l'architecte Gustave Guérin (fig. GM12_29 et GM12_30).

¹⁶ Je remercie pour leur accueil chaleureux l'ensemble des frères du couvent dominicain qui habitaient jusqu'à récemment cette propriété. Je tiens à remercier tout particulièrement le père Bernard Pineau et à lui témoigner mon amitié.

¹⁷ Je remercie Philippe Husi (CNRS, UMR 6173 CITERES-LAT) pour cette amicale expertise.

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

Le prolongement de ce vomitoire secondaire (*cf.* EC 1) en direction de l'ouest correspond selon toute vraisemblance à l'agrandissement de l'amphithéâtre. Les maçonneries associées à cet état se localisent essentiellement dans le mur séparant les actuels bâtiments 1 et 2, au premier et second niveau de sous-sol.

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Les études du bâti permettent d'interpréter plusieurs maçonneries comme appartenant à la fortification de l'édifice de spectacle. Celles-ci se localisent d'une part dans le mur sud-ouest du sous-sol du bâtiment 1 (LEFEBVRE 2004b : 225) (fig. GM12_2 et GM12_6) et d'autre part dans le mur sud-ouest de la petite cave servant de chaufferie, sous le bâtiment 2 (fig. GM12_2). Cette dernière présente en partie basse une maçonnerie sans mise en œuvre, visiblement une fondation mise à nu, tandis qu'au-delà de 54,20 m NGF se dresse un parement qui fut destiné à être en élévation (fig. GM12_11) (ce qui coïncide parfaitement avec la limite observée au 13, rue Manceau, *cf.* MA13 : EC 3). Cette limite entre fondation et élévation n'existe pas sur le mur de l'espace 1, qui d'ailleurs n'est pas situé au même nu. Ces dissemblances obligent à envisager soit que les deux maçonneries ne sont pas contemporaines, soit que la fortification de l'amphithéâtre ne se résume pas à un simple mur construit entre la façade du premier et celle du second état de l'amphithéâtre...

Les travaux de construction de l'église des Lazaristes en 1858 ont mis au jour un épais mur concentrique à l'arène de l'amphithéâtre mais qui ne correspond ni à la façade du premier amphithéâtre, ni bien sûr à celle du second état, puisqu'il est construit entre les deux : il est tout à fait possible qu'il s'agisse du mur lié à la fortification de l'édifice à la fin du 3^e s. (fig. GM12_29 et GM12_30).

Une limite parcellaire durant le Moyen Âge ? (EC 544)

L'étude du bâti a permis de constater que peu avant la construction du premier édifice médiéval (*cf.* EC 4), le mur antique séparant les bâtiments 1 et 2 se dressait au dessus du niveau de sol, sous un aspect ruiné. À ce moment ce mur qui était visible en élévation était vraisemblablement libre de constructions attenantes. Puis à partir de la construction de l'EC 7 qui s'appuie contre son parement occidental, il est certain que ce mur marquait (jusqu'en 1962) une limite parcellaire (fig. GM12_31). Il est d'ailleurs probable que cette fonction soit antérieure, puisque son existence hors du sol sous l'aspect de ruine formait incontestablement une limite physique qui matérialisait peut-être celle d'une propriété.

Un logis du 14^e s. sous le bâtiment 1 (EC 4)

Ce bâtiment correspond à celui décrit sous la phase 3 dans l'article de la *RACF* (LEFEBVRE 2004b : 225-226). D'après les vestiges conservés de cette construction, il devait s'agir d'un espace grossièrement parallélépipédique de 5,30 m dans le sens nord-sud par 8,40 m est-ouest. Le mur septentrional (fig. GM12_6) est composé d'une porte qui donnait vers l'extérieur du bâtiment (*cf.* GM10 : § 2) ; elle s'accompagne au nord d'une ancienne cheminée, désormais bouchée, encadrée de deux niches de dimensions sensiblement identiques, couvertes d'un petit linteau de tuffeau jaune, lui-même déchargé par une plate-bande clavée (fig. GM12_12).

Le niveau de sol intérieur était sensiblement identique à l'actuel : d'anciennes fouilles permettent de voir la limite entre la partie en élévation et les fondations de ce mur nord. En revanche, aucun témoignage d'un second niveau n'a pu être identifié ; en particulier aucun escalier n'a été remarqué, mais il ne faut toutefois pas exclure que cette pièce ait été surmontée d'un niveau supérieur.

Il faut signaler qu'aucune ouverture, autre que la porte précédemment décrite n'a pu être reconnue comme baie ayant servi à l'éclairage et à l'aération. Peut-être cette pièce était-elle aveugle, à moins qu'elle ait été éclairée uniquement par des baies hautes, des soupiraux, qui seraient désormais détruits. Cet état de fait conduit à former l'hypothèse d'une salle enterrée ou semi-enterrée. En l'absence de mobilier associé, et parce que les indices habituels propres à la datation sont ici inexistantes, c'est le recours à une étude statistique des modules de pierre de taille mis en œuvre dans la maçonnerie du mur nord qui permet de proposer une datation à cette construction (étude D. Prigent). Celui-ci conclut avec prudence à une datation du bas Moyen Âge (LEFEBVRE 2004b : 225-226).

Des vestiges médiévaux dans les caves des bâtiments 2-3 (EC 457)

L'étude des caves réalisée par Matthieu Sublet a permis de discerner deux états architecturaux antérieurs à la construction de la vaste maison canoniale qui existe toujours en élévation (bâtiment 2 et 3) (EC 458). En revanche l'étude n'a ni permis de restituer, ni d'interpréter, ni surtout de dater les maçonneries identifiées. Le premier correspond au regroupement de quelques maçonneries dans la partie septentrionale du premier sous-sol du bâtiment 2. Ce premier bâtiment qui réutilisait pour beaucoup des maçonneries de l'amphithéâtre gallo-romain fut vraisemblablement construit après le premier état du bâtiment 1 (c'est-à-dire le 14^e s. : cf. EC 4) ; actuellement situé en sous-sol les maçonneries appartenaient originellement à un rez-de-chaussée (SUBLET 2004 : 117).

Dans un second temps, l'ensemble du bâtiment fut reconstruit et agrandi vers la rue (vers le sud-ouest), alors que l'exhaussement du sol extérieur avait entraîné la transformation de l'ancien rez-de-chaussée en sous-sol. Cette cave plafonnée était alors accessible depuis la rue par un escalier droit, mais on ignore tout de l'élévation qui la surmontait (SUBLET 2004 : 116).

Un logis de la fin du 15^e s., sous le bâtiment 1 (EC 5)

L'étude du bâtiment 1, mais aussi celle de la cave située sous la propriété voisine du 10, rue du Général Meusnier permet de restituer, vers la fin du 15^e s., la construction d'un logis qui s'articulait initialement en deux corps de bâtiment jointif par un escalier en bois (fig. GM12_31). Actuellement seul le corps situé au sud-est subsiste (bâtiment 1 du 12, rue du Général Meusnier) : ce bâtiment est l'objet principal de l'article publié dans la *RACF*. Je renvoie sa lecture au lecteur curieux de l'habituelle description architecturale, de celle de la charpente ainsi que de celle du décor extérieur sculpté et peint (fig. GM12_15, GM12_16 et GM12_17). C'est dans ce même article que se trouve la démonstration de la datation ainsi que le long paragraphe concernant l'analyse des techniques de construction pour cette demeure construite à la fin du 15^e s., et notamment l'étude de la charpente (LEFEBVRE 2004b) (fig. GM12_7 et GM12_18).

Le grand logis à la charnière des 15^e - 16^e s., sous les bâtiments 2-3 (EC 458)

C'est sans doute peu après la construction du logis EC 5 que, dans la propriété voisine au sud-est, l'ancien logis médiéval inscrit uniquement sous le bâtiment 2 fut détruit (EC 457) et remplacé par une vaste demeure à deux corps de bâtiment. Au sous-sol, les maçonneries de l'ancienne cave médiévale furent réutilisées pour supporter la mise en place du voûtement. À l'est, la construction d'un second corps de bâtiment (bâtiment 3), s'accompagna de celle d'une cave voûtée d'une manière identique (fig. GM12_4 et GM12_19). En revanche on ignore si l'aménagement du second niveau de sous-sol (sous le bâtiment 2) et son utilisation en tant que fosse de latrine furent contemporains de ces travaux ou s'ils furent postérieurs.

L'organisation de cette vaste demeure articulée sur trois niveaux d'élévation n'a pas fait l'objet d'une étude du bâti. Un rapide examen des façades et de l'aménagement intérieur permet de remarquer que le bâtiment n'a pas connu de transformations majeures depuis son édification, si ce

n'est la réfection des planchers et la construction d'un vaste escalier au 18^e s. Les deux corps de bâtiment n'étaient pas strictement identiques : s'ils présentent une façade commune à deux pignons sur le jardin (fig. GM12_20), au sud-ouest les deux pignons n'étaient pas strictement au même nu et le corps de bâtiment le plus au nord était prolongé jusqu'à la rue par un autre bâtiment plus modeste (EC 459). La disposition de l'ensemble s'organisait alors selon un plan en « L », commun aux hôtels de la fin du Moyen Âge. Comme dans la majorité des cas, la tourelle d'escalier qui distribuait le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'étage se dresse à la jonction des deux ailes (fig. GM12_31). À l'intérieur de la tourelle, dans les angles, les sculptures plaident pour une datation tardive l'extrême fin du 15^e s., voire du début du 16^e s. Cette datation stylistique est renforcée par l'usage des baquettes prismatiques sur les chambranles des ouvertures originelles visibles sur la travée septentrionale de la façade sur jardin. Ces deux baies du rez-de-chaussée et de l'étage sont chacune couverte par un immense linteau monolithe de tuffeau (plus de 2 mètres de long) qui portait initialement un larmier retombant sur des culots sculptés.

Si l'étude fine de la charpente n'a pas pu être réalisée, la visite des combles des deux bâtiments a néanmoins permis de constater que les structures n'ont pas connu de modifications notables depuis leur mise en place, à l'exception de l'extrémité méridionale du bâtiment 2 (cf. EC 456). Chaque corps de bâtiment est couvert d'une structure identique à chevrons formant fermes (fig. GM12_22) qui n'a pas été étudiée dans le détail. De part en part, les fermes reposent en partie sur une sablière posée sur le faite du mur gouttereau, tandis qu'à la jonction des deux corps de bâtiment la sablière commune aux deux charpentes repose sur une rangée de poteaux (fig. GM12_21), elle-même portée par le mur de refend du niveau inférieur.

Le bâtiment sur la rue (bâtiment 5) (EC 459)

Une autre construction, très semblable à l'actuel bâtiment 5, se situait dans le prolongement du corps de logis occidental (bâtiment 2). On apprend à la lecture d'un devis de réparation daté du 11 septembre 1778 que ce bâtiment de taille modeste présentait un pignon saillant sur la rue, et que celui-ci fut abattu au profit d'un nouveau situé plus en retrait (*devis de réparation de la maison de l'abbé Ferrand...* ADIL G158- annexe 1.1.3.1). Surtout le devis permet de savoir que le rez-de-chaussée servait alors de cuisine, tandis que l'étage était surmonté d'une chambre. Il est très possible que ces fonctions mentionnées tardivement fussent celles auxquelles les niveaux du bâtiment furent destinés dès l'origine. L'interprétation de cuisine semble particulièrement adaptée pour ce bâtiment situé à proximité du puits distribuant directement la cave.

Les transformations modernes du logis sous le bâtiment 1 (EC 6 et 444)

C'est certainement au 16^e s. que le logis EC 5, fut amputé de son corps du bâtiment occidental au profit d'un autre moins long (cf. GM10 : EC 6). Cette transformation architecturale n'a pas engendré de modification importante dans l'autre corps de bâtiment aujourd'hui associé à la propriété du 12, rue du Général Meusnier, même si les communications entre les deux bâtiments ont dû être redéfinies.

Dans la seconde moitié du 18^e s., l'agrandissement du logis vers la rue et la construction de l'aile en retour sur la cour de l'actuelle propriété du 10, rue du Général Meusnier (cf. GM10 : EC 444) n'ont rien changé dans l'organisation du corps de bâtiment oriental qui conserve encore son organisation originelle depuis la fin du 15^e s. (cf. EC 5).

La chapelle (EC 460)

On apprend à la lecture du devis d'estimation des biens nationaux que le grand corps de logis (EC 456) donnait accès à une chapelle voûtée (ADIL 1Q282, art. 23 – annexe 1.1.4.6) dont l'existence

et la fonction sont confirmées par la lecture du plan sans nom daté de la fin du 18^e s. qui représente la partie orientale de la ville de Tours (ADIL V/1.1.5 – annexe 1.2.3). Aujourd'hui ce bâtiment est détruit mais plusieurs traces en sont visibles (fig. GM12_24). C'est notamment le cas de la porte (aujourd'hui bouchée) qui permettait de communiquer avec le logis. D'autre part, l'examen des vestiges visibles sur le pignon sur jardin du bâtiment 2 permet de savoir que la chapelle était effectivement couverte d'une voûte en berceau surbaissé sur laquelle reposait le plancher d'un étage dont l'accès était possible depuis le logis en franchissant la porte désormais bouchée. Au dessus, les traces d'un solin de mortier permettent de restituer l'inclinaison de la toiture qui couvrait l'ensemble (fig. GM12_24).

Les ruptures de hauteurs d'appareil, les changements de faciès de tuffeau, l'usage de pierres de calage sont autant d'indices architecturaux qui permettent de savoir que l'aménagement de cette chapelle fut postérieur à la construction du mur septentrional du logis (EC 458). D'ailleurs le positionnement restitué du mur nord-est de la chapelle devait masquer (et protéger) le culot sculpté de la grande baie de l'étage, ce qui explique sans doute pourquoi c'est le seul conservé. Peu d'indices permettent de dater cette chapelle construite à l'Époque moderne, peut-être dans le courant du 17^e s. ? Aucun document ne permet de connaître quelle fut la destination initiale de cette construction adventice, et finalement rien n'exclu qu'il s'agissait déjà d'une chapelle.

Sur la rue, le mur de clôture fermant la petite cour située devant le bâtiment 1 (EC 448)

L'enduit qui recouvre l'intégralité de ce mur ne permet pas de connaître sa mise en œuvre et de statuer sur son ancienneté, même si en 1778, le *devis de réparation de la maison de l'abbé Ferrand...* mentionne le « nouveau mur de clôture de l'écurie de la maison de Monsieur l'abbé Sorbière » (ADIL G158 – annexe 1.1.3.1). En effet, la porte actuelle qui perce ce mur est trop étroite pour avoir permis le passage d'un cheval et est donc incompatible avec l'accès à une écurie. Ainsi, soit la porte fut réduite, soit l'ensemble du mur fut reconstruit dans le courant du 19^e ou du 20^e s.

La nouvelle façade de la cuisine en 1778 (EC 449)

En 1778, le pignon sur rue du bâtiment situé au sud du logis était en si mauvais état qu'il fallu l'abattre et en reconstruire un nouveau. Le *devis de réparation de la maison de l'abbé Ferrand...* daté du 11 septembre 1778 qui est conservé sous la cote G158 des Archives Départementales d'Indre-et-Loire mentionne précisément ces travaux. Sa lecture permet de reconnaître la mise en œuvre exacte de la maçonnerie qui forme l'actuel pignon sur rue. On apprend par sa lecture que le pignon antérieur était saillant de trois pieds sur la rue et qu'il fut construit en retrait dans l'alignement du mur de « l'écurie de la maison de Monsieur l'abbé Sorbière », afin d'élargir la rue.

Le réaménagement du pignon méridional du bâtiment 2 à la fin du 18^e s. (EC 456)

Le *devis de réparation de la maison de l'abbé Ferrand...* ne mentionne pas les importants travaux réalisés sur le logis (EC 458), c'est-à-dire la démolition de la partie haute du pignon méridional du corps de bâtiment occidental au profit de l'aménagement d'une petite cour intérieure (fig. GM12_3, GM12_5 et GM12_25). On ne connaît pas précisément la date de la réduction de la longueur de la couverture et la fermeture de la charpente par un pan de bois recouvert d'ardoises, mais son aspect récent ne fait pas de doute. Pourtant, il est certain que ces travaux eurent lieu avant 1790, puisque le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* mentionne déjà la « petite cour autour de laquelle est une petite galerie » (ADIL 1Q282, art. 23 – annexe 1.1.4.6). Mais ces travaux ont-ils eu lieu avant ou après 1778 ?

La configuration de la parcelle 272 à la fin du 18^e s.

La parcelle a déjà été décrite lors de l'étude du 10, rue du Général Meusnier (*cf.* GM10). On rappelle qu'elle se compose derrière un grand portail d'entrée (EC 461) d'une cour principale (EC 462) qui permettait d'accéder au vaste logis (EC 444), qui fut séparé en deux propriétés distinctes en 1962. Les documents de la fin du 18^e s. permettent de savoir qu'une fois franchie la clôture (EC 448) de la petite cour située au sud-est de la parcelle (EC 447), il était possible d'accéder à l'écurie (EC 445) aujourd'hui transformée en buanderie. Au nord-est, il est possible de restituer l'emprise du jardin (EC 463) et la position du mur de clôture (EC 446) qui fut abattu lors de la fusion des propriétés des 10 et 12, rue du Général Meusnier.

La configuration de la parcelle 273 à la fin du 18^e s.

L'examen du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et la lecture de l'article 23 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.6) permettent de connaître le détail de l'organisation de la parcelle à la fin du 18^e s., avant les transformations liées à la construction de l'église des Lazaristes peu après 1857. On apprend alors que le logis principal (EC 456), le bâtiment contenant la cuisine (EC 449) et la chapelle (EC 460) étaient accompagnés d'autres aménagements qui ont depuis disparus ou ont été modifiés (*fig.* GM12_31). Ce fut par exemple le cas du mur de clôture déjà évoqué qui fut détruit lors de la fusion de la propriété avec celle du 10, rue du Général Meusnier. (*cf.* GM10 : EC 446).

Le jardin septentrional (EC 451)

La forme du jardin qui occupe actuellement la partie septentrionale de la parcelle résulte de la fusion puis de la fission des propriétés sises au 10 et 12, rue du Général Meusnier. À la fin du 18^e s., le jardin de la propriété 273 avait une forme différente puisqu'il était limité au nord-ouest par le mur EC 446 si bien qu'il ne s'étendait pas comme l'actuel jusqu'à l'arrière du bâtiment 1, ce dernier étant associé à la propriété EF 272 (*cf.* GM10). En revanche, comme aujourd'hui c'est le mur EC 260 qui délimitait son emprise en direction du nord, en limite avec le jardin en contrebas de la propriété 264 (*cf.* MA05 : EC 260).

La clôture sur rue (EC 450)

À l'opposé, au sud, le mur de clôture qui sépare actuellement la propriété de la rue du Général Meusnier est récent (documentation du service comptabilité de la Maison diocésaine de Tours), même s'il reprend le tracé d'un mur plus ancien dont on sait qu'il était percé à la fin du 18^e s. par une porte cochère (ADIL 1Q282, art. 23 – annexe 1.1.4.6), dont l'emplacement était identique à l'actuel (ADIL G197 – annexe 1.2.2).

La cour (EC 453), le jardin (EC 454) et l'écurie (EC 451) de la partie orientale de la parcelle.

L'ensemble des aménagements attestés à la fin du 18^e s. dans l'extrémité orientale de la parcelle fut modifié lors de la construction de l'église des Lazaristes peu après 1857 (*cf. infra*). L'emprise de la cour (EC 453) et du jardin (EC 454) est bien connue grâce au *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) ; la fonction d'écurie (EC 451) qui est associée au bâtiment rectangulaire représenté dans l'angle de la parcelle, immédiatement en face de la porte Rouline est précisée par l'article 23 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.6). À en croire la description, l'écurie était surmontée d'« un grand grenier en mansarde à deux égouts deux croupes couvert d'ardoise », ce qui est suffisant pour

indiquer que la construction de la charpente fut postérieure à la fin du 17^e s. Ceci ne permet évidemment pas de statuer sur l'ancienneté des maçonneries, mais l'absence de pignon déduit de la mention de « *deux crouppes* » plaide là encore pour une datation moderne du bâtiment, à moins d'envisager que des pignons plus anciens aient été arasés...

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

La construction de l'église des Lazaristes en 1858

La construction de cet édifice fait suite à l'achat de la propriété par « Prêtres et Frères de la Mission » aussi dit communauté des Lazaristes. En 1857, l'architecte Gustave Guérin¹⁸ dessina le projet de construction d'une l'église (fig. GM12_26) qui devait s'implanter en face de la rue de la porte Rouline sur l'emprise du bâtiment de l'écurie (EC 451), d'une partie de la cour (EC 453) et du jardin (EC 454). Les travaux commencèrent rapidement puisqu'en février 1858 les fondations étaient déjà posées. C'est à cette occasion que des « murs romains » furent découverts et relevés. Leur position permet d'interpréter l'un d'eux comme le mur de la façade du premier état de l'amphithéâtre (au nord) (cf. EC 1) ; l'autre comme le mur de fortification de l'édifice (au sud) (cf. EC 3) (fig. GM12_29et GM12_30).

Après le départ de la communauté, il fut projeté de transformer la chapelle dédiée à Saint Vincent de Paul en bibliothèque (documentation du service comptabilité de la Maison diocésaine de Tours). Le projet ne fut pas réalisé et le bâtiment acquis par la municipalité servit un temps de lieu d'exposition. L'édifice en très mauvais état est aujourd'hui fermé.

Fusion et fission des propriétés du 10 et 12, rue du Général Meusnier

En 1945, la propriété de la communauté de la Mission fut agrandie par l'acquisition de la parcelle sise au 10, rue du Général Meusnier. Le mur séparant les deux jardins (EC 463 et 10) fut abattu pour n'en former qu'un seul, avant qu'en 1962 la séparation des propriétés entraîne la construction d'un nouveau plus à l'ouest et la définition de deux nouveaux jardins. La fission de l'immense propriété formée en 1945 entraîna celle du logis (EC 444) dont le corps de bâtiment le plus à l'est (bâtiment 1) fut séparé pour être associé à l'actuelle propriété du 12, rue du Général Meusnier. Dans ce même temps, la cour située devant le bâtiment et l'ancienne écurie furent elles aussi attribuées à la propriété du 12, rue du Général Meusnier. C'est ainsi que s'explique la différence entre configuration ancienne et actuelle des propriétés du 10 et 12, rue du Général Meusnier.

¹⁸ Il est également l'architecte de l'église Notre-Dame-de-la-Salette construite vers 1858 (cf. MA06).

Illustrations

Relevés :

<i>GM12_1 : Bâtiment 2 : plan du second niveau de sous-sol (niveau -2).....</i>	663
<i>GM12_2 : Bâtiments 1, 2, 3 et 5 : plan du premier niveau de sous-sol (niveau -1).....</i>	664
<i>GM12_3 : Bâtiments 1, 2, 3 et 5 : plan du rez-de-chaussée (niveau 1).</i>	665
<i>GM12_4 : Bâtiments 1, 2 et 3 : coupe du nord-ouest au sud-est et proposition de phasage.</i>	666
<i>GM12_5 : Bâtiments 2 et 5 : coupe du sud-ouest au nord-est et proposition de phasage.</i>	667
<i>GM12_6 : Bâtiment 1 : coupe du sud-ouest au nord-est et proposition de phasage.</i>	668
<i>GM12_7 : Bâtiment 1: ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée de la fin du 15e s.</i>	669

Photos :

<i>GM12_8 : Au premier sous-sol du bâtiment 2, la partie droite de la seconde volée droite du vomitoire secondaire fut dégagée lors des fouilles réalisées entre 1980 et 1983.....</i>	670
<i>GM12_9 : La partie gauche de la seconde volée droite du vomitoire secondaire est conservée au sous-sol du bâtiment 1.....</i>	670
<i>GM12_10 : La partie voûtée du vomitoire secondaire en direction de l'extérieur de l'amphithéâtre.....</i>	670
<i>GM12_11 : Dans le premier niveau de sous-sol du bâtiment 4, le mur méridional correspond à la fortification de l'amphithéâtre.</i>	670
<i>GM12_12 : L'ancienne cheminée encadrée des deux niches sur le mur nord-ouest du sous-sol du bâtiment 1.</i>	671
<i>GM12_13 : Dans le premier niveau de sous-sol du bâtiment 2, les maçonneries du bas Moyen Âge sont antérieures au voûtement.</i>	671
<i>GM12_14 : Au sous-sol du bâtiment 1, le mur sud-est construit à la fin du 15e s. s'appuie contre des maçonneries antiques. Il était composé d'une cheminée (premier plan) et d'une arcature aveugle.</i>	671
<i>GM12_15 : L'ancienne croisée de la partie basse du pignon méridional du bâtiment 1 conserve encore le larmier peint de son linteau et ses culots sculptés.</i>	671
<i>GM12_16 : Le culot du larmier représente un angelot tenant un écu.</i>	671
<i>GM12_17 : Détail des peintures du larmier.</i>	671
<i>GM12_18 : Vue générale de la charpente de comble du bâtiment 1.</i>	672
<i>GM12_19 : Vue du mur méridional de la cave sous le bâtiment 3.</i>	672
<i>GM12_20 : La façade sur jardin (nord-est) du logis EC 458 à deux corps de bâtiment (bâtiments 2 et 3).</i>	672
<i>GM12_21 : Vue de la cloison sur poteaux qui porte la sablière commune aux charpentes des bâtiments 2 et 3.</i>	672
<i>GM12_22 : Vue générale de la charpente de comble du bâtiment 3.</i>	672
<i>GM12_23 : La façade sur cour du bâtiment 3 du logis.</i>	673
<i>GM12_24 : Les différentes traces de la chapelle qui fut accolée contre la façade sur jardin du bâtiment 2.</i>	673
<i>GM12_25 : Vue des toitures de la cour intérieure de l'actuel logis.....</i>	673
<i>GM12_26 : La façade principale de l'église des lazaristes et la sculpture de Saint Vincent de Paul.....</i>	673

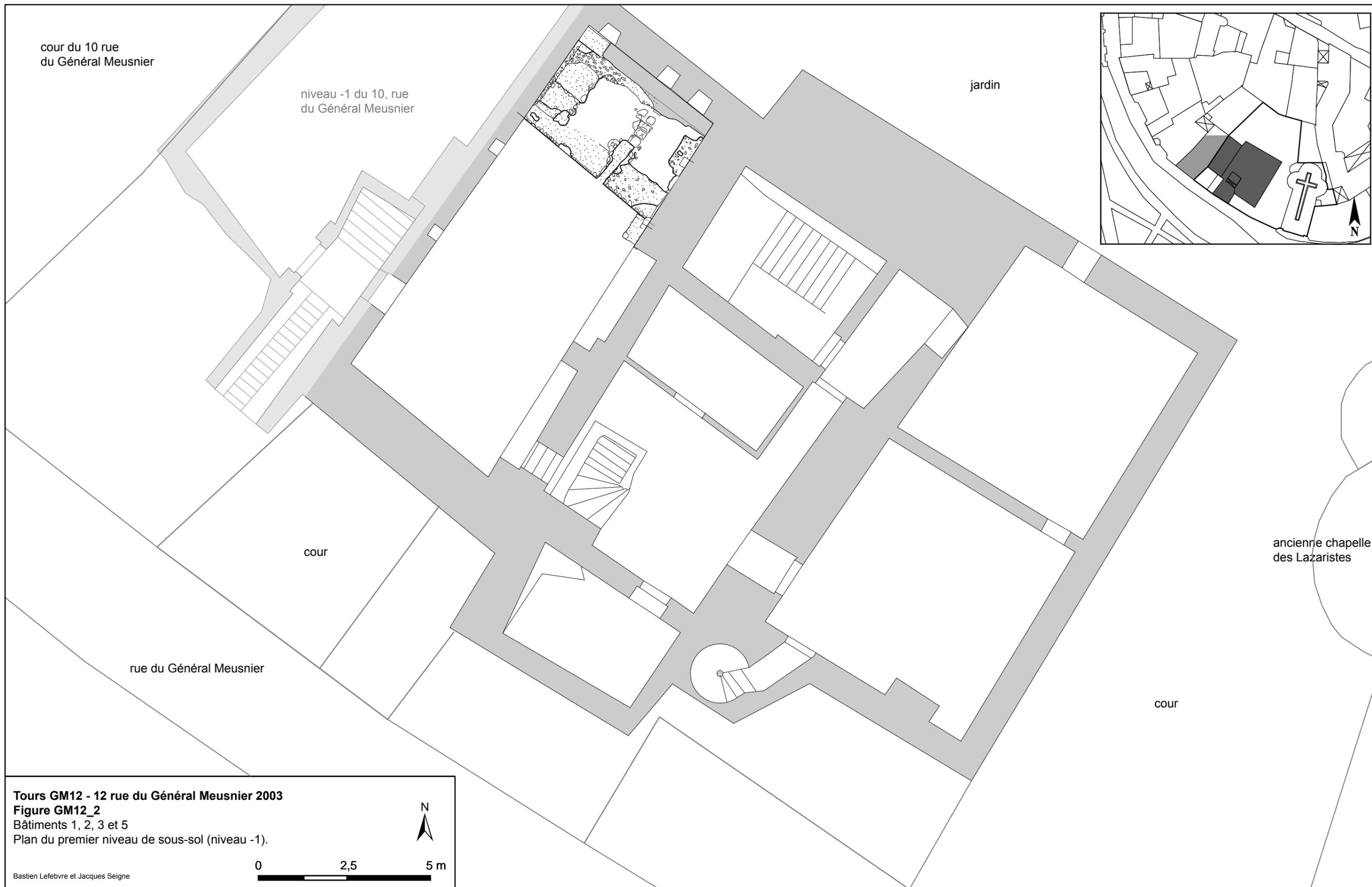
Documents :

<i>GM12_27 : [Découverte du mur de la façade du 1er état de l'amphithéâtre dans le sondage réalisé le long du mur méridional du bâtiment 3]. Dessin de J.-P. Sazerat, in : Carnet de fouille 4, 12 décembre 1980.....</i>	<i>674</i>
<i>GM12_28 : Tesson remarquable, situé dans la terre noire qui formait le fond de la fosse à mortier. Dessin de J.-P. Sazerat, in : Carnet de fouille 5, avril 1981.</i>	<i>674</i>
<i>GM12_29 : Attachement des fondations de la nef. Plan réalisé par Gustave Guérin, le 6 février 1858.</i>	<i>675</i>
<i>GM12_30 : Plan d'ensemble de la chapelle avec emplacement des murs romains. Plan réalisé par Gustave Guérin, vers 1858.....</i>	<i>675</i>

Synthèse :

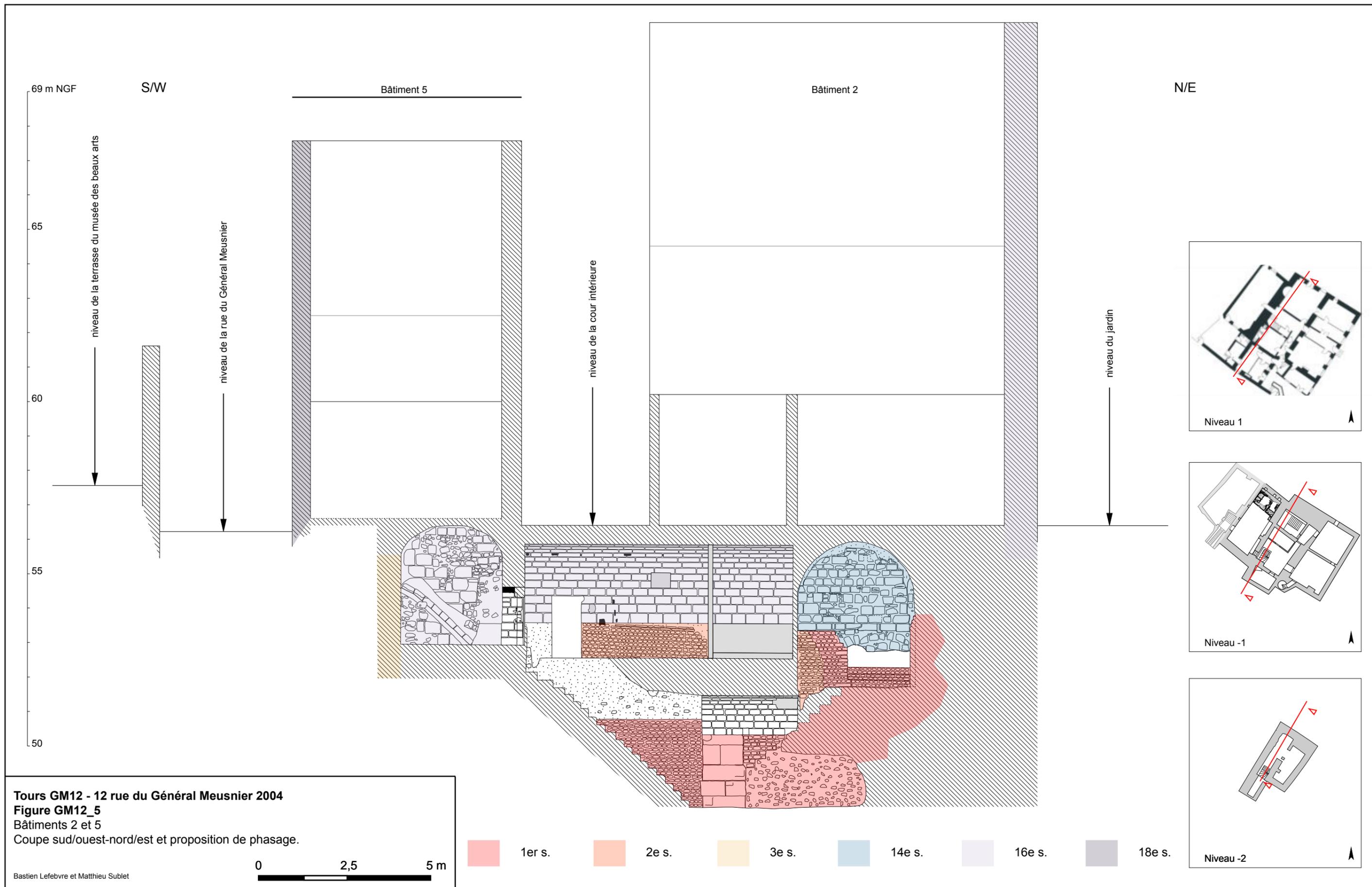
<i>GM12_31 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	<i>676</i>
---	------------

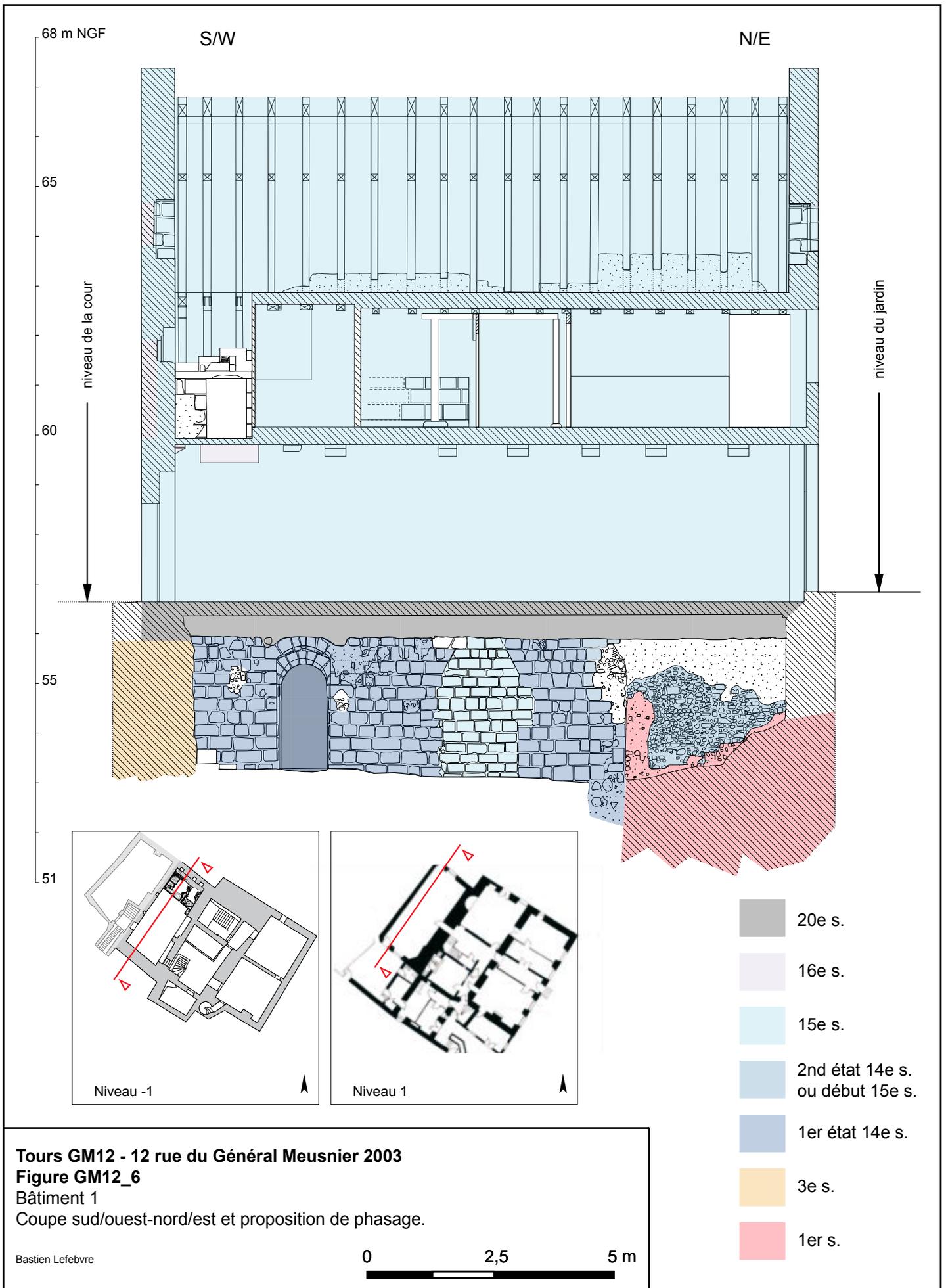


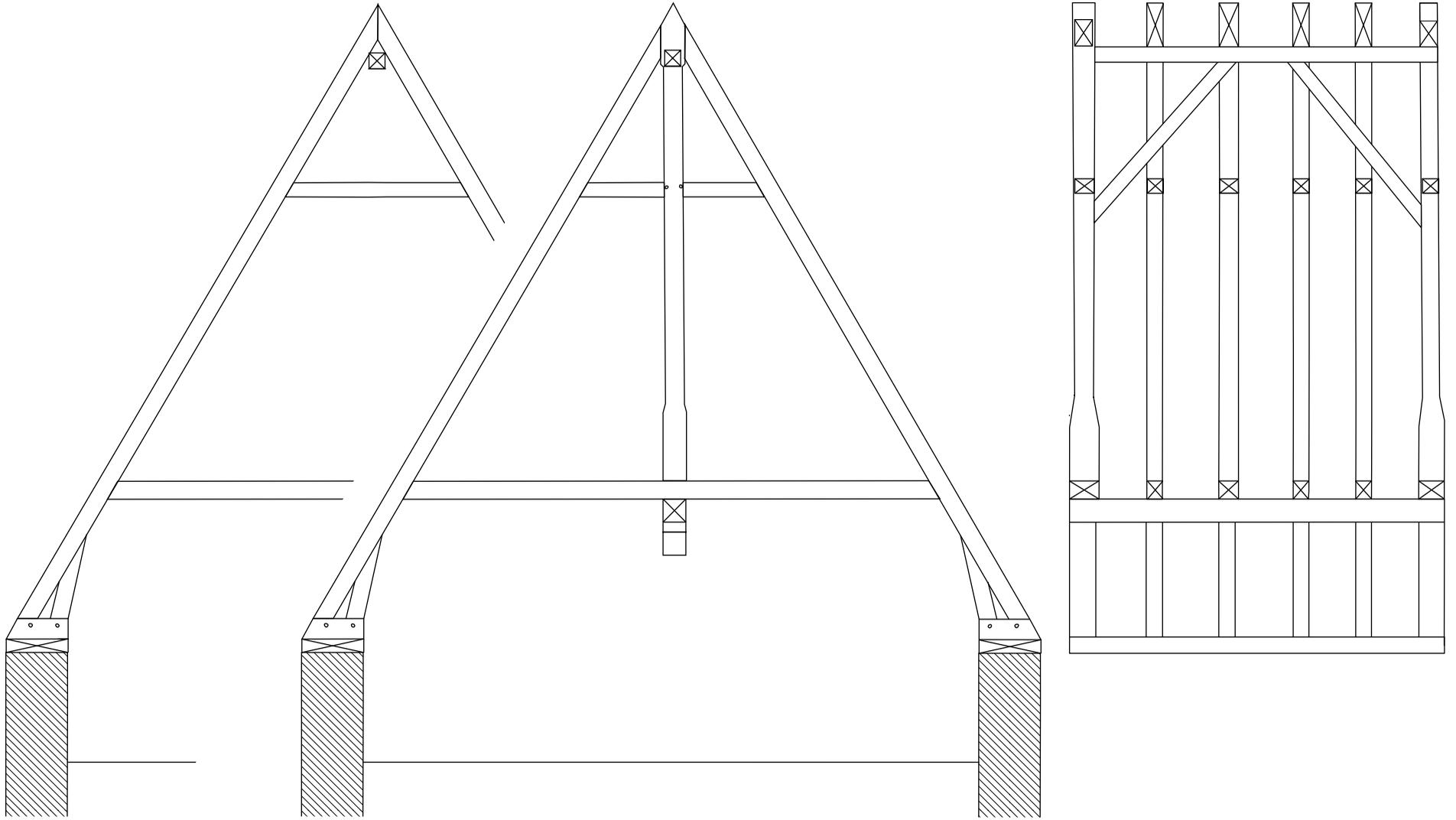












Tours GM12 - 12 rue du Général Mesunier 2003

Figure GM12_7

Bâtiment 1

Ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée de la fin du 15e s.

Bastien Lefebvre





Photo GM12_8

Au premier sous-sol du bâtiment 2, la partie droite de la seconde volée droite du vomitoire secondaire fut dégagée lors des fouilles réalisées entre 1980 et 1983.



Photo GM12_9

La partie gauche de la seconde volée droite du vomitoire secondaire est conservée au sous-sol du bâtiment 1. La masse de maçonnerie fut retaillée, notamment pour construire un escalier perpendiculaire desservant l'ancienne porte (à gauche sur la photo) donnant sur le jardin.



Photo GM12_10

La partie voûtée du vomitoire secondaire en direction de l'extérieur de l'amphithéâtre. L'escalier est un aménagement postérieur.

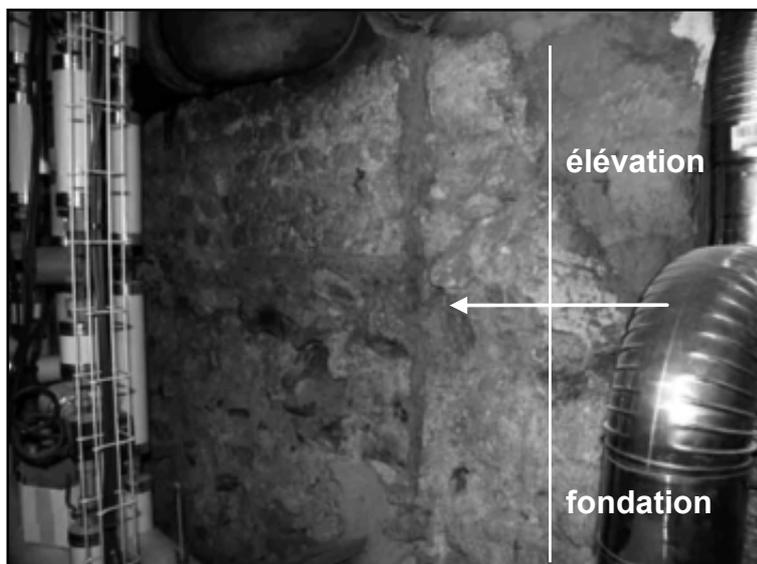


Photo GM12_11

Dans le premier niveau de sous-sol du bâtiment 4, le mur méridional correspond à la fortification de l'amphithéâtre. On distingue la limite entre sa fondation aujourd'hui mise à nu de son élévation en appareil cubique.

(cliché M. Sublet)



Photo GM12_12
L'ancienne cheminée encadrée des deux niches sur le mur nord-ouest du sous-sol du bâtiment 1. Le coffre saillant de la cheminée est visible dans la propriété voisine, au 10, rue du Général Meusnier.



Photo GM12_13
Dans le premier niveau de sous-sol du bâtiment 2, les maçonneries du bas Moyen Age sont antérieures au voûtement.
(cliché M. Sublet)



Photo GM12_14
Au sous-sol du bâtiment 1, le mur sud-est construit à la fin du 15e s. s'appuie contre des maçonneries antiques. Il était composé d'une cheminée (premier plan) et d'une arcature aveugle.

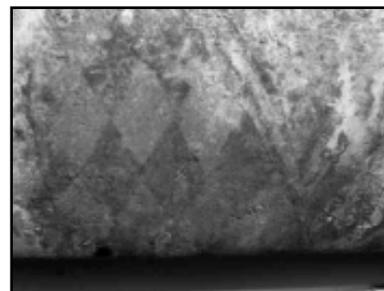


Photo GM12_17
Détail des peintures du larmier.

Photo GM12_16
Le culot du larmier représente un angelot tenant un écu.



Photo GM12_15
L'ancienne croisée de la partie basse du pignon méridional du bâtiment 1 conserve encore le larmier peint de son linteau et ses culots sculptés.





Photo GM12_18
Vue générale de la charpente de comble du bâtiment 1.



Photo GM12_19
Vue du mur méridional de la cave sous le bâtiment 3.
(cliché M. Sublet)



Photo GM12_20
La façade sur jardin (nord-est) du logis EC 458 à deux corps de bâtiment (bâtiments 2 et 3).



Photo GM12_21
Vue de la cloison sur poteaux qui porte la
sablère commune aux charpentes des
bâtiments 2 et 3.



Photo GM12_22
Vue générale de la charpente de comble du
bâtiment 3.



Photo GM12_23
La façade sur cour du bâtiment 3 du logis.
(cliché M. Sublet)

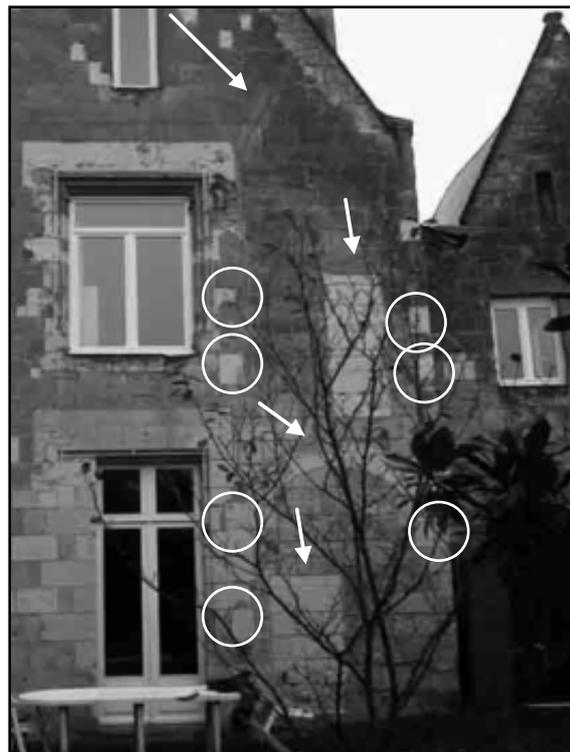


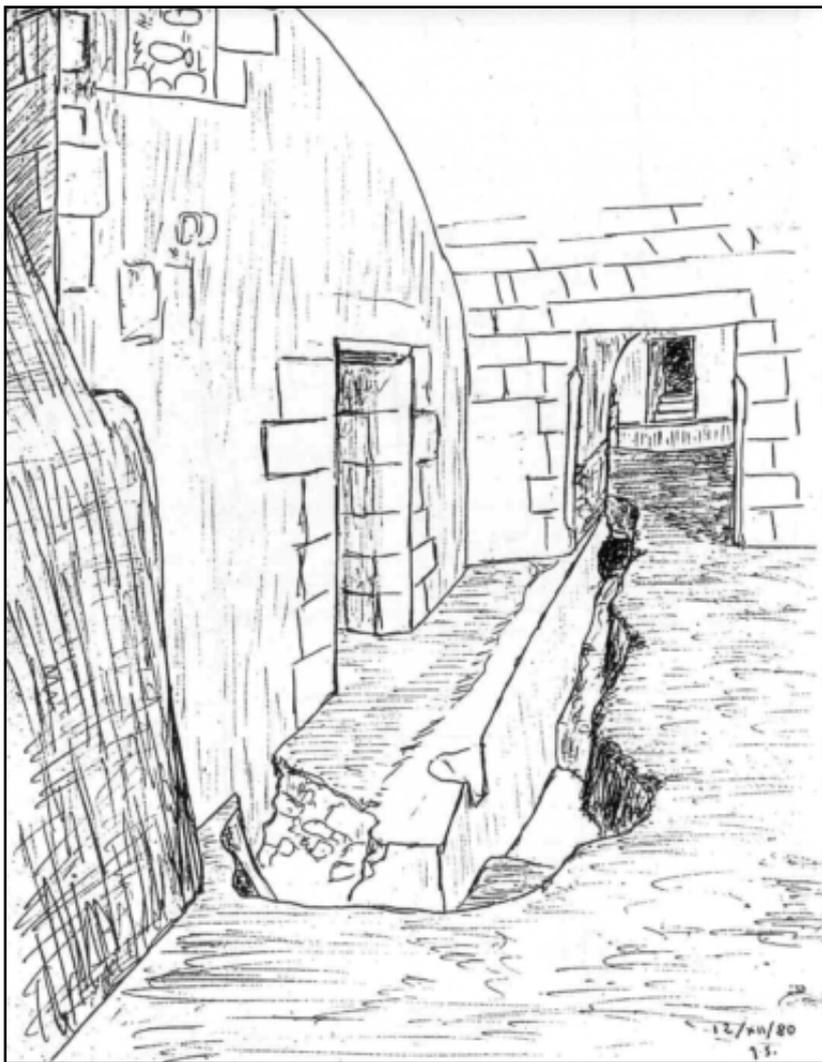
Photo GM12_24
Les différentes traces de la chapelle qui fut accolée contre la façade sur jardin du bâtiment 2.



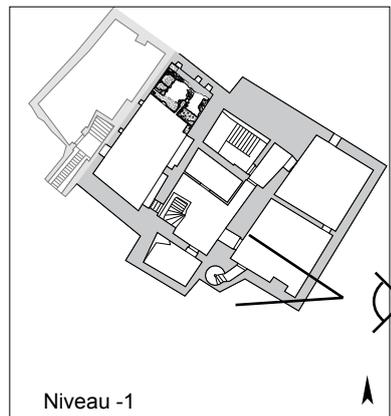
Photo GM12_25
Vue des toitures de la cour intérieure de l'actuel logis. A droite l'extrémité méridionale du bâtiment 2 ; à gauche le pignon septentrional du bâtiment 5 ; en arrière plan, derrière la souche de cheminée, la toiture du bâtiment 1.



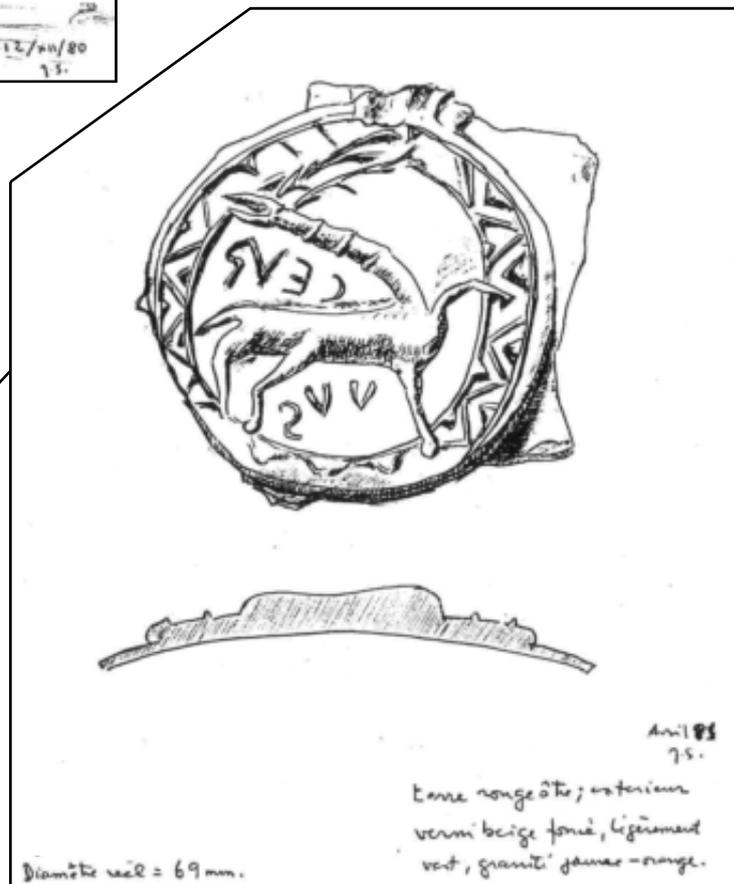
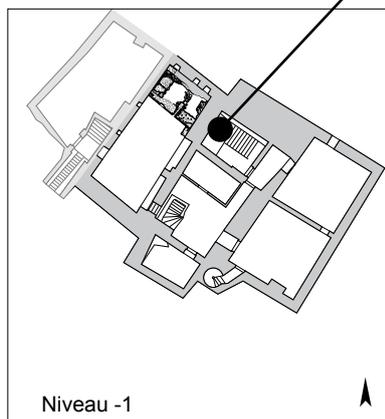
Photo GM12_26
La façade principale de l'église des lazaristes et la sculpture de Saint Vincent de Paul.

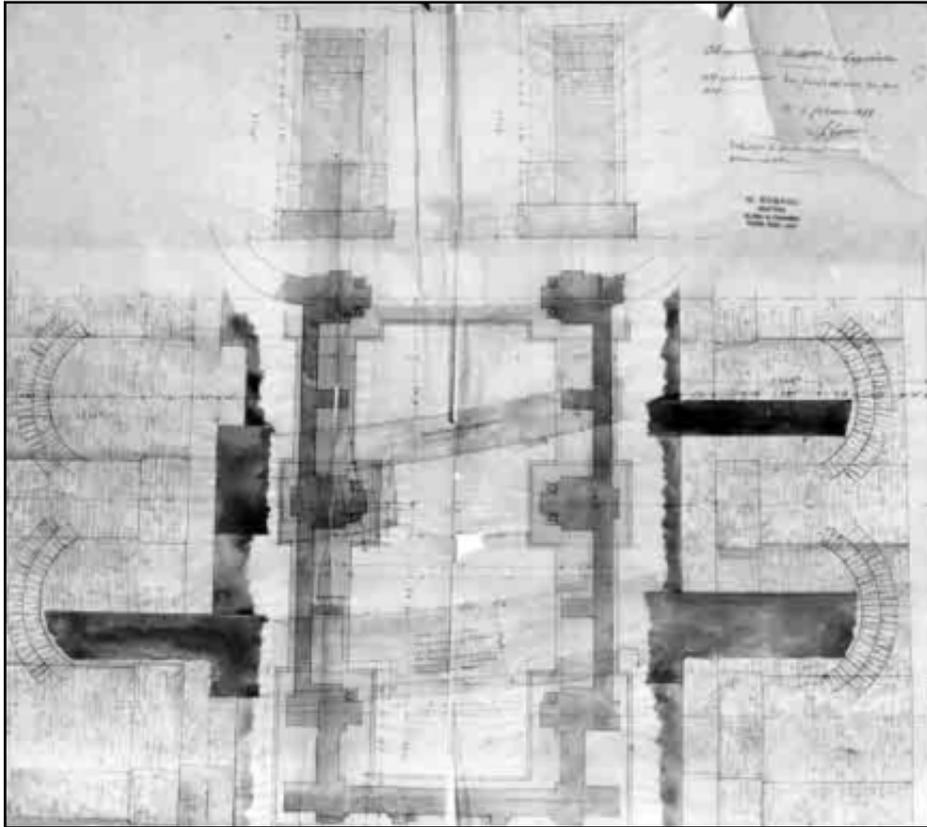


Document GM12_27
 [Découverte du mur de la façade du 1er état
 de l'amphithéâtre dans le sondage réalisé
 le long du mur méridional du bâtiment 3].
 Dessin de J.-P. Sazerat,
 in : *Carnet de fouille 4*, 12 décembre 1980.



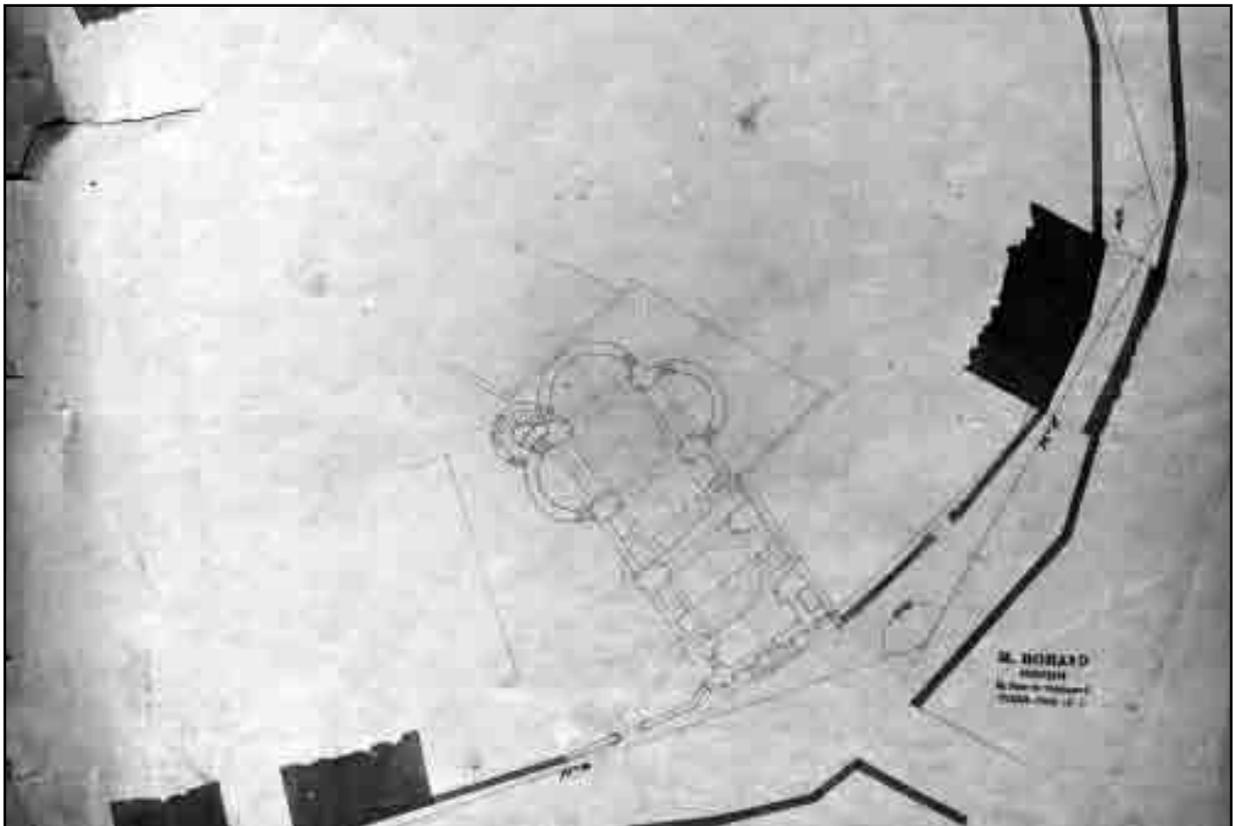
Document GM12_28
 Tesson remarquable, situé dans la terre noire
 qui formait le fond de la fosse à mortier.
 Dessin de J.-P. Sazerat,
 in : *Carnet de fouille 5*, avril 1981.





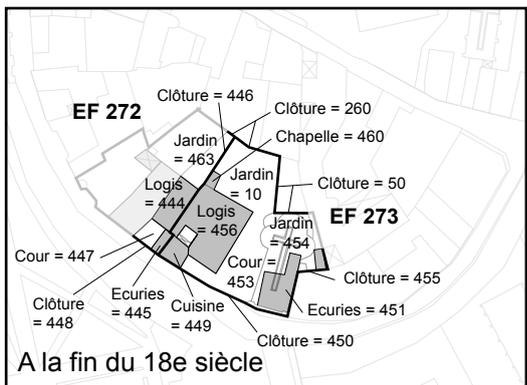
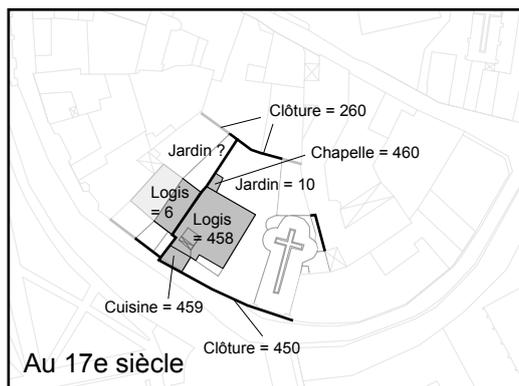
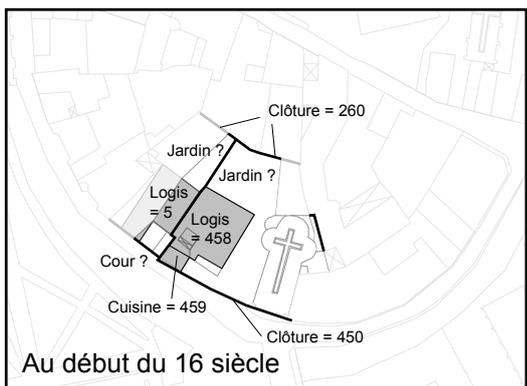
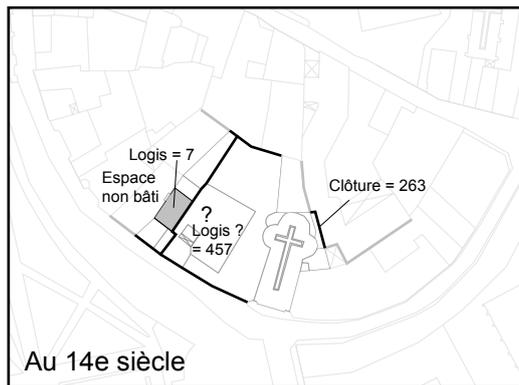
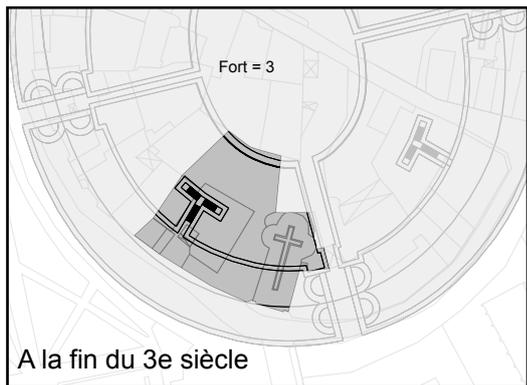
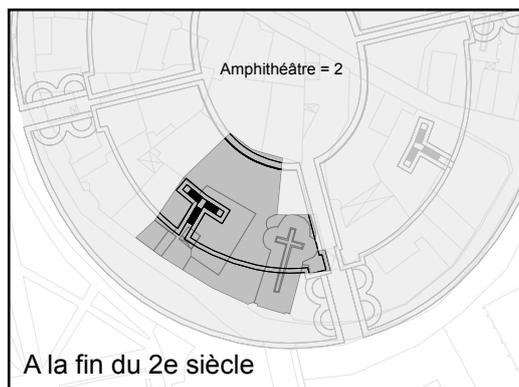
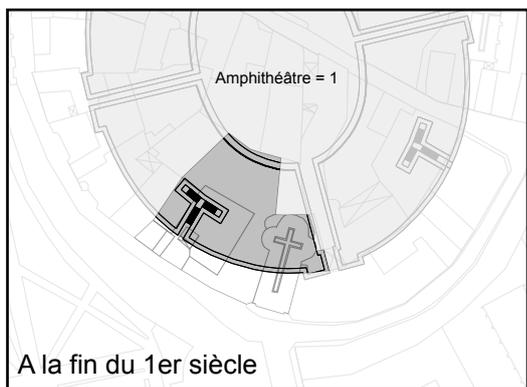
Document GM12_29

Attachement des fondations de la nef [de l'église des Lazaristes]. Plan réalisé par Gustave Guérin, le 6 février 1858. (Collection particulière)



Document GM12_30

Plan d'ensemble de la chapelle [des Lazaristes] avec emplacement des murs romains. Plan réalisé par Gustave Guérin, vers 1858. (Collection particulière)



Tours GM12 - 12 rue du Général Meusnier 2004

Figure GM12_31

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.9 - Étude du 14 rue du Général Meusnier



Indicatif : **GM14**

N° de la parcelle sur le cadastre : **124**

Surface : **694 m²**

Surface bâtie : **194 m²**

Date de l'étude : /

Durée de l'étude de terrain : /

Résumé :

En 1974, lors de fouilles plusieurs maçonneries antiques ont été découvertes. Elles correspondent à l'agrandissement du vomitoire méridional de l'amphithéâtre du 2^e siècle. D'autres maçonneries antiques pourraient appartenir à la fortification de l'édifice à la fin du 3^e s.

Ce sont ces mêmes fouilles qui ont permis de mettre en évidence la partielle réutilisation des murs de l'amphithéâtre dans des caves médiévales ou modernes. Les renseignements lacunaires ne permettent aucune interprétation.

L'occupation médiévale est mal connue puisque les bâtiments actuels sont une totale reconstruction de la fin du 19^e s. ou du début du 20^e s. et que l'ancien logis enjambant la rue n'existe plus. Il est néanmoins documenté par plusieurs dessins qui permettent d'envisager son ancienneté.

Malgré ces lacunes, il est possible de restituer l'organisation de la parcelle de la fin du 18^e s. et de constater que si sa forme reste inchangée, elle fut intégralement recomposée à la fin du 19^e s. ou du début du 20^e.

Étude du bâti

Contrairement à la majorité des propriétés du corpus, celle située au 14, rue du Général Meusnier n'a pas pu être visitée. Protégés par les hauts murs de la propriété, ni les deux bâtiments situés dans l'angle nord-est de la parcelle, ni les caves accessibles depuis le garage, n'ont pas pu être étudiés. Pour ces niveaux de sous-sol, les remarques qui suivent reposent uniquement sur les descriptions issues des importantes fouilles réalisées par *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier* durant l'année 1974. Celles-ci sont décrites dans le second carnets de fouille de Jean-Paul Sazerat : mais leur publication facilite leur compréhension (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 356-365).

Un examen des façades des deux bâtiments permet de constater qu'ils sont récents, ce que confirment les sources.

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

« Le propriétaire [...] avait remarqué un trou minuscule par où s'écoulait du sable. C'est ce trou, gros comme un doigt, que nous allions agrandir démesurément pour en retirer durant plus d'un an au moins trente tonnes de terre et descendre à près de 6 mètres de profondeur [...] » (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 356-357).

Ces fouilles ont été réalisées à l'emplacement du vomitoire méridional de l'amphithéâtre et, d'après leur position, dans l'emprise de l'agrandissement de l'édifice au 2^e s. Elles ont dans un premier temps permis de mettre en évidence la présence de deux murs situés plus haut, mais parallèles à la voûte du couloir d'accès à l'arène. Ces murets qualifiés de superstructures sont certainement à rapprocher des maçonneries découvertes récemment lors des travaux du 8, rue du Général Meusnier (cf. GM08 : § 6), ou peut-être de celles encore en élévation au 11, rue Manceau (cf. MA11 : EC 1). Ils témoignent de l'aménagement des parties hautes de l'amphithéâtre, mais sont trop partiels pour permettre d'en connaître l'organisation.

Sous ces maçonneries, les fouilleurs ont dégagés sur près de dix mètres de long, la suite du vomitoire découvert dans les caves du 11, rue Manceau. Vers l'est, ils ont également découvert un « couloir concentrique à l'arène ». À la lueur des recherches récentes, il s'agit vraisemblablement de l'espace compris entre la façade du premier état de l'amphithéâtre et le mur construit lors de sa fortification. Ce qui ne permettrait pas d'interpréter, si elle est juste, l'identification d'une « voûte manifestement romaine, avec grandes briques sur champs, perpendiculaire à l'axe du couloir ». Malheureusement les renseignements évasifs de l'article ou les notes succinctes du carnet de fouille n'apportent pas d'éléments suffisants pour bien comprendre l'organisation de ces maçonneries, qui aujourd'hui ont été remblayées (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 358).

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

En 1974, Jean-Paul Sazerat interprétait l'ensemble des maçonneries antiques situées dans l'emprise de l'amphithéâtre comme appartenant à l'édifice de spectacle lui-même : l'hypothèse de sa fortification fut pour la première fois énoncée par Jason Wood, lors de son étude de l'enceinte du Bas Empire (WOOD 1983). Fragilisée par l'absence d'une observation *in situ*, une relecture des maçonneries antiques permet toutefois d'interpréter certaines comme appartenant à la fortification de l'amphithéâtre au 3^e s., avant la construction de l'enceinte urbaine. Avec prudence, il semble que ce soit le cas du mur extérieur du « couloir concentrique à l'arène », ainsi que plus à l'est, du mur méridional de la cave située sous le bâtiment 2.

Les maçonneries médiévales ou modernes découvertes lors des fouilles

Lors des fouilles déjà mentionnées, une « cave renaissance » fut découverte dans le sondage I. Elle est indirectement renseignée à travers la description des maçonneries antiques, mais le paragraphe très confus et l'absence d'illustration efficace ne permet pas de comprendre l'organisation des maçonneries (fig. GM14_4). Par exemple, que sont les deux caveaux mentionnés dans l'article ? sont-ils en connexion avec la cave renaissance ? Surtout, rien n'indique pourquoi la structure est considérée comme « renaissance » : dans ces conditions il paraît raisonnable d'être prudent, voire suspicieux lorsqu'on sait la difficulté de dater des maçonneries de caves (DUBOIS, SAZERAT 1977).

La description du sondage II n'est guère plus efficace. On ne comprend pas ce que sont les « murs de refends », on devine qu'ils sont plus hauts que la voûte du vomitoire et on apprend qu'ils sont antérieurs au « remblai » daté par la céramique de la fin du 15^e ou du début du 16^e s. À partir de ces maigres remarques il n'est pas possible de proposer une quelconque interprétation.

Le positionnement des sondages permet toutefois de savoir que la « cave renaissance » et les caveaux étaient situés dans l'emprise du logis attesté au 18^e s. (EC 471) qui disposait d'ailleurs d'« une descente a une cave et caveau » (*Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* ; ADIL 1Q282, art. 25 – annexe 1.1.4.8). Ce sont sans doute les vestiges de ces caves qui furent fouillés par le *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier*, mais rien ne permet d'en préciser la nature ou la datation.

La configuration de la parcelle 274 à la fin du 18^e s.

Aujourd'hui plus rien ne subsiste de la parcelle décrite dans l'article 25 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.8). La restitution de la propriété que possède le chanoine Christiaen à la Révolution s'appuie essentiellement sur cette description, sur le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et pour le logis, sur un dessin de 1858 réalisé par Bergeron.

Le logis enjambant la rue (EC 471)

Ce logis était composé d'un long bâtiment qui après avoir coupé la parcelle dans le sens nord-sud se prolongeait au sud en enjambant la rue par de grands arcs appuyés sur le mur de l'enceinte. On ignore si ce long logis formait un ensemble homogène, ou s'il correspond à plusieurs états architecturaux puisque seule la partie construite au dessus de la rue fut dessinée par Bergeron (fig. GM14_2). Ce document coïncide avec la description rédigée lors de l'estimation des biens nationaux en 1790, on comprend qu'au dessus de la rue, le bâtiment ne possédait qu'un seul étage surmonté d'un niveau de combles composé de « deux greniers ». En revanche, dans la parcelle, il est précisé que le comble était aménagé de chambres en mansarde. Ceci oblige alors à distinguer deux toitures différentes (celle du dessin n'est pas en mansarde) et peut-être deux constructions d'époques différentes ?

La datation du ou des bâtiments est bien sûr impossible. Sous les traits romantiques du dessin de Bergeron (cf. GM14_2) la présence d'un important contrefort et la forme souche de cheminée plaident pour une datation médiévale de la partie enjambant la rue. D'ailleurs le fait même que le bâtiment soit construit au dessus de la rue n'est-il pas suffisant pour exclure une datation de l'Époque moderne ?

La cour et le jardin occidental (EC 467 et 468)

Une étroite cour (EC 467) s'étendait le long de la façade occidentale du logis ; plus à l'ouest, au-delà d'un « mur d'apuis » la parcelle était occupée par un jardin (EC 468). Le premier paragraphe de l'article 25 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.8) indique qu'au nord de ce jardin se trouvaient deux cabinets d'aisance. Leurs positions restituées permettent d'envisager qu'ils se situaient à proximité immédiate de l'extrémité méridionale du logis 267 de la propriété 262 (cf. MA11). Sans doute étaient-ils alors connectés à la fosse des anciennes latrines (MA11 : EC 276).

La cour et l'écurie orientale (EC 464 et 470)

La vaste cour (EC 464) et l'écurie (EC 470) qui étaient situés à l'est du logis ont disparu. C'est sur leur emprise que furent construits les deux bâtiments actuels.

Les murs de clôture sur la rue (EC 465 et 466)

Aucun de ces murs de clôture ne subsiste aujourd'hui. Celui situé à l'ouest du logis (EC 466) est représenté de manière évasive sur le dessin de Bergeron (cf. GM14_2), envahie de végétation dans un esprit romantique. Il n'est rien possible d'en conclure.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

On ne connaît pas la date où l'ensemble du contenu de la parcelle fut transformé. On note toutefois que ce fut après 1855, puisque le logis enjambant la rue figure encore sur la lithographie *Vue de Tours en ballon* (BMT, LC Tours, vue en ballon 3 – annexe 1.3.2). C'est donc après que le logis fut alors rasé au profit de la construction de deux nouveaux bâtiments, dont l'un est caractéristique de l'architecture pavillonnaire de la fin du 19^e s. ou au début du 20^e s. (fig. GM14_1). Aujourd'hui, à l'exception de la forme de la parcelle, plus rien ne subsiste de la propriété 274 dans sa configuration de la fin du 18^e s.

Illustrations

Photo et documents :

- GM14_1* : Derrière la clôture actuelle, la façade du logis principal (bâtiment 2), construit à la fin du 19^e s. ou au début du 20^e s. 682
- GM14_2* : Porte Rouline. Tours. [Façade occidentale du bâtiment enjambant la rue du Général Meusnier, à l'est de la porte Rouline]. Dessin réalisé par Bergeron, le 18 septembre 1842. (BNF : IFN-7741518) 682
- GM14_3* : Passage de la Porte Rouline. Dessin de Gatian de Clérambault, in : *Tours qui disparaît*, MSAT, t. 5, 1912 (publication)..... 682
- GM14_4* : Plan II. Fouille au 14 rue du Général Meusnier. Dessin , in : *DUBOIS et SAZERAT 1977* : 359.... 683

Synthèse :

- GM14_5* : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle. 684



Photo GM14_1

Derrière la clôture actuelle, la façade du logis principal, construite à la fin du 19e s. ou au début du 20e s.



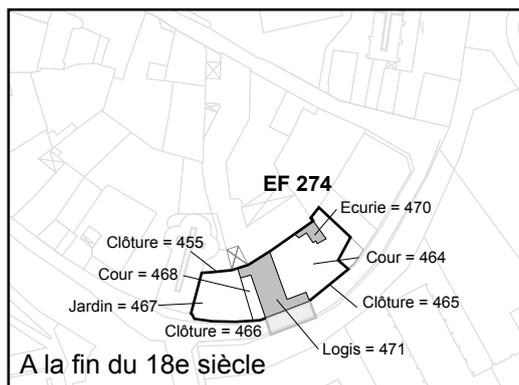
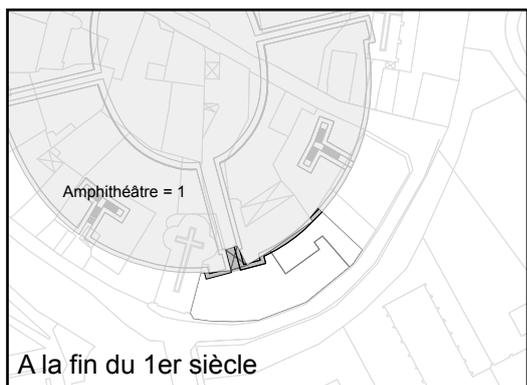
Document GM14_3

Passage de la Porte Rouline. Dessin de Gatian de Clérambault, in : *Tours qui disparaît*, MSAT, t. 5, 1912 (publication)



Document GM14_2

Porte Rouline. Tours. [Façade occidentale du bâtiment enjambant la rue du Général Meusnier, à l'est de la porte Rouline]. Dessin : lavis à l'encre brune sur traits à la mine de plomb ; 16,5 x 21,3 cm, réalisé par Bergeron, le 18 septembre 1842. (BNF : IFN-7741518)

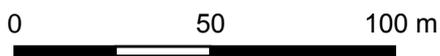


Tours GM14 - 14 rue du Général Meusnier 2008

Figure GM14_5

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.



Annexe 3.10 - Étude du 1 place Grégoire de Tours



Indicatif : **GT01**

N° de la parcelle sur le cadastre : **131**

Surface : **309 m²**

Surface bâtie : **161 m²**

Date de l'étude : /

Durée de l'étude de terrain : /

Résumé :

C'est dans la seconde moitié du 15^e s. qu'un logis fut construit contre la limite orientale de la parcelle. Le pignon du bâtiment aligné sur la rue Manceau, ne fut pas percé de porte, l'accès au logis se faisant depuis l'ouest, sans doute en traversant une cour.

Au 17^e s., le logis fut agrandi par la construction d'une nouvelle aile située perpendiculairement. Le plan en L de ce nouveau logis, contre lequel fut greffée une tourelle de latrines, encadrait une cour d'entrée.

Étude du bâti

La propriété située au 1, place Grégoire de Tours n'a pas bénéficié d'une étude du bâti approfondie puisque seules les façades ont été examinées. Celles-ci, remarquables, sont inscrites depuis le 08 juillet 1946 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. La nature partielle de l'étude du bâti s'explique en partie l'aménagement intérieur, puisque l'intégralité du bâtiment est transformée en appartement, mais aussi parce que la cave située sous le bâtiment 1 est parfaitement homogène, sans emploi, et contemporaine du corps de logis sous lequel elle s'inscrit. En effet, contrairement à la majorité des maisons étudiées, celles-ci ne réutilise manifestement pas de maçonneries antiques en tant que substructure, même si d'après son positionnement elle s'inscrit sur l'extension du vomitoire septentrional après l'accroissement de l'amphithéâtre au 2^e s.

Un logis de la fin du 15^e s. (EC 472)

Le bâtiment 1 correspond à un important logis quadrangulaire de 14 m par 7,30 m construit perpendiculairement à la rue Manceau (fig. GT01_1). Ce logis fut édifié en fond de parcelle contre le bâtiment 1 du 1, rue Manceau qui lui est antérieur à en juger par les ruptures d'assises (arases et des décrochements) de la liaison entre les deux parements. Sur les façades, les parements des deux pignons et du gouttereau occidental sont composés de pierres de tailles de moyen appareil de tuffeau disposées en appareil à assises régulières. Comme aujourd'hui, le logis s'organisait sur trois niveaux d'élévation qui surmontent un sous-sol voûté en berceau : un rez-de-chaussée, deux étages et un étage de comble.

L'entrée principale se faisait de toute évidence par le rez-de-chaussée du gouttereau occidental qui s'ouvre toujours sur une cour située entre le logis et la place du chevet de la cathédrale (fig. GT01_1). Au rez-de-chaussée, seule la baie A sur le pignon de la rue Manceau appartient à l'état originel du bâtiment : toutes les autres sont des percements ou des réaménagements de l'Époque moderne.

Au dessus, le bâtiment dispose de deux étages qui étaient sans doute comme aujourd'hui accessibles par un escalier intérieur. Malgré les transformations postérieures des ouvertures, il est possible de restituer l'ordonnance originelle des façades. On constate alors que ces deux étages furent conçus de manière strictement identique, sans privilégier l'un par rapport à l'autre : des baies identiques sont systématiquement situées l'une au dessus de l'autre et forment des travées. À l'origine, le pignon aligné sur la rue Manceau était animé de deux travées, l'une constituée de deux grandes croisées couvertes d'un linteau à larmier sur culots ; l'autre qui descendait jusqu'au rez-de-chaussée, de baies plus modestes peut-être couvertes d'un linteau chanfreiné (fig. GT01_3 et GT01_5). Si ces dernières n'étaient sans doute que chanfreinées, les croisées disposaient d'un décor plus complexe qu'il est possible d'appréhender malgré le bouchage partiel des ouvertures et leur restauration au 19^e s. Ainsi, les piédroits des baies, leur meneau et leur traverse étaient décorés de baguettes prismatiques croisées à leurs extrémités ; tandis que chaque culot des larmiers représentait au premier étage un ange tenant un écu ; au deuxième étage un animal couché (fig. GT01_5). La mise en œuvre des grandes croisées nécessita l'utilisation de pierres de taille plus importantes que les blocs du parement : c'est ce qui explique malgré leur contemporanéité les liaisons en rupture d'assises (fig. GT01_3).

Le mur gouttereau donnant en direction de la cathédrale s'organisait au moins en deux travées, sans doute davantage, puisque toute la partie méridionale de la façade est inaccessible, masquée par l'ajout de l'aile du 17^e s. (fig. GT01_2). La travée septentrionale était composée de demi-croisées, l'autre de croisées complètes, mais chacune était couronnée d'une très haute lucarne de pierre percée d'une ouverture du même type. On retrouve sur ces baies un décor de baguettes et bases prismatiques identique à celui décrit pour les ouvertures du pignon sur la rue Manceau. À l'Époque moderne, l'élargissement des demi-croisés a entraîné le bûchage des culots et des larmiers dont on ignore maintenant la modénature et le thème de la sculpture. En revanche les culots de croisées sont conservés : ils figurent des personnages (grotesques ?) dont l'un d'eux joue de la flûte (fig. GT01_5).

Les lucarnes qui ne disposaient pas de larmier présentent au dessus de leur fenêtre un fronton décoré d'une sculpture représentant les armes du chapitre de Saint Gatien : « de gueules, à une croix pattée d'argent ». Les pignons des lucarnes sont richement sculptés : comme le pignon donnant sur le rue Manceau, chacun dispose d'un acrotère de faîte végétal et d'acrotères sur crossettes de pignon qui représentent un animal couché (fig. GT01_5).

Le riche décor qui orne ces deux façades contraste avec la sobriété du pignon méridional qui limite la propriété de celle sise au 2, rue du Général Meusnier. En effet, les fenêtres qui ornent ce mur sont de simples baies rectangulaires couvertes d'un linteau sans sculpture (fig. GT01_4). Cette différence manifeste de traitement s'explique sans doute par le fait que cette façade était moins visible que les deux autres : comme aujourd'hui elle donnait en effet sur l'intérieur de l'îlot et non, comme les autres sur des lieux de passage : la rue et la place du chevet de la cathédrale.

La restitution de l'organisation générale de la façade et la modénature de la sculpture permettent de dater le bâtiment du 15^e s., sans doute de la seconde moitié à en juger par les baguettes prismatiques qui sont une forme de décor du gothique tardif.

L'examen de la partie basse du pignon donnant sur la rue Manceau a permis de constater un changement de mise en œuvre qui marque de toute évidence la présence d'un ancien niveau de sol plus haut que l'actuel. En deçà de 56 m NGF, la maçonnerie apparaît distinctement comme une ancienne fondation mise à nu (fig.), alors qu'au-delà se dresse le parement de pierres de taille. La même observation peut également être faite à partir de l'examen du pignon du bâtiment 1 du 1, rue Manceau (cf. MA01 : EC 477 et 478) : ceci permet de savoir que lors de la construction de ces deux bâtiments, c'est-à-dire à la fin du 15^e s., le niveau de la rue Manceau était plus haut que l'actuel. On ignore en revanche la date du décaissement de la rue.

Le logis agrandi du 17^e s. (EC 473)

Ce simple corps de bâtiment fut par la suite agrandi lors de l'adjonction d'une aile en retour d'équerre (bâtiment 2) (fig. GT01_6). La postériorité de ce bâtiment face au logis EC 472 ne fait aucun doute puisque la nouvelle aile masque une partie des sculptures de la travée de croisées du mur gouttereau (fig. GT01_2). Le nouveau bâtiment orienté dans le sens est-ouest présentait un pignon sur la rue du Général Meusnier, et son gouttereau septentrional sur la place. Sa construction délimite clairement la parcelle par rapport à celle située plus au sud (2, rue du Général Meusnier). Un fois agrandi, le nouveau logis forme un plan en L qui occupe l'angle sud-est de la propriété : les deux ailes encadrent alors une cour accessible sur la place Grégoire de Tours (fig. GT01_1).

Comme l'autre corps de logis, la nouvelle construction s'organise horizontalement sur un rez-de-chaussée, deux étages et un étage de comble. Les nombreuses ouvertures qui animent la principale façade donnant sur la place sont toutes couvertes d'une plate bande clavée et dépourvues de sculpture. C'est sans doute ce qui explique le jugement sévère de Bernard Vitry lors de l'inscription des façades sur l'Inventaire supplémentaire puisqu'il signale : « une aile en retour d'équerre moderne et sans intérêt a été ajoutée au sud ouest de la cour précédent la façade » (*Arrêté d'inscription...* 1946). Cette aile fut sans doute construite à l'Époque moderne, sans doute du 17^e s., mais il est impossible d'être plus précis.

De toute évidence la construction de cette nouvelle aile entraîna dans un même temps des changements dans l'organisation du bâtiment 1. C'est sans doute ce qui explique la transformation des baies de la façade sur cour et le percement des nouvelles qui, comme celle du nouveau bâtiment, sont couvertes de plate bande clavée (fig. GT01_2). L'entrée du logis se situait dans l'angle formé par les deux corps de bâtiments : c'est toujours actuellement le cas. À la fin du 18^e s., on sait par la lecture de l'article 18 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282—annexe 1.1.4.1) le rez-de-chaussée de ce bâtiment servait d'écurie et de cuisine.

La configuration de la parcelle 267 à la fin du 18^e s.

La consultation du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) confronté à la lecture de l'article 18 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.1) permet de savoir qu'en dehors du logis EC 473, la propriété canoniale (EF 267) était composée d'une cour d'entrée (EC 474) délimitée par un mur de clôture de la (EC 476) où se trouvait une tourelle de latrines (EC 475) (fig. GT01_6).

Le mur de clôture (EC 476)

La moitié sud-est de la parcelle est délimitée par le logis EC 473, tandis que le reste de la propriété est fermé par un mur de clôture. L'examen de la maçonnerie de ce mur permet de savoir que si toute la maçonnerie délimitant la parcelle de la place Grégoire de Tours est récente, celle qui sépare la propriété de la rue Manceau est antérieure au 18^e s. Cette haute maçonnerie de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé est cependant postérieure au pignon du bâtiment 1 : elle fut donc construite entre la fin du 15^e s. et le 18^e s., à une date qu'il n'est malheureusement pas possible de préciser.

Les latrines (EC 475)

C'est dans l'angle formé entre cette clôture (EC 476) et le logis (EC 472 ou 473) que prenaient place les latrines. Celles-ci sont attestées tardivement dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 18 – annexe 1.1.4.1) puisqu'on y apprend la présence de « trois cabinet d'aisance aussy couvert d'ardoise l'un sur l'autre ». Aujourd'hui détruite, la tourelle qui contenait ces latrines est attestée par les traces laissées sur la façade. On identifie notamment à chaque niveau le percement des portes qui permettaient d'y accéder. En revanche l'importante restauration du 19^e s., a masquée toutes traces d'arrachement de maçonnerie ou de trou de poutre si bien qu'il n'est plus possible de trancher et de connaître la nature de la tourelle : était-elle en pierre ou construite en pan de bois ?

La cour (EC 474)

Les deux bâtiments étaient uniquement accessibles depuis la cour qui servait d'entrée à la propriété depuis la place Grégoire de Tours. Il est difficile de connaître l'origine de cette cour dont on suppose l'existence sous une forme différente dès la construction du logis EC 472, cependant faute de connaître précisément son extension elle n'a pas été enregistrée. La cour 474 est bien connue grâce au *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Aujourd'hui, la parcelle est à peu près la même que celle de la fin du 18^e s. Seuls la destruction de la tourelle de latrines et le recul du pignon occidental du bâtiment 2 qui fut frappé d'alignement sont des transformations notables du 19^e s. : la restauration des façades et la reconstruction de la partie du mur de clôture donnant sur la lace Grégoire de Tours n'ont pas touché au volume ou à la forme de la parcelle.

Illustrations

Photos :

<i>GT01_1 : Vue générale des bâtiments depuis la place Grégoire de Tours.....</i>	<i>690</i>
<i>GT01_2 : La façade sur cour du bâtiment 2 est appuyée contre la travée de la façade du bâtiment 1.</i>	<i>690</i>
<i>GT01_3 : Vue de la travée de croisées au niveau 2 et 3 du pignon aligné sur la rue Manceau.</i>	<i>690</i>
<i>GT01_4 : Vue du pignon méridional du bâtiment 1 depuis le jardin du 4 rue du Général Meusnier. On remarque que la façade en parfait état est dépourvue de décor sculpté.</i>	<i>690</i>
<i>GT01_5 : Clichés de détail du décor sculpté du bâtiment 1.</i>	<i>691</i>

Synthèse :

<i>GT01_6 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	<i>692</i>
--	------------



Photo GT01_1
 Vue générale des bâtiments depuis la place Grégoire de Tours.
 A gauche le bâtiment 1 ; à droite le bâtiment 2.



Photo GT01_2
 La façade sur cour du bâtiment 2 est appuyée contre la travée de la façade du bâtiment 1.



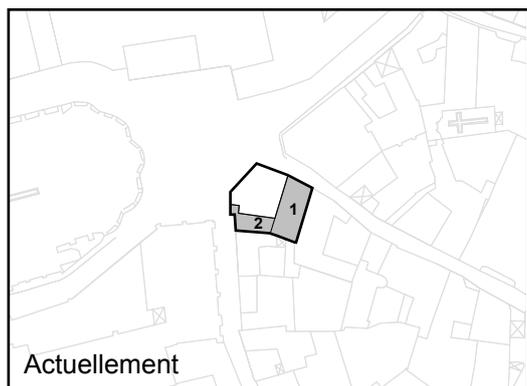
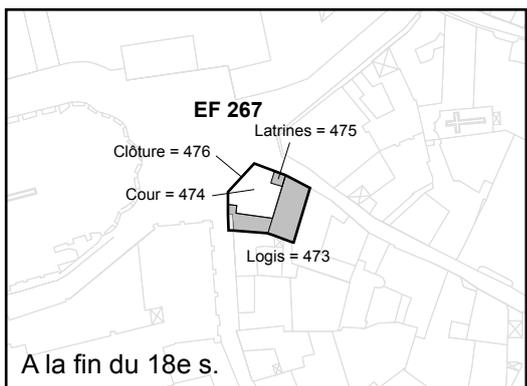
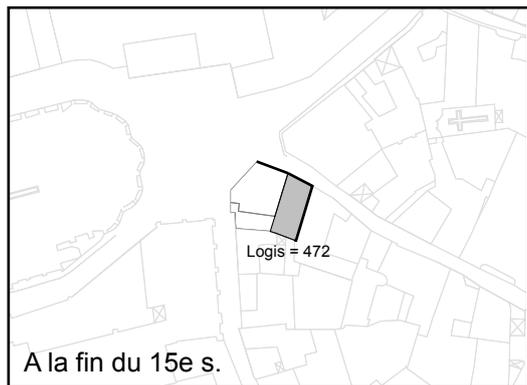
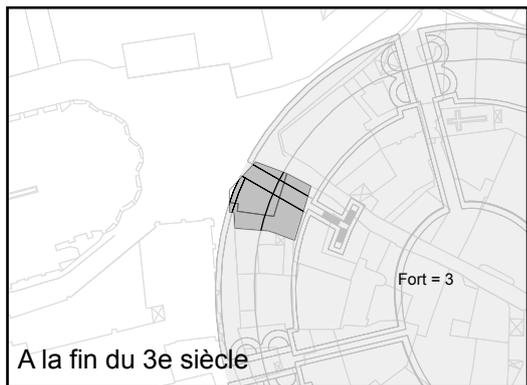
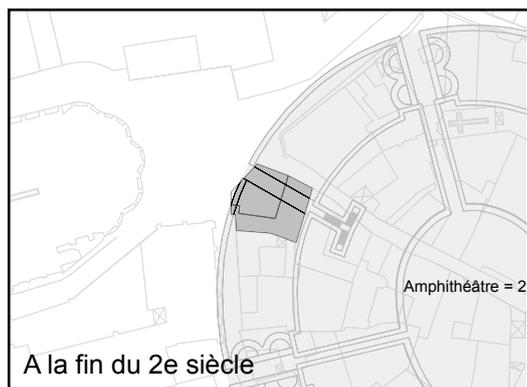
Photo GT01_3
 Vue de la travée de croisées au niveau 2 et 3 du pignon aligné sur la rue Manceau. Les culots du larmier de la croisée du niveau 2 représentent des anges portant des blasons, tandis que les culots du niveau 3 représentent des animaux (lions ?).

Photo GT01_4
 Vue du pignon méridional du bâtiment 1 depuis le jardin du 4 rue du Général Meusnier. On remarque que la façade en parfait état est dépourvue de décor sculpté.





Photo GT01_5
Clichés de détail du décor sculpté du bâtiment 1.



Tours GT01 - 1 place Grégoire de Tours 2008

Figure GT01_6

Ensemble
Succession des principaux Eléments Constituants situés sur
l'emprise de la parcelle actuelle.



0 50 100 m

**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
UMR 6173 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES**

THÈSE présentée par :

Bastien LEFEBVRE

soutenue le : 2 décembre 2008

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline : Histoire, mention archéologie

**La formation d'un tissu urbain
dans la Cité de Tours :
du site de l'amphithéâtre antique
au quartier canonial
(5^e-18^e s.)**

Annexes : volume 2

THÈSE dirigée par :

Mademoiselle Élisabeth LORANS

Professeur, université de Rouen
Responsable du Laboratoire Archéologie et Territoires

Et co-dirigée par :

Monsieur Henri GALINIÉ

Directeur de recherches au CNRS

RAPPORTEURS :

Monsieur Jean-Loup ABBÉ

Professeur, université de Toulouse II - Le Mirail

Monsieur Christian GRATALOUP

Professeur, université de Paris VII - Denis-Diderot

JURY :

Monsieur Jean-Loup ABBÉ

Professeur, université de Toulouse II - Le Mirail

Madame Brigitte BOISSAVIT-CAMUS

Maître de Conférences, université de Paris X - Nanterre

Monsieur François DJINDJIAN

Professeur associé, université de Paris I - Panthéon-Sorbonne

Monsieur Henri GALINIÉ

Directeur de recherches au CNRS

Monsieur Christian GRATALOUP

Professeur, université de Paris VII - Denis-Diderot

Mademoiselle Élisabeth LORANS

Professeur, université de Rouen

Annexe 3.11 - Étude du 1 rue Manceau



Indicatif : **MA01**

N° de la parcelle sur le cadastre : **128**

Surface : **313 m²**

Surface bâtie : **204 m²**

Date de l'étude : /

Durée de l'étude de terrain : /

Résumé :

Les caves du bâtiment occidental de la propriété conservent les vestiges de l'un des vomitoires secondaire de l'ancien amphithéâtre. Il est notamment possible de voir l'arc en grand appareil qui marquait l'entrée du couloir.

À la fin du 15^e siècle, un vaste corps de logis fut construit, son pignon aligné sur la rue Manceau. Comme aujourd'hui, l'accès à ce bâtiment organisé sur trois niveaux d'élévations se faisait par le côté oriental, et non directement depuis la rue. C'est lors de la même campagne de construction que fut édifié le mur de clôture qui ferme le côté septentrional de la parcelle.

À la fin du 17^e s., le logis médiéval fut agrandi par l'adjonction d'une aile en retour au sud. Le plan en L du nouveau bâtiment encadrait alors la cour d'entrée de la parcelle. Depuis, la configuration générale de la propriété est restée inchangée.

Étude du bâti

Des problèmes d'accès n'ont pas permis l'étude de la propriété du 1, rue Manceau : ni les maçonneries du vomitoire secondaire nord-ouest de l'amphithéâtre antique, ni le logis de la fin du Moyen Âge (bâtiment 1) agrandi au 17^e s. (bâtiment 2) n'ont pu être étudiés dans le détail (fig. MA01_9). Les paragraphes qui suivent se fondent pour la partie antique sur l'article de Jean-Paul Sazerat et Jacques Dubois et pour la partie médiévale sur le seul examen du pignon construit sur la rue Manceau.

Les façades sud-ouest et nord-est ainsi que la porte sur rue ont été inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 27 juin 1946.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

« Un couloir de 6 m de long est encore visible, intact, sous le n° 1 de la rue Manceau. Il est fort connu car il présente les seuls restes sculptés complets et en place de notre amphithéâtre. En effet, ce couloir, qui traverse un énorme massif de maçonnerie de 3 m et dont la voûte est inclinée vers le centre des arènes, bien qu'il en soit éloigné, s'ouvre à ses deux extrémités par un arc de pierres de taille sculptées et intactes » (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 61-62) (fig. MA01_7).

Cette description correspond en fait à la portion extérieure du vomitoire secondaire de l'amphithéâtre. Les deux arcs en grand appareil correspondent pour celui le plus au nord-ouest à la façade extérieure, pour l'autre à un arc fermant la partie voûtée avant la partie non couverte, comme cela est observable au 12, rue du Général Meusnier (*cf.* GM12 : EC 1). Mais à la différence qu'ici, l'escalier à deux volées tournantes ne semble pas conservé. D'autre part, il semble qu'une partie de la façade du premier état de l'amphithéâtre soit visible dans ces caves : le texte ne le précise pas, mais le dessin de M. de Courtigis (MA01_8) ainsi que le plan des vestiges dressé par Jean-Paul Sazerat et Jacques Dubois en 1974 permet de le déduire.

Un logis de la fin du 15^e s. (EC 477)

Un corps de bâtiment de 13,50 m de long et de 7 m de large fut construit à la fin du 15^e s. perpendiculairement à la rue Manceau (fig. MA01_9). L'absence d'une étude exhaustive de la propriété n'a pas permis d'étudier d'autres maçonnerie que celle du mur pignon septentrional.. D'emblée, il faut souligner que cette façade organisée sur trois niveaux d'élévation n'est pas plane : elle accuse un angle suffisamment important pour qu'il soit représenté sur les plans cadastraux. Cette inclinaison qui n'est pas située au centre de la façade montre le fort assujettissement de la construction au tracé préexistant de la rue.

La majeure partie de la façade présente un parement en pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé (fig. MA01_1). En revanche on remarque sous l'enduit de la partie basse du pignon que celle-ci n'est pas appareillée, mais construite en moellons (fig. MA01_3). Ceci permet de penser qu'il s'agit de la fondation du mur mise à nu. Cette remarque qui rejoint celles effectuées sur l'ensemble de l'extrémité nord-ouest de la rue Manceau, indique que cette dernière fut décaissée après la fin du 15^e s. (*cf.* EC 478 ; GT01 : EC 472 ; MA05 : EC 302).

Malgré les nombreuses transformations qu'a subit cette façade, une importante croisée est encore visible au second niveau du bâtiment (*i.e.* l'étage). Bien qu'elle soit fortement altérée et que trois des quatre ouvertures soient bouchées, il est possible de constater que cette grande baie était couverte d'un linteau portant un larmier retombant sur des culots sculptés de motifs végétaux (fig. MA01_2). L'examen des matériaux de construction permet de savoir que, contrairement au reste du parement, l'encadrement de cette baie fut réalisé en utilisant deux faciès de tuffeau blanc. En effet,

comme ce fut le cas pour le logis EC 5 sis au 12, rue du Général Meusnier, un facès de tuffeau fut utilisé pour les piédroits et l'appui de la baie, un autre fut réservé aux parties sculptées tel que le linteau, le meneau et la traverse (LEFEBVRE 2004b : 240).

Cette croisée n'appartient pas à une travée : elle ne surmonte, ni n'est surmontée d'une baie identique. La fenêtre du rez-de-chaussée surélevé est un percement plus récent comme l'atteste la plate-bande clavée de son couverture. La plupart des autres baies de la façade correspondent à de simples trous sans mise en œuvre particulière (fig. MA01_1). Toutefois deux baies couvertes d'un linteau chanfreiné appartiennent à l'état originel de la façade : l'une permettait d'ajourer le niveau de comble, l'autre dont l'appui fut modifié est située à droite de la croisée. Aucune trace de porte n'est visible sur cette façade : l'accès se faisait de toute évidence par l'est, depuis la cour.

La mise en œuvre architecturale permet de conclure à une datation proche de celle de l'EC 5, c'est-à-dire de la fin du 15^e s., mais forcément antérieure à la construction de l'EC 472 (cf. GT01).

La clôture sur rue du 15^e s. (EC 478)

L'examen du mur de clôture séparant la cour de la rue Manceau a permis de constater que celui-ci fut construit en même temps que le logis. On remarque effectivement que les assises de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune de la maçonnerie du mur pignon se prolongent sans discontinuité dans le mur de clôture. La maçonnerie de ce haut mur de clôture est conservée jusqu'au portail actuel qui est à un aménagement postérieur (fig. MA01_4).

Les piédroits du portail actuel sont réalisés en pierres de taille de type Écorcheveau, à l'exception des parties basses qui ont été restaurées ; ils supportent un arc surbaissé sans doute récemment restauré. Or, si ce portail est un aménagement postérieur au mur de clôture, il reprend de toute évidence l'emplacement du portail originel. En effet, il est encore possible d'observer à droite de ce portail le départ d'un arc qui correspondait sans doute à l'état originel de l'ouverture. Le fait que le parement se poursuit sous l'arc oblige à l'envisager comme un système de décharge du couverture proprement dit de l'ouverture. Cet arc placé très haut indique qu'à cet endroit, le niveau de la chaussée devait être plus haut que l'actuel : ceci est confirmé par l'examen des pignons du bâtiment 1 du 1, rue Manceau (cf. *supra*) et du bâtiment 1 du 1, place Grégoire de Tours (cf. GT01 : EC 472).

Le judas construit en pierres de taille de tuffeau blanc est un ajout postérieur à la construction du mur de clôture (fig. MA01_4). Les fentes des deux côtés de l'appendice permettent d'épier le passage dans la rue, et notamment de contrôler l'accès à la porte de la propriété. Ce judas fut certainement aménagé lorsqu'un petit bâtiment en appentis fut construit contre le mur de clôture.

Le logis agrandi du 17^e s. (EC 479)

Le logis de la fin du Moyen Âge fut agrandi lors de la construction d'un bâtiment perpendiculaire aménagé au fond de la propriété (bâtiment 2) (fig. MA01_5 et MA01_9). La toiture de cette nouvelle construction forme un retour d'équerre dont le grand côté (est-ouest) est couvert en appentis ; l'autre partie prolonge la toiture du bâtiment 1 et dispose d'un pignon visible depuis le jardin du 4, rue du Général Meusnier (fig. MA01_6). La façade sur cour (nord) est scandée d'un bandeau mouluré ; elle est percée de trois travées de fenêtres ainsi que d'un porche couvert en anse de panier. Au sud la façade du nouveau corps de bâtiment est totalement enduite.

Il est vraisemblable que la construction de ce nouveau corps de logis s'accompagna de la transformation de la façade orientale du bâtiment 1. De nouvelles baies couvertes d'une plate-bande clavée furent aménagées afin d'organiser la façade sur cour en trois travées (fig. MA01_5). Chacune fut surmontée d'une lucarne, mais seule celle de la travée centrale fut construite en pierre selon des dimensions bien plus importantes, sans doute afin de souligner l'axialité du logis.

À en juger par la composition et le décor architectural des nouvelles façades, la transformation du logis de la fin du Moyen Âge (EC 477) en hôtel particulier en « L » organisé autour d'une cour (EC 479) date du courant du 17^e s.

La cour (EC 469)

Le plan en « L » du bâtiment encadrait comme actuellement une cour d'entrée (EC 469) fermée de la rue par un haut mur de clôture (EC 478) (fig. MA01_9).

La configuration de la parcelle 267 à la fin du 18^e s.

À la fin du 18^e s., la propriété était identique à celle aménagée un siècle plus tôt. La description donnée en 1790 dans le 29^{ème} article du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.12) fait apparaître les deux bâtiments qui composent le logis ainsi que la cour et la porte cochère donnant sur la rue.

L'ensemble n'a pas connu de transformation depuis.

Illustrations

Photos et documents :

<i>MA01_1 : Vue du pignon aligné sur la rue Manceau.</i>	<i>698</i>
<i>MA01_2 : Clichés de la croisée située au niveau 2 du pignon septentrional (sur la rue Manceau).....</i>	<i>698</i>
<i>MA01_3 : La partie basse du pignon correspond à la fondation mise à nu par le décaissement de la rue après la fin du 15e s.</i>	<i>698</i>
<i>MA01_4 : L'entrée de la propriété depuis la rue Manceau.</i>	<i>698</i>
<i>MA01_5 : Les façades sur cour de bâtiment de la fin du Moyen Age et de son agrandissement moderne.</i>	<i>699</i>
<i>MA01_6 : Les façades méridionales enduites du bâtiment 2. Cliché depuis le jardin du 4 rue du Général Meusnier.</i>	<i>699</i>
<i>MA01_7 : Couloir rayonnant au 1, rue Manceau. Photo, in : DUBOIS et SAZERAT 1974 : 61.....</i>	<i>699</i>
<i>MA01_8 : Vestiges existants ou constatés des arènes romaines de Tours. [dessin de l'entrée du petit vomitoire] Dessin de Courtigis, 1854, fonds SAT.....</i>	<i>699</i>

Synthèse :

<i>MA01_9 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.....</i>	<i>700</i>
---	------------



Photo MA01_1
Vue du pignon aligné sur la rue Manceau.

Photo MA01_3
La partie basse du pignon correspond à la fondation mise à nu par le décaissement de la rue après la fin du 15e s.



Photo MA01_4
L'entrée de la propriété depuis la rue Manceau.

Détail du culot du larmier.



Photo MA01_2
Clichés de la la croisée située au niveau 2 du pignon septentrional (sur la rue Manceau).



Photo MA01_5

Les façades sur cour de bâtiment de la fin du Moyen Age et de son agrandissement moderne.



Photo MA01_6

Les façades méridionales enduites du bâtiment 2. Cliché depuis le jardin du 4 rue du Général Meusnier.

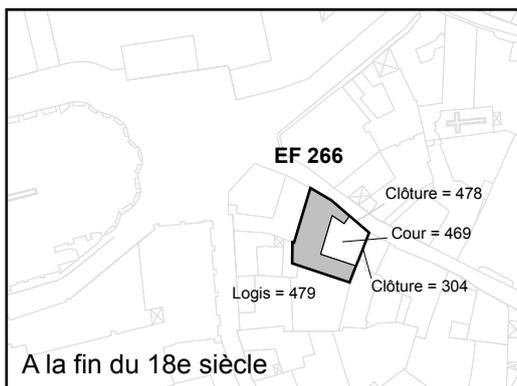
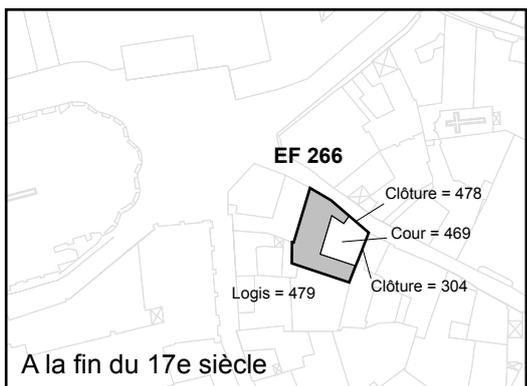
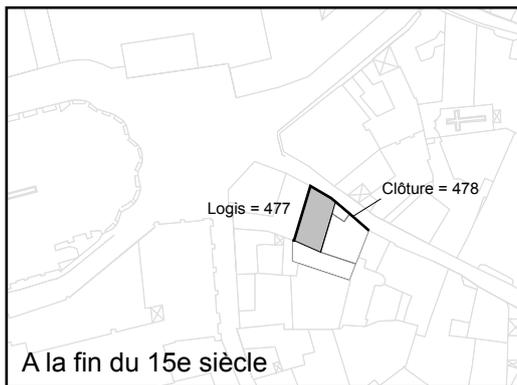
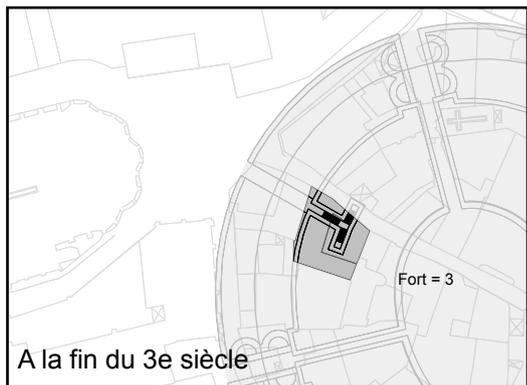
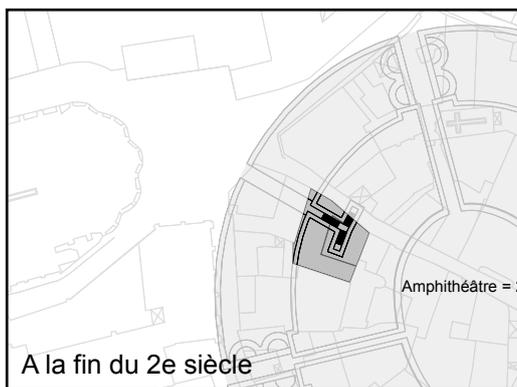
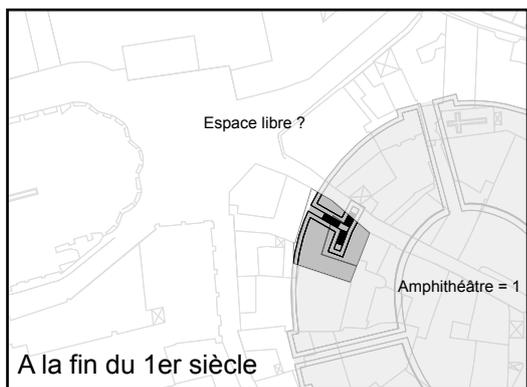


Fig. 11. — Couloir rayonnant, au 1, rue Manceau
Arc en pierres taillées à l'estribou Nord-Ouest

Document MA01_7
Couloir rayonnant au 1, rue Manceau. Photo, in : DUBOIS et SAZERAT 1974 : 61.



Document MA01_8
Vestiges existants ou constatés des arènes romaines de Tours. [dessin de l'entrée du petit vomitoire] Dessin de Courtigis, 1854, fonds SAT.



Tours MA01 - 1 rue Manceau 2008

Figure MA01_9

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.



0 50 100 m

Annexe 3.12 - Étude du 3 rue Manceau



Indicatif : **MA03**

N° de la parcelle sur le cadastre : **127**

Surface : **235 m²**

Surface bâtie : **113 m²**

Date de l'étude : **mai 2007**

Durée de l'étude de terrain : **8 jours**

Résumé :

Guidées par la découverte dans la propriété voisine du *podium* de l'amphithéâtre du 1^{er} s., des fouilles ont été réalisées dans les années 1970 dans la cave de la propriété du 3, rue Manceau, qui se situe sous l'emprise de celle voisine à l'est. Depuis, les maçonneries antiques ont été remblayées et seules celles qui furent réutilisées lors de la construction de la cave médiévale sont encore visibles.

Plus au sud, c'est sans doute dans le dernier tiers du 13^e s. qu'une maison canoniale fut construite un peu en retrait de la rue Manceau. L'aspect purement résidentiel de cette demeure organisée sur deux niveaux est perceptible par la baie géminée au rez-de-chaussée. D'autres ouvertures attribuées à l'état primitif sont encore conservées sur cette façade qui s'ouvre à l'est sur un jardin. Au sud et à l'ouest les murs qui sont encore aveugles marquaient peut-être dès ce moment la limite de la propriété.

Vers 1400, une tourelle fut aménagée contre cette façade. Elle contenait un escalier en vis qui permettait d'accéder à l'étage, mais aussi à une petite pièce située dans la partie supérieure et qui servait sans doute d'étude.

C'est véritablement dans la première moitié du 18^e s. que le logis et la parcelle toute entière prirent la forme qu'ils présentent encore aujourd'hui. Les transformations du logis furent alors radicales : au nord le pignon fut intégralement reconstruit en même temps qu'une nouvelle charpente était mise en place et que l'étage fut subdivisé en deux niveaux.

Étude du bâti

La configuration générale de la propriété sise au 3, rue Manceau est toujours la même que celle qu'occupait le couloir à la fin du 18^e s. (ADIL G197 – annexe 1.2.2) (fig. MA03_28). Derrière de hauts murs, une petite cour sépare la rue de l'unique corps de bâtiment orienté nord-sud (bâtiment 1). Un jardin est situé sur le côté oriental du logis, dans l'angle formé par la propriété du 5, rue Manceau. D'étroits liens sont entretenus avec cette propriété : l'organisation des sous-sols est sans doute la plus manifeste puisque la cave accessible depuis la cour du 3, rue Manceau (fig. MA03_10) s'inscrit sous le bâtiment 1 de la propriété du 5, rue Manceau (fig. PAGE 712 :

MA03_1). L'étude de cette cave et de l'ensemble de la propriété a bénéficié de conditions d'interventions propices¹⁹, notamment grâce à l'absence de revêtement tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Cependant, due à une importante restauration du logis, la lecture stratigraphique n'a pas pu être optimale.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

La découverte du mur du *podium* du premier état de l'amphithéâtre lors des fouilles réalisées dans le second sous-sol du 5, rue Manceau (fig. MA05 : EC 1) a conduit l'équipe du *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier* à entamer des fouilles dans la cave voisine accessible depuis la cour du 3, rue Manceau (fig. MA03_9). Ce fut chose faite dès septembre 1973 et, rapidement, la suite du mur du *podium* et du dallage intérieur à l'arène furent dégagés (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 66-67) (fig. MA03_11). Mais contrairement à la disposition de la cave sous le bâtiment 1 du 5, rue Manceau, ici le sondage fut remblayé et les maçonneries antiques découvertes ne sont aujourd'hui plus visibles. Cependant, la mise au jour de l'arase du mur antique permet d'affirmer qu'elle se situe à une hauteur sensiblement identique à celle de la cave voisine. Dans les deux cas l'arase est parfaitement horizontale, ce qui permet d'envisager que le mur gallo-romain fut aménagé à dessein lors de la construction des caves. Ce niveau de destruction correspond certainement à celui de la circulation intérieure de la cave lors de sa construction.

Aujourd'hui la maçonnerie antique qui correspond au mur du *podium* est uniquement visible en « coupe » dans le mur méridional de la cave. Cette portion du mur de l'amphithéâtre n'a pas été identifiée lors des investigations de Jean-Paul Sazerat et Jacques Dubois, qui notent toutefois en 1974 la présence d'une fissure sur les deux faces du mur, mais l'interprètent d'une manière erronée :

« [...] le docteur Morrachini [propriétaire du 5, rue Manceau], guidé par une fissure coupant la voûte et les murs de sa cave suivant sa largeur, ait eu une intuition de génie : cette fissure pouvait être l'indice d'une flexion de l'ensemble de part et d'autre d'une construction antérieure, situées dans le sol [...] » (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 62).

La fissure correspond en fait au coup de sabre formé par la maçonnerie de la cave (*cf. infra*) appuyée contre le mur antique. Ce dernier fut donc bûché *a minima* lors de la construction des caves : il fut arasé au niveau du sol intérieur et réemployé dans la construction du mur de refend. Cet état de conservation indique qu'immédiatement avant la construction des caves, le mur du *podium* s'élevait à une hauteur supérieure ou égale à 50,15 m NGF.

À la différence de la cave maintenant accessible depuis le 5, rue Manceau, ici l'ensemble des maçonneries, y compris la voûte, semble contemporain. Même, l'observation fine des maçonneries a

¹⁹ Je tiens à remercier chaleureusement M. Laclavetine pour m'avoir permis un libre accès à sa maison.

permis de constater que l'ancienne porte de communication avec la cave voisine (aujourd'hui murée) est également contemporaine de la voûte, ce qui n'est pas certain dans la cave voisine puisque la porte recoupe la voûte (cf. MA05) : les deux couvrements ne seraient pas contemporains ? Peut-être. Le traitement différent de chacune appuie cette hypothèse. En effet, chacune accuse un tracé différent : plein cintre au nord (fig. MA03_9 et MA03_5) ; brisée au sud (fig. MA05_13). Des sondages dans les maçonneries devront être réalisés afin de pouvoir confirmer l'idée que la cave méridionale est antérieure à la construction de celle située au nord. Aucune conclusion sur l'organisation du niveau supérieur ne semble pouvoir se dégager de ces remarques.

Même les niches aménagées dans les murs semblent contemporaines de la construction ; toutes deux présentent la singularité d'utiliser une épaisse dalle de schiste ardoisier en guise de linteau (fig. MA03_9). Ainsi, seul l'accès actuel à la cave serait un percement moderne (cf. EC 297) : les nombreuses traces du bûchage de la voûte sont nettement visibles (fig. MA03_6) ; les traces d'outils suggèrent une réalisation au pic. Les mêmes remarques s'appliquent à propos du percement de la porte située dans le mur occidental du bâtiment 1 du 5, rue Manceau.

La construction d'un logis dans le dernier tiers du 13^e s. (EC 295)

Le bâtiment 1 fut construit au sud-ouest, sans d'ailleurs réutiliser de maçonneries antiques (fig. PAGE 712 :

MA03_1 et MA03_2). Il s'organise actuellement, sans sous-sol, sur trois niveaux d'élévation et conserve de manière évidente la forme d'un logis médiéval de la fin du 13^e s. Il s'agit aujourd'hui d'un édifice d'environ 7 m de large et 16 m de long hors-œuvre, orienté dans le sens nord-sud (fig. MA03_2), c'est-à-dire un peu moins long qu'à l'origine puisque le pignon septentrional est une totale reconstruction (fig. MA03_13) qui reprend toutefois à quelques décimètres près la place de l'ancien. Malgré l'état restauré des maçonneries, leur examen permet de savoir qu'il s'agit d'une construction *ex nihilo* de la fin du 13^e s. Sa disposition générale dans la parcelle le place en retrait de la rue Manceau puisque son pignon septentrional est situé au fond d'une petite cour : le logis, distant d'une dizaine de mètres, ne présente aucune relation directe avec la rue. Le bâtiment occupe actuellement l'angle sud-ouest de la parcelle où son pignon méridional sépare la propriété du jardin du 8, rue du Général Meusnier, tandis que le mur gouttereau occidental borde le jardin de la propriété situé au 4 de la même rue (fig. MA03_14). L'examen de ces murs permet de savoir qu'ils étaient aveugles, ce qui laisse présumer qu'ils pouvaient dès leur construction matérialiser des limites parcellaires.

Depuis sa construction, ce logis a connu deux campagnes majeures de transformations. La première de la fin du Moyen Âge à consister à ajouter une tourelle d'escalier contre la façade sur jardin, la seconde, à l'Époque moderne, consista à la mise en place d'une nouvelle charpente et à la reconstruction du pignon septentrional (fig. MA03_28). Malgré cela il est possible de restituer la disposition originelle du bâtiment qui s'organisait alors visiblement sur seulement deux niveaux d'élévation.

Le rez-de-chaussée

Comme l'actuel (fig. MA03_2), le rez-de-chaussée était de toute évidence de plain-pied avec la cour et le jardin, soit à une hauteur voisine de 54,70 m NGF (fig. MA03_7). Les vestiges de l'état originel sont uniquement visibles sur les deux murs gouttereaux et sur le pignon méridional puisque le mur nord correspond à une reconstruction de l'Époque moderne (cf. EC 297). C'est également le cas de l'actuel mur de refend. D'ailleurs aucune trace d'une éventuelle partition interne ancienne n'est identifiable.

Deux des trois murs anciens sont constitués d'un parement identique composé de pierres de moyen appareil disposées en appareil réglé d'un aspect homogène (fig. MA03_15). Le mur occidental fait exception. À l'extérieur, depuis le 4, rue du Général Meusnier on constate que même si le mur

contient des parties en pierres de taille, suite à d'importantes reprises, sa lecture est difficile (fig. MA03_14). Pire, le revers de ce mur n'est plus accessible suite à la mise en place d'un revêtement moderne qui cache même les éventuelles structures qui pouvaient y prendre place jadis. Par exemple, le manteau moderne de la cheminée située dans la partie septentrionale du mur remplace-t-il un autre plus ancien ? Malgré ces incertitudes, il est sûr que le mur n'était ni percé de portes ni même de fenêtres. Aucune de ces structures n'est lisible dans le parement extérieur du mur. Pas davantage d'ouvertures dans le pignon méridional. Mise à part une reprise à l'ouest dans la partie basse, le beau parement en pierres de taille est continu sur toute la hauteur du pignon. Depuis le jardin du 8, rue du Général Meusnier on constate effectivement qu'aucune ouverture n'y fut jamais percée (fig. MA03_12). À l'intérieur, comme à l'extérieur le parement est composé de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé. Pourtant, dans l'actuelle cuisine, un grand arc de décharge de tracé plein-cintre occupe toute la largeur du mur (fig. MA03_16). Ses claveaux extradossés couvrent une maçonnerie située en léger retrait (30 cm) et composée essentiellement de moellons assemblés sans mise en œuvre particulière. L'arc comme la maçonnerie qu'il franchit sont irréfutablement contemporains à en juger par l'examen du parement extérieur qui ne reflète pas cette différence de traitement (fig. MA03_12). Sans doute la construction d'un tel arc fut-elle motivée par la volonté d'amincir significativement la paroi mural, ce qui est une technique de construction déjà reconnue à Tours (BONNIN 1998a : 289 et LEFEBVRE 2004b : 227). C'est précisément sous cet arc que les contours d'une ancienne baie sont visibles. L'importante restauration de la maçonnerie ne permet ni de certifier son ancienneté, ni même son mode de couverture, mais il est évidemment exclu d'interpréter cette structure comme une fenêtre (*cf. supra* : absence de négatif correspondant sur le parement extérieur) : l'identification d'une niche s'impose alors (fig. MA03_16).

Les seules baies dont l'ancienneté est certaine sont situées sur la façade orientale, celle ouverte sur le petit jardin. Il s'agit tout d'abord d'une porte (A) dans l'extrémité méridionale du mur située tout contre le pignon (fig. MA03_2 et MA03_8). Celle-ci, large à l'intérieur de 1,09 m et haute de 2,04 m, était couverte à l'intérieur comme à l'extérieur d'un arc plein-cintre extradossé. Elle est désormais fermée d'une maçonnerie de moellons. Mais, il est probable qu'à l'origine cette ouverture permettait une communication entre l'intérieur et l'extérieur de la maison, à moins d'envisager qu'elle s'ouvrait sur un escalier extérieur en bois (*cf. infra*). À proximité de cette porte se trouvait ensuite une baie géminée (B) dont chaque ouverture est couverte d'un trilobe (fig. MA03_8). Depuis transformée en porte, cette fut par la suite partiellement restaurée (fig. MA03_15). Malgré ces modifications, il est possible de voir qu'à l'intérieur cette baie large de 1,50 m est encore couverte d'un arc surbaissé extradossé (fig. MA03_18), tandis que les ouvertures extérieures (larges de 67 cm) dont le support médian, colonne ou pilier a depuis disparu, étaient chacune couverte d'un linteau échancré d'un trilobe (fig. MA03_17). Si l'usage de telles formes est courant du 13^e au 14^e s., les tracés très arrondis avec des lobes dont aucun n'est en amande, mais aussi les écoinçons non ajourés militent pour une datation antérieure à 1300, peut-être du dernier tiers du 13^e s.²⁰ Enfin, c'est dans la partie septentrionale de ce même mur, derrière la tourelle d'escalier, que se trouve la trace d'une autre ouverture (C), certes plus difficilement lisible, mais dont il toutefois sûr qu'elle fonctionne avec le parement ancien et qu'elle appartient alors à l'état primitif de la demeure (fig. MA03_19 et MA03_8). Maintenant, seul un arc surbaissé extradossé permet de la déceler : faute aux restaurations aucun coup de sabre, fossile d'un piédroit, n'est visible ; la courbure de l'arc et sa situation ne permettent ni d'y restituer une porte ou une baie géminée identique à celles déjà connues.

C'est encore plus au nord, dans l'angle formé par le pignon, que se trouvent les vestiges d'une autre ancienne ouverture (D) qui, désormais bouchée, est même recoupée par le pignon (fig. MA03_19 et MA03_8). L'attribution de cette ouverture à l'état originel est loin d'être certaine, notamment parce qu'elle s'insère dans un parement très différent du reste du mur, sans doute une reprise. Un rapide examen permet toutefois de noter que cette ouverture était couverte d'un arc surbaissé aux claveaux extradossés dont le sommier se retourne dans le parement (fig. MA03_19) : cette mise en œuvre est

²⁰ Je remercie amicalement Pierre Garrigou Grandchamp pour ces remarques et cette proposition de datation.

alors différente de celle des autres ouvertures considérées comme originelles. Pourtant sa disposition permet de s'assurer qu'elle est antérieure à la construction de la tour d'escalier hors-œuvre, mais aussi de la reconstruction du pignon (*cf.* EC 297) puisque ce dernier s'appuie contre son bouchage.

L'étage

L'ensemble de la structure du plancher de l'étage est récent : il fonctionne parfaitement avec l'aménagement intérieur de l'actuel rez-de-chaussée : refend et cheminée. Pourtant il est probable que le niveau de l'étage est ancien même si les solives sont plus récentes. De fait, à l'intérieur, il n'existe plus aucune trace d'un éventuel escalier. Celui-ci est peut-être d'ailleurs à rechercher à l'extérieur. En effet, dans la partie méridionale de la façade sur jardin, sous un aménagement moderne, on reconnaît la présence d'une ancienne ouverture couverte d'un arc au profil surbaissé (E) : peut-être une porte (fig. MA03_8). La situation de cette ouverture placée à l'aplomb de la porte du rez-de-chaussée, évoque clairement la présence d'un escalier en bois appuyé contre la façade. Malheureusement l'importante reprise liée au mur de clôture ne permet plus d'appréhender les traces d'un pareil aménagement, ni même le revers de cette ouverture.

Sur cette même façade le retrait du parement de l'étage (environ 6 cm) est tout à fait singulier (fig. MA03_15). Une telle disposition est tout à fait contraindiquée pour réduire le ruissèlement de l'eau en façade ; elle s'oppose d'ailleurs à la fréquente présence de larmiers sur les façades de demeures médiévales. Peut-être s'agit-il finalement d'une restauration musclée ? Quoiqu'il en soit, et malgré le percement de grandes baies (*cf.* EC 297), il est encore possible d'identifier une ancienne ouverture (F) sur cette façade (fig. MA03_21 et MA03_22). Précisément, il s'agit de la trace d'une ancienne baie géminée désormais bouchée et même recoupée par une fenêtre plus récente. À l'extérieur, à se fier à la forme actuelle du montage, il semble que les ouvertures étaient couvertes d'un linteau en plusieurs morceaux dont l'échancrure selon un tracé en plein cintre ou brisé n'est pas parfaitement lisible (fig. MA03_22). Au revers, à l'intérieur, l'aménagement actuel de la maison ne laisse plus visible cette ouverture.

À l'étage, les trois autres murs ne contiennent aucune autre trace d'ouverture. Le pignon méridional était assurément aveugle (fig. MA03_12) et il semble aussi que ce fut le cas dans le mur gouttereau occidental (fig. MA03_14), alors qu'en revanche il est tout à fait imaginable qu'une ouverture ait pu exister au nord, dans le pignon originel. Comme au rez-de-chaussée, l'aménagement intérieur et l'occupation de la maison ne laissent plus apparaître les éventuels aménagements anciens, cheminées, placards...

L'étude ne permet pas de récolter plus d'indices qui pourraient préciser l'organisation de l'état primitif du logis. La charpente actuelle est plus récente et il n'est même pas possible de déduire la pente de la toiture ancienne à partir de l'inclinaison des rampants du pignon : il est en effet difficile de s'assurer que ceux-ci ne furent pas rabotés. Il paraît bien peu probable qu'il exista un troisième niveau, l'absence d'une quelconque ouverture dans la partie haute du pignon méridional plaide dans ce sens. Or même s'il s'agit d'un argument bien fragile, à considérer le contexte et l'époque sollicités, une telle disposition serait quant même surprenante.

Un premier jardin oriental (EC 301)

La configuration du logis, notamment la baie géminée percée au rez-de-chaussée de la façade orientale, permet d'envisager que d'emblé celui-ci s'ouvrait à l'est sur un jardin, sinon un espace libre associé à l'habitat. Il n'est cependant pas possible de restituer sa forme puisque pour cette même période la disposition des Éléments Constituants environnants n'est pas connue.

Le mur de clôture sur rue (EC 302)

Un mur constitué de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé borde la rue Manceau (fig. MA03_20 et MA03_23). Sous une limite située à environ 54,80 m NGF (soit approximativement 1,30 m du sol actuel de la rue), la maçonnerie n'est plus parementée mais constituée de moellons qui correspondent de toute évidence à la fondation découverte du mur. Dans sa partie appareillée le mur de clôture est percé d'un portail large d'environ 2,50 m qui était couvert d'un arc surbaissé aux claveaux extradossés. Là encore on voit clairement qu'elle fonctionnait avec un niveau de chaussée bien plus haut que l'actuel.

La datation de ce mur de clôture n'est pas facile à établir. Il est certain que cette maçonnerie est antérieure à celle de la clôture voisine au 1, rue Manceau, en revanche il est impossible d'établir une relation chronologique certaine avec le mur septentrional du 5, rue Manceau. Le type de parement et la forme de l'ouverture plaident avec prudence pour une datation du 14^e s.

La cour entre le rue et le logis (EC 300)

De fait, dès la construction de ce mur, l'espace situé entre la rue et le logis (EC 295) était sans doute dédié à une cour. Toutefois on ignore précisément la forme de cette cour : était-elle déjà fermée à l'est et à l'ouest comme l'actuelle ?

L'ajout d'une tourelle d'escalier contre le logis dans la seconde moitié du 15^e s. (EC 296)

C'est dans la seconde moitié du 15^e s. qu'une tourelle d'escalier fut édifée contre la façade orientale de la demeure médiévale du 13^e s. (fig. MA03_21). Cette tour qui contient un escalier en vis, présente un plan différent selon qu'il s'agisse de la partie basse ou de la partie supérieure. En haut, la tour occupe un plan rectangulaire : elle est large de 3,20 m et saillante d'environ deux mètres par rapport au nu de la façade ; en partie basse, les angles sont rabattus si bien que le plan extérieur de la tour forme un hexagone. Dans les angles, ce changement de plan est adouci par l'usage d'un corps de moulure répétant un quart de rond surmonté d'un bandeau (fig. MA03_21). Le parement extérieur de cette tour est composé de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé : bien plus grand, le module des blocs est très différent de celui du parement des maçonneries originelles (cf. EC 295) (fig. MA03_24). À son sommet, la tour est couronnée d'une corniche en quart de rond en grande partie restaurée.

La construction de cette tourelle d'escalier est tout à fait incompatible avec l'existence des deux ouvertures de la partie septentrionale du rez-de-chaussée (fig. MA03_8). Entre les deux, la reprise liée à l'aménagement de la tour est parfaitement visible notamment puisque l'utilisation des moellons contraste avec celle de la pierre de taille (fig. MA03_19). C'est dans cette reprise que se trouve l'ouverture qui permet d'accéder à l'escalier depuis l'intérieur du bâtiment. Cette ouverture couverte d'une plate bande clavée ne dispose actuellement d'aucun vantail, or la présence d'un chanfrein périmétrique montre qu'autrefois cet accès était équipé d'huisseries : il s'agissait d'une porte. Toutefois il est très peu probable que cet aménagement soit originel (fig. MA03_19). Une deuxième porte permet d'accéder à cet escalier depuis le premier niveau, mais contrairement à la précédente, celle-ci relie le jardin, l'extérieur. La baie est large d'environ 85 cm et elle est couverte d'une plate bande clavée dont l'encadrement s'insère d'une manière parfaitement homogène au reste du parement (fig. MA03_24). Enfin, il est possible qu'une troisième porte existât en vis-à-vis dans la paroi septentrionale de la tour. C'est toutefois moins sûr, mais elle aurait peut-être permis d'entrer dans la tourelle directement depuis la cour située plus au nord (fig. MA03_2).

L'escalier est composé de marches délardées portant giron où chacune est composée d'un unique bloc. On peut sérieusement douter de l'ancienneté des deux fenêtres qui permettent d'ajourer la

cage d'escalier dans sa partie inférieure. La plus basse est percée dans l'angle coupé au sud. Sa forme très élancée et l'absence de couverture appropriée font penser qu'il s'agit d'un percement récent. C'est encore plus manifeste pour la fenêtre aménagée dans l'écoinçon au niveau du premier étage (fig. MA03_21). Si cette maçonnerie qui comble d'angle est bien contemporaine de la tour, y compris le segment d'arc à l'intérieur, la configuration de l'encadrement de la fenêtre est tout à fait récente (notamment à en juger par l'appui extérieur et le piédroit extérieur droit). Cet écoinçon de maçonnerie forme une rupture dans la silhouette de la tour mais permet de dégager un palier suffisamment ample dans l'escalier en vis. Ce dégagement permet aussi de décentrer la porte à laquelle il fait face et qui permet d'accéder à l'étage.

Toute la partie supérieure de l'escalier est construite en bois, non plus en pierre. Elle mène à l'étage sous comble, mais n'appartient vraisemblablement pas à l'état le plus ancien. En effet, la partie supérieure de la tour s'organise différemment. Comme annoncé depuis l'extérieur, le plan intérieur de la tour change. Là où en partie basse l'escalier de pierre en vis occupe un plan circulaire, la partie supérieure s'organise selon un plan rectangulaire. Il semble d'ailleurs que cet espace fonctionnait alors comme une pièce en soi, non comme un escalier. Elle était visiblement éclairée par deux fenêtres rectangulaires dont seule celle au sud existe encore malgré la restauration de son linteau. Au nord il est possible de restituer une fenêtre identique même si elle fut bouchée à l'occasion de l'aménagement d'une porte (elle-même depuis condamnée). Dans la paroi orientale de cette petite pièce d'une surface voisine de 5 m² on distingue encore facilement l'emplacement d'une cheminée dont le manteau a complètement disparu (fig. MA03_25). L'examen de la tour depuis l'extérieur oblige à s'interroger sur les deux pierres saillantes situées au revers de cette cheminée (fig. MA03_21) : toutes deux sont bûchées, mais il est clair que la plus basse correspond à une dalle : pourquoi ne pas l'interpréter comme le foyer de la cheminée et, avec l'autre bloc, comme les seuls vestiges du coffre saillant de la cheminée visible à l'intérieur ? Certes, l'absence de coups de sabre est surprenante, peut-être moins au regard des importantes restaurations. Quoiqu'il en soit il est certain que la toiture actuelle est postérieure à cette cheminée comme d'ailleurs la porte qui permet d'accéder aux combles aménagés.

Ces remarques soutiennent l'interprétation de cette pièce comme celle d'un cabinet ou d'une étude bien éclairée, isolée et chauffée.

L'aménagement d'une chambre haute de plan rectangulaire au sommet d'une tour d'escalier polygonal reprend, de manière plus modeste, un modèle bien attesté dans les châteaux de la seconde moitié du 15^e s.²¹. Les chambres hautes apparaissent en effet à la fin du Moyen Âge au-dessus des tourelles d'escaliers, puis elles se généralisent véritablement à partir de 1480 avec l'arrivée du parti brique et pierre pour le Val de Loire. On les retrouve par exemple des tourelles et chambres polygonales au château du Plessis-lès-Tours ou dans celui de Luynes. Les châteaux brique et pierre de Blois, Gien et Jallanges disposent de tourelles polygonales et chambres hautes rectangulaires comparables à celle conservée au 3, rue Manceau. En revanche, dans quasiment tous ces exemples, une voûte sépare l'escalier de la chambre haute qui est alors accessible par une petite tourelle accolée sur cul-de-lampe, ce qui n'est pas le cas dans cette maison canoniale plus modeste.

La mise en œuvre architecturale confirme une datation légèrement postérieure à 1450. La présence d'une chambre haute reflète le niveau social et culturel élevé des chanoines.

La clôture méridionale de la parcelle (EC 303)

Il est très difficile de connaître la mise en œuvre de ce mur qui est enduit sur sa face méridionale (visible depuis le 8 rue du Général Meunier (fig. MA03_12)) et recouvert de végétation à l'intérieur du jardin du 3, rue Manceau (fig. MA03_15). Il n'est même pas possible de savoir si son

²¹ Je remercie amicalement Solveig Bourocher pour des propositions de comparaison et de datation.

tracé et son élévation si particuliers (fig. MA03_2) correspondent à une seule phase architecturale ou à de multiples. Dans sa forme actuelle, on peut noter qu'il vient s'appuyer contre le pignon du bâtiment 1 et qu'il est donc forcément postérieur à la fin du 13^e s. ; même, il s'appuie contre le bouchage de la porte méridionale à l'étage de la façade orientale (fig. MA03_15). Il n'est pas non plus possible de s'avancer sur l'ancienneté et l'authenticité de la forme actuelle des trois contreforts qui scandent sa face méridionale (fig. MA03_7). Leur rôle est pourtant évident puisque ce mur de clôture sert aussi de soutènement au jardin de la propriété du 8, rue du Général Meunier plus haut de deux mètres.

La formation de l'actuel jardin (EC 299)

Dans sa forme actuelle, le jardin de la propriété sise au 3, rue Manceau correspond à une réduction de celui qui existait vraisemblablement depuis le 15^e s. En effet, s'il n'est pas possible de dater avec précision la construction du mur de clôture méridional (*cf.* EC 303), il est certain que dès 1407 l'est de la parcelle était fermé par la maison canoniale voisine (*cf.* MA05 : EC 84, 85 et 86).

La transformation du corps de logis au milieu du 18^e s. (EC 297)

C'est certainement dans la première moitié du 18^e s. que le logis médiéval a connu ses plus importantes transformations lorsque l'intégralité de la façade septentrionale fut reconstruite (fig. MA03_13). C'est à cette occasion qu'une tourelle de plan carré (1,30 m de côté) fut aménagée en saillie du pignon septentrional, dans l'angle formé avec le mur de clôture à l'ouest. La tour, couverte en appentis, s'élève sur deux niveaux qui sont accessibles de plain pied avec ceux de l'intérieur du bâtiment (rez-de-chaussée et premier étage). Le parement extérieur est composé de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau blanc disposées en appareil harpé à assises régulières ; à l'intérieur la mise en œuvre n'est pas visible. Depuis la cour on remarque que chaque niveau d'élévation est encadré de cordons régnaux qui ceignent les deux façades (à l'est et au nord) (fig. MA03_13). La paroi septentrionale de l'appendice est percée à chaque niveau d'une unique fenêtre oblongue couverte d'une plate-bande clavée. Ces baies qui sont à l'aplomb de l'autre fonctionnent parfaitement avec le parement et lui sont contemporaines. À l'intérieur, seul le montage en plate-bande clavée de la porte la plus basse est visible ; il est possible qu'un montage identique se cache derrière les boiseries de l'étage.

L'examen du pignon septentrional permet d'affirmer que sa construction est contemporaine de celle de cette tour malgré une hétérogénéité flagrante des matériaux et de leurs techniques de mise en œuvre (fig. MA03_13). D'une part la partie basse du mur dispose d'un parement continu à celui de la tour : les assises sont prolongées et là encore les pierres de tailles sont disposées en appareil harpé à assises régulières. Les deux ouvertures du rez-de-chaussée (la porte et la fenêtre) s'insèrent parfaitement dans cette maçonnerie : les blocs de leurs piédroits sont montés par assises continues avec le reste du parement ; toutes deux sont couvertes d'une plate-bande clavée haute d'une assise. La fenêtre de l'étage entretient les mêmes relations avec le parement et sa mise en œuvre est identique, pourtant, au-delà la maçonnerie est composée de moellons assez hétérogènes plus ou moins assisés avec des joints incertains très gras. Malgré cette évidente différence du traitement des parements, les deux maçonneries semblent contemporaines puisqu'aucune rupture ni élément de calage n'est visible. Même, tout la face intérieure du mur est composée d'une maçonnerie de moellons, y compris au revers du parement harpé. Là encore aucun coup de sabre ni rupture n'est visible même autour des ouvertures dont les encadrements sont pourtant en pierres de taille comme à l'extérieur.

La charpente qui couvre actuellement le logis respecte et fonctionne parfaitement avec ce pignon : elle lui est sans doute contemporaine. On imagine alors une importante campagne de travaux où le mur septentrional fut reconstruit à l'occasion de la mise en place d'une nouvelle charpente et de l'aménagement d'un niveau de comble au dessus du premier étage. L'aménagement actuel des combles ne permet pas de connaître le détail de l'organisation de la charpente (fig. MA03_26). Il toutefois sûr qu'il s'agit d'un système à fermes et pannes composé de cinq fermes.

La redistribution des étages a en conséquence demandé la mise en place de nouvelles circulations et une réorganisation fonctionnelle de l'espace intérieur, bref une totale transformation du logis de la fin du Moyen Âge. Selon cette configuration, l'accès à l'étage de comble nouvellement créé ne pouvait se faire qu'en empruntant l'escalier en vis contenu dans la tourelle orientale, comme c'est actuellement le cas. C'est alors que la petite pièce au sommet de la tour fut détruite et la structure en pierre de l'escalier prolongée par un ouvrage de bois. Un passage délimité par des parois en pan de bois fut construit afin de relier la tour à l'étage de comble. Au sud la structure est couverte d'ardoise, mais au nord on peut observer sa composition et son hourdis de briques posées horizontalement les unes sur les autres. Il est aussi possible de constater que cette structure s'appuie contre le pan de bois de la construction voisine (*cf.* MA05 : EC 86) : elle est alors postérieure à cette dernière (fig. MA03_13).

D'autres transformations ont touchées l'organisation du rez-de-chaussée. Il semble notamment incontestable que le plancher de l'étage soit contemporain de ces grandes modifications architecturales car les solives s'encastrent dans le pignon septentrional. À l'ouest, la présence d'une trémie indique que la cheminée du premier niveau appartient à cette même campagne de réaménagement. D'ailleurs la maçonnerie de sa hotte et de son manteau le confirme. Enfin, même si c'est moins certain, il est envisageable d'associer à ces travaux la construction du refend et de la cloison en pan de bois du rez-de-chaussée. Dans le mur oriental, toutes les ouvertures anciennes furent modifiées tandis que d'autres étaient percées : c'est ainsi que la façade médiévale prit la forme que l'on connaît actuellement. Au rez-de-chaussée, l'ouverture méridionale de la baie géminée fut bouchée tandis qu'à droite elle fut transformée en porte couverte d'une plate bande clavée ; l'ancienne baie géminée de l'étage fut aussi condamnée et une ouverture plus moderne fut aménagée immédiatement contre son piédroit extérieur gauche. Cette nouvelle ouverture présente un traitement de la clef de sa plate bande clavée en bossage lisse : ce type de décor architectural se retrouve également sur l'autre grande fenêtre de l'étage.

Ces importants travaux appartiennent ainsi tous à une unique campagne de travaux que l'on sait postérieure à la construction du bâtiment situé dans la propriété voisine à l'est, c'est-à-dire au début du 18^e s. (*cf.* MA05 : EC 86). Cette remarque permet d'envisager que le réaménagement de ce logis fut entrepris vers le milieu du 18^e s. : l'examen des techniques de constructions, la mise en œuvre des maçonneries ou du pan de bois, la formes des baies, la modénature de la cheminée ou encore la structure de la charpente le confirment. C'est cet état architectural qui fut décrit à la fin du 18^e s. lors du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 28 – annexe 1.1.4.11).

La cour d'entrée (EC 298)

Il est certain que dès le milieu du 18^e s. la cour située au nord du logis avait la forme qu'on lui connaît actuellement. Elle est depuis longtemps limitée au nord par le mur aligné sur la rue Manceau (*cf.* EC 302) ; à l'est c'est la reconstruction de la maison canoniale voisine (*cf.* MA05 : 86) qui ferme cette cour dont le pignon et la tour du bâtiment 1 (*cf.* EC 297) ferment le côté méridional, tandis qu'à l'ouest elle est bordée par un haut mur de clôture. C'est depuis cette cour que se situe l'accès à la cave située sous le bâtiment 1 du 5, rue Manceau (*cf. infra*).

La configuration de la parcelle 265 à la fin du 18^e s.

En 1790, la propriété numérotée 2979 dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 28 – annexe 1.1.4.11) semble en tout point identique à l'actuelle. Surtout, l'analyse des Éléments Constituants qui forment cette propriété permet de savoir que celle-ci existait selon cette configuration dès le milieu du 18^e s. À ce moment, à l'est, le jardin (EC 299) occupe déjà tout l'espace compris entre le logis (EC 296) et la propriété voisine (EF 264). Au nord, la propriété 265 est fermée de la rue par un mur (EC 302) et le bâtiment (EC 296) est précédé d'une cour (EC 298). C'est dans l'angle nord-est de celle-ci qu'il est possible d'accéder, comme

maintenant, à une cave voûtée qui s'inscrit sous le bâtiment 1 du 5, rue Manceau. Plusieurs indices montrent que l'association de cette cave à la propriété du 3, rue Manceau est en fait contemporaine de la reconstruction du logis EC 86, c'est-à-dire au début du 18^e s. (cf. MA05) ; auparavant la propriété ne possédait pas d'espace situé en sous-sol.

Le puits commun à la propriété 264 (EC 27)

À la fin du 18^e s. le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 28 – annexe 1.1.4.11) précise que le puits de cette propriété est commun à celle où réside l'abbé Diot (l'actuel 5, rue Manceau). Cet usage partagé explique la présence d'un emmarchement destiné à accéder à ce point d'eau maintenant inaccessible depuis la construction récente d'un mur de clôture (fig. MA03_7).

Malgré sa restauration au 20^e s., la propriété n'a pas connu de transformations structurelles.

Illustrations

Relevés :

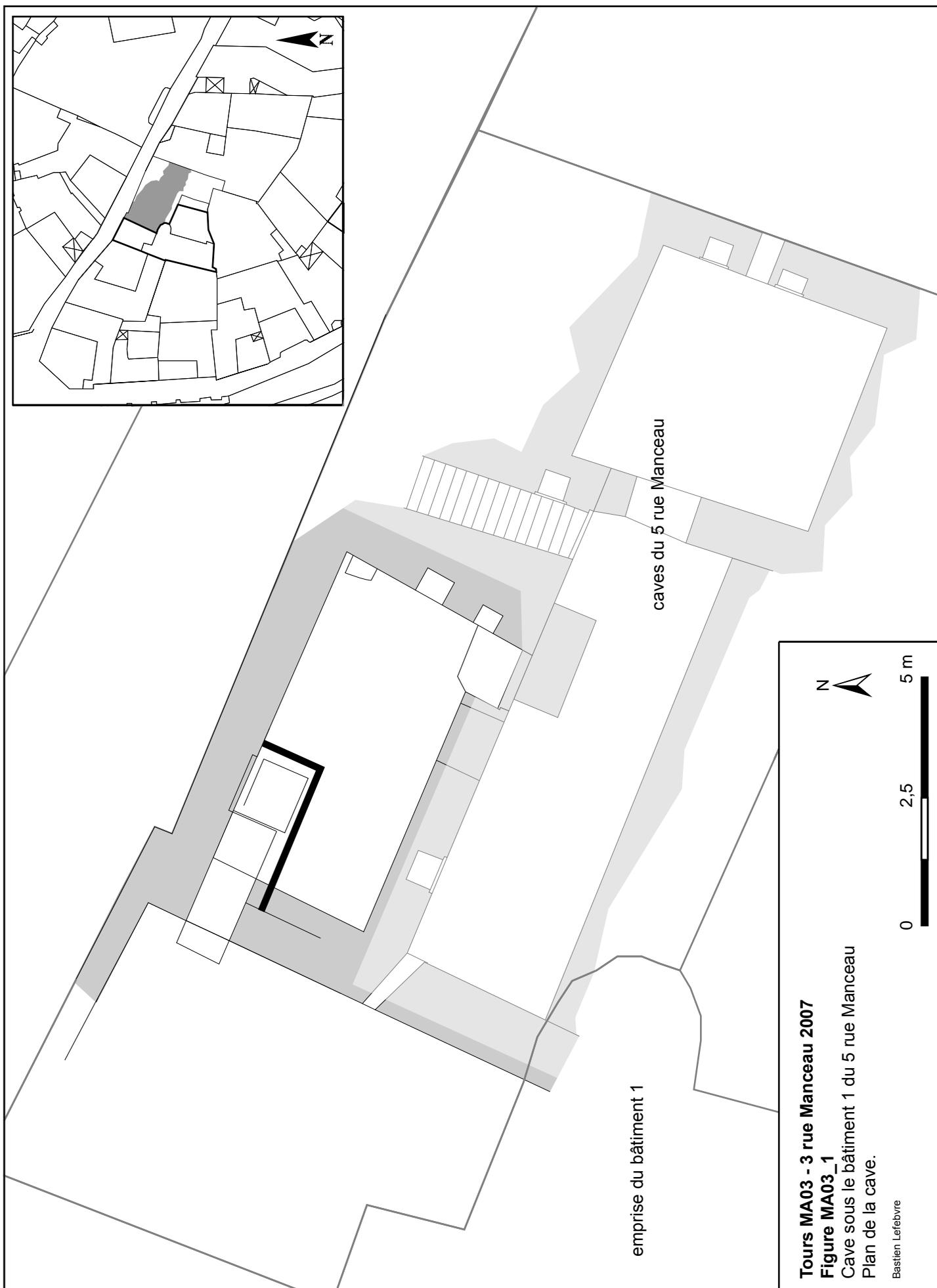
<i>MA03_1 : Plan de la cave sous le bâtiment 1 du 5, rue Manceau.</i>	712
<i>MA03_2 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du rez-de-chaussée.</i>	713
<i>MA03_3 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du premier étage.</i>	714
<i>MA03_4 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du second étage.</i>	715
<i>MA03_5 : Cave sous le bâtiment 1 du 5 rue Manceau : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	716
<i>MA03_6 : Cave sous le bâtiment 1 du 5 rue Manceau : coupe ouest-est et proposition de phasage.</i>	716
<i>MA03_7 : Bâtiment 1 et jardin : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	717
<i>MA03_8 : Bâtiment 1 : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	718

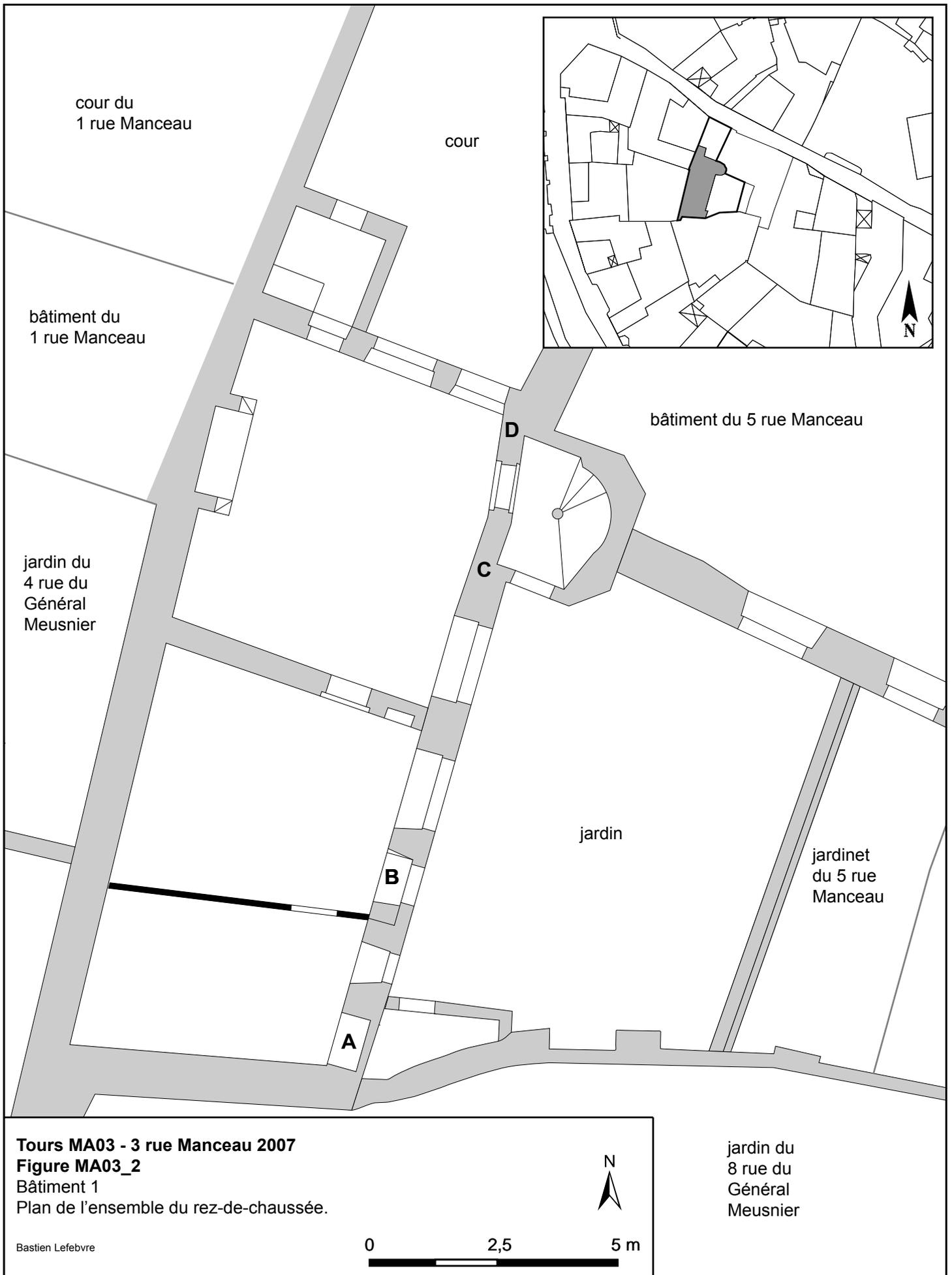
Photos :

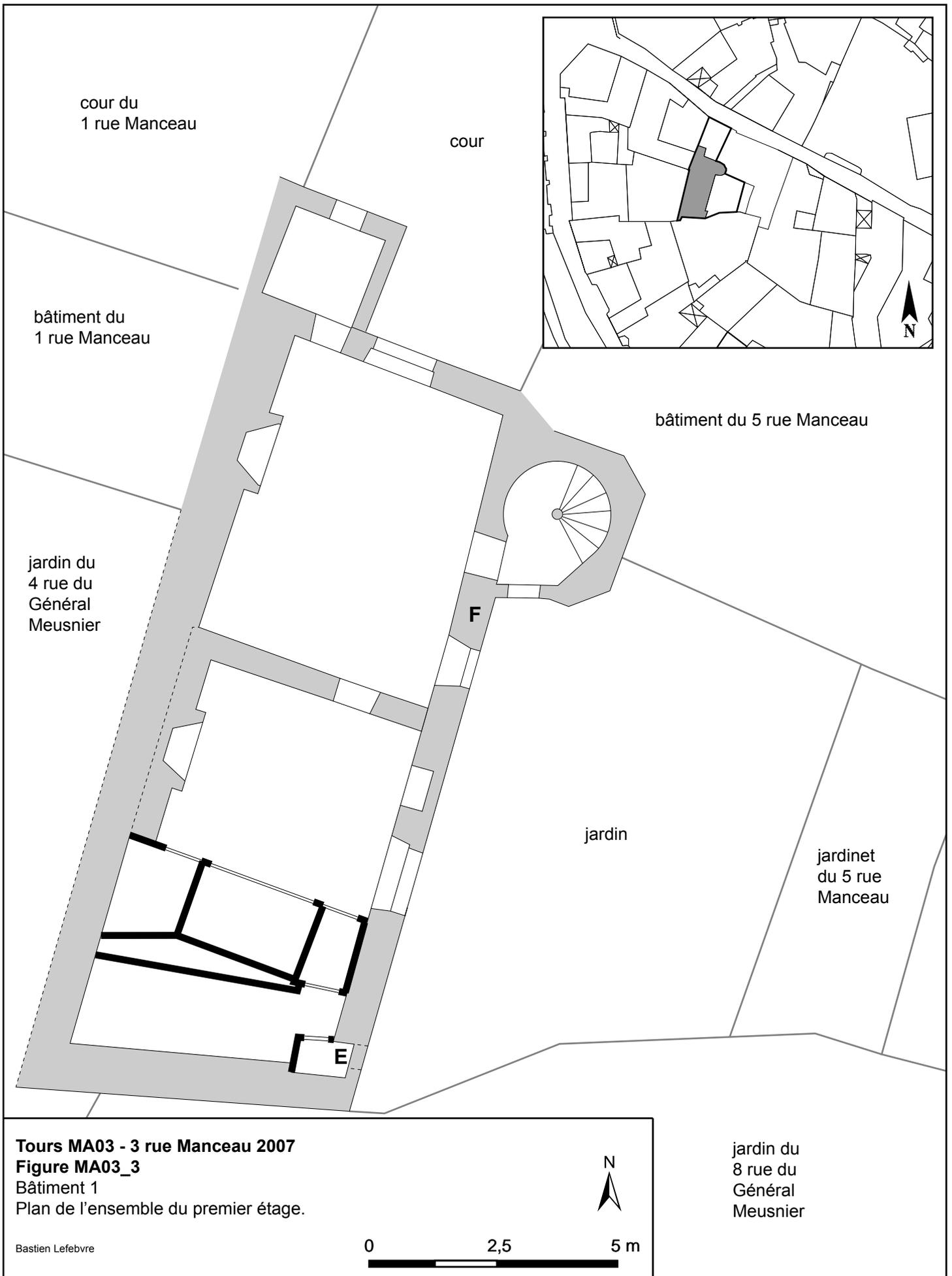
<i>MA03_9 : Vue vers l'est de la cave inscrite sous le bâtiment 1 du 5 rue Manceau.</i>	719
<i>MA03_10 : Depuis la cour, l'accès actuel à la cave est un percement postérieur à la voûte.</i>	719
<i>MA03_11 : Mur de l'arène. Face externe dans la cave du 3, rue Manceau. [Vue du mur du podium de l'amphithéâtre dégagé en 1973]. Photo, in : DUBOIS et SAZERAT 1974 : 66.</i>	719
<i>MA03_12 : Vue du bâtiment depuis le jardin de la propriété du 8 rue du Général Meusnier, au sud-est.</i>	719
<i>MA03_13 : La façade septentrionale du bâtiment 1 depuis la petite cour.</i>	719
<i>MA03_14 : La façade du gouttereau occidental depuis le jardin du 4 rue du Général Meusnier.</i>	720
<i>MA03_15 : Dans son parement ancien, la façade orientale conserve la trace d'une baie géminée au rez-de-chaussée.</i>	720
<i>MA03_16 : La face intérieure du pignon méridional est occupée par un grand arc de décharge.</i>	720
<i>MA03_17 : Détail de la baie géminée du rez-de-chaussée.</i>	720
<i>MA03_18 : La baie géminée depuis l'intérieur du bâtiment 1.</i>	720
<i>MA03_19 : Les vestiges de deux anciennes baies dans la partie septentrionale du mur oriental.</i>	721
<i>MA03_20 : L'ancien portail d'entrée sur la rue Manceau est aujourd'hui transformé en porte.</i>	721
<i>MA03_21 : La tour d'escalier appuyée contre la façade orientale. On interprète peut-être les trois pierres bûchées comme les vestiges d'un coffre saillant de cheminée.</i>	721
<i>MA03_22 : Mise en évidence du parement ancien et du négatif de l'ouverture (F).</i>	721
<i>MA03_23 : Vue du mur septentrional qui sépare la cour de la rue Manceau. La réduction de l'entrée est facilement lisible.</i>	721
<i>MA03_24 : L'opposition du parement de la tour d'escalier (à droite) et du corps de logis (à gauche) est frappante.</i>	722
<i>MA03_25 : L'ancienne cheminée au sommet de la tour appuyée contre la façade orientale.</i>	722
<i>MA03_26 : Photo de détail d'une ferme de la charpente et du contreventement.</i>	722
<i>MA03_27 : Les parois des murs sont entièrement lambrissées à l'étage.</i>	722

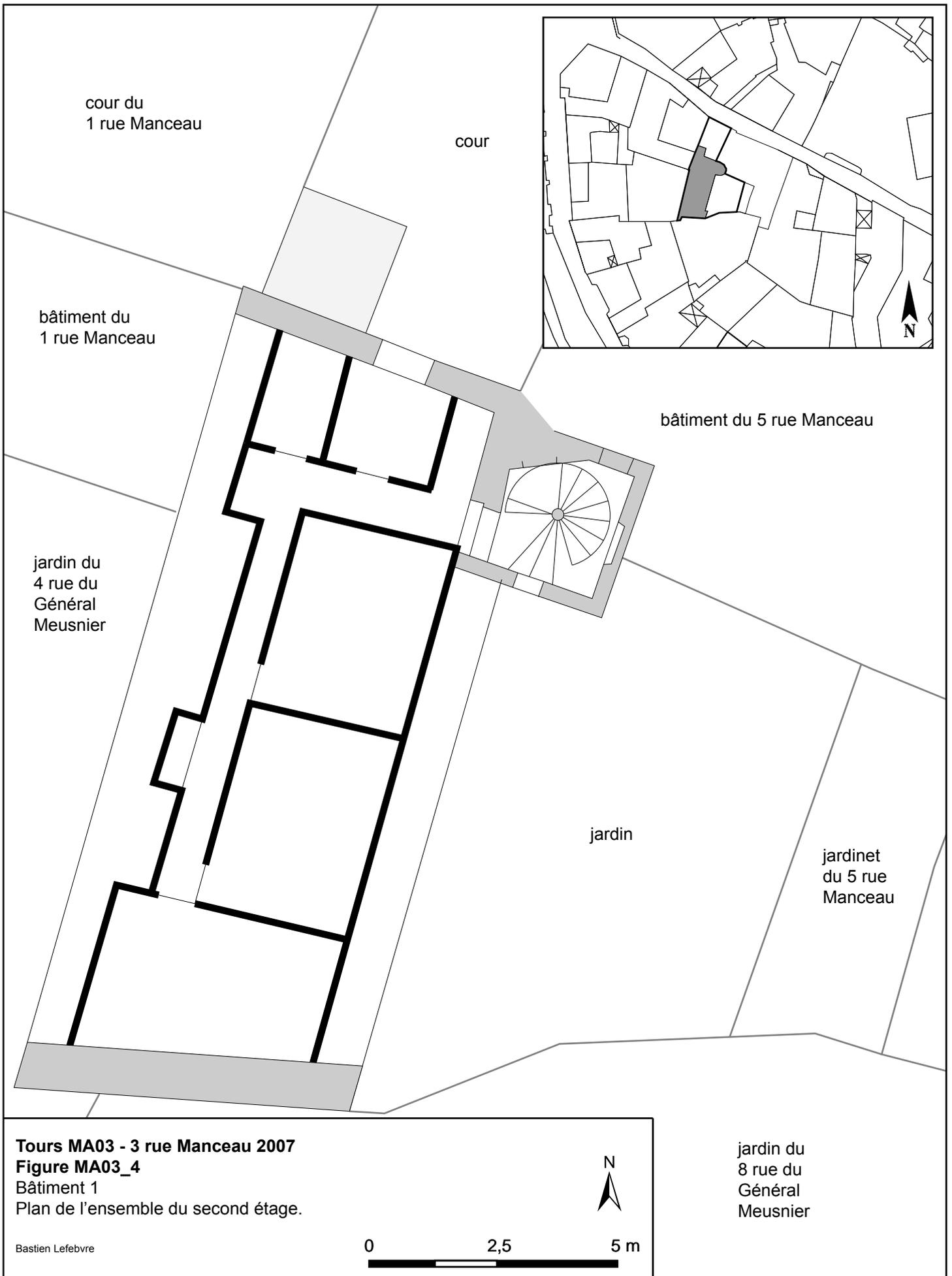
Synthèse :

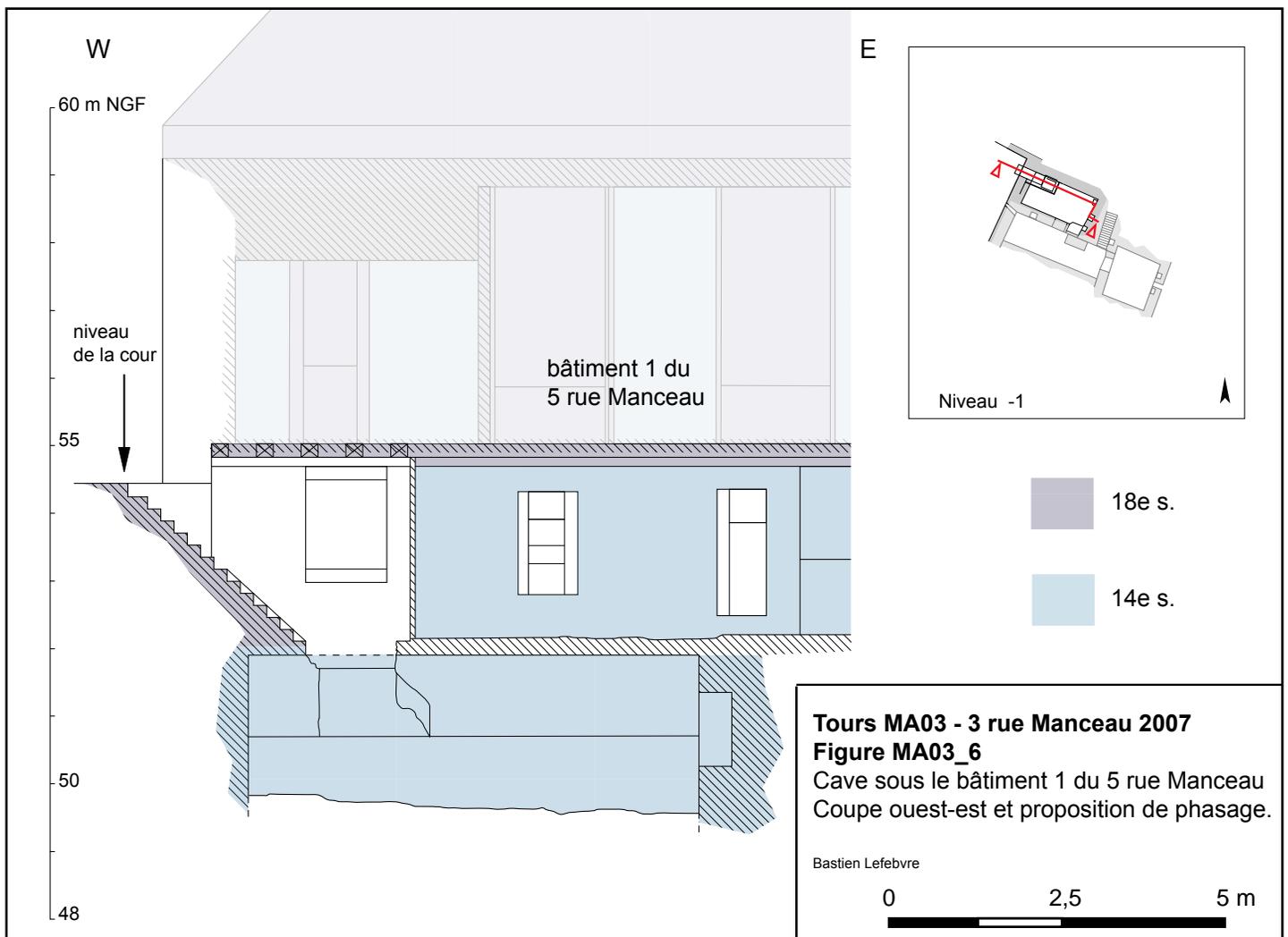
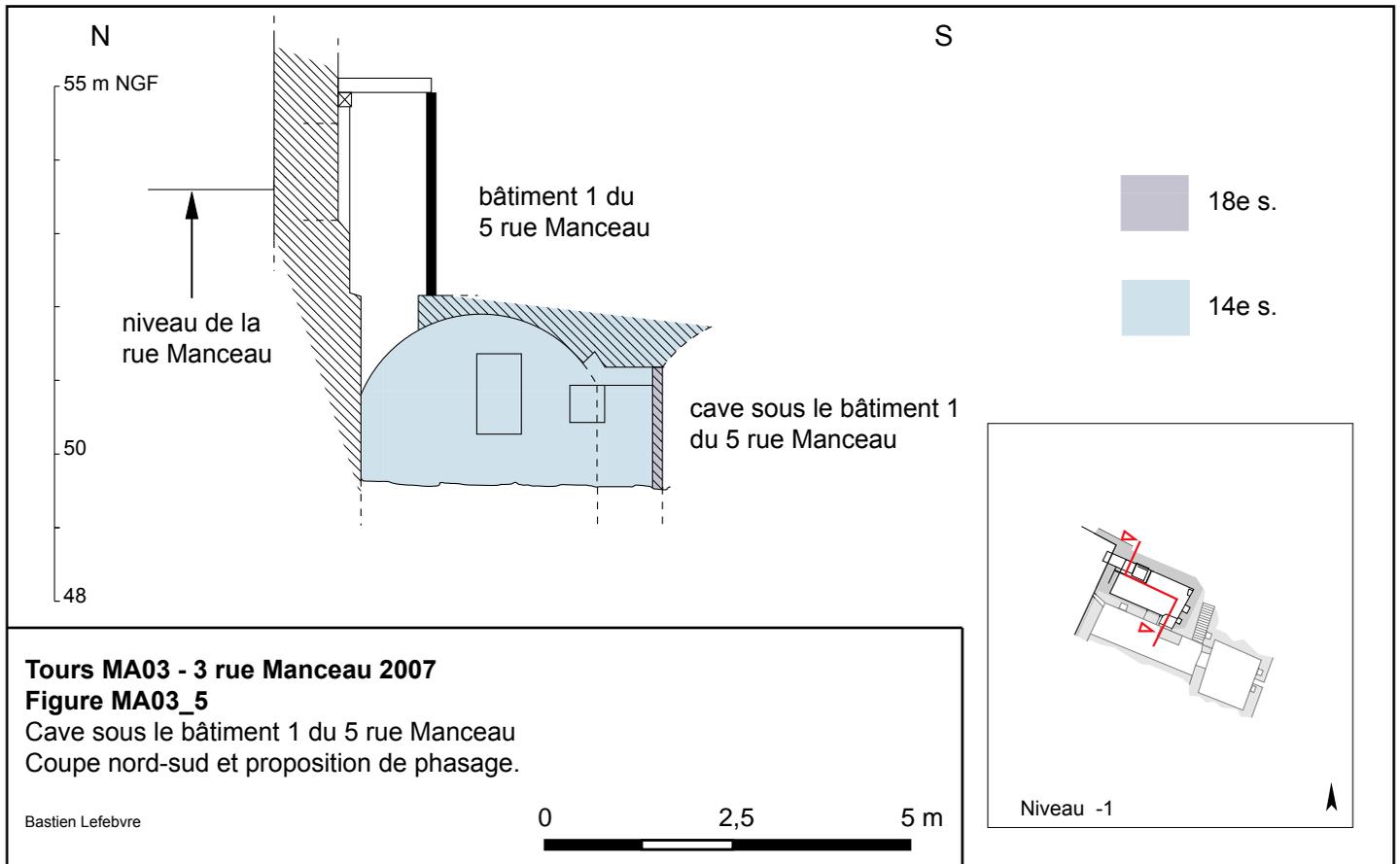
<i>MA03_28 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	723
--	-----

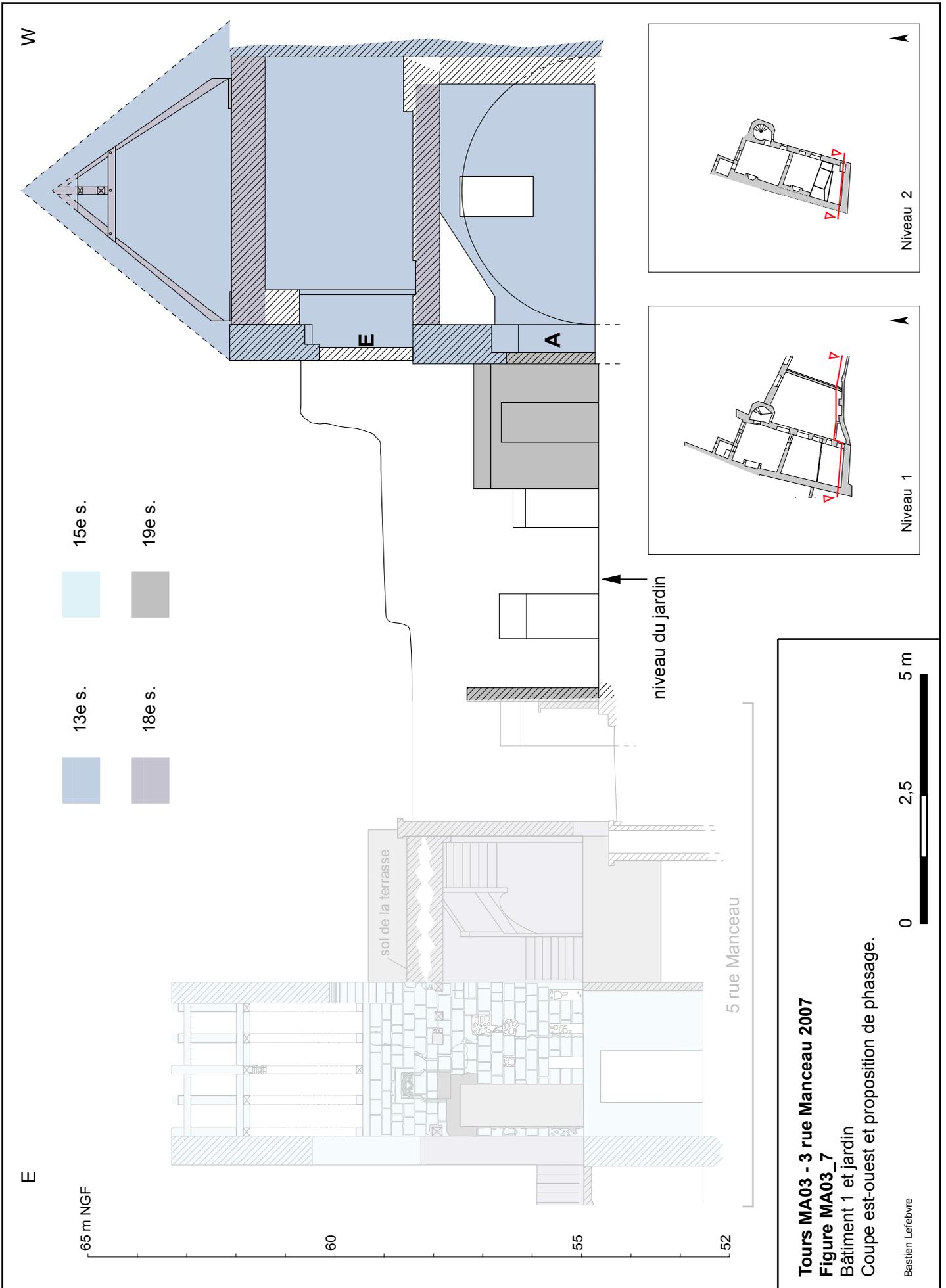










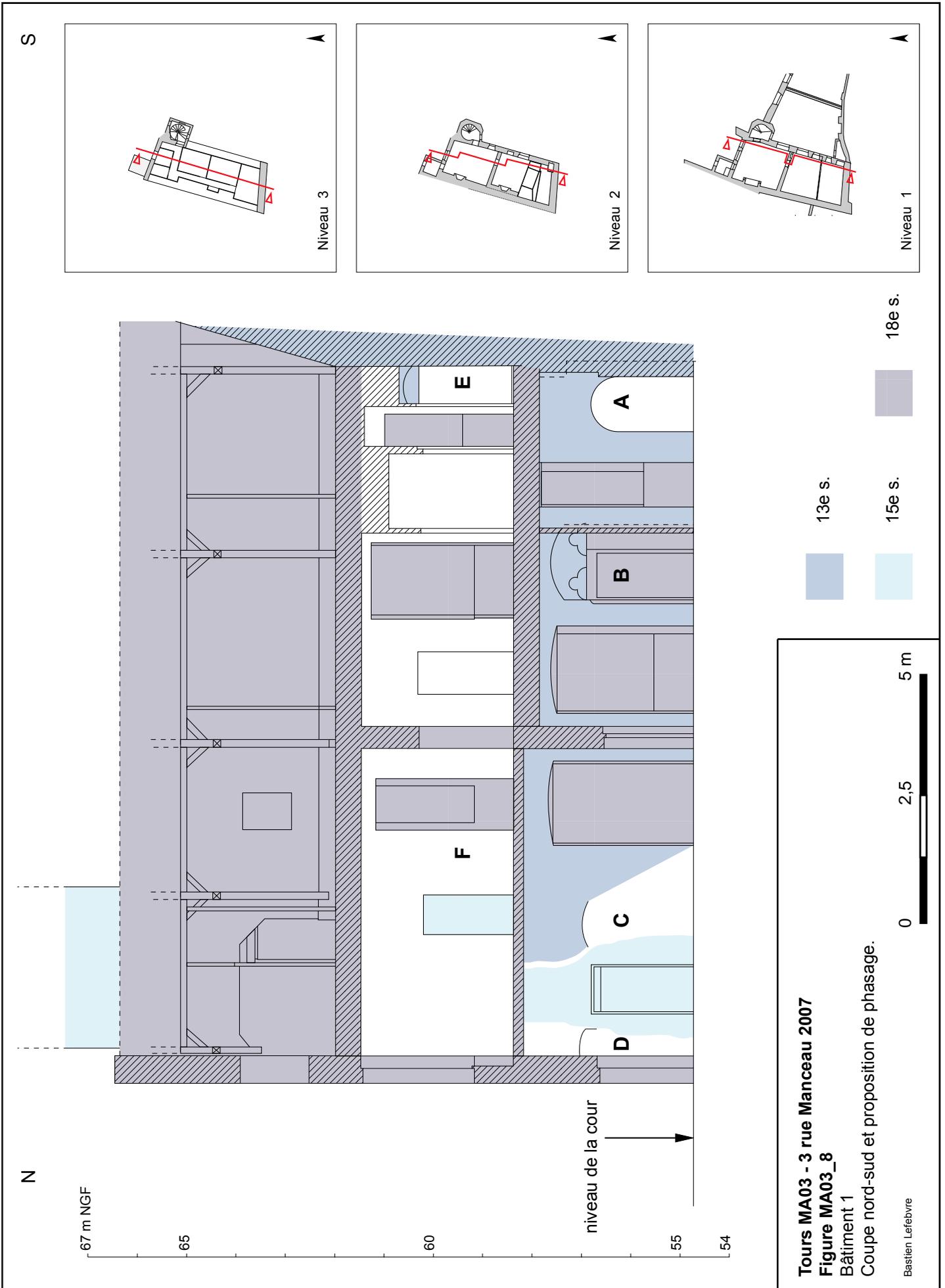


Tours MA03 - 3 rue Manceau 2007

Figure MA03_7

Bâtiment 1 et jardin

Coupe est-ouest et proposition de phasage.



Tours MA03 - 3 rue Manceau 2007

Figure MA03_8

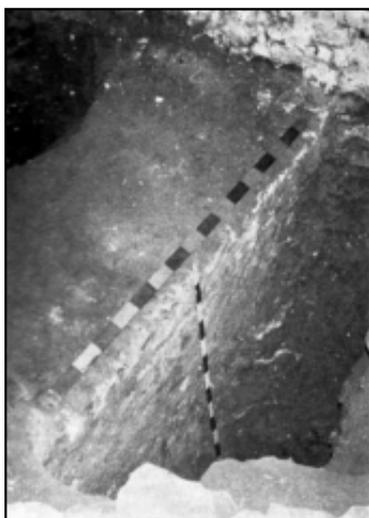
Bâtiment 1

Coupe nord-sud et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



Photo MA03_9
Vue vers l'est de la cave inscrite sous le bâtiment 1 du 5 rue Manceau.



Document MA03_11
Mur de l'arène. Face externe dans la cave du 3, rue Manceau. [Vue du mur du podium de l'amphithéâtre dégagé en 1973]. Photo, *in* : DUBOIS et SAZERAT 1974 : 66.



Photo MA03_12
Vue du bâtiment depuis le jardin de la propriété du 8 rue du Général Meusnier, au sud-est.



Photo MA03_10
Depuis la cour, l'accès actuel à la cave est un percement postérieur à la voûte.



Photo MA03_13
La façade septentrionale du bâtiment 1 depuis la petite cour.



Photo MA03_14
La façade du gouttereau occidental depuis le jardin du 4 rue du Général Meusnier.



Photo MA03_16
La face intérieure du pignon méridional est occupée par un grand arc de décharge.



Photo MA03_18
La baie géminée (B) depuis l'intérieur du bâtiment 1.

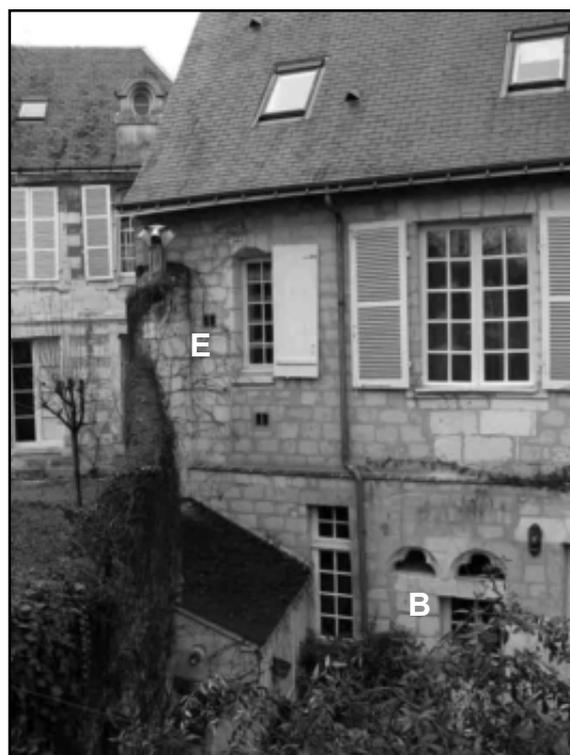


Photo MA03_15
Dans son parement ancien, la façade orientale conserve la trace d'une baie géminée au rez-de-chaussée.



Photo MA05_17
Détail de la baie géminée (B) du rez-de-chaussée.



Photo MA03_19

Les vestiges de deux anciennes baies dans la partie septentrionale du mur oriental (leur intrados sont soulignés sur la photo).



Photo MA03_20

L'ancien portail d'entrée sur la rue Manceau est aujourd'hui transformé en porte.

Photo MA03_22
Mise en évidence du parement ancien et du négatif de l'ouverture (F).

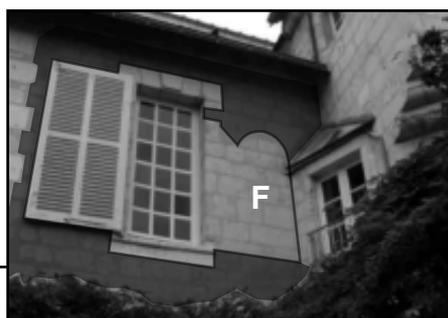


Photo MA03_21

La tour d'escalier appuyée contre la façade orientale. On interprète peut-être les trois pierres bûchées comme les vestiges d'un coffre saillant de cheminée.

Photo MA03_23
Vue du mur septentrional qui sépare la cour de la rue Manceau. La réduction de l'entrée est facilement lisible.





Photo MA03_24
L'opposition du parement de la tour d'escalier (à droite) et du corps de logis (à gauche) est frappante.



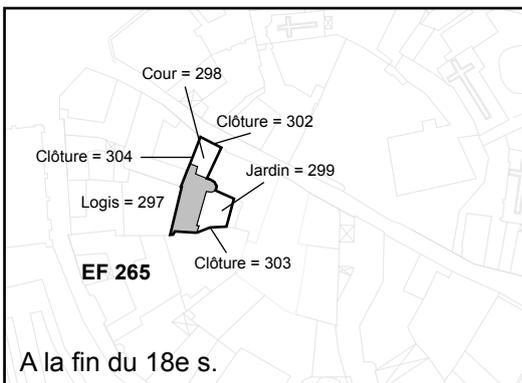
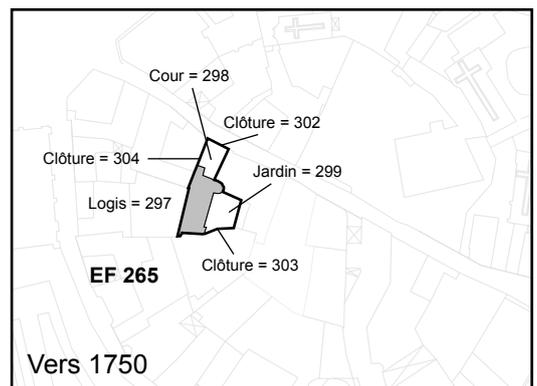
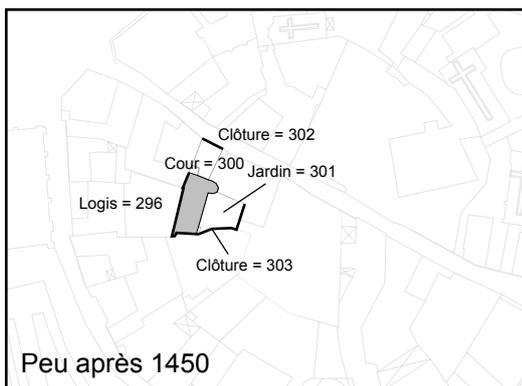
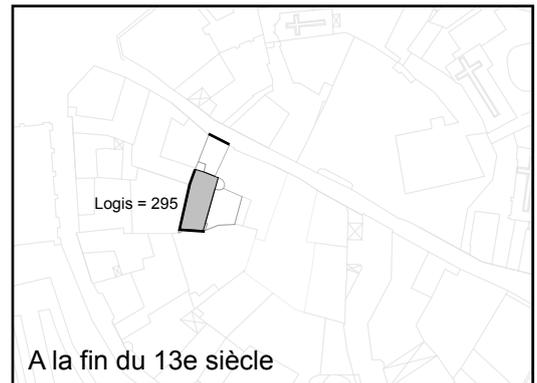
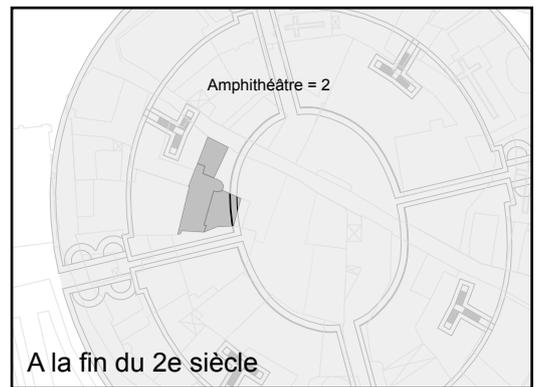
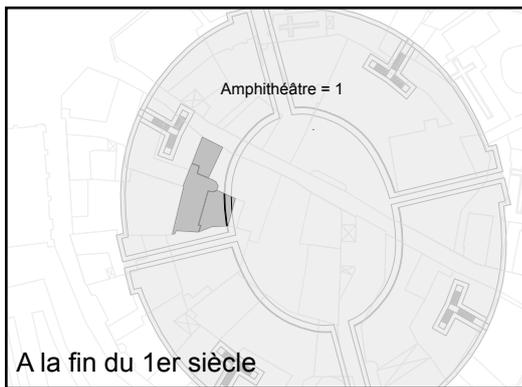
Photo MA03_25
L'ancienne cheminée au sommet de la tour appuyée contre la façade orientale.



Photo MA03_26
Photo de détail d'une ferme de la charpente et du contreventement.



Photo MA03_27
Les parois des murs sont entièrement lambrisées à l'étage.



Tours MA03 - 3 rue Manceau 2007

Figure MA03_28

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.13 - Étude du 4 rue Manceau



Indicatif : **MA04**

N° de la parcelle sur le cadastre : **186**

Surface : **562 m²**

Surface bâtie : **241 m²**

Date de l'étude : **juin 2007**

Durée de l'étude de terrain : **4 jours**

Résumé :

La majeure partie du vomitoire septentrional de l'amphithéâtre est encore conservée dans les trois niveaux de sous-sol.

À la fin du 12^e s. ou au début du 13^e s., un logis fut construit en retrait de la rue, sans doute en bordure de parcelle. Il est possible d'envisager que son rez-de-chaussée communiquait avec le couloir antique. L'usage domestique de la construction médiévale ne fait pas de doute, même si le premier niveau du bâtiment était assez peu ajouré et ne disposait pas de cheminée. À l'intérieur, l'absence de trace d'escalier ne permet pas de savoir s'il était surmonté d'un étage.

Avant le 15^e s., la construction fut agrandie vers l'ouest. Il est certain qu'à ce même moment l'ancien vomitoire de l'amphithéâtre était réutilisé en tant que cave. Peut-être le bâtiment occupait-il une place centrale dans la parcelle et était-il disposé entre cour et jardin ?

À la fin du 17^e s. une aile en retour fut construite, perpendiculaire à la rue, doublant la surface bâtie. Le plan en L du nouveau logis encadrait une cour d'entrée séparée de la rue par un mur de clôture encore conservé ; le jardin se situait derrière, en fond de parcelle.

Étude du bâti

La propriété sise au 4, rue Manceau conserve dans son sous-sol les vestiges d'une grande partie du vomitoire septentrional de l'amphithéâtre. La présence de cette structure a été déterminante dans la formation du bâti ultérieur puisqu'un logis (bâtiment 2) suit exactement l'orientation de ce couloir antique et s'oppose à la disposition du reste des constructions (bâtiment 1) (fig. MA04_23).

L'étude du bâti²² des trois niveaux de sous-sol a permis de comprendre que l'organisation de la parcelle actuelle résulte d'une succession de transformations depuis le Moyen Âge central jusqu'à la fin de l'Époque moderne. Les bâtiments qui ne sont pas recensés par les services patrimoniaux conservent pourtant les maçonneries médiévales les plus anciennes de toutes celles visibles dans les propriétés inscrites sur le site de l'ancien amphithéâtre.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Les niveaux de sous-sol des bâtiments 1 et 2 conservent sur plus de 15 mètres le vomitoire septentrional du premier état de l'amphithéâtre (fig. MA04_1 et MA04_3). Le couloir se prolonge au-delà dans la cave du 5, rue Racine (cf. RA05 : EC 1). Les murs de cette structure sont caractérisés par une maçonnerie de moellons de calcaire lacustre dont le parement fut réalisé en appareil cubique (fig. MA04_11). Le mur oriental de ce couloir conserve le seul élément décoratif connu de tout l'édifice en dehors des arcs en grand appareil qui marquent l'entrée des vomitoires sur la façade du premier état. Le motif représente un petit arc plein cintre réalisé en moellons de calcaire lacustre mais aussi en briques plates (fig. MA04_12). Il s'agit d'un usage exceptionnel de la terre cuite qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la maçonnerie du premier état de l'édifice.

Malgré les modifications ultérieures et l'arrachement d'une grande partie du parement du mur occidental, les maçonneries sont encore bien conservées (fig. MA04_8). La voûte originelle du vomitoire est également visible au sud. Il s'agit d'une voûte rampante inclinée d'environ 20° dont une partie fut détruite et remplacée par une voûte droite médiévale (fig. MA04_3 et MA04_9). Comme les murs qui la supportent, cette voûte est intégralement réalisée en moellons de calcaire lacustre, sans utilisation de briques.

D'après les restitutions proposées par Jacques Seigne, il apparaît que ce vomitoire est conservé quasiment jusqu'à son débouché sur l'arène.

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

Bien que la partie du vomitoire située dans les caves du 4, rue Manceau ne soit pas inscrite dans l'emprise du *maenianum* construit lors de l'agrandissement de l'édifice, il apparaît qu'une partie de la voûte du couloir n'appartient pas au premier état de l'édifice. Un net coup de sabre permet de remarquer qu'au nord toute la voûte en berceau est postérieure au premier état de l'amphithéâtre (fig. MA04_3). L'examen de la jonction entre les parois du couloir et les sommiers de la voûte permet de remarquer que les murs ont été au préalable soigneusement arasés de manière horizontale afin d'asseoir au mieux le voûtement (fig. MA04_13). L'utilisation des chaînages de brique dans la voûte permet d'associer cette réfection au second état de l'amphithéâtre.

Les raisons de la reprise du couverture sont actuellement difficiles à expliquer. Ceci montre une fois de plus que l'agrandissement de l'amphithéâtre n'a pas simplement consisté à construire un

²² Je remercie très sincèrement M. Tremblais de m'avoir permis d'étudier les sous-sols de sa propriété.

maenianum supplémentaire, mais que l'édifice initial fut également largement transformé (cf. MA04b, GM06, GM08).

Un logis du 12^e s. en retrait de la rue (EC 510)

La pièce **F** située au nord-est du bâtiment 1 correspond à l'emprise complète d'un ancien logis médiéval dont le plan forme un parallélogramme de 8 m par 7 m hors œuvre, orienté dans le sens nord-sud (fig. MA04_2). L'examen des quatre murs a permis d'établir qu'ils sont chaînés et contemporains. Tous présentent un parement identique composé de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune d'un module assez cubique. Parmi les nombreuses ouvertures qui percent ce mur, une seule appartient à l'état originel du bâtiment. Il s'agit d'une ancienne fenêtre à ébrasements droits située dans le mur méridional. Elle est large de 30 cm et haute de 1,10 m sous la clef de son arc plein cintre clavé et extradossé (fig. MA04_16). La baie a depuis été transformée en niche : elle fut alors bouchée et une feuillure fut creusée afin d'accueillir le vantail du placard. On remarque que le niveau de sol actuel de la pièce (52,40 m NGF) coïncide avec l'appui de cette baie ce qui suggère qu'il est plus haut que le niveau de circulation originel (fig. MA04_6). La présence de cette fenêtre indique à l'évidence que l'espace situé au sud de cette pièce était initialement non bâti, ce qui n'est plus le cas.

Outre cette fenêtre, il existait vraisemblablement d'autres aménagements (notamment une porte) mais les maçonneries n'en conservent pas la trace. Tous ont dû être détruits lors des importantes transformations des murs à l'est et à l'ouest. L'examen des reprises oblige toutefois à situer l'accès à ce niveau dans le mur occidental.

Rien dans cette disposition ne permet d'interpréter ce bâtiment. Toutefois le plan commun et la forme de la baie suggère un usage domestique : la pièce formait certainement le premier niveau d'un logis qui, à en juger par la mise en œuvre architecturale, fut construit à la fin du 12^e s. ou au début du 13^e s.

Enfin, il convient de remarquer que ce bâtiment fut construit dans la *cavea* de l'ancien amphithéâtre, précisément au débouché du vomitoire septentrional. Pour cette même époque, on ignore la hauteur des niveaux de sol à l'intérieur du vomitoire, mais d'après ceux attestés au bas Moyen Âge (cf. *infra*), il est possible d'envisager que le couloir antique exhaussé ait pu servir d'accès au bâtiment EC 510. L'absence de cloisonnements à cette époque dans le vomitoire ainsi que la position restituée de l'ouverture du logis médiéval renforcent cette hypothèse.

Les transformations du bas Moyen Âge (EC 511)

Il est peu probable que les transformations du bas Moyen Âge qui ont affecté le logis décrit précédemment (EC 510), furent toutes réalisées simultanément. L'absence de connexion entre les reprises ne permet cependant pas de proposer une chronologie fine de ces modifications. Rien ne permet non plus de savoir si la transformation du vomitoire en plusieurs niveaux de caves fut synchrone du réaménagement du logis.

La transformation du vomitoire en caves

C'est manifestement au 14^e s. que d'importants travaux eurent lieu dans le vomitoire de l'amphithéâtre. Leur conséquence fut de transformer l'ancien accès de l'édifice de spectacle en caves. Un mur de refend réalisé en pierres de taille de moyen appareil disposées en appareil réglé fut construit à la jonction de la voûte droite du second état de l'édifice et la voûte rampante originelle. Une grande ouverture couverte d'un arc plein cintre extradossé fut aménagée dans ce mur épais de 45 cm (fig. MA04_8). L'absence de trace de fermeture indique qu'il s'agissait d'une baie libre. Au nord de ce mur de refend une voûte en berceau fut construite en dessous de la voûte antique afin de subdiviser l'espace en deux niveaux (fig. MA04_3 et MA04_10). Les importants travaux du 19^e s. ne

permettent plus de savoir jusqu'où se prolongeait l'extrémité septentrionale de cette cave. À l'intérieur de la pièce **B**, l'examen des maçonneries indique que la pièce a été décaissée et que les murs furent repris en sous-œuvre. L'utilisation de la brique permet assurément de dater ces travaux du 19^e s. (fig. MA04_10). L'examen des maçonnerie indique qu'auparavant, le niveau de sol de la pièce B était de plain-pied par rapport à celui de l'actuelle pièce C (c'est-à-dire voisin de 50,40 m NGF).

Peut-être est-ce dans ce même temps que la partie méridionale de la voûte antique rampante de la pièce **C** fut détruite et remplacée par un berceau droit ? Ces travaux s'expliquent par le besoin de maintenir une possibilité de circulation dans l'espace malgré l'exhaussement du niveau de sol du vomitoire, ce qui n'était pas possible vu l'inclinaison de la voûte. Ce voûtement s'appuie au sud contre un mur qui lui est contemporain dans lequel une ouverture et un escalier ont été aménagés afin d'accéder à l'actuel premier niveau de sous-sol qui correspondait alors au niveau de sol exhaussé du logis EC 510.

Le réaménagement de l'ancien logis EC 510

Il n'est pas possible de savoir si les transformations qui ont affecté le logis construit à la fin du 12^e s. ont été réalisées dans un même temps. En revanche, il est certain que le niveau de sol de la pièce **F** a été surélevé en même temps qu'une porte fut percée au sud-ouest de la pièce (fig. MA04_6 et MA04_14). L'ouverture a été creusée dans le mur et un arc plein cintre fut aménagé afin d'assurer son couverture extérieur (le couverture intérieur a depuis été détruit : il correspond maintenant à une planche de bois).

Deux baies rectangulaires furent également percées dans le mur septentrional de la pièce **F**. L'examen des ébrasements montre que ces baies correspondent à de simples trous pratiqués dans le mur qui ont juste été couverts par un linteau de pierre (fig. MA04_17). Rien ne permet de savoir si ces ouvertures sont contemporaines de la porte précédemment mentionnée ainsi que de l'exhaussement du niveau de sol. Ceci est probable, notamment parce que la hauteur de leur appui suppose qu'avant d'être transformées en soupiraux, elles ont fonctionné avec le niveau de sol intérieur actuel.

L'occupation médiévale de la pièce E

Plusieurs structures visibles dans la pièce E montrent que cet espace existe depuis la fin du Moyen Âge. L'étude du bâti n'a pas permis de comprendre le fonctionnement originel de cet espace à partir duquel les caves aménagées dans l'ancien vomitoire étaient accessibles. Seule une porte a clairement pu être identifiée dans l'extrémité orientale du mur méridionale de cette pièce. L'ouverture maintenant bouchée servait sans doute initialement d'accès à la cour (fig. MA04_15).

L'aménagement de caves à l'intérieur du vomitoire, la transformation du logis et son agrandissement à l'ouest n'ont peut-être pas été des opérations contemporaines. Toutefois, l'examen des maçonneries et la forme des ouvertures identifiées indiquent que ces travaux ont tous eu lieu avant le 15^e s. et qu'ensemble ils formaient un seul et même ensemble architectural (EC 511).

L'ajout d'une aile en retour sur la rue à la fin du 17^e s. (EC 504)

Le bâtiment fut ensuite agrandi à l'Époque moderne lorsqu'une aile fut construite à l'est de la parcelle, entre le logis primitif et la rue (fig. MA04_2). Cet agrandissement transforma radicalement le logis et entraîna la reconstruction des façades sur cour (celles donnant sur le jardin sont enduites et n'ont pas pu être étudiées). Cette nouvelle construction s'organise sur un seul niveau d'élévation qui surmonte un niveau semi-enterré et qui est couvert par un niveau de comble.

Le premier niveau de ce nouveau bâtiment long de 10 m et large de 8,50 m est encavé par rapport au niveau de la cour actuelle (fig. MA04_7), mais le niveau de circulation est identique à celui du bâtiment plus ancien contre lequel il s'appuie (pièce F). Ce niveau n'est ajouré qu'en direction de l'ouest ; en dehors de la porte fenêtrée qui permet d'accéder à la cour en empruntant quelques marches, les trois soupiraux percés dans le mur indiquent clairement que dès l'origine, l'espace fut semi-enterré. Ce niveau formait initialement un seul grand volume. Les deux grosses poutres qui portent le plancher du niveau supérieur (rez-de-chaussée surélevé) sont chacune soutenues par un poteau coiffé d'un chapeau tenu par des aisseliers (fig. MA04_7 et MA04_19). La présence d'une vaste cheminée dans la travée centrale permet d'interpréter cette pièce comme une cuisine (fig. MA04_18). C'est d'ailleurs la fonction qui lui fut associée lors de la visite liée à l'estimation des biens nationaux en 1790 (ADIL 1Q282, art. 31 – annexe 1.1.4.14).

La façade sur cour de ce bâtiment est totalement enduite, mais les lucarnes en pierres permettent de proposer une datation de la fin du 17^e s. (fig. MA04_20), ce qui est conforme à la modénature du manteau de la cheminée.

Le mur de clôture sur la rue (EC 502)

Le mur de clôture qui ferme actuellement la propriété de la rue Manceau est composé d'une maçonnerie de moellons équarris et pierres de taille assisés. Cette maçonnerie est contemporaine du portail d'entrée de la propriété. Celui-ci est composé de deux piliers en pierres de taille reliés par une poutre formant linteau (fig. MA04_22). Les bases des piliers sont réalisées en tuffeau jaune de type Écorcheveau et précédés de chasse-roues.

La configuration générale et le décor architectural de ce portail permettent de dater ce dernier, ainsi que l'ensemble du mur de clôture, de la seconde moitié du 17^e s.

La cour d'entrée (EC 503)

Le plan en « L » du logis, ainsi que le mur de clôture sur rue délimitait la cour d'entrée (EC 503) de la propriété. Il est possible que le pavement actuel de cette cour date de la fin de l'Époque moderne (fig. MA04_21).

La configuration de la parcelle 258 à la fin du 18^e s.

À la fin du 18^e s. les sources permettent de restituer une propriété proche de l'actuelle. En dehors du logis EC 504 situé entre cour (EC503) et jardin (EC 506) et séparé de la rue par un mur de clôture (EC 502), la parcelle EF 258 disposait d'autres aménagements qui ont disparu mais que la lecture conjointe du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et de l'article 31 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.14) rédigé en 1790 permet de restituer.

L'écurie (EC 501)

La lecture de l'article 31 du *Premier cahier d'estimation des Biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.14) permet de savoir que la cour d'entrée (EC 503) était bordée au nord-ouest par une écurie. Cette construction fut sans doute détruite lorsqu'un nouveau mur de clôture fut construit entre la propriété le 1, rue Racine, ce qui modifia la forme de la cour (EC 503).

Les jardins (EC 506 et 509)

À la fin du 18^e s. la propriété jouissait de deux jardins. L'un (EC 506), de « sept sur six toises et demi », fonctionne toujours avec le logis EC 504 (ADIL 1Q282, art. 31 – annexe 1.1.4.14), tandis que l'autre (EC 509) attenant au « corridor » décrit dans l'article 31 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.14) correspond désormais à la courrette située au chevet de l'ancienne chapelle sise au 5, rue de la Bazoche (cf. BA05).

Les latrines (EC 508)

Un « cabinet d'aysance couvert d'ardoise » se tenait dans le jardin EC 506 (ADIL 1Q282, art. 31 – annexe 1.1.4.14). Ces latrines n'apparaissent sur aucun plan, mais il est probable qu'elles se situaient au sud-est, dans l'angle formé par la façade du logis EC 504 et le mur de clôture EC 507.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Le bâtiment n'a pas subi d'importantes transformations depuis la fin du 18^e s. On reconnaît sans difficulté la disposition actuelle du bâtiment en lisant l'article 31 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.14). Seuls les contours de la propriété ont légèrement variés au 19^e s. Ainsi, non seulement l'emprise du petit jardin (EC 509) appartient maintenant à la propriété du 5, rue de la Bazoche, mais la limite nord-est de la cour (EC 503) fut également redessinée lorsque l'ancien écurie (EC 501) fut détruite et qu'un nouveau mur de clôture fut construit à son emplacement, modifiant ainsi la forme de la cour.

En revanche, d'importants travaux ont eu lieu dans l'extrémité septentrionale des caves aménagées dans l'ancien vomitoire. Les nombreuses maçonneries en briques et ciment correspondent peut-être à la reconstruction des bâtiments de la parcelle sise au 5, rue Racine. C'est à cette occasion que le niveau de sol de la cave médiévale (pièces A et B) fut décaissé et les parements antiques du vomitoire furent dégagés.

Illustrations

Relevés :

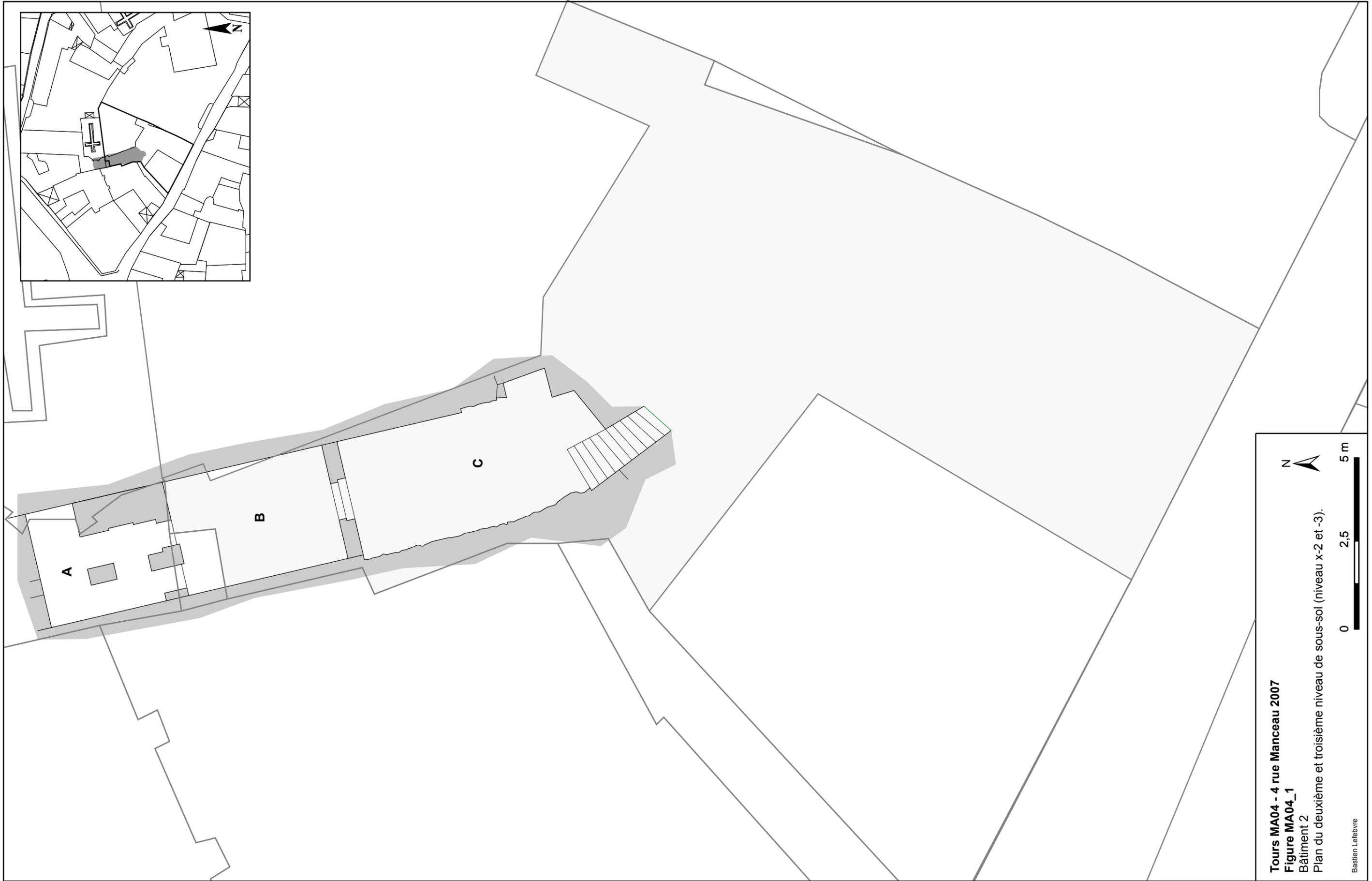
<i>MA04_1 : Bâtiment 2 : plan du second niveau de sous-sol (niveau -2).</i>	731
<i>MA04_2 : Bâtiments 1 et 2 : plan du premier niveau de sous-sol (niveau -1).</i>	732
<i>MA04_3 : Bâtiments 1 et 2 : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	733
<i>MA04_4 : Bâtiment 1, niveaux -2 et -1 : coupe ouest-est et proposition de phasage.</i>	734
<i>MA04_5 : Bâtiment 2, niveaux -3 et -2 : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	734
<i>MA04_6 : Bâtiment 1, niveau -1 : coupe du sud-ouest au nord-ouest et proposition de phasage.</i>	735
<i>MA04_7 : Bâtiment 3, niveau -1 : coupe du sud-ouest au nord-ouest et proposition de phasage.</i>	735

Photos et document :

<i>MA04_8 : Vue du deuxième niveau de cave depuis le sud. Les parois et la voûte appartiennent au vomitoire de l'ancien amphithéâtre.</i>	736
<i>MA04_9 : La voûte rampante antique et sa reprise médiévale.</i>	736
<i>MA04_10 : La subdivision du vomitoire médiéval lors de l'ajout d'une voûte en berceau médiévale.</i>	736
<i>MA04_11 : Cliché du petit arc décoratif visible du côté oriental du vomitoire.</i>	736
<i>MA04_12 : [Croquis du motif décoratif visible dans le côté oriental du vomitoire], in : DUBOIS 1960 : 11...</i> 736	736
<i>MA04_13 : Le second état de la voûte antique construit avec des chaînages de briques.</i>	737
<i>MA04_14 : La porte permettant de communiquer entre les pièces E et F (vue depuis l'ouest).</i>	737
<i>MA04_15 : L'angle sud-est de la pièce E. A gauche, la porte permettant d'accéder à la pièce F ; à droite, une ancienne porte bouchée.</i>	737
<i>MA04_16 : La fenêtre du mur méridional de la pièce F.</i>	737
<i>MA04_17 : La baie rectangulaire située au nord-ouest de la pièce F.</i>	737
<i>MA04_18 : La cheminée du mur oriental de la pièce G.</i>	738
<i>MA04_19 : Le poteau à chapeau et aisseliers supportant la poutre de la pièce G.</i>	738
<i>MA04_20 : Vue de la façade occidentale du bâtiment 1 donnant sur la cour.</i>	738
<i>MA04_21 : La cour d'entrée de la propriété.</i>	738
<i>MA04_22 : Le portail de la propriété depuis la rue Manceau.</i>	738

Synthèse :

<i>MA04_23 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	739
--	-----

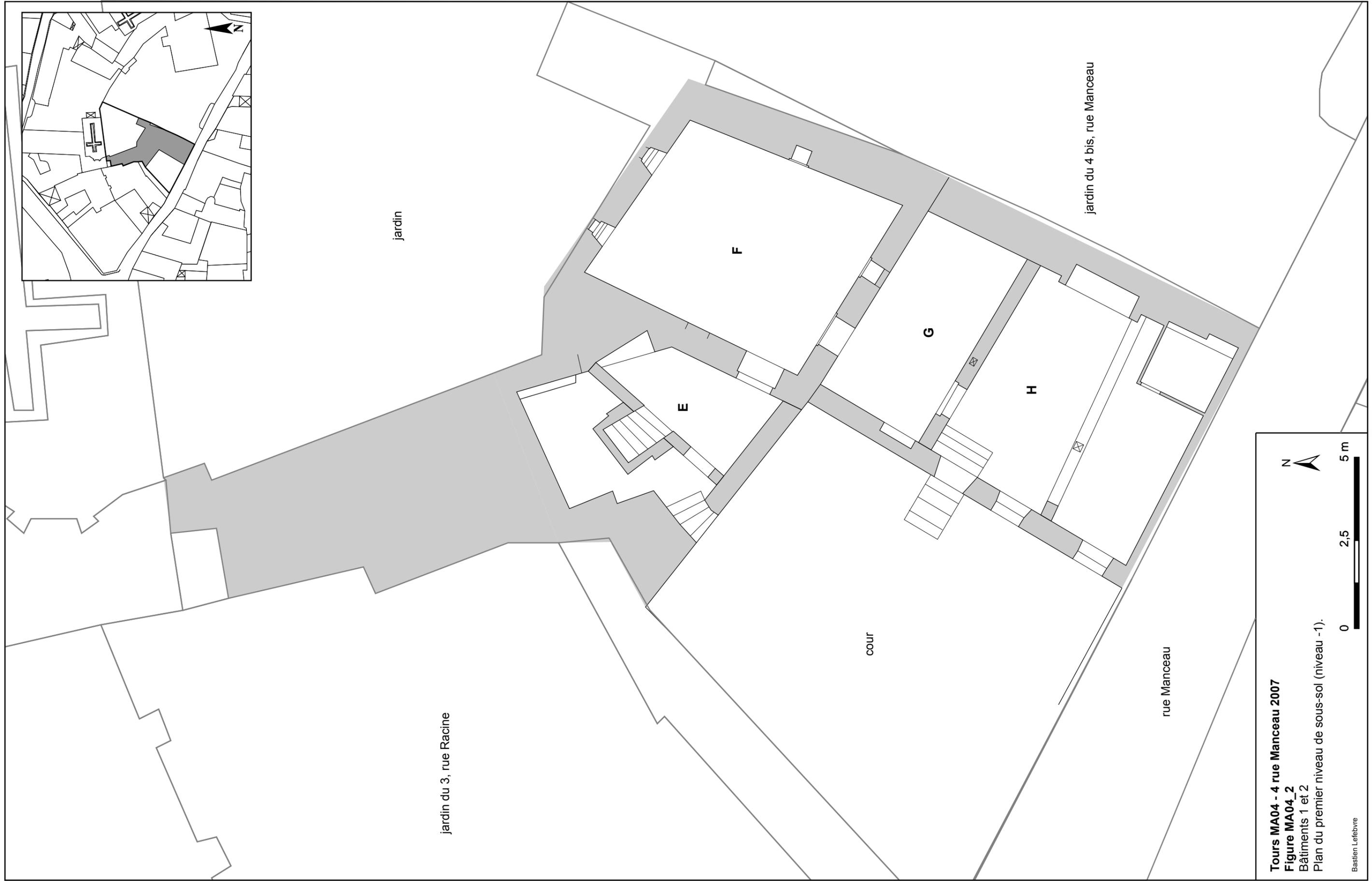


Tours MA04 - 4 rue Manceau 2007
Figure MA04_1

Bâtiment 2
Plan du deuxième et troisième niveau de sous-sol (niveau x-2 et -3).

Bastien Lefebvre





S

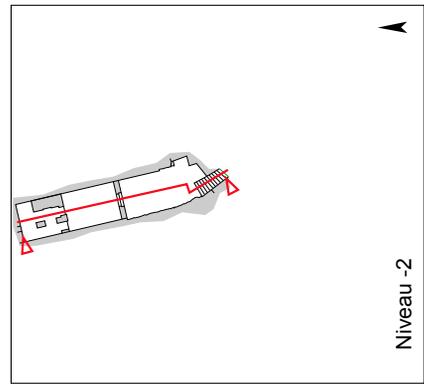
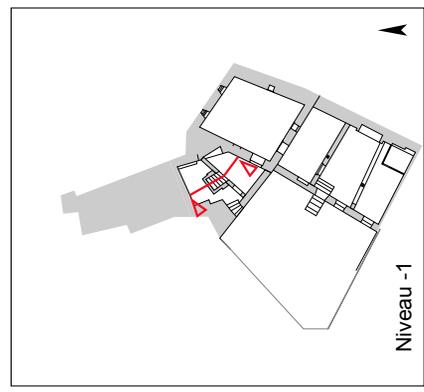
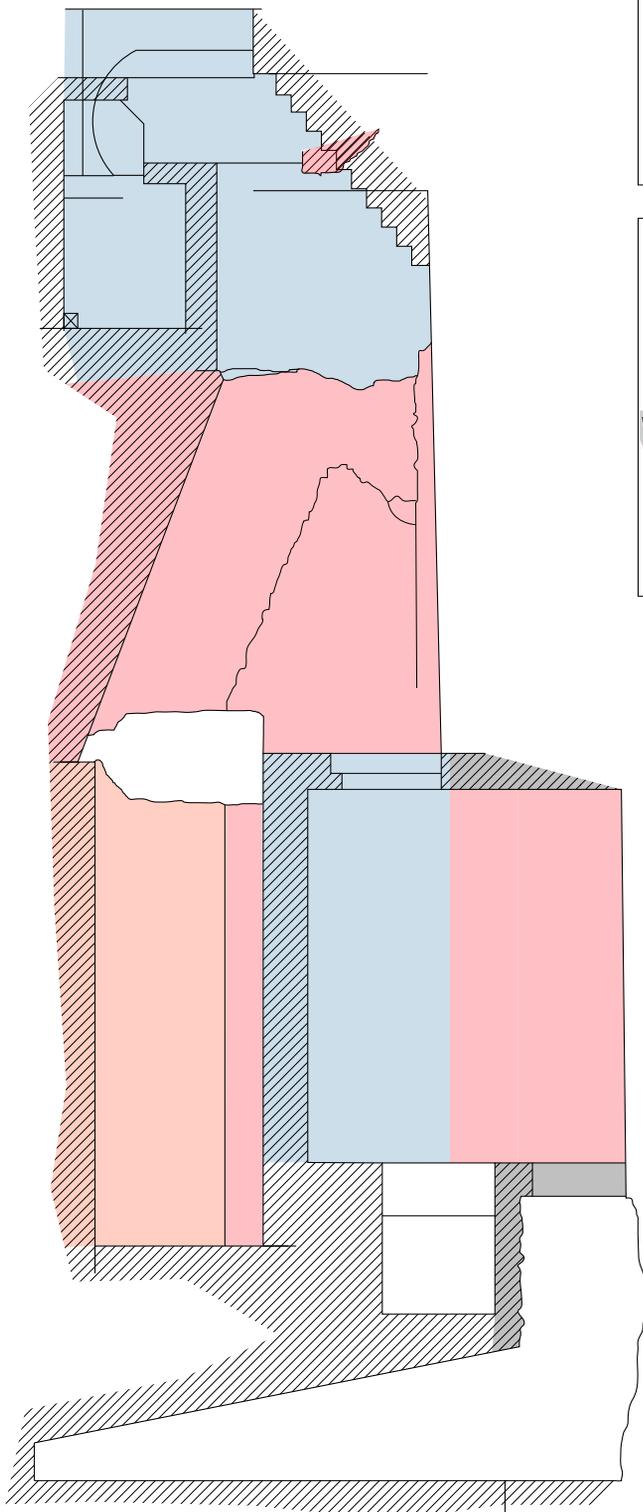
N

60 m NGF

55

50

45



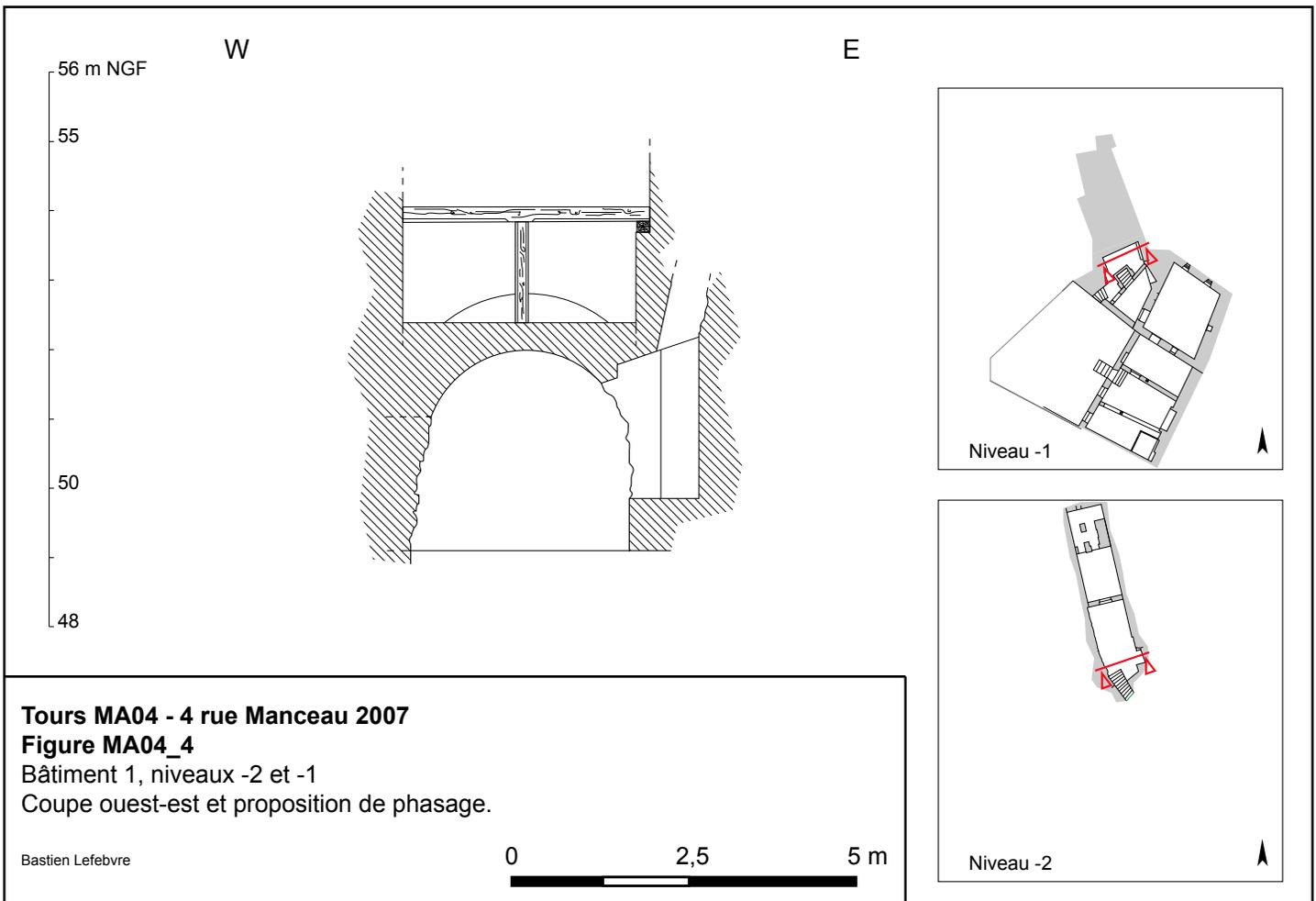
Tours MA04 - 4 rue Manceau 2007

Figure MA04_3

Bâtiments 1 et 2

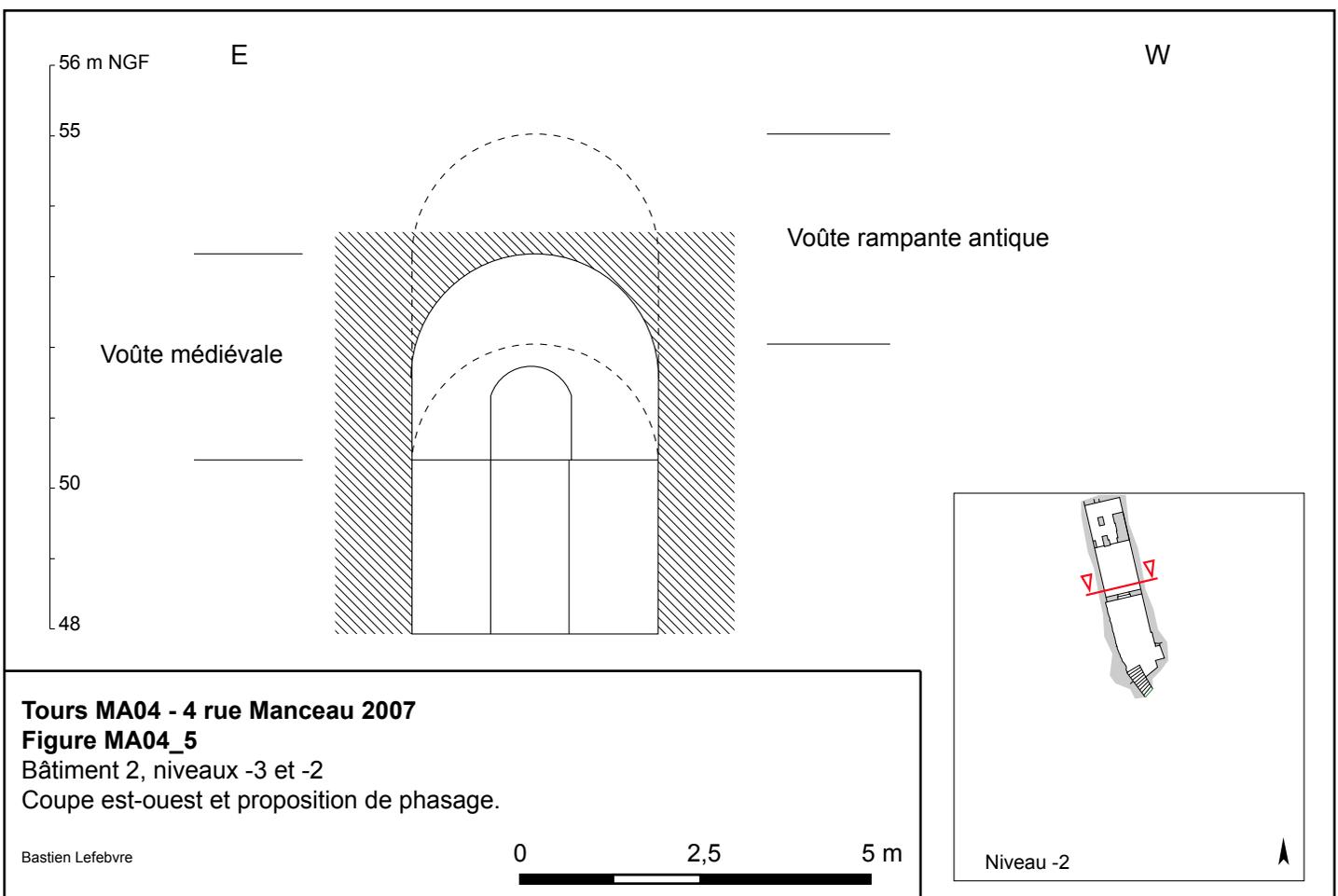
Coupe nord-sud et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



Tours MA04 - 4 rue Manceau 2007
Figure MA04_4
 Bâtiment 1, niveaux -2 et -1
 Coupe ouest-est et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



Tours MA04 - 4 rue Manceau 2007
Figure MA04_5
 Bâtiment 2, niveaux -3 et -2
 Coupe est-ouest et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre

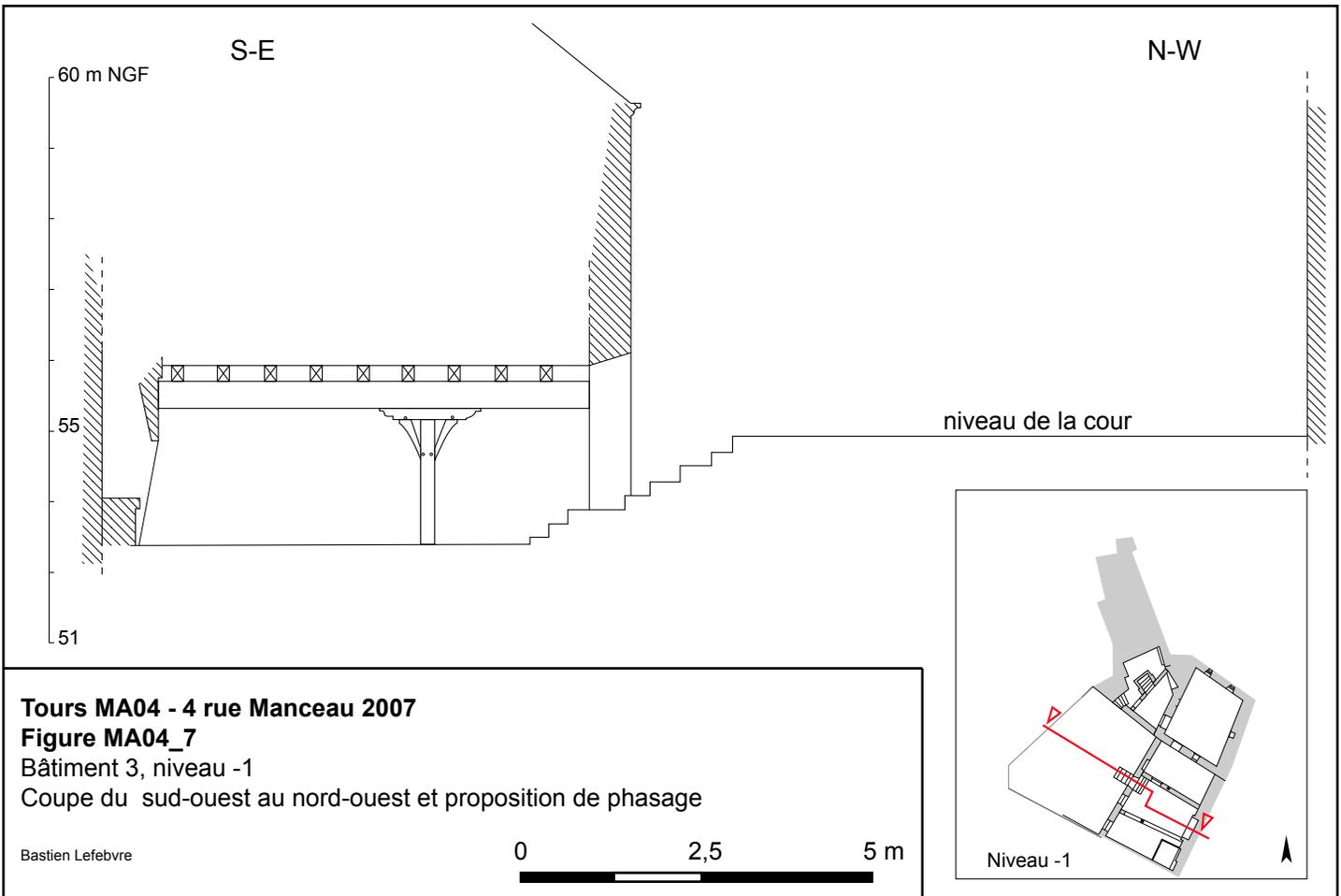
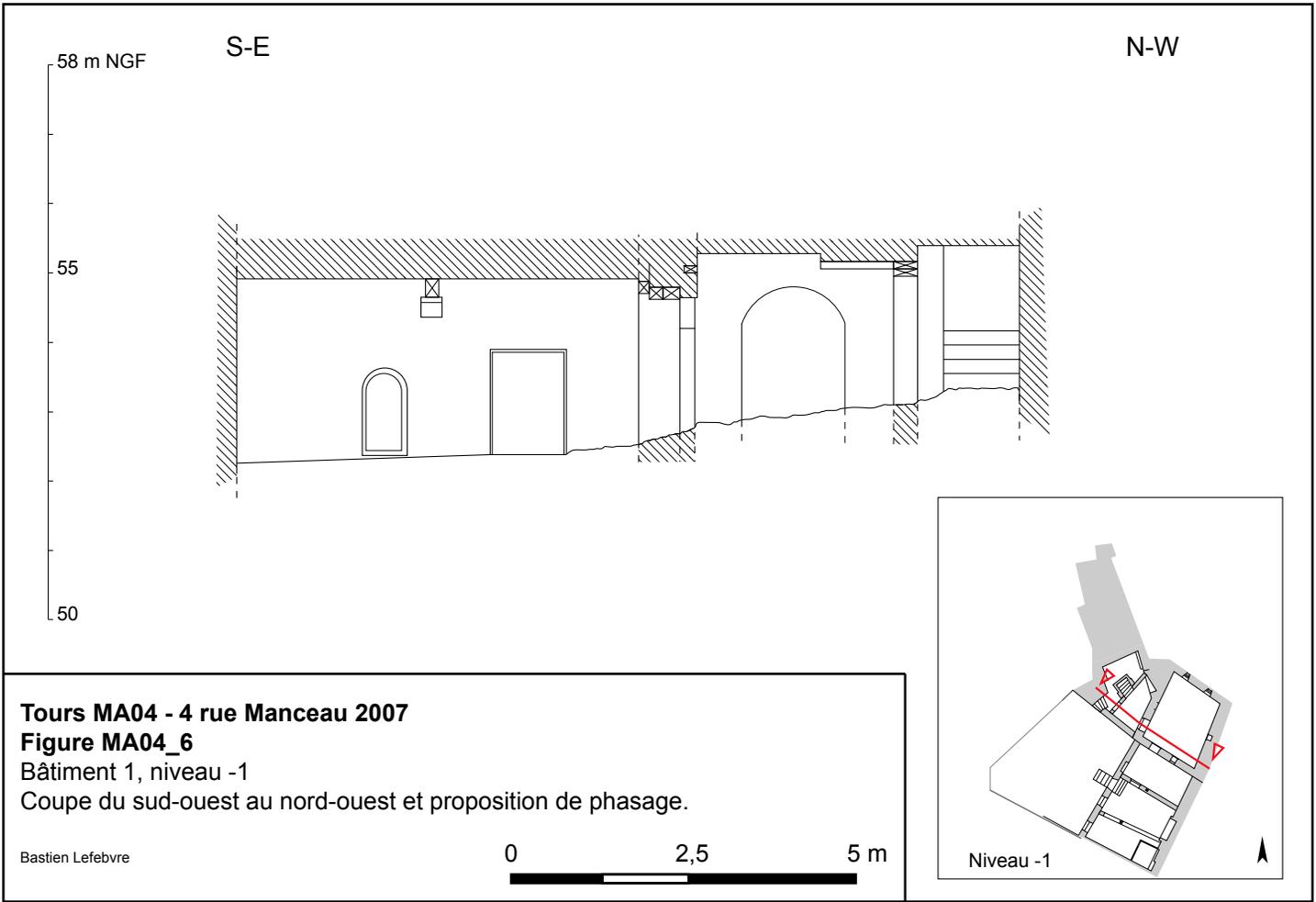




Photo MA04_8
Vue du deuxième niveau de cave depuis le sud. Les parois et la voûte appartiennent au vomitoire de l'ancien amphithéâtre.

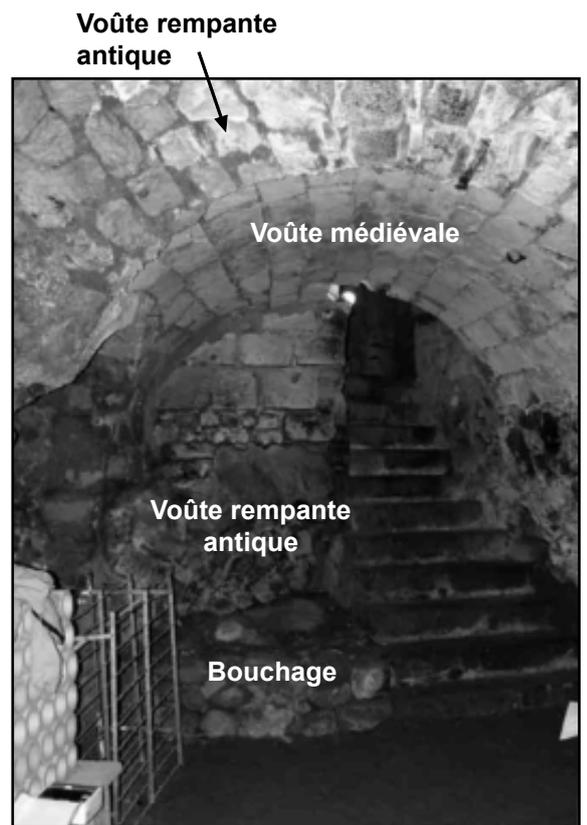
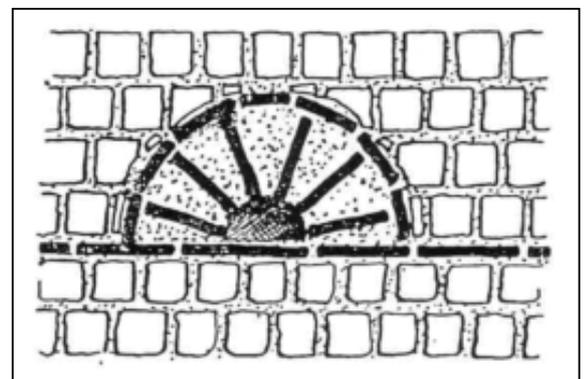


Photo MA04_9
La voûte rampante antique et sa reprise médiévale.

Photo MA04_10
La subdivision du vomitoire médiéval lors de l'ajout d'une voûte en berceau médiévale.



Photo MA04_11
Cliché du petit arc décoratif visible du côté oriental du vomitoire.



Document MA04_12
[Croquis du motif décoratif visible dans le côté oriental du vomitoire], in : DUBOIS 1960 : 11.



Photo MA04_13

Le second état de la voûte antique construit avec des chaînages de briques.



Photo MA04_14

La porte permettant de communiquer entre les pièces E et F (vue depuis l'ouest).



Photo MA04_16

La fenêtre du mur méridional de la pièce F.



Photo MA04_15

L'angle sud-est de la pièce E. A gauche, la porte permettant d'accéder à la pièce F ; à droite, une ancienne porte bouchée.



Photo MA04_17

La baie rectangulaire située au nord-ouest de la pièce F.



Photo MA04_18
La cheminée du mur oriental de la pièce G.



Photo MA04_19
Le poteau à chapeau et aisseliers supportant la poutre de la pièce G.



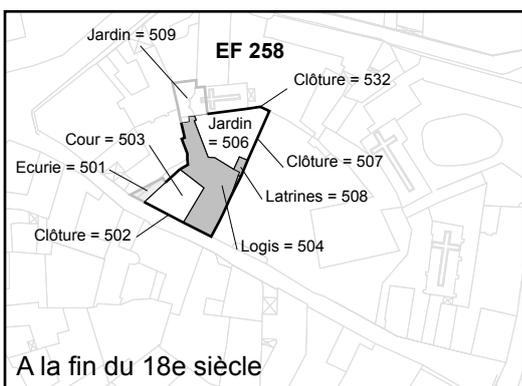
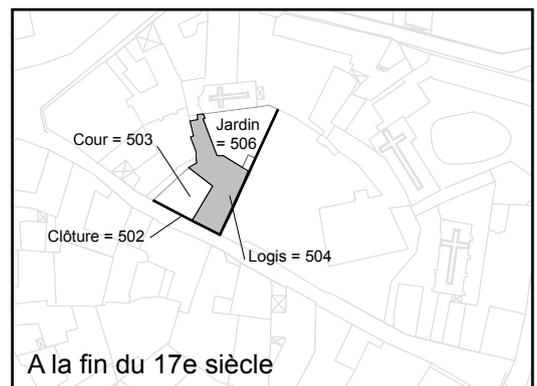
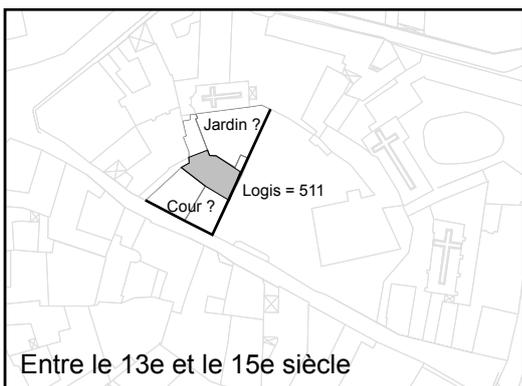
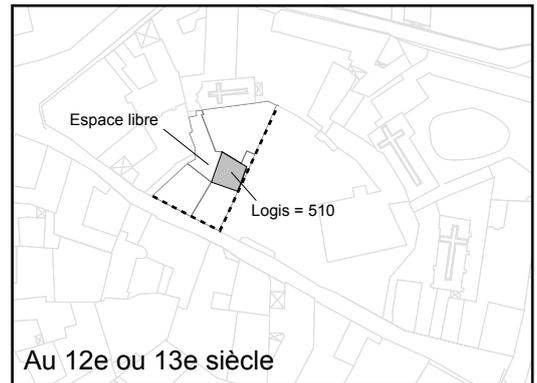
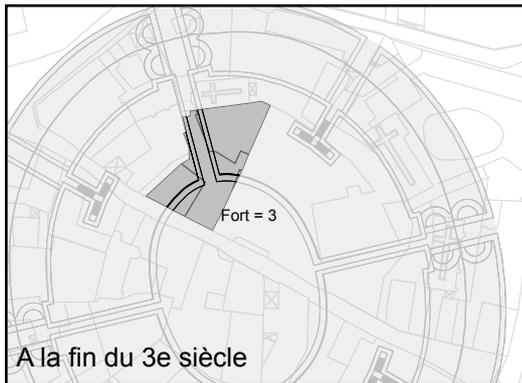
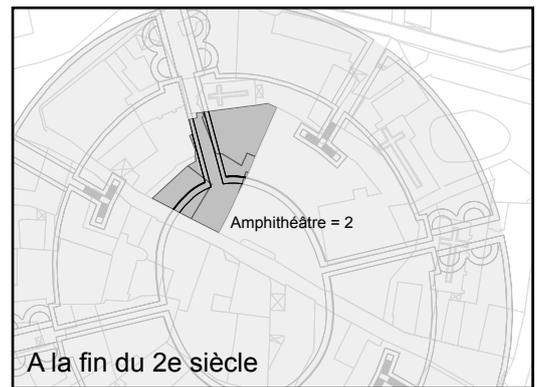
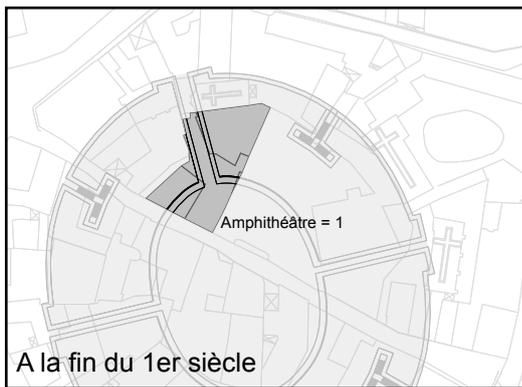
Photo MA04_20
Vue de la façade occidentale du bâtiment 1 donnant sur la cour.



Photo MA04_21
La cour d'entrée de la propriété



Photo MA04_22
Le portail de la propriété depuis la rue Manceau.



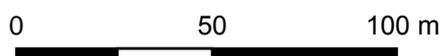
Tours MA04 - 4 rue Manceau 2007

Figure MA04_23

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



Annexe 3.14 - Étude du 4 bis rue Manceau



Indicatif : **MA04b**

N° de la parcelle sur le cadastre : **212**

Surface : **1715 m²**

Surface bâtie : **475 m²**

Date de l'étude : **juin 2007**

Durée de l'étude de terrain : **6 jours**

Résumé :

Le sous-sol conserve une grande partie du vomitoire oriental de l'amphithéâtre, mais aussi les vestiges d'un escalier latéral qui permettait d'accéder à la *cavea*.

À en juger par les peintures murales qui en recouvrent les parois, un bâtiment résidentiel situé en milieu de parcelle aurait été édifié sur les maçonneries antiques au début du 13^e s. Celui-ci se composait de deux corps de bâtiments situés dans le prolongement l'un de l'autre. L'un occupait une surface rectangulaire et s'organisait sur deux niveaux d'élévation, tandis que le second, de plan carré, disposait d'un niveau supplémentaire et s'apparentait à une tour.

Entre la fin du 14^e s. et le début du 15^e s., le logis fut agrandi lors de la construction d'un autre corps de bâtiment aménagé parallèlement. Là encore la datation de l'agrandissement s'appuie sur celle de peintures murales. En 1543, le bâtiment fut une nouvelle fois agrandi ; une tourelle d'escalier ornée d'un plafond à caissons sculptés fut construite contre la façade septentrionale. Les autres aménagements de la vaste parcelle dans laquelle le logis prenait place ne sont pas connus. Au 17^e s., de nouveaux travaux entraînèrent l'agrandissement du logis : un nouveau corps de bâtiment surmontant un porche fut construit contre la façade septentrionale.

Au 18^e s. de nouvelles constructions furent greffées contre le logis. À la fin de ce même siècle, la parcelle se divisait entre plusieurs cours et jardins ; elle disposait également d'une écurie et, au nord, d'une cuisine : l'aménagement de la parcelle et de ses bâtiments a été bouleversé au 19^e et au 20^e s.

Étude du bâti

La propriété du 4 bis, rue Manceau est connue pour la présence des maçonneries antiques conservées dans son sous-sol, mais aussi pour les peintures médiévales qu'elle contient et le plafond à caisson sculpté de sa tour d'escalier (*L'architecture civile...* 1980 : 90, 94). Ces bâtiments sont les seuls à avoir déjà fait l'objet d'une monographie en dehors de cette étude. Jean-Paul Sazerat, qui y a réalisé plusieurs sondages, a récemment publié une note dans le *BSAT* en insistant sur la présence des vestiges médiévaux qu'il avait identifiés à l'occasion des investigations menées par son équipe dans les années 1970 (SAZERAT 2005).

En 1981, les bâtiments qui étaient en très mauvais états furent restaurés. Actuellement, l'observation du détail des maçonneries médiévales n'est plus possible puisque non seulement cette restauration a oblitéré une grande partie des maçonneries anciennes, mais aussi parce que l'aménagement intérieur du logis ne laisse pas visible la structure du bâti. L'étude²³ n'a donc pas pu s'appuyer sur l'examen des relations chronologiques entre les maçonneries : les remarques portent sur la disposition du volume général du bâtiment. Quelques observations ont pu être faites à partir des photographies anciennes prises dans les années avant et pendant les travaux.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Le niveau de sous-sol du bâtiment 1 conserve une grande partie de l'accès oriental de l'ancien amphithéâtre (fig. MA04b_1 et MA04b_10). Au sud de la grande cave voûtée, il est possible de reconnaître sur plus de 21 mètres le vomitoire principal de l'ancien amphithéâtre. L'examen des maçonneries indique que, même si tout le couloir est inscrit dans l'emprise du premier état de l'édifice (fig. MA04b_35), toutes n'appartiennent pas à l'état originel. En effet, il ressort que seul le tronçon occidental du couloir correspond à la partie la plus ancienne de l'édifice de spectacle (MA04b_6). Cette portion du couloir est caractérisée par une voûte rampante inclinée à 21° qui, comme les parois qui la supportent, est intégralement construite en moellons de calcaire lacustre.

Au nord, dans la grande cave, l'examen des maçonneries a également permis d'identifier les vestiges d'un escalier latéral qui permettait d'accéder depuis le vomitoire principal à la *cavea* (fig. MA04b_7). Cet emmarchement large de 2,40 m est bien connu : il avait déjà été identifié par Jacques Dubois et Jean-Paul Sazerat (1974 : 58). L'escalier était composé d'une seule volée droite appuyé contre un mur manifestement droit (c'est-à-dire non concentrique à la *cavea*) (fig. MA04b_1). Il faut vraisemblablement penser qu'un emmarchement identique existait de manière symétrique au sud du vomitoire : c'est ce que suggère la présence d'un bouchage.

Enfin, il faut noter que si comme au sud, l'accès à cette volée septentrionale fut condamné lors de la fortification de l'édifice (*cf.* EC 3), son bûchage n'a vraisemblablement pas eu lieu avant l'aménagement de la cave à la fin du Moyen Âge (fig. MA04b_14).

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

L'examen des maçonneries du vomitoire a permis de constater qu'à l'est de la partie couverte par la voûte rampante, toute la maçonnerie du couloir, c'est-à-dire les murs et la voûte, est construite en matériaux mixtes : briques plates à crochets et moellons de calcaire lacustre (fig. MA04b_6 et

²³ Je tiens à remercier très sincèrement M. Barbier de m'avoir permis de réaliser cette étude et de m'avoir confié les plans de sa propriété ainsi que ses photographies prises pendant les travaux.

MA04b_11). La chronologie indique que cette maçonnerie qui s'étend jusqu'à la cave de la propriété voisine (cf. MA06 : EC 2), soit sur une longueur de 15 mètres, est postérieure à la voûte rampante.

La postériorité de la partie orientale du couloir permet d'associer cette dernière au second état de l'amphithéâtre, ce que la présence de chaînage de briques corrobore.

Le fait que cette maçonnerie soit inscrite dans l'emprise restituée du premier état de l'édifice montre que les travaux d'agrandissement du 2^e s. n'ont pas simplement consisté à construire un *maenianum* supplémentaire (SEIGNE 2007c). D'importantes modifications ont également eu lieu dans les structures de l'édifice primitif. La reconstruction quasi-totale du vomitoire oriental rejoint alors les observations effectuées sur le couloir septentrional à l'occasion de l'étude du 4, rue Manceau. L'examen des maçonneries avait en effet permis de remarquer que, dans l'emprise de l'édifice originel, la partie droite de la voûte avait été reconstruite lors de l'agrandissement de l'amphithéâtre. Dans le cas du vomitoire oriental, c'est quasi tout le couloir qui fut reconstruit. Mais ces observations ne peuvent pas être étendues à l'ensemble des vomitoires principaux puisque le couloir occidental appartient intégralement au premier état de l'édifice, seuls les passages latéraux (vers des escaliers ?) furent bouchés (cf. GM06 et GM08).

C'est sans doute cette importante reprise qui explique pourquoi, même si le vomitoire est parfaitement conservé, la jonction entre les deux états du bâtiment n'est pas visible dans la cave accessible depuis le 6, rue Manceau. À la différence du vomitoire septentrional visible au 5, rue Racine, aucun arc en grand appareil, ni aucune trace d'un tel arc ne marque ici la façade du premier état de l'amphithéâtre.

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Un troisième état architectural antique est discernable dans ce vomitoire. Il s'agit d'une maçonnerie de moellons équarris disposés en appareil cubique qui ne présente pas de chaînage de briques (fig. MA04b_11). Cette maçonnerie se retrouve en vis-à-vis, des deux côtés du vomitoire, à la rupture d'orientation de la voûte, c'est-à-dire précisément à la jonction des deux états architecturaux du vomitoire. Ce parement est postérieur à la reprise du couloir liée à l'agrandissement de l'édifice au 2^e s. (fig. MA04b_6).

L'emplacement de ces deux maçonneries conduit à les interpréter comme le bouchage de l'accès aux escaliers latéraux du vomitoire (cf. EC 1). Déjà identifié par Jacques Seigne, ce bouchage est manifestement lié à la transformation de l'édifice en place forte au 3^e s. (SEIGNE 2007c : 242).

Cette observation montre que les transformations ont été différentes selon les endroits puisque le bouchage des accès latéraux du vomitoire occidental est manifestement intervenu plus tôt, lors de l'agrandissement de l'édifice (cf. GM06 et GM08).

Un logis du début du 13^e s. en retrait de la rue (EC 512)

L'examen conjoint du plan du rez-de-chaussée du bâtiment 1 et de la façade méridionale du logis permet de restituer un édifice médiéval composé d'une partie barlongue de 12 m par 9,50 m orientée dans le sens est-ouest et dont l'extrémité orientale était occupée par un bâtiment de plan carré (6,80 m de côté hors-œuvre), manifestement plus haut d'un niveau. Les façades méridionales de ces deux volumes ont été construites au même nu (fig. MA04b_2 et MA04b_5 et MA04b_15) ; elles s'appuient sur le côté septentrional du vomitoire antique, tandis que le mur qui sépare les deux volumes repose sur la paroi orientale de la volée d'escalier qui permettait initialement d'accéder à la *cavea*.

Les très nombreuses transformations du bâtiment permettent uniquement d'observer sa façade méridionale (fig. MA04b_15 et MA04b_17). Celle qui fermait le bâtiment le plus large à l'est a été entièrement reconstruite au 19^e s. (fig. MA04b_19) ; plus rien n'est visible de la paroi orientale du corps de bâtiment en forme de tour depuis qu'un bâtiment du couvent (détruit) des Purificandines y fut greffé (*cf. infra*) (fig. MA04b_16) ; enfin, au nord, l'agrandissement du bâtiment au 15^e s. puis au 16^e s. ne permet plus désormais d'observer les anciens murs extérieurs qui servent maintenant de refend (fig. MA04b_2).

Malgré ses très nombreuses reprises, il est possible de remarquer que le parement originel de la façade méridionale était composé de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé (fig. MA04b_17). Ce parement est surtout conservé dans les extrémités de la façade : le centre est en effet occupé par une très importante reprise liée à l'insertion des deux grandes fenêtres. Aucune ouverture actuelle de la façade n'appartient à l'état ancien du bâtiment : toutes les baies du rez-de-chaussée de la façade ou de l'étage de la tour sont des percements plus récents.

Il convient toutefois de signaler qu'à côté du piédroit extérieur droit de la fenêtre dextre, la partie du piédroit d'une ancienne ouverture est conservée. Il présente une moulure composée d'un tore et d'une scotie, mais il n'est pas certain qu'il appartienne à l'état originel de la construction. Sans doute ce piédroit appartenait-il à un ensemble de baies qui fut détruit lorsque les deux grandes fenêtres et la porte furent insérées dans la façade. C'est ce que permet de penser le emploi des très nombreux fragments sculptés qui présentent des moulures identiques à celle visible sur le piédroit.

Entre 1976 et 1979, les membres du *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier*, réalisèrent de très nombreux sondages dans cette propriété. L'un d'eux fut effectué le long du mur méridional bâtiment 1, immédiatement au dessus de la voûte du vomitoire (Carnets de fouilles 2 1972-1978 ; Carnets de fouilles 3 1978-1980). Son objectif était sans doute d'observer l'extrados de la construction gallo-romaine mais les découvertes ont surtout permis le dégager la partie basse de la façade et de remarquer que l'actuel rez-de-chaussée correspondait en fait à un ancien étage puisque les baies et même la porte d'un niveau inférieur ont été mises au jour (fig. MA04b_17). Contrairement aux remarques de Jean-Paul Sazerat (2005 : 117), l'examen de ces baies indique qu'il s'agit de percements postérieurs à l'état originel de la façade.

Quoiqu'il en soit, une coupe du bâtiment permet de comprendre que la position de ces ouvertures de rez-de-chaussée est incompatible avec la voûte en berceau qui couvre l'actuelle grande cave. L'examen des maçonneries de la cave permet de comprendre que la voûte est postérieure aux murs sur lesquels elle repose. La présence de nombreux trous de poutre permet de restituer un plancher initialement situé à 53 m NGF, c'est-à-dire identique au seuil de la porte dégagé lors des fouilles (fig. MA04b_7).

La similitude entre le parement des maçonneries médiévales de la cave (fig. MA04b_13 et MA04b_14) et celui du premier état de la façade méridionale suggère que l'ensemble appartient à un même état architectural. Il est alors possible qu'une cave plafonnée, aménagée dans l'angle formé par le vomitoire et la volée d'escalier de l'ancien amphithéâtre, régnait dès l'origine sous le rez-de-chaussée du corps de logis barlong. La similitude des plans de ces deux niveaux permet de comprendre que les maçonneries se prolongeaient sur les trois niveaux restitués (sous-sol, rez-de-chaussée, étage), ce qui corrobore cette hypothèse. Puisqu'aucune autre trace d'escalier n'est visible, il est possible que, depuis le rez-de-chaussée, l'accès à ce niveau de sous-sol se faisait en empruntant l'escalier antique.

Le décor peint

En 1981, lors des travaux de restauration, un décor peint fut identifié sur les parois de l'étage de la tour (actuel niveau 2). Ces peintures qui ne sont plus visibles²⁴ ont été photographiées par les Services de l'Inventaire (ANOMYNE 1986) ; elles n'ont cependant jamais été étudiées.

La scène représentée n'a d'ailleurs jamais été clairement identifiée. Jean-Paul Sazerat, qui a pu lui-même observer ces peintures, indique que sont représentés « un ou deux visages de cavaliers casqués ou couronnés » (SAZERAT 2005 : 118). Dans un ouvrage consacré à la peinture en Touraine, Bérénice Terrier-Fourmy indique sur la foi d'un courrier rédigé en 1983 par le conservateur des Antiquités et objets d'Arts du département que la scène représente « un personnage debout la tête penchée s'appuyant sur une bêche, préfigurant un saint Fiacre »²⁵ (TERRIER-FOURMY 2002 : 114). Or il n'en est rien. Les photographies prises par le Service de l'Inventaire permettent de reconnaître sans ambiguïté au moins un groupe de personnages coiffés de mitres et tenant chacun une crose (fig. MA04b_25 et MA04b_26).

Personne ne s'accorde non plus pour la datation de ces peintures : Jean-Paul Sazerat voudrait qu'elles soient de la fin du 12^e s. (SAZERAT 2005 : 118), tandis que l'auteur anonyme de la notice du Service de l'Inventaire propose la fin du 13^e s. (ANOMYNE 1986). Stylistiquement, la forme des cheveux et des barbes, ainsi que le traitement de l'ombre autour des yeux suggèrent une datation de la première moitié du 13^e s.

La présence de ces peintures fournis alors un *terminus ante quem* à la construction du logis qui vient d'être décrit.

Conclusion

Grâce à ces différentes remarques, il est possible de restituer au début du 13^e s. une construction composée de deux corps de bâtiment construits dans un même temps :

- un premier organisé sur deux niveaux d'élévation qui disposait en outre d'un sous-sol ;
- et, immédiatement à l'est, aligné sur un même nu au sud, un autre corps de bâtiment en forme de tour qui était plus haut d'un niveau, mais qui ne disposait pas de sous-sol.

Cette organisation des volumes évoque manifestement celle des maisons de chevaliers ou d'agents seigneuriaux. Et, sans former une véritable maison-tour comme à Châteauneuf (GARRIGOU GRANDCHAMP 2007) ou ailleurs en France (ESQUIEU 2006), la construction d'un tel logis disposant d'une tour, même symbolique, manifeste assurément un choix aristocratique. Si le programme iconographique du décor du bâtiment EC 512 ne plaide pas en faveur d'une demeure seigneuriale laïque, le type architectural coïncide avec celui d'une résidence élitaine.

L'agrandissement du logis à la fin du 14^e s. ou au début du 15^e s. (EC 513)

Dans un second temps le corps de bâtiment barlong fut doublé par une autre construction de même longueur appuyée contre son mur gouttereau septentrional (fig. MA04b_2). Le détail de la configuration originelle de ce bâtiment ne peut pas être restitué, car non seulement les importantes

²⁴ Elles sont protégées par une toile tendues devant le mur.

²⁵ Bérénice Terrier-Fourmy ne précise pas la localisation du décor peint dont elle donne la description. Peut-être mentionne-t-elle le décor du rez-de-chaussée visible dans la partie nord du bâtiment ? La description ne semble pas plus fidèle à ce qu'il est encore possible d'observer.

transformations ultérieures en ont détruit une grande partie, mais aussi parce que l'aménagement intérieur actuel masque une grande partie des maçonneries. Seule une fenêtre couverte d'un linteau a pu être identifiée dans l'ancien mur de la façade orientale. Cette fenêtre fut certainement bouchée lorsque le bâtiment fut agrandi vers l'est en 1543 (EC 514).

Ce nouveau corps de bâtiment fut manifestement construit à la fin du 14^e s. ou du début du 15^e s. Une telle datation repose sur l'examen des vestiges d'un décor peint situé immédiatement à gauche de la fenêtre qui vient d'être mentionnée.

Le décor peint

Comme celles du logis en forme de tour, la découverte de ces peintures n'est pas inédite : elles sont mentionnées dans la notice rédigée par le Service de l'Inventaire (ANONYME 1986) et dans la monographie de Jean-Paul Sazerat (2005). Si ce dernier précise qu'en 1978 ces peintures recouvraient l'intégralité du pan de mur, ce n'est plus le cas actuellement puisque le décor peint est uniquement conservé sur une surface de 2,50 m². Seule cette surface fut préservée lors des travaux de restauration qui, en 1981, ont entraîné le ravalement de tout le reste du parement. Ces peintures n'ont jamais fait l'objet de restaurations ou de consolidations.

En relevant à l'échelle 1 l'ensemble de la surface peinte il fut possible de reconnaître la superposition de trois états de décor (fig. MA04b_9) :

1. un premier décor représente des faux joints peints en rouge qui figurent un appareil simple régulier plein-sur-joint ;
2. un second décor de faux joints fut superposé au premier. L'appareil simulé est plus complexe. Il représente une fausse maçonnerie dont les pierres de taille sont disposées en appareil simple, allongé, régulier, plein-sur-joint. Un double joint montant sépare les fausses pierres de taille longues de 54 cm et haute de 15 cm. Un point orne chaque angle de ces pierres, ainsi que le milieu de leur longueur, en haut et en bas. Enfin, un fleuron est peint de chaque côté des fausses pierres, de manière symétrique.
3. le troisième décor est figuratif. Sur un fond composé d'arbres et de végétaux, la scène représente deux personnages : l'un, à gauche, est vouté et remonte un filet (fig. MA04b_28), tandis qu'un autre, dont la position n'est pas connue, est associé à un phylactère dont seules les première lettres sont visibles (fig. MA04b_29).

Il est vraisemblable que ce dernier état de décor date du milieu du 15^e s. Ce qui fournit un *terminus ante quem* à la réalisation des deux autres états de peinture qui ne sont trop communs pour être datables (CARRÉ 2001 : 170). Ceci permet aussi de savoir que la construction du mur contre lequel repose ce décor, et donc l'agrandissement du logis, est antérieure au milieu du 15^e s.

La nouvelle extension et la construction de la tourelle d'escalier en 1543 (EC 514)

Une tour d'escalier hors-œuvre de plan carré fut construite contre la façade méridionale du logis en 1543 (fig. MA04b_35). La date précise de la construction de cet escalier rampe sur rampe est certaine puisqu'elle figure gravée sur l'un des caissons en pierre du plafond qui couvre la première volée (fig. MA04b_24). Les sculptures des caissons ne présentent aucune trace de polychromie et n'étaient sans doute pas peintes. En revanche l'ensemble était associé à un tableau peint au revers de l'entrée. Bien que seule la partie haute subsiste, il est possible d'identifier, sur un fond jaune, deux personnages tenant un blason surmonté d'une croix (fig. MA04b_23).

L'étude du plan du rez-de-chaussée permet de comprendre que la construction de cet escalier s'accompagna de l'agrandissement du logis vers le nord-est. Aucune maçonnerie correspondant à cet agrandissement n'est actuellement visible.

L'ajout d'un porche au logis au 17^e s ? (EC 515)

Les photographies prises avant les travaux de 1981 indiquent clairement qu'une construction maintenant détruite venait s'appuyer contre la façade septentrionale du bâtiment 1 (fig. MA04b_3 et MA04b_31). L'arrachement des murs et la présence d'une cheminée en partie haute indiquent à l'évidence que ce bâtiment, qui figure encore sur le cadastre de 1836 (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4), disposait d'un étage. La lecture de l'article 35 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18) permet de comprendre qu'il s'agissait d'un porche surmonté d'un cabinet :

« Au nord du grand corps de logis est un pavillon entrée sur le jardin et passage de la cour d'entrée a une autre petite cour dans laquelle est un puy sous le dit passage un cabinet d'aysance au dessus duquel est un cabinet parqueté cy dessus charpente en pavillon crouppe a deux égouts couvert d'ardoise » (ADIL 1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18).

Le manteau de la cheminée tel qu'il est visible sur les photos prises avant les travaux suggère avec prudence une datation du 17^e s.

Le logis de la fin de l'Époque moderne (EC 516)

C'est probablement dans le courant du 17^e s. que le niveau du jardin situé au sud du logis fut exhaussé. Ceci entraîna de fait la condamnation de l'ancien rez-de-chaussée ou plutôt son intégration dans le niveau de cave. En effet, c'est manifestement dans ce même temps que le plancher du niveau de sous-sol fut supprimé et qu'une importante voûte en berceau fut construite afin de couvrir ce très grand volume de cave qui correspond à la réunion de deux anciens niveaux (fig. MA04b_7, MA04b_12, MA04b_13 et MA04b_14). Peut-être est-ce dans un même temps que les fenêtres de l'ancien étage furent détruites au profit de nouvelles baies plus grandes (fig. MA04b_17) ?

Les façades portent la trace de très nombreuses transformations mais il n'est malheureusement pas possible de dresser la chronologie de l'ensemble.

Dans l'occupation de la parcelle, la seule modification attestée correspond à la construction d'un petit appendice au nord-est du logis. Le fait que ce bâtiment soit à la fois représenté sur le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et que sa façade méridionale soit construite en pierres de taille de moyen appareil disposées en appareil plein-sur-joint, permet de dater sa construction du milieu du 18^e s. (fig. MA04b_18).

La clôture sur rue (EC 518)

Le mur de clôture qui ferme actuellement la propriété de la rue Manceau est composé d'une maçonnerie de moellons équarris et pierres de taille assisés. Une grande partie de ce mur de clôture a été reconstruite au 19^e s., mais ce ne fut pas le cas du portail d'entrée (MA04b_22). Celui-ci ressemble assez fortement à celui du 4, rue Manceau (cf. MA04 : EC 502) : deux piliers sont reliés par une poutre qui forme le linteau des vantaux. Comme le portail du 4, rue Manceau les piliers sont sculptés, à l'instar de ce dernier il est possible de dater sa construction de la seconde moitié du 17^e s.

La configuration de la parcelle 259 à la fin du 18^e s.

À la fin du 18^e s., l'EF 259 formait une vaste propriété composée au centre d'un logis (EC 516) autour duquel se trouvaient toutes sortes de bâtiments annexes appuyés contre les limites de la parcelle et séparés par des cours et des jardins. La lecture conjointe du *Plan minute de la justice des*

Bains... (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) et de l'article 35 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18) permettent de comprendre le détail de la configuration de la propriété, et notamment de restituer les Éléments Constituants qui ont depuis été détruits.

La cour d'entrée (EC 522)

Le portail ouvert sur la rue Manceau donnait accès à une vaste cour (EC 522) située entre l'écurie (EC 517) et le logis (EC 516). Cette cour n'existe plus : elle est remplacée par un chemin qui longe l'est d'un jardin. Cette configuration correspond à d'importants terrassements intervenus lors des travaux en 1981 (communication orale de M. Barbier).

Le bâtiment de l'écurie (EC 517)

Sur le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2), un bâtiment long de plus de 17 m est représenté appuyé au nord-est de la propriété EF 259. Il s'agissait d'un bâtiment sur deux niveaux d'élévation, comprenant une écurie et une remise au rez-de-chaussée ; une chambre de domestique et un « fruitier » à l'étage (1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18).

Ce bâtiment fut sans doute détruit au 19^e s.

Le jardin septentrional et sa serre (EC 523 et 520)

Au nord de la parcelle se tenait un jardin en terrasse (EC 523) ainsi qu'une « serre à cheminée voustée » (1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18).

La cour et la cuisine au nord-est de la parcelle (EC 527 et 521)

Au nord-est de la parcelle, il existait à la fin du 18^e s. sous l'emprise de l'actuel bâtiment 2, une construction en appentis qui servait de cuisine (1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18). Un trappe permettait d'accéder à un « celier solivé et cabinet d'aisance » qui, comme le niveau supérieur, furent détruits lors de la construction du bâtiment 2 au 19^e s.

Le jardin méridional et la fruiterie (EC 524 et 519)

L'article 35 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18) indique qu'au sud du logis se situait une fruiterie de « dix pieds carré » (EC 519). Ce bâtiment qui n'existe plus est noté comme « pavillon XVI^e siècle » dans les carnets des fouilles conduites par Jean-Paul Sazerat (Carnets de fouilles 2 1972-1978 ; Carnets de fouilles 3 1978-1980). Un sondage fut réalisé à proximité. Malheureusement les descriptions portées dans les carnets de fouilles ne permettent pas de restituer la stratification rencontrée. Il faut néanmoins noter qu'un « puisard » composé de plusieurs poutres encastrées dans ses parois fut découvert, fouillé et démonté entre décembre 1978 et mars 1979 (Carnets de fouilles 3 1978-1980).

Il n'existe aucune représentation de ce petit bâtiment²⁶ qui existait pourtant encore à la fin des années 1970 : il fut manifestement détruit lors des travaux de restauration en 1981.

L'article 35 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 35 – annexe 1.1.4.18) indique qu'à la fin du 18^e s. un jardin se situait au sud de cette construction (EC 524).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

L'étude du bâti a permis de reconnaître que la façade occidentale de l'actuel logis correspond à une reconstruction de la première moitié du 19^e s. (fig. MA04b_19et MA04b_30). L'ajout de cette nouvelle façade intervint sans doute avant la transformation de la parcelle en couvent.

L'installation du couvent des Purificandines en 1836

En 1836, un couvent de religieuses contemplatives, les Sœurs de la Purification, s'installa dans les propriétés EF 259 et 260. De nombreux travaux furent alors entrepris pour aménager l'ensemble formé par la réunion des deux maisons canoniales selon les besoins différents des religieuses.

Il n'est pas possible de dresser la chronologie des travaux. On remarque toutefois que dans le courant du 19^e s., l'écurie (EC 517) ainsi que le porche accolé contre la façade nord-ouest du bâtiment 1 furent détruits ; les dépendances situées au nord de la parcelle (EC 520 et 521) furent abattues au profit de la construction d'un nouveau bâtiment (actuel bâtiment 2). C'est également le réaménagement de la propriété en communauté religieuse qui motiva l'exhaussement de la tourelle d'escalier hors œuvre et l'ajout d'un clocheton.

C'est sans doute en 1858, à l'occasion de la construction de l'église Notre-Dame-de-la-Salette (cf. MA06), qu'un long bâtiment fut construit afin de relier le « chœur des religieuses » associé à la chapelle et l'angle sud-est du bâtiment 1 du 4 bis rue Manceau. L'ajout de cette nouvelle construction visible sur le cadastre de 1970 (annexe 1.2.5) entraîna la surélévation de l'ancien corps de bâtiment en forme de tour (EC 512) (fig. MA04b_32). Ce rajout fut supprimé en 1981.

En 1981, la destruction du chœur des religieuses et la séparation des propriétés

En 1981 la propriété de l'ancienne congrégation des Purificandines fut séparée en deux parcelles : le 4 bis et le 6, rue Manceau. Plusieurs photographies²⁷ illustrent la destruction du bâtiment qui reliait la chapelle (bâtiment 2 du 6, rue Manceau) au bâtiment 1 du 4 bis rue Manceau, ainsi que la suppression de l'étage ajouté à l'ancien corps de bâtiment en forme de tour (fig. MA04b_33). Plusieurs blocs peints furent découverts lors de ces travaux (fig. MA04b_27).

C'est dans ce même temps que le bâtiment fut restauré et que l'EC 519 fut détruit.

²⁶ On le devine à peine sur les photographies aériennes du fonds Arsicaud (ADIL 5fi – annexes 1.5.1.1 et 1.5.1.2).

²⁷ Je remercie chaleureusement M. Barbier d'avoir bien voulu me communiquer un important lot de photos effectuées par ses soins lors de ces travaux.

Illustrations

Relevés :

<i>MA04b_1 : Bâtiment 1 : plan du premier niveau de sous-sol et du rez-de-jardin.</i>	751
<i>MA04b_2 : Bâtiment 1 : plan du rez-de-chaussée.</i>	752
<i>MA04b_3 : Bâtiment 1 : relevé d'architecte de la façade septentrionale avant les travaux de 1981.</i>	753
<i>MA04b_4 : Bâtiment 1 : relevé d'architecte de la façade occidentale après les travaux de 1981.</i>	754
<i>MA04b_5 : Bâtiment 1 : relevé d'architecte de la façade méridionale après les travaux de 1981.</i>	755
<i>MA04b_6 : Coupe ouest-est du vomitoire et proposition de phasage.</i>	756
<i>MA04b_7 : Bâtiment 1 : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	757
<i>MA04b_8 : Bâtiment 1 : coupe ouest-est et proposition de phasage.</i>	758
<i>MA04b_9 : Bâtiment 1 : proposition de phasage des trois états du décor peint du rez-de-chaussée.</i>	759

Photos et documents :

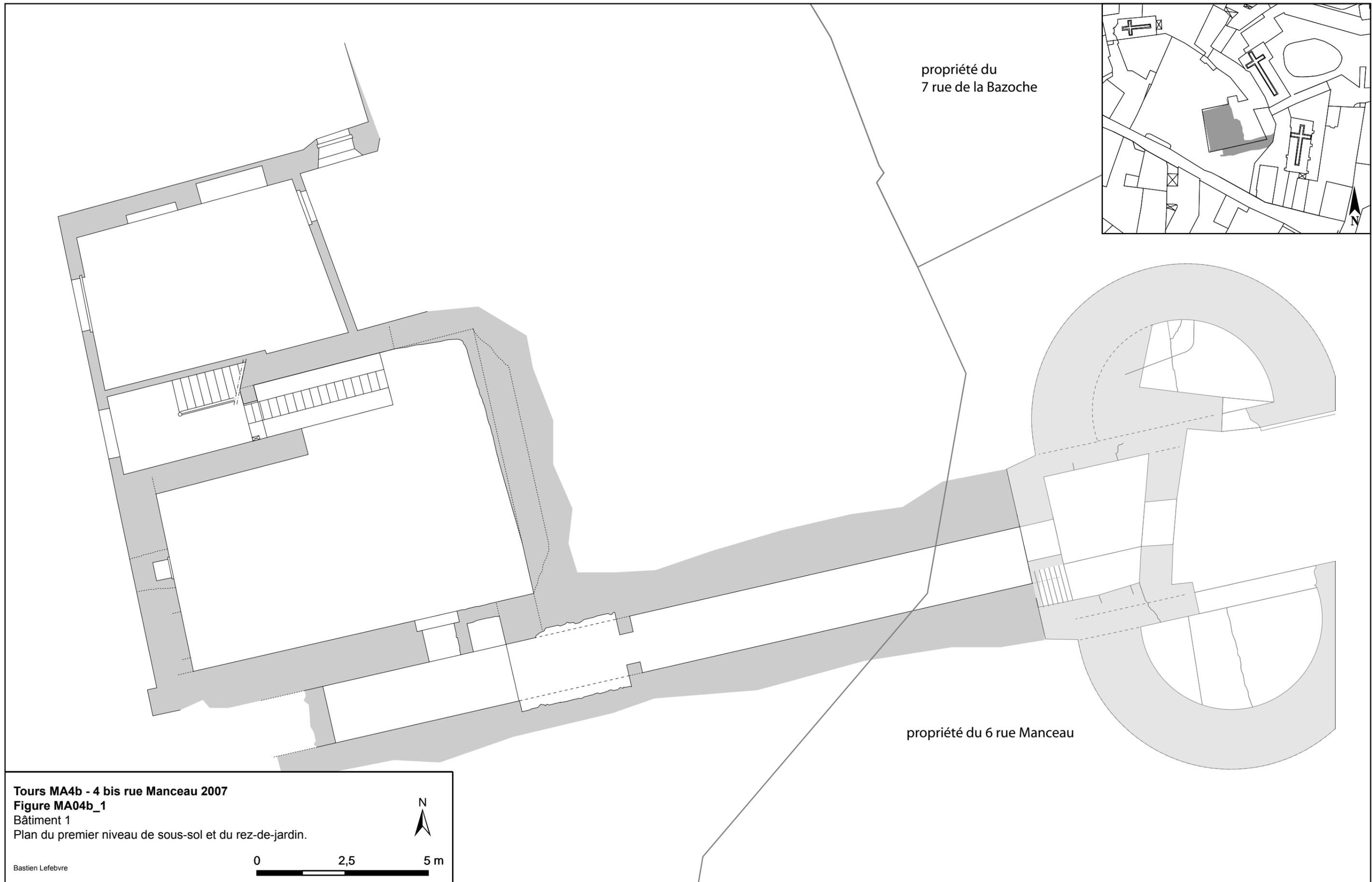
<i>MA04b_10 : L'intérieur du vomitoire vu depuis l'ouest.</i>	760
<i>MA04b_11 : La reprise du vomitoire lors de l'agrandissement du 2e s. (à gauche) et le bouchage de l'accès à l'escalier latéral (à gauche).</i>	760
<i>MA04b_12 : Le mur oriental de la grande cave correspondant à l'ancien escalier latéral.</i>	760
<i>MA04b_13 : Vue générale de la grande cave voûtée sous le bâtiment 1.</i>	760
<i>MA04b_14 : Vue de l'arrachement de l'escalier gallo-romain dans la grande cave voûtée sous le bâtiment 1.</i>	760
<i>MA04b_15 : Vue de l'angle sud-est du bâtiment 1 : l'ancien corps de bâtiment en forme de tour.</i>	761
<i>MA04b_16 : Les très nombreuses reprises du parement oriental de l'ancien corps de bâtiment en forme de tour.</i>	761
<i>MA04b_17 : Vue de la façade méridionale. Les trois ouvertures découvertes lors des fouilles sont visibles dans le jardins anglais.</i>	761
<i>MA04b_18 : Le petit appendice construit dans l'angle nord-est au 18e s.</i>	761
<i>MA04b_19 : Vue de la façade occidentale construite au début du 19e s.</i>	761
<i>MA04b_20 : Vue de la façade septentrionale du bâtiment 1.</i>	762
<i>MA04b_21 : Vue de l'emplacement du décor peint au rez-de-chaussée du bâtiment 1.</i>	762
<i>MA04b_22 : Le portail d'entrée depuis la rue Manceau.</i>	762
<i>MA04b_23 : Le décor peint et le plafond à caissons de pierre sculpté de la tour d'escalier hors œuvre.</i>	762
<i>MA04b_24 : Le plafond à caisson de l'escalier. En haut à droite, le caisson porte la date de 1543.</i>	762
<i>MA04b_25 : [Peintures de l'étage du corps de bâtiment en forme de tour. Détail du groupe de personnages coiffés de mitres et portant des crosses]. (Cliché Service de l'Inventaire, c. 1981).</i>	763
<i>MA04b_26 : [Peintures de l'étage du corps de bâtiment en forme de tour. Détail du personnage central]. (cliché Service de l'Inventaire, c. 1981).</i>	763
<i>MA04b_27 : Bloc peint découvert lors des travaux en 1981.</i>	763
<i>MA04b_28 : Peintures du rez-de-chaussée. Détail du personnage de gauche tirant un filet.</i>	763
<i>MA04b_29 : Peintures du rez-de-chaussée. Détail du personnage accompagné du phylactère.</i>	763

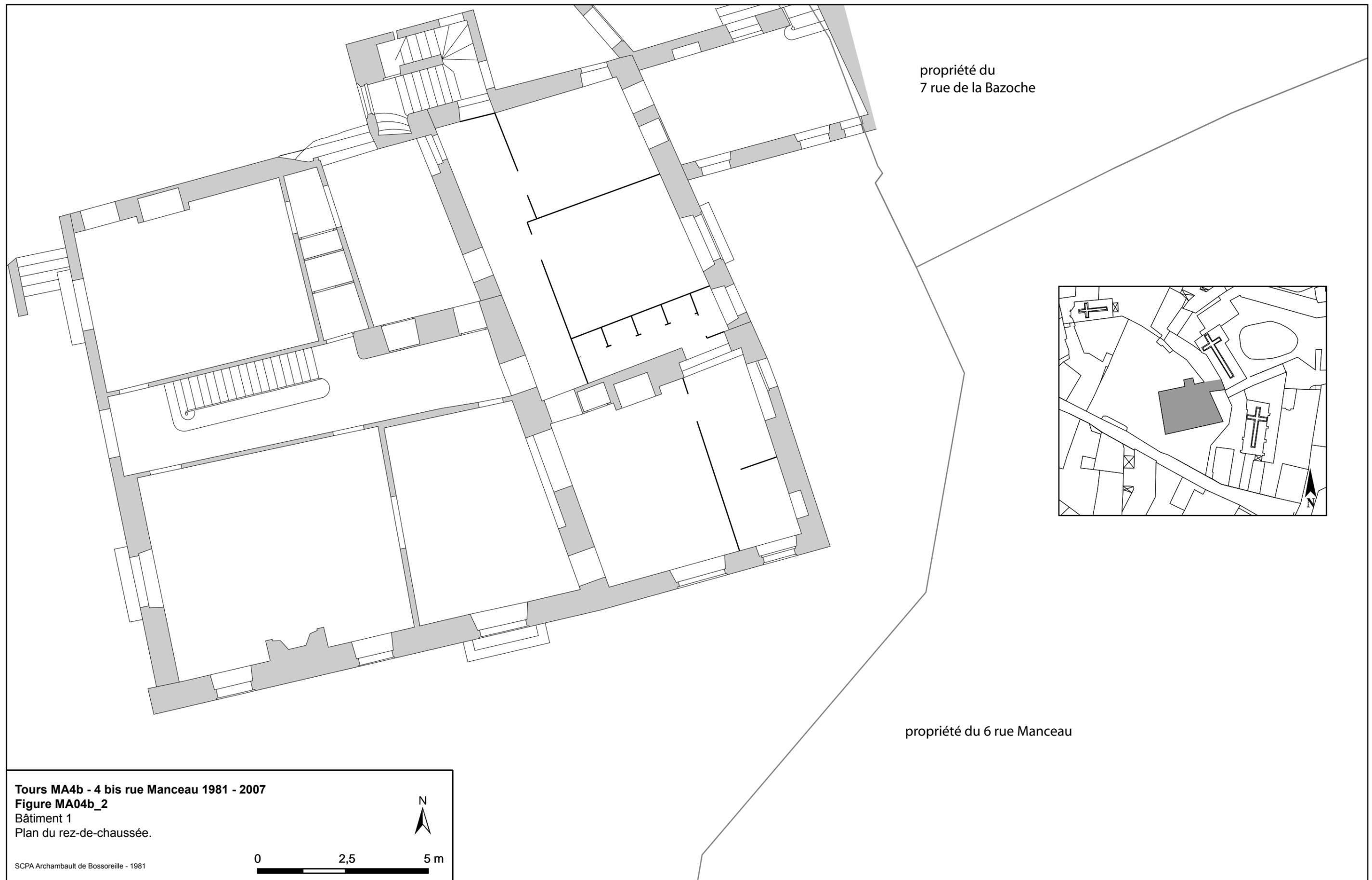
Documents :

<i>MA04b_30 : [Vue de la façade occidentale avant les travaux de 1981] (Cliché M. Barbier, c. 1981).</i>	<i>764</i>
<i>MA04b_31 : [Vue de la façade septentrionale avant les travaux de 1981] (Cliché M. Barbier, c. 1981).</i>	<i>764</i>
<i>MA04b_32 : [Vue de la façade méridionale avant les travaux de 1981] (Cliché M. Barbier, c. 1981).</i>	<i>764</i>
<i>MA04b_33 : [Vue de la façade méridionale pendant les travaux de 1981] (Cliché M. Barbier, c. 1981).</i>	<i>764</i>
<i>MA04b_34 : [Détail de la charpente et du parement de la tour] (Cliché M. Barbier, c. 1981).</i>	<i>764</i>

Synthèse :

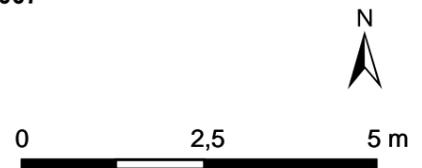
<i>MA04b_35a : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle... 765</i>	
<i>MA04b_35b : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle... 766</i>	

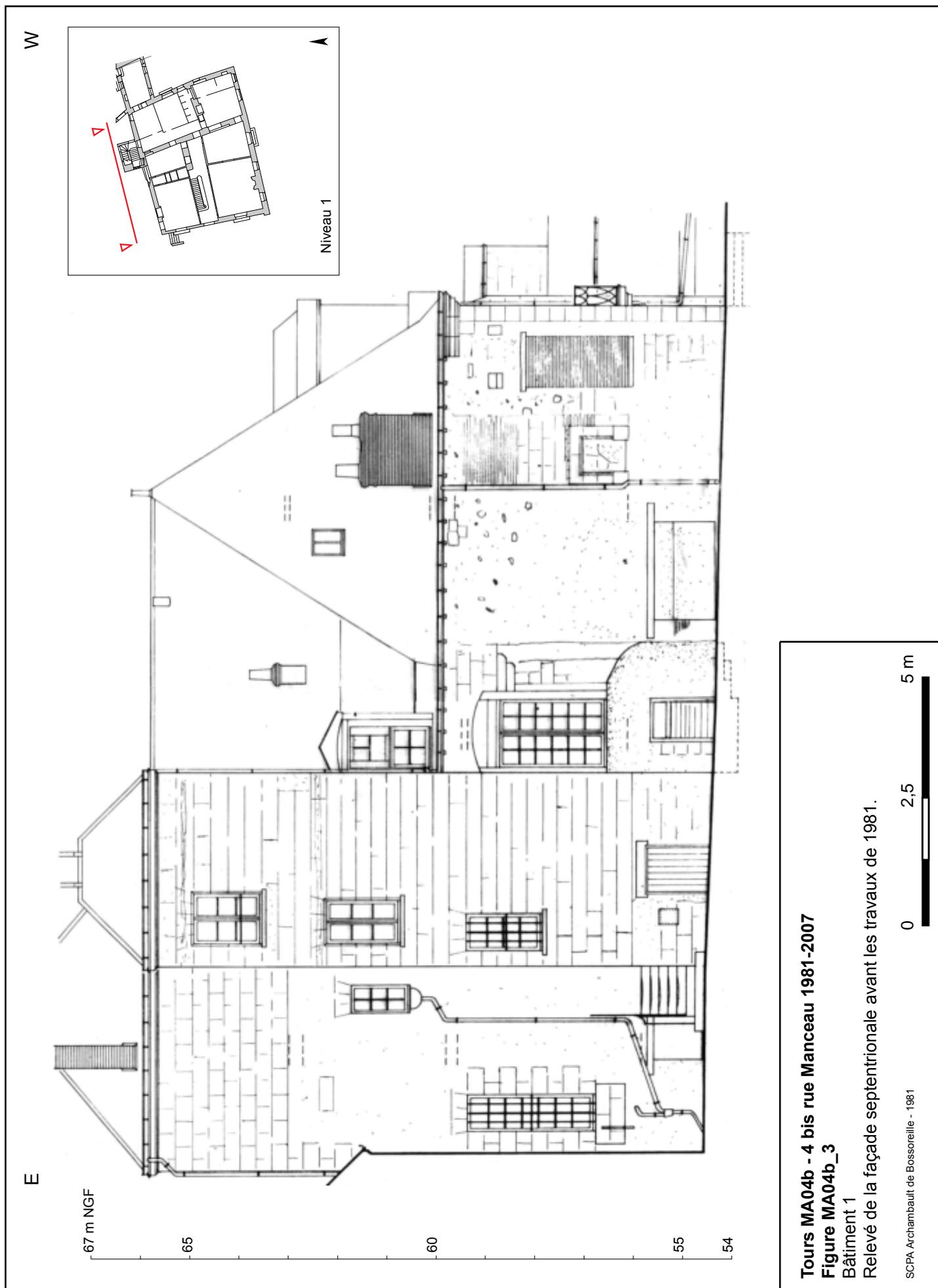




Tours MA4b - 4 bis rue Manceau 1981 - 2007
Figure MA04b_2
Bâtiment 1
Plan du rez-de-chaussée.

SCPA Archambault de Bossoreille - 1981





Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 1981-2007

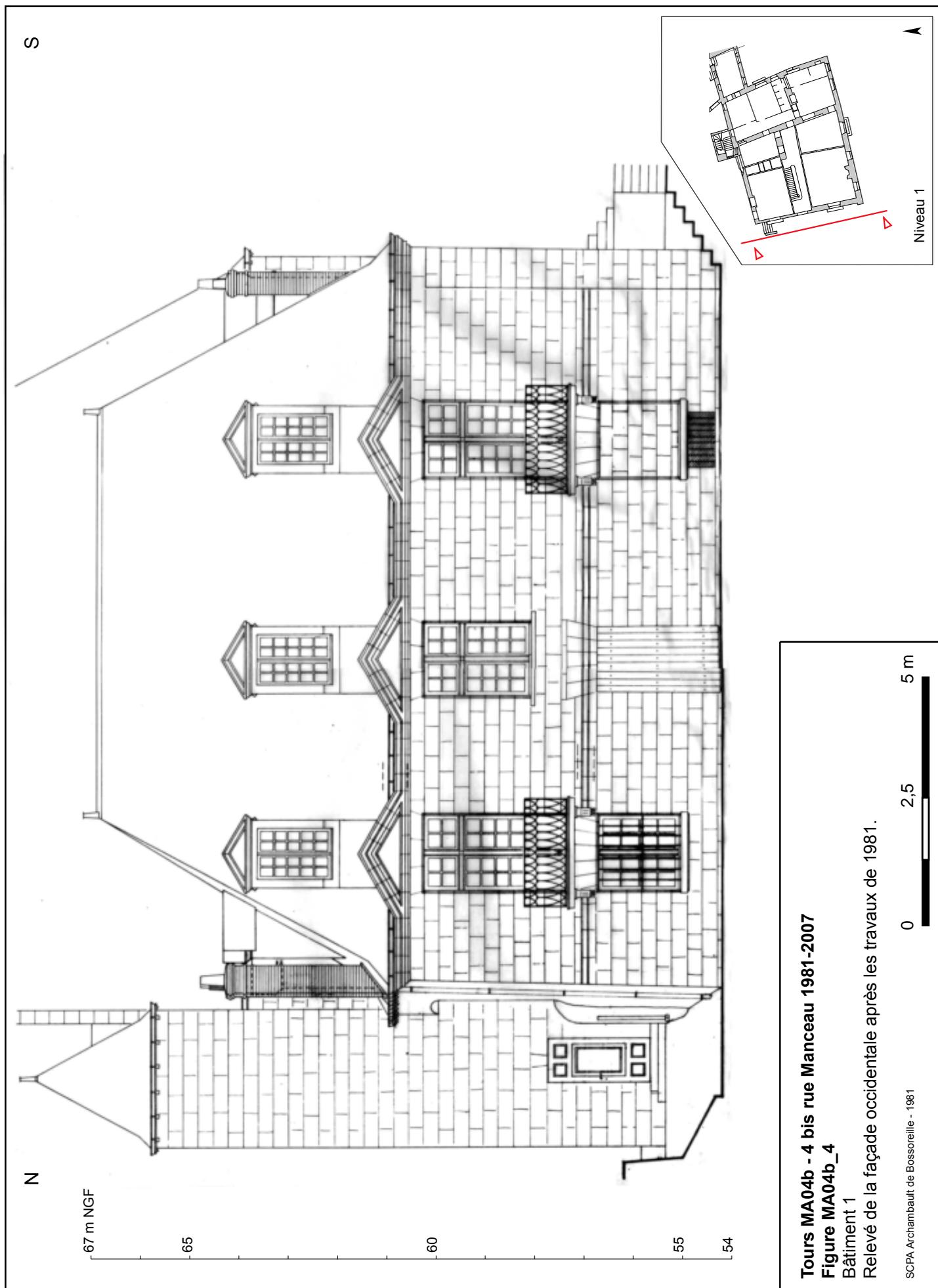
Figure MA04b_3

Bâtiment 1

Relevé de la façade septentrionale avant les travaux de 1981.

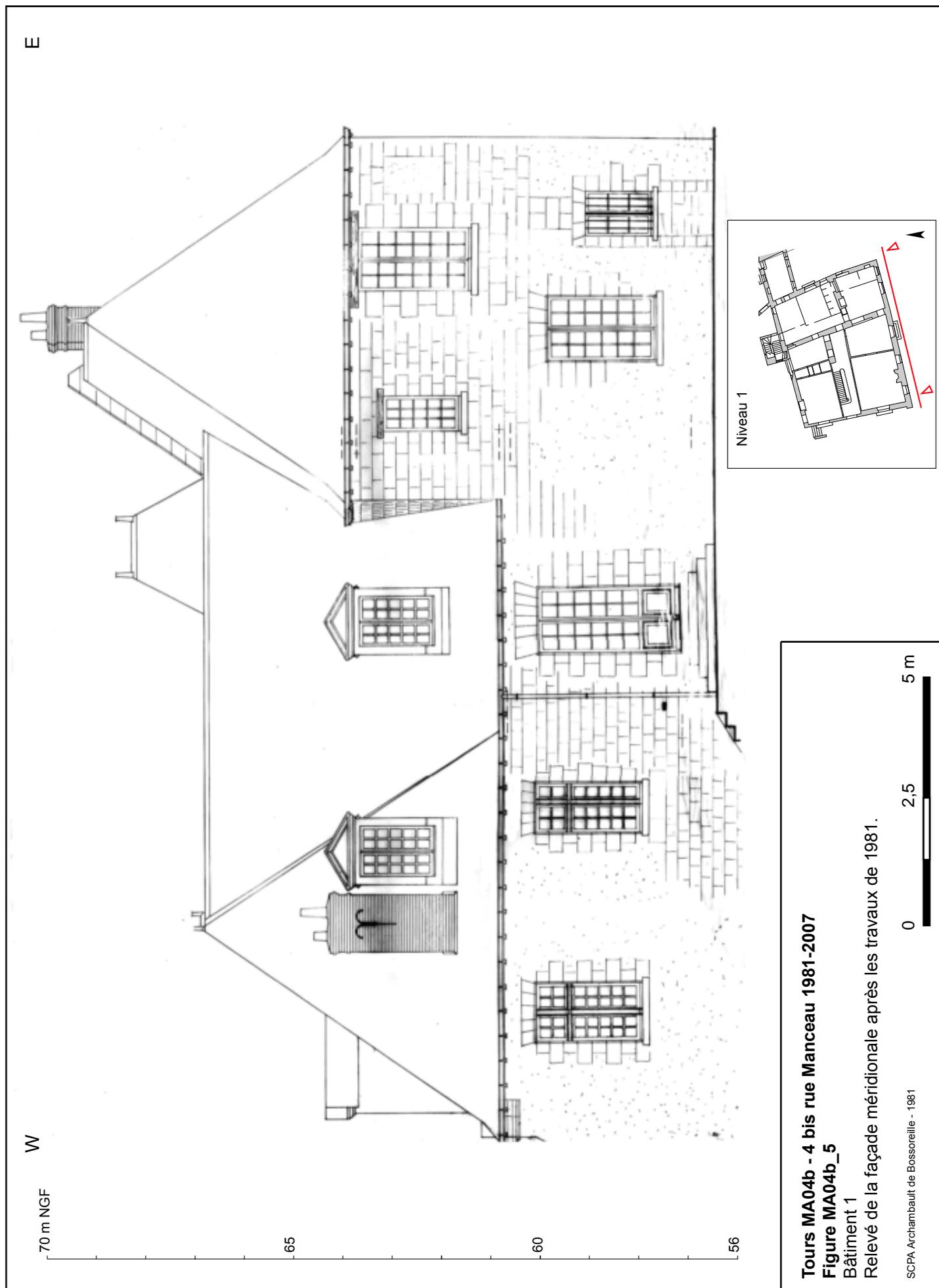
SCPA Archambault de Bossoreille - 1981





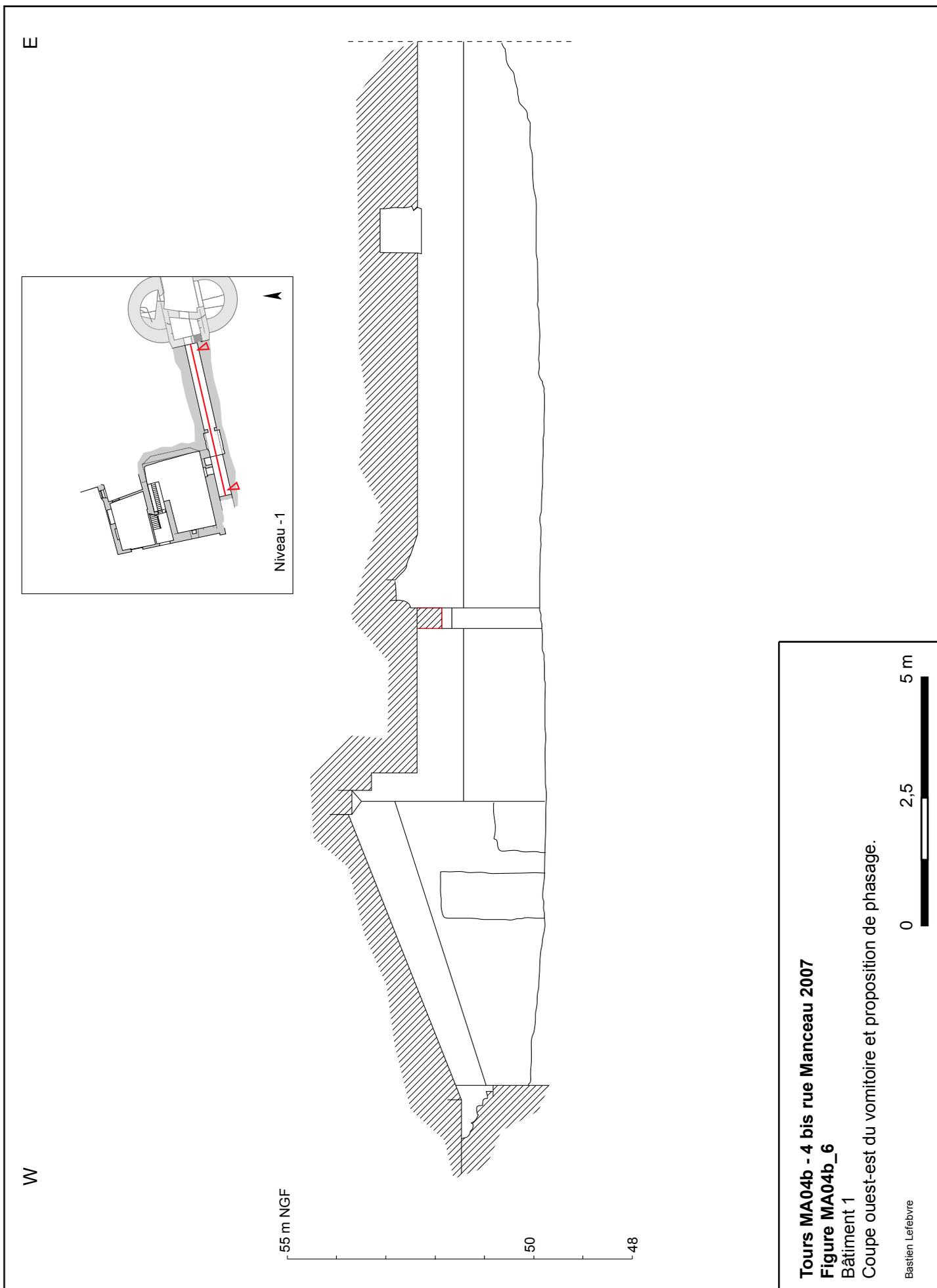
Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 1981-2007
Figure MA04b_4
Bâtiment 1
Relevé de la façade occidentale après les travaux de 1981.

SCPA Archambault de Bossoreille - 1981



Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 1981-2007
Figure MA04b_5
Bâtiment 1
Relevé de la façade méridionale après les travaux de 1981.

SCPA Archambault de Bossoreille - 1981



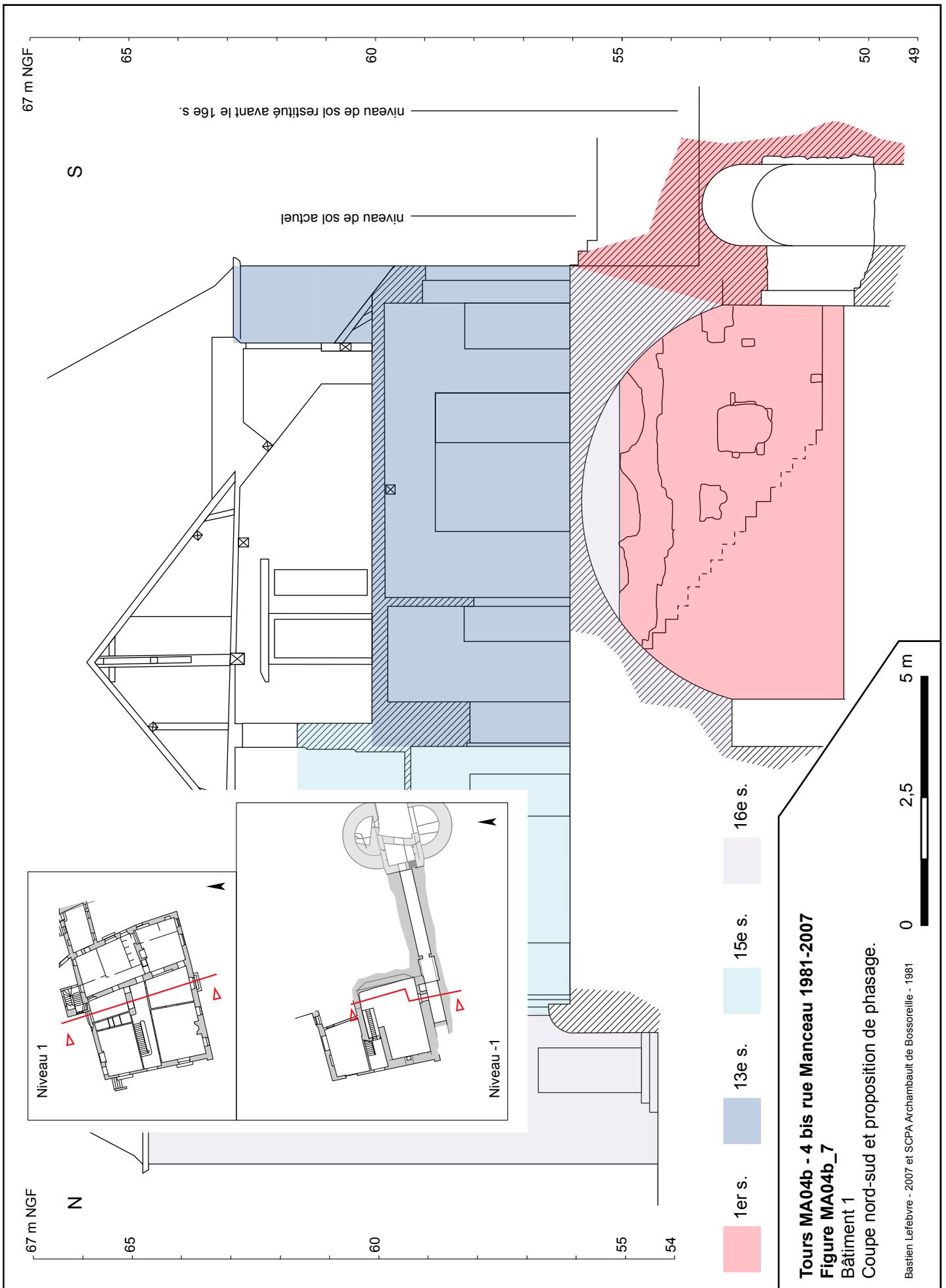
Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 2007

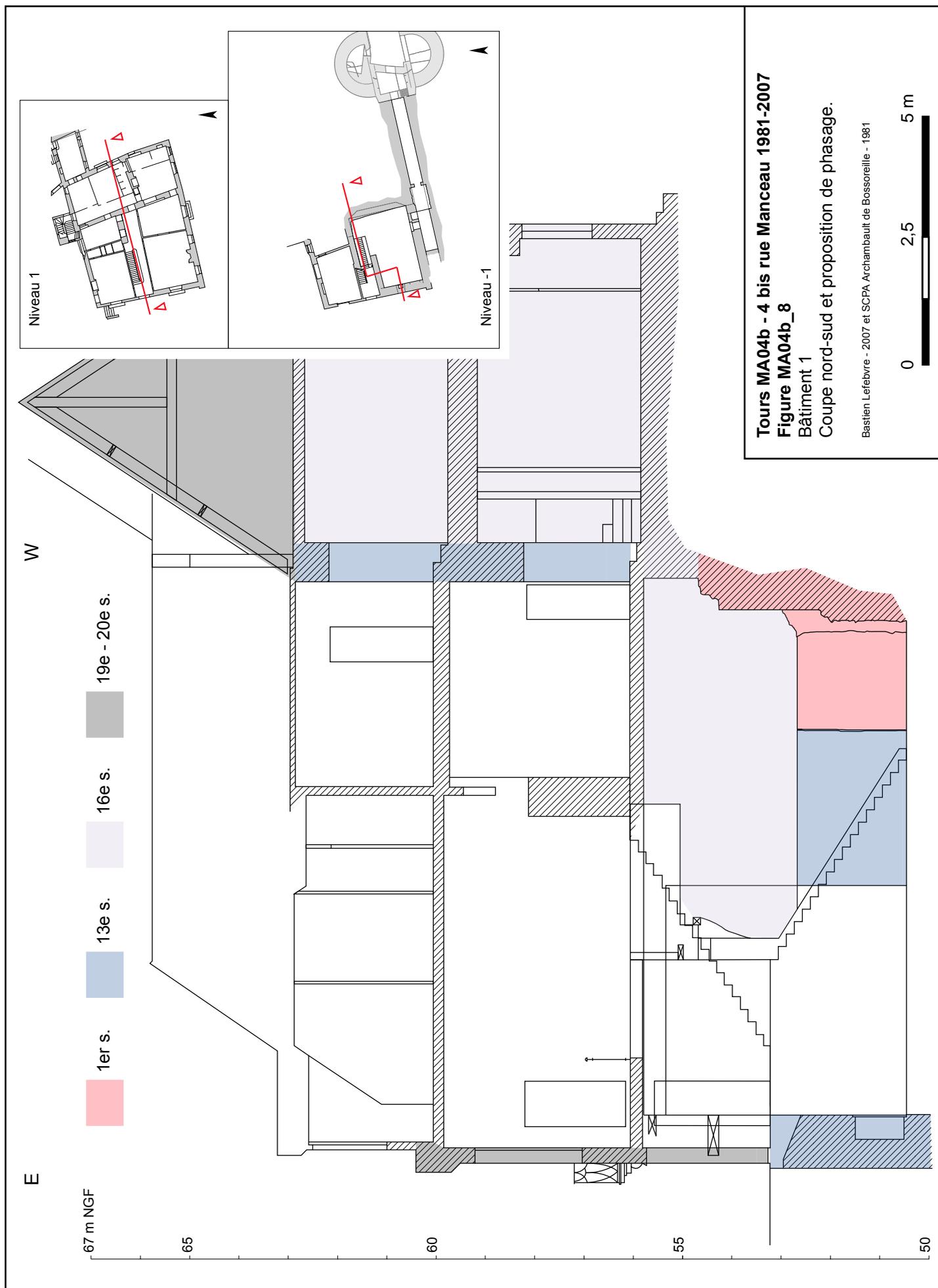
Figure MA04b_6

Bâtiment 1

Coupe ouest-est du vomitoire et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



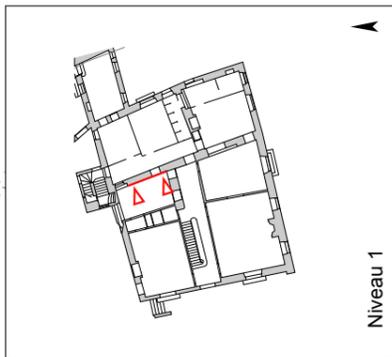




Premier état de décor peint

Deuxième état de décor peint

Troisième état de décor peint



Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 2007
Figure MA04b_9
Bâtiment 1
Succession des trois états du décor peint.

Bastien Lefebvre





Photo MA04b_10
L'intérieur du vomitoire vu depuis l'ouest.



Photo MA04b_11
La reprise du vomitoire lors de l'agrandissement du 2^e s. (à gauche) et le bouchage de l'accès à l'escalier latéral (à gauche).



Photo MA04b_12
Le mur oriental de la grande cave correspondant à l'ancien escalier latéral.



Photo MA04b_14
Vue de l'arrachement de l'escalier gallo-romain dans la grande cave voûtée sous le bâtiment 1.



Photos MA04b_13
Vue générale de la grande cave voûtée sous le bâtiment 1.



Photo MA04b_15
Vue de l'angle
sud-est du
bâtiment 1 :
l'ancien corps de
bâtiment en
forme de tour.

Photo MA04b_16
Les très
nombreuses
reprises du
parement oriental
de l'ancien corps
de bâtiment en
forme de tour.



Document MA04b_17
Vue de la façade méridionale. Les trois
ouvertures découvertes lors des fouilles sont
visibles dans le jardins anglais.



Document MA04b_18
Le petit appendice construit dans l'angle
nord-est au 18e s.



Photo MA04b_19
Vue de la façade occidentale construite au
début du 19e s.



Photo MA04b_20
Vue de la façade septentrionale du bâtiment 1.



Photo MA04b_21
Vue de l'emplacement du décor peint au rez-de-chaussée du bâtiment 1.



Photo MA04b_22
Le portail d'entrée depuis la rue Manceau.



Photo MA04b_23
Le décor peint et le plafond à caissons de pierre sculpté de la tour d'escalier hors œuvre.

Photo MA04b_24
Le plafond à caisson de l'escalier. En haut à droite, le caisson porte la date de 1543.



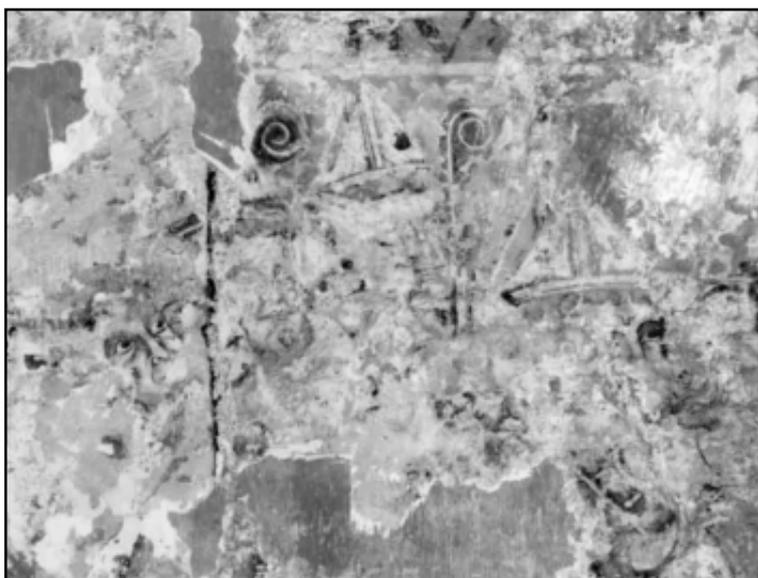


Photo MA04b_25
[Peintures de l'étage du corps de bâtiment en forme de tour. Détail du groupe de personnages coiffés de mitres et portant des crosses]. (Cliché Service de l'Inventaire, c. 1981)



Photo MA04b_26
[Peintures de l'étage du corps de bâtiment en forme de tour. Détail du personnage central]. (cliché Service de l'Inventaire, c. 1981)

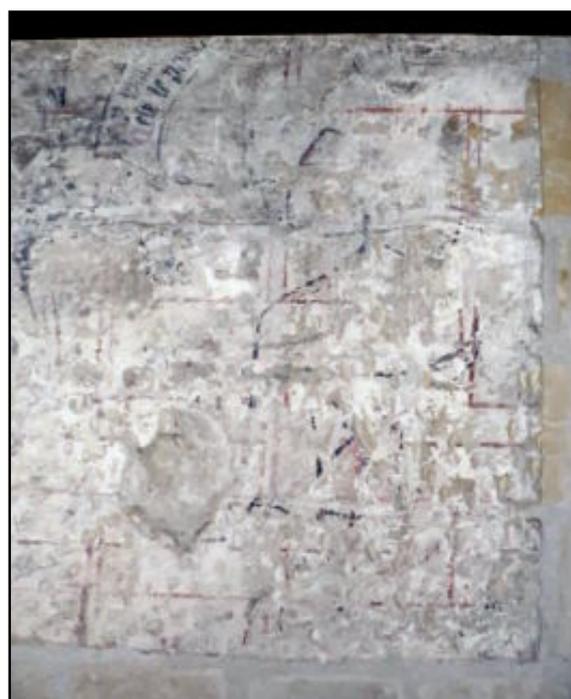


Photo MA04b_27
Bloc peint découvert lors des travaux en 1981.

Photos MA04b_29
Peintures du rez-de-chaussée. Détail du personnage accompagné du phylactère.



Photo MA04b_28
Peintures du rez-de-chaussée. Détail du personnage de gauche tirant un filet.





Document MA04b_30
[Vue de la façade occidentale avant les travaux de 1981].
(Cliché M. Barbier, c. 1981)



Document MA04b_31
[Vue de la façade septentrionale avant les travaux de 1981].
(Cliché M. Barbier, c. 1981)



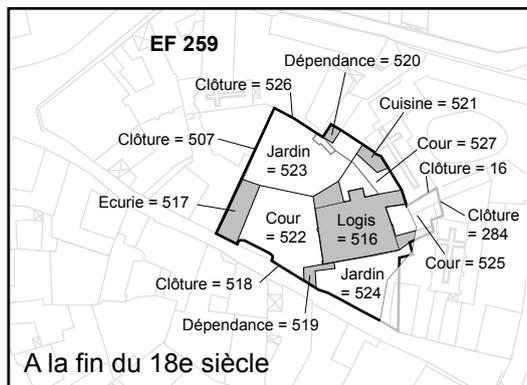
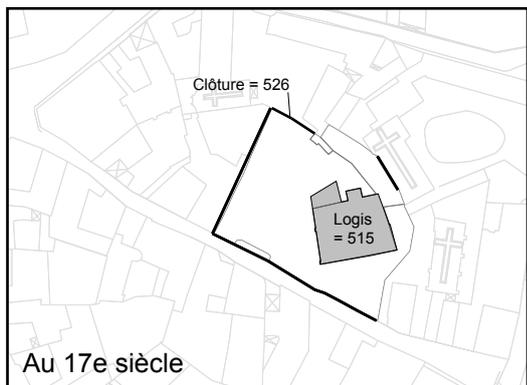
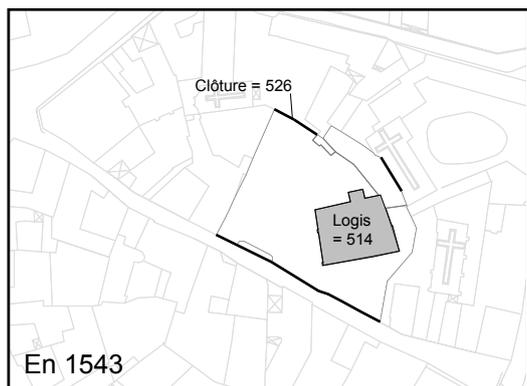
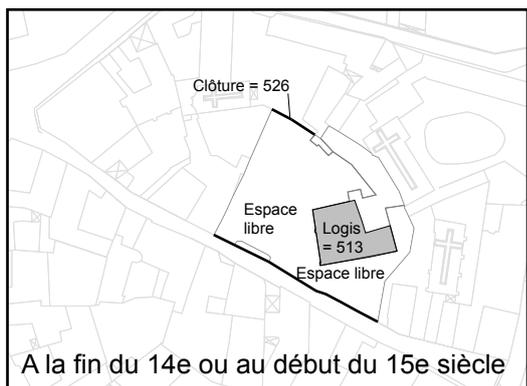
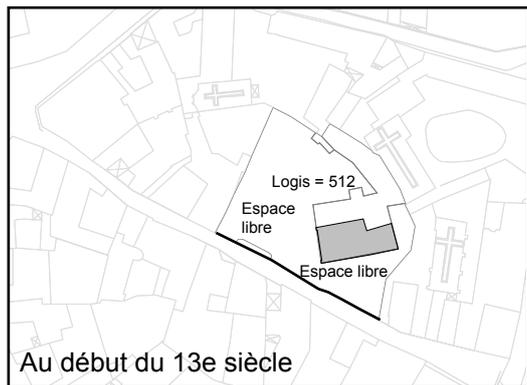
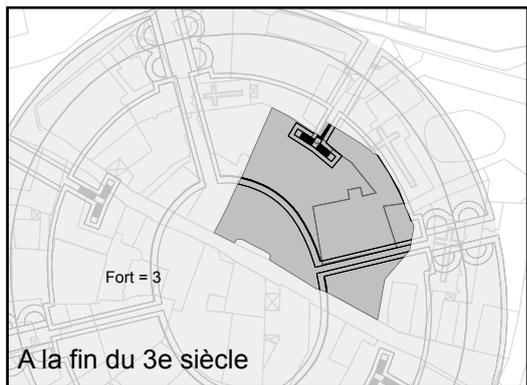
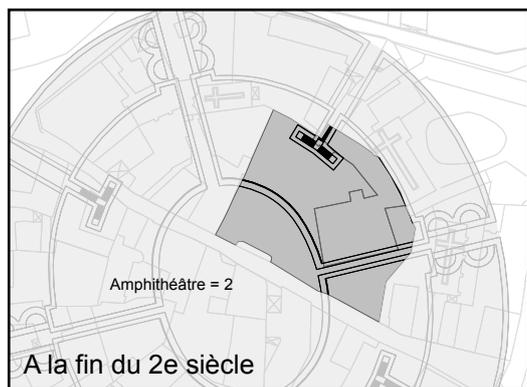
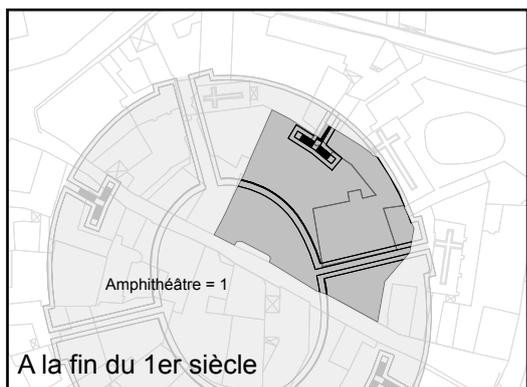
Document MA04b_32
[Vue de la façade méridionale avant les travaux de 1981].
(Cliché M. Barbier, c. 1981)



Document MA04b_33
[Vue de la façade méridionale pendant les travaux de 1981].
(Cliché M. Barbier, c. 1981)



Document MA04b_34
[Détail de la charpente et du parement de la tour].
(Cliché M. Barbier, c. 1981)



Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 2007

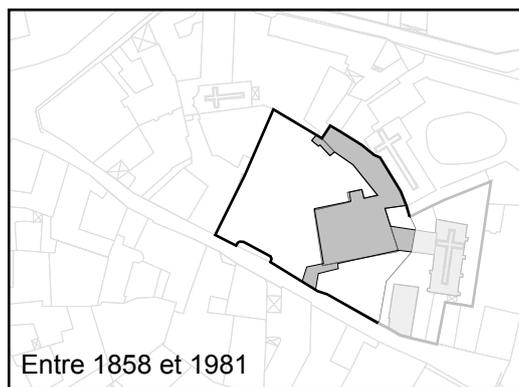
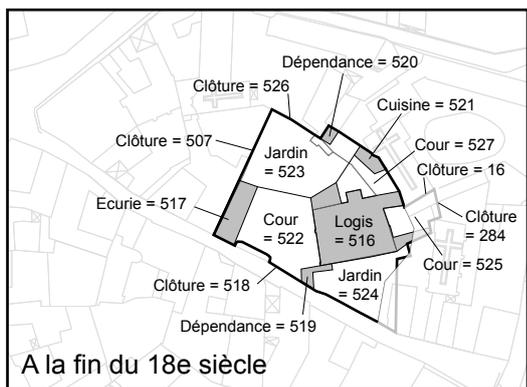
Figure MA04b_35a

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.



0 50 100 m



Tours MA04b - 4 bis rue Manceau 2007

Figure MA04b_35b

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle (suite).



0 50 100 m

Annexe 3.15 - Étude du 5 rue Manceau



Indicatif : **MA05**

N° de la parcelle sur le cadastre : **120**

Surface : **654 m²**

Surface bâtie : **252 m²**

Date de l'étude : **janvier 2006**

Durée de l'étude de terrain : **11 jours**

Résumé :

Les fouilles réalisées dans les années 1970 ont permis de mettre au jour, dans les caves de cet ensemble architectural, une partie du *podium* de l'amphithéâtre du 1^{er} s.

En 1407, un logis pourvu d'un oratoire fut édifié contre la façade occidentale d'un bâtiment plus ancien, sans doute du 14^e s. qui réutilise en partie les maçonneries antiques. Le linteau couvrant la porte d'entrée de cette nouvelle maison canoniale était gravé d'une inscription en lettre gothique dont la finesse laisse apercevoir une qualité architecturale insigne.

Au 18^e s. l'ensemble médiéval fut fortement remanié : à l'extérieur le niveau de sol fut surhaussé, tandis que de nouvelles baies furent percées dans la façade sur cour. À l'intérieur, l'oratoire et la salle sous charpente lambrissée furent subdivisés en deux niveaux. À l'ouest, les anciens bâtiments furent largement reconstruits.

Au 19^e s., la parcelle telle qu'elle était avant la Révolution fut amputée à l'est d'une partie de son jardin et de ses écuries du 18^e s.

Une partie de cette étude a été publiée dans le *Bulletin Monumental* (LEFEBVRE 2008).

Étude du bâti

La mise en vente de la propriété et le déménagement de tous les meubles s'y trouvant a permis l'étude fine de l'une des anciennes maisons canoniales construites sur le site du premier état de l'ancien amphithéâtre²⁸. En fait, plusieurs corps de bâtiments composent la propriété actuelle (fig. MA05_11). Un premier est parallèle à la rue (bâtiment 1), tandis que le second qui le jouxte à l'est est perpendiculaire : il présente un pignon sur rue (bâtiment 2) et se prolonge au sud par un petit bâtiment (3) dont la façade et la toiture qui sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, sont interprétées comme celles d'un oratoire (LEVEL 1968a). Enfin, le bâtiment le plus au sud est une construction récente, du début des années 1960 (bâtiment 4). Les bâtiments 2 et 3 ont pu faire l'objet d'une étude plus fine : celle-ci a permis une restitution assez précise de l'état originel au Moyen Âge. Les charpentes médiévales recouvrant ces deux bâtiments ont également pu faire l'objet d'une étude dendrochronologique : une datation de la construction a pu être proposée²⁹. Chose rare, la découverte d'un texte gravé sur le linteau d'une porte du bâtiment 3 (oratoire) a également pu être relevé et transcrit : il fut examiné par Vincent Debais³⁰.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Dès 1973, le *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier* effectua trois sondages dans les caves de cette propriété. Les deux premiers qui furent réalisés sous le bâtiment 1 (fig. MA05_12 et MA05_13) ont permis de découvrir des maçonneries antiques qui s'interprètent comme le mur du *podium* de l'amphithéâtre (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 64). Le parement extérieur à l'arène est parfaitement conservé, il présente une maçonnerie réglée composée uniquement de moellons de calcaire lacustre. Il présente également un ressaut qui marque sans doute la limite (à 47,90 m NGF) entre l'élévation et la fondation (celle-ci est épaisse d'environ 1,50 m). Le parement intérieur est beaucoup plus altéré, mais on distingue toutefois une série de deux rangs de briques plates à environ 48 m NGF, puis la base de l'élévation de ce mur (47,50 m) est occupée par quatre rangs de briques. Lors de sa découverte, le mur était déjà arasé (48,50 m NGF), il le fut sans doute lors de la construction de la cave : en effet les murs nord et sud se sont appuyés sur ce mur et le conservent en « coupe » (cf. MA03 : EC 1). Ainsi, peu avant la construction de la cave, ce mur de *podium* s'élevait au moins à 50,15 m NGF (fig. MA05_4).

Du côté intérieur de l'arène, un dallage matérialisant le niveau de circulation fut découvert (fig. MA05_12). Ce dallage, large de 40 cm, repose sur un niveau de « sable ferrugineux » qui est en fait le niveau naturel, seule la dalle la plus à l'intérieur de l'arène est posée sur une maçonnerie (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 64) ce qui dans l'état actuel des choses reste difficile à interpréter. Des indications sur la stratigraphie sont peu nombreuses et vu l'emplacement du sondage 2, le niveau fouillé de « sable ferrugineux » apparaissant dès 48,25 m NGF pourrait peut-être correspondre au remplissage de la tranchée de construction du mur. Côté intérieur, l'article (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 64) mentionne la présence, directement sur les dalles, d'un épais niveau antique riche en mobilier, notamment en tessons de sigillés. Ce niveau pourrait-il correspondre à l'abandon de l'édifice ?

²⁸ Je tiens à remercier chaleureusement Mme Teinturier ainsi que ses frères et sœurs pour m'avoir permis un libre accès à la maison ainsi qu'à une documentation inédite (photos et plans anciens).

²⁹ Datation dendrochronologique des charpentes réalisée en 2006 : Y. Le Digol, *Tours [37000], Indre-et-Loire, Maison canoniale 5, rue Manceau, rapport d'étude dendrochronologique*, Université de Rennes 1. Cette étude a été financée par le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 6173 CITERES) où son rapport est conservé.

³⁰ Ingénieur de recherche CNRS, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, UMR 6223 - Poitiers

Une première maison canoniale au 14^e s. ? (EC 83)

Bien qu'incomplète, l'étude des bâtiments a toutefois permis de reconnaître une ou plusieurs constructions médiévales dont les vestiges se localisent uniquement aux niveaux de sous-sol dans le bâtiment 1. Actuellement, fautes d'indices, il n'a pas pu être établi précisément le fonctionnement de ce ou ces bâtiments, même si leur antériorité par rapport à la construction d'un nouveau logis à l'est est certaine. Les maçonneries correspondent d'une part à l'ensemble des murs observés au second sous-sol du bâtiment 1 et d'autre part aux murs nord du bâtiment 1 (donnant sur la rue), ainsi que le mur oriental du bâtiment 1 mitoyen avec le bâtiment 2.

La cave du second sous-sol est voûtée en berceau brisé dans le sens de sa longueur (fig. MA05_13) et entièrement réalisée en pierres de taille de tuffeau. L'observation fine des mortiers ne fut pas possible ; il n'est pas certain que le voûtement de cette cave soit contemporain des murs nord et sud. En effet, le départ de la voûte est légèrement en retrait par rapport au nu du mur méridional et l'hétérogénéité du mur occidental laisse également penser que cette cave ne résulte pas d'une unique phase de construction, mais au contraire a connue une histoire complexe. Dans ce même mur occidental qui est construit en moellons on reconnaît par exemple une maçonnerie de pierres de taille aux dimensions imposantes : sa forme et sa mise en œuvre laisse penser qu'il aurait pu s'agir de l'intrados d'un escalier ou d'une voûte... Actuellement aucune cave n'est connue au-delà de ce mur, plus à l'ouest, mais le mur nord semble se prolonger au-delà (fig. MA05_1)...

Au nord, le mur est construit en pierres de taille de tuffeau disposées en appareil réglé. La niche qui est aménagée dans sa partie ouest est plus récente, mais ce n'est pas le cas de la porte située à droite et partiellement masquée par une importante maçonnerie tardive destinée à supporter les cheminées des niveaux supérieurs. Cette ancienne porte qui est aujourd'hui bouchée permettait à l'origine un accès à une seconde pièce voûtée située plus au nord (*cf.* MA03) (fig. MA05_1). De nombreuses similitudes permettent d'envisager que ces deux espaces furent construits dans un même temps. La séparation en deux propriétés distinctes (bien que l'ensemble soit inscrit uniquement sous le bâtiment 1) existait déjà à la fin du 18^e s. (ADIL 1Q282, art. 27 – annexe 1.1.4.10), ce qui permet par ailleurs d'envisager que le massif de maçonnerie qui s'appuie contre le bouchage de la porte est antérieur à 1790 (fig. MA05_13). Toutes les autres ouvertures sont des aménagements postérieurs, y compris l'accès à la cave située sous le bâtiment 3 et l'escalier actuel reliant le niveau supérieur.

Au niveau supérieur (1^{er} niveau de sous-sol), les vestiges sont plus difficiles à analyser (fig. MA05_14 et MA05_2). Il est possible de les regrouper en deux ensembles dont l'association ne peut être établie :

- Le premier ensemble cohérent de maçonnerie correspond à une portion du mur oriental (mitoyen avec le bâtiment 2). Le mur, construit en pierres de taille, présente dans sa partie méridionale un ensemble homogène composé d'une grande porte, ainsi que d'une niche (fig. MA05_15). Les extrémités de ce mur ne sont pas connues : au sud, le mur méridional de la pièce D vient s'appuyer contre, tandis qu'au nord après un coup de sabre il est prolongé par une maçonnerie de moellons. L'organisation des aménagements (porte et niche) permet d'interpréter ce mur comme appartenant à un bâtiment antérieur à la construction de l'EC 84 (*i.e.* 1407) qui définit un intérieur à l'ouest et un extérieur à l'est (fig. MA05_5).
- Le second ensemble reconnu correspond à la partie du mur septentrional du bâtiment 1 visible en façade et conservé entre les baies modernes. Ce mur est lui aussi antérieur à l'EC 84, bien que la relation entre les deux maçonneries ne soit pas lisible sur la façade sur rue. L'interprétation de ce mur reste complexe, tout comme sa relation avec l'ensemble mentionné précédemment : s'agissait-il d'un même bâtiment ?

Le logis et l'oratoire du début du 15^e s. (EC 84 et 85)

Plus à l'est, les bâtiments 2 et 3 qui donnent sur la cour sont mieux conservés malgré plusieurs modifications et le percement de baies à l'Époque moderne (fig. MA05_11). Dans leur état initial ces bâtiments correspondaient respectivement à un logis (EC 84) et un oratoire (EC 85) qui furent construits sur un terrain jusqu'alors non bâti, inscrit dans l'ancienne arène de l'amphithéâtre (fig. MA05_32). C'est ce qui explique sans doute pourquoi aucun vestige de maçonneries plus anciennes ne fut remployé dans cette nouvelle construction, ni aucun mur découvert dans le sondage archéologique réalisé en 1973 (*Carnets de fouilles 1* 1972-1974).

L'étude du bâti appuyée et l'analyse dendrochronologique des bois en œuvre dans la charpente ont permis de montrer que les bâtiments 2 et 3 appartiennent à une même phase de construction réalisée en 1407. Cet ensemble qui n'a jamais fonctionné de manière autonome est venu s'appuyer contre la façade d'une ancienne demeure médiévale (EC 83) et correspond alors à son agrandissement.

Le logis EC 84

Le logis (bâtiment 2) est venu s'appuyer à l'ouest contre le mur d'un autre bâtiment plus ancien (*cf.* EC 83) ; les trois autres murs (nord, est et sud) sont des constructions *ex-nihilo*. L'ensemble formait alors un bâtiment de plan trapézoïdal comme l'actuel. Le bâtiment possédait un niveau de sous-sol (maintenant niveau -2, fig. MA05_1) accessible comme aujourd'hui depuis le niveau de sous-sol inscrit sous le bâtiment 1 (*cf. supra*). Le niveau de circulation de cette cave voûtée était de toute évidence plus bas que l'actuel puisqu'il est actuellement plus haut que l'appui des deux placards muraux aménagés dans le mur oriental (fig. MA05_20). L'examen des carnets des fouilles réalisées dans les années 1970 permet de restituer un niveau de sol préalable à ces investigations proche de celui de la pièce voisine (soit environ 48,85 m NGF) (*Carnets de fouilles 1* 1972-1974). Cette hauteur semble trop importante pour avoir fonctionné avec les placards muraux : lors de la construction du bâtiment le niveau de sol était donc plus bas. L'article publié en 1974 donne quelques renseignements sommaires sur la stratification du sol de cette cave : seuls deux niveaux furent observés entre le niveau du sol de l'arène et le niveau préalable aux fouilles (DUBOIS, SAZERAT 1974). L'interface entre ces deux niveaux est située 15 cm en dessous de la surface de circulation préalable aux fouilles : il semble difficile d'y voir le niveau de sol originel de cette pièce puisque l'appui des niches n'aurait été que de 60 cm plus haut (ce qui reste bien bas). Ainsi, il est plus vraisemblable que le niveau de sol n'a pas été vu lors de la fouille ; il devait se situer dans la couche de « terre mélangée à de grosses pierres », sans doute à une hauteur voisine de 48,25 m NGF (fig. MA05_31).

Le niveau supérieur (actuellement le sous-sol surélevé, fig. MA05_2) était à l'origine un niveau de plain pied avec la cour : c'est ce que suggèrent les différents percements de la façade appartenant à l'état primitif de la construction (portes et fenêtres). Une partie de ce niveau de sol extérieur fut toutefois préservée par l'aménagement de la cour anglaise, construite sans doute pour cet effet (fig. MA05_21). Le bâtiment devait être accessible depuis l'extérieur uniquement par la porte située dans l'angle nord-est (elle permet maintenant un accès intérieur à la petite pièce aménagée sous l'escalier). Aucun mur de refend, ni aucun indice de partition interne n'ont pu être observé : il semble que ce premier niveau formait une seule et même pièce éclairée d'au moins deux fenêtres situées à chaque extrémité (fig. MA05_6 et MA05_31). Ce niveau disposait contre le mur septentrional d'une importante cheminée désormais condamnée et très transformée. Toutefois, il est encore possible d'observer un four à pain dans son tableau gauche. La situation en rez-de-chaussée, en marge de l'entrée principale (*cf. infra*), ainsi que la présence d'une grande cheminée et d'un four associé permettent d'interpréter ce niveau comme un espace de cuisine, sinon un espace réservé aux besoins domestiques.

Malgré quelques transformations, la charpente primitive de ce bâtiment est relativement bien conservée (fig. MA05_22). Il s'agit d'une charpente en chêne à chevrons formant fermes où alternent fermes à entrain et fermes à entrain retroussé, contreventée jusqu'au faîte, avec poinçon, jambettes et aisseliers, et un seul étage de faux-entrains (fig. MA05_7). La charpente est composée de quatre fermes

à entrain et poinçon qui encadrent deux à deux une série de quatre fermes à entrain retroussé (fig. MA05_8). L'ensemble est contreventé par une panne faîtière et une sous faîtière réunies par deux croix de Saint-André. La numérotation des pièces de bois est continue, elle s'effectue du nord au sud, les contremarques étant situées sur le versant occidental. D'autres marques plus étonnantes ont été repérées sur le poinçon de la troisième ferme à entrain, dans la partie supérieure à la sous faîtière, il pourrait s'agir d'après Frédéric Epaud³¹ de la signature du charpentier (fig. MA05_23). Un décor sculpté orne les poinçons et les entrains des fermes principales : les poinçons sont traités comme des colonnes, une base et un chapiteau sont évoqués par la sculpture. Aujourd'hui plusieurs pièces de cette charpente manquent : les poinçons et entrains de fermes principales furent tous sciés à l'exception de ceux de la ferme septentrionale, située contre le pignon (fig. MA05_6). Quelques chevrons-arbalétriers furent également supprimés notamment afin de pouvoir aménager les deux lucarnes ainsi qu'un passage vers le bâtiment 1 (*cf.* EC 86).

À l'exception de ces quelques transformations, la majeure partie de la charpente couvrant le bâtiment 2 appartient à l'état originel de la construction. Sa forme générale, en berceau brisé, ainsi que les innombrables traces de clous indiquent sans nul doute que celle-ci fut à l'origine lambrissée. À cela s'ajoute la présence du décor des extrémités des poinçons et des entrains. Ces deux remarques permettent d'affirmer que cette charpente ne couvrait pas un niveau de comble mais bien un espace résidentiel (qui correspondait alors à la réunion des actuels niveaux 1 et 2). Cette salle haute de plus de 6,6 m sous le faite du berceau brisé correspondait alors à un type de pièce à vivre bien connu entre le 13^e et le 16^e s. (fig. MA05_31). L'analyse dendrochronologique de certaines pièces de la charpente permet d'obtenir une datation très fiable de l'année d'abattage des bois : soit en 1407. Cette date correspond sans doute à celle de l'assemblage de la charpente et donc à la construction du bâtiment primitif (EC 84), en effet ni le séchage du bois ni son stockage ne sont des pratiques courantes au Moyen Âge (HOFFSUMMER 2002).

Le reste de l'étude a livré peu de traces d'aménagements intérieurs. Ainsi, aucune trace de cloisonnement n'est à mentionner. Comme au niveau inférieur, l'espace devait être composé d'un seul volume. Aucune ouverture ancienne permettant l'éclairage ou l'accès à cette pièce n'a pu être reconnue : elles devaient se localiser à l'emplacement des ouvertures actuelles qui, plus larges, en ont sans doute détruits les traces. Les éléments de décor ne sont pas plus nombreux. Si on excepte celui des poinçons de la charpente, aucune sculpture ou peinture n'a pu être observée. Une seule cheminée devait permettre de chauffer cette vaste pièce. Désormais détruite, plusieurs indices permettent toutefois de la localiser contre le mur pignon nord et non au sud comme l'actuelle. En effet, le manteau de l'actuelle cheminée est moderne, le conduit aussi puisqu'il occupe la place du poinçon de la ferme méridionale. En revanche, trois indices permettent de positionner la cheminée primitive contre le mur en vis-à-vis au nord : d'abord la présence sur le pignon nord d'une souche de cheminée, ensuite l'existence d'une cheminée avec un four à pain au niveau inférieur (les cheminées se trouvent souvent superposées les unes aux autres), enfin le décrochement (maintenant bûché) présent sur les deux niveaux du parement extérieur du pignon qui pourrait correspondre comme bien souvent à la présence d'une cheminée (fig. MA05_16).

L'ancien oratoire EC 85

Le bâtiment 3 immédiatement au sud appartient à la même campagne de construction : le parement du mur gouttereau est du bâtiment 2 et celui du pignon du bâtiment 3 sont identiques, les hauteurs d'assises continues. Ce petit bâtiment est orienté est-ouest. Il ne disposait pas de niveau de sous-sol et lui aussi était à l'origine de plain-pied avec la cour. L'actuelle cour anglaise conserve encore ce niveau de sol ancien (fig. MA05_9). Il permet aujourd'hui encore d'accéder à ce corps de bâtiments par l'importante porte située désormais sous l'escalier le plus au sud. Sa fonction est soulignée par la fine inscription en gothique minuscule, gravée sur le front extérieur de son linteau de

³¹ Chargé de recherche CNRS, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 6173 CITERES - Tours

tuffeau ; malgré certaines transformations ultérieures une partie du texte est encore lisible (fig. MA05_25 et MA05_10) :

« [...]_e Qui doultreloire ont [...] a__s l_dia_D[...] quant fut a__e A[...] lien_si
ymag_Qua_que_lafait tant a du_en donne paradis pour loyer lui soit abandonne
amen »

Cette inscription commémorait sûrement une donation ou un legs (sans doute lié à la construction de la maison) effectué par un personnage peut-être mentionné dans les parties disparues. Le texte est versifié en décasyllabes rimés, mais seul le dernier vers est lisible dans son intégralité. Les lettres sont tracées avec beaucoup de soin (jeu sur les pleins et les déliés, hastes bifides, unions des courbes opposées, etc.). D'après Vincent Debiais³², il s'agit pratiquement d'un usage manuscrit de l'écriture épigraphique pourrait correspondre à l'extrême fin du Moyen Âge : la date de 1407 proposée par l'analyse dendrochronologique est tout à fait compatible avec la paléographie de l'inscription dont la finesse mériterait alors d'être soulignée. Derrière cette porte qui marquait l'entrée principale des bâtiments 2 et 3, se trouvait une petite pièce éclairée par une fenêtre toujours conservée sur la façade ; la niche aménagée contre le mur sud devait déjà exister.

Il est vraisemblable que le niveau de plafond de cette pièce fut plus haut que l'actuel. En effet, la présence au niveau supérieur, dans le mur sud, d'une niche au riche décor sculpté dont l'appui est situé à 2,70 m plus haut que le sol actuel laisse penser que le plancher de l'étage (et donc le plafond du rez-de-chaussée) était plus haut d'1,60 m environ (fig. MA05_9). Cette remarque est d'ailleurs étayée par la présence à cette hauteur d'une série de trous de poutres conservée en vis-à-vis dans les parements intérieurs des murs nord et sud. Ainsi, selon qu'il s'agisse du grand logis (EC 84) ou du petit corps de bâtiment (EC 85) les niveaux de planchers de l'étage n'étaient pas identiques. L'étage du petit bâtiment était lui aussi couvert d'une charpente lambrissée d'un modèle identique à celui de la charpente du grand logis³³. La différence essentielle vient du fait qu'il existe une seule ferme principale et que celle-ci est située au centre de la charpente, et non plaquée contre les pignons. Cette organisation, différente de celle de la charpente du grand logis s'explique sans doute à l'est par la présence d'une grande baie centrale couverte d'un arc brisé (fig. MA05_9).

Comme au rez-de-chaussée, l'ouest de la pièce n'était pas fermé par une maçonnerie ; un grand arc brisé occupant toute la largeur du bâtiment permet d'ouvrir tout l'ouest du bâtiment (fig. MA05_6). La charpente et la toiture sont pourtant interrompues par le pignon du bâtiment porté par cet imposant arc brisé. Rien n'indique que cette immense ouverture fut bouchée. Rien n'indique non plus qu'un autre bâtiment se trouvait plus à l'ouest et fermait l'espace. Au contraire la présence du pignon maçonné semble prouver l'inverse. À partir de ces remarques, seule la présence d'un escalier en bois semble satisfaisante. Un escalier est en effet indispensable afin de desservir les deux corps de bâtiments dont le niveau de plancher des étages est différent. La localisation à l'ouest du petit corps de logis semble tout à fait appropriée à cet usage : il devait être immédiatement accessible depuis le vestibule d'entrée annoncé par la porte surmontée de l'inscription en façade. L'étage du petit corps de logis est traditionnellement considéré comme un oratoire (LEVEL 1968a). Cette interprétation semble tout à fait justifiée dans le contexte présent d'une résidence canoniale. En effet, la position de la pièce, au dessus de l'entrée principale de la maison, rappelle celle des chapelles protégeant des lieux de passage (au dessus des portes de villes ou des châteaux, ainsi que sur certains ponts). De surcroît, l'orientation est-ouest du bâtiment, différente de celle du grand corps de logis, constitue un argument supplémentaire. À cela s'ajoute la présence d'un riche décor sculpté, qu'il s'agisse de la niche (fig.

³² Ingénieur de recherche CNRS, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, UMR 6223 - Poitiers

³³ Une photo réalisée au début des années 1960 permet de connaître le type de lambris qui existaient avant les travaux : peut-être s'agissait-il du lambris originel (fig. MA05_29).

MA05_26) ou du réseau de la baie centrale (fig. MA05_6). Celle-ci, comme les contreforts du mur sud, renvoie d'ailleurs plus directement au vocabulaire de l'architecture religieuse.

La modernisation du logis au début du 18^e s. (EC 86)

Dans la première moitié du 18^e s., l'ensemble des bâtiments décrit ci-dessus (EC 83, 84 et 85) a connu une importante campagne de transformation. L'individualisation fonctionnelle des corps de bâtiments a disparu au profit d'un seul logis résidentiel.

Dans le bâtiment 1, les transformations se manifestent tout d'abord par l'importante reprise en partie basse (niveau -1) et la construction en élévation (au niveau 1) du mur sud (fig. MA05_17). Les deux fenêtres appartiennent à cette même phase de construction. Au nord, l'ancien mur sur rue fut percé des trois grandes baies aux piédroits, appui et plate-bande clavée de tuffeau blanc bien identifiables par rapport au reste du parement. C'est également à cette même période que furent réalisées la charpente et la toiture actuelle (fig. MA05_19). À l'intérieur, depuis le niveau -2 et traversant le niveau -1, une importante base de cheminée fut construite. Elle supporte, à l'actuel niveau 1, deux cheminées adossées et dont le conduit se dresse au centre du comble. À ce même étage (niveau 1), une troisième cheminée fut construite contre le mur occidental. Ainsi, chacune des pièces disposait d'une cheminée et était séparée par des cloisons en pans de bois et hourdis de briques, c'est toujours le cas actuellement (fig. MA05_18). Ceci montre que seul ce niveau était destiné à être habité : à la fin du 18^e s., l'espace inférieur qui était éclairé par deux petits soupiraux donnant sur la rue était un cellier, tandis que le niveau de comble servait de grenier (ADIL 1Q282, art. 27 – annexe 1.1.4.10).

Le bâtiment 2 connu lui aussi d'importantes transformations. Le niveau du sol de la cour fut surhaussé, une cour anglaise fut construite afin de pérenniser l'accès direct à l'ancien rez-de-chaussée. Afin de faciliter les accès, une grande porte fut percée sur la façade, en face de l'escalier de la cour anglaise. Toujours en usage mais moins pratique, au nord et au sud, les anciennes portes furent chacune surmontée d'un escalier en perron. Sur cette même façade plusieurs baies furent percées, notamment la porte accessible par le nouvel escalier au nord. Les fenêtres de la façade furent sans doute élargies et transformées pour devenir celles actuellement visibles.

C'est également dans ce même temps que l'importante salle sous charpente lambrissée fut subdivisée en deux niveaux : un plancher fut alors aménagé à une hauteur proche de celle des entrants des fermes principales. Certains chevrons-arbalétriers du versant sud furent sciés afin de permettre un accès entre ce niveau de comble et celui du bâtiment 1. D'autres transformations affectèrent la charpente : afin de dégager le volume du niveau de comble, les poinçons et les entrants de toutes les fermes principales furent sciés (à l'exception de la ferme méridionale). Une petite fenêtre fut percée dans le pignon nord ; deux importantes lucarnes furent aménagées sur le versant est de la charpente donnant sur la cour. Ces trois baies qui stylistiquement semblent dater du premier quart du 18^e s., permettaient alors un éclairage satisfaisant de ce niveau et le rendaient habitable. C'est également lors de cette même phase de modernisation que les cheminées du mur nord furent détruites et remplacées par celle appuyée contre le mur sud à l'actuel niveau 1.

Au sud, le plus petit corps de bâtiment subit lui aussi d'importantes transformations. L'indépendance des deux corps de logis fut supprimée : en effet, les niveaux de planchers de l'oratoire furent démontés et d'autres construits au même niveau que ceux du bâtiment 2, des portes furent percées afin de permettre une communication aisée entre ces deux espaces. Un nouvel escalier fut lui aussi construit : c'est encore celui qui existe aujourd'hui au nord. Comme dans le grand corps de

bâtiment, la pièce sous charpente lambrissée (l'ancien oratoire) fut séparée en deux niveaux : certaines poutres du plancher subsistent encore³⁴, l'une d'elles s'encastrait directement dans la niche sculptée.

Plus au sud, immédiatement contre l'ancien oratoire, un autre corps de bâtiment fut construit. Il est désormais détruit et remplacé par un bâtiment plus vaste construit en 1962 (fig. MA05_30). Quelques photos anciennes permettent toutefois d'en connaître l'aspect extérieur (fig. MA05_11). Le bâtiment était en partie adossé au mur de clôture mitoyen avec la propriété actuellement au 8, rue du Général Meusnier et couvert d'une toiture en appentis (pour la partie appuyée contre le mur de clôture), ou à deux versants pour la partie la plus au nord. Il s'agissait d'une seule pièce surélevée³⁵ par rapport au niveau de la cour et éclairée d'une unique grande baie de style classique. Il n'est pas certain qu'il s'agisse de la même campagne, même si stylistiquement cette construction date du 18^e s.

La configuration de la parcelle 264 à la fin du 18^e s.

La lecture du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) permet de restituer la disposition de la propriété à la fin du 18^e s. (EF 264). Avant la Révolution, le logis (EC 86) était séparé du bâtiment où se trouvaient les écuries (EC 261) par une cour (EC 99). Un jardin plus vaste que l'actuel occupait le sud de la parcelle (EC 79).

Le jardin (EC 79)

Il occupe la partie sud de la propriété visible sur les plans de la fin du 18^e s. Ce jardin fut séparé en deux entre 1790 et 1836 lors de la division de la propriété.

La cour (EC 99)

Sa forme n'a pas changée depuis la fin du 18^e s.

La clôture sur rue (EC 185)

Ce mur marque la limite entre la rue et la cour (EC 99). Il est postérieur à la construction du bâtiment 2 (EC 84). Il existe toujours percé d'un grand portail couvert d'un linteau de bois. Un judas, ouverture oblique pratiquée dans ce mur, permet d'épier le passage dans la rue et l'accès au portail.

Le bâtiment classique au nord-ouest de la propriété du 11, rue Manceau (EC 261)

À la fin du 18^e s., le bâtiment 1 de l'actuelle propriété sise au 11 rue Manceau appartenait à la propriété 264. Il fut séparé du reste entre 1790 et 1836 afin de créer, avec une partie du jardin EC 79, une propriété indépendante (7, rue Manceau). C'est sans doute vers la fin du 19^e s. que ce bâtiment qui contenait à l'origine des écuries au rez-de-chaussée, et à l'étage des chambres, fut réuni au 11, rue Manceau (cf. MA11 : EC 261).

³⁴ Une photographie permet de savoir qu'en 1962, ce niveau et son plancher existaient encore : ce n'est plus le cas actuellement.

³⁵ Il est difficile de savoir si un niveau de sous-sol existait, la surélévation ainsi que la porte bouchée dans le bâtiment 3 vont dans ce sens, mais l'article du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (1790) n'y fait pas mention (ADIL 1Q282, art. 27).

Le mur de clôture entre les parcelles 262 et 264 (EC 286)

Bien que partiellement détruit, ce mur se trouve actuellement situé dans la propriété voisine du 11, rue Manceau (*cf.* MA11 : EC 286).

La clôture avec la propriété au sud (EC 260)

Il s'agit du mur de clôture (sans doute ancien) entre la propriété telle qu'elle était à la fin du 18^e s. (EF 264) et celles au sud située actuellement au 10 et 12, rue du Général Meusnier (EF 272 et EF 273). Ce mur de clôture sert également de mur de soutènement puisque que les niveaux des jardins sont séparés d'environ 3 m.

La clôture avec la propriété au sud-ouest (EC 92)

Le mur de clôture entre la propriété et celle au 8, rue du Général Meusnier (EF 272) sert également de mur de soutènement puisque que les deux jardins sont séparés d'environ 3 m. La datation de ce mur reste actuellement difficile sans doute antérieure au 17^e ou au 18^e s. (*cf.* GM08).

Le puits commun à la propriété 265 (EC 27)

Le mur occidental de l'actuel garage est construit à cheval sur la margelle monolithe d'un ancien puits désormais à sec (EC 27) (fig. MA05_28). En droit, ce puits est commun avec la propriété du 3, rue Manceau, ce qui explique l'ancien passage aménagé en contrebas, dans la partie sud du petit jardin. Pourtant, cet usage commun fut abandonné lors de la construction du mur de clôture.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Les transformations de la période révolutionnaire.

À une date qui n'a pas pu être déterminée, entre 1790 et 1836, toute la partie est de la parcelle devient une propriété indépendante et le grand jardin de la fin du 18^e s. (*cf.* EC 79) fut amputé de sa moitié orientale qui devint un jardin en soi. Un mur de clôture fut alors nécessaire afin de séparer les deux nouvelles propriétés.

Démolition et reconstruction d'un corps de bâtiment au 20^e s.

Une photo de 1962 témoigne de la démolition du corps de bâtiment 4 (MA05_30). C'est aujourd'hui à son emplacement que se situe un nouveau corps de bâtiment construit en parpaing de béton. Si, au rez-de-chaussée le garage, ou à l'étage les chambres sont directement accessibles depuis le bâtiment 3, un emmarchement est nécessaire pour rattraper la différence de niveau de plancher. Le bâtiment est couvert d'une terrasse qui est accessible par l'escalier du bâtiment 3.

Illustrations

Relevés :

<i>MA05_1 : Plan de l'ensemble du second niveau de sous-sol.....</i>	778
<i>MA05_2 : Plan du premier niveau de sous-sol (à gauche) et plan du rez-de-chaussée surélevé (à droite).</i>	779
<i>MA05_3 : Bâtiments 2, 3 et 4 : plan du niveau de comble.....</i>	780
<i>MA05_4 : Bâtiments 1 et 2 : coupe ouest-est et proposition de phasage.....</i>	781
<i>MA05_5 : Bâtiment 1 : relevé partiel de la face occidentale du mur est au niveau -1. En haut : état actuel, en bas : restitution</i>	782
<i>MA05_6 : Bâtiments 2, 3 et 4 : coupe nord-sud et proposition de phasage.....</i>	783
<i>MA05_7 : Bâtiment 2 : ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée de 1407.</i>	784
<i>MA05_8 : Bâtiment 2 : restitution de la charpente du logis en 1407.</i>	785
<i>MA05_9 : Bâtiment 3 : coupe longitudinale est-ouest et proposition de phasage.</i>	786
<i>MA05_10 : Bâtiment 3 : relevé, transcription et commentaire de l'inscription gravée sur le linteau de la porte de la façade est.</i>	787

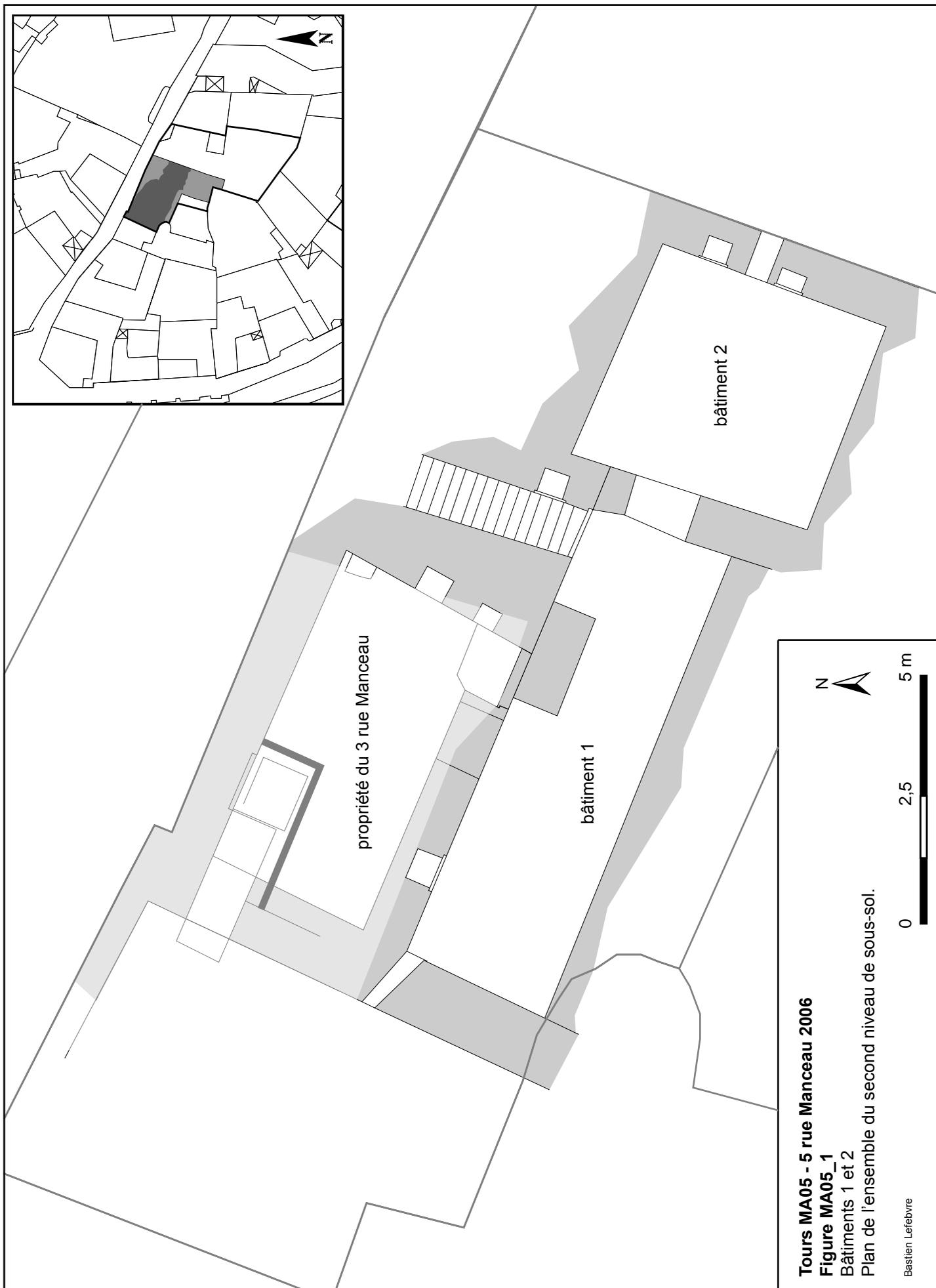
Photos et documents :

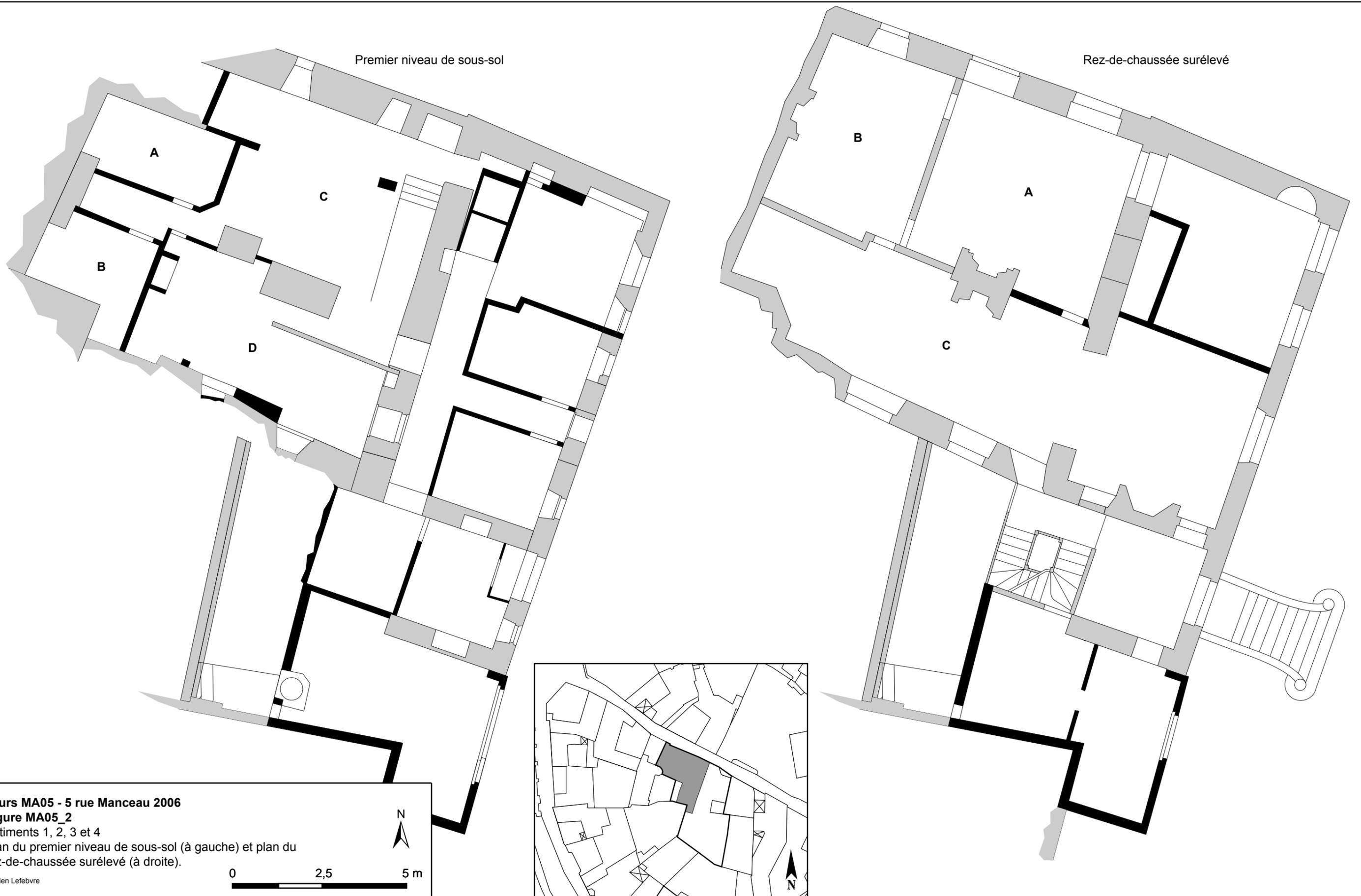
<i>MA05_11 : [Vue de l'ensemble des bâtiments avant 1960]. Photo réalisé par le service de l'Inventaire, s. d... 788</i>	788
<i>MA05_12 : Bâtiment 1, niveau -2 : vue du mur de podium de l'amphithéâtre (droite) et de dallage du trottoir (gauche).</i>	788
<i>MA05_13 : Vue vers l'est du niveau -2 du bâtiment 1. À gauche, le massif construit au 18e s.....</i>	788
<i>MA05_14 : Vue générale du niveau -1 du bâtiment 1.....</i>	788
<i>MA05_15 : Détail de la niche construite dans le mur est au niveau -1 du bâtiment 1.</i>	788
<i>MA05_16 : Vue depuis la rue Manceau des façades des bâtiments 1 (à droite) et 2 (à gauche).....</i>	789
<i>MA05_17 : Vue de la fenêtre orientale percée dans le mur sud de la pièce C, au niveau 1 du bâtiment 1.</i>	789
<i>MA05_18 : Vue générale de la pièce C, au niveau du bâtiment 1. La cheminée date du 18e s., comme la cloison à sa gauche.</i>	789
<i>MA05_19 : Détail d'une ferme de la charpente recouvrant le bâtiment 1.</i>	789
<i>MA05_20 : Vue du mur oriental de la cave (niveau -2) du bâtiment 2.</i>	789
<i>MA05_21 : Vue générale de la façade sur cour (est) du bâtiment 2.....</i>	790
<i>MA05_22 : Vue générale de la charpente du bâtiment 1 (au niveau 2).....</i>	790
<i>MA05_23 : Détails des signatures du charpentier sur la charpente du bâtiment 2.....</i>	790
<i>MA05_24 : Vue générale de la façade sur cour (est) du bâtiment 3.....</i>	790
<i>MA05_25 : Vue générale de l'inscription sur le linteau de la porte d'accès au niveau -1 du bâtiment 3.</i>	790
<i>MA05_26 : Vue de la niche construite dans le mur sud du bâtiment 3 (niveau 1).....</i>	791
<i>MA05_27 : Vue de l'escalier positionné contre le pignon ouest du bâtiment 3.</i>	791
<i>MA05_28 : Vue du puits dans le bâtiment 4.</i>	791
<i>MA05_29 : [Vue du lambris recouvrant la charpente du bâtiment 3 avant les travaux des années 1960]. Photo, s. a., s. d. (Communication : Mme Teinturier - famille Moracchini).....</i>	791

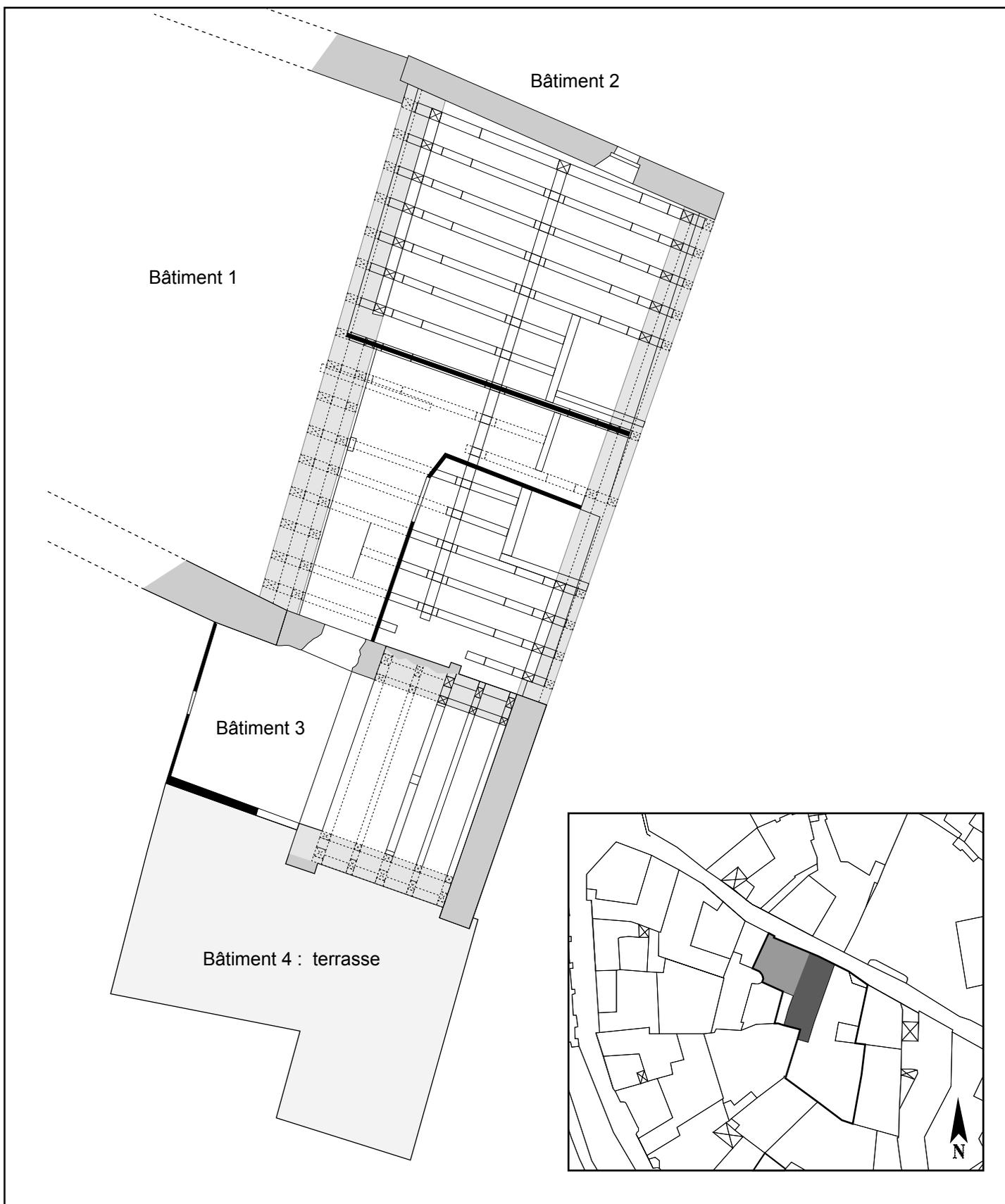
*MA05_30 : [Vue du début des années 1960 de la démolition de la construction accolée au sud du bâtiment 3].
Photo, s. a., s. d. (Communication : Mme Teinturier - famille Moracchini)..... 791*

Synthèses :

*MA05_31 : Bâtiments 2 et 3 : proposition de restitution de l'état des volumes en 1407..... 792
MA05_32 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle..... 793*







Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006
Figure MA05_3
Bâtiments 2, 3 et 4
Plan du niveau de comble.

Bastien Lefebvre

0 50 100 m

65 m NGF

W

E

60

55

niveau de la rue Manceau

50

47

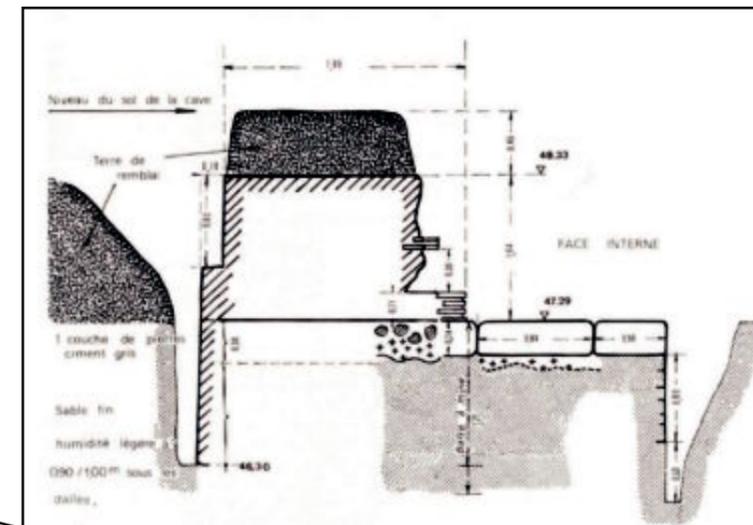
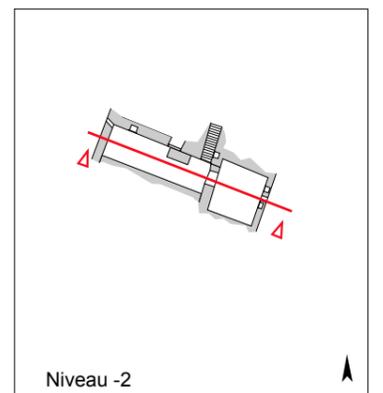
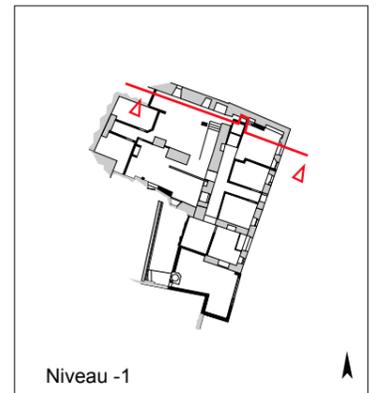
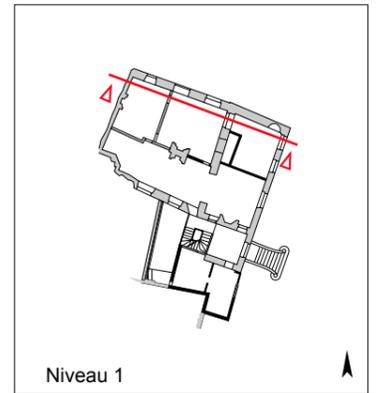
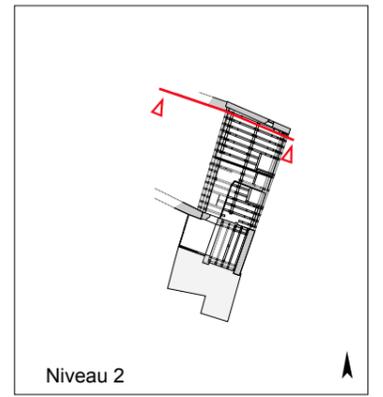


- 1er s.
- 14e s.
- 15e s.
- 18e s.
- 19e s.

palier de l'escalier

sol de la cour

sol du jardin anglais

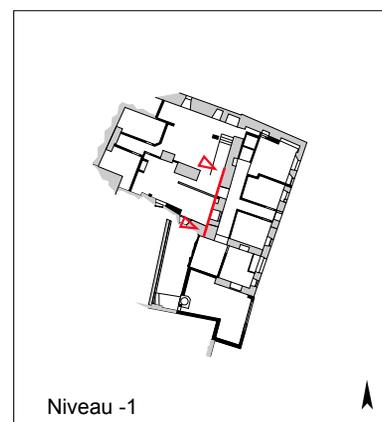
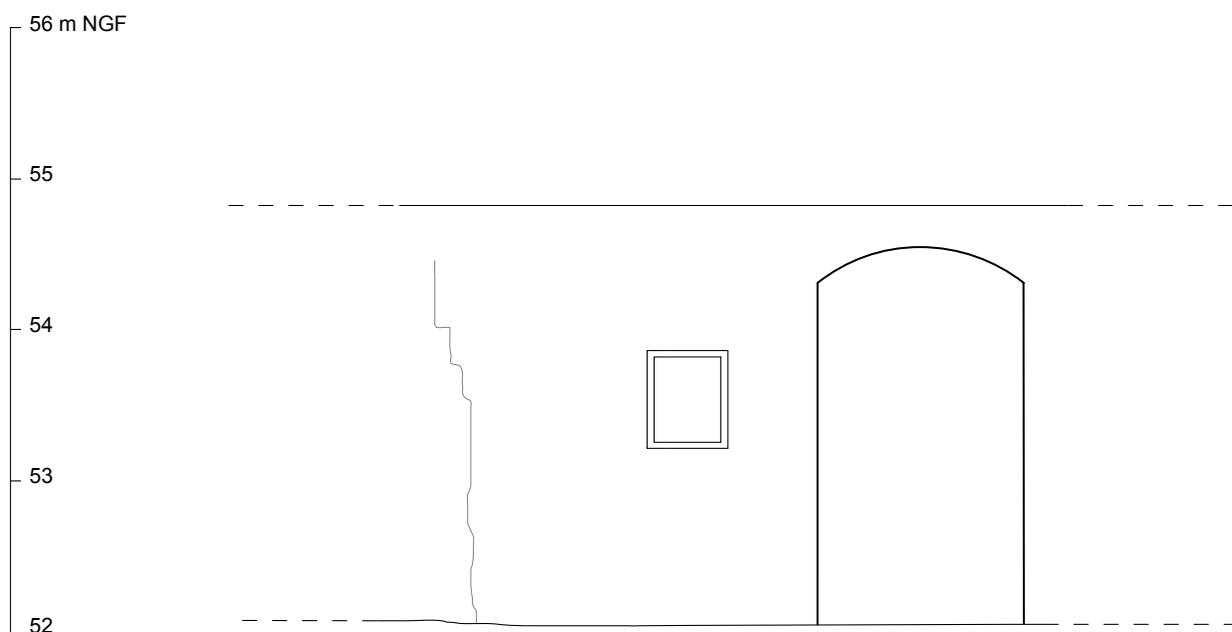
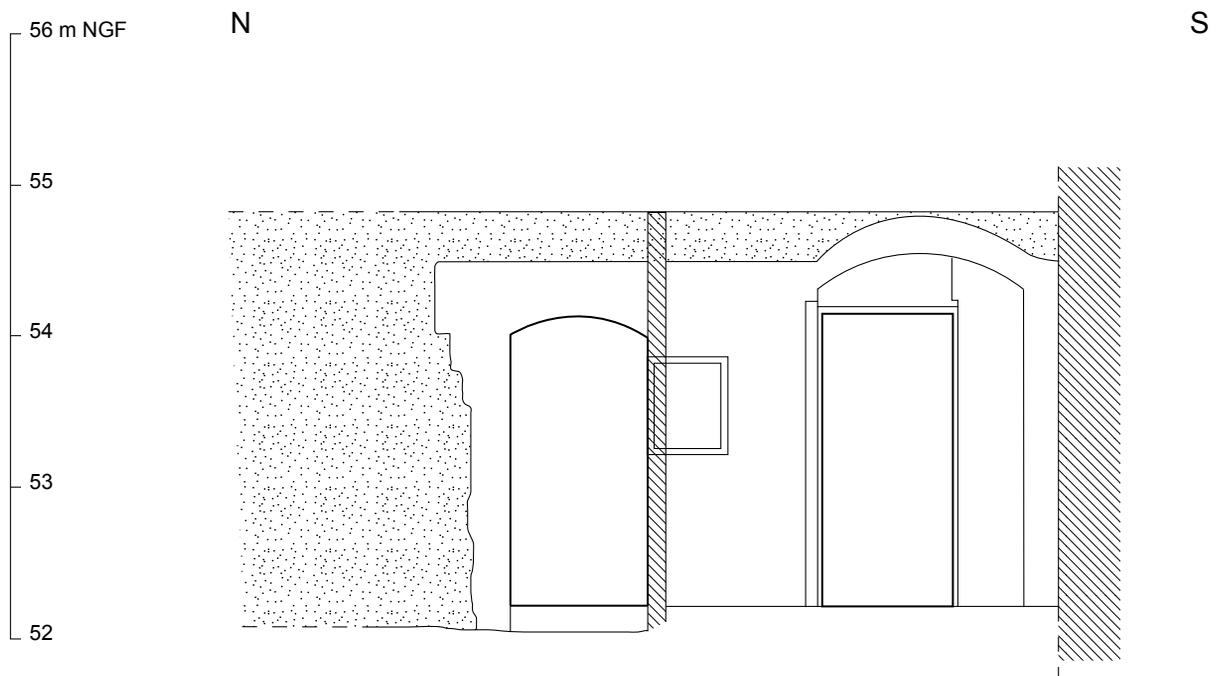


Relevé des maçonneries antiques (DUBOIS et SAZERAT 1974 : 63)

Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006
 Figure MA05_4
 Bâtiments 1 et 2
 Coupe ouest-est et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre





Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006

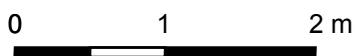
Figure MA05_5

Bâtiment 1

Relevé partiel de la face occidentale du mur est au niveau -1.

En haut : état actuel, en bas : restitution

Bastien Lefebvre



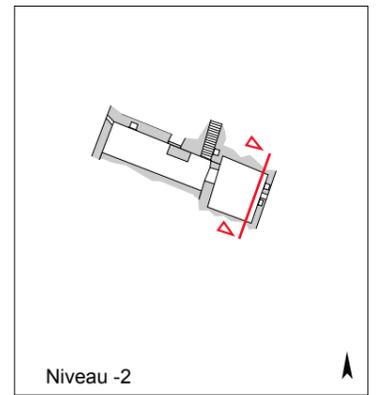
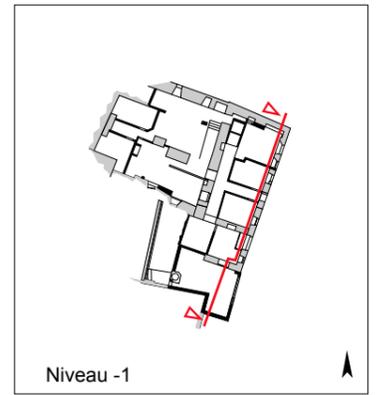
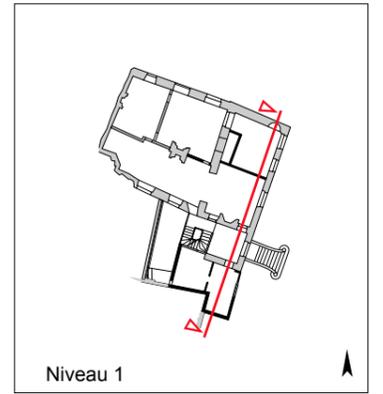
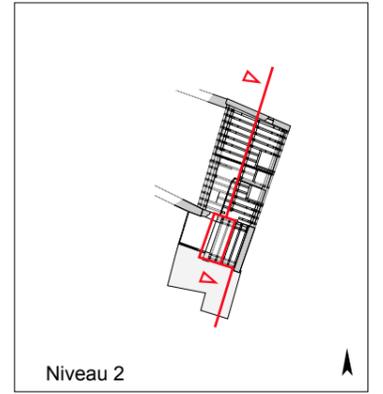
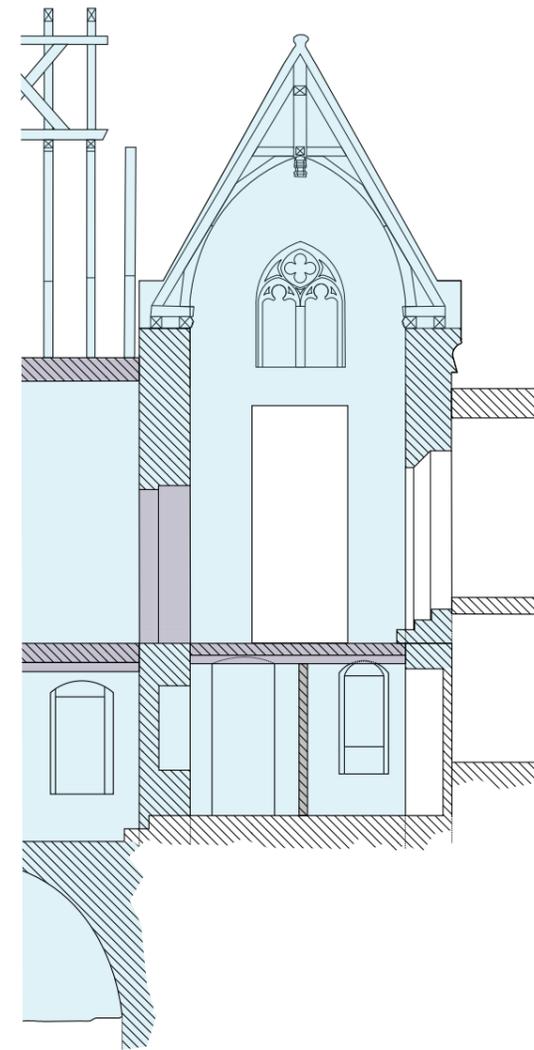
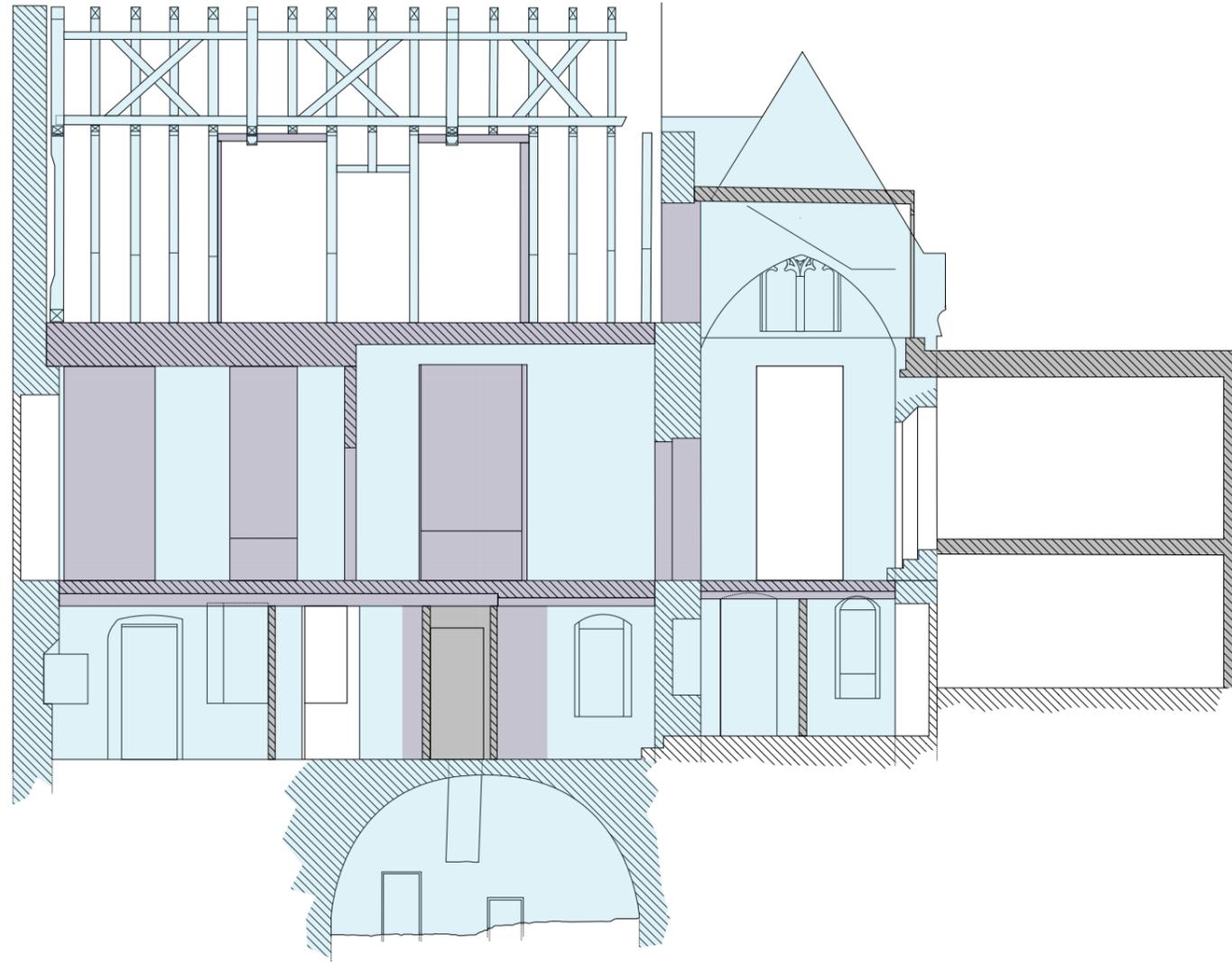
65 m NGF
60
55
50
47

N

S

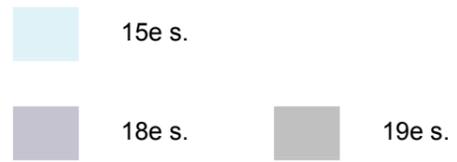
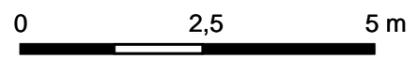
N

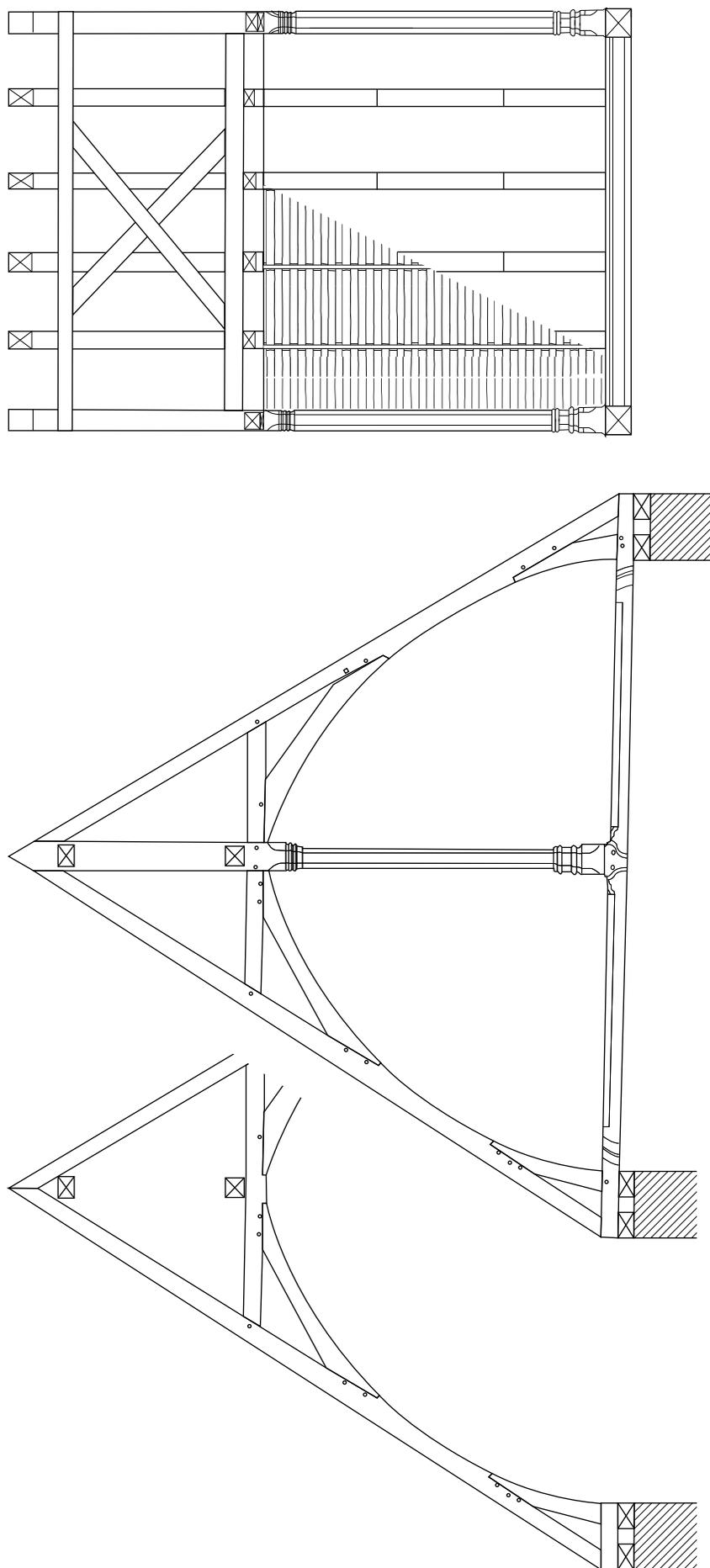
S



Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006
Figure MA05_6
Bâtiments 2, 3 et 4
Coupe nord-sud et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre





Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006

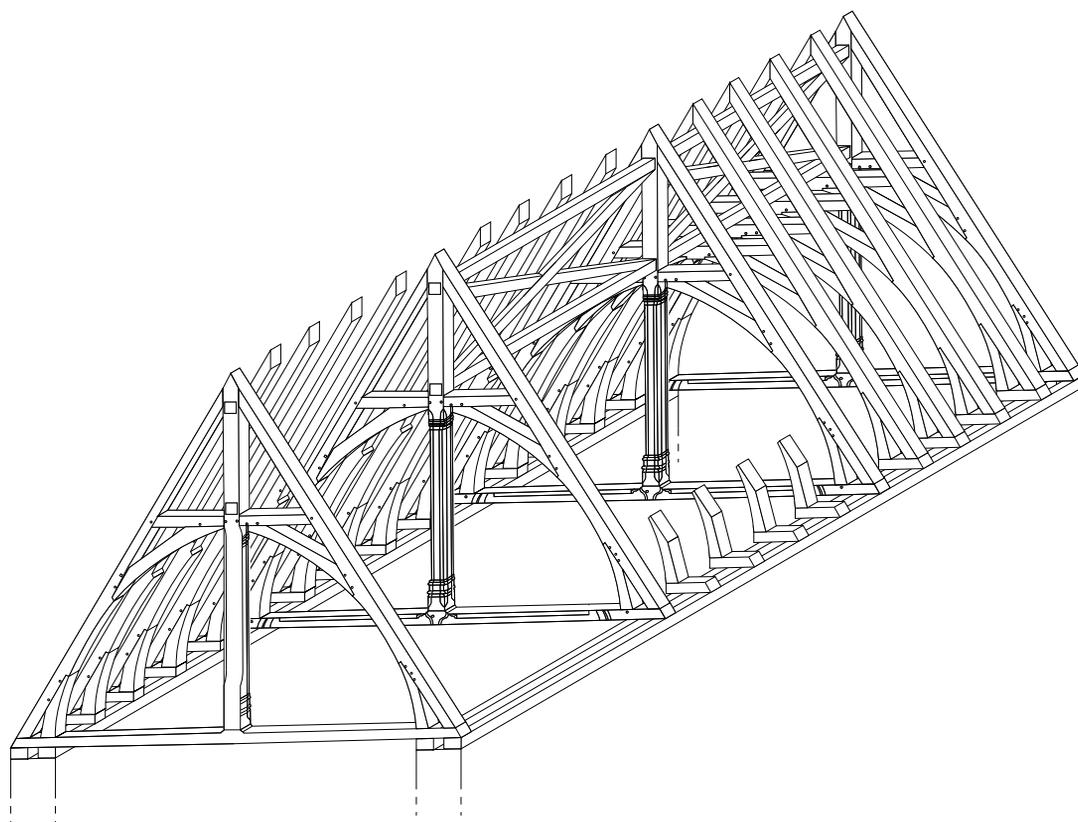
Figure MA05_7

Bâtiment 2

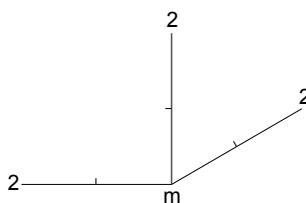
Ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée de 1407.

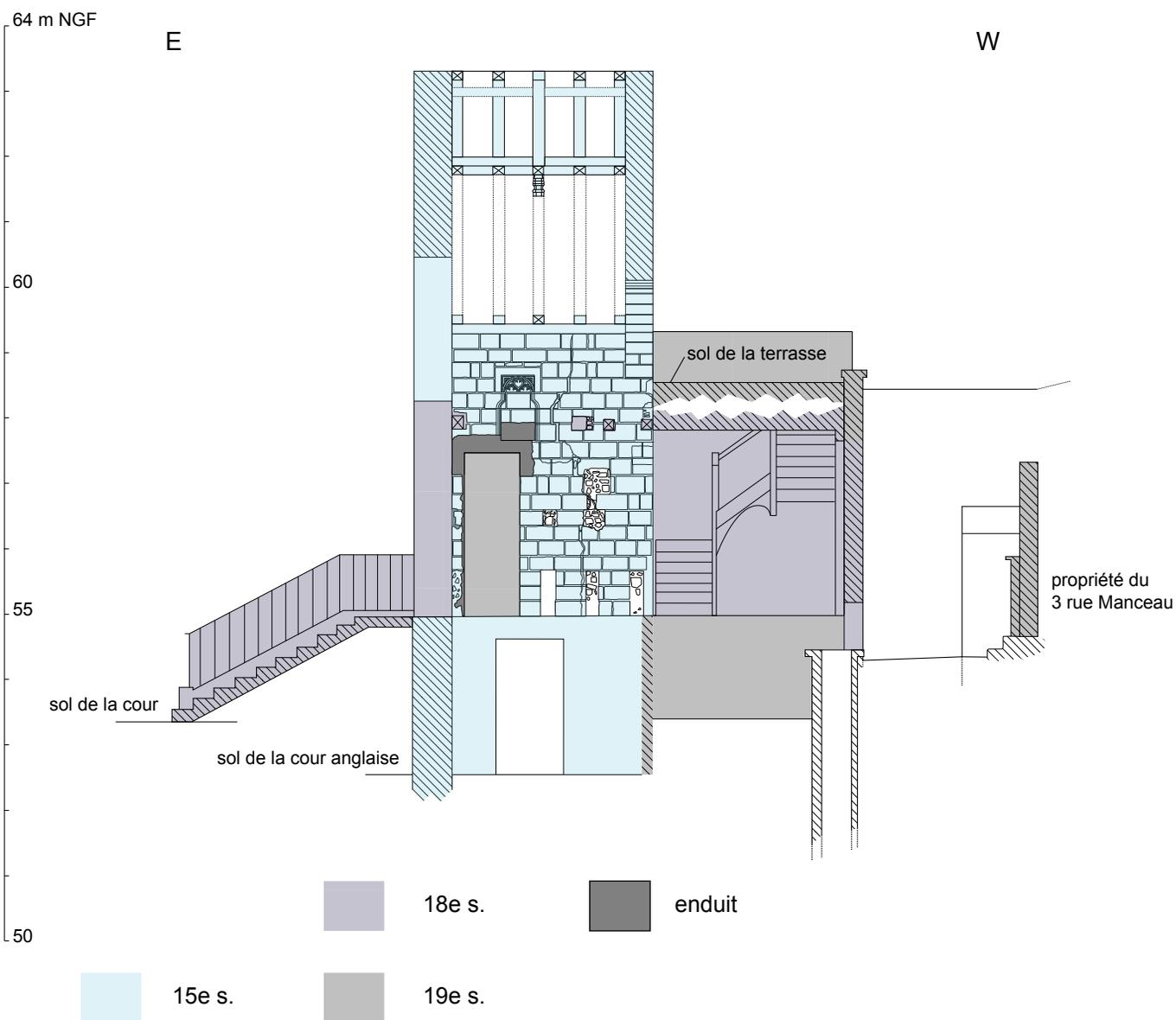
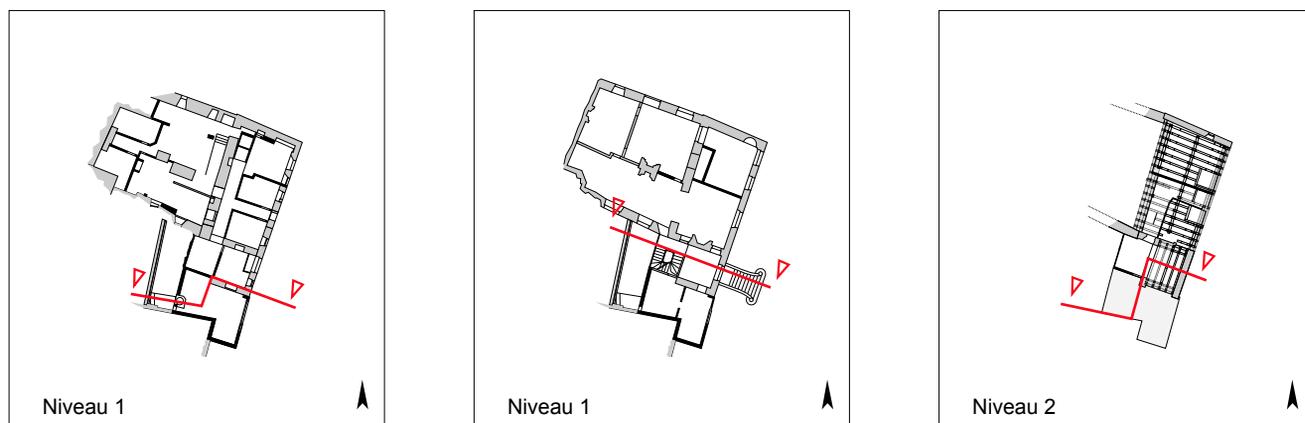
Bastien Lefebvre





Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006
Figure MA05_8
Bâtiment 2
Restitution de la charpente du logis en 1407.





Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006

Figure MA05_9

Bâtiment 3

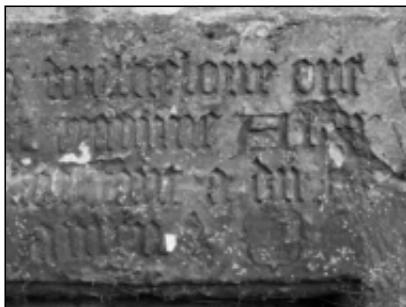
Coupe longitudinale est-ouest et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



non accessible

uir Qui doultreloire ont
 quant fut crammur Au or
 er acit hen lert si ymagur. Quanni que l'ery l'asint tant a du h
 en donne Paradis pour loyer lui soit abandonne amen.



“D’après les fragments encore lisibles aujourd’hui, il est possible de penser que cette inscription commémorait une donation ou un legs effectué par un personnage peut-être mentionné dans les parties disparues. Il est probable que cette inscription était versifiée (déca-syllabes rimés) ; on remarque la rime riche donnée / abandonne. La dernière partie du texte (paradis pour loyer lui soit abandonne) est le seul vers entier qui puisse être reconstitué, le mot amen n’entrant pas, comme c’est fréquent, dans la construction prosodique. Le vers précédent pourrait alors commencer à « quand que » et finir à « donner » ; il faudrait alors restituer les pieds 3 et 7 pour avoir le vers complet. A partir de ces remarques, il est possible de rechercher d’autres vers dans les lignes supérieures, unis eux aussi par la même rime finale en –né. Peut-être s’agit-il dans le mot « ymagyne », finale du vers commençant au A majuscule (ligne 2) et à la fin du mot précédent cette lettre, finale du vers commençant au D majuscule. Le mot précédent cette lettre pourrait lui aussi se terminer par les lettres NE.

L’examen de la paléographie du texte permet de reconnaître une gothique minuscule très régulière, très élégante même. Le texte a été tracé avec beaucoup de soin (jeu sur les pleins et les déliés, hastes bifides, unions des courbes opposées, etc.). Il s’agit pratiquement d’un usage manuscrit de l’écriture épigraphique. Tout semble indiquer l’extrême fin du Moyen Age, mais on datera simplement le texte du XV^e siècle, sans doute de la seconde moitié.”

Commentaire : Vincent Debiais CNRS - Corpus CESC - Poitiers

uir Qui doultreloire ont
 e Qui doultreloire ont
 quant fut crammur Au or
 a_s l dia_ D_ quant fut a_e A_

er acit hen lert si ymagur. Quanni que l'ery l'asint tant a du h
 lien si ymag_ Qua_ que lafait tant a du
 en donne Paradis pour loyer lui soit abandonne amen.

Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006

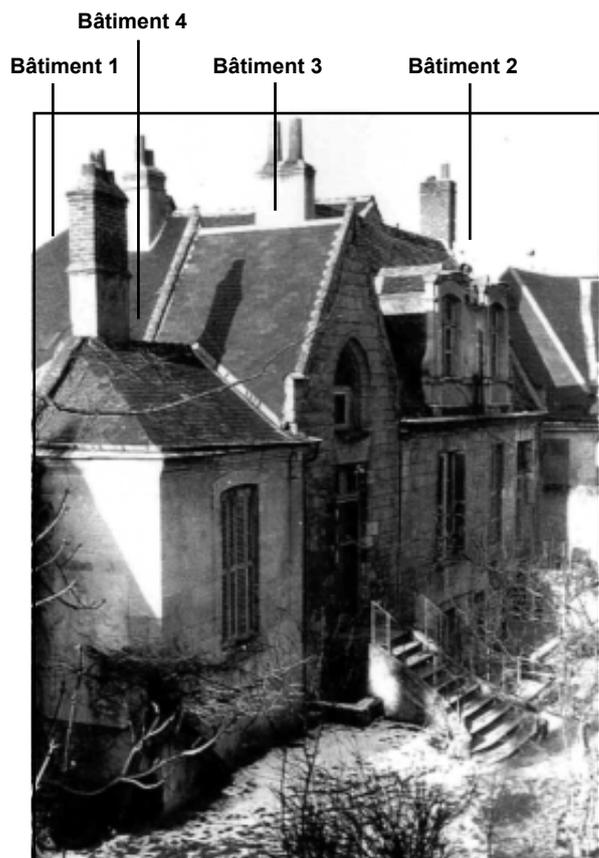
Figure MA05_10

Bâtiment 3

Relevé, transcription et commentaire de l’inscription gravée sur le linteau de la porte de la façade est.

Relevé et transcription : Bastien Lefebvre





Document MA05_11
[Vue de l'ensemble des bâtiments avant 1960].
Photo réalisée par le service de l'Inventaire, s. d.



Photo MA05_12
Bâtiment 1, niveau -2 : vue du mur de *podium* de l'amphithéâtre (droite) et de dallage du trottoir (gauche).



Photo MA05_14
Vue générale du niveau -1 du bâtiment 1.



Photo MA05_13
Vue vers l'est du niveau -2 du bâtiment 1. A gauche, le massif construit au 18e s.



Photo MA05_15
Détail de la niche construite dans le mur est au niveau -1 du bâtiment 1.



Photo MA05_16
Vue depuis la rue Manceau des façades des bâtiments 1 (à droite) et 2 (à gauche).



Photo MA05_18
Vue générale de la pièce C, au niveau du bâtiment 1. La cheminée date du 18e s., comme la cloison à sa gauche.



Photo MA05_20
Vue du mur oriental de la cave (niveau -2) du bâtiment 2.



Photo MA05_17
Vue de la fenêtre orientale percée dans le mur sud de la pièce C, au niveau 1 du bâtiment 1.



Photo MA05_19
Détail d'une ferme de la charpente recouvrant le bâtiment 1.



Photo MA05_21
Vue générale de la façade sur cour (est) du bâtiment 2.



Photos MA05_23
Détails des signatures du charpentier sur la charpente du bâtiment 2.



Photo MA05_22
Vue générale de la charpente du bâtiment 1 (au niveau 2).

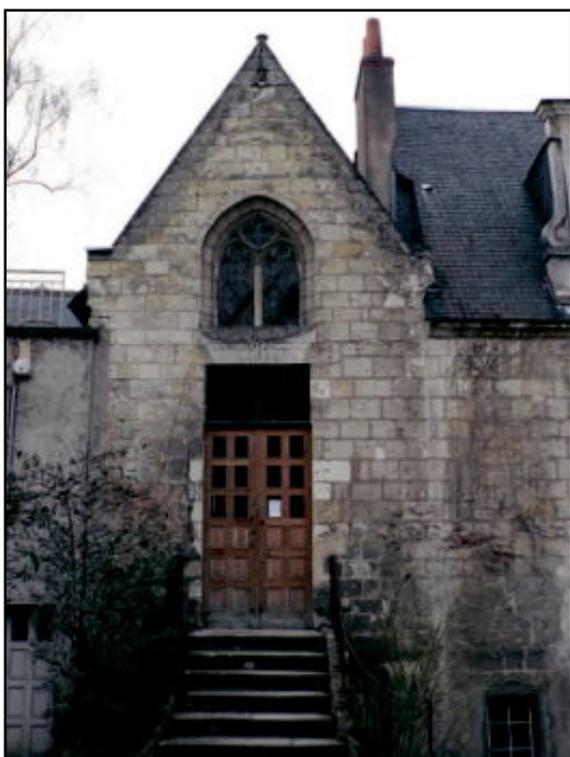


Photo MA05_24
Vue générale de la façade sur cour (est) du bâtiment 3.



Photo MA05_25
Vue générale de l'inscription sur le linteau de la porte d'accès au niveau -1 du bâtiment 3.



Photo MA05_26
Vue de la niche construite dans le mur sud du bâtiment 3 (niveau 1).



Photo MA05_27
Vue de l'escalier positionné contre le pignon ouest du bâtiment 3.

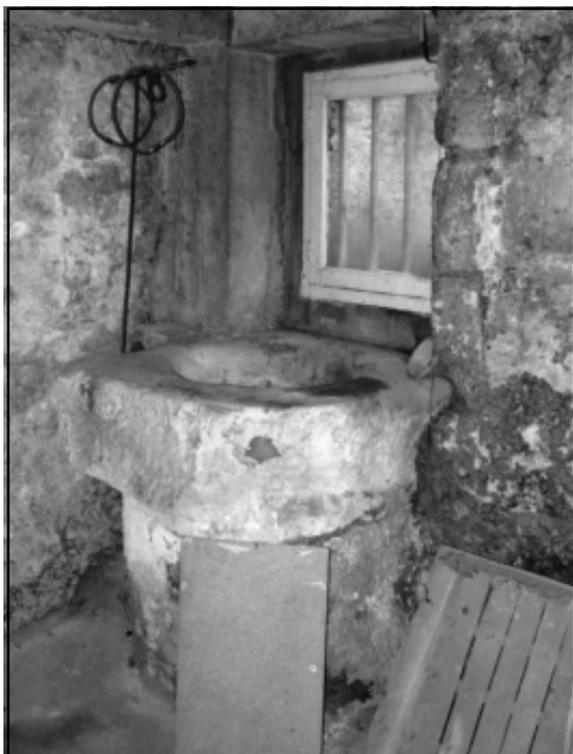


Photo MA05_28
Vue du puits dans le bâtiment 4.



Document MA05_29
[Vue du lambris recouvrant la charpente du bâtiment 3 avant les travaux des années 1960].
Photo, s. a., s. d. (Communication : Mme Teinturier - famille Moracchini)



Document MA05_30
[Vue du début des années 1960 de la démolition de la construction accolée au sud du bâtiment 3]. Photo, s. a., s. d.
(Communication : Mme Teinturier - famille Moracchini)

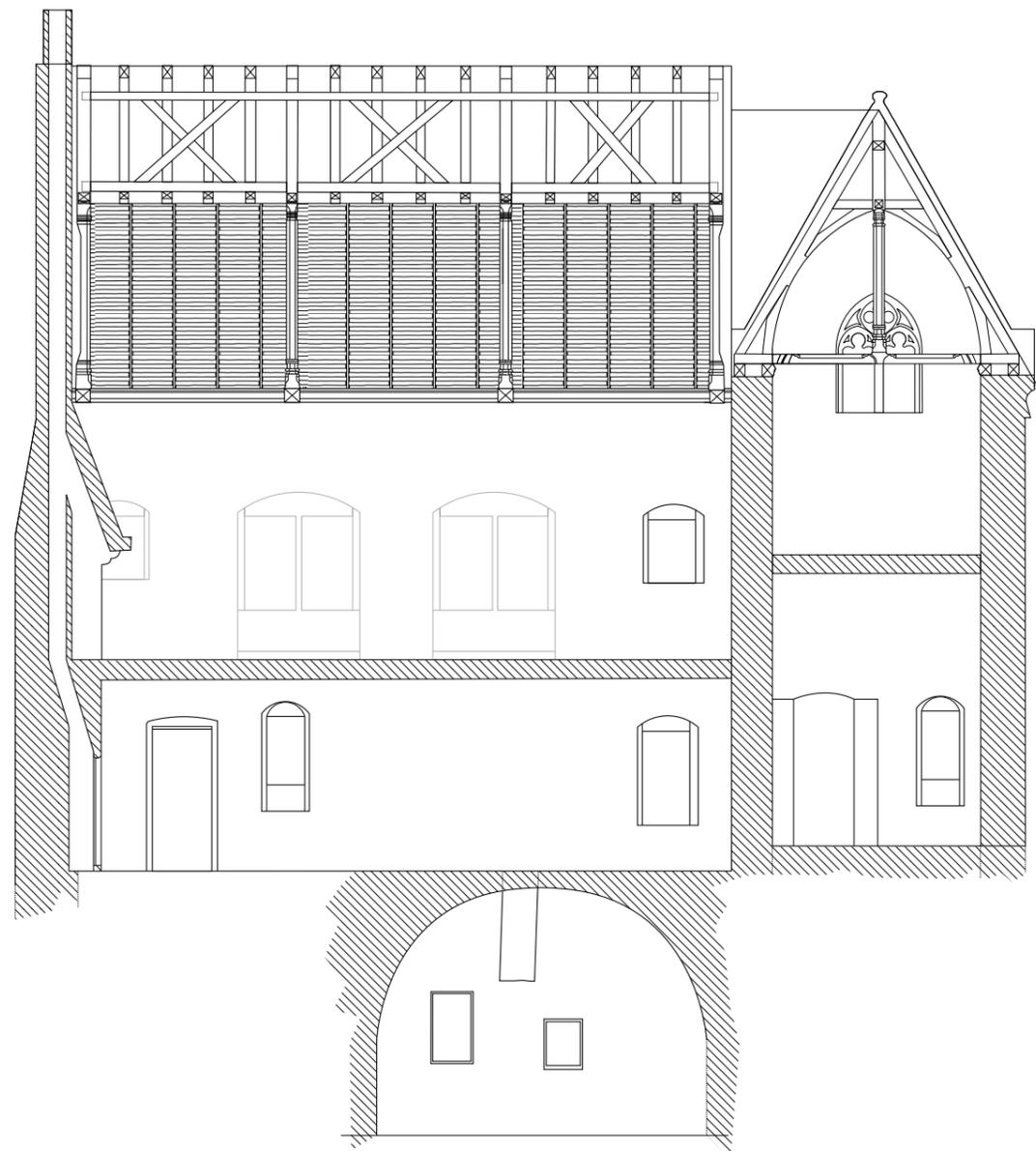
65 m NGF N

60

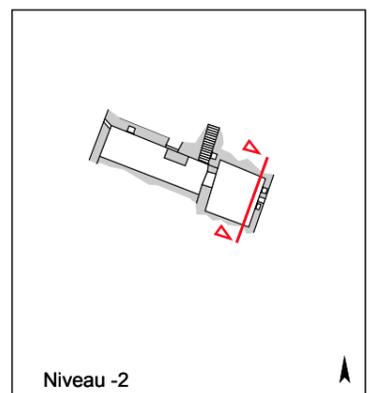
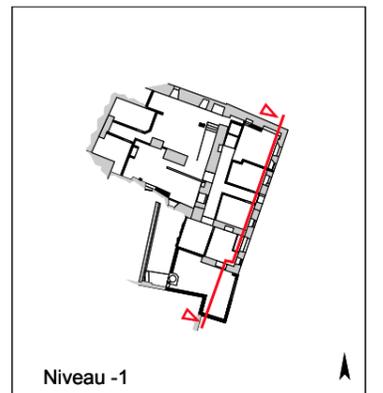
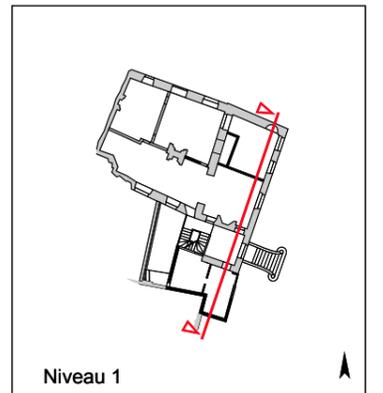
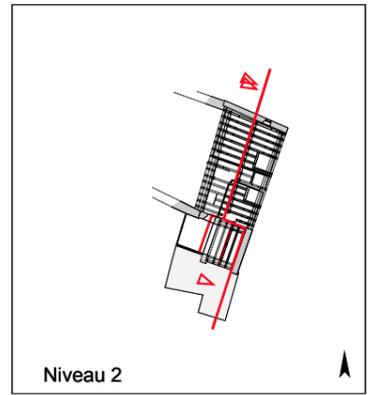
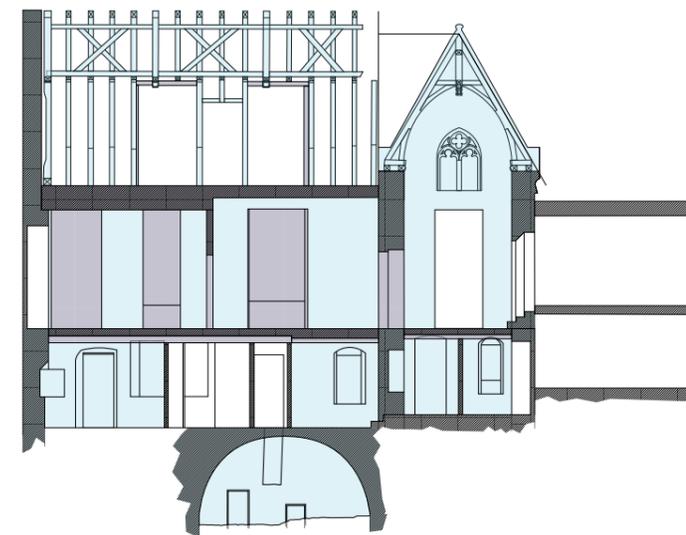
55

50

47



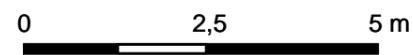
S

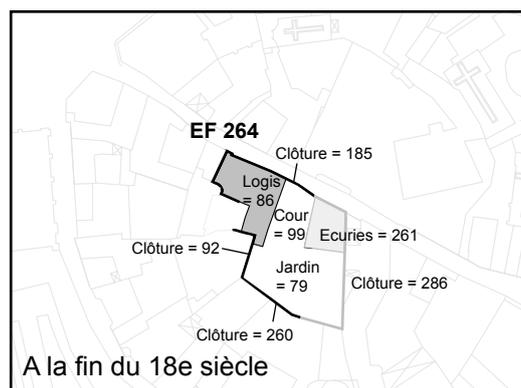
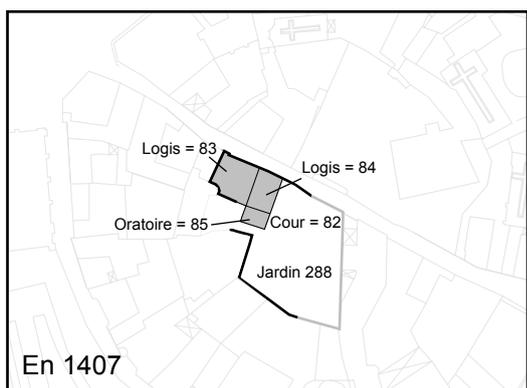
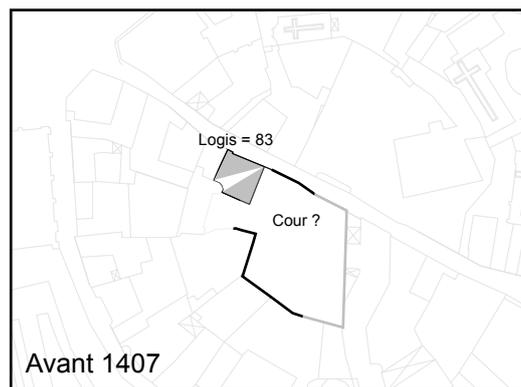
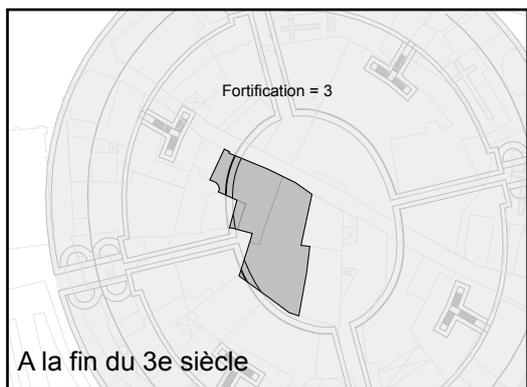
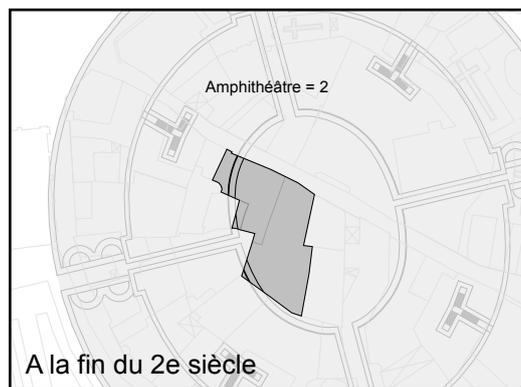
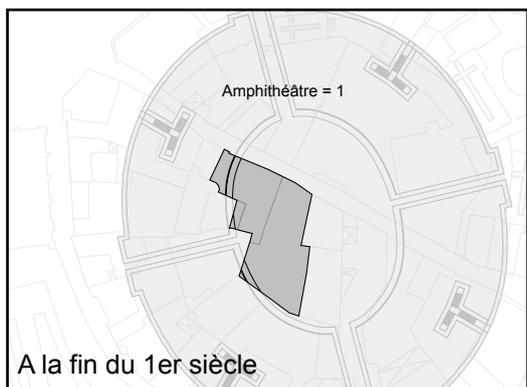


Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006
Figure MA05_31
 Bâtiments 2 et 3
 Proposition de restitution de l'état des volumes en 1407.

- 15e s.
- 18e s.
- 19e s.

Bastien Lefebvre





Tours MA05 - 5 rue Manceau 2006

Figure MA05_32

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.



0 50 100 m

Annexe 3.16 - Étude du 6 rue Manceau



Indicatif : **MA06**

N° de la parcelle sur le cadastre : **213, 205**

Surface : **501 m²**

Surface bâtie : **290 m²**

Date de l'étude :

Durée de l'étude de terrain :

Résumé :

Dans le sous-sol, on reconnaît une importante portion du vomitoire oriental de l'amphithéâtre agrandi au 2^e s. De part en part, au nord et au sud des percements récents permettent de voir l'intérieur des contreforts semi-circulaires qui devaient être pleins à l'origine.

Lors de la fortification de l'amphithéâtre dans le courant du 3^e s., un épais mur est construit au dessus du vomitoire. Le dessous de ces fondations est actuellement visible depuis les contreforts semi-circulaires qui furent évidés au Moyen Âge.

Les traces de l'occupation médiévale sont uniquement conservées dans le sous-sol. La partie en élévation connue par une visite du 19^e s., montre qu'il s'agissait d'un bâtiment à deux niveaux couvert d'une charpente voûtée lambrissée, dont l'étage était orné de peintures. Le sous-sol de cet ancien bâtiment réutilise en grande partie le vomitoire ; des fouilles réalisées dans les années 1970 montrent que des vestiges médiévaux s'étendaient au-delà à l'est : là encore les maçonneries étaient couvertes de peintures.

En 1834, les Purificandines achetèrent la propriété et rapidement le logis médiéval et les écuries attestées à la fin du 18^e s. furent détruits. Puis, en 1857, débuta la construction de l'église Notre-Dame-de-la-Salette ainsi que celle du nouveau logis pour les sœurs. En 1981, l'ancien couvent fut séparé en deux propriétés : le chœur de religieuses fut détruit ; les autres bâtiments restaurés.

Étude du bâti

La propriété actuelle date de 1981. Elle correspond au démembrement d'une vaste parcelle formée en 1834 (RÉAU 1986a), lors de l'installation du couvent des Sœurs de la Purification (fig. MA06_18), qui réunissait les parcelles 259 et 260 de la fin du 18^e s. (ADIL G197 – annexe 1.2.2). Actuellement la propriété du 6, rue Manceau ne conserve plus aucun des bâtiments connus par les sources de la fin du 18^e s. Tous furent détruits lors de l'installation des religieuses (*cf.* MA08). Les deux bâtiments qui occupent aujourd'hui la parcelle sont : au nord, la chapelle Notre-Dame-de-la Salette (bâtiment 2) édifée à partir de 1858 (RÉAU 1986a) et au sud un logis (bâtiment 1) construit simultanément (fig. MA06_18). Si ce dernier ne contient pas de sous-sol, mais une trappe située dans la cour à l'ouest de la chapelle (dans l'emprise de l'ancien chœur de religieuses (*cf. infra*)) permet de descendre à un niveau de sous-sol riche en vestiges antiques et médiévaux. Leur examen avait déjà été entrepris par J.-P. Sazerat en 1962, et des fouilles ont été engagées contre le flanc oriental de la chapelle, mais aussi à l'intérieur de la cave (DUBOIS, SAZERAT 1977).

Seuls les vestiges antérieurs au 18^e s. ont été étudiés ; tous se localisent dans le niveau de sous-sol où l'intégralité des maçonneries est accessible sans revêtement ce qui a grandement favorisé leur étude³⁶. Dans la mesure du possible, l'analyse du bâti fut confrontée aux résultats des fouilles décrits dans les carnets ou les articles de Jacques Dubois et Jean-Paul Sazerat (*Un monument méconnu : les arènes romaines de Tours* 1964 ; *Carnets de fouilles 2* 1972-1978 ; DUBOIS, SAZERAT 1974 ; DUBOIS, SAZERAT 1977 ; SAZERAT 2005).

L'agrandissement de l'amphithéâtre (EC 2)

Il est évident que les vestiges antiques conservés dans cette cave correspondent à ceux du vomitoire oriental de l'amphithéâtre. D'emblée il faut signaler que, comme pour la propriété, la forme de la cave est due aux transformations du 19^e s. En effet, en 1853, le plan dressé par le général de Courtigis montre une cave fermée par un mur occidental aujourd'hui disparu (GALEMBERT 1853 : planche 2, n°3) ; aucune communication n'existait à cette époque avec la propriété voisine à l'ouest. Pourtant actuellement, un passage est possible. Une grille en fer ferme toutefois le vomitoire de l'amphithéâtre en deux parties (fig. MA06_5) : celle à l'ouest appartient à la propriété du 4 bis rue Manceau et correspond à l'emprise du premier état de l'amphithéâtre (*cf.* MA4B : EC 1) ; l'autre est accessible depuis la trappe déjà mentionnée et correspond à l'agrandissement de l'édifice de spectacle (fig. MA06_1).

Les maçonneries antiques forment un couloir large de 4,20 m fermé à l'est par un mur plus récent (*cf. infra*) : le vomitoire est alors encore visible sur plus d'une dizaine de mètres (fig. MA06_1). Au nord et au sud les parements de moellons équarris ont presque intégralement disparu, pourtant au nord, une faible surface est encore conservée : on y remarque la disposition régulière des moellons cubique de calcaire lacustre équarris. On note surtout l'absence de briques ou *tegulae*, que ce soit en parement ou dans le blocage. Les deux murs supportaient une voûte également construite en moellons de calcaire lacustre. Toute la partie sommitale de la voûte fut reconstruite au Moyen Âge (fig. MA06_4), mais il est toutefois possible de restituer la forme droite de la voûte en berceau à partir de la disposition horizontale de son sommier (fig. MA06_3). Chaque côté est percé d'un trou qui ne correspond pas à une ouverture antique mais à un percement plus récent, sans rapport avec le fonctionnement de l'amphithéâtre. Ces ouvertures permettent d'accéder à l'intérieur de pièces construites sur un plan semi-circulaire (5,32 m de diamètre) (fig. MA06_1). Il s'agit en fait de voûtains verticaux servant de contreforts du second état de l'édifice de spectacle (SEIGNE 2007c :

³⁶ Je tiens à remercier sincèrement Mme Bouvier pour son accueil et pour m'avoir permis une consultation de ses archives.

245). À l'intérieur de ces structures, les parements de moellons équarris disposés en appareil réglé sont parfaitement conservés ; même, les joints tirés au fer sont visibles (fig. MA06_6). Mais là non plus pas de briques. Chacun de ces deux espaces est couvert par une maçonnerie composée de gros moellons sans mise en œuvre particulière (fig. MA06_2). Cette maçonnerie qui est postérieure aux murs des contreforts n'était sans doute pas à l'origine destinée à couvrir ces espaces. En effet, rien n'indique qu'il s'agit d'une ancienne voûte bûchée : aucune trace de remaniement n'est visible et la maçonnerie était dès l'origine disposée ainsi. Un examen de cette mise en œuvre et la forme même de la maçonnerie permet d'envisager qu'elle reposait à l'origine sur un remblai de terre et que la partie visible actuellement est le dessous de la fondation³⁷ ! Selon cette idée, les voûtains verticaux contenaient un remblai de terre lors de la construction de ces maçonneries. Et il est même probable qu'alors parementés à l'intérieur ces contreforts furent pleins dès leur construction, sans quoi leur rôle de soutient au vomitoire aurait été faible.

Entre 1975 et 1977, l'équipe de fouille encadrée par Jean-Paul Sazerat et Jacques Dubois ont entrepris pas moins de huit sondages dans l'ancien couvent de la Purification alors propriété de l'archevêché. Trois de ces sondages sont situés dans l'actuelle propriété du 6, rue Manceau. Ils sont désormais remblayés, mais la publication de leurs résultats et la lecture des carnets de fouilles permet d'en connaître la nature. Ainsi dans celui situé dans le prolongement du vomitoire c'est-à-dire entre la chapelle et le mur de clôture du 8, rue Manceau (sondage n°4), une partie de la voûte antique a pu être dégagée « entre les profondeurs de 2,50 et 2,90 m » ; elle se continue à l'est au-delà du mur de clôture (fig. MA06_15). Les résultats du sondage n° 6 sont assez surprenants. Celui-ci fut réalisé dans la cave occidentale séparée par le mur de fondation de la chapelle (cf. infra), contre le mur nord. En perçant la maçonnerie, le mur (fig. MA06_8)

L'autre sondage (n°1) fut réalisé dès 1961-1962 (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 375 ; *Un monument méconnu : les arènes romaines de Tours* 1964 : 29), son objectif était alors de dégager le mur qui fermait les demi-tours. Cette fouille d'un enjeu très limité a toutefois permis de découvrir un riche mobilier médiéval, notamment des carreaux de terre cuite décorés (cf. infra).

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Il semble à peu près certain que les deux maçonneries qui couvrent en partie les contreforts semi-circulaires appartiennent à la phase de fortification de l'amphithéâtre (EC 3) (fig. MA06_2). L'utilisation du calcaire lacustre associée à celle du tuffeau (blanc et jaune) mais aussi du silex, montre qu'il s'agit sans doute d'une construction antique. Or, ces deux portions de maçonneries se situent exactement dans le prolongement du mur oriental du bâtiment 3 du 7, rue de la Bazoche (cf. BA07 : EC 3) et sont justement postérieures au second état de l'amphithéâtre (cf. supra). La corrélation de ces indices plaide pour l'attribution de ces maçonneries à la fortification précoce de la ville dans le courant du 3^e s., c'est-à-dire avant la construction de l'enceinte de la Cité (SEIGNE 2007d : 247).

En 1977, Jean-Paul Sazerat et Jacques Dubois publient les résultats de leur fouille effectuée entre la chapelle et le mur de clôture du 8, rue Manceau. Ils indiquent que « en dessous de la voûte, le couloir est rempli de terre où nous avons trouvé des morceaux de céramiques sigillée, de la poterie noire du III^e s. et de très nombreux restes de grosses tuiles à rebord ; ceci semblerait prouver que, là encore, le couloir a été remblayé au Bas Empire » (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 368). Si un crédit pouvait être apporté à ces observations, celles-ci seraient alors contradictoires avec les hypothèses de Jacques Seigne concernant la fortification de l'édifice au 3^e s. et sa réutilisation en tant qu'entrée monumentale à l'enceinte urbaine (SEIGNE 2007d : 249), à moins d'envisager que très rapidement (toujours au Bas-Empire ?) les couloirs d'accès (ou au moins celui à l'est) furent abandonnés...

³⁷ Loin d'être inédit ce phénomène s'observe également au 4, rue du Général Meusnier.

Le petit logis occidental (EC 282)

La lecture de l'article 34 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17), témoigne de l'existence d'un bâtiment aujourd'hui disparu qui se situait sous l'ancienne chapelle Notre-Dame-de-la-Salette. Il s'agissait « d'un corps de logis en retour sur la terrasse de vingt sept pieds de face sur dix sept pieds hors œuvre composé au rez de chaussée d'une chambre entrée a une chambre a cheminée boisée avec emplacement de glace, grenier dessus charpente a deux égouts couvert d'ardoises sous le dit bâtiment est une cave voustée son entrée sur la terrasse » (ADIL 1Q282, art. 34 – annexe 1.1.4.17). Aujourd'hui, seul le sous-sol du bâtiment décrit subsiste encore. Ce niveau réutilise pour l'essentiel les structures antiques du vomitoire romain (cf. EC 2), mais certaines modifications ont toutefois été apportées. D'une part la partie supérieure de la voûte gallo-romaine fut reconstruite en pierres de taille de tuffeau jaune qui supportent un décor de faux joints rouges dessiné sur un lait de chaux blanc. D'autre part, déjà à la fin du 18^e s., chaque côté du couloir était déjà percé, et les contreforts semi-circulaires avaient déjà été évidés pour servir de caveaux. Il semble d'ailleurs que l'escalier d'accès se situait dans le voultain vertical septentrional : c'est ce que montre le dessin du général de Courtigis dressé lors de la visite de la Commission le 13 mai 1853 (GALEMBERT 1853 : planche 2, n°3). C'est ce même escalier qui menait « sur la terrasse » (ADIL 1Q282, art. 34 – annexe 1.1.4.17), c'est-à-dire sur le jardin. Pourtant l'examen du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G 197 – annexe 1.2.2) montre le plan de masse d'un bâtiment dont la saillie au nord est précisément inscrite sur l'emplacement de cet escalier : sans doute s'agit-il d'une tour contenant la suite de l'emmarchement qui permettait d'accéder à l'étage sous charpente. Il est impossible de dater ces transformations qui témoignent toutefois d'une occupation médiévale du vomitoire.

À l'issu de la visite du 13 mai 1853, M. Galembert, secrétaire de la Commission de la Société Archéologique, rapporte l'interprétation qui fut proposée pour la cave de ce bâtiment.

« Il faudrait y voir une crypte de la chapelle bâtie au IX^e siècle, en l'honneur de saint Martin, sur l'emplacement, nous pourrions dire, sur la brèche même par où les Normands attaquèrent la ville en 838, et d'où ils furent courageusement repoussés par les habitants électrisés par la présence des reliques de leur saint patron. Ce qui donne du poids à cette hypothèse, c'est la découverte dans les combles d'un bâtiment placé immédiatement au dessus de la cave dont il est ici question, d'une charpente en ogive³⁸ et des restes de peintures qui pourraient faire penser que dans ce lieu vénérable, consacré par la tradition, une nouvelle chapelle succéda, au XIII^e siècle, à celle du IX^e siècle, tombant en ruines après quatre siècles d'existence. » (GALEMBERT 1853 : 248)

Si l'interprétation est erronée puisque la collégiale Saint-Martin-de-la-Bazoche se situait ailleurs, dans l'angle sud-est de la Cité (*Tours et ses environs...* BMT Ms. 1200, n°21), l'argumentaire permet de mieux connaître la disposition de l'étage du bâtiment. Même, il est encore possible de préciser la nature de ce décor si on admet que les blocs peints réutilisés lors de la construction de la chapelle en 1857 proviennent de la destruction de ce bâtiment (fig. MA06_9). Leur examen permet de proposer que le décor formait une frise soulignant la forme de la charpente voûtée. Peut-être même le bloc peint récupéré par M. Barbier lors de la destruction du chœur des religieuses est-il lui aussi un élément de ce même décor (fig. MA04b_27) ?

Mais d'autres traces de décor peint ont été trouvées en place. En effet, à l'occasion de sondage n°4 effectué à l'extérieur de la chapelle (cf. *supra*), l'équipe de Jean-Paul Sazerat a découvert que la suite du vomitoire avait été réaménagée au Moyen Âge et même décoré de peintures. Ainsi ce sondage a permis de découvrir que tout le front oriental de l'arc (aujourd'hui bouché (fig. MA06_7)) qui ferme

³⁸ Il s'agit sans doute d'une charpente voûtée en berceau brisé.

la cave à l'est est décoré d'après croquis de faux joints rouges dessinant des claveaux qui figurent même de petites colonnettes stylisées (un fût surmonté d'un tailloir et d'un chapiteau portant un arc) (DUBOIS, SAZERAT 1977 : fig. 3). Cette découverte fut d'ailleurs rappelée récemment dans une note consacrée au bâtiment 1 du 4 bis rue Manceau. L'auteur, Jean-Paul Sazerat, s'étonne à juste titre de la situation de ce décor (SAZERAT 2005 : 117).

Mais, le sondage commencé en 1975, a également permis de découvrir que l'arc orné de ces peintures fermait un petit espace aménagé dans la largeur du vomitoire sur une longueur d'un mètre et couvert d'une voûte (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 368) (fig. MA06_15 et MA06_3). Le dégagement de cette petite salle a montré qu'au nord et à l'est, chaque mur dispose d'une ouverture bouchée ce qui permet d'envisager que d'autres pièces existaient à la fois dans le prolongement du vomitoire mais aussi au nord sous le jardin.

Dans la demi-tour méridionale, la réalisation du sondage n°1 n'a permis de découvrir aucune maçonnerie médiévale alors que de nombreux fragments de carreaux décorés étaient mis au jour (DUBOIS, SAZERAT 1977 : 369) (fig. MA06_16). Ceux-ci qui présentent des décors de palmettes et de fleurs de lys, proviennent du dallage d'un riche bâtiment construit au 13^e ou au 14^e s.³⁹.

La configuration de la parcelle 260 à la fin du 18^e s.

La parcelle 260 de la fin du 18^e s. correspond aujourd'hui à deux propriétés distinctes, le 6 et le 8, rue Manceau. Aujourd'hui, à l'exception du logis EC 163, aucun des bâtiments anciens ne subsiste, pourtant, la lecture croisée du plan ADIL G197 et de l'article 34 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17) permet d'avoir une idée de l'organisation de l'espace à la Révolution, c'est-à-dire avant que la construction de la chapelle Notre-Dame-de-la Salette et la destruction du logis occidental (EC 282) (fig. MA06_1).

La clôture occidentale (EC 284)

Ce petit logis était relié par un mur de clôture jointif au logis méridional de la propriété EF 253 (cf. 07BA : EC 227). Il fut lui aussi détruit lors d'installation du couvent des Purificandines.

Le jardin en terrasse (EC 224)

À l'est de ce mur, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de la parcelle se situait une partie du vaste jardin en terrasse de la fin du 18^e s. Ce dernier, maintenant en partie sous l'emprise de la chapelle était plus haut que la cour encore partiellement conservée dans la propriété du 8, rue Manceau était planté de tilleuls et de charmes (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17) ; il était fermé au nord-est par le même mur de clôture que l'actuel (cf. EC 16 : BA07).

L'ancienne cour (EC 281)

Au sud du jardin, se tenait une cour dont une partie est encore conservée dans la propriété du 8, rue Manceau. Elle était séparée de la rue par le portail de la clôture sur rue (cf. MA08 : EC 191) encore en élévation. Au nord (cf. EC 224), la cour était bordée à l'ouest par le logis principal (cf. MA08 : EC 163) et à l'est par un bâtiment contenant une cuisine et des écuries (cf. EC 283 et 285) qui se situait à l'emplacement de l'actuel bâtiment 1.

³⁹ Je remercie Jean Chapelot d'avoir bien voulu examiner les dessins et photographies de ces carreaux.

Un bâtiment pour les écuries et la cuisine (EC 283 et 285)

On ignore totalement l'ancienneté du bâtiment orienté nord-sud qui contenait des écuries (EC 283) et une cuisine (EC 285) d'après l'article 34 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17). Long d'une vingtaine de mètres et large du quart, ce bâtiment fut détruit lors de l'édification de la chapelle Notre-Dame-de-la-Salette, même s'il est encore visible sur le *Plan de l'Etablissement des Dames de la Purification* dressé par G. Guérin le 31 mars 1858 où le logis (EC 282) ne figure déjà plus (fig. MA06_17). Aujourd'hui il n'est resté plus aucun vestige architectural ; la maison des sœurs (bâtiment 1) se dresse maintenant sur une partie de son emprise.

Le puits (EC31)

Enfin le puits de la propriété de la fin du 18^e s. existe encore, toutefois rien dans sa forme actuelle ne laisse supposer son ancienneté.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

L'installation du couvent des Purificandines en 1834

En 1836, soit deux ans après l'installation des Purificandines, les bâtiments contenus dans les propriétés EF 259 et 260 commencèrent à être remaniés. Or, ce n'est qu'en 1858 que la première pierre de l'église Notre-Dame-de-la-Salette (fig. MA06_10 et MA06_12) fut posée sous la conduite de l'architecte Gustave Guérin⁴⁰. Dans un même temps, la construction de la sacristie et du chœur des religieuses fut lancée. À l'exception de ce dernier détruit en 1981 (*cf. infra*) (fig. MA06_13), ces bâtiments sont encore conservés en élévation. Leur construction a également touché le sous-sol où les fondations de la chapelle furent construites. Le mur biais qui cloisonne aujourd'hui l'ancienne cave médiévale (*cf.* EC 282) en deux pièces correspond à la fondation d'une partie du gouttereaux occidental de la chapelle (fig. MA06_2) ; au nord, dans le contrefort semi-circulaire gallo-romain, l'importante masse de maçonnerie composée essentiellement de blocs de remploi (y compris peints), correspond à l'angle nord-ouest de la chapelle et au départ du chœur des religieuses.

C'est dans un même temps que le logis des sœurs fut construit (bâtiment 1) (fig. MA06_10 et MA06_11).

En 1981, la destruction du chœur des religieuses et la séparation des propriétés

La destruction du bâtiment dit du « chœur de religieuses » intervint en 1981, lors de la vente de la propriété par la ville de Tours et la séparation de l'ancienne congrégation des Purificandines en deux parcelles : le 4 bis et le 6, rue Manceau. Plusieurs photographies⁴¹ illustrent la destruction de ce bâtiment qui sur deux niveaux reliait la chapelle (bâtiment 2 du 6, rue Manceau) au bâtiment 1 du 4 bis rue Manceau (fig. MA06_13 et MA06_14).

⁴⁰ Il est également l'architecte de l'église des Lazaristes construite vers 1858 (le projet date de 1857) (*cf.* GM12).

⁴¹ Je remercie chaleureusement M. Barbier d'avoir bien voulu me communiquer un important lot de photos effectuées par ses soins lors de ces travaux.

C'est lors de cette même campagne de travaux que le mur de clôture qui sépare aujourd'hui les propriétés du 4 bis et du 6, rue Manceau fut construit. Là encore plusieurs clichés illustrent sa construction.

Illustrations

Relevés :

<i>MA06_1 : Bâtiment 1 : plan du niveau de sous-sol.</i>	802
<i>MA06_2 : Bâtiment 1 : coupe sud-nord et proposition de phasage.</i>	803
<i>MA06_3 : Bâtiment 1 : coupe ouest-est et proposition de phasage.</i>	804

Photos et documents :

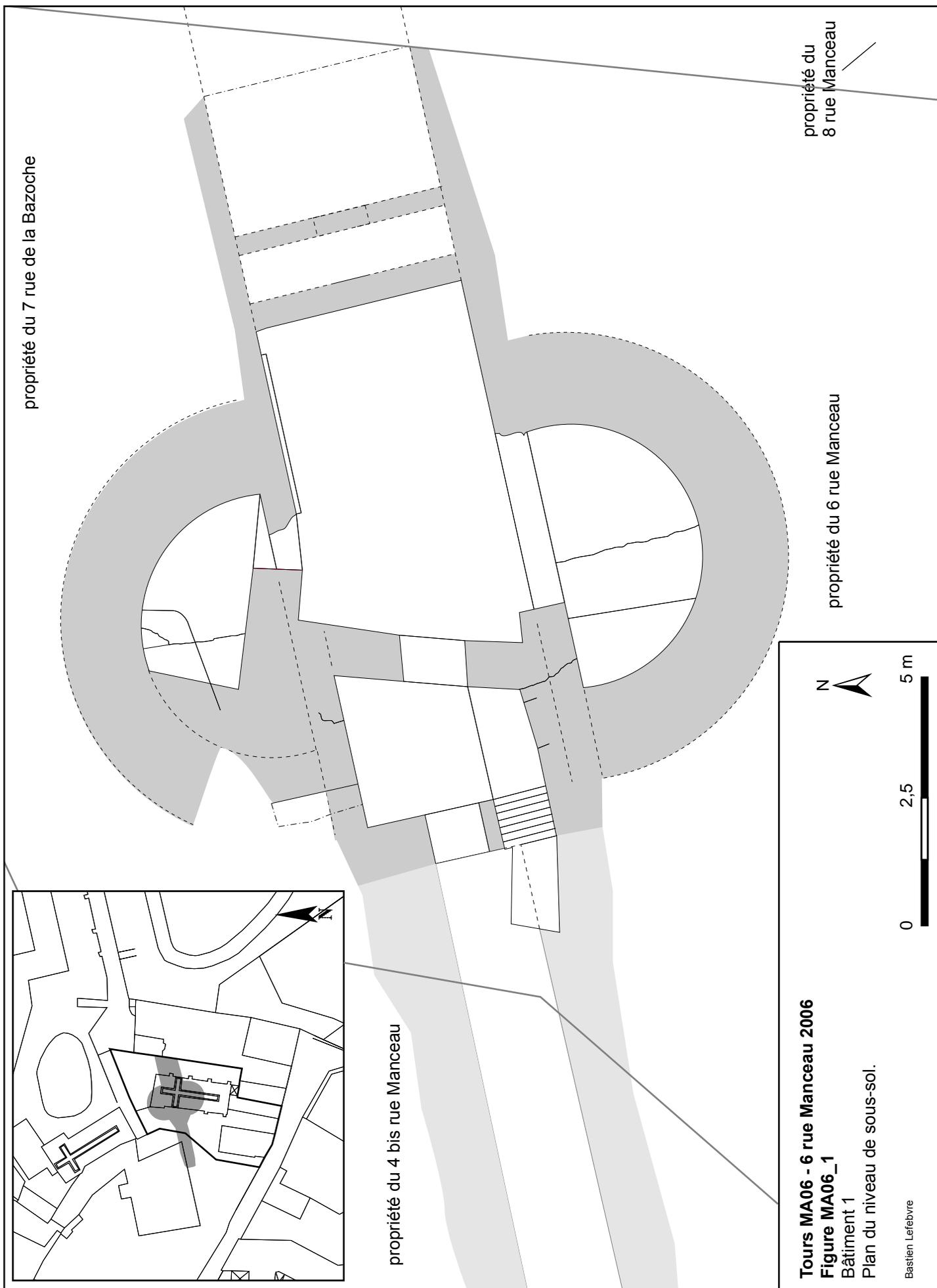
<i>MA06_4 : Vue depuis l'est de la grande cave du sous-sol. Le mur et la porte qui fait face datent de la construction de la chapelle en 1857.</i>	805
<i>MA06_5 : Vers l'est, derrière la grille, le vomitoire qui se réduit se prolonge dans la propriété du 4 bis rue Manceau.</i>	805
<i>MA06_6 : Vue de l'intérieur du contrefort semi-circulaire méridional.</i>	805
<i>MA06_7 : À l'est, l'arc qui ferme la grande cave est médiéval. Au delà des fouilles ont permis de reconnaître la suite du vomitoire et sa réutilisation du Moyen Âge.</i>	805
<i>MA06_8 : Dans la plus petite cave, le mur nord est fortement repris. La maçonnerie antique (au centre) est encadrée de deux reprises plus tardives.</i>	805
<i>MA06_9 : Blocs peints en remploi dans les fondations de la chapelle qui proviennent certainement de l'ancien logis médiéval.</i>	806
<i>MA06_10 : L'actuelle cour d'entrée délimitée au nord par la chapelle et par un mur de clôture qui s'appuie contre le logis (bâtiment 1) situé à l'ouest.</i>	806
<i>MA06_11 : La toiture en croupe du bâtiment 1 et le pignon de la chapelle sont visibles depuis la rue.</i>	806
<i>MA06_12 : Le chevet de la chapelle construite en 1857.</i>	806
<i>MA06_13 : [Le chœur des religieuses est en cours de destruction]. Photo réalisée par M. Barbier, 1981. (communication : M. Barbier)</i>	806
<i>MA06_14 : L'arrachement laissé après la destruction du chœur des religieuses.</i>	806

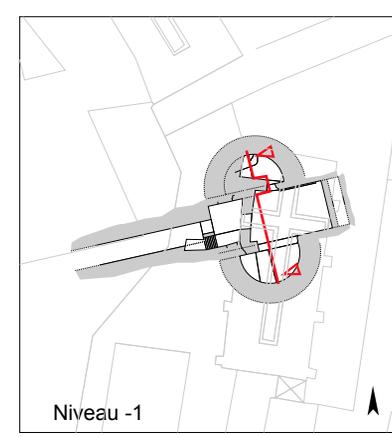
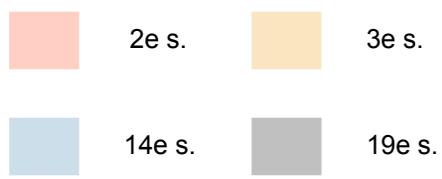
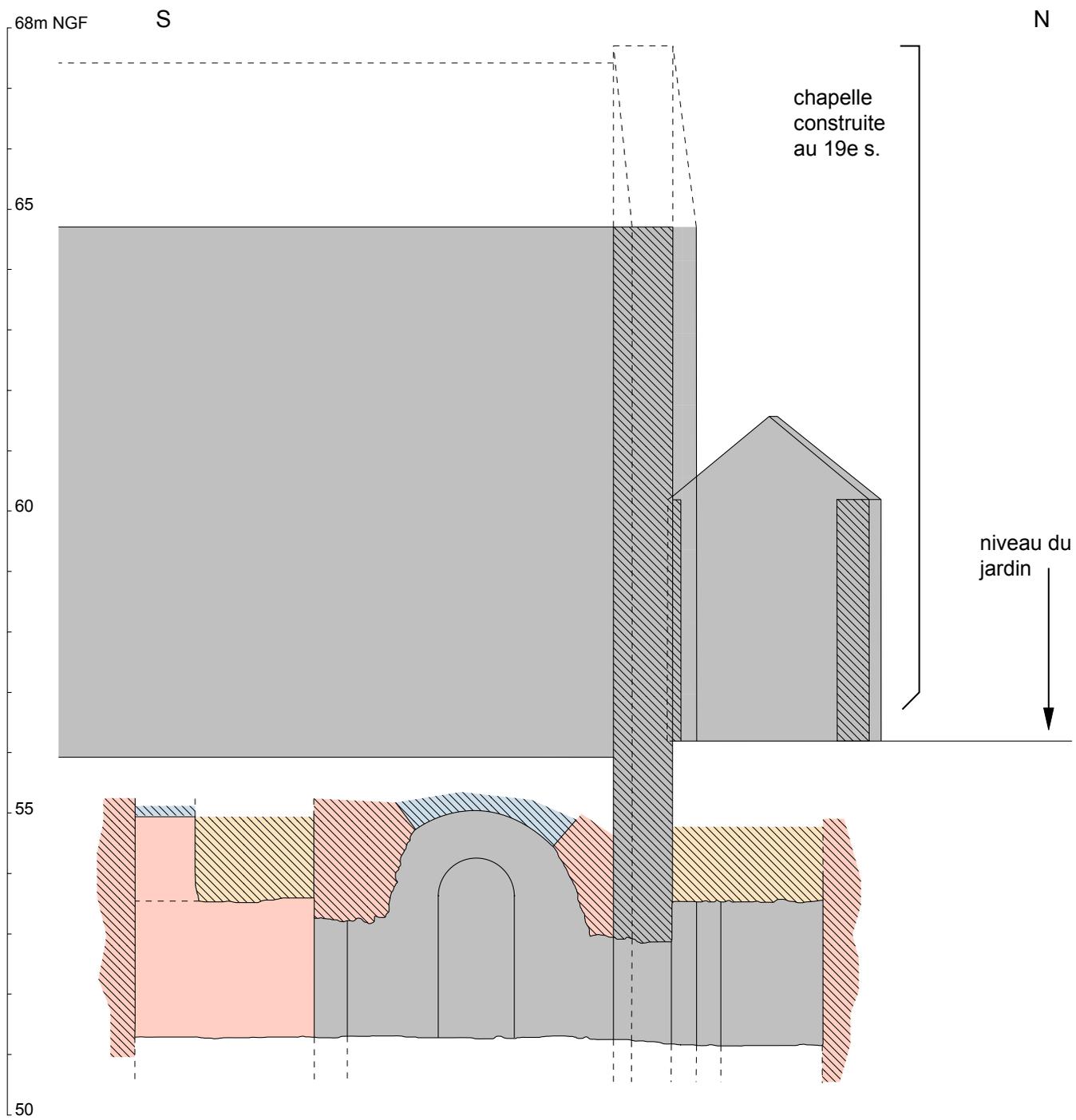
Documents :

<i>MA06_15 : Fig. 3 – Fouilles dans la partie extérieure du couloir Est, [croquis des maçonneries découvertes dans le sondage n°4 en 1975], in : DUBOIS, SAZERAT 1977 : 371.</i>	807
<i>MA06_16 : Photo n°4, [fragments de carreaux découverts dans le sondage n° 1], in : DUBOIS, SAZERAT 1977 : 369. (Cliché J. Dubois)</i>	807
<i>MA06_17 : Plan de l'Établissement des Dames de la Purification. Plan réalisé par Gustave Guérin, le 31 mars 1858.</i>	807

Synthèse :

<i>MA06_18 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	808
--	-----





Tours MA06 - 6 rue Manceau 2006
Figure MA06_2
 Bâtiment 1
 Coupe sud-nord et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



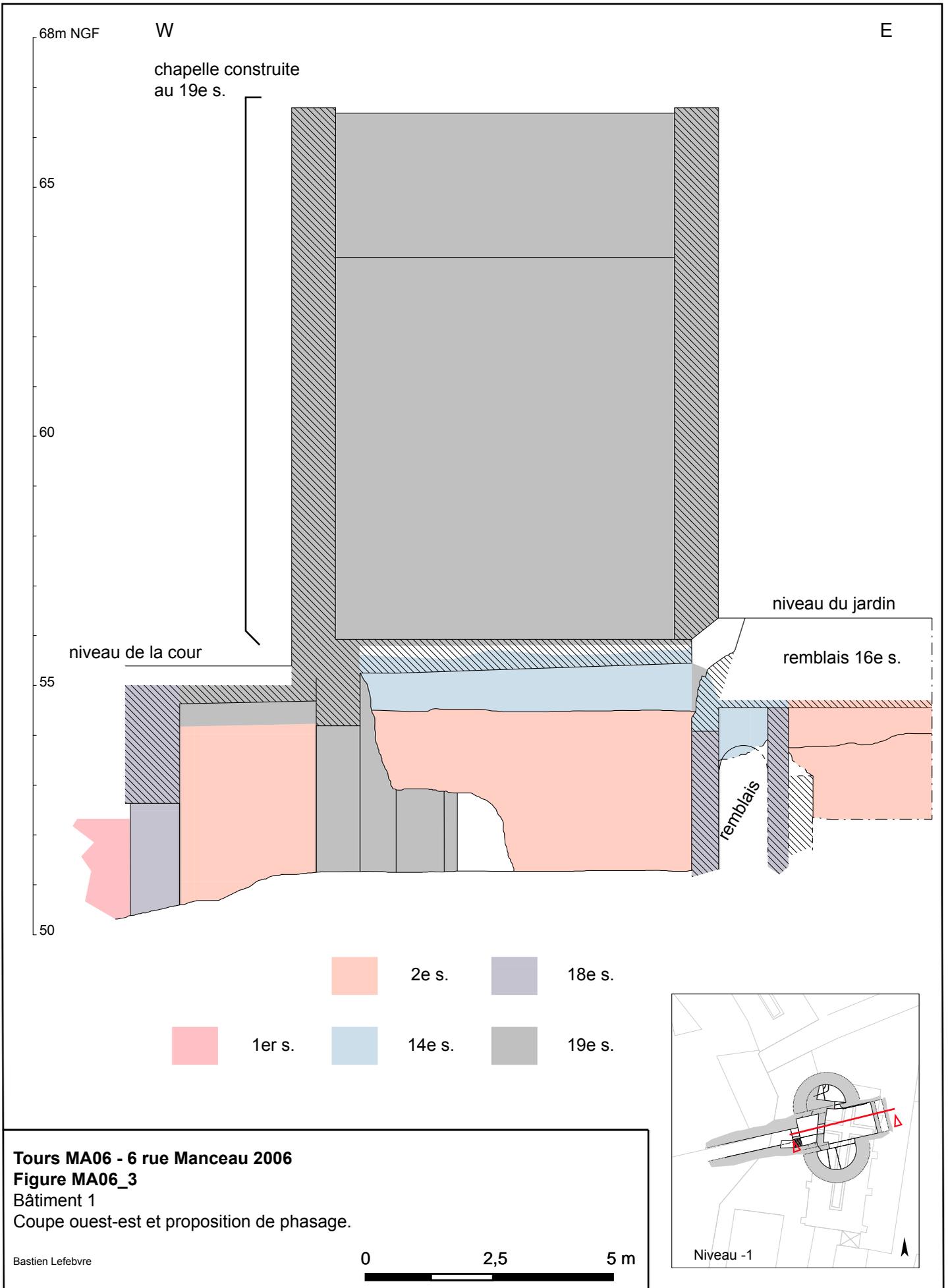




Photo MA06_4

Vue depuis l'est de la grande cave du sous-sol. Le mur et la porte qui fait face datent de la construction de la chapelle en 1857.



Photo MA06_5

Vers l'est, derrière la grille, le vomitoire qui se réduit se prolonge dans la propriété du 4bis, rue Manceau.

Photo MA06_6

Vue de l'intérieur du contrefort semi-circulaire méridional.



Photo MA06_7

Dans la plus petite cave, le mur nord est fortement repris. La maçonnerie antique (au centre) est encadrée de deux reprises plus tardives.

Photo MA06_8
A l'est, l'arc qui ferme la grande cave est médiéval. Au delà, des fouilles ont permis de reconnaître la suite du vomitoire et sa réutilisation du Moyen Age.



Photo MA06_10

Blocs peints en remploi dans les fondations de la chapelle qui proviennent certainement de l'ancien logis médiéval.



Photo MA06_12

La toiture en croupe du bâtiment 1 et le pignon de la chapelle sont visibles depuis la rue.



Document MA06_14
[Le chœur des religieuses est en cours de destruction].
(Cliché M. Barbier, c. 1981)



Photo MA06_15
L'arrachement laissé après la destruction du chœur des religieuses.



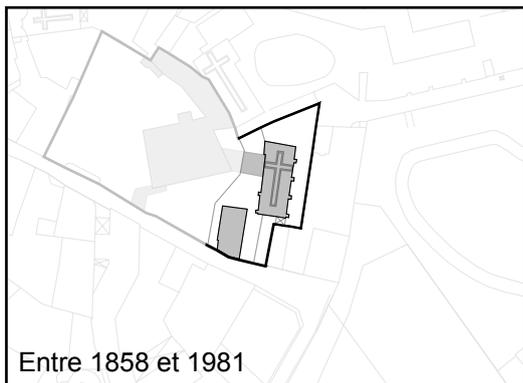
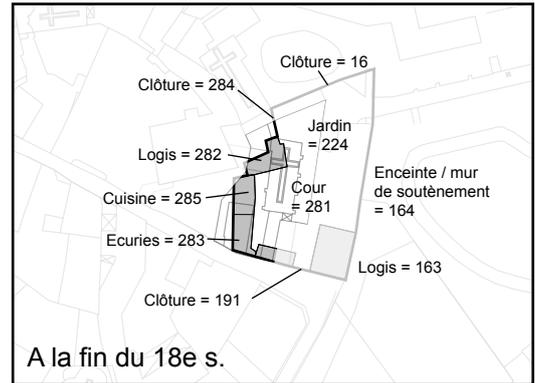
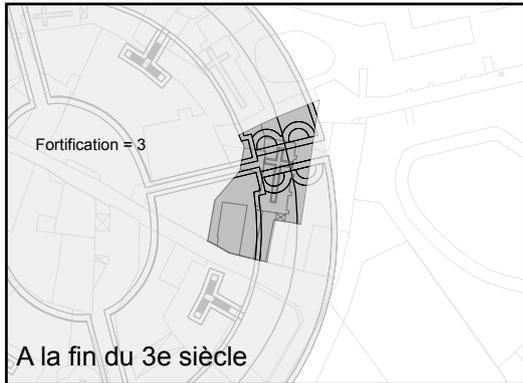
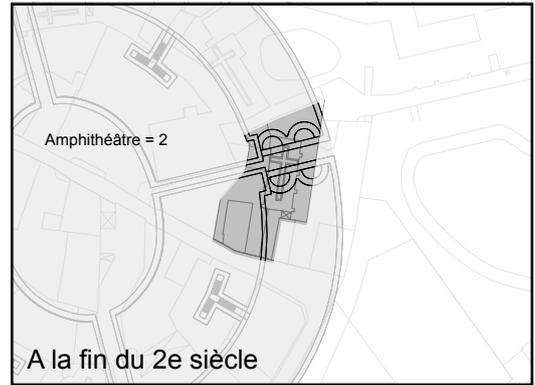
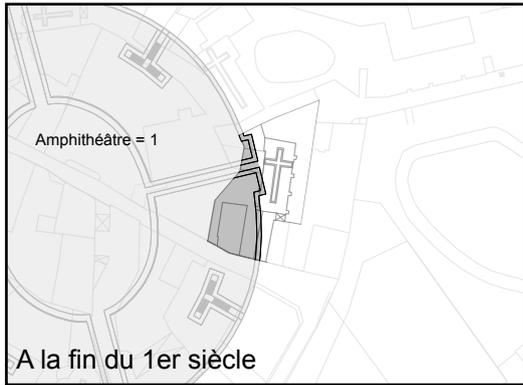
Photo MA06_11

L'actuelle cour d'entrée délimitée au nord par la chapelle et par un mur de clôture qui s'appuie contre le logis (bâtiment 1) situé à l'ouest.



Photo MA06_13

Le chevet de la chapelle construite en 1857.



Tours MA06 - 6 rue Manceau 2006

Figure MA06_18

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre

0 50 100 m



Annexe 3.17 - Étude du 8 rue Manceau



Indicatif : **MA08**

N° de la parcelle sur le cadastre : **118**

Surface : **609 m²**

Surface bâtie : **207 m²**

Date de l'étude : **mars 2006**

Durée de l'étude de terrain : **2 jours**

Résumé :

Dans le sous-sol, la partie basse du mur mitoyen aux deux caves réutilise une portion de la maçonnerie antique identifiée comme la façade de l'amphithéâtre agrandi au 2^e s.

C'est sans doute au début du 18^e s. que la demeure originelle qui surmontait ces caves fut détruite. Comme ces dernières, ce logis médiéval situé au droit de l'enceinte urbaine fut vraisemblablement construit au 15^e s., peut-être à l'occasion d'importants travaux d'entretien de la fortification de la ville. Ce sont ces mêmes travaux qui ont permis, au nord, la construction d'une importante terrasse, plantée de tilleuls à la Révolution.

À partir de 1834, les Purificandines achetèrent la propriété et celle voisine à l'ouest, puis transformèrent radicalement l'ensemble. Mais déjà lors de l'édification de l'église Notre-Dame-de-la-Salette en 1857, la partie orientale de la parcelle formait une propriété distincte qui n'a pas changée depuis.

Étude du bâti

La propriété est composée d'un seul corps de bâtiment situé au sud-est de la parcelle. Si son niveau de sous-sol a véritablement pu être étudié⁴², les élévations n'ont été observées que très succinctement et l'intérieur n'a ni pu être relevé, ni visité.

L'agrandissement de l'amphithéâtre (EC 2)

Au sous-sol, la partie basse du mur qui sépare les deux espaces voûtés, correspond vraisemblablement aux vestiges de l'amphithéâtre antique (fig. MA08_1). En effet, les matériaux utilisés (la brique et les moellons cubique de calcaire lacustre) caractérisent les maçonneries du second état de l'amphithéâtre gallo-romain (SEIGNE 2007c : 245). Le relevé du mur et son positionnement sur un plan restitué de l'édifice antique confirment cette hypothèse et permettent d'interpréter ces vestiges comme ceux du mur de façade de l'amphithéâtre après son agrandissement au milieu du 2^e siècle (fig. MA08_9). L'examen des deux faces de la maçonnerie n'a pas permis de mettre en évidence un parement ; seul le blocage mis à nu subsiste sur une hauteur maximum de 68 cm par rapport au niveau actuel de la cave. Cet état de conservation ne permet alors pas de savoir si du côté intérieur de l'amphithéâtre la maçonnerie était enfouie ou non.

La fortification antique de l'amphithéâtre (EC 3)

La position du mur antique correspondant à la façade du second état de l'amphithéâtre implique que celui-ci fut réutilisé lors de la fortification de l'édifice de spectacle à partir de seconde moitié du 3^e s. Ici, la maçonnerie n'a pas été marquée par cette transformation fonctionnelle.

L'utilisation de la saillie de l'amphithéâtre dans la fortification médiévale (EC 280)

Plus tard, l'amphithéâtre fortifié cessa d'être un objet architectural et fonctionnel en soi. Le mur méridional correspondant à la saillie que forme l'édifice sur la paroi sud de l'enceinte de la Cité devint un mur de soutènement au quartier fortifié qui s'étendait plus au nord. Ici encore, cette transformation fut uniquement fonctionnelle.

Un premier logis à la fin du Moyen Âge (EC 162)

Le sous-sol du bâtiment appartient à un état architectural antérieur à celui visible en élévation (MA08_5). L'espace se divise en deux grandes caves (C et D) séparées par un mur qui réutilise en partie la maçonnerie gallo-romaine de l'amphithéâtre comme substructure (cf. EC 2). Même si chaque volume est couvert d'une voûte en berceau plein-cintre, tous deux ne sont pas identiques (fig. MA08_3).

À l'ouest, la pièce C occupe une surface d'une trentaine de m² (fig. MA08_1). Elle est fermée au nord par une maçonnerie de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé. Trois soupiraux identiques percés régulièrement dans la paroi occidentale de la voûte permettent l'éclairage et l'aération de la cave. Ces ouvertures qui sont toutes couvertes d'un linteau

⁴² Je tiens à remercier M. et Mme Marescot Du Thilleul pour leur accueil.

déchargé par une plate bande-clavée, sont contemporaines de la voûte en pierres de taille (fig. MA08_6).

Au sud, le mur de moellons qui ferme la pièce la plus vaste (C) est percé d'une porte couverte d'un arc plein-cintre extradossé (fig. MA08_8). Une fois franchie, celle-ci donne accès à une petite pièce carrée (environ 1 m²) couverte d'une voûte d'ogives d'une modénature assez fruste (espace B) (fig. MA08_7). Ce minuscule espace se prolonge à l'ouest par un couloir couvert par des poutres métalliques et des briques (A) : il s'agit sans doute de l'emplacement d'un ancien escalier en bois à rampe droite qui distribuait le niveau de sous-sol depuis le rez-de-chaussée. La paroi orientale du petit espace voûté d'ogives s'ouvrait sur une porte qui permettait, avant qu'elle ne soit bouchée par une maçonnerie de briques, d'accéder à la seconde salle voûtée de la cave (D). La condamnation de l'ouverture a entraînée la destruction de son couverture dont seuls les sommiers subsistent : leur examen permet de restituer un arc dont on imagine un tracé en plein-cintre proche de celui de la porte qui s'ouvre sur la pièce C. Il apparaît ainsi que ce petit espace B fonctionnait comme un élément important de la distribution du niveau du sous-sol : sa situation au débouché de l'escalier venant du rez-de-chaussée, permettait en sus un accès aux deux parties de la cave. Le relevé et l'examen des maçonneries indiquent que la pièce orientale (D) est moins vaste (25 m²) et qu'elle était aveugle.

La situation de ce sous-sol, à cheval sur le mur de la façade du second état de l'amphithéâtre antique, oblige à envisager la construction des caves dans un temps où cette portion de l'édifice antique ne servait déjà plus de rempart (cf. EC 280). La fortification englobait forcément toute la surface de la cave et se situait plus à l'est du mur antique (fig. MA08_9) : sa limite était vraisemblablement celle que l'on connaît actuellement c'est-à-dire agrandie après la construction du mur de soutènement (cf. EC 164).

Plus tard, sans doute avant le 16^e s., une porte couverte d'un linteau porté par des coussinets fut percée dans le mur séparant les deux caves. Son aménagement facilite alors la circulation en s'affranchissant du passage jusqu'alors obligé par la petite pièce voûtée d'ogives.

La modification du tracé de l'enceinte à la fin du Moyen Âge (EC 164)

Le jardin de la propriété actuelle est porté par un important mur de terrasse qui occupe l'angle de l'enceinte de la Cité situé à la jonction entre l'amphithéâtre et la portion orientale de courtine méridionale. La qualité remarquable de l'appareillage et le recours au tuffeau blanc militent pour une datation du Bas Moyen Âge, ou du début de l'Époque moderne (MA08_5). De toute évidence la construction de cet imposant mur qui modifie sensiblement le tracé de l'enceinte urbaine antique ne fut pas simplement motivée par la volonté de créer un mur de soutènement destiné à porter un jardin : il s'agit plutôt de la marque de l'une des nombreuses remises en défense du cloître de la cathédrale attestées entre 1380-1385 et la fin du 16^e s. (MABIRE LA CAILLE 1988 : 36). Confrontée aux sources écrites, l'étude architecturale du rempart a permis de dater cette partie de l'enceinte entre 1465 et 1480.

Ainsi, la construction de ce mur a entraîné un gain d'une surface d'environ 200 m² qui, pour établir le jardin en terrasse, a dû être remblayée sur plus de 6 mètres de haut. C'est précisément dans l'emprise de cet agrandissement que se situe la cave orientale (D) d'un bâtiment construit à la fin du Moyen Âge (cf. EC 163) : ceci oblige alors à envisager ce mur de soutènement est soit antérieur à la cave, soit plus vraisemblablement contemporain.

Malheureusement, les sources écrites ne permettent pas d'affiner cette datation : la première mention implicite de ce mur n'est guère antérieure au 30 janvier 1714 lorsqu'on apprend que Jacques Michon, alors chancelier de l'Église de Tours, occupe cette maison et loue « sans réserve mesme la terrasse joignant ledit jardin qui règne le long des murs du logis et terrasse haulte dudit logis de Monsieur le Chancelier, dans lesquels jardin et terrasse sont nombres d'arbres fruitiers et treilles » (ADIL G44).

La reconstruction du logis au 18^e s. (EC 163)

Les niveaux d'élévation situés au dessus du sous-sol appartiennent à une campagne de construction postérieure à celle de la cave. Il n'a pas été possible d'examiner le détail des maçonneries de ce bâtiment : seules quelques réflexions sont possibles à partir de l'observation des façades. Le bâtiment, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage surmonté d'un niveau des combles, forme un rectangle de 9,70 m par 12,70 m hors œuvre situé dans l'angle sud-est de la parcelle. La construction est orientée dans un axe nord-sud ; elle présente en front de rue son pignon méridional (totalement enduit) (fig. MA08_4) tandis que son mur gouttereau oriental est situé à l'aplomb du mur de soutènement du Jardin des Archives (cf. EC 164) (fig. MA08_4 et MA08_5). L'absence de reprise dans ce mur et la disposition générale du parement conduisent à dater ces élévations du début du 18^e s.

C'est sans doute lors de ces travaux que l'accès à la cave fut modifié. L'important percement de la voûte (C) correspond sans doute à l'aménagement d'un nouvel escalier appuyé contre le mur méridional : la trace d'un solin de mortier encore visible sur son parement confirme cette proposition (fig. MA08_8). Le 12 novembre 1790, la description de la maison dans l'article 34 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* indique que l'accès à la cave s'effectue depuis l'intérieur de la maison, plus précisément depuis le « vestibule dans lequel est un escalier en bois sous lequel est une décente a une cave deux caveaux voustées » (ADIL 1Q282, art. 34 – annexe 1.1.4.17).

Peut-être est-ce dans ce même temps que le couvrement de la porte percée dans le mur commun aux deux espaces de la cave fut en partie modifié par l'ajout d'une plate-bande clavée ?

Le mur de clôture sur rue (EC 191)

Le sud de la parcelle était séparé de la rue par un mur dont seul le portail subsiste. Au-delà, à l'ouest, la maçonnerie enduite est plus récente et date du 19^e s. : elle correspond aux travaux liés à l'installation d'un couvent de sœurs (cf. *infra*). La disposition de ce portail est commune à de nombreux hôtels particuliers tourangeaux de l'Époque moderne : deux piliers en pierres de taille sont reliés par une importante poutre de bois qui sert de linteau. Afin de la protéger, celle-ci est surmontée d'une petite toiture à deux pans réalisée en ardoise avec une ligne de faîte en tuiles. Chaque pilier est couronné d'un chapiteau orné d'un corps de moulure simple surmonté d'un tailloir (fig. MA08_4).

La datation précise du portail n'est pas possible ; rien n'exclut qu'il soit contemporain de la reconstruction de l'élévation de la maison, c'est-à-dire du 18^e s. (cf. EC 163).

La configuration de la parcelle 260 à la fin du 18^e s.

La lecture conjointe du plan ADIL G197 et de l'article 34 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17) permet de restituer une parcelle assez différente de l'actuelle (fig. MA08_9). Si comme aujourd'hui le logis (cf. EC 163) porté par le mur de soutènement (cf. EC 164) est bien situé à proximité du portail (cf. EC 191), dans l'angle sud-est de la parcelle, l'emprise du jardin et de la cour sont bien plus vastes et forment une parcelle différente à cheval sur la propriété voisine du 6, rue Manceau.

L'ancienne cour (EC 281)

Une fois franchi le portail de la clôture sur rue (cf. EC 191), l'entrée de la propriété s'ouvrait sur une cour (EC 281). Cette dernière, qui était en contrebas d'un jardin en terrasse plus au nord (cf. EC 224), était bordée à l'ouest par le logis principal (cf. EC 163) et à l'est par un bâtiment contenant une cuisine et des écuries (cf. EC 283 et 285).

Le puits (EC31)

Autrefois aménagé dans le mur de soutènement séparant la cour du jardin en terrasse, le puits de cette ancienne propriété est actuellement situé au 6, rue Manceau (*cf.* MA06 : EC 31).

Le jardin en terrasse (EC 224)

Au nord du logis, le jardin actuel n'occupe plus que la moitié orientale du jardin dans son emprise de la fin du 18^e s. Ce dernier, plus haut que la cour, était planté de tilleuls et de charmes (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17) ; au nord-est le mur de clôture (*cf.* BA07 : EC 16) était percé d'une porte qui permettait de sortir sur la rue de la Bazoche (ADIL G197 – annexe 1.2.2 et 1Q282, art. 34 – annexe 1.1.4.17).

Un bâtiment pour les écuries et la cuisine (EC 283 et 285)

La majeure partie du côté occidental de la parcelle était fermée par un bâtiment en appentis où se trouvaient une écurie (*cf.* MA06 : EC 283) et une cuisine associée à d'autres pièces annexes (*cf.* MA06 : EC 283) (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.17). La chapelle Notre-Dame-de-la-Salette édifiée à partir de 1857 (RÉAU 1986a) marque la destruction de ce bâtiment dont l'emprise s'inscrit aujourd'hui dans la propriété voisine, au 6, rue Manceau.

Le petit logis occidental (EC 282)

Ce petit logis dont seul le sous-sol est conservé (*cf.* MA06 : EC 282) fut détruit lors de la construction de la chapelle Notre-Dame-de-la-Salette en 1857 (RÉAU 1986a). Sa restitution le place également dans l'emprise de la propriété voisine, au 6, rue Manceau.

La clôture occidentale (EC 284)

Ce bâtiment était relié par un mur de clôture jointif au logis méridional de la propriété EF 253 (*cf.* 07BA : EC 227). Il fut lui aussi détruit lors d'installation du couvent des Purificandines. Ce mur dont on ignore la mise en œuvre, était situé dans un espace qui appartient maintenant à la propriété voisine, au 6, rue Manceau.

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

L'installation du couvent des Purificandines en 1834

Les Purificandines qui se nommèrent elles-mêmes victimes du Sacré-Coeur-de-Jésus s'installèrent dans les propriétés EF 259 et 260 à partir de 1834. Deux ans après, alors que l'archevêque acceptait l'ordre, les bâtiments commencèrent à être remaniés. En 1857, la première pierre de l'église Notre-Dame-de-la-Salette fut posée (RÉAU 1986a) alors que dans un même temps le chœur des religieuses et la sacristie furent entamés, alors que déjà à ce même moment la parcelle actuelle du 8, rue Manceau formait une propriété distincte (fig. MA08_9 et MA06_14).

Les transformations récentes

Durant le 19^e ou le 20^e s., l'accès à la cave située sous le logis EC 163 fut transféré à l'extérieur. Cette modification fut sans doute liée à la destruction de l'escalier installé contre le mur méridional de la pièce C (*cf.* EC 163). Ainsi, afin d'accéder au sous-sol, il faut désormais franchir l'ouverture percée dans la façade septentrionale, puis emprunter une échelle de meunier.

Illustrations

Relevés :

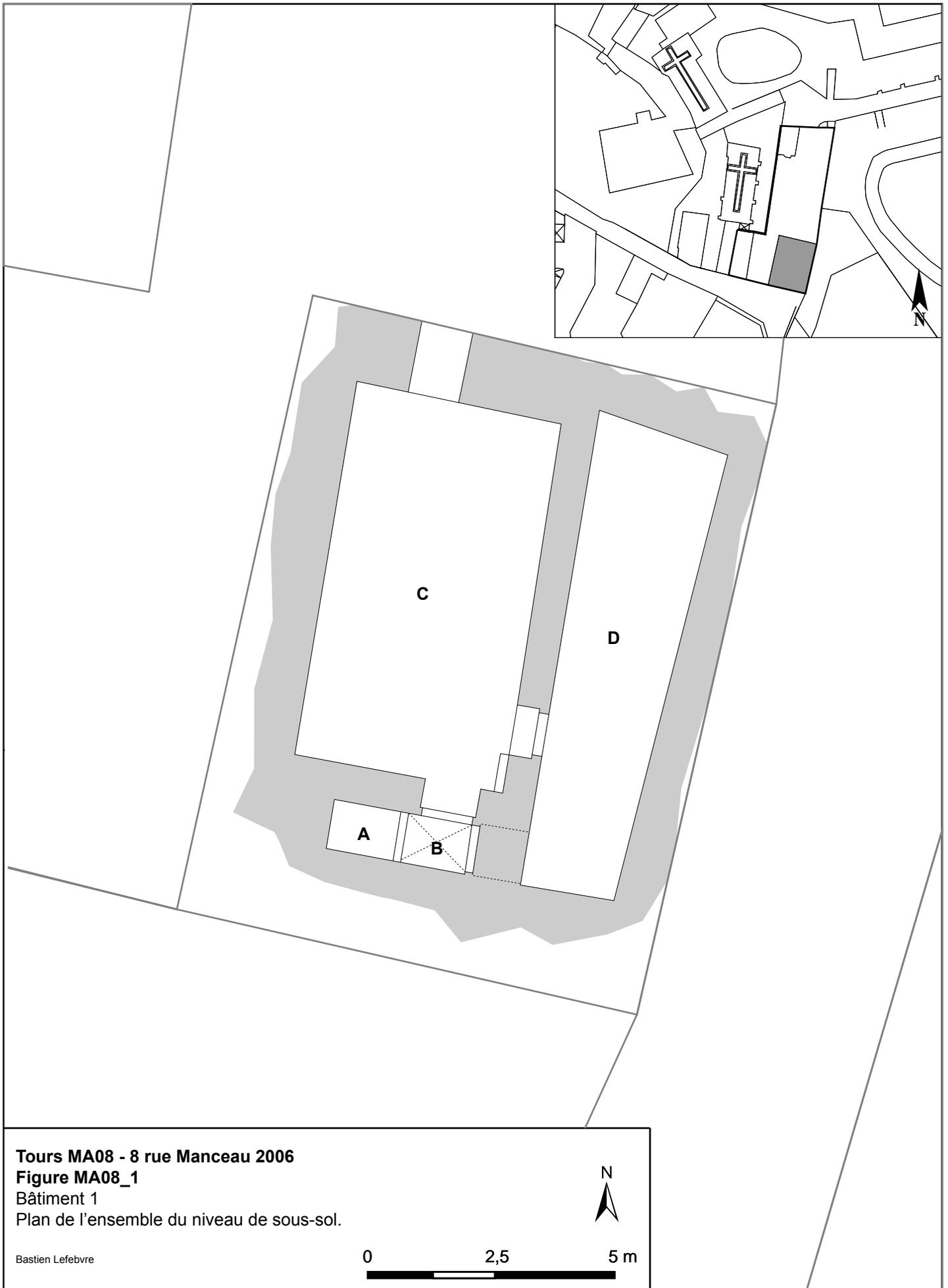
<i>MA08_1 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du niveau de sous-sol.....</i>	<i>816</i>
<i>MA08_2 : Bâtiment 1 : coupe sud-nord avec proposition de phasage.....</i>	<i>817</i>
<i>MA08_3 : Bâtiment 1 : coupe est-ouest avec proposition de phasage.....</i>	<i>818</i>

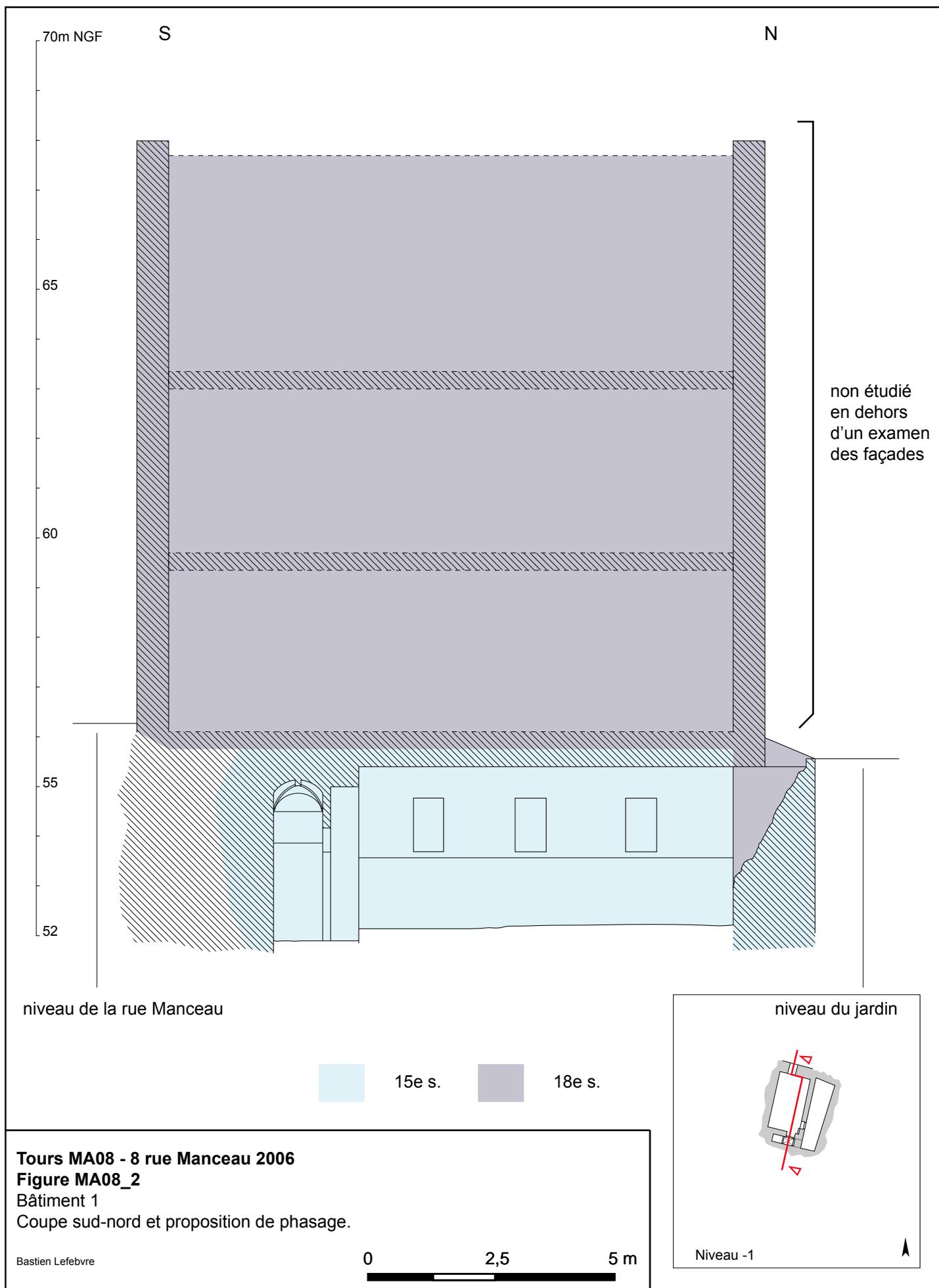
Photos:

<i>MA08_4 : La façade du bâtiment 1 et le portail d'entrée, depuis la rue Manceau.....</i>	<i>819</i>
<i>MA08_5 : La façade orientale du bâtiment 1 depuis le Jardin des Archives.....</i>	<i>819</i>
<i>MA08_6 : Les soupiraux du mur occidental de la cave C du bâtiment 1.....</i>	<i>819</i>
<i>MA08_7 : La voûte d'ogives couvrant la salle B du bâtiment 1.....</i>	<i>819</i>
<i>MA08_8 : Le mur fermant le sud de la cave C du bâtiment 1.....</i>	<i>819</i>

Synthèse:

<i>MA08_9 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.....</i>	<i>820</i>
---	------------





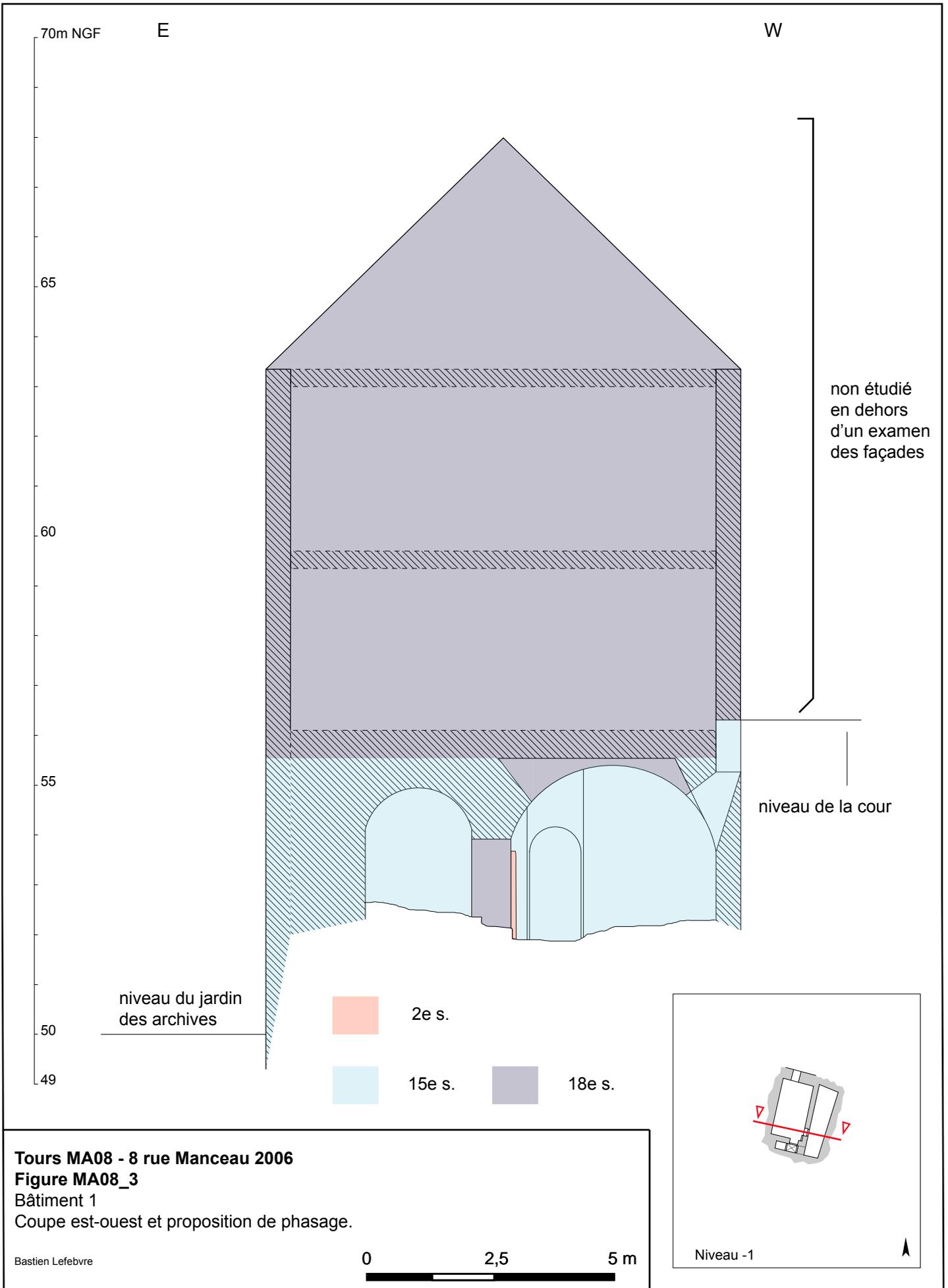




Photo MA08_4
La façade du bâtiment 1 et le portail d'entrée, depuis la rue Manceau .



Photo MA08_6
Les sopiriaux du mur occidental de la cave C du bâtiment 1.



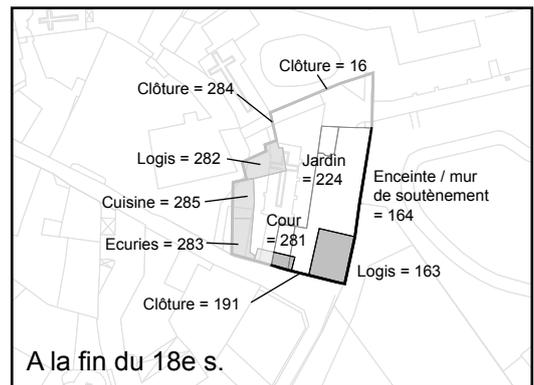
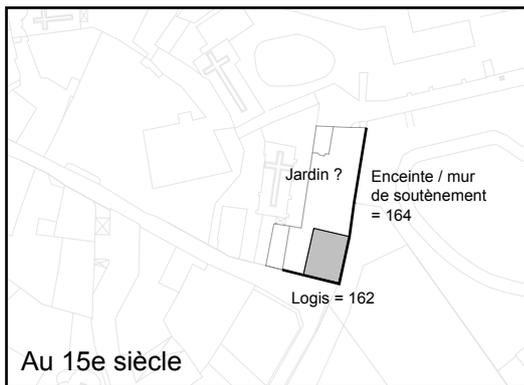
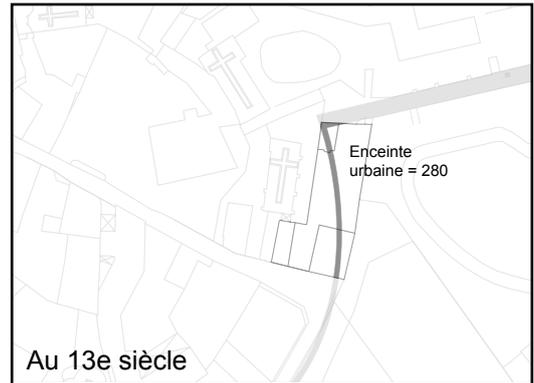
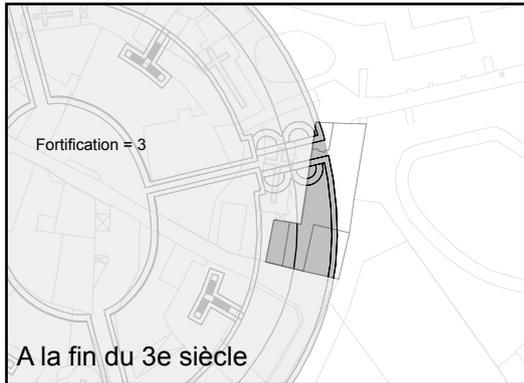
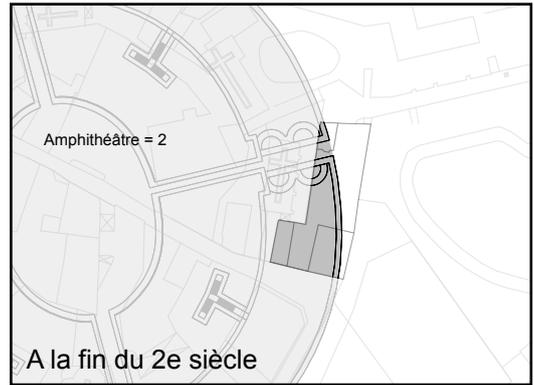
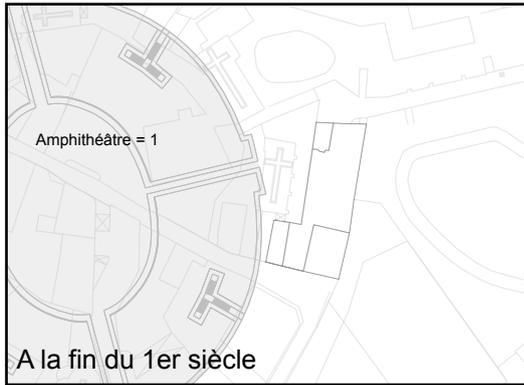
Photo MA08_8
Le mur fermant le sud de la cave C du bâtiment 1.



Photo MA08_5
La façade orientale du bâtiment 1 depuis le Jardin des Archives.



Photo MA08_7
La voûte d'ogives couvrant la salle B du bâtiment 1.



Tours MA08 - 8 rue Manceau 2007

Figure MA08_9

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.18 - Étude du 11 rue Manceau



Indicatif : **MA11**

N° de la parcelle sur le cadastre : **121, 195, 179**

Surface : **1550 m²**

Surface bâtie : **722 m²**

Date de l'étude : **décembre 2006**

Durée de l'étude de terrains : **5 jours**

Résumé :

La parcelle actuelle correspond au regroupement de trois propriétés associées entre elles au 19^e s., lors de la création de l'*Orphelinat Verdier*. La mise en place de cette institution a peu à peu entraîné une réorganisation totale des bâtiments mais aussi de toute la parcelle.

Malgré cela, dans les sous-sols, et même en élévation, le vomitoire du premier état de l'amphithéâtre est conservé à l'état de vestiges sur quasiment toute sa longueur originelle.

Au nord, la position du premier état d'une demeure médiévale reconnu indique que la rue Manceau existait avant le Bas Moyen Âge. Il semble également que, comme au 18^e s., une seconde propriété était accessible par une impasse qui ne fut abandonnée qu'au 19^e s. Pour cette même époque, il est vraisemblable que les maçonneries antiques hors du sol aient été réutilisées comme clôtures de parcelle. La fin du 15^e s. fut marquée par la construction d'une vaste maison canoniale en forme d'hôtel organisé autour d'un escalier hors œuvre.

Les réaménagements de l'Époque moderne ont essentiellement affecté les édifices sur rue. Au sud, c'est tout un nouveau bâtiment qui fut construit pour servir d'annexe à l'hôtel de la fin du 15^e s.

Étude du bâti

L'intense occupation de cette vaste propriété (bureaux, chambres, cuisines, réfectoire, salles de jeux, atelier...) n'a pas permis l'étude exhaustive des bâtiments qui la composent⁴³. Dans son état actuel, la propriété est composée de nombreux bâtiments dont seuls trois conservent des vestiges médiévaux. C'est le cas des bâtiments 2, 4 et 5 (fig. MA11_1) : chacun dispose d'un niveau de sous-sol où les vestiges d'états antérieurs sont visibles. De plus, le bâtiment 4 conserve encore sa charpente de la fin du Moyen Âge. Les autres bâtiments 1 et 6 sont des constructions neuves du 18^e s. et sont dépourvus de sous-sol. Les bâtiments 3 et 7 sont très récents et ne réutilise aucune maçonnerie plus ancienne.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC1)

Les vestiges du vomitoire méridional de l'amphithéâtre sont essentiellement localisés dans l'actuel niveau de sous-sol (niveau -1) du bâtiment 4 (fig. MA11_3). Les deux murs de cet ancien couloir d'accès à l'arène ainsi qu'une petite partie de sa voûte rampante sont conservés dans la grande cave (C) (fig. MA11_19). À l'est, le parement antique n'existe que sur la face extérieure du mur : sa maçonnerie de moellons équarris en appareil cubique est visible depuis la plus petite cave (D). Côté intérieur, le parement est totalement arraché, il fut plus récemment recouvert de béton. C'est également le cas du mur occidental du vomitoire antique qui, à la différence du précédent, est conservé au-delà du niveau de sous-sol, jusqu'à la base du niveau de l'étage (soit sur une hauteur de près de 8,30 m). Cette maçonnerie qui a désormais perdu son parement est très altérée et seul son blocage composé de moellons de calcaire lacustre jetés pêle-mêle est visible depuis la petite cour située au chevet de l'église Saint-Lazare (fig. MA11_20). L'identification de ce mur gallo-romain en élévation n'est pas inédite. Sa situation plus haut de l'extrados de la voûte du vomitoire avait déjà été remarquée ; l'hypothèse d'un étage a déjà été formulée (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 54). Toutefois, l'assemblage des coupes manquait ; une fois fait, on remarque que les deux pans de mur n'étaient pas situés à l'aplomb l'un de l'autre : la maçonnerie située au dessus de la voûte repose dessus (fig. MA11_13) !

Les murs du vomitoire se poursuivent au sud dans une ancienne fosse septique (E) (fig. MA11_3). Celle-ci est couverte par la voûte droite du vomitoire intacte. Contrairement aux murs gallo-romains situés dans la grande cave (C), ici les maçonneries ne sont pas enduites ; à l'est, le mur conserve même encore son parement antique. Celui-ci est réalisé en moellons équarris de calcaire lacustre disposés en appareil cubique. Chose surprenante puisqu'on ne le retrouve pas en vis-à-vis, peu avant le départ de la voûte le mur occidental dispose dans son parement de deux assises de briques ou *tegulae*. Ces deux murs (est et ouest) sont contemporains de la voûte en berceau qui les surmonte. Réalisée en moellons, elle vient s'appuyer au nord contre un mur semblable à ceux à l'est ou à l'ouest. Ce mur est percé d'une importante ouverture couverte d'un arc plein-cintre réalisé en pierres de taille de tuffeau. Actuellement, l'importante hauteur du niveau de sol due aux dépôts liés à l'usage de la fosse septique ne permet pas de franchir cette ouverture afin de connaître la nature des maçonneries plus au sud (fig. MA11_21). Il faut se contenter de signaler que le vomitoire se prolonge, réduit en largeur et en hauteur. En effet, ce dernier ne présente pas une largeur constante comme c'est le cas pour les autres couloirs transversaux, à l'ouest, au nord et à l'est : cette différence reste encore difficile à expliquer.

⁴³ Je tiens à remercier chaleureusement M. Gentilleau, directeur de la *Maison d'enfants Verdier* pour m'avoir permis un libre accès à l'ensemble de la propriété ainsi qu'à une documentation inédite (plans et archives anciennes).

Dans un article publié en 1974, Jacques Dubois et Jean-Paul Sazerat indiquent avoir identifié le mur occidental, ainsi que celui au fond du bâtiment 6 (*i.e.* le mur méridional) comme étant tous deux antiques. Le premier qui correspond au mur oriental du vomitoire serait conservé sur une longueur 6,70 et sur une hauteur de 4 m par rapport au niveau du sol intérieur du bâtiment 6. Positionné à angle droit, le second serait conservé sur plus de 6,85 m au dessus du niveau du sol et, d'après sa situation, correspondrait à la façade du premier état de l'amphithéâtre. Dans la publication, il fut interprété comme « un mur concentrique à l'arène » (DUBOIS, SAZERAT 1974 : 53).

L'association de ces différents vestiges permet de restituer une bonne portion de la façade de l'état originel de l'édifice ainsi que son vomitoire méridional sur près d'une vingtaine de mètres (fig. MA11_37). Ce couloir se décompose du sud au nord : sur environ 6,50 m d'une partie large de 2,12 m couverte d'une voûte prolongée, après le franchissement d'un arc en grand appareil, d'un couloir plus large (3,50 m) couvert d'une voûte droite en berceau bien plus haute de 4,80 m. Plus haut que l'extrados de la voûte, les murs du vomitoire se prolongent en hauteur : ils ne sont pourtant pas rigoureusement situés à l'aplomb de ceux du vomitoire, mais reposent en partie sur la voûte même. Leur fonction est difficile à établir : est-il possible d'y voir un étage dans la distribution ou de simples murs destinés à maintenir les remblais de l'amphithéâtre ?

Le premier état médiéval du bâtiment 2 (EC 264)

Les vestiges de cet état architectural sont concentrés dans le niveau de sous-sol et, dans une moindre mesure, en élévation sur le pignon septentrional ainsi que sur le mur gouttereau oriental.

Le niveau de sous-sol (niveau -1)

Ce niveau de sous-sol est composé de deux caves d'inégales dimensions. La première (A), au nord est de plan quasi triangulaire, l'autre (B), bien plus grande, présente un plan en trapèze rectangle (fig. MA08_9).

Malgré l'enduit de béton qui recouvre tout le mur septentrional de la plus grande cave (B), un ressaut dans le parement permet d'identifier deux maçonneries distinctes. La porte qui relie ces deux caves se situe dans la partie occidentale du mur. Elle ne dispose pas de système de couverture particulier, mais au regard de l'agencement des piédroits appareillés, semble néanmoins contemporaine de la maçonnerie qui l'entoure. Plus à l'est, après le ressaut, la seconde maçonnerie n'a pas pu être observée : on suppose toutefois qu'elle est contemporaine du mur oriental de la grande cave (B).

Ce mur oriental n'est pratiquement pas visible : non seulement il est seulement haut d'une trentaine de centimètres (après quoi se trouve le départ de la voûte appareillée en berceau surbaissé qui couvre toute la cave), mais en plus il est complètement enduit de béton. Sur ce même côté oriental, la voûte est interrompue par une structure qui lui est de toute évidence contemporaine. Il s'agit d'un renforcement dans l'épaisseur de la voûte et du mur. Cette structure est couverte elle aussi par une petite voûte en plein cintre perpendiculaire à celle de la cave. Contrairement aux deux côtés (nord et sud) de cette structure, le fond est composé d'une maçonnerie non appareillée. L'interprétation de cette structure n'est pas certaine : peut-être faut-il y voir un placard mural bien que l'absence de trace de rayonnage ou de feuillure, mais surtout l'absence d'appui oblige à nuancer cette hypothèse. Ou alors faut-il envisager qu'il s'agissait d'une ancienne porte désormais bouchée ? Cette idée, n'est guère plus vraisemblable que la précédente puisqu'elle implique que le niveau de sol de la cour devait se situer plus bas de 3,20 m par rapport à l'actuel. Sans doute l'hypothèse la plus solide est celle d'une ouverture qui s'ouvrait autrefois sur une cage d'escalier qui aurait été détruite depuis.

Au sud, le mur qui ferme l'espace est large d'1,40 m. Il n'est ni parallèle au mur nord ni perpendiculaire aux murs est ou ouest. Il est pourtant chaîné et contemporain à ces deux derniers, comme il l'est aussi de la voûte en berceau surbaissé qui couvre l'espace. Ce mur méridional est

composé d'une maçonnerie de moellons dont la mise en œuvre est difficile à reconnaître (il s'agit sans doute d'une maçonnerie aux éléments grossièrement assisés avec des joints très largement beurrés). Au centre, la porte actuelle correspond à la transformation d'un ancien placard mural (fig. MA11_23). Ses piédroits qui supportent un arc surbaissé sont réalisés en pierres de taille : l'ensemble forme un aménagement large d'1,65 m, et haut d'1,70 m qui se trouve plus haut de 80 cm par rapport au niveau du sol actuel. Le fond de cette structure est situé en retrait de 56 cm, il est constitué d'une maçonnerie en pierres de taille de moyen appareil disposées de manière réglée. À l'extérieur, la feuillure périmétrique indique que le placard était fermé par deux vantaux ; tandis que des rayonnages étaient aménagés à l'intérieur. Les gorges d'encastrement façonnées sont visibles sur chacun des ébrasements : leur mise en œuvre soignée indique qu'elles sont contemporaines de la structure. Plus tard ce placard fut transformé en porte lorsque la partie droite de son fond fut percée. Un escalier composé de cinq marches fut alors construit en avant de l'ouverture pour accéder au seuil de la porte (qui réutilise l'appui de l'armoire). Cette ouverture est actuellement l'unique accès à ce niveau de sous-sol, elle permet de communiquer avec le niveau de sous-sol du bâtiment 3 (fig. MA08_920).

Le mur occidental est construit de manière parallèle au mur oriental en vis-à-vis ; comme ce dernier il n'est haut que d'une trentaine de centimètres puis laisse place au départ de la voûte. En revanche, l'absence d'enduit permet de savoir qu'il est constitué de moellons ; surtout, la contemporanéité avec le mur méridional est assurée. La voûte qui prend appui sur ce mur est percée et laisse place à un escalier en vis. Seul $\frac{1}{4}$ de révolution est conservé : la partie basse (sans doute en bois vu l'absence d'arrachement de maçonneries) est désormais détruite (sur 1,30 m) tandis que la partie haute est désormais scellée d'une dalle de béton est en pierre. L'escalier n'est pas contemporain de la voûte, les traces de pics liées à l'aménagement de cette structure sont facilement identifiables : elles prouvent qu'il fut percé ultérieurement. Même si aucune connexion n'existe actuellement, cet escalier s'inscrit exactement au dessous de celui, en bois, desservant depuis le rez-de-chaussée, les étages (cf. EC 265).

Ces quatre murs portent une voûte en berceau surbaissé qui est percée de trois soupiraux d'aération en abat-jour : deux sont situés dans la partie est, un autre vers l'ouest. Ces trois baies qui sont des ajouts modernes, ne disposent pas de système de couverture propre.

Au nord, dans la petite cave (A), la chronologie des maçonneries est moins évidente. Il apparaît clairement que les murs est et ouest sont contemporains de la voûte. L'ensemble est réalisé en pierres de taille de moyen appareil et vient s'appuyer contre le mur nord plus ancien donnant sur la rue. Ce mur de pierres de taille en appareil réglé n'est pas d'aplomb mais présente un fruit en talus ; sa partie basse est même individualisée par un ressaut, tandis que la partie supérieure est percée d'un soupirail ouvert sur la rue Manceau. Au sud, le mur qui sépare les deux caves vient s'appuyer contre l'ensemble formé par la voûte et les murs est et ouest. Pourtant l'absence de continuité entre les deux caves exclut d'interpréter ce mur mitoyen comme un cloisonnement. Ces différentes maçonneries bien qu'hétérogènes semblent difficilement avoir pu fonctionner indépendamment ; les successions chronologiques des maçonneries sont peut-être alors davantage imputables à des besoins liés à la construction même du bâtiment (à l'échelle de la construction) plutôt qu'à une succession de phases.

L'élévation médiévale

Sans qu'une relation évidente ait pu être établie, il semble possible d'associer l'état architectural originel identifié dans la cave avec celui visible en élévation. En effet, si on excepte les minces cloisons modernes, le rez-de-chaussée et l'étage de ce bâtiment reprennent un plan et une division strictement identique à celui du sous-sol (fig. MA11_4 et MA11_6). Chaque niveau est composé de deux espaces d'inégale superficie : l'un au nord correspond à une petite pièce de forme quasi triangulaire, au sud, l'autre espace correspond à une vaste salle trapézoïdale. L'examen fin des maçonneries n'a pas pu être possible sur ces niveaux : les observations se concentrent sur les façades.

Au nord, le mur pignon visible depuis la rue a été fortement remanié, sa partie basse (qui correspond aux deux premiers niveaux d'élévation) conserve encore en majeure partie un parement

réalisé en pierres de taille de tuffeau jaune en moyen appareil d'aspect relativement cubique. Le module des pierres, ainsi que leur mise en œuvre en appareil réglé permettent d'envisager une construction médiévale peut-être antérieure au Bas Moyen Âge (fig. MA11_22).

Bien que peu visible, la façade occidentale semble être composée d'une maçonnerie identique : le parement est composé de pierres de moyen appareil de tuffeau jaune disposées en appareil réglé. Aucune mesure n'a pu être effectuée, mais il semble que les hauteurs d'assises correspondent bien à celles visibles sur le pignon : ces deux maçonneries pourraient-elles être contemporaines ? La partie haute du mur est percée d'une ouverture couverte d'un arc surbaissé extradossé qui est maintenant obstruée par un bouchage intégralement enduit. Les dimensions de cette ouverture ne permettent pas de reconnaître s'il s'agissait à l'origine d'une fenêtre ou d'une porte ; en revanche la synchronie avec la maçonnerie qui l'entoure est certaine (fig. MA11_22).

L'ensemble de ces remarques permet de restituer une ancienne construction organisée verticalement sur trois niveaux : un sous-sol voûté, un rez-de-chaussée et un étage. Si pour ces deux derniers l'absence d'aménagement rend toute interprétation difficile, au sous-sol, l'absence de cheminée et de soupiroux exclut une fonction résidentielle. Ce niveau enterré a très bien pu servir de lieu de stockage et il est possible d'envisager que l'armoire murale située au sud ait pu servir de garde-manger. L'accès à cette cave se faisait depuis la cour ou le rez-de-chaussée du bâtiment selon que l'on restitue au-delà de la porte identifiée dans le renforcement du mur oriental une simple descente de cave ou une cage d'escalier. La très grande reprise du 17^e s. (cf. EC 265) a oblitéré les ouvertures anciennes et proposer une datation fine s'avère difficile : le module des pierres de taille permet toutefois d'envisager une datation antérieure au Bas Moyen Âge (fig. MA11_37), peut-être du 13^e s. ?

Une construction médiévale sous le bâtiment 4 (EC 266)

Le niveau de sous-sol (niveau -1)

Sous le bâtiment 4, les vestiges du premier état architectural médiéval se concentrent dans la partie septentrionale de la cave (C), notamment dans le mur occidental (fig. MA11_22). Au fond de l'arcature aveugle sur laquelle s'appuie la voûte, on distingue une assise de pierres de taille de moyen appareil qui repose sur une maçonnerie assez grossière composée de gros moellons liés sans mise en œuvre particulière (fig. MA11_24). Cette maçonnerie est elle-même posée sur de la terre et s'apparente à la mise à nu de la fondation d'un mur construit en tranchée aveugle (fig. MA11_16). Dans ce cas, le niveau de terre visible correspondrait à celui percé lors du creusement de la tranchée. En plan, la maçonnerie qui occupe le fond de l'arcature présente un ressaut que l'on retrouve à l'aplomb au rez-de-chaussée : son interprétation est difficile à proposer.

Il n'est pas possible d'envisager que le niveau marquant la différence de traitement dans la maçonnerie (des moellons jetés pêle-mêle et des pierres de taille en appareil réglé) soit précisément celui du creusement de la fondation du mur, voire du niveau de sol : l'usage de maçonneries parementées en fondation est très fréquent.

Le niveau d'élévation

Même si les conditions d'intervention n'ont pas permis l'analyse fine du mur occidental du bâtiment 4, il semble que sa partie basse corresponde au prolongement du mur dont les fondations sont visibles dans l'actuel niveau de sous-sol.

En élévation, le mur ne se prolonge pas plus au sud du pignon de l'actuel bâtiment 4. D'ailleurs l'observation de son parement permet d'identifier le rampant occidental d'un état antérieur de pignon destiné à un bâtiment forcément moins haut que l'actuel (fig. MA11_20). Il ne fait aucun doute que ce pignon fermait un bâtiment situé plus au nord : la position des maçonneries antiques positionnées au dessus du vomitoire exclut un positionnement au sud. Il semble alors possible

d'associer ce pignon au mur occidental identifié dans l'actuel sous-sol et au rez-de-chaussée : l'ensemble formait alors un bâtiment dont l'emprise, bien que reprise à la fin du 15^e s. (*cf.* EC 267), était proche de l'actuelle (bâtiment 4). Faute d'indices, la fonction, la datation et même l'organisation de ce bâtiment ne sont pas connues précisément. Sa construction est pourtant forcément antérieure à celle du logis de la fin du 15^e s. (*cf.* EC 267) et bien entendu est postérieure à celle de l'amphithéâtre (*cf.* EC 1). Pourtant aucune structure de l'édifice antique n'est clairement remployée, ainsi par exemple même s'il n'est pas possible de restituer précisément le niveau de sol intérieur du bâtiment, même s'il est sûr que le vomitoire ne fut pas réutilisé comme niveau de sous-sol. En fait, mise à part l'extrémité méridionale du bâtiment médiéval qui utilise les murs du vomitoire comme substructure, l'absence de maçonneries antiques sous l'emprise du bâtiment indique clairement qu'elles furent en grande partie détruites lors de la construction médiévale. Le plaquage du pignon contre l'élévation antique située au dessus du vomitoire en est une preuve irréfutable.

Des latrines en marges ? (EC 276)

L'actuelle cave (C) dont l'aménagement est associé à la construction du bâtiment de la fin du 15^e s. (*cf.* EC 267) est fermée au sud par un mur délimitant une importante fosse septique (E) (fig. MA11_3). Sur sa face septentrionale, ce mur dispose d'un parement composé de moellons grossièrement équarris disposés en appareil assisé, tandis qu'au revers (du côté de la fosse septique) il n'est pas appareillé : les queues des moellons sont visibles. Même si ce mur se prolonge au rez-de-chaussée dans le bâtiment 5, son épaisseur est très faible. Alors qu'il est aujourd'hui percé d'un trou qui fut élargi lors des investigations de Jean-Paul Sazerat, à l'origine, le mur était aveugle (*Carnets de fouilles 1* 1972-1974). Les moellons qui le composent viennent s'appuyer contre les murs gallo-romains (murs est et ouest) et sont postérieurs, en revanche à l'inverse, le mur est antérieur au voûtement en berceau surbaissé de la grande cave (*cf.* EC 267). Dans la fosse septique (E), à l'exception de ce mur, toutes les maçonneries sont antiques. En effet, cet espace qui est fermé à l'est et à l'ouest par le prolongement du vomitoire gallo-romain, est aussi fermé au sud par le mur contenant l'arc en grand appareil (*cf.* EC 1). Au dessus, tout le parement a été repris : la disposition aléatoire des moellons de tuffeau et de calcaire lacustre tranche avec l'appareillage antique. Cette reprise se situe précisément à l'aplomb d'un trou réalisé dans la voûte antique. Ce percement sommital fut aménagé pour recevoir deux sièges de latrines ; un seul est encore conservé, il est constitué d'un assemblage de deux dalles rectangulaires percées d'un demi-cercle (fig. MA11_25). Sans doute ces sièges de latrines étaient surmontés d'autres puisqu'au sud, dans l'épaisseur du mur gallo-romain, une fente en glacis correspond au débouché d'un conduit venant de l'étage : un bâtiment surmontait donc cette fosse septique. Ce dernier disposait donc d'un niveau de rez-de-chaussée muni contre son mur nord de deux sièges de latrines positionnés côte-à-côte. Il était surmonté d'au moins un étage qui était équipé d'un dispositif sanitaire semblable.

Encore une fois les éléments datant font défauts : l'absence de connexion avec le bâtiment médiéval situé au nord (*cf.* EC 266) ne permet pas de savoir s'ils ont pu faire partie d'une même propriété. Cette hypothèse n'est pourtant pas tout à fait à écarter puisque les deux bâtiments ont été détruits en même temps lors de la construction du logis à la toute fin du 15^e s. (*cf.* EC 267).

À l'ouest, l'utilisation d'un mur antique comme limite de parcelle (EC 263)

Il est certain que le petit espace libre situé entre les deux bâtiments qui viennent d'être décrits était fermé par le mur gallo-romain placé au dessus de l'extrados de la voûte du vomitoire. En effet, la forte élévation de ce mur au dessus du niveau du sol permet de croire qu'il servait dès la fin du Moyen Âge de clôture à la parcelle. C'est cette même fonction qu'il gardera après sa réaffectation à la fin du 15^e s. comme mur gouttereau d'une vaste demeure canoniale regroupant les deux bâtiments médiévaux (*cf.* EC 267).

À la fin du 15^e s., la transformation en logis à deux corps de bâtiment (EC 267)

Dans les dernières décennies du 15^e s., les deux constructions médiévales (*cf.* EC 266 et 276) séparées par la cour (*cf.* EC 263) furent largement transformées pour devenir un logis à deux corps de bâtiments articulés autour d'une tourelle d'escalier (fig. MA11_37). La construction de ce nouvel ensemble a entraîné une importante reprise des maçonneries médiévales mais aussi des murs antiques encore en élévation.

Le niveau de sous-sol (niveau -1)

Le niveau de sous-sol est composé de deux caves distinctes : la première (C) s'inscrit sous toute la longueur des bâtiments 4 et 5 (sur plus de 18 m) et se termine au sud par l'ancienne fosse septique (E) ; la seconde (D) correspond à un petit espace de 3,50 m par 4 m qui se situe plus à l'est sous la cour. Ce niveau est aujourd'hui desservi par une unique porte elle-même accessible depuis le niveau de sous-sol du bâtiment 3 (fig. MA11_3).

La vaste pièce que forme la plus grande cave (C) est divisée en trois ensembles chacun individualisé par un type de voûtement qui lui est propre (fig. MA11_19). La partie septentrionale de la cave s'inscrit dans l'emprise d'un bâtiment médiéval antérieur (*cf.* EC 266), puis réutilise les murs latéraux du vomitoire gallo-romain (*cf.* EC 1). Pour aménager cette cave, le niveau de sol intérieur de l'ancien bâtiment a été décaissé : c'est ce qui explique pourquoi ses fondations et même de la terre sont visibles sur le mur orientale et que l'ensemble fut réutilisé comme paroi latérale à la cave. Au nord, le mur ne semble pas correspondre à un remploi : il est composé d'une maçonnerie en moellons et pierres de taille dont la mise en œuvre est difficile à déterminer. Il est percé d'une porte qui correspond à l'unique accès à ce niveau (actuellement depuis le bâtiment 3). Cette porte est couverte d'un arc surbaissé et ses piédroits sont appareillés ; elle est surélevée par rapport au niveau du sol actuel : un escalier droit permet la liaison. À l'est, la maçonnerie qui relie le mur oriental du vomitoire est assez difficile à observer : il est possible qu'elle soit contemporaine du mur septentrional. La voûte en berceau surbaissé repose directement dessus, mais à l'ouest elle ne prend pas directement appui sur les fondations du bâtiment antérieur mises à nu : une arcature composée de deux arcs surbaissés est plaquée contre. Le prolongement de la cave correspond au remploi strict de la maçonnerie antique du vomitoire (y compris d'une partie de sa voûte rampante) qui fut dégagée, puisqu'il est certain qu'elle n'était pas utilisée dans l'état architectural antérieur (*cf.* EC 266). Plus au sud, les murs latéraux du vomitoire furent également réutilisés, mais la voûte gallo-romaine fut détruite au profit d'une nouvelle, en berceau surbaissé, qui se prolonge au sud en venant s'appuyer contre le mur fermant la fosse septique (*cf.* EC 276). Du côté occidental, un soupirail est percé dans la voûte, il s'agit d'une ouverture sans mise en œuvre particulière, sans doute un ajout plus récent. Ses dimensions sont suffisamment conséquentes pour permettre en plaçant une échelle d'accéder à un petit passage aménagé entre la chapelle des Lazaristes (au 12 rue du Général Meusnier) et la façade ouest du bâtiment 5.

Lors de l'aménagement de cette cave, et dès l'origine, un escalier fut réalisé à travers la voûte, dans son extrémité méridionale. Ce dernier est actuellement condamné et désormais seul ¼ tournant est conservé (fig. MA11_26) : toute sa partie inférieure manque, mais l'absence de trace contre le parement du mur méridional exclut qu'elle pouvait être en maçonnerie : il devait donc s'agir d'une volée droite en bois, non encastrée dans le mur. La partie haute de l'escalier est maintenant condamnée par un bouchage qui occupe l'emplacement du vantail d'une ancienne porte (les feuillures sont encore visibles) ; horizontalement l'escalier et tout l'espace de la « trémie » dans la voûte est recouvert d'une dalle en béton.

La seconde cave (D) est accessible par une porte percée à l'est dans le mur gallo-romain. Liée à la présence de la porte, une lunette aménagée dans la voûte permet de savoir que l'ouverture, mais aussi la petite cave elle-même sont contemporaines de l'aménagement de la voûte. La porte est couverte d'une plate-bande clavée ; ses piédroits sont réalisés en pierres de taille de tuffeau jaune. Une voûte en berceau surbaissé couvre la cave dans le sens est-ouest ; au nord, elle s'appuie sur un mur

totalelement enduit sans doute réalisé en moellons, tandis qu'au sud elle repose sur une maçonnerie en pierres de taille disposées de manière réglée et parfaitement liée à la voûte. Au fond de cette pièce (à l'est) le mur est chaîné au mur sud, il est construit d'une manière strictement identique. La niche qui y est aménagée présente une feuillure périmétrique qui suppose à l'origine la présence d'un vantail en bois pour fermer ce petit placard mural dont l'appui se confond aujourd'hui avec le niveau de sol. Cette hauteur trop haute du niveau de la cave est peut-être le résultat des investigations archéologiques conduites par Jean-Paul Sazerat. En effet, un sondage d'environ 1,70 m² a été réalisé à partir du 3 février 1972 dans l'angle sud-ouest de la cave (à partir d'une hauteur inconnue), puis après avoir atteint une profondeur 4,92 m, il fut rebouché le 25 mai 1972 (*Carnets de fouilles 2 1972-1978*).

Les niveaux de rez-de-chaussée (niveau 1), de l'étage (niveau 2) et la charpente du bâtiment 4

Au dessus de la cave, la demeure est composée de deux corps de bâtiments de plan irrégulier (bâtiment 4 et 5) articulés par une tourelle d'escalier à pans coupés (fig. MA11_27). Celle-ci occupe l'angle formé par les deux corps de bâtiments dont les façades sur cour ne sont pas alignées. Les bâtiments s'organisaient sur deux niveaux d'élévation surmontés d'un étage de comble. C'est cette configuration qui exista jusqu'en 1897, date de la surélévation en briques du bâtiment 5 et de la tourelle de l'escalier (BOURGUEIL 1935 : 21). Comme au niveau de sous-sol, la construction de ce nouvel ensemble architectural réutilisa les bâtiments médiévaux préexistants. Elle s'inscrivit également sur l'espace libre bordé à l'ouest par le mur du vomitoire antique encore conservé en élévation (cf. EC 263). L'intégration de cette maçonnerie dans le nouveau bâtiment est parfaitement visible depuis la petite cour située au chevet de la chapelle Saint-Lazare.

Actuellement l'aménagement intérieur ne permet pas de connaître le détail de l'organisation ancienne ; faute aux restaurations et aux transformations des 19^e et 20^e s., les façades ne conservent pas d'avantage leurs dispositifs d'origine. Seuls les parements en pierres de taille de tuffeau blanc sont encore visibles, notamment celui intact du mur occidental du bâtiment 5. Ainsi, les rares éléments anciens se concentrent dans la tourelle contenant l'escalier en vis construit en pierre. Plus précisément il s'agit d'un groupe de trois têtes sculptées, chacune localisée dans un angle de la tourelle. L'examen de la sculpture permet d'envisager une réalisation postérieure à 1450, peut-être vers 1480, bien que rien exclue un archaïsme vers 1520⁴⁴ (fig. MA11_28).

L'étude de la charpente du bâtiment 4 aurait permis de préciser la datation de la construction de cette nouvelle demeure. Malheureusement, à part signaler que chaque versant de la toiture de cette charpente est incliné à 55° et qu'elle repose sur une structure à chevrons-formant-fermes, l'aménagement actuel des combles ne permet pas d'être plus précis dans sa description.

Sous l'actuel bâtiment 1, une ancienne construction donnant sur la rue (EC 262)

L'examen attentif de l'actuel mur clôturant la parcelle de la rue a permis de reconnaître à travers les modifications du 19^e s., les vestiges d'une ancienne porte et d'une ancienne fenêtre (fig. MA11_29). Dans un parement de moyen appareil de tuffeau disposé en appareil réglé, le traitement différent du bouchage de l'ancienne porte rend tout à fait lisible ses deux anciens piédroits ainsi que l'arrachement des claveaux de son couverture ancien (fig. MA11_37). Si la synchronie entre cette ouverture et le parement est incontestable, il est certain que la fenêtre bouchée située plus à l'ouest est postérieure : l'insertion de ses piédroits ne fait pas de doute. Si la porte n'indique pas forcément l'existence dès l'origine d'un bâtiment bordant au sud la rue Manceau, l'insertion de la fenêtre oblige à

⁴⁴ D'après un examen d'Alain Salamagne, professeur à l'université de Tours, CESR, UMR 6576.

l'envisager. Cette construction qui n'est pas représentée sur le plan ADIL G197, n'existait sans doute déjà plus au 18^e s. ; et, ni son emprise, ni sa fonction ni même sa datation ne sont connues.

Les transformations du bâtiment 4 au 17^e s. (EC 265)

Cette très importante reconstruction a concernée l'angle oriental de la façade sur rue, mais surtout l'intégralité du mur gouttereau ouvert sur la cour (fig. MA11_30). Le percement des fenêtres dans le mur pignon appartient sans doute à cette même phase architecturale : c'est le cas de la fenêtre couverte d'une plate bande clavée située au rez-de-chaussée ou de la croisée à l'étage. À l'est un coup de sabre marque clairement la différence entre la maçonnerie médiévale (*cf.* EC 264) et une autre composée de pierres plus hautes ; leur disposition en assises régulières se continue sur le mur oriental élevé sur la cour (*cf. infra*), mais aussi sur les quatre dernières assises du mur gouttereau occidental. Celui-ci est d'ailleurs percé d'une fenêtre couverte d'une plate-bande-clavée d'apparence moderne qui s'y insère parfaitement et lui est donc manifestement contemporaine.

La reprise du pignon se prolonge également sur l'autre mur gouttereau donnant sur la cour. En fait, ce mur fut intégralement reconstruit à cette occasion. Il est parfaitement homogène et sans reprise. La façade est composée de trois travées de baies où chacune est couverte par une plate-bande clavée extradossée et est décorée d'un chambranle à crossettes qui se prolonge de manière à créer un tableau dans le plein-de-travée. Seules les baies de la travée méridionale sont plus étroites ; elles présentent un chambranle identique mais sans crossettes et sans tableau dans le plein-de-travée. Toutes ces baies sont des fenêtres ; au rez-de-chaussée la porte fait exception. Cet unique accès depuis la cour se situe dans la travée centrale ; au dessus, sans qu'il s'agisse d'un bouchage, la baie occupe seulement la moitié du chambranle et témoigne du soin laissé à la composition et la scansion régulière de cette façade.

Il est vraisemblable que la distribution intérieure du bâtiment appartient elle aussi à cette même campagne de travaux. Si au rez-de-chaussée le mur qui sépare la pièce triangulaire de celle trapézoïdale plus au sud existait déjà, le refend contre lequel s'appuie l'escalier est contemporain de la nouvelle façade orientale. C'est sans doute depuis cet escalier qu'il était possible d'accéder à la cave préexistante en empruntant la vis percée dans la voûte médiévale (*cf.* EC 264). Le mur de refend ne se prolongeait pas à l'étage qui devait être divisé par de simples cloisons. Enfin, il est probable qu'à l'instar de la façade donnant sur la cour, l'intégralité de la charpente ait été reconstruite, à moins qu'elle ne soit du 19^e s. comme la partie haute du pignon.

Le mur de clôture fermant le sud de la parcelle (EC 265)

Le sud de la parcelle est actuellement occupé par le bâtiment 6 dont la partie basse fut sans doute construite au 18^e s. (*cf.* EC 270). Ce bâtiment s'appuie contre l'intérieur du mur de la façade du premier état de l'amphithéâtre antique (*cf.* EC 1). Ce mur gallo-romain qui ne semble pas avoir été réutilisé avant, était conservé plus haut que le niveau du sol fonctionnant avec les bâtiments modernes situés à l'ouest de la parcelle : il est donc très vraisemblable qu'il devait servir de mur de clôture séparant la propriété d'une autre située plus au sud.

La configuration de la parcelle 264 à la fin du 18^e s.

La majeure partie de la propriété 264 de la fin du 18^e s. se trouve actuellement conservée au 5, rue Manceau, seul un bâtiment (*cf.* EC 261), une partie du jardin (*cf.* EC 79) et de la clôture méridionale (*cf.* EC 260) appartiennent désormais au 11, rue Manceau.

Le bâtiment classique au nord-ouest de l'actuelle parcelle (bâtiment 1) (EC 261)

Le bâtiment s'organise sur deux niveaux d'élévation (rez-de-chaussée et étage) selon un plan trapézoïdale (fig. MA11_4). Aucun remploi de maçonnerie antérieure n'a pu être identifié. Hormis sa distribution intérieure, l'ensemble du bâtiment, y compris les façades, semble proche de son état originel qui date sans doute du 18^e s. L'ensemble ne fut étudié que très succinctement.

Le niveau de rez-de-chaussée est composé d'un couloir central orienté nord-sud, dont une extrémité est éclairée depuis la rue par une fenêtre, l'autre ouverte côté jardin (au sud) par une porte. Ce couloir permet l'accès vers l'est à une grande salle aujourd'hui subdivisée en trois pièces par de minces cloisons. Les façades nord et sud sont percées chacune d'une fenêtre ce qui permet d'éclairer toutes les pièces à l'exception de celle au centre. Côté ouest, l'espace est divisé en plusieurs pièces. Celle située dans l'angle sud-ouest correspond à un petit réduit accessible depuis la propriété voisine du 5, rue Manceau. Les autres pièces de forme irrégulière sont aveugles sur la façade ouest qui sert de limite avec la propriété voisine déjà mentionnée. Il faut toutefois noter la présence sur ce mur de deux grandes ouvertures de plain-pied couvertes d'un arc plein cintre désormais condamnées par une maçonnerie recouverte d'un enduit de ciment (fig. MA11_31).

L'escalier qui permettait l'accès à l'étage se situe à peu près au centre du bâtiment. L'étage se divise comme le rez-de-chaussée et, là encore, aucune reprise n'est visible dans les maçonneries directement accessibles : l'ensemble de la construction paraît contemporain. Toutefois le traitement des façades diffère : au nord et à l'ouest elles sont composées de pierres de taille de tuffeau en moyen appareil, disposées en appareil à assises régulières, tandis que la façade sur jardin (sud) bien que construite sur une modèle identique présente de surcroît un parement décoré en bossages continus. Mais c'est le mur oriental qui est le plus singulier puisqu'il est composé de moellons jetés pêle-mêle dans le mortier. Malgré ces différences de traitement aucun coup de sabre n'est visible si bien que l'ensemble du bâtiment est sans aucun doute contemporain.

La lecture de l'article 27 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* du 12 novembre 1790 (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.10) permet de savoir que le rez-de-chaussée de ce bâtiment était dévolu à des écuries et remises, tandis que l'étage contenait des chambres.

Le mur de clôture entre les parcelles 262 et 264 (EC 286)

Ce mur était situé au droit de la façade orientale du bâtiment 1 (*cf.* EC 261) et reliait l'angle nord-ouest du bâtiment 4 (*cf.* EC 267) : à la fin du 18^e s., il formait la limite matérielle entre le jardin (*cf.* EC 19 : MA05) de la propriété 262 et l'allée (*cf.* EC 275) de la propriété 264. En 1884, lors de la construction du bâtiment 3 (BOURGUEIL 1935 : 20), il fut partiellement réutilisé dans la partie basse du mur occidental du bâtiment 3 et dans l'aménagement d'une petite cour au nord, le reste fut détruit. Les vestiges suffisamment nombreux permettent de savoir qu'il s'agissait d'une maçonnerie de moellons scandée par des chaînages harpés de pierres de taille (fig. MA11_32). Ce type de montage est de toute évidence moderne et semble difficilement antérieur au 18^e s.

La configuration de la parcelle 262 à la fin du 18^e s.

La propriété actuelle du 11, rue Manceau correspond à la réunion complète de deux parcelles de la fin du 18^e s. (EF 262 et 263). La plus grande d'entre elle (EF 262) s'articule autour du logis de la fin du Moyen Âge (*cf.* EC 267) associé au sud à un autre bâtiment (*cf.* EC 270) et articulé autour d'une cour et de jardins.

Le bâtiment 6 : des écuries surmontées de chambres au 18^e s. (EC 270)

Le bâtiment situé au sud de la parcelle s'appuie contre le mur antique correspondant à la façade du premier état de l'amphithéâtre transformé plus tard en limite parcellaire (*cf.* EC 277), plus précisément il occupe l'angle oriental formé par le vomitoire méridional et la façade de l'édifice de spectacle. Les travaux du 19^e s. ont radicalement transformé sa silhouette originelle. Lors de sa construction, ce bâtiment dépourvu de sous-sol était moins haut d'un étage. D'après le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 32 – annexe 1.1.4.15), au dessus du rez-de-chaussée destiné à des écuries se situait un étage occupé par plusieurs chambres ; ce niveau était lui-même surmonté d'un étage sous-comble qui servait alors de « grenier ». Actuellement, seule la façade septentrionale du rez-de-chaussée conserve encore ses ouvertures originelles : leur mise en œuvre et notamment les chambranles de style classique permettent de dater cette construction de la première moitié du 18^e s. (fig. MA11_34).

L'allée (EC 275)

Avant la construction du bâtiment 3 en 1884 (BOURGUEIL 1935 : 20) et plus récemment de cuisines, une grande allée existait entre les bâtiments 1 et 2, depuis la rue Manceau (fig. MA11_33). Ce passage était bordé à l'ouest par un haut mur de clôture (*cf.* EC 286) et permettait en faisant face au pignon septentrional du bâtiment 4 de relier la cour située plus à l'est : paraphrasant le commentaire d'un journaliste en 1878, Maurice Bourgueil indique que ce passage était bordée de cyprès et de treilles. La position de cette impasse qui relie au nord la rue Manceau et qui, au sud, débouche précisément sur l'entrée du vomitoire méridional donnant sur l'arène permet d'envisager une relative ancienneté. Il est même probable qu'elle soit antérieure à la construction du premier état du bâtiment 2 (*cf.* EC 264), en effet le plan si particulier de ce bâtiment semble précisément assujéti à l'angle formé par cette impasse et la rue Manceau (fig. MA11_4).

Le puits, la cour, les jardins et le clôture de la parcelle 262 au 18^e s. (EC 30, 271, 272, 273)

Cette grande allée permettait d'accéder à une vaste cour (EC 273) entre les bâtiments 4-5 et 6. Un puits (EC 30) se trouvait à l'entrée de cette cour. Plus à l'est, un vaste jardin en terrasse (271) occupait l'emprise de l'actuel terrain de sport. Au début du 19^e s., l'ouest du bâtiment 4 était occupé par un autre jardin (EC 272) : il fut depuis transformé en cour.

La configuration de la parcelle 263 à la fin du 18^e s.

À la fin du 18^e s., le bâtiment 2 (*cf.* EC 265) n'était pas lié aux constructions plus au sud (*cf.* EC 267) : associé à une cour, il formait une parcelle indépendante (EF 263). Celle-ci formait une enclave au sein de la parcelle 262 bien plus vaste. L'examen conjoint du plan ADIL G197 et des articles 32 et 33 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexes 1.1.4.15 et 1.1.4.16) permet de restituer un certain nombre d'éléments aujourd'hui disparus ou très transformés.

Des latrines (EC 269)

Le cabinet d'aisance (EC 269) qui était accolé au sud-est du bâtiment 2 a maintenant disparu : il n'en reste aucune trace.

Une écurie (EC 268)

Il en est de même pour l'écurie (EC 268) contenu dans un petit bâtiment à l'est de ces latrines.

Le puits, la cour et la clôture de la parcelle 263 au 18^e s. (EC 29, 274 et 278)

Ces deux derniers éléments fermaient le sud de la propriété 263. Celle-ci s'organisait autour d'une cour (EC 274) fermée à l'ouest par le bâtiment 2 et à l'est par le hangar en appentis. Au nord, un portail percé dans un mur de clôture (EC 278) séparait la cour de la rue. Un puits existait à proximité (EC 29).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

D'après Maurice Bourgueil la décision de construire le bâtiment 3 date du 20 août 1884 (1935 : 20). Ce dernier vient se loger entre le pignon nord du bâtiment 4 et le mur pignon sud du bâtiment 2 (fig. MA11_4) : il occupe alors une partie de l'allée (*cf.* EC 275) (fig. MA11_32). Le bâtiment se compose d'un niveau de sous-sol semi-enterré, d'un rez-de-chaussée et d'un étage sous comble à toiture brisée. L'unique accès depuis l'extérieur à ce bâtiment se fait depuis la cour par un hall d'entrée muni d'un escalier en bois. Les maçonneries enduites de ce bâtiment sont composées de moellons jetés pêle-mêle dans du mortier et présentent des faciès très homogènes. Seuls les encadrements des baies sont réalisés en pierres de taille de tuffeau blanc. Côté ouest le bâtiment présente deux pans de maçonnerie articulés par une chaîne harpée. Au sud, le pan de maçonnerie est percé d'une unique fenêtre éclairant les combles qui présente un encadrement entièrement réalisé en béton et semble très récente. L'ensemble de ce pan de maçonnerie n'est pas enduit ; il s'appuie sur une construction plus ancienne qui correspond en fait à un ancien mur de clôture en partie réutilisé (*cf.* EC 286). Plus au nord (après le changement d'orientation de la façade) cet ancien mur de clôture est détruit sur quelques mètres puis est ensuite conservé jusqu'au prolongement du mur est du bâtiment 1.

À l'exception du rez-de-chaussée, aucun des niveaux de circulation ne correspond à ceux des bâtiments 2 ou 4. Ainsi les communications entre ces différents corps de bâtiment sont relativement complexes : des emmarchements sont nécessaires pour faire communiquer les niveaux de ces différents espaces.

D'après le même auteur, onze années après, le bâtiment 5 et la tourelle d'escalier hors œuvre furent surélevés d'un étage de brique (fig. MA11_27) en même temps que les étages du bâtiment 6 furent reconstruits (fig. MA11_35) ; le bâtiment 7 qui servit un temps de parloir aurait, lui, été construit en 1912 (BOURGUEIL 1935 : 21) (fig. MA11_36).

Illustrations

Relevés :

<i>MA11_1 : Plan de localisation des bâtiments.</i>	835
<i>MA11_2 : Bâtiments 2 et 3 : plan du sous-sol (niveau -1).</i>	836
<i>MA11_3 : Bâtiments 4 et 5 : plan du sous-sol (niveau -1).</i>	837
<i>MA11_4 : Bâtiments 1, 2 et 3 : plan du niveau du rez-de-chaussée (niveau 1).</i>	838
<i>MA11_5 : Bâtiments 4, 5 et 6 : plan du niveau du rez-de-chaussée (niveau 1).</i>	839
<i>MA11_6 : Bâtiments 1, 2 et 3 : plan du niveau de l'étage (niveau 2).</i>	840
<i>MA11_7 : Bâtiments 4, 5 et 6 : plan du niveau du premier étage (niveau 2).</i>	841
<i>MA11_8 : Bâtiments 2, 3, 4, 5 et 6 : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	842
<i>MA11_9 : Bâtiments 2 et 3 coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	843
<i>MA11_10 : Bâtiments 4 et 5 : coupe nord-sud et proposition de phasage.</i>	844
<i>MA11_11 : Bâtiment 2 : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	845
<i>MA11_12 : Bâtiment 4 : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	846
<i>MA11_13 : Bâtiment 5 : coupe est-ouest et proposition de phasage.</i>	847
<i>MA11_14 : Bâtiment 5 : coupe est-ouest du sous-sol et proposition de phasage.</i>	848
<i>MA11_15 : Bâtiment 4 : coupe nord-sud et proposition de phasage de petite cave (d).</i>	848
<i>MA11_16 : Bâtiment 4 : coupe ouest-est et proposition de phasage.</i>	849
<i>MA11_17 : Bâtiment 5 : coupe nord-sud et proposition de phasage de la façade occidentale.</i>	849
<i>MA11_18 : Relevé d'une partie du mur de clôture sur la rue Manceau.</i>	850

Photos :

<i>MA11_19 : Les trois voûtes du sous-sol du bâtiment 4.</i>	851
<i>MA11_20 : La façade occidentale du bâtiment 5.</i>	851
<i>MA11_21 : Dans l'ancienne fosse septique (bâtiment 5), l'arc en grand appareil marque le rétrécissement du vomitoire.</i>	851
<i>MA11_22 : Le pignon du bâtiment 2 sur la rue Manceau.</i>	851
<i>MA11_23 : Le mur méridional de la cave au sous-sol du bâtiment 2.</i>	851
<i>MA11_24 : Dans le sous-sol du bâtiment 4, l'arcature plaquée contre les fondations d'un bâtiment antérieur.</i>	852
<i>MA11_25 : Au Moyen Âge, l'installation des latrines a entraîné le percement de la voûte antique.</i>	852
<i>MA11_26 : L'ancien escalier d'accès au sous-sol des bâtiments 4 et 5.</i>	852
<i>MA11_27 : Vue depuis le terrain de sport de la façade de l'ancien logis de la fin du Moyen Âge.</i>	852
<i>MA11_28 : Une des sculptures situées dans l'escalier de la fin du 15^e s.</i>	852
<i>MA11_29 : Sur la rue Manceau, le mur de clôture conserve les traces d'anciennes ouvertures.</i>	853
<i>MA11_30 : L'angle nord-est du bâtiment 2.</i>	853
<i>MA11_31 : La façade occidentale du bâtiment 1 vue depuis le 5 rue Manceau.</i>	853
<i>MA11_32 : L'ancien mur de clôture bordant l'ouest de l'allée.</i>	853
<i>MA11_33 : L'ancienne entrée de l'allée sur la rue Manceau.</i>	853
<i>MA11_34 : La façade classique au rez-de-chaussée du bâtiment 6 (sous le préau).</i>	854

<i>MA11_35 : Les deux étages et les combles du bâtiment 6 sont tardifs (1895).....</i>	<i>854</i>
<i>MA11_36 : L'ancien parloir construit en 1912.....</i>	<i>854</i>

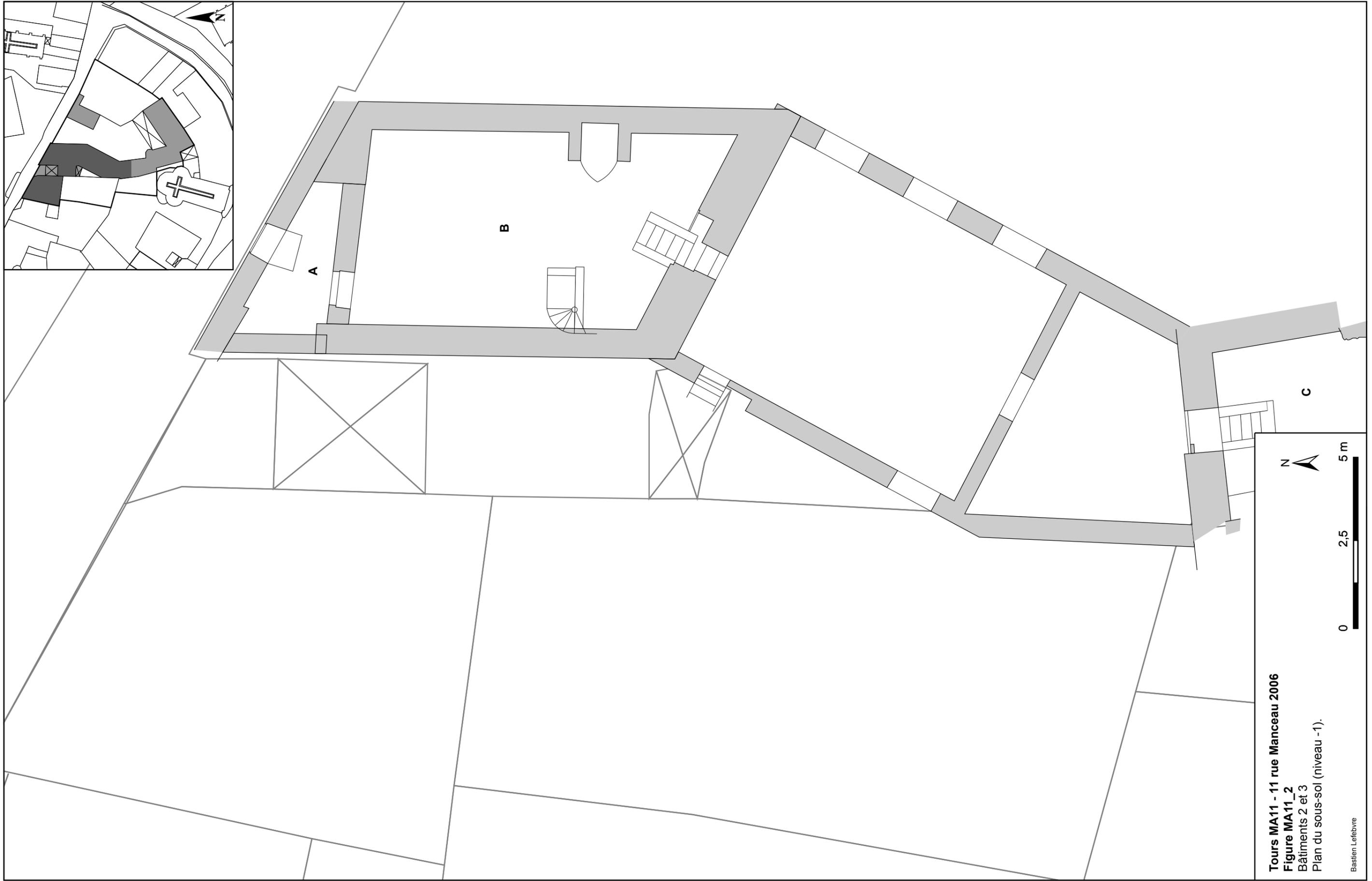
Synthèse :

<i>MA11_37 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.....</i>	<i>855</i>
--	------------



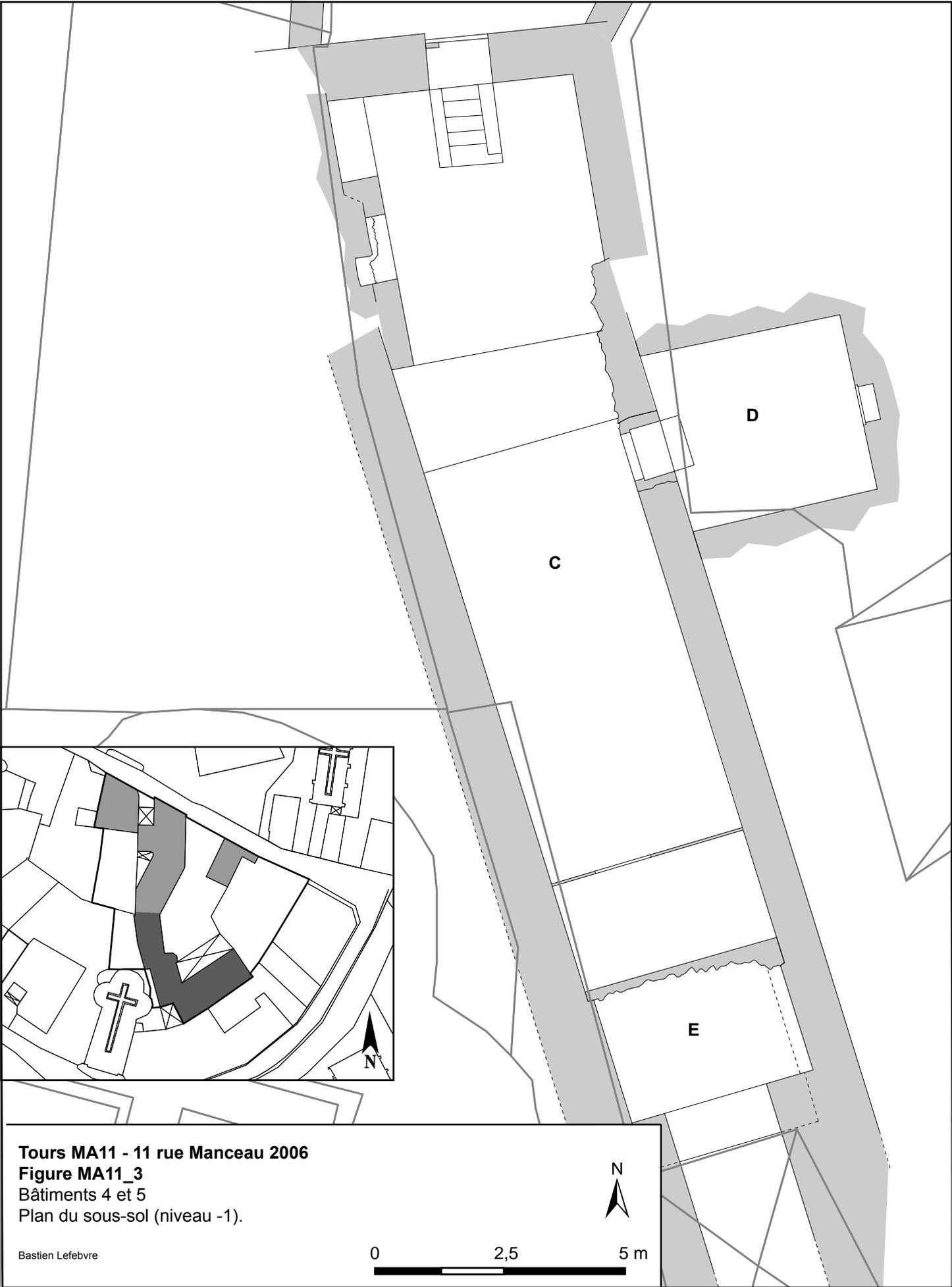
Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_1
Ensemble
Plan de localisation des bâtiments.

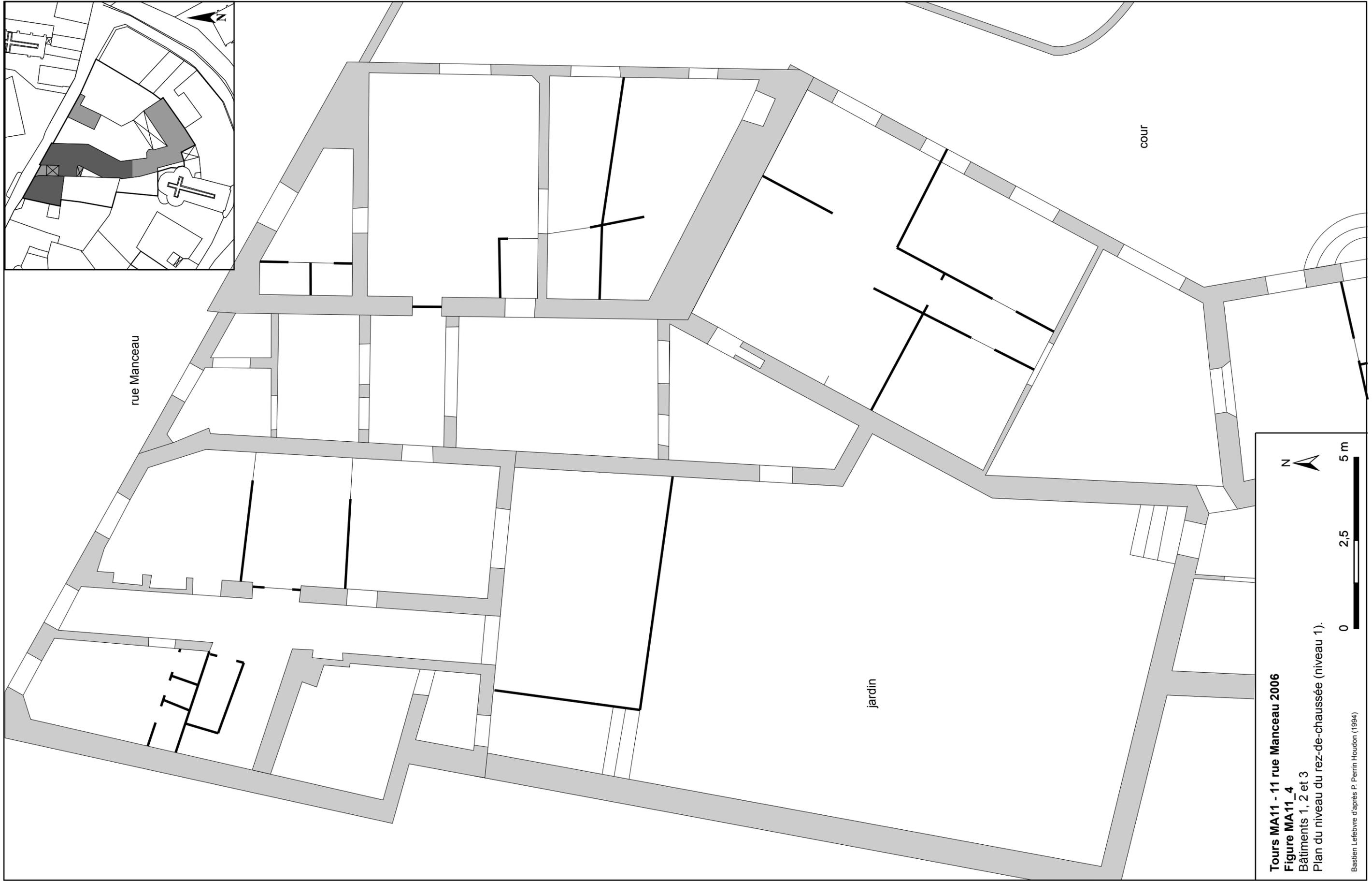
Bastien Lefebvre



Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_2
Bâtiments 2 et 3
Plan du sous-sol (niveau -1).

Bastien Lefebvre





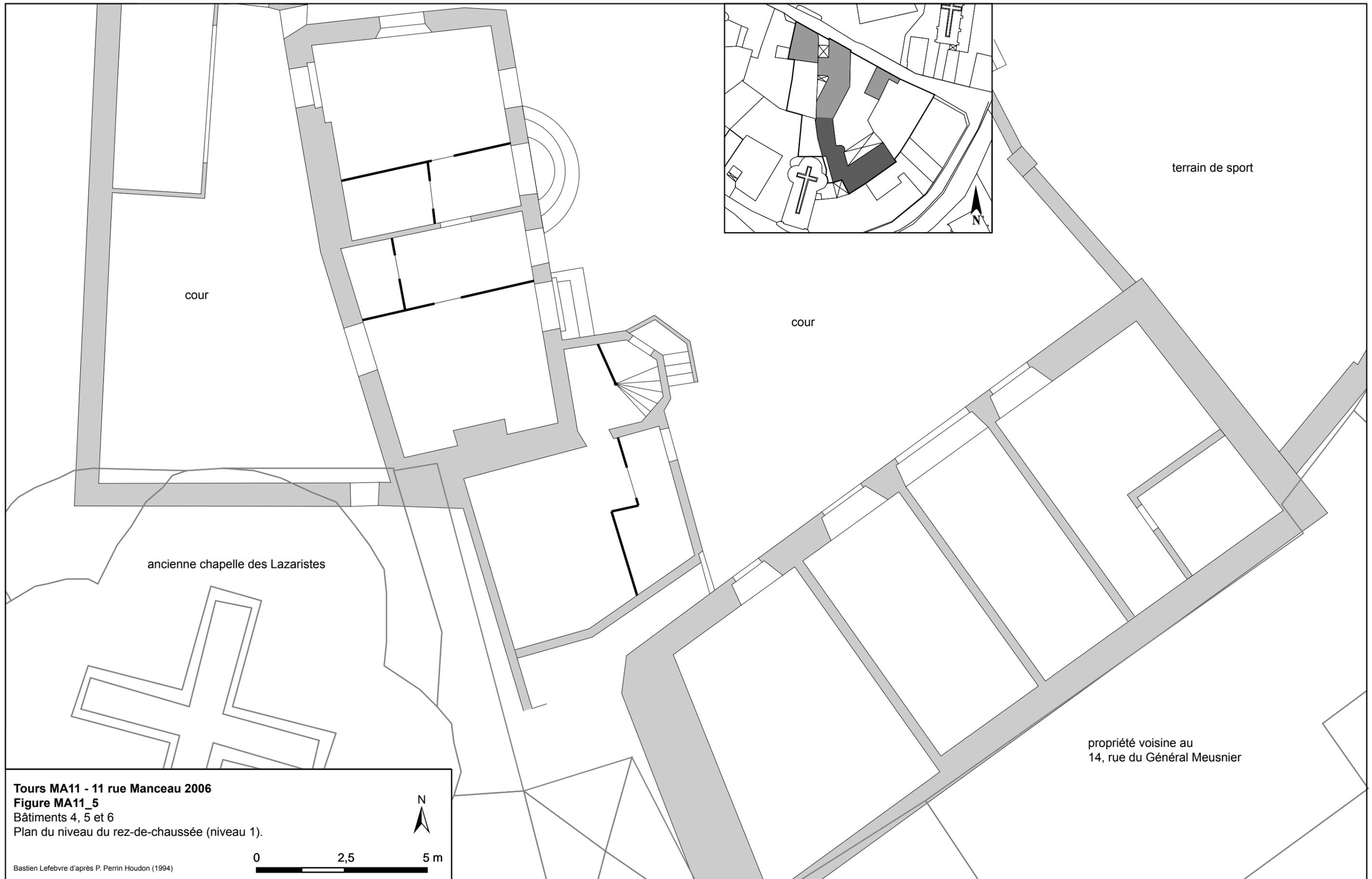
Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006

Figure MA11_4

Bâtiments 1, 2 et 3

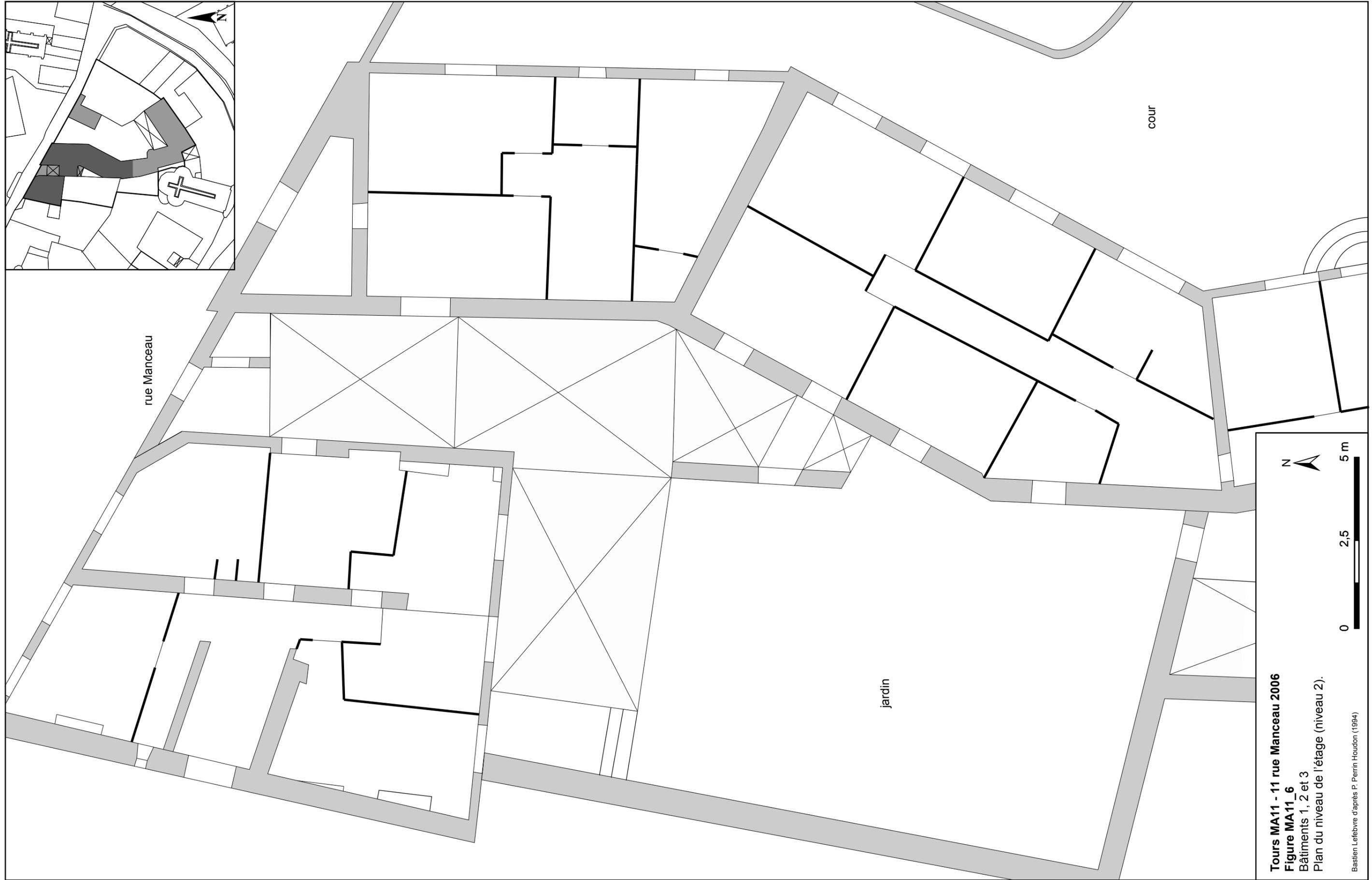
Plan du niveau du rez-de-chaussée (niveau 1).

Bastien Lefebvre d'après P. Perrin Houdon (1994)



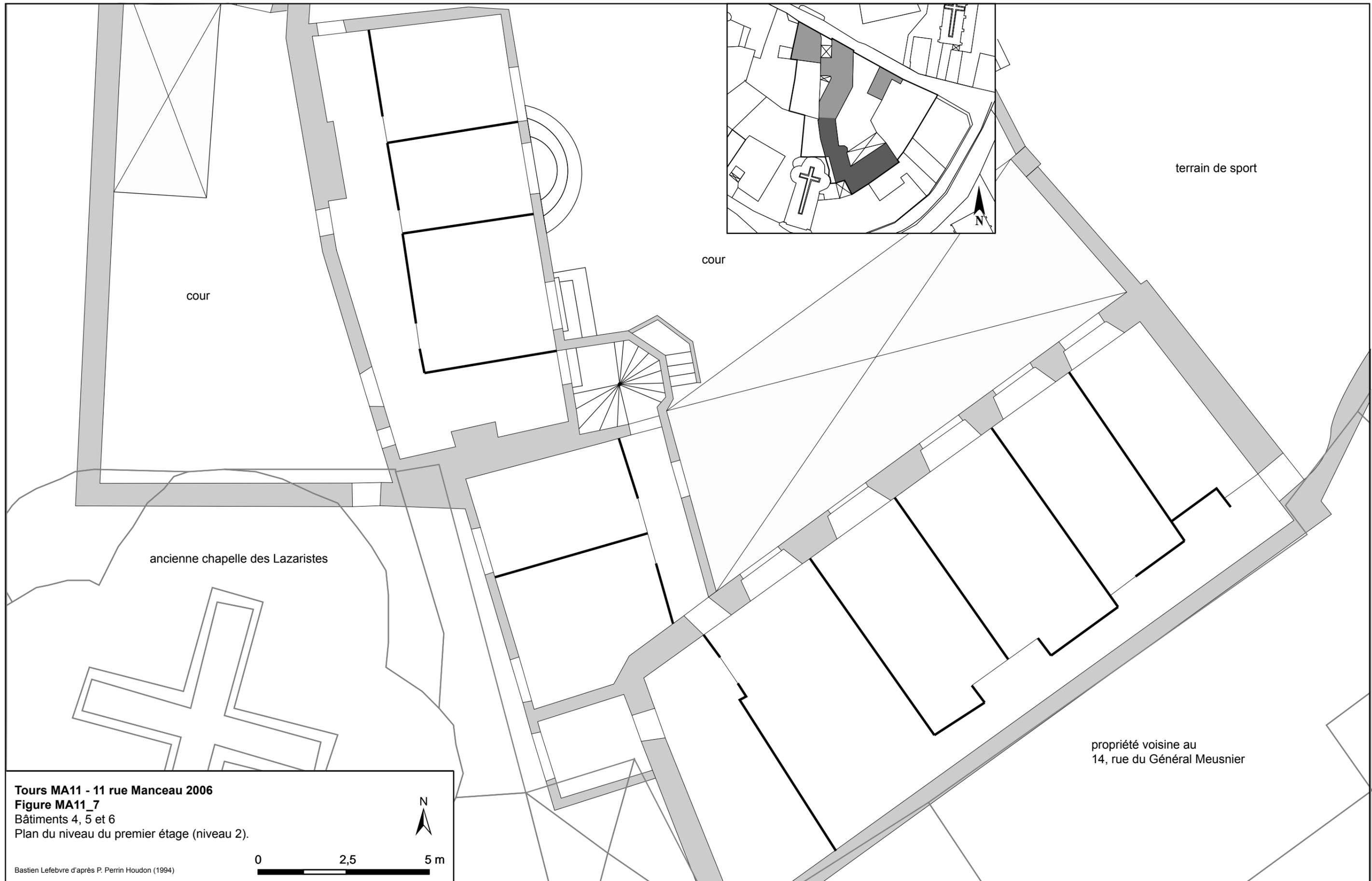
Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_5
Bâtiments 4, 5 et 6
Plan du niveau du rez-de-chaussée (niveau 1).

Bastien Lefebvre d'après P. Perrin Houdon (1994)



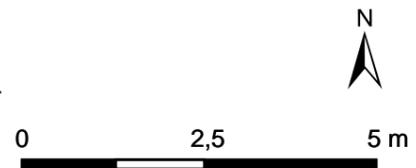
Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_6
Bâtiments 1, 2 et 3
Plan du niveau de l'étage (niveau 2).

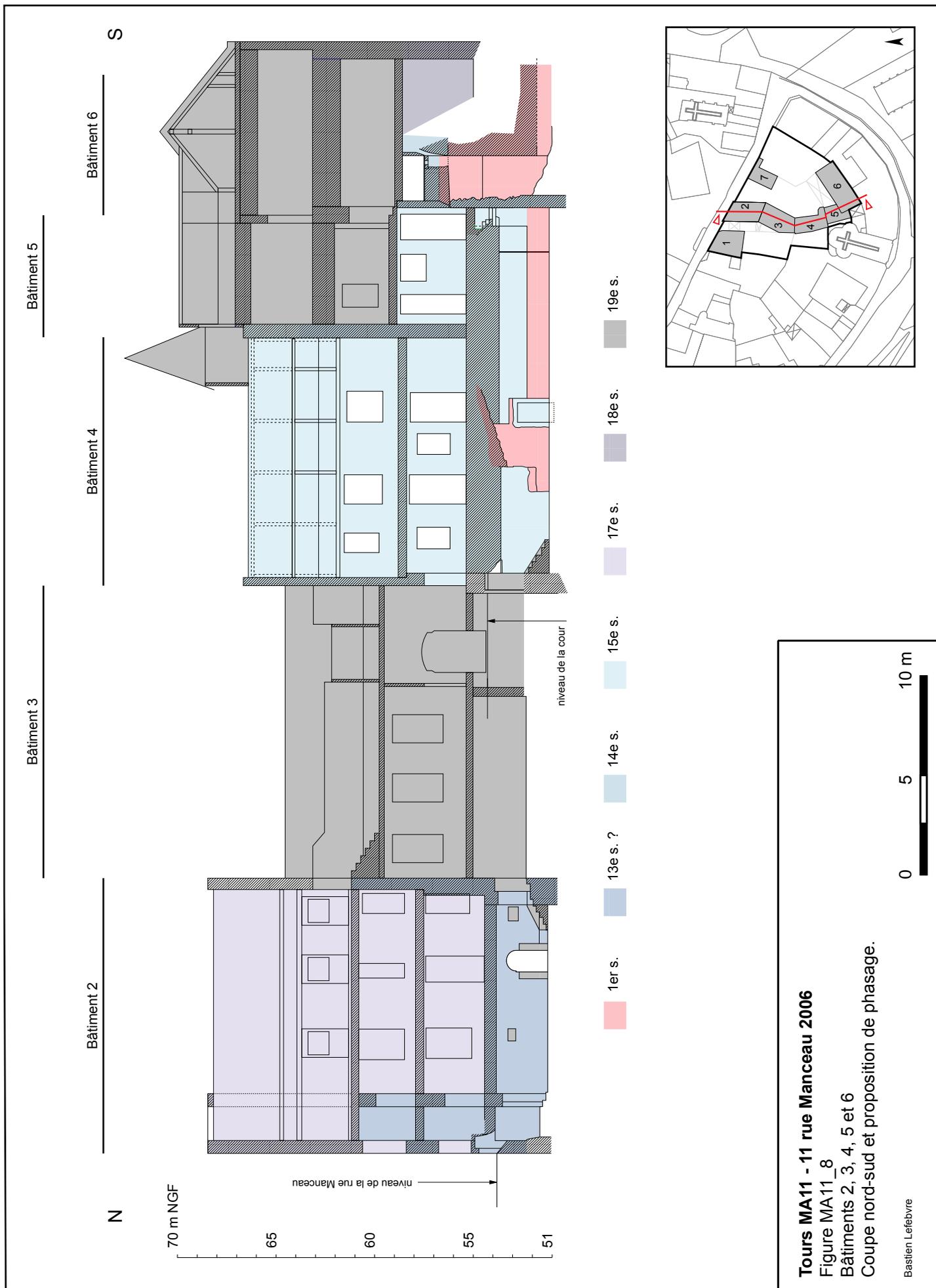
Bastien Lefebvre d'après P. Perrin Houdon (1994)



Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_7
Bâtiments 4, 5 et 6
Plan du niveau du premier étage (niveau 2).

Bastien Lefebvre d'après P. Perrin Houdon (1994)





Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006

Figure MA11_8

Bâtiments 2, 3, 4, 5 et 6

Coupe nord-sud et proposition de passage.

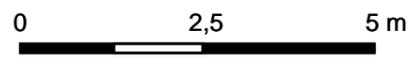
Bastien Lefebvre





Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_10
Bâtiments 4 et 5
Coupe nord-sud et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre



70 m NGF

E

W

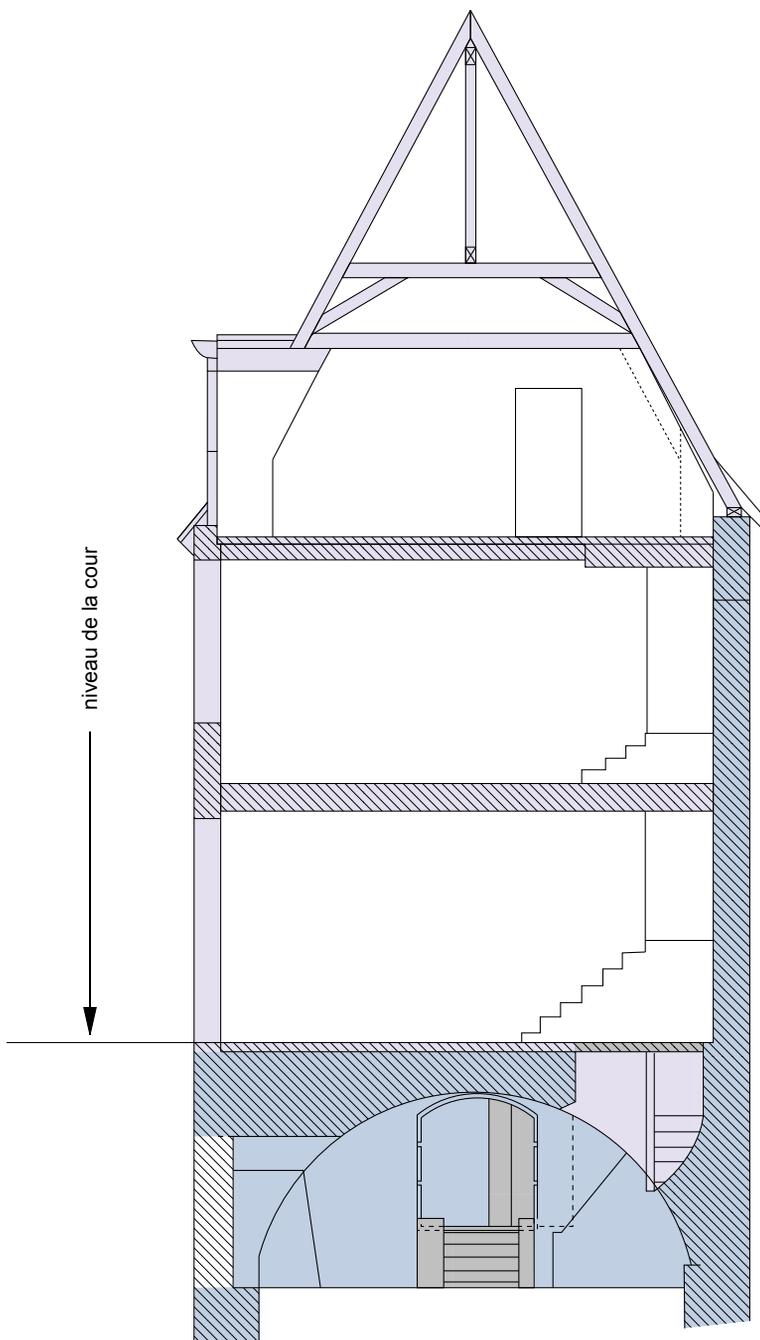
65

60

55

50

niveau de la cour



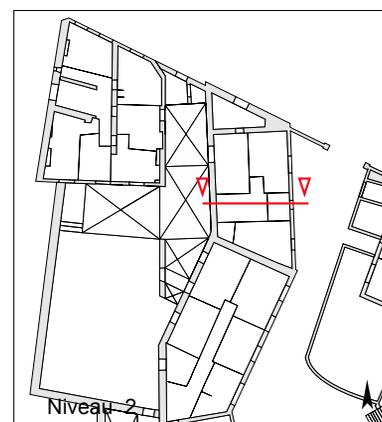
13e s. ?



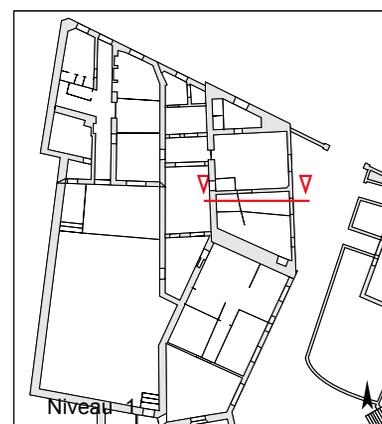
17e s.



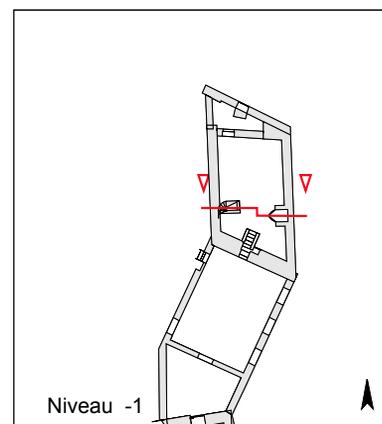
19e s.



Niveau 2



Niveau 1

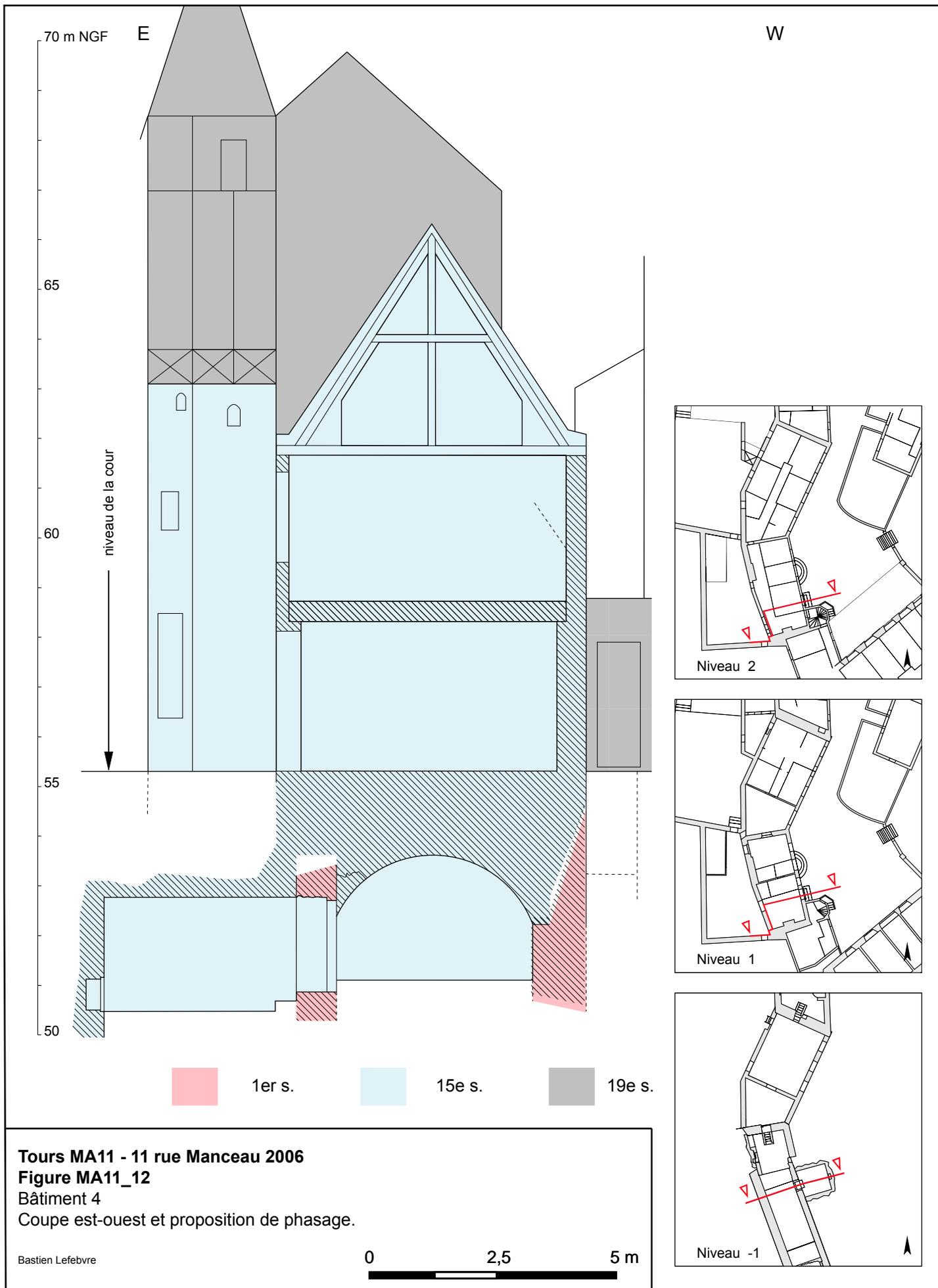


Niveau -1

Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_11
Bâtiment 2
Coupe est-ouest et proposition de pasage.

Bastien Lefebvre

0 2,5 5 m



70 m NGF

E

W

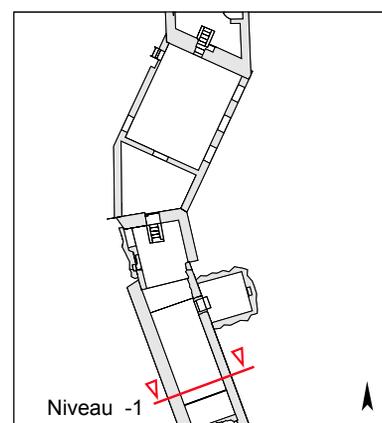
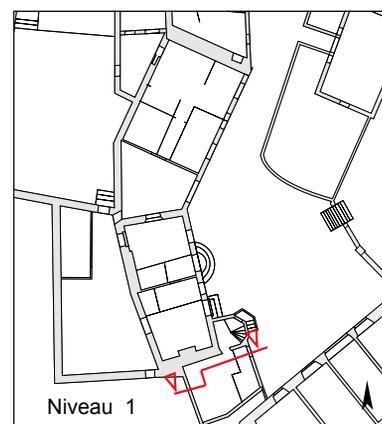
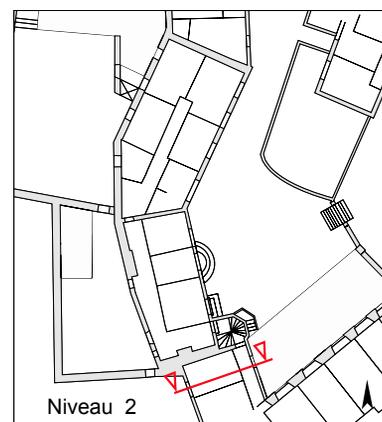
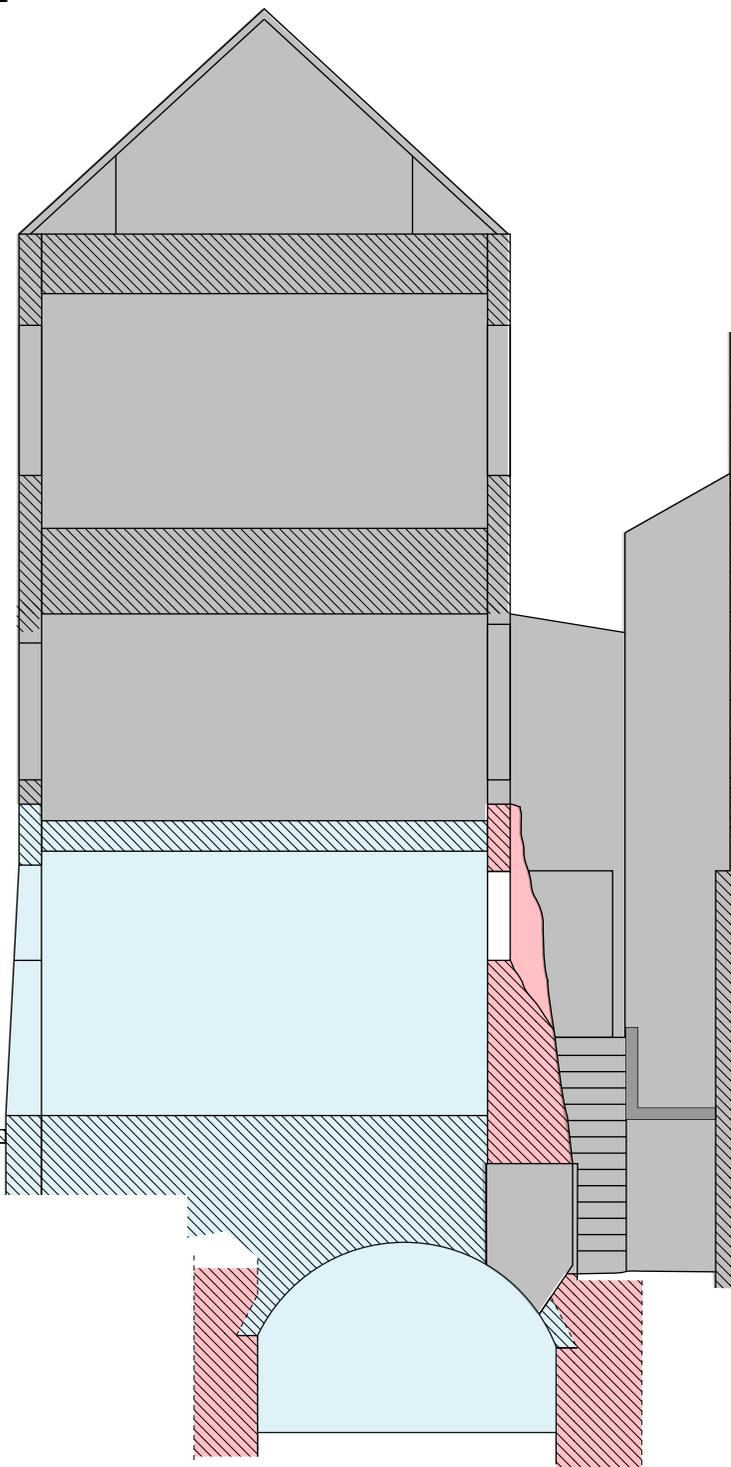
65

60

55

50

niveau de la cour



1er s.



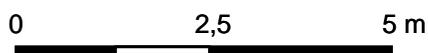
15e s.

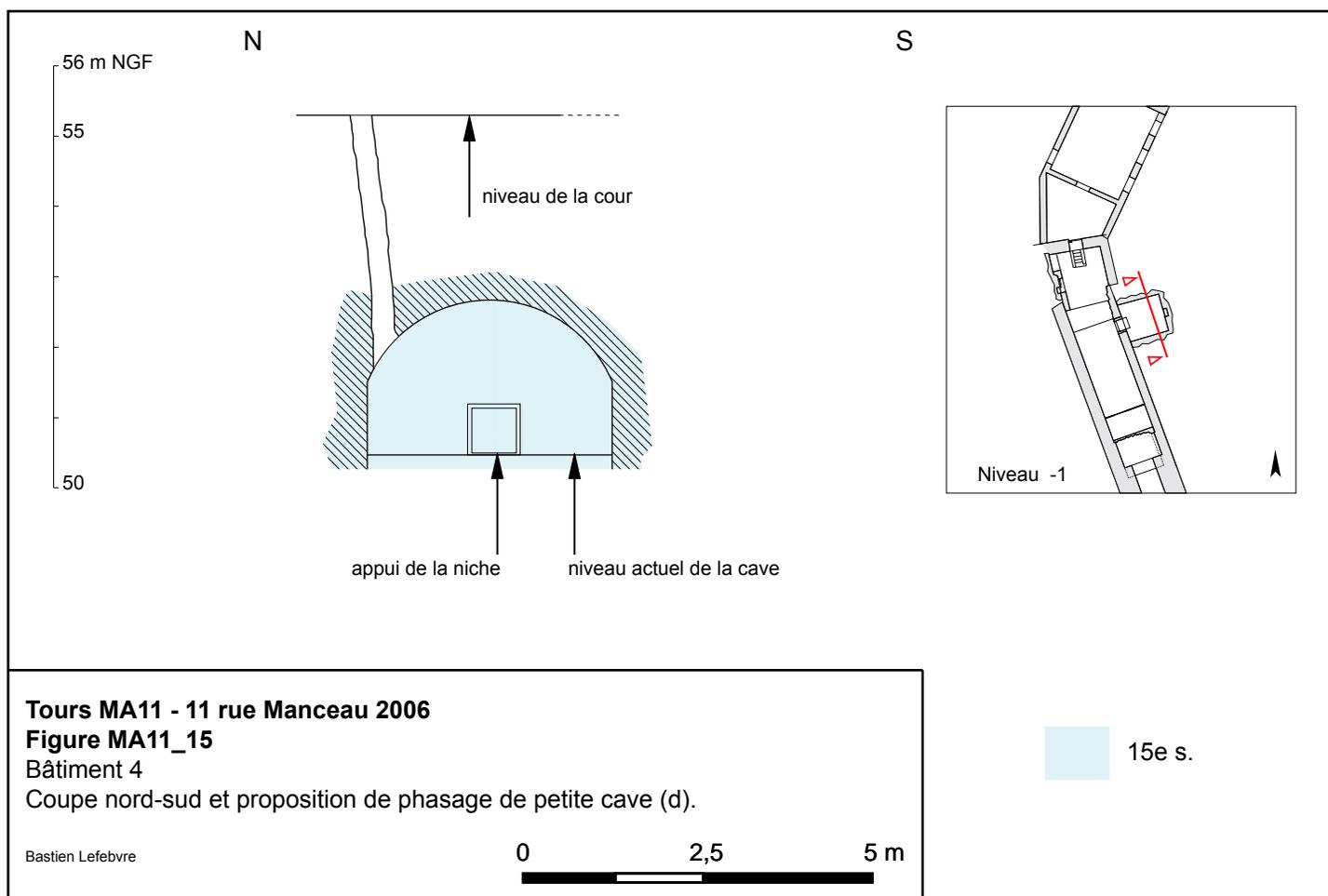
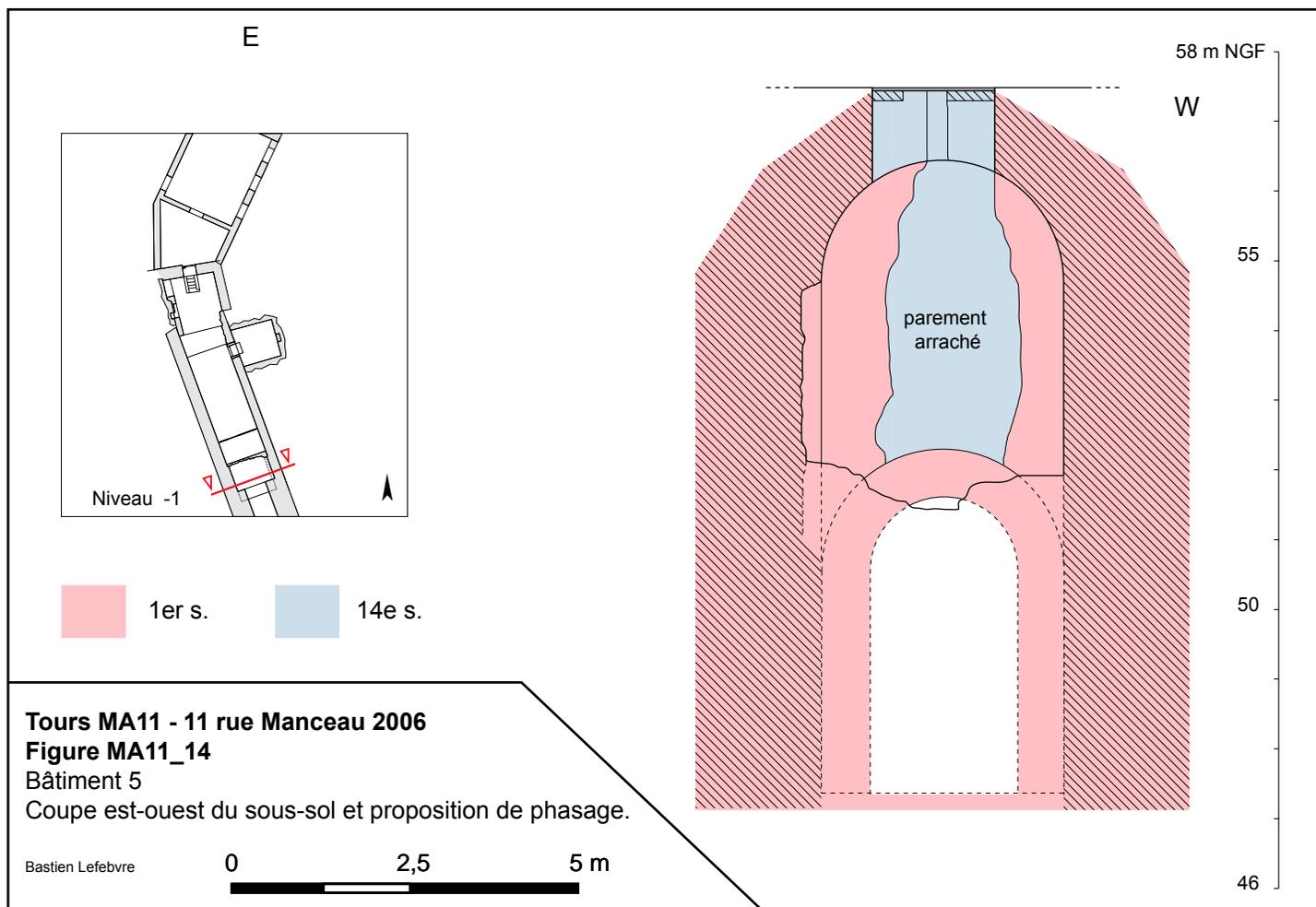


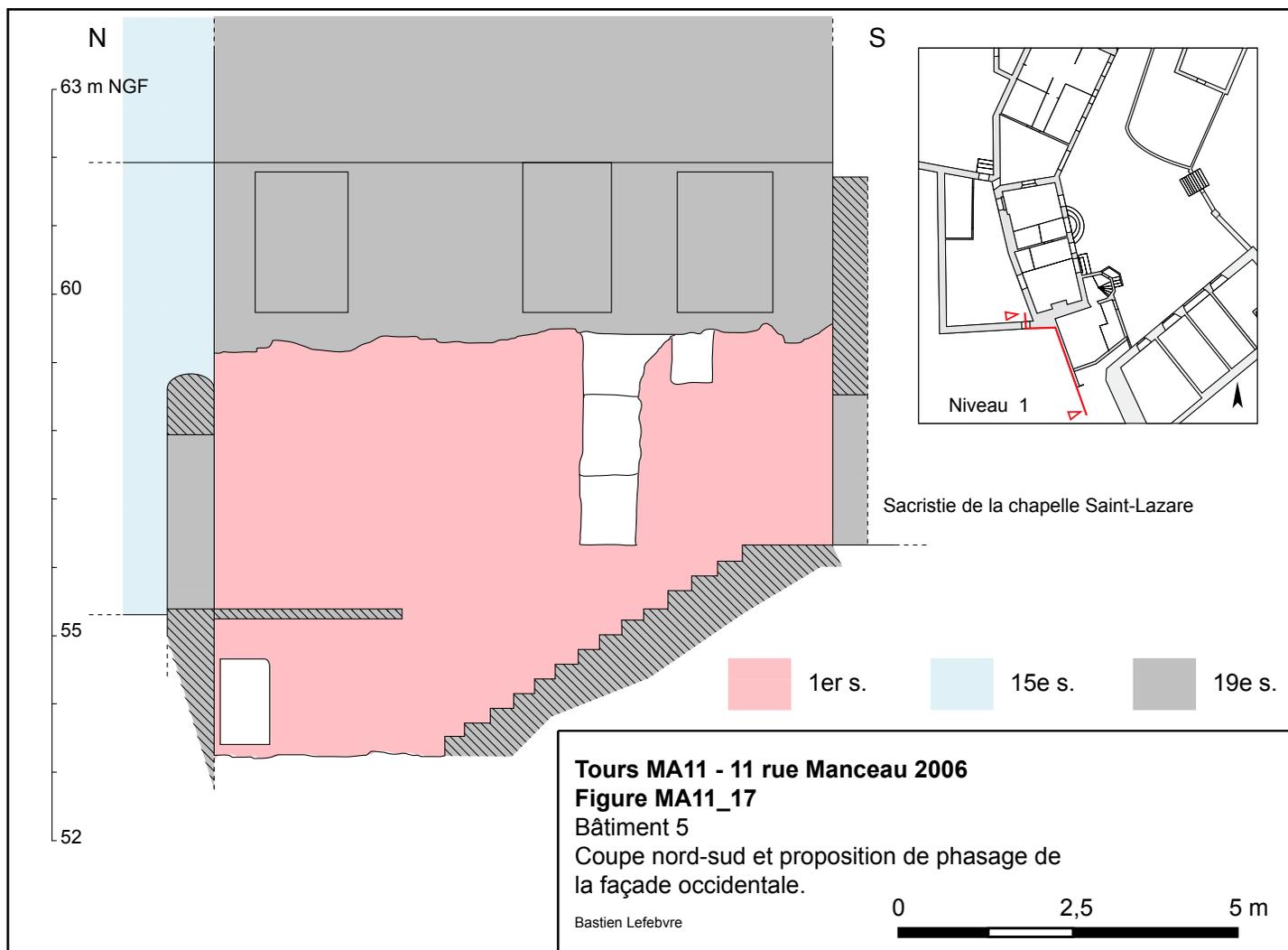
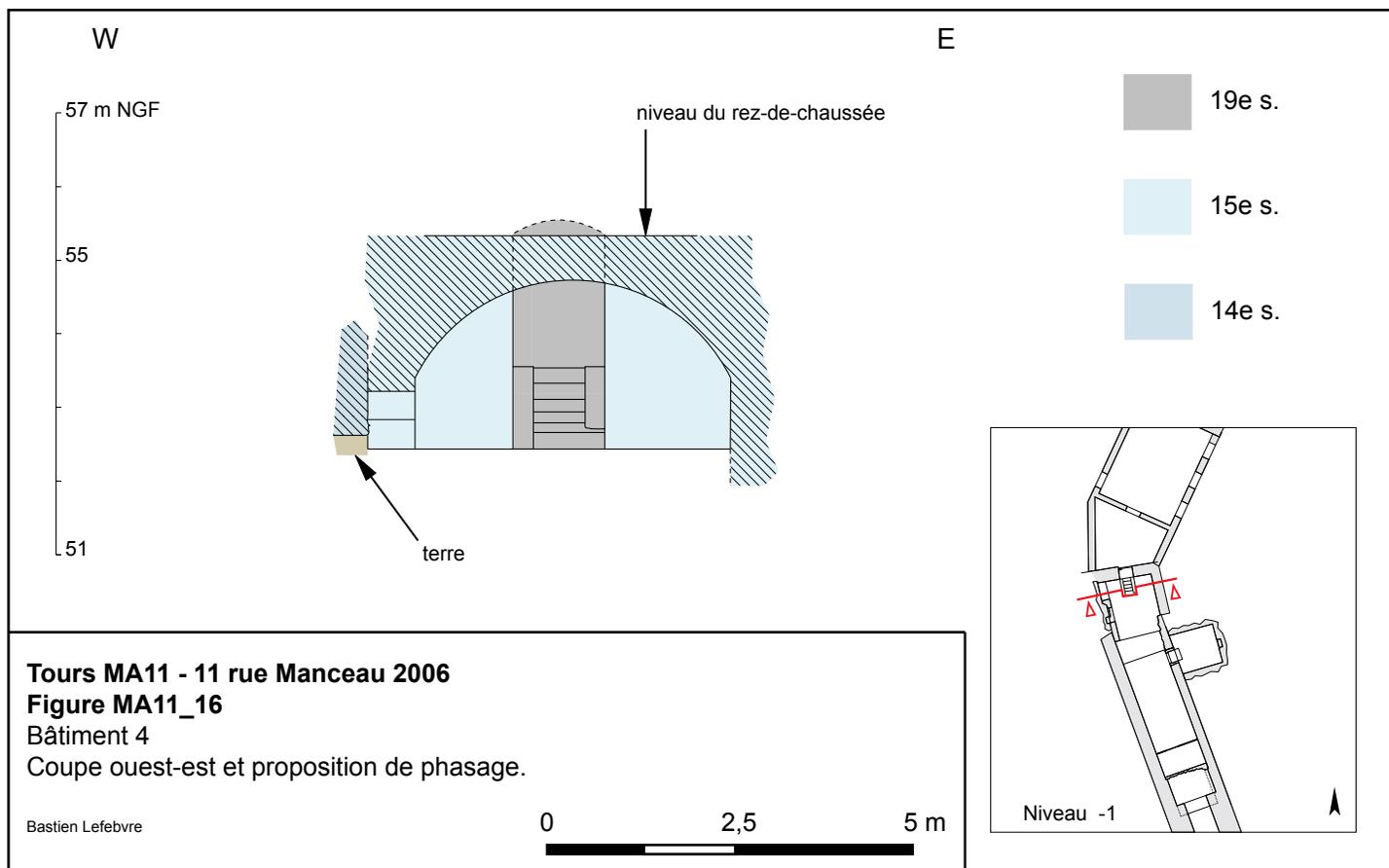
19e s.

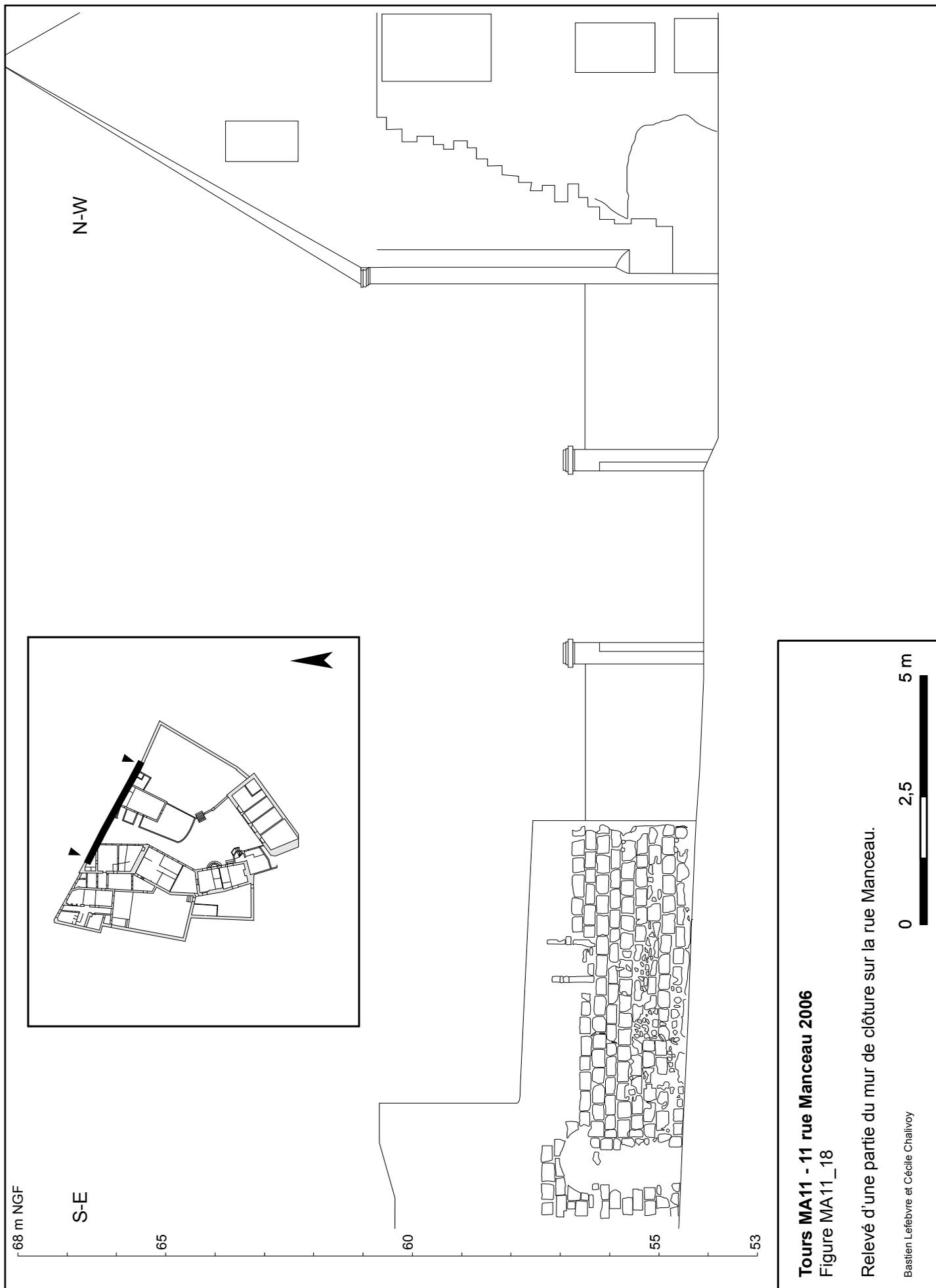
Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_13
Bâtiment 5
Coupe est-ouest et proposition de pasage.

Bastien Lefebvre









Tours MA11 - 11 rue Manceau 2006
Figure MA11_18

Relevé d'une partie du mur de clôture sur la rue Manceau.

Basilien Lefebvre et Cécile Chailvoy



Photo MA11_19
Les trois voûtes du sous-sol du bâtiment 4.



Photo MA11_21
Dans l'ancienne fosse septique (bâtiment 5), l'arc en grand appareil marque le rétrécissement du vomitoire.



Photo MA11_23
Le mur méridional de la cave au sous-sol du bâtiment 2.



Photo MA11_20
La façade occidentale du bâtiment 5 réutilise une partie du vomitoire gallo-romain et s'appuie contre l'ancien pignon du bâtiment 4.



Photo MA11_22
Le pignon du bâtiment 2 sur la rue Manceau.



Photo MA11_24
Dans le sous-sol du bâtiment 4, l'arcature plaquée contre les fondations d'un bâtiment antérieur.



Photo MA11_25
Au Moyen Age, l'installation des latrines a entraîné le percement de la voûte antique. (vue de dessous)

Photo MA11_26
L'ancien escalier d'accès au sous-sol des bâtiments 4 et 5.



Photo MA11_28
Une des sculptures situées dans l'escalier de la fin du 15e s.

Photo MA11_27
Vue depuis le terrain de sport de la façade de l'ancien logis de la fin du Moyen Age. L'étage supérieur de la tourelle d'escalier et de l'aile senestre date du 19e s.



Photo MA11_29
Sur la rue Manceau, le mur de clôture conserve les traces d'anciennes ouvertures.



Photo MA11_31
La façade occidentale du bâtiment 1 vue depuis le 5 rue Manceau.



Photo MA11_32
L'ancien mur de clôture bordant l'ouest de l'allée.



Photo MA11_30
L'angle nord-est du bâtiment 2. La reprise du 17e s. à concernée toute la façade orientale.



Photo MA11_33
L'ancienne entrée de l'allée sur la rue Manceau.

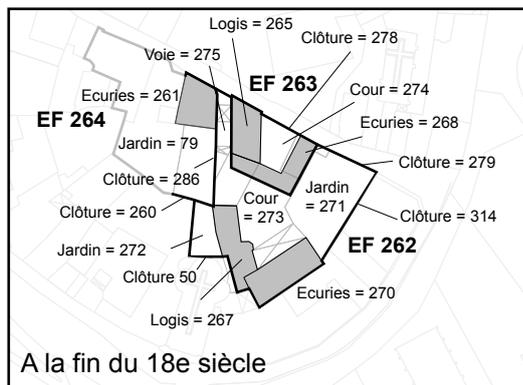
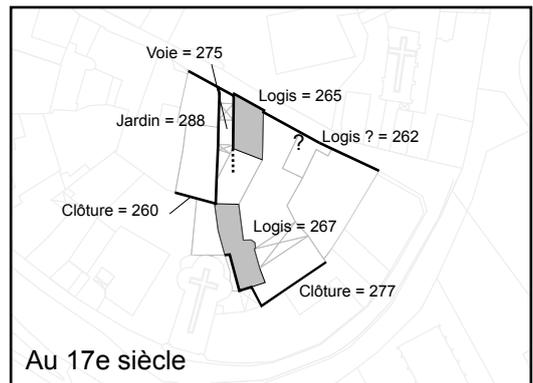
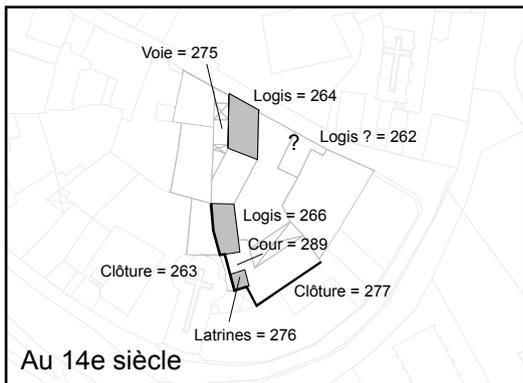
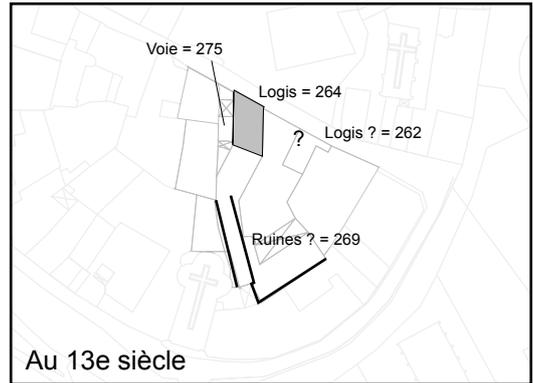
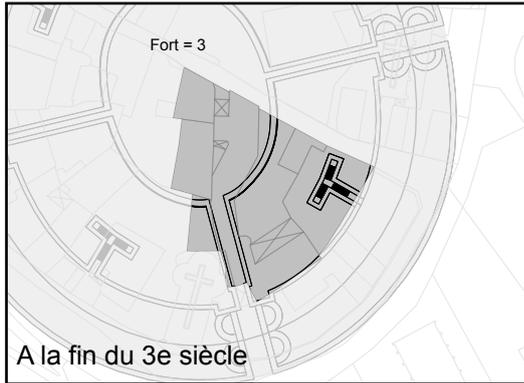
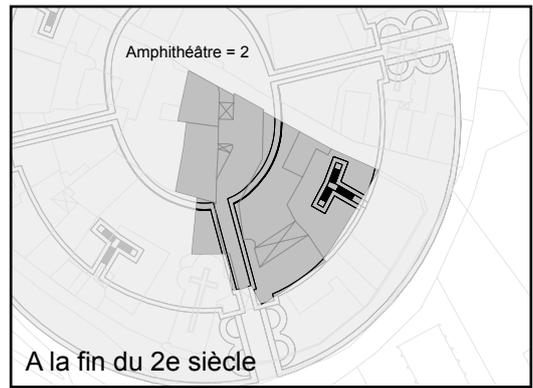
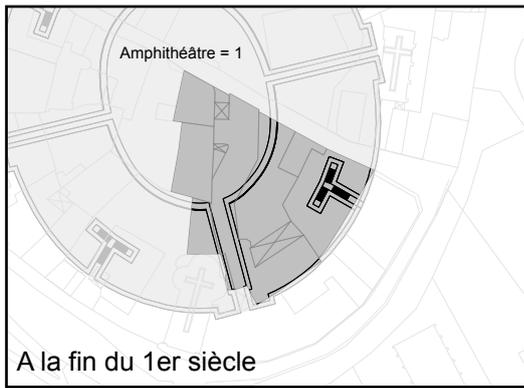


Photo MA11_34
La façade classique au rez-de-chaussée
du bâtiment 6 (sous le préau).

Photo MA11_35
Les deux étages et les combles du
bâtiment 6 sont tardifs (1895).



Photo MA11_36
L'ancien parloir construit en 1912.



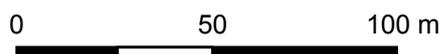
Tours MA11 - 11 rue Manceau 2007

Figure MA11_37

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



Annexe 3.19 - Étude du 13 rue Manceau



Indicatif : **MA13**

N° de la parcelle sur le cadastre : **196**

Surface : **396 m²**

Surface bâtie : **100 m²**

Date de l'étude :

Durée de l'étude de terrain :

Résumé :

Des vestiges de la façade du premier état de l'amphithéâtre construit au 1^{er} siècle, mais aussi des maçonneries du 3^e s. liées à la fortification de l'édifice de spectacle sont conservés dans les trois niveaux de sous-sol situés sous l'unique bâtiment de cette parcelle.

Malheureusement, l'étude n'a pas permis de connaître le détail de l'occupation médiévale de ces caves dont les plus basses servirent pour un temps de fosse septique. Il est regrettable de ne pas savoir où débouchait le couloir voûté de plus de 10 mètres de long qui file sous l'actuel jardin.

Même à la fin du 17^e s., la construction ou plutôt la reconstruction d'un nouveau logis soulève bon nombre de questions. L'emprise, la division horizontale et la charpente de ce corps de bâtiment sont cependant encore perceptibles à travers l'aménagement actuel.

Les sources de la fin du 18^e s. permettent d'envisager la configuration de la parcelle et l'usage des différents espaces. Ainsi à ce moment le logis était relié par un petit bâtiment qui enjambait la rue, à une tour appuyée contre l'ancienne enceinte que formait la saillie de l'amphithéâtre.

En 1836, la tour et le passage au dessus de la rue sont déjà détruits : une nouvelle façade est alors élevée sur la rue. Puis, 150 ans plus tard, le même logis fut agrandi jusqu'à la clôture de la Maison d'enfants Verdier, au 11, rue Manceau

Étude du bâti

L'organisation actuelle de la propriété qui occupe l'angle de la rue Manceau et de la rue du Général Meusnier est simple : un logis rectangulaire occupe le côté sud-ouest d'une parcelle quadrangulaire, tandis que dans le reste de l'espace s'étend un jardin accessible depuis l'angle des deux rues (fig. MA13_31). D'un aspect extérieur récent, le logis dispose de trois niveaux de sous-sol qui conservent une grande quantité de vestiges antiques et médiévaux. Leur étude a bénéficié de conditions d'interventions favorables⁴⁵, même si sans sondage beaucoup de relations stratigraphiques n'ont pas pu être établies. À cause de l'aménagement intérieur de la maison, les deux niveaux d'élévation et le comble aménagé furent plus difficile à étudier : l'ensemble des murs est enduit et seule la façade sur jardin est ancienne. Toutefois, la belle charpente à chevrons formant fermes a pu être étudiée dans le détail.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Une portion de la façade extérieure du premier état de l'amphithéâtre antique (EC 1) est conservée dans les deux niveaux de cave les plus profonds : sur plus de 4,70 m d'élévation ce mur antique ferme au nord-ouest les niveaux -3 et -2 (fig. MA13_12 et MA13_10). Il dispose d'un parement en appareil cubique composé de petits moellons en calcaire lacustre bien équarris qui, malgré plusieurs perturbations, est suffisamment bien conservé pour que ses joints tirés au fer soient encore visibles (fig. MA13_13). Aucune structure n'est associée, ni aucun arrachement de maçonnerie ancienne.

Le positionnement de ce mur antique sur le cadastre, permet de comparer la localisation de ces vestiges à celle du plan restitué de l'amphithéâtre proposé par Jacques Seigne (2007c : 239). Et, inopinément, la superposition ne coïncide pas (fig. MA13_31). En effet, le mur relevé est situé en retrait d'environ 1,20 m en direction de l'arène.

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

L'ensemble du mur qui ferme le sud-est de la cave principale au niveau -2 est lui aussi antique (fig. MA13_2). Deux parties superposées l'une à l'autre se distinguent : en bas, les moellons de calcaire lacustre sont très grossièrement équarris et disposés sans mise en œuvre particulière, en tout cas, sans parement ; en haut, au-delà d'une ligne parfaitement horizontale, s'étend au contraire une maçonnerie en appareil réglé de moellons équarris (fig. MA13_14). Aucun coup de sabre n'existe entre ces deux mises en œuvre et l'utilisation d'un mortier commun assure leur homogénéité chronologique. Il s'agit de toute évidence de la fondation mise à nu et de l'élévation d'un même mur dont la limite se situe précisément à 54,18 m NGF (fig. MA13_7). Sur plusieurs points cette maçonnerie s'apparente à celle découverte au 12, rue du Général Meuniser et interprétée comme celle de la fortification de l'édifice (EC 3) de spectacle au 3^e s. (cf. GM12 : EC 3). La limite entre fondation et élévation coïncide d'ailleurs (54,20 au 12, rue du Général Meusnier) ; tout comme l'épaisseur. En effet, s'ils sont généralisables, les relevés effectués au 1, rue Racine et au 4, rue du Général Meusnier indiquent que la maçonnerie du fort fut épaisse respectivement de 3,50 m et 2,60 m. Ici, l'aménagement des caves a entraîné la construction d'un passage perpendiculaire à ce mur : celui-ci est alors visible « en coupe » sur plus de deux mètres sans que l'autre parement soit visible. Peut-être lui aussi atteignait-il une épaisseur de 3,50 m ?

⁴⁵ Je tiens à remercier M. et Mme Rosset pour leur accueil chaleureux et pour m'avoir permis un libre accès à leur maison.

D'autres maçonneries pourraient appartenir à ce même état de fortification, même si leur connexion avec le mur précédent n'est pas certaine. Ainsi, au niveau -2, le mur sud-ouest qui porte la voûte en berceau de la cave présente un parement de moellons de calcaire lacustre non équarris assemblés sans véritable mise en œuvre. La disposition est assez proche de celle de la fondation du mur du fort, mais puisque l'angle est masqué par un rayonnage de bouteille, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit effectivement d'une même maçonnerie. En revanche, il est certain que la maçonnerie se retourne à angle droit, dans le mur nord-ouest de la cave, dans toute la partie gauche de la structure centrale (B). Cette maçonnerie est alors située au même nu que la façade de l'amphithéâtre (EC 1) mais, à la différence de cette dernière, elle ne présente pas de parement de moellons équarris disposés en appareil réglé (fig. MA13_15 et MA13_10).

Une occupation attestée par les caves avant l'Époque moderne (EC 315)

Il est impossible de déterminer précisément le moment où furent aménagées les différentes caves qui s'échelonnent aujourd'hui sur trois niveaux de sous-sol (fig. MA13_1, MA13_2 et MA13_3). Il est toutefois possible d'établir une chronologie relative en s'appuyant sur les relations stratigraphiques des maçonneries : un minimum de trois grands états architecturaux se dégage.

La première cave voûtée (niveau -2)

Il semble que le premier état de cave corresponde à l'aménagement d'un petit espace voûté dans le renforcement formé par les maçonneries antiques (*cf. infra*). Seul au sud-ouest le mur est médiéval, mais il n'est pas visible à cause des nombreux objets qui sont appuyés contre. La voûte en berceau est pourtant contemporaine de cette maçonnerie. Elle suit un tracé en plein cintre et est composée de blocs de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau jaune qui viennent s'appuyer au nord-ouest contre le parement du fort (EC 3), au sud-est contre le mur de la façade de l'amphithéâtre et sa reprise en moellons grossiers (fig. MA13_14). C'est entre ces deux maçonneries qu'une porte fut aménagée à cette même occasion (B) (fig. MA13_12 et MA13_10). Il est probable qu'il s'agissait de l'entrée originelle à la cave, accessible sans doute depuis l'extérieur. Plus tard, la transformation de cette ouverture a nécessité la reprise de tout son piédroit intérieur gauche : la feuillure qui témoigne de la présence d'un vantail s'ouvrant vers l'intérieur n'est désormais plus visible qu'à droite (fig. MA13_17).

La création d'une fosse septique (niveau -3)

Dans un second temps, un niveau supplémentaire fut aménagé sous la cave précédente, peut-être même au-delà au sud-est (fig. MA13_16 et MA13_1). Ce niveau, très complexe, est composé de trois parties distinctes : d'abord un petit boyau voûté en berceau plein cintre s'étend depuis le mur de la façade de l'amphithéâtre au sud-est jusqu'à un arc inscrit sous le mur du fort. Sur ces deux côtés, la voûte s'appuie sur des arcs de décharge aménagés dans la maçonnerie. La partie médiane de ce niveau de la cave le plus profond correspond au creusement dans l'épaisseur de la fondation du mur de la fortification du 3^e s. (fig. MA13_9); chaque côté est enduit d'un mortier de tuileau, c'est aussi le cas du ciel taillé dans la maçonnerie. S'il ne fait aucun doute que ces deux parties furent aménagées dans un même temps, il n'est pas certain que la partie nord-ouest le fut également. Entièrement construite en pierres de taille et couvert d'une voûte en berceau d'un tracé brisé très maladroit, cette portion de la cave s'appuie exclusivement contre la maçonnerie antique du fort si bien qu'il n'est pas possible de préciser sa chronologie. Au nord-est, le mur est muni d'une niche (C), seul véritable aménagement de ce niveau (fig. MA13_8). Mais celle-ci correspond à un percement récent, sans mise en œuvre propre. En effet, elle n'est pas du tout maçonnée : son percement à travers la fine paroi murale de pierres de taille (épaisse de 15 cm) est bien lisible, le reste fut creusé dans de la terre (fig. MA13_9).

Avant l'aménagement de cette niche, ce niveau de sous-sol correspondait à une fosse septique. Deux indices plaident pour cette interprétation : l'usage du mortier de tuileau mais surtout le conduit oblique creusé dans le parement de la façade de l'amphithéâtre. Ce conduit est aussi visible au niveau

supérieur (-2) (fig. MA13_9). Ici, il a entraîné l'abandon de la porte (B) ou plutôt sa transformation. Effectivement celle-ci fut réduite par l'aménagement d'un nouveau piédroit intérieur gauche. Surtout elle fut bouchée d'une maçonnerie grossière de moellons ; c'est aussi le cas de la trémie de la voûte où un trou circulaire fut toutefois aménagé : sans doute le siège des latrines se trouvait immédiatement au dessus (fig. MA13_17).

La question reste entière concernant l'accès. Il faut évidemment imaginer que lors du bouchage de la porte (B), un accès à la cave (niveau -2) était possible depuis le sud-est, en franchissant le trou creusé dans le mur du fort (A). Alors que rien n'exclue qu'il soit plus ancien, peut-être l'aménagement de cet accès est-il une conséquence de cette transformation ? Quoiqu'il en soit à ce moment la voûte d'abord rampante puis droite couvre l'escalier (fig. MA13_6). En revanche, rien ne permet d'affirmer que l'accès au niveau le plus bas existait déjà, même si, pour des raisons techniques liées à la construction, c'est fort probable.

Un long passage voûté vers l'est (niveau -2)

La voûte rampante est clairement recoupée par le débouché du long couloir voûté qui s'étend sur plus de 10,50 m en direction de l'est, sous le jardin (fig. MA13_2). Ce passage tout à fait étonnant est couvert d'un berceau plein cintre posé sur des murs de moyen appareil de tuffeau jaune qui présentent un appareil réglé (fig. MA13_18). L'ensemble est homogène, exception faite des deux trous d'aération dans la voûte qui sont des percements postérieurs (fig. MA13_7). Le couloir se termine face à une ouverture bouchée récemment à en croire l'utilisation du ciment de béton qui lie les moellons (fig. MA13_19).

La fonction de ce couloir n'est pas connue. Il est pourtant certain qu'il s'agissait d'un organe de distribution qui permettait de relier la cave située sous le bâtiment actuellement au 13, rue Manceau, mais vers quoi ? Vers une autre cave ? ou vers l'extérieur de l'enceinte ?

La (re)construction du logis au 17^e s. (EC 306)

Il est assez difficile d'abstraire l'aspect fortement marqué par le 19^e s. des façades du logis et d'envisager qu'il s'agit d'une construction plus ancienne, probablement du 17^e s. à en juger par la structure de la charpente. Ce bâtiment reprend en partie l'emprise de la construction précédente (EC 315) dont la probable élévation fut détruite. Comme aujourd'hui il s'agit d'un édifice barlong qui était large d'environ six mètres, mais moins long vers l'ouest (11,50 m au lieu de 17,50 m). Ainsi il n'était pas jointif à la propriété voisine à l'est (l'actuel 11, rue Manceau) et, comme c'est le cas à la fin du 18^e s., peut-être un autre bâtiment occupait-il cet espace (*cf. Plan minute de la justice des Bains... ADIL G197 – annexe 1.2.2*) ?

Au nord, il est vraisemblable que le premier niveau du logis fonctionnait avec un niveau de sol voisin de celui de l'actuel jardin, soit autour de 57,50 m NGF : c'est ce que permet d'envisager l'ancien soupirail (D) (fig. MA13_6). La demeure s'organisait sur deux niveaux de caves voûtées surmontées d'un sous-sol plafonné (fig. MA13_20) situé de plain-pied avec la rue du Général Meusnier. Au dessus se succèdent encore les trois niveaux d'élévation : un rez-de-jardin, un étage et un comble. Hors du sol peu d'éléments anciens subsistent. Les deux pignons sont récents (19^e s.) et le mur gouttereau sud, mitoyen avec la propriété sise au 14, rue du Général Meusnier, n'est, de fait, pas visible. La façade sur jardin serait donc le seul élément ancien, mais son traitement actuel rend la lecture difficile (fig. MA13_21). D'abord toute la partie basse qui correspond au rez-de-jardin est enduite, à l'exception de l'encadrement en appareil harpé de la porte et des deux fenêtres : le mur est-il construit en pierres de taille ou en moellons comme le laisse apercevoir plusieurs manque d'enduit ? S'il est certain que l'étroite fenêtre orientale est récente et qu'elle bouche l'ancienne entrée principale du logis autrefois accessible par l'embranchement qui figure sur les plans de la fin du 18^e s. (*cf. ADIL V/1.1.5 – annexe 1.2.3*), qu'en est-il des deux autres ouvertures : sont-elles d'origine ? Plus étonnant encore c'est le contraste avec le traitement de la façade de l'étage réalisé en pierres de taille de moyen

appareil de tuffeau blanc disposées en appareil harpé à assises régulières (fig. MA13_21). Or, la dissemblance manifeste de traitement de ces deux niveaux qui sont séparés par une corniche ne doit pourtant pas être envisagée comme une différence chronologique. En effet, alors contemporaines du parement, les baies de l'étage sont situées à l'aplomb de celle du rez-de-jardin : cette organisation en travées milite pour une construction homogène.

C'est véritablement l'examen de la charpente qui s'avère riche de renseignement : d'abord en soi, sur la structure même ; ensuite sur la datation. Les poutres de chêne qui couvrent un simple comble s'organisent selon une structure tramée à chevrons formant fermes (fig. MA13_22). Elle est composée de trois travées de cinq, quatre puis cinq fermes secondaires, mais les pièces de la travée la plus au nord-ouest ne sont pas visibles. Ailleurs, on est certain que chaque ferme est constituée de deux chevrons simplement reliés par un entrait retroussé (fig. MA13_11) ; l'aménagement actuel du comble ne permet pas de connaître le type de dispositif qui lie les chevrons à la sablière : sont-ce des blochets ? A-t-on recours à des jambettes ? Les fermes principales sont construites selon un même modèle, s'y ajoute un poinçon de fermette aux extrémités élargies assemblé en étrier à l'entrait retroussé, le tout chevillé (fig. MA13_23). Les autres assemblages des pièces de fermes sont à tenons-mortaises, tous sont chevillés par des pièces de bois d'une trentaine de centimètre. Actuellement seules deux fermes principales sont visibles, mais il est vraisemblable qu'à l'origine s'y ajoutait une autre contre chacun des pignons. En effet, au sud-est de la structure, la première ferme n'appartient pas à la structure ancienne et à en croire la numérotation relevée sur les fermes, il en manque même une plus à l'est. Cette perturbation s'explique par la reconstruction de tout le pignon sur rue (*cf. infra*). Et effectivement la lecture de marque de levage permet de savoir qu'à l'origine le bâtiment était plus long d'un entraxe, puisque la numérotation commence à III. Cette numérotation en chiffres romains englobe les deux types de fermes et chemine vers le nord-ouest où les marques sont lues jusqu'à XI (fig. MA13_6). Le contreventement est assuré par une panne faîtière reliée, dans chaque travée, par un lien oblique à une sous-faîtière. Celle-ci est placée au dessus des entrails retroussés et s'assemble à chacun par une entaille cruciforme. Enfin, il faut noter la présence de très nombreuses traces de clous sur les chevrons et sous les entrails retroussés : ils indiquent qu'un lattis, sinon un lambris couvrait ce comble.

L'architecture du bâtiment et la forme de sa charpente indiquent que ce logis fut construit dans le courant du 17^e s.

La configuration de la parcelle 261 à la fin du 18^e siècle

Si la forme de la parcelle n'a quasiment pas changée depuis la fin du 18^e s., la description donnée par le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (*cf.* ADIL 1Q282, art. 26 – annexe 1.1.4.9), confrontée aux plans anciens (ADIL G197 – annexe 1.2.2 et V/1.1.5 – annexe 1.2.3) permet d'envisager une disposition assez différente de l'actuelle.

La cuisine dans les « deux petits corps » au nord-ouest (EC 309)

D'après le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2), il existait au nord-ouest du logis EC 306, un autre bâtiment. Désormais détruit, celui-ci se situait sous l'emprise de l'extension de la seconde moitié du 20^e s. (*cf. infra*). Aucun document n'est suffisamment précis pour savoir s'il fut détruit à l'occasion de cet agrandissement, ni même pour en connaître l'aspect. Seule la description de 1791 indique :

« Au levant [il s'agit en fait du nord] du dit corps de logis [EC 306], sont deux petits corps de sept toises cinq pieds sur dix huit pieds hors œuvre composé d'une chambre a cheminée boisée cabinet escalier derobé sous lequel est un gardemanger, ensuite une cuisine avec fourg potager evier sous la sus ditte chambre et passage un cellier solivé,

au dessus dudit rez de chaussée un grenier charpente a deux égouts couvert d'ardoise. » (cf. ADIL 1Q282, art. 26 – annexe 1.1.4.9)

Aucun autre document ne permet d'affiner cette description qui semble mentionner un seul bâtiment et non « deux corps ». Rien ne permet d'envisager sa date de construction.

La petite cour septentrionale (EC 310)

D'après les mêmes sources, au nord des « deux corps » (EC 309) se situait une petite cour (EC 310) jointive à la rue Manceau. De toute évidence uniquement accessible depuis la cuisine, elle devait avoir une fonction domestique ; s'y trouvaient un cabinet d'aisance et une décharge (cf. ADIL 1Q282, art. 26 – annexe 1.1.4.9).

La tour et le logis enjambant la rue (EC 308)

Les deux plans de la fin du 18^e s., le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2) et le plan ADIL V/1.1.5, montrent que le logis principal était relié à une tour de plan circulaire par un bâtiment enjambant la rue. La tour appuyée contre le rempart n'existe plus lors de la levée du cadastre en 1836 (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4). Par conséquence, comme le bâtiment enjambant la rue, elle fut détruite avant la réalisation de ce plan, mais après 1791 puisque la tour est mentionnée dans l'article 26 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (cf. ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.9).

Aujourd'hui l'arrachement de cette tour est visible depuis le jardin de la bibliothèque musicale de Touraine au 4, rue des Ursulines, dans l'ancienne enceinte de la ville (fig. MA13_24). Sur l'ensemble du mur, un réexamen des différentes maçonneries a permis de compléter l'étude de Jason Wood publiée en 1983, voire de réinterpréter ses observations (WOOD 1983). C'est le cas de cette tour qui jusqu'à présent attribuée à l'édification de l'enceinte de la Cité s'apparente plus vraisemblablement à une construction médiévale (cf. Partie 1, §, 4.3.3). Malgré cette précision, il est impossible de connaître précisément son usage initial. Était-elle dans un premier temps un ouvrage militaire, et fut-elle ensuite reliée à la maison canoniale comme un appendice ? C'est fort probable, mais rien ne l'indique clairement. En revanche, ce qui est certain c'est qu'en 1791, la partie haute de la tour était occupée par une chambre ; les niveaux inférieurs étaient liées au jardin situé en contrebas, au pied du rempart (cf. ADIL 1Q282, art. 26 – annexe 1.1.4.9).

La pièce située dans la tour était distribuée par un bâtiment qui enjambait la rue. Ce dernier était composé « d'une entrée une chambre a cheminée boisée alcove garde-robe et cabinet » accessibles depuis l'étage du logis principal (EC 306). Malheureusement plus rien ne permet aujourd'hui de savoir quand fut construit cet « arceau de la rue Creuse [*i.e.* la rue Manceau] ». Réalisées après sa destruction, les deux gravures de Bergeron illustrent un autre bâtiment plus proche de la porte Rouline qui enjambait lui aussi la rue (cf. GM14) (BNF IFN-7741518 et IFN-7741517).

La clôture avec la parcelle 262 (EC 314)

Actuellement le mur qui sépare la propriété du 13, rue Manceau de la *Maison d'enfants Verdier* et qui est enduit sur ces deux faces n'est pas celui de la fin du 18^e s. Le mur actuel qui est large de 22 cm fut même construit après l'agrandissement du logis peu avant 1973 (CONAUT 1991). Seul un petit muret est visible sur une photographie aérienne de 1948 (ADIL Fond Arsicaud, cliché 5619-33 – annexe 1.5.1), alors que cette propriété était liée à la Maison d'enfants Verdier.

L'ancienne clôture sur la rue Manceau (EC 312)

À en croire le positionnement fourni par le plan sans nom conservé aux ADIL (V/1.1.5 – annexe 1.2.3), à la fin du 18^e s., la clôture sur la rue Manceau avait une forme différente de l'actuelle (fig. MA13_29). Deux indices confirment cette idée. D'une part à l'emplacement de ce mur, à la jonction de la clôture septentrionale du 11, rue Manceau (cf. MA11 : 279) un arrachement est visible (fig. MA13_30) ; et, d'autre part, la disposition générale du mur actuel semble récente, notamment parce qu'elle fonctionne avec l'entrée du garage et la porte piétonne. Celle-ci est précisément aménagée dans l'angle rabattu situé à la jonction de la rue Manceau et celle du Général Meusnier, qui ne figure pas sur les plans de la fin du 18^e s., ni même sur les plans cadastraux du début du 19^e s., mais sur la photographie aérienne de 1948 (ADIL Fond Arsicaud, cliché 5619-33 – annexe 1.5.1).

La cour d'entrée (EC 311)

L'entrée était située dans ce mur, à proximité du logis. Elle s'effectuait par une « grande et petite porte » (cf. ADIL 1Q282, art. 26 – annexe 1.1.4.9) et donnait accès à une cour d'entrée. Celle-ci occupait l'espace dans l'angle formé entre le logis (EC 306) et les « deux petits corps » (EC 309) ; elle était bordée au nord-est par un muret séparant le jardin.

Le jardin (EC 307)

Un jardin occupait l'angle nord-est de la parcelle. Il était confronté à l'ouest et au sud par deux cours distinctes (respectivement EC 310 et 311). La forme du jardin actuel est maintenant bien différente de l'ancienne.

Les écuries (EC 305)

Le 26^{ème} article du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (cf. ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.9) indique que l'écurie se situait au sud du logis. La couleur verte utilisé pour représenter la parcelle sur *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2) confirme l'existence d'un tel bâtiment qui se situait sous l'emprise actuelle du 14, rue du Général Meusnier. À part son emprise, on ne connaît rien de ce bâtiment qui, sans doute déjà détruit, ne figure plus sur le plan cadastral de 1836 (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Les destructions à la charnière des 18^e et 19^e s.

En comparant le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2) réalisé entre 1760 et 1788 (LEFEBVRE 2003 : 75) et la première levée du cadastre « napoléonien » en 1836 (ADIL 3P3/302 – annexe 1.2.4), on constate qu'entre la réalisation de ces deux documents, deux bâtiments furent détruits. Ainsi d'une part l'écurie (cf. EC 305) n'est plus représentée ; son emprise, non bâtie, est même déjà attribuée à la propriété voisine, au 14, rue Manceau. D'autre part la tour et l'« arceau de la rue Creuse » (cf. EC 308), ne figurent plus sur le cadastre. Cette dernière démolition a, de fait, entraînée la reconstruction du pignon sur rue du bâtiment 1 (EC 306) afin de créer une nouvelle façade (fig. MA13_24). C'est lors de ces travaux que l'extrémité orientale de la charpente fut modifiée (cf. *infra*) ; le raccord au nouveau pignon est par ailleurs parfaitement visible dans le contreventement (fig. MA13_6).

La restructuration de la parcelle dans la seconde moitié du 20^e s.

La notice du PSMV de la ville de Tours réalisé en 1973 indique que la partie nord-ouest du logis date de moins de cinq ans (CONAUT 1991), ce qui est conforme à l'examen d'une photographie du fond Arsicaud datant de 1948, où l'extension n'existe pas encore (ADIL Fond Arsicaud, cliché 5619-33 – annexe 1.5.1). Cet agrandissement du logis occupe en partie l'emprise de la cuisine mentionnée à la fin du 18^e s. (*cf.* EC 309), qui fut donc détruite avant.

Même si cet ajout est visible en façade, depuis le jardin, son ordonnance respecte fidèlement celle du bâtiment antérieur (fig. MA13_25), y compris la forme du toit bien que posé sur une charpente très différente (fig. MA13_27). Nonobstant, à l'intérieur, l'organisation des niveaux n'est pas homogène. C'est d'ailleurs sans doute à cette occasion que l'ensemble de la distribution intérieure fut modifiée pour devenir celle en usage actuellement. L'entrée principale mais aussi l'emplacement de l'escalier furent recentrées, tandis qu'à l'est l'ancienne entrée fut transformée en fenêtre (*cf. supra*).

La construction du garage souterrain accessible depuis le portail sur la rue Manceau est lui aussi récent ; aucun élément ancien n'y est visible (fig. MA13_28).

Illustrations

Relevés :

<i>MA13_1 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du troisième niveau de sous-sol.....</i>	866
<i>MA13_2 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du deuxième niveau de sous-sol.....</i>	867
<i>MA13_3 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du premier niveau de sous-sol.....</i>	868
<i>MA13_4 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du niveau de rez-de-chaussée.....</i>	869
<i>MA13_5 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du niveau de l'étage.....</i>	870
<i>MA13_6 : Bâtiment 1 : coupe du nord-ouest au sud-est et proposition de phasage.....</i>	871
<i>MA13_7 : Bâtiment 1 : coupe du nord-est au sud-ouest et proposition de phasage.....</i>	872
<i>MA13_8 : Bâtiment 1 : coupe du nord-est au sud-ouest et proposition de phasage.....</i>	873
<i>MA13_9 : Bâtiment 1, niveaux -2 et -3 : coupe du nord-ouest au sud-est et proposition de phasage.....</i>	874
<i>MA13_10 : Bâtiment 1, niveaux -2 et -3 : coupe du sud-ouest au nord-est et proposition de phasage.....</i>	874
<i>MA13_11 : Bâtiment 1 : ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée du 17e s.....</i>	875

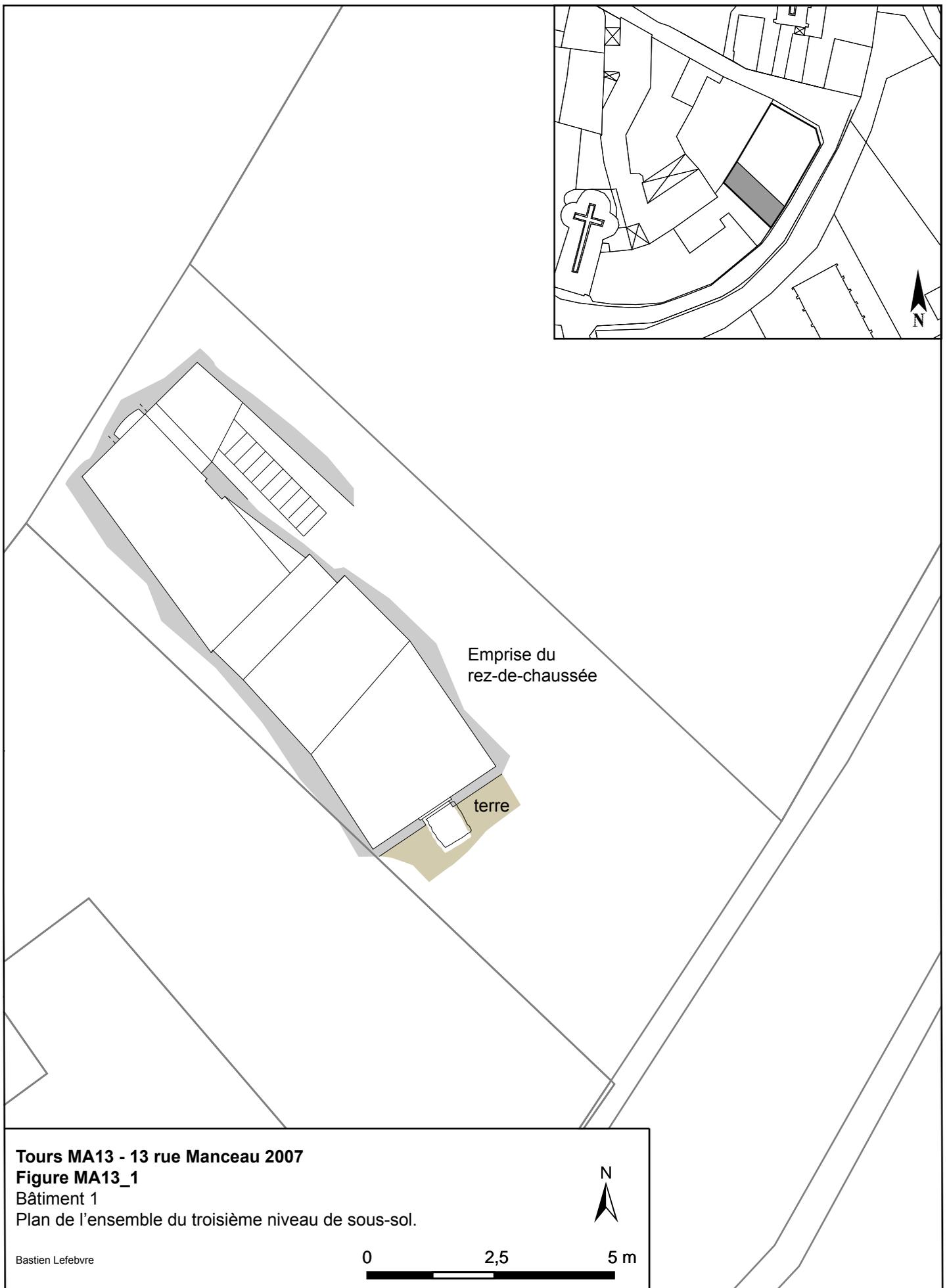
Photos :

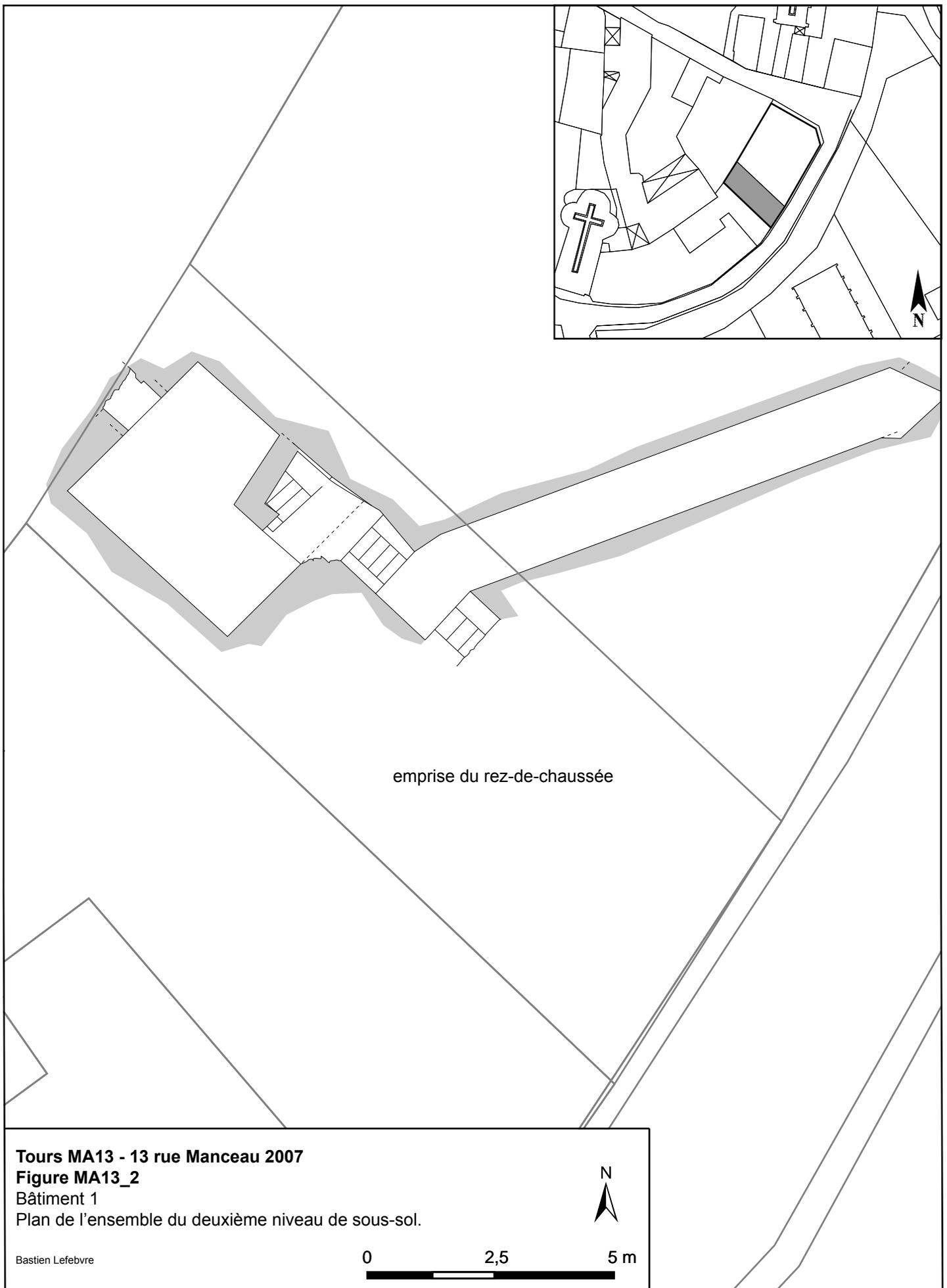
<i>MA13_12 : Le parement en moellons équarris de la façade de l'amphithéâtre est encore conservé à droite de l'ancienne ouverture du niveau -2.....</i>	876
<i>MA13_13 : Au nord-ouest du niveau -3, la cave est fermée par le mur de la façade du premier état de l'amphithéâtre.....</i>	876
<i>MA13_14 : La voûte de la cave du niveau -2 s'appuie au sud-est contre le mur de fortification de l'amphithéâtre.....</i>	876
<i>MA13_15 : La maçonnerie de moellons à gauche de l'ouverture du mur nord-ouest du niveau -2 appartient-elle à la fortification du 3e s. ?.....</i>	876
<i>MA13_16 : Vue du troisième niveau de cave depuis le nord-ouest.....</i>	877
<i>MA13_17 : La transformation de l'ouverture du mur nord-ouest du niveau -2 en conduit de latrine.....</i>	877
<i>MA13_18 : Le long couloir voûté en direction du nord-est.....</i>	877
<i>MA13_19 : Au fond du couloir l'ouverture bouchée ne permet pas de savoir ce que desservait ce passage.</i>	877
<i>MA13_20 : Vue générale de la cave plafonnée au niveau -1.....</i>	877
<i>MA13_21 : L'extrémité orientale de la façade septentrionale (sur jardin) du bâtiment 1.....</i>	878
<i>MA13_22 : La charpente à chevrons formant fermes qui couvre la partie orientale du bâtiment 1.....</i>	878
<i>MA13_23 : Dans une ferme principale, l'assemblage en étrier entre le poinçon de fermette et le faux-entrait.....</i>	878
<i>MA13_24 : Le nouveau pignon oriental reconstruit après la destruction de la tour et du bâtiment enjambant la rue.....</i>	878
<i>MA13_25 : À l'extérieur, la silhouette de l'actuel bâtiment ne trahit pas l'extension occidentale réalisée entre 1949 et 1973.....</i>	878
<i>MA13_26 : En façade, seul le changement de technique de construction rend l'extension perceptible.....</i>	879
<i>MA13_27 : La charpente à fermes et pannes de l'extension est radicalement différente de celle qui couvre la partie orientale du bâtiment 1.....</i>	879

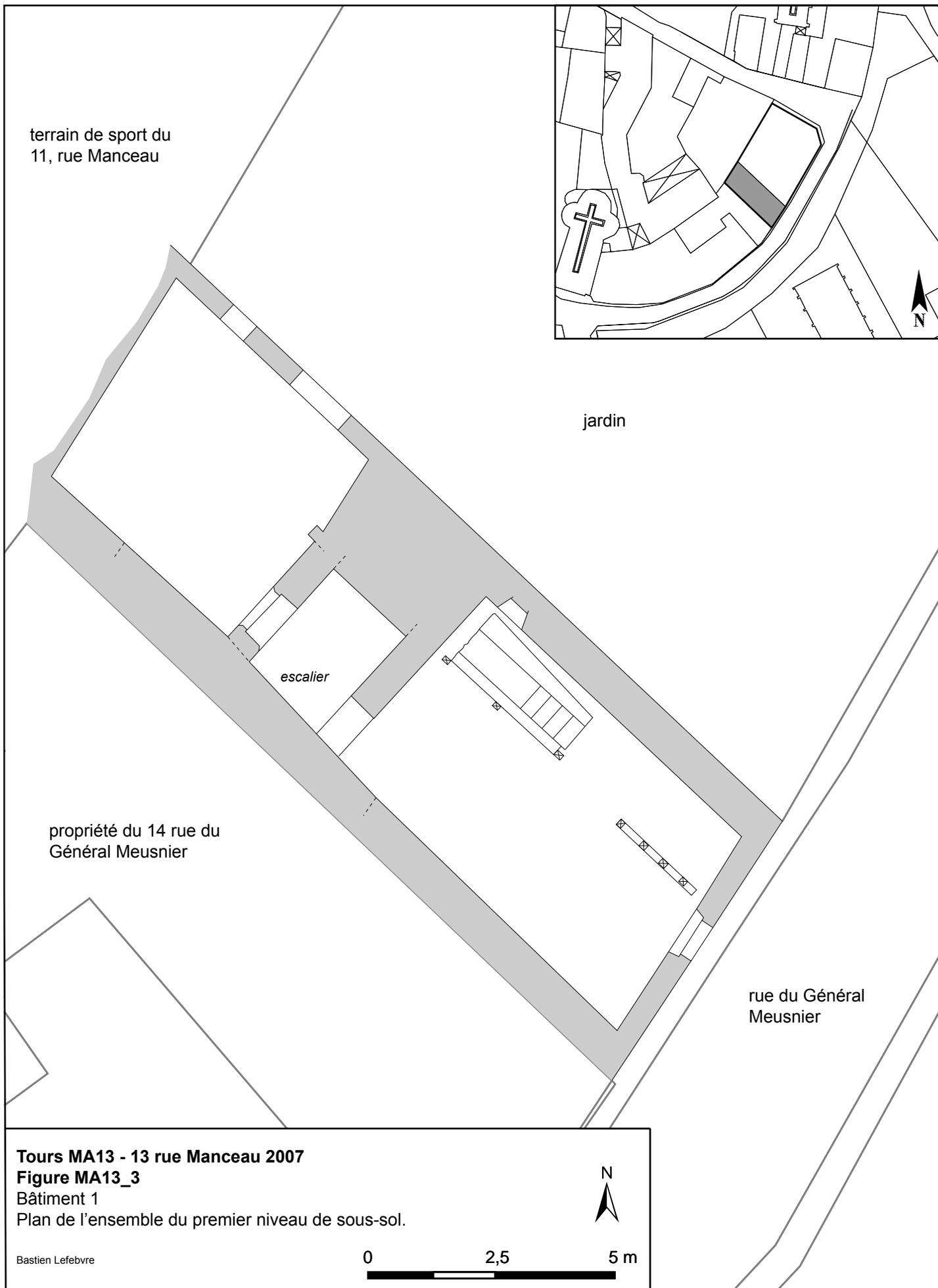
<i>MA13_28 : L'accès depuis le jardin au garage souterrain construit dans la seconde moitié du 20e s.</i>	<i>879</i>
<i>MA13_29 : Sur la rue Manceau, la clôture actuelle est récente : l'entrée s'effectue depuis le pan coupé à l'angle des deux rues ; le grand portail donne accès au garage souterrain.</i>	<i>879</i>
<i>MA13_30 : L'arrachement à la jonction du 11, rue Manceau marque l'emplacement de l'ancien mur de clôture.....</i>	<i>879</i>

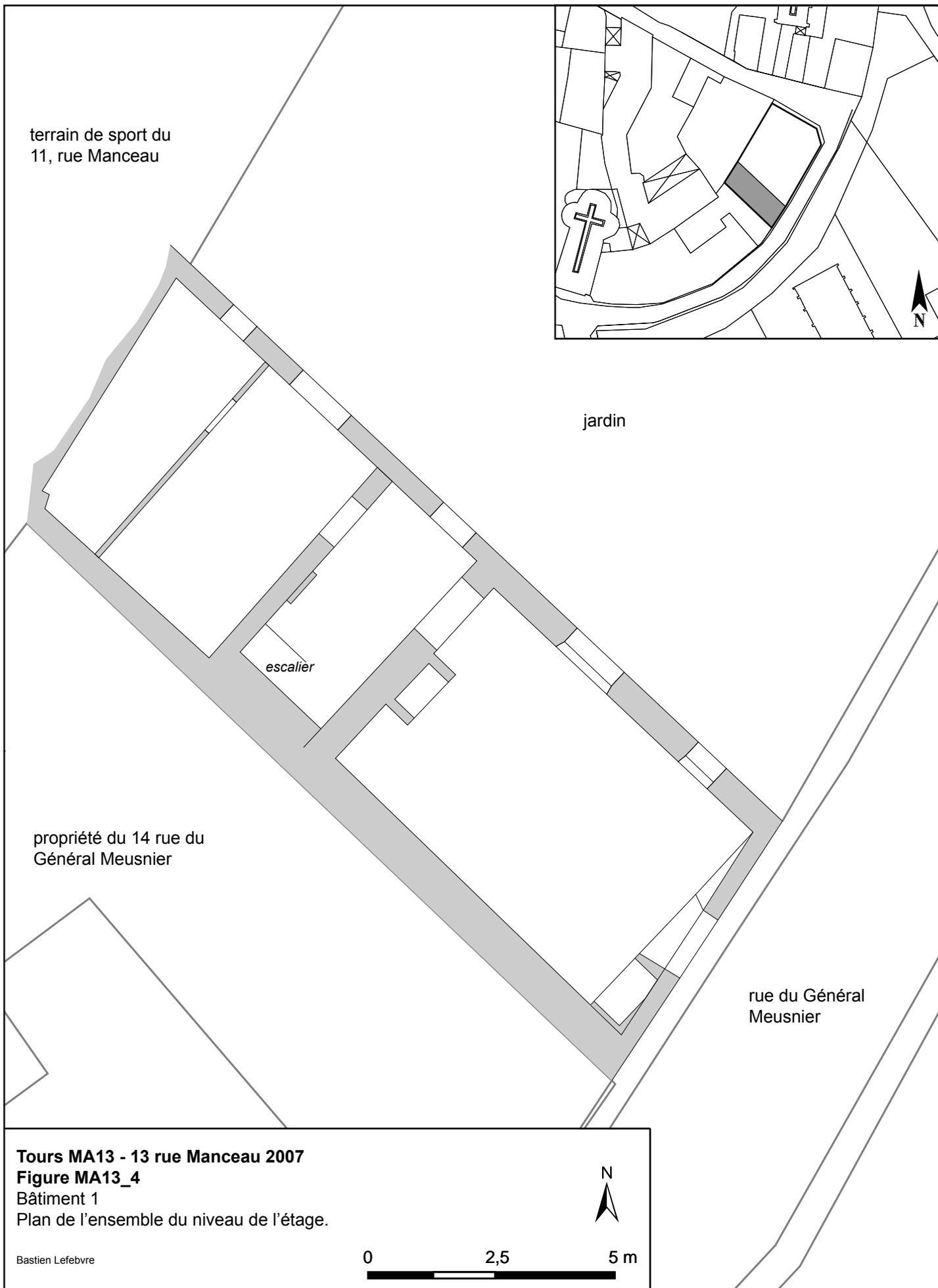
Synthèse :

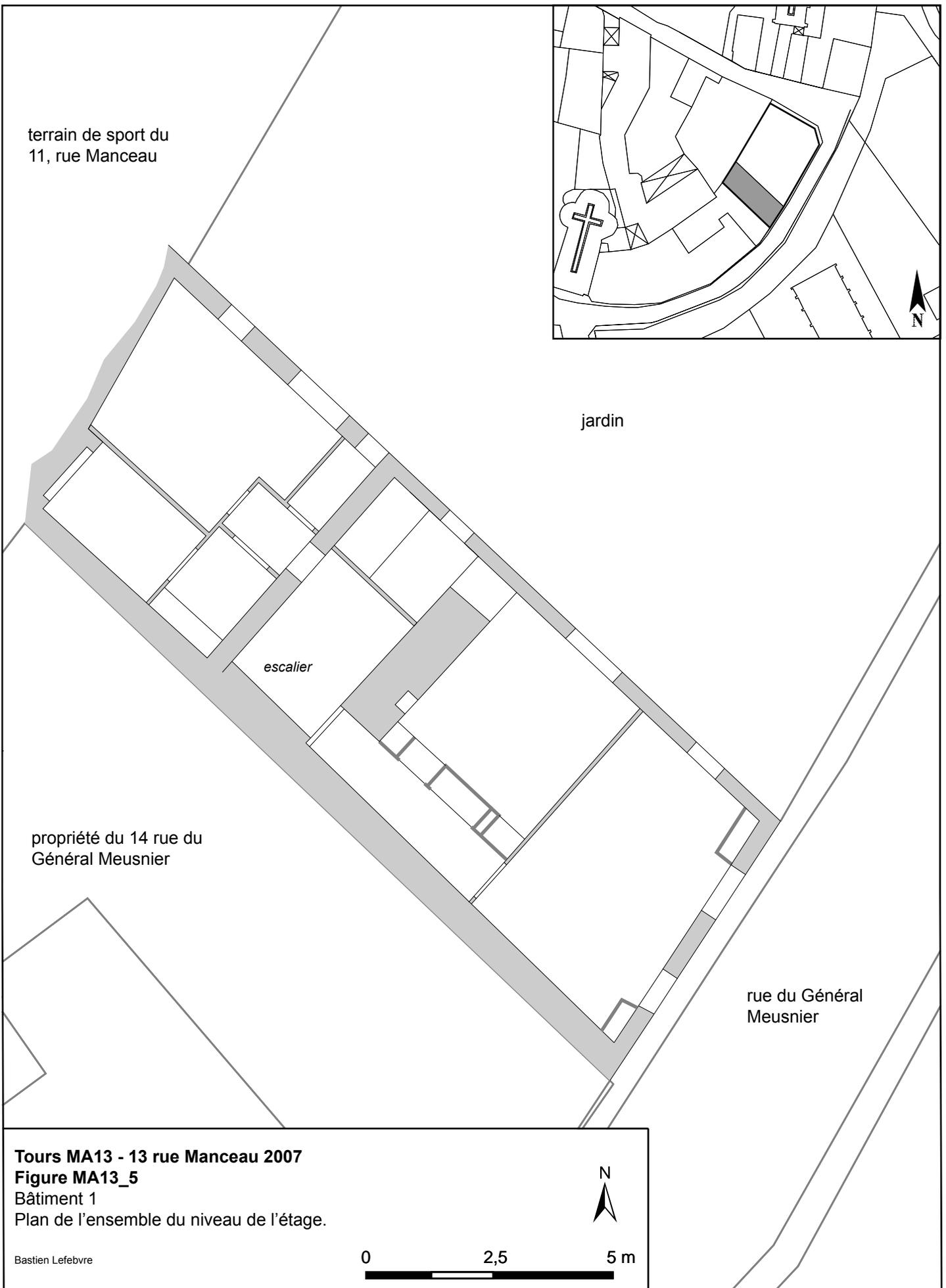
<i>MA13_31 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.....</i>	<i>880</i>
--	------------



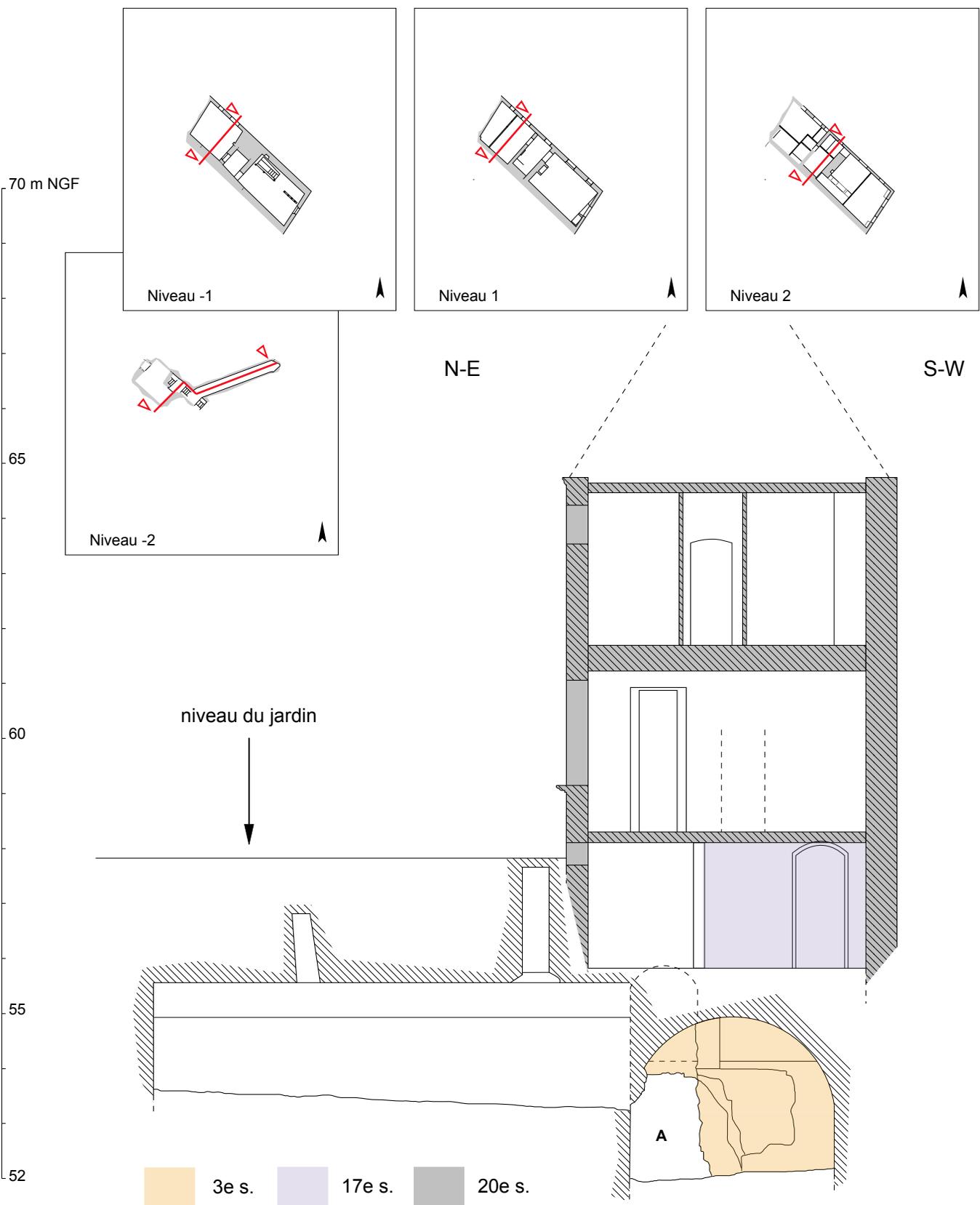












Tours MA13rue Manceau 2007

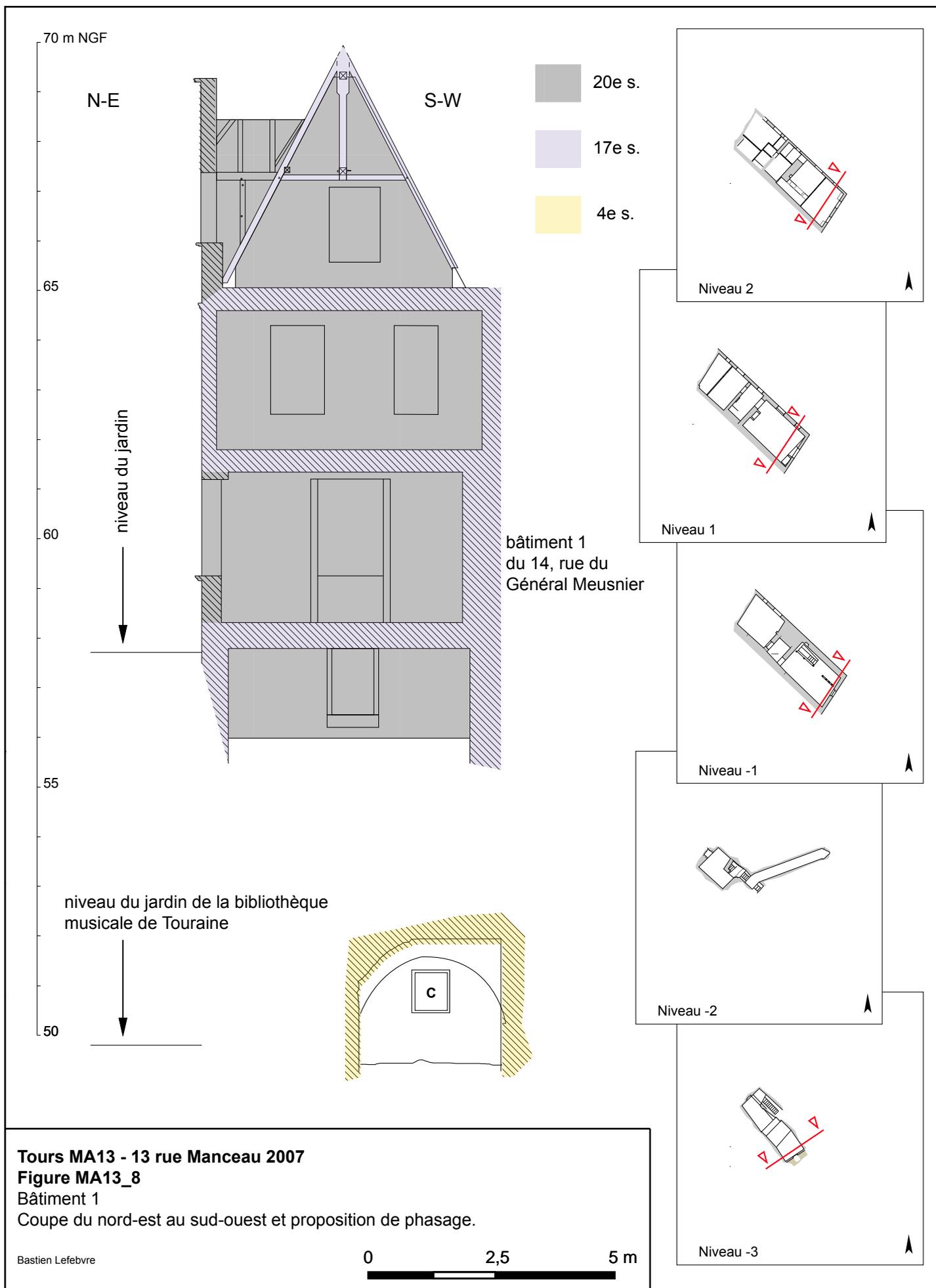
Figure MA13_7

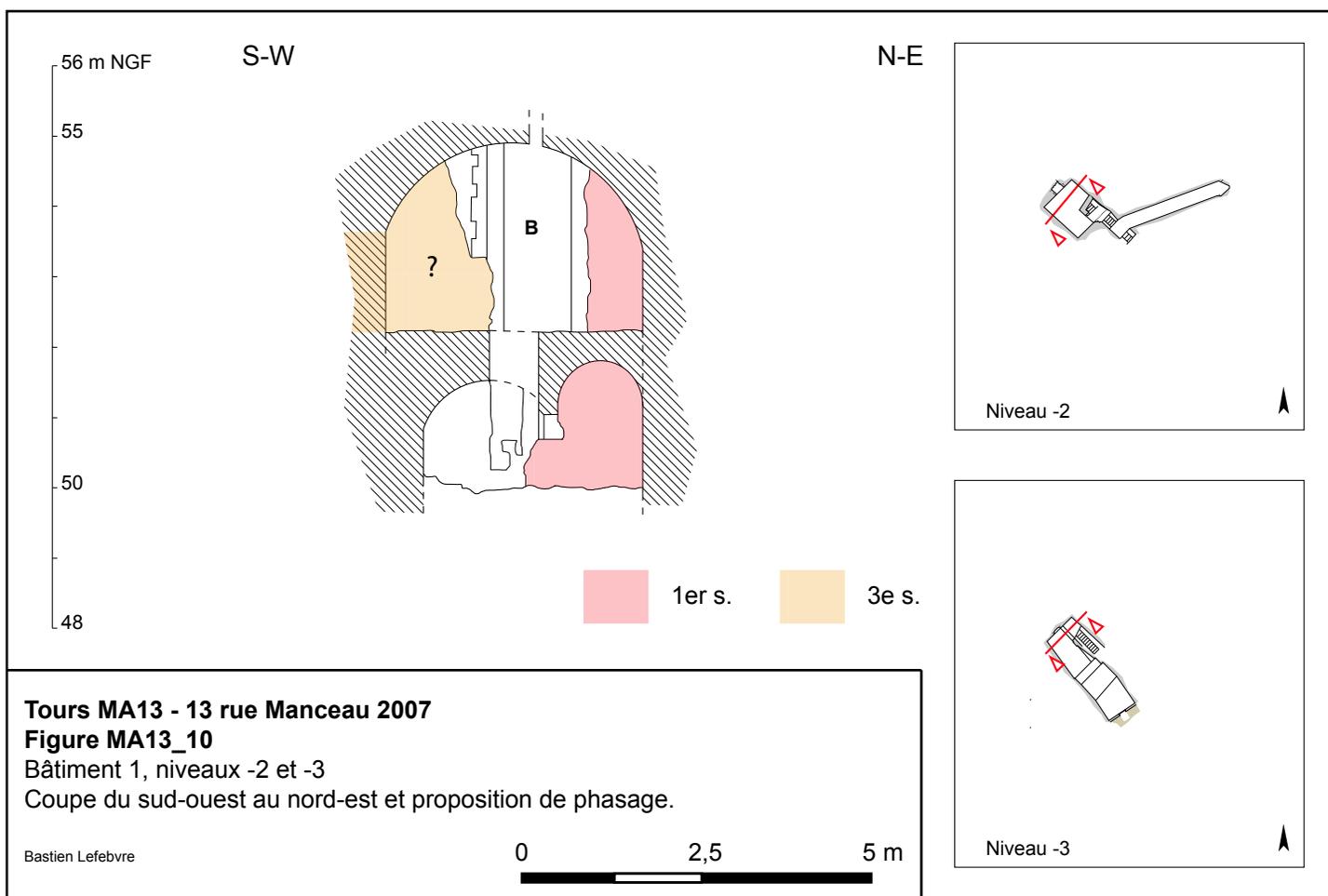
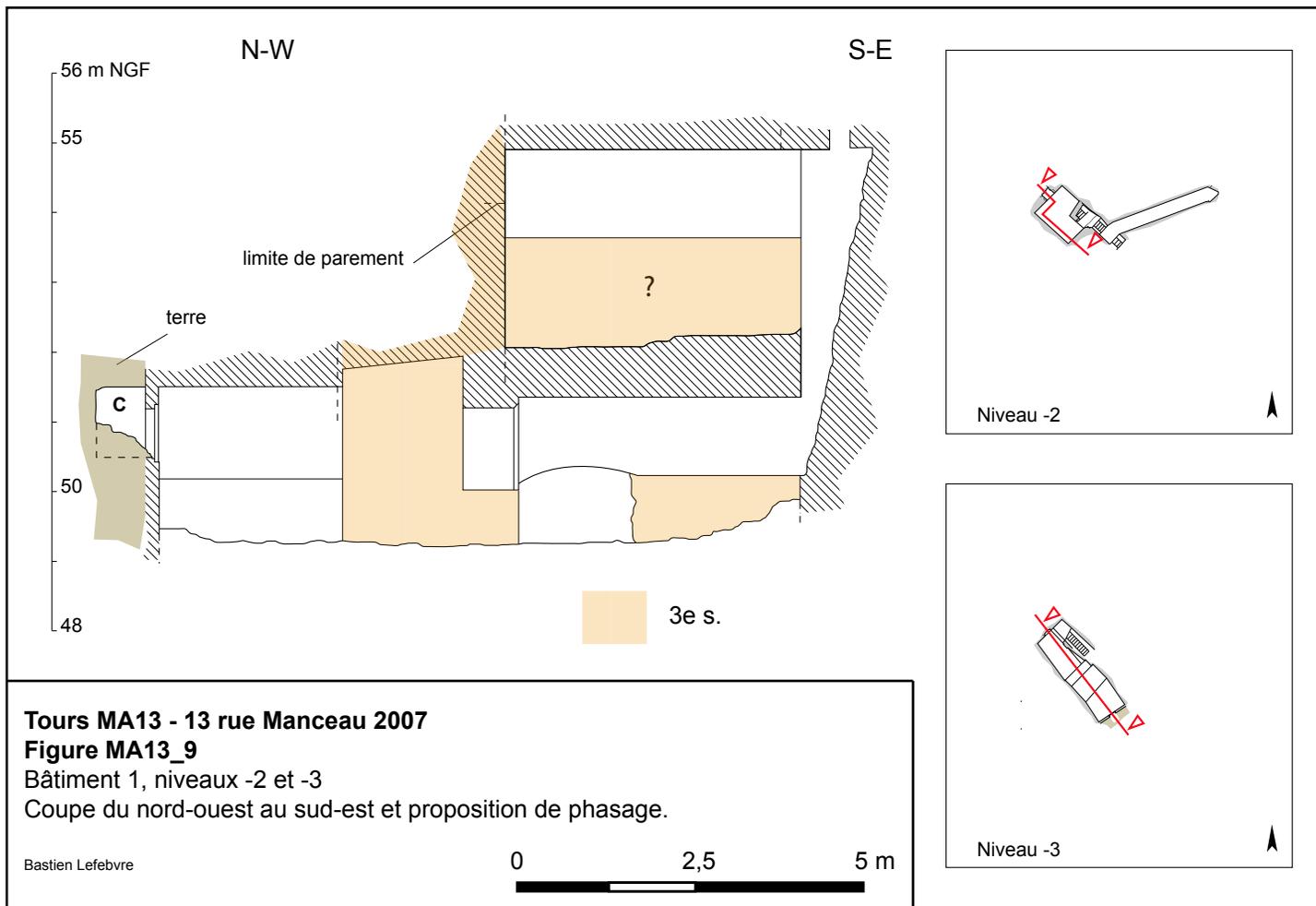
Bâtiment 1

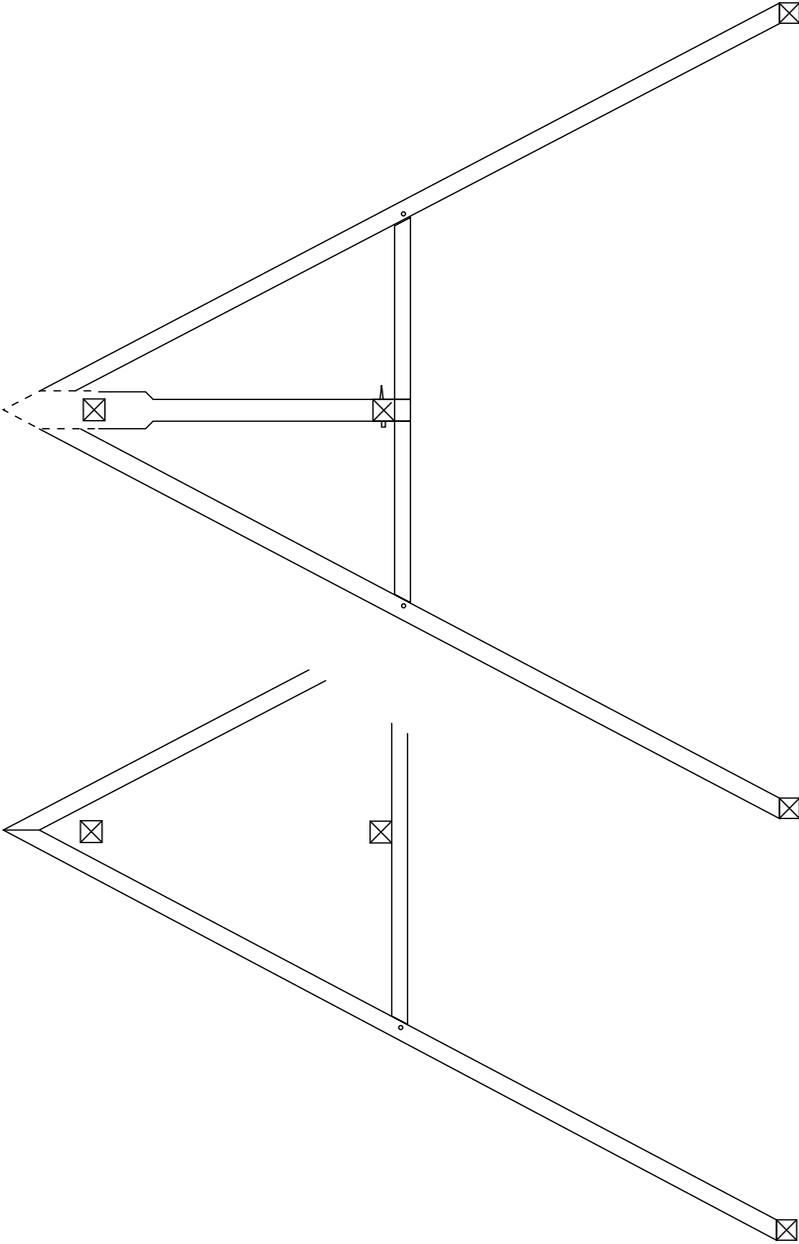
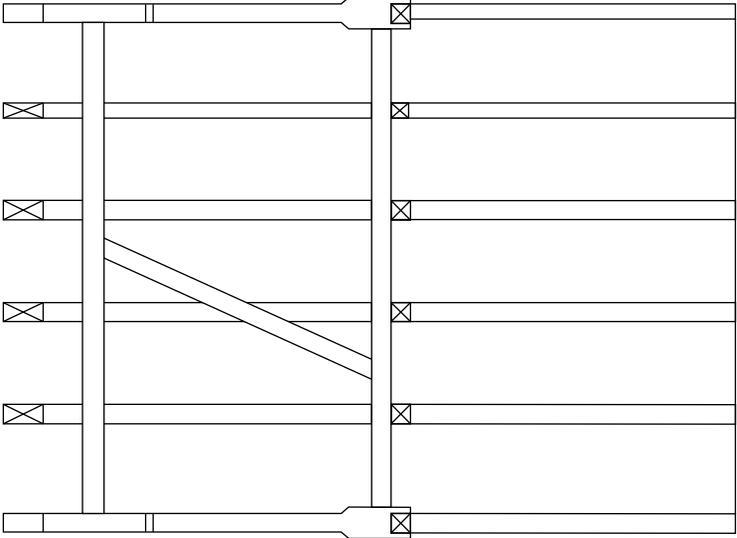
Coupe du nord-est au sud-ouest et proposition de phasage.

Bastien Lefebvre

0 2,5 5 m







Tours MA13 - 13 rue Manceau 2007

Figure MA13_11

Bâtiment 1

Ferme secondaire, ferme principale et contreventement de la charpente datée du 17e s.

Bastien Lefebvre





Photo MA13_12

Le parement en moellons équarris de la façade de l'amphithéâtre est encore conservé à droite de l'ancienne ouverture du niveau -2.



Photo MA13_13

Au nord-ouest du niveau -3, la cave est fermée par le mur de la façade du premier état de l'amphithéâtre. Les joints tirés au fer sont visibles en partie haute.



Photo MA13_14

La voûte de la cave du niveau -2 s'appuie au sud-est contre la mur de fortification de l'amphithéâtre.



Photo MA13_15

La maçonnerie de moellons à gauche de l'ouverture du mur nord-ouest du niveau -2 appartient-elle à la fortification du 3e s. ?



Figure MA13_16
Vue du troisième niveau de cave depuis le nord-ouest.

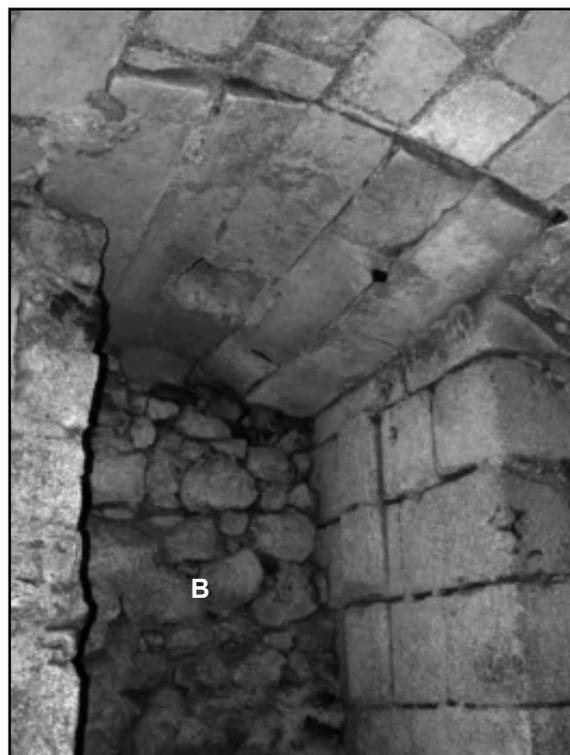


Figure MA13_17
La transformation de l'ouverture du mur nord-ouest du niveau -2 en conduit de latrine.



Figure MA13_18
Le long couloir voûté en direction du nord-est.



Figure MA13_19
Au fond du couloir l'ouverture bouchée ne permet pas de savoir ce que desservait ce passage.



Figure MA13_20
Vue générale de la cave plafonnée au niveau -1. Au centre la descente vers les niveaux inférieurs.



Photo MA13_21
L'extrémité orientale de la façade septentrionale (sur jardin) du bâtiment 1.



Photo MA13_23
Dans une ferme principale, l'assemblage en étrier entre le poinçon de fermette et le faux-entrait.



Photo MA13_22
La charpente à chevrons formant fermes qui couvre la partie orientale du bâtiment 1.



Photo MA13_25
A l'extérieur, la silhouette de l'actuel bâtiment ne trahit pas l'extension occidentale réalisée entre 1949 et 1973.

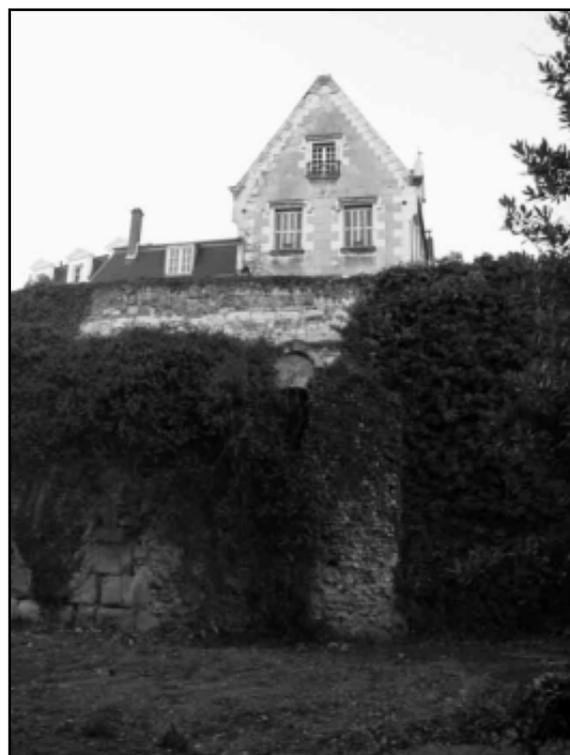


Photo MA13_24
Le nouveau pignon oriental reconstruit après la destruction de la tour et du bâtiment enjambant la rue.



Photo MA13_26

En façade, seul le changement de technique de construction rend l'extension perceptible.



Photo MA13_27

La charpente à fermes et pannes de l'extension est radicalement différente de celle qui couvre la partie orientale du bâtiment 1.

Photo MA13_28

L'accès depuis le jardin au garage souterrain construit dans la seconde moitié du 20e s.



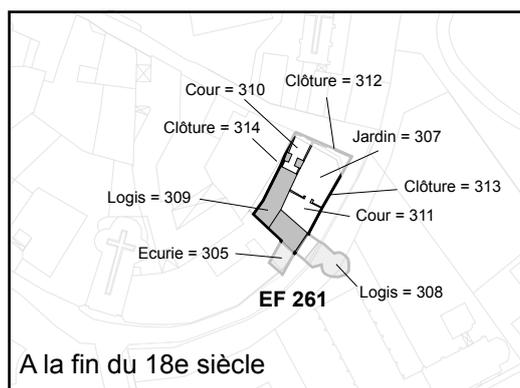
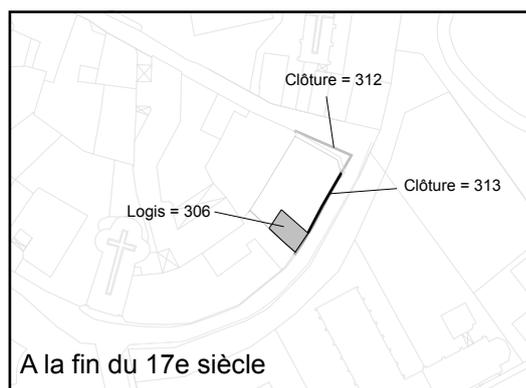
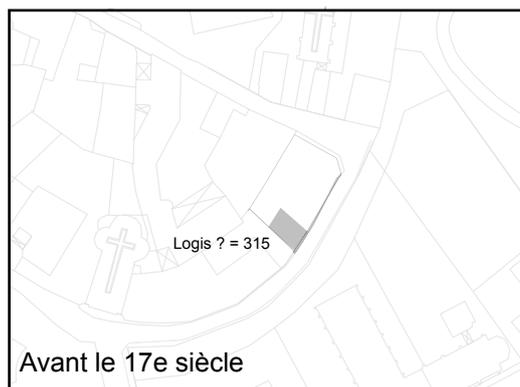
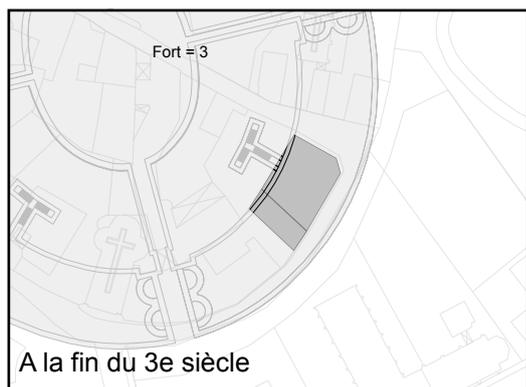
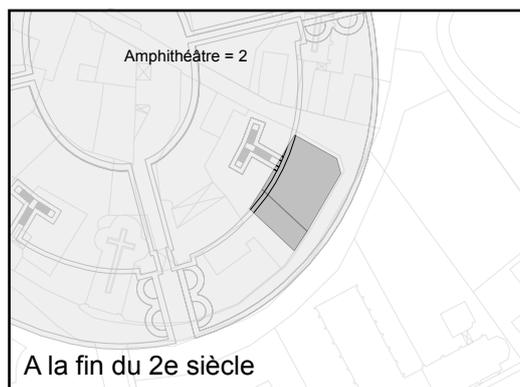
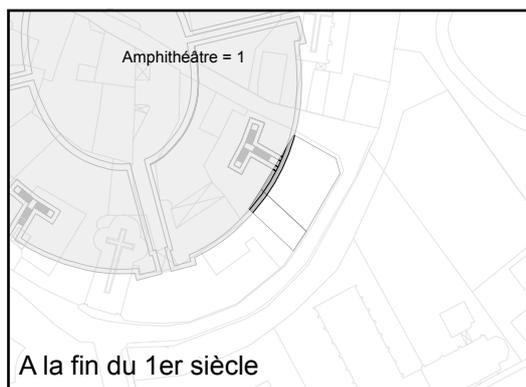
Photo MA13_29

Sur la rue Manceau, la clôture actuelle est récente : l'entrée s'effectue depuis le pan coupé à l'angle des deux rues ; le grand portail donne accès au garage souterrain.



Photo MA13_30

L'arrachement à la jonction du 11, rue Manceau marque l'emplacement de l'ancien mur de clôture.



Tours MA13 - 13 rue Manceau 2007

Figure MA13_31

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.20 - Étude du 1 rue Racine



Indicatif : **RA01**

N° de la parcelle sur le cadastre : **102**

Surface : **527 m²**

Surface bâtie : **395 m²**

Date de l'étude : **mai 2007**

Durée de l'étude de terrain : **1,5 jours**

Résumé :

Aucun vestige de l'amphithéâtre n'est actuellement visible dans cette propriété. Le seul vestige antique correspond au mur construit à la fin du 3^e s. et destiné à fortifier l'édifice de spectacle.

À la fin du Moyen Âge, une cave voûtée fut accolée à ce mur qui fut alors percé d'un grand trou pour servir d'accès. C'est dans l'épaisseur de la maçonnerie de ce même mur antique que toute une cave fut creusée, sans doute dans un même temps.

Plus tard, au 17^e s., les niveaux d'élévation du logis furent rasés et remplacés par d'autres plus modernes dont l'emprise fut différente. Les témoignages de la fin du 18^e s. permettent de savoir que le logis était situé entre cour et jardin et qu'il était accompagné d'une aile en retour servant d'écurie.

C'est dans la seconde moitié du 19^e s. que l'écurie et la cour furent remplacées par un bâtiment d'un seul niveau qui fut à son tour réaménagé dans les années 1980 et qu'une loggia fut construite contre la façade sur jardin.

Étude du bâti

De l'ensemble qui forme la propriété du 1, rue Racine, seule la cave située sous le bâtiment 1 a véritablement pu être étudiée⁴⁶, puisque la nature de l'occupation des niveaux supérieurs rendait toute observation architecturale impossible. Pour sa part, le bâtiment 2 qui ne dispose pas de sous-sol, ne méritait pas d'être étudié puisqu'il s'agit d'une construction du 19^e s. modifiée au 20^e s.

La fortification de l'amphithéâtre (EC 3)

Alors que l'emprise de la parcelle et celle de la cave s'inscrit à cheval sur les deux états de l'amphithéâtre (fig. RA01_9), aucune maçonnerie appartenant à l'édifice de spectacle n'a pu être identifiée. En revanche, il existe un mur antique situé entre le positionnement supposé de la façade du premier et celle du second état de l'amphithéâtre. En deçà de 54,20 m NGF, ce mur épais de 3,47 m possède une maçonnerie de moellons non équarris sans mise en œuvre particulière qui semble correspondre à une ancienne partie en fondation aujourd'hui mise à nu (fig. RA01_2 et RA01_4). Au dessus, se dresse une maçonnerie parementée constituée de moellons de calcaire lacustre disposés en appareil cubique. L'identification de ces caractères permet de rapprocher ce mur des maçonneries visibles au 4, au 12, rue du Général Meusnier ou au 13, rue Manceau et de l'interpréter comme une portion du mur lié à la fortification de l'amphithéâtre à la fin du 3^e s.

La cave voûtée de la fin du Moyen Âge (EC 455)

Le mur de l'amphithéâtre fortifié fut réutilisé à la fin du Moyen Âge dans l'aménagement d'une cave (fig. RA01_1). Au nord-ouest un petit espace couvert d'une voûte en berceau brisé s'appuie directement contre le mur antique et formait de toute évidence l'entrée de la cave même s'il n'est pas possible d'en préciser l'accès originel (fig. RA01_2). L'ancien mur du fort est percé dans toute son épaisseur d'un vaste trou (fig. RA01_4) qui permet d'accéder à une pièce de 6,70 m par 4,40 m dont le couverture est assuré par une voûte en berceau plein-cintre entièrement réalisée en pierre de taille de moyen appareil de tuffeau (fig. RA01_3 et RA01_5). Suite à la construction du logis EC 492, l'espace est maintenant séparé en plusieurs parties alors qu'il formait originellement un seul volume. Il était accompagné par un second espace creusé dans l'épaisseur de la maçonnerie du fort, bien qu'il ne soit pas certain que l'aménagement des deux volumes fut contemporain.

L'absence d'aménagement particulier ne permet pas de proposer une datation certaine de cette cave. Seuls les modules des pierres de tailles permettent de conclure avec prudence à une datation de la fin du Moyen Âge, peut-être du 15^e s. En revanche, il est certain que cette cave fonctionnait avec un bâtiment dont l'élévation différait de celle du logis EC 492, puisque l'emprise de ce dernier est totalement affranchie du plan du niveau de sous-sol qui s'entend bien au-delà de la façade méridionale du logis EC 492 (fig. RA01_1). Ceci oblige à conclure que les niveaux d'élévation contemporains de la cave furent rasés lors de la construction du logis EC 492 au 17^e s. et remplacés par de nouveaux.

Un logis du 17^e s. (EC 492)

Il semble que se soit au 17^e s. qu'un nouveau logis fut construit remplaçant celui de la fin du Moyen Âge (fig. RA01_9). C'est ce logis qui est mentionné en 1790 dans l'article 36 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.19) et qui

⁴⁶ Je remercie le personnel du presbytère de la cathédrale de m'avoir permis d'accéder librement à la cave et au jardin de leurs locaux.

figure sur le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2). Aujourd'hui si ce logis existe toujours (bâtiment 1), il n'est quasi plus visible puisque qu'il est maintenant enserré au nord et au sud par des constructions du 19^e et 20^e s. (fig. RA01_6 et RA01_8) et que la partie basse de son pignon sur la rue Manceau fut reconstruit (*cf. infra*). Le bâtiment qui formait un plan rectangulaire s'articulait verticalement sur trois niveaux (un rez-de-chaussée, un étage et un étage de comble). Il disposait de deux petits appendices en saillie sur la façade sur jardin dont seul celui situé le long de la rue Manceau subsiste même si sa « charpente en croupe a deux égouts couvert d'ardoise » a été substituée (*Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 36 – annexe 1.1.4.19). Au nord, une partie de l'ancienne façade d'entrée est encore visible depuis le bâtiment 2 puisqu'on peut encore emprunter l'ancienne porte principale décorée d'un chambranle à crossettes (fig. RA01_7). Toutefois aujourd'hui celle-ci n'est plus accessible comme en 1790 par « un perron avec rampe de fer » (*Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 36 – annexe 1.1.4.19).

La datation du 17^e s. repose sur l'examen des lucarnes de la toiture et sur le décor sculpté de la l'ancienne porte d'entrée. Elle s'appuie également sur la « très belle porte d'entrée avec panneaux Louis XIII » mentionnée dans le *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur* (BOILLE 1973), avec réserve toutefois puisque celle-ci n'a pas pu être observée lors de l'étude.

La configuration de la parcelle 257 à la fin du 18^e siècle

D'après le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2), à la fin du 18^e s. le logis (EC 492) barrait le centre d'une parcelle rectangulaire : au nord-ouest l'espace non bâti servait de cour d'entrée (EC 494), tandis que derrière le logis, au sud-est, se trouvait un jardin (EC 488) (fig. RA01_9). L'écurie (EC 491) était située dans un bâtiment rectangulaire qui, perpendiculaire au logis, fermait un des côtés de la cour. C'est depuis ce bâtiment que se localisait la « décente a une cave et deux caveaux vousté régrante sous le grand corps de logis » (*Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours*, ADIL 1Q282, art. 36 – annexe 1.1.4.19). Au nord et à l'ouest, les autres côtés de la cour étaient fermés par un mur de clôture (EC 490) dont la « porte cochère » se situait dans le pan coupé ouvert sur la place Grégoire de Tours. Le « petit jardin de huit toises sur six toises » était plus grand que l'actuel puisqu'il s'étendait jusqu'à l'écurie de la propriété 258 (*cf. MA04 : EC 501*) ; il était délimité du jardin de la propriété 256 par un mur de clôture (EC 493) tandis qu'une autre maçonnerie le séparait de la rue Manceau (EC 489).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Dans le courant du 19^e s., la cour située à l'entrée de la parcelle fut remplacée par un bâtiment composé d'un unique rez-de-chaussée. Cette construction fut elle-même détruite au début des années 1980 au profit d'un bâtiment plus important (fig. RA01_6).

C'est également dans le courant du 19^e s. qu'au sud-est une loggia fut aménagée au rez-de-chaussée entre les deux pavillons sur jardin (fig. RA01_8). Composée d'une arcature de trois arcades, elle supporte un seul étage dont la couverture en appentis est appuyée contre l'ancienne façade du logis qui fut elle-même considérablement modifiée au rez-de-chaussée. La construction de cette adjonction entraîna des modifications dans le niveau de sous-sol où la voûte fut percée afin de fonder les nouvelles maçonneries sur des piliers de grand appareil au lieu que celles-ci reposent directement sur l'extrados du berceau plein cintre. Un pilier fut alors construit à l'aplomb du pilastre oriental de la loggia ; un autre pour supporter la fondation de la reconstruction du mur arrière.

Puis, sans pouvoir en préciser la chronologie, deux modifications sont intervenues dans la seconde partie du 19^e s., ou dans la première moitié du 20^e s. D'une part, le jardin fut divisé afin que son extrémité méridionale puisse être associée à la propriété du 3, rue Racine et que celle-ci dispose également d'un accès sur la rue Manceau. D'autre part, au rez-de-chaussée la façade sur la rue

Manceau fut frappée d'alignement : seule la partie basse du mur pignon fut réduite, ce qui explique le curieux encorbellement d'angle à l'étage (fig. RA01_8). Dans ce même temps, la limite entre la rue et le jardin fut reculée et un nouveau mur de clôture fut construit. Un accès direct au jardin fut prévu puisqu'une porte couverte d'un IPN reposant sur des piédroits en briques fut aménagée dans ce mur.

Illustrations

Relevés :

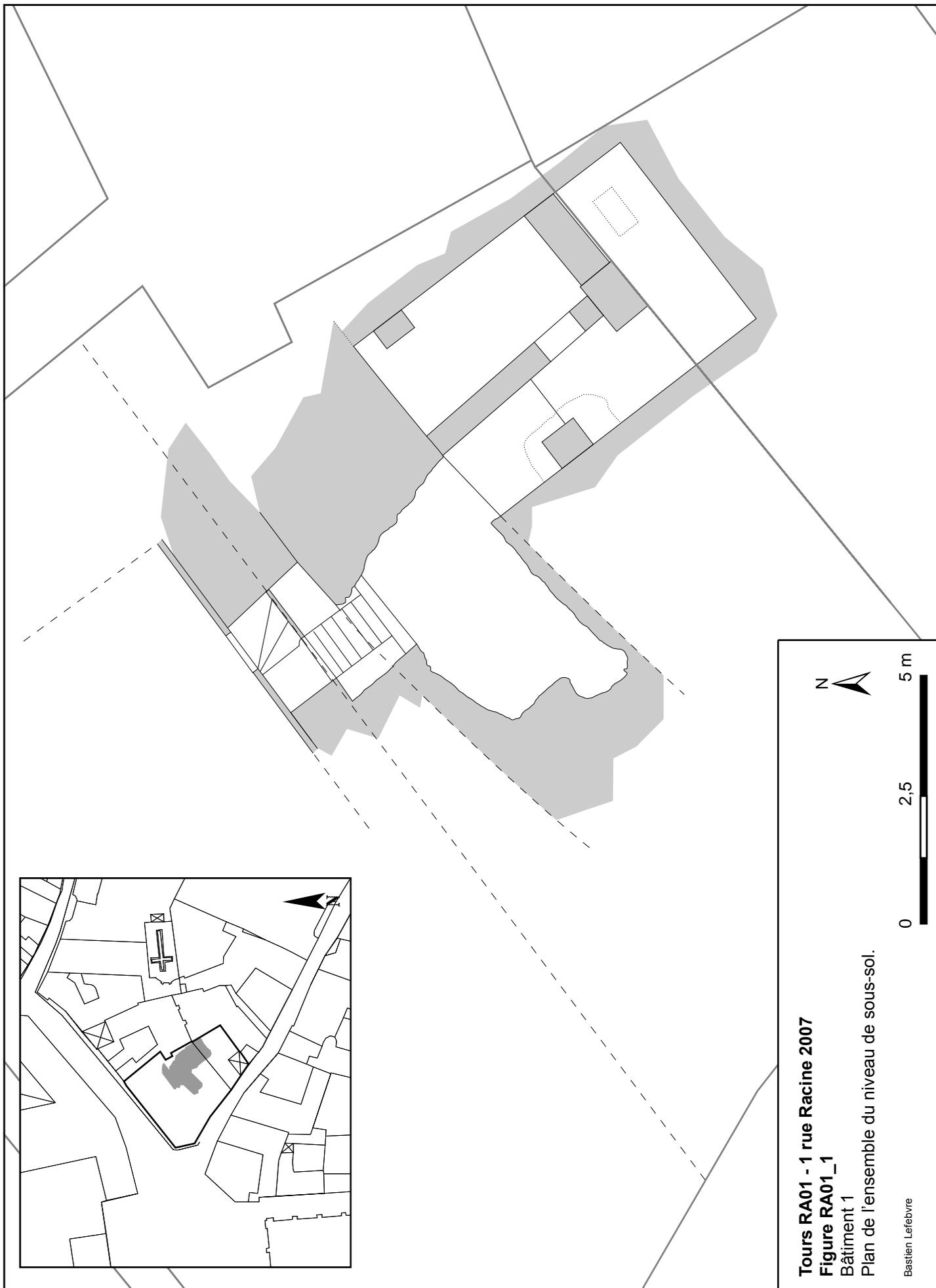
<i>RA01_1 : Bâtiment 1 : plan de l'ensemble du niveau de sous-sol.</i>	<i>886</i>
<i>RA01_2 : Bâtiment 1, niveau -1 : coupe du nord-ouest au sud-est et proposition de phasage.</i>	<i>887</i>
<i>RA01_3 : Bâtiment 1, niveau -1 : coupe du nord-est au sud-ouest et proposition de phasage.</i>	<i>887</i>

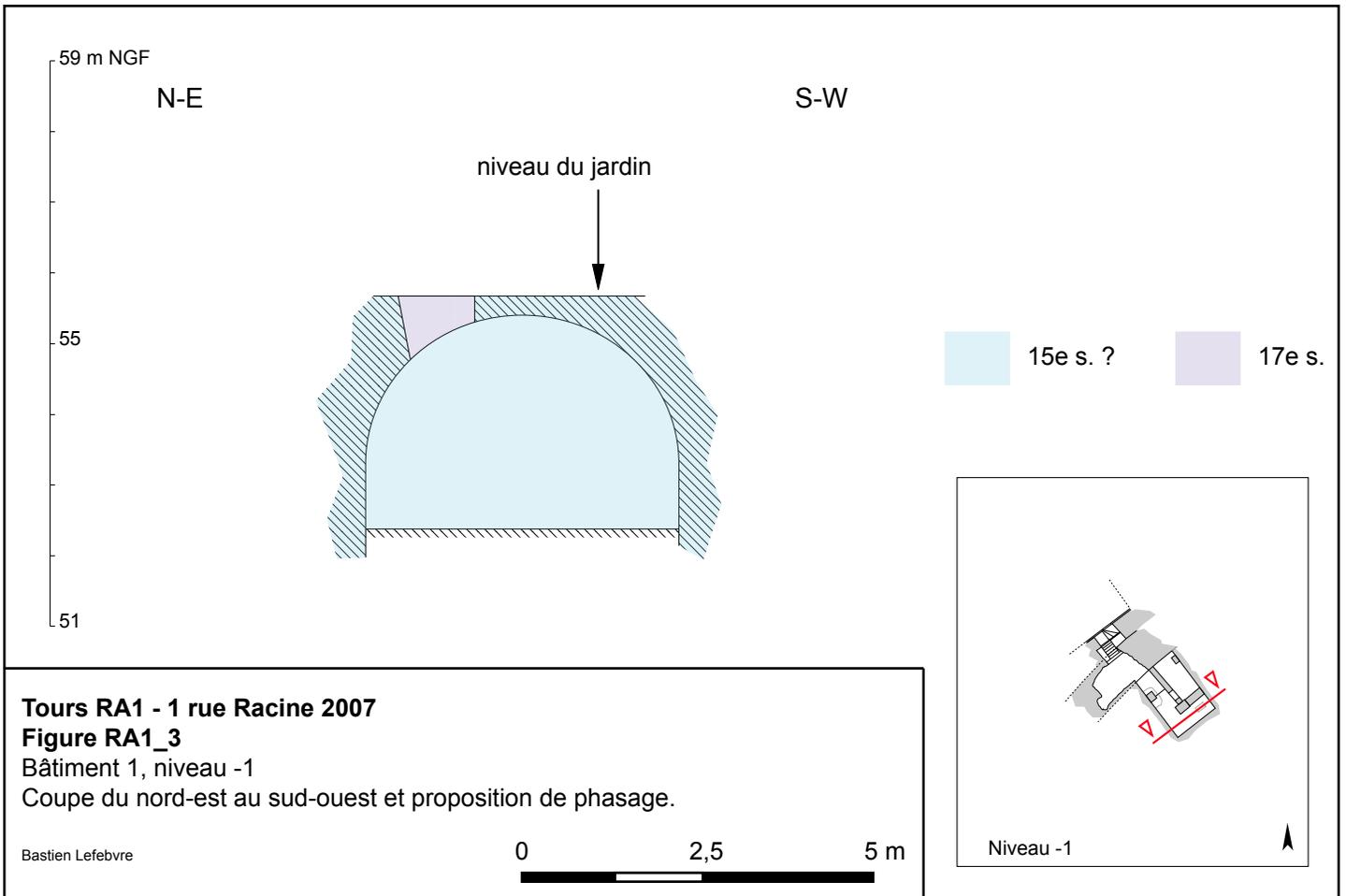
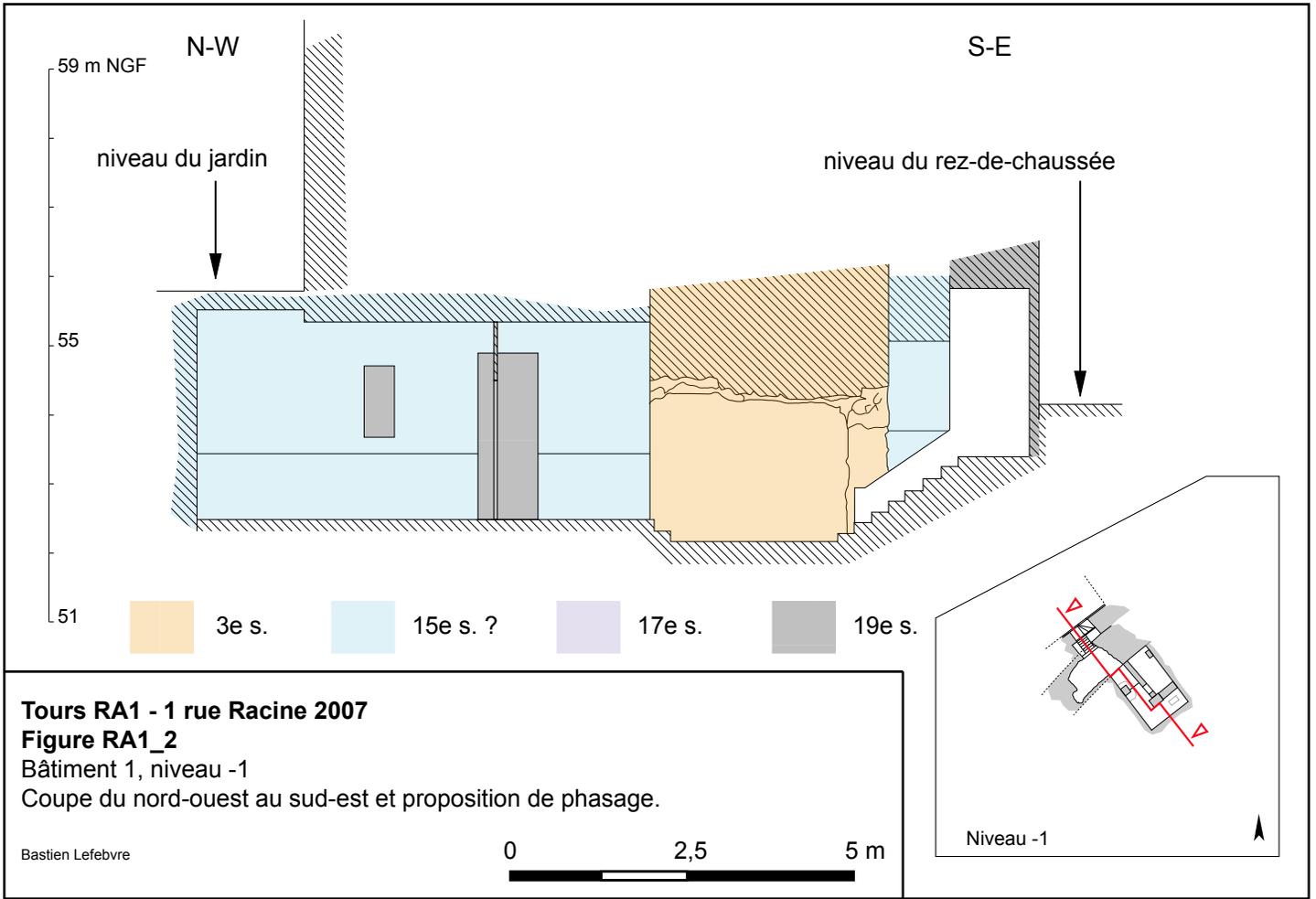
Photos :

<i>RA01_4 : La maçonnerie du fort antique fut retaillée lors de l'aménagement de la cave médiévale.</i>	<i>888</i>
<i>RA01_5 : Vue de la voûte médiévale du niveau de sous-sol.</i>	<i>888</i>
<i>RA01_6 : La façade sur la place Grégoire de Tours. Le bâtiment au premier plan fut construit en 1980.</i>	<i>888</i>
<i>RA01_7 : La porte au chambranle à crossettes de l'ancienne façade sur cour.</i>	<i>888</i>
<i>RA01_8 : Vue générale de la façade sur jardin.</i>	<i>888</i>

Synthèse :

<i>RA01_9 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	<i>889</i>
--	------------







mur du fort antique



Photo RA01_6
La façade sur la place Grégoire de Tours. Le bâtiment au premier plan fut construit en 1980.

Photo RA01_4
La maçonnerie du fort antique fut retaillée lors de l'aménagement de la cave médiévale.



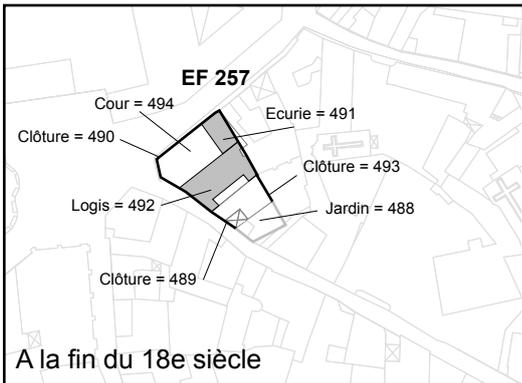
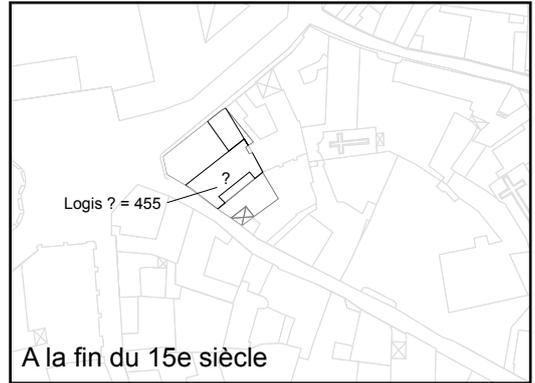
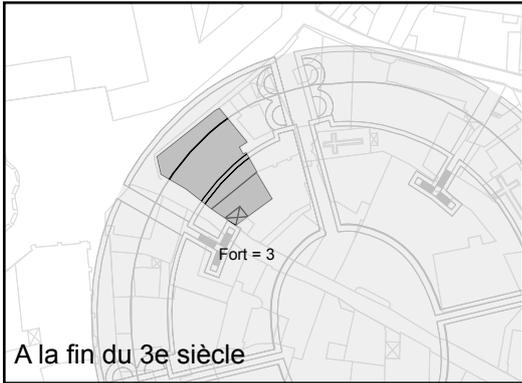
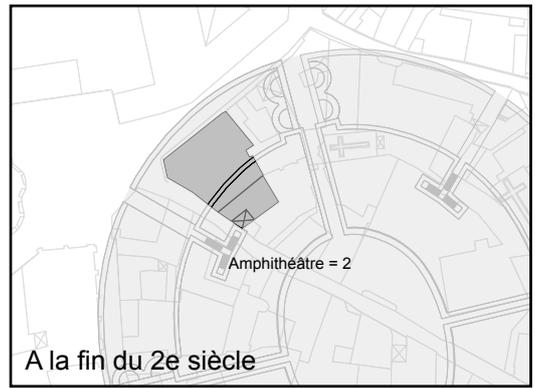
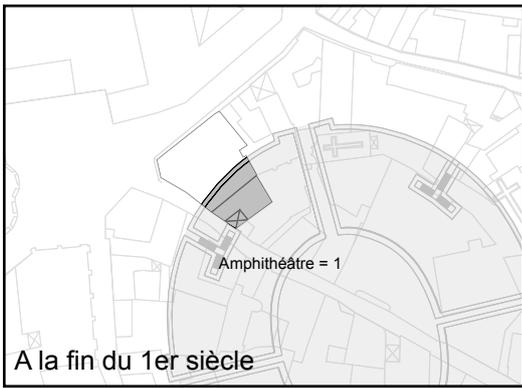
Photo RA01_5
Vue de la voûte médiévale du niveau de sous-sol.

Photo RA01_8
Vue générale de la façade sur jardin. On note à gauche l'ancien appendice ; au centre la loggia du 19e s.



Photo RA01_7
La porte au chambranle à crossettes de l'ancienne façade sur cour.





Tours RA01 - 1 rue Racine 2007

Figure RA01_9

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.21 - Étude du 3 rue Racine



Indicatif : **RA03**

N° de la parcelle sur le cadastre : **133**

Surface : **527 m²**

Surface bâtie : **290 m²**

Date de l'étude : /

Durée de l'étude de terrain : /

Résumé :

C'est sans doute à la fin du 13^e s. qu'un logis fut construit assez loin de la rue, au centre d'une parcelle. Malgré des percements plus récents, la façade méridionale est toujours scandée par ses deux contreforts et est, à ce titre, singulière.

Au 15^e s. ou au début du 16^e s., le logis fut prolongé par l'adjonction d'une aile en retour au devant de laquelle se situait une petite cour. Une autre se situait dans l'angle formé par le plan en L du nouveau logis.

Malgré quelques modifications architecturales, la configuration de la parcelle à la fin du 18^e s. était identique à celle de la fin du Moyen Âge. La propriété canoniale s'accompagnait de bâtiments annexes maintenant détruits qui se situaient dans l'emprise de l'actuel 5, rue Racine.

Étude du bâti

La propriété du 3, rue Racine occupe une parcelle en forme de « L » qui enserre la parcelle d'angle du 1, rue Racine. La forme et la situation de cette propriété dans l'îlot lui permet d'être accessible depuis la rue Manceau ou la rue Racine.

Au centre, le logis est composé de deux corps de bâtiment : le premier correspond à une construction orientée dans le sens est-ouest ; le second est un ajout orienté perpendiculairement (nord-sud) (fig. RA03_4). Jusqu'à la rue Manceau, le fond de la parcelle est occupé par un jardin en coude, tandis que le devant de la propriété est occupé par une cour.

Les conditions d'accès et notamment la division des bâtiments en appartements ne fut pas propice à l'étude architecturale de l'ensemble. Aucun relevé n'a pu être entrepris, ni même une simple visite. Dans ce contexte, les remarques qui suivent reposent uniquement sur l'examen des façades et sur les descriptions issues des sources de la fin du 18^e s.

L'amphithéâtre

Sur la foi de l'enquête de Jean-Paul Sazerat et du *Club archéologique du lycée Paul-Louis Courier* réalisée entre 1963 et 1983 et sur celle de la Commission de la Société Archéologique de 1853, il ne semble pas que les caves ou d'autre partie des bâtiments réutilisent des maçonneries du premier état de l'amphithéâtre antique. En revanche, Henry Auvray indique que le pignon orientale du bâtiment 1 est antique : il précise en effet que celui-ci monte à près de 8 mètres au dessus de la terre (AUVRAY 1939 : 244). Cette indication qui est reprise par Jacques Dubois et Jean-Paul Sazerat (1974 : 50) est très vraisemblable puisque la projection de la restitution de l'amphithéâtre sur le cadastre montre que le côté oriental du bâtiment coïncide parfaitement avec le tracé du vomitoire (fig. RA03_4). L'examen de cette maçonnerie est malheureusement impossible car le mur, pourtant accessible depuis la courette située au chevet de l'ancienne chapelle du 5, rue de la Bazoche, est totalement enduit (fig. RA03_2).

Un logis du 13^e s. en retrait de la rue (EC 500)

Sans avoir pu mener l'étude de cette propriété, il est possible de restituer avant le 15^e s. (au 13^e s. ?) un bâtiment de 11 m par 8,80 m, construit parallèlement à la rue Racine (fig. RA03_4). Seule la façade méridionale de cet édifice construit sur deux niveaux d'élévation est visible : elle ne conserve la trace d'aucune structure ancienne en dehors de ses deux contreforts centraux (fig. RA03_1).

L'agrandissement du logis : la construction d'une aile en retour à la fin du 15^e s. (EC 495)

Une aile en retour fut construite au 15^e s. en direction de la rue (fig. RA03_4). Seule sa façade septentrionale est encore visible bien que le pignon ait été surélevé au 19^e s. (fig. RA03_3). Deux baies originelles sont visibles :

- une croisée à baguettes et bases prismatiques est couverte d'un larmier en arc déprimé qui retombe sur des culots non figuratifs ;
- une baie géminée dont les ouvertures sont couvertes d'un linteau échancré d'une accolade.

Ces deux ouvertures plaident pour une datation de la fin du 15^e s., voire du début du 16^e s.

La configuration de la parcelle 257 à la fin du 18^e s.

La lecture de l'article 37 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.20) et l'examen du *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197) indiquent qu'à la fin du 18^e s. le corps de bâtiment en « L » se trouvait entre cours (EC 498 et 499) et jardin (EC 496). La propriété EF 257 possédait aussi des bâtiments annexes qui se situaient à l'est sous l'emprise de l'actuel 5, rue Racine. On reconnaît dans la description un second petit logis (EC 483) et une écurie (EC 482) donnant sur deux petites cours (EC 484 485) séparées par un « bûcher » (EC 486) (ADIL 1Q282, art. 37 – annexe 1.1.4.20) (fig. RA03_4).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Au 19^e s. la propriété fut divisée en deux parcelles. À l'ouest, le 3, rue Manceau conserve le logis EC 495 ; mais à l'est les aménagements furent détruits et remplacés par un immeuble néo-gothique situé au 5, rue Racine (*cf.* RA05).

Enfin, à une date inconnue, la majeure partie du jardin du 1, rue Racine (EC 488) fut réunie à la propriété ce qui explique sa forme en « L ».

Illustrations

Photos :

<i>RA03_1 : Vue générale de la façade sur jardin (sud) du bâtiment 1.</i>	<i>894</i>
<i>RA03_2 : Cliché du sommet du pignon orientale du bâtiment 1.</i>	<i>894</i>
<i>RA03_3 : Vue générale des façades des bâtiments 1 et 2 donnant sur la cour d'entrée.</i>	<i>894</i>

Synthèse :

<i>RA03_4 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	<i>895</i>
--	------------



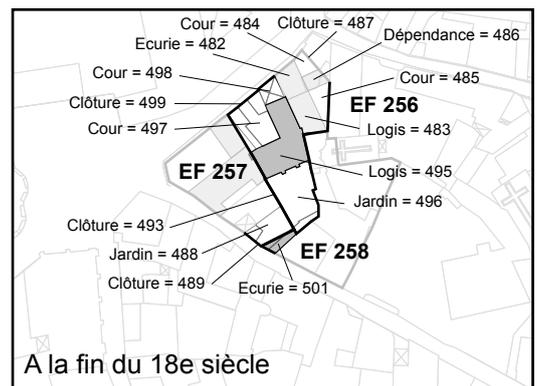
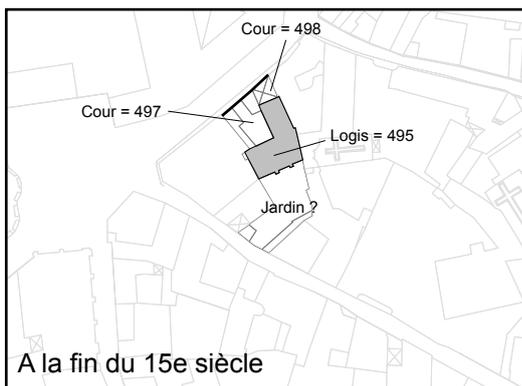
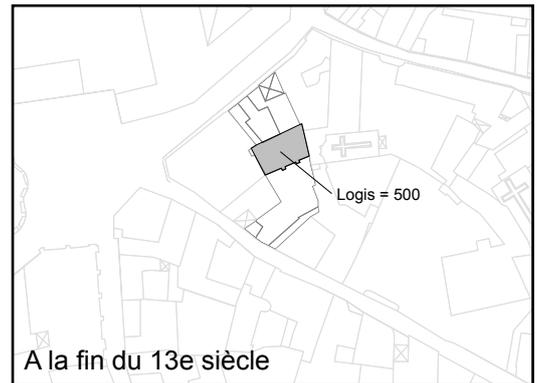
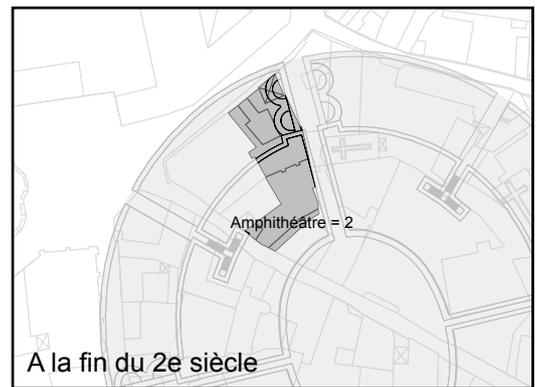
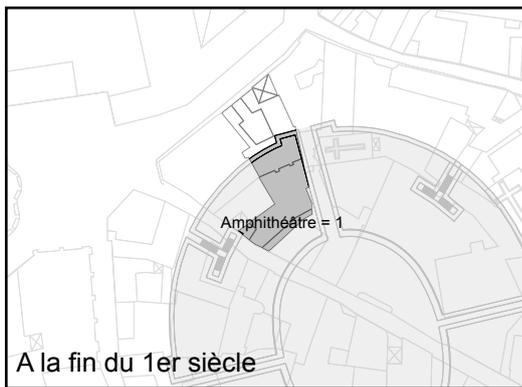
Photo RA03_1
Vue générale de la façade sur
jardin (sud) du bâtiment 1.



Photo RA03_2
Cliché du sommet du pignon
orientale du bâtiment 1.



Photo RA03_3
Vue générale des façades des
bâtiments 1 et 2 donnant sur la cour
d'entrée.



Tours RA03 - 3 rue Racine 2008

Figure RA03_4

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Annexe 3.22 - Étude du 5 rue Racine



Indicatif : **RA05**

N° de la parcelle sur le cadastre : **226**

Surface : **253 m²**

Surface bâtie : **227 m²**

Date de l'étude : **avril 2003**

Durée de l'étude de terrain : **1 jour**

Résumé :

Les caves de cette propriété conservent non seulement les vestiges de la façade d'entrée du premier état de l'amphithéâtre, mais aussi les maçonneries construites afin de prolonger le vomitoire septentrional lors de l'agrandissement de l'édifice de spectacle au 2^e s.

Aucune source ne renseigne de manière précise la nature de l'occupation médiévale de cette parcelle.

À la fin du 18^e s., la partie située au nord-est contenait une écurie et une cour qui fonctionnaient avec la propriété située immédiatement à l'est. Le reste de la parcelle était occupé par plusieurs bâtiments (un logis, une écurie et une annexe) organisés autour de deux petits cours. Cet ensemble formait la partie orientale d'une parcelle pour l'essentiel située au 3, rue Racine.

Étude du bâti

Attestée pour la première fois sur le cadastre de 1836 (ADIL 3P2/302 – annexe 1.2.4), la propriété du 5, rue Racine est une création du 19^e s. qui fut formée à partir de l'association de deux fragments de propriétés. Cette recomposition parcellaire entraîna la destruction de l'intégralité du bâti en élévation au profit de la construction de deux nouveaux corps de bâtiments dans le courant du 19^e s. Ces transformations n'ont pas engendré de destruction en sous-sol où les maçonneries de l'amphithéâtre gallo-romain sont encore parfaitement conservées ; en revanche, il est surprenant de noter l'absence de maçonneries médiévales ou modernes, ce qui tend à réfuter l'hypothèse que les structures antiques aient été réutilisées en caves. Ainsi actuellement, entre les maçonneries antiques et celles du 19^e s., il n'existe plus aucun vestige architectural de l'occupation du Moyen Âge ou de l'Époque moderne : il est toutefois possible d'apprécier la nature de l'occupation de l'emprise de la parcelle à la fin du 18^e s. grâce au *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.4) et aux descriptions rédigées dans le *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 30 et 37 – annexes 1.1.4.13 et 1.1.4.20). On constate alors que les bâtiments décrits ne disposaient effectivement pas de sous-sol.

Le premier état de l'amphithéâtre (EC 1)

Même si l'emprise de la parcelle du 5, rue Racine est située dans l'emprise du second état de l'amphithéâtre, une partie des maçonneries antiques visibles dans la cave appartient au premier état de l'édifice de spectacle. Il est notamment possible de reconnaître la façade de l'entrée du vomitoire septentrional, puisqu'une partie des pierres de taille de grand appareil qui en composait l'arc est encore en place. Au sud de cette ancienne entrée, le vomitoire est presque intégralement conservé jusqu'à l'arène. Un mur de refend marque la séparation du couloir en deux propriétés : l'une appartient au 5, rue Racine ; l'autre au 4, rue Manceau (cf. MA04 : EC 1).

Le second état de l'amphithéâtre (EC 2)

Les maçonneries liées à l'agrandissement de l'amphithéâtre sont visibles dans la partie nord-est de la cave actuelle. Les deux voûtains verticaux, qui ont été construits pour soutenir le côté oriental du prolongement du vomitoire (fig. RA05_7), sont encore très bien conservés et parfaitement accessibles. Bien qu'appartenant au second état de l'édifice, leur maçonnerie est uniquement composée de moellons équarris disposés en appareil cubique (fig. RA05_3). Le contrefort septentrional forme actuellement une cave (fig. RA05_4).

La configuration de la parcelle 256 à la fin du 18^e s.

Le *Plan minute de la justice des Bains...* (ADIL G197 – annexe 1.2.2) permet de savoir qu'à la fin du 18^e s. une partie de l'emprise de la parcelle du 5, rue Racine formait l'extrémité orientale de la propriété canoniale EF 256. Ce plan, confronté à la lecture de l'article 37 du *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282 – annexe 1.1.4.20), permet d'en connaître la nature du domaine construit en 1790. On apprend que s'y dressait une écurie (EC 482) positionnée entre la rue et un petit logis (EC 483), qui était bordé à l'est par une petite cour (EC 485) et une dépendance (EC 486). Ces derniers étaient placés en retrait de la rue, derrière une petite cour (EC 484) dont la partie orientale était fermée par un mur de clôture (EC 487) mitoyen à la propriété EF 255. L'ensemble formait alors la partie orientale de la propriété dont le logis principal, le jardin, la cour et le hangar étaient situés sous l'emprise de l'actuel 3, rue Racine.

La configuration de la parcelle 255 à la fin du 18^e s.

Derrière le mur de clôture EC 487, le nord-est de la propriété du 5, rue Racine (c'est-à-dire l'espace situé dans l'angle formé par la rue Racine et la rue de la Bazoche) était, d'après *Premier cahier d'estimation des biens nationaux de la ville de Tours* (ADIL 1Q282, art. 30 – annexe 1.1.4.13), occupé par une écurie (EC 480) et une cour (EC 481) qui appartenaient à la fin du 18^e s. à la propriété EF 255. Comme la cour, cette « écurie de quinze sur dix pieds hors œuvre avec mangeoire et ratellier cabinet au dessus charpente à deux égouts couvert d'ardoise » n'existe plus aujourd'hui : elle fut détruite lors de la formation de la parcelle du 5, rue Racine déjà représentée sur le cadastre de 1836 (ADIL 3P2/302 – annexe 1.2.4).

Les principales transformations des 19^e et 20^e s.

Au 19^e s., l'ensemble des bâtiments inscrits sur l'emprise de la parcelle fut détruit. Ils furent remplacés par un immeuble de style néogothique organisé autour d'une cour intérieure. De nombreuses cloisons furent aménagées afin de transformer l'ancien vomitoire gallo-romain en caves.

Illustrations

Photos :

<i>RA05_1 : Les vestiges de l'arc en grand appareil de l'entrée du premier état du vomitoire septentrional de l'amphithéâtre.</i>	<i>900</i>
<i>RA05_2 : La jonction entre le premier état et l'agrandissement du vomitoire de l'amphithéâtre.....</i>	<i>900</i>
<i>RA05_3 : Détail du parement extérieur de l'angle formé par les deux contreforts semi-circulaires liés au prolongement du vomitoire.</i>	<i>900</i>
<i>RA05_4 : Cliché de l'intérieur du contrefort semi-circulaire transformé en cave.....</i>	<i>900</i>
<i>RA05_5 : Les façades néo-gothiques sur la rue Racine.....</i>	<i>901</i>
<i>RA05_6 : Vue de la courette intérieure. Tous les bâtiments datent du 19e s.</i>	<i>901</i>

Document :

<i>RA05_7 : Plan du couloir nord, in : DUBOIS et SAZERAT 1974 : 48.....</i>	<i>902</i>
---	------------

Synthèse :

<i>RA05_8 : Succession des principaux Éléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.</i>	<i>903</i>
--	------------



Photo RA05_1
Les vestiges de l'arc en grand appareil de l'entrée du premier état du vomitoire septentrional de l'amphithéâtre.



Photo RA05_2
La jonction entre le premier état et l'agrandissement du vomitoire de l'amphithéâtre. A gauche, l'aménagement de la cave au 19e s.

Photo RA05_3
Détail du parement extérieur de l'angle formé par les deux contreforts semi-circulaires liés au prolongement du vomitoire.



Photo RA05_4
Cliché de l'intérieur du contrefort semi-circulaire transformé en cave.

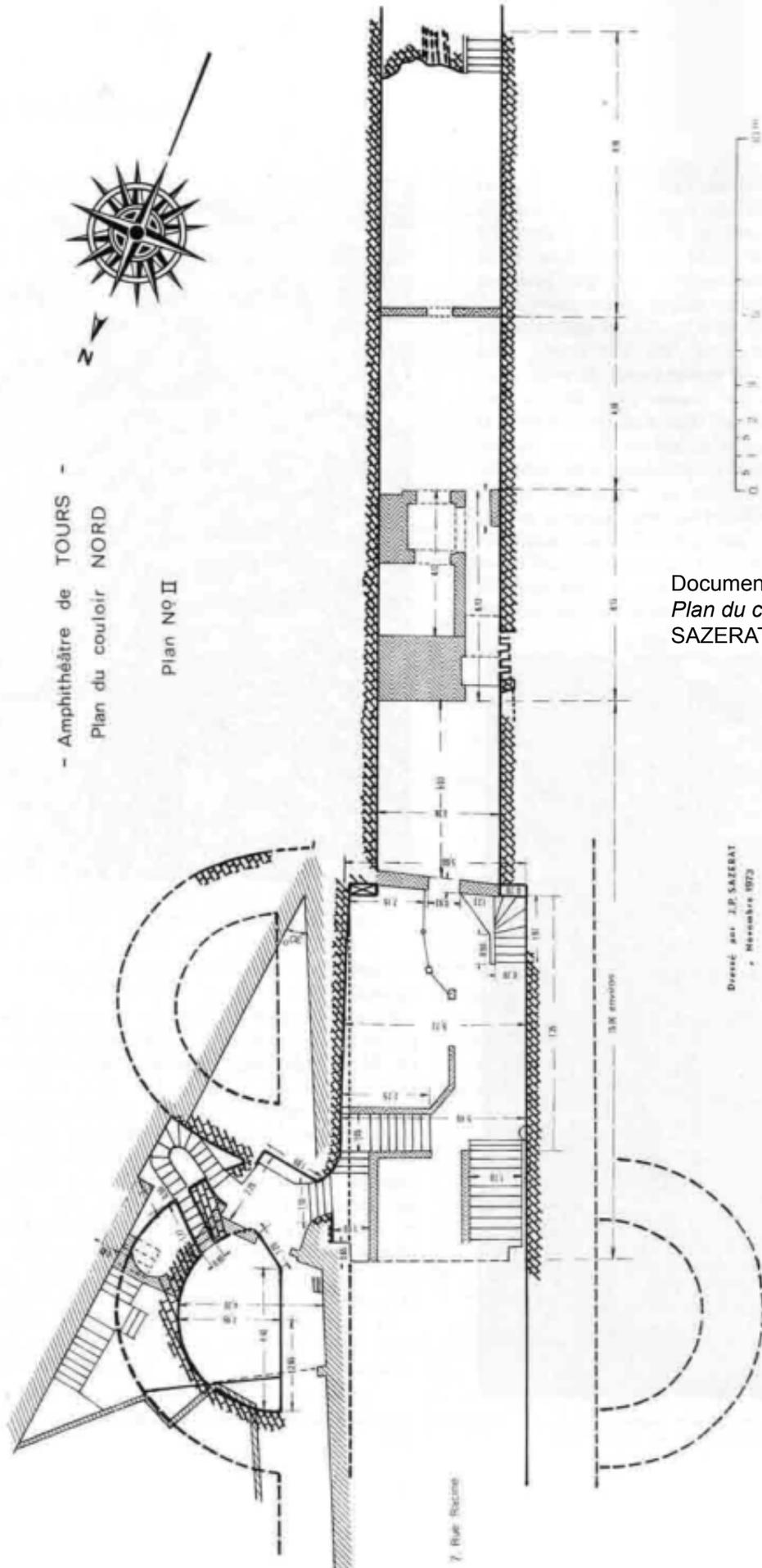


Photo RA05_5
Les façades néo-gothiques sur la rue Racine.

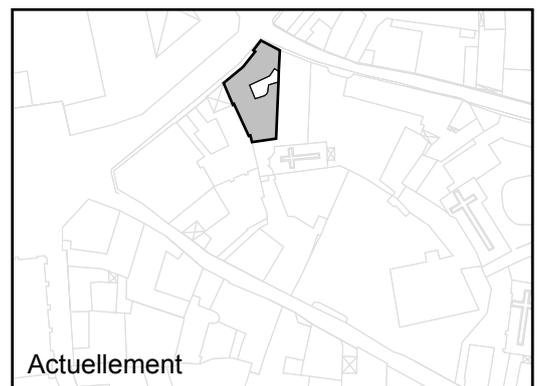
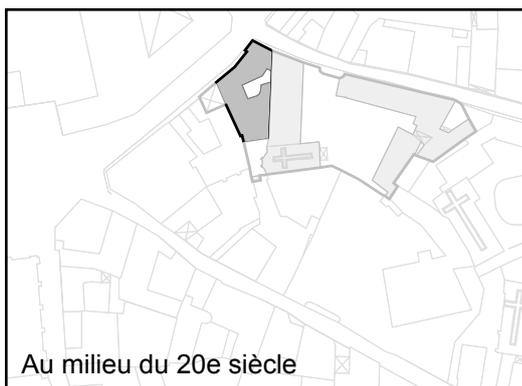
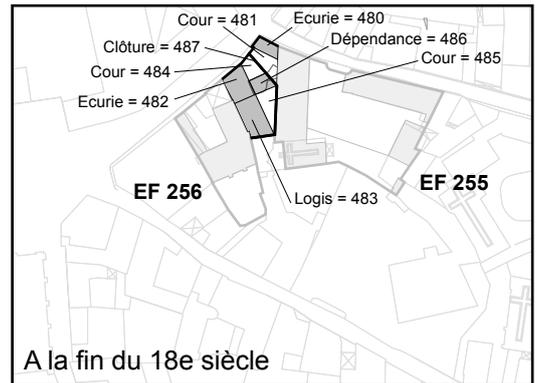
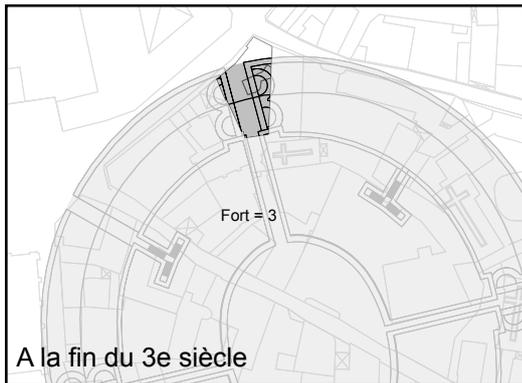
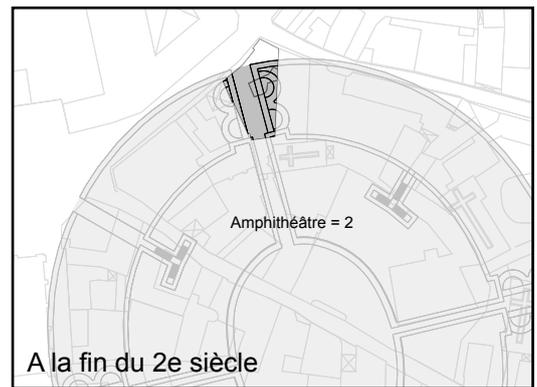
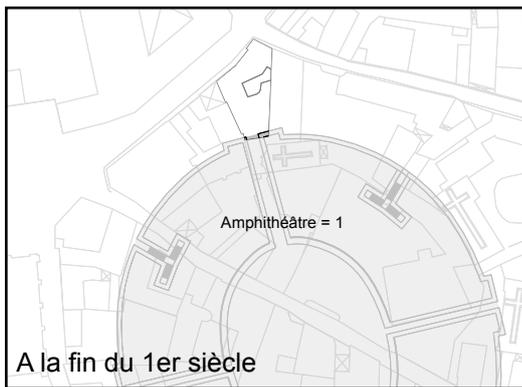


Photo RA05_6
Vue de la courette intérieure. Tous les bâtiments datent du 19e s.





Document RA05_7
Plan du couloir nord, in : DUBOIS et
SAZERAT 1974 : 48.



Tours RA05 - 5 rue Racine 2008

Figure RA05_8

Ensemble

Succession des principaux Eléments Constituants situés sur l'emprise de la parcelle actuelle.

Bastien Lefebvre



0 50 100 m



Bastien LEFEBVRE

La formation d'un tissu urbain dans la Cité de Tours : du site de l'amphithéâtre antique au quartier canonial (5^e-18^e s.)

Résumé

L'étude de la formation du tissu urbain dans l'emprise de l'amphithéâtre antique de Tours propose une lecture différente de la topographie historique traditionnelle, en s'attachant moins aux situations qu'aux relations fonctionnelles, spatiales et temporelles qu'entretiennent les objets urbains. La modélisation des dynamiques du tissu urbain (les rues, le parcellaire mais aussi les constructions, hérités de l'ancien édifice de spectacle) permet d'identifier et de décrire le fonctionnement des processus ayant conduit à la formation de l'espace urbain au Moyen Âge et à l'Époque moderne. Face au reste de la ville, la singularité du site s'explique non seulement par la présence de l'amphithéâtre antique, mais surtout par la destination sociale de l'espace qui, après avoir été occupé par un habitat aristocratique au haut Moyen Âge, forma, à partir du 13^e s., une partie du quartier canonial de la cathédrale.

Mots-clés : analyse spatiale, archéologie urbaine, architecture civile, Époque moderne, modélisation, Moyen Âge, quartier canonial, tissu urbain, Tours.

Résumé en anglais

This survey of the urban fabric on the site of the Roman amphitheatre at Tours leads to a different lecture beside the traditional historical topography, by stressing less on the situations than on the functional, spatial and temporal relationships between the urban objects. The modelling of the dynamics of the urban fabric (streets, plots but also buildings that emerge from the ancient amphitheatre) allows to identify and to describe the processes resulting in the formation of the urban space in the Medieval and Modern Periods. Compared with the rest of the city, the peculiarity of the site lies not only on the presence of the antique amphitheatre, but especially on the social destination of the space which first was occupied by an aristocratic housing in the Early Middle Ages then formed, from the 13th century onwards, part of the canonial precinct of the cathedral.

Key-words: spatial analysis, urban archaeology, domestic housing, Modern Period, modelling, Middle Ages, canonial precinct, urban fabric, Tours.